

EDOUARD DRUMONT

La Fin

D'un

Monde

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE & SOCIALE
Vingt-huitième Mille



PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
18, RUE DROUOT, 18
Tous droits réservés

DU MÊME AUTEUR

La France Juive, 2 vol
La France Juive devant l'Opinion
Mon vieux Paris
Le Dernier des Trémolins, roman
La France Juive (édition populaire)
La France Juive (édition illustrée)
Papiers inédits de Saint-Simon lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne
La Mort de Louis XIV (Journal des Antoine)
Les Fêtes nationales de la France

EN PRÉPARATION : L'Europe juive.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE:

75 exemplaires sur papier Hollande.
15 exemplaires sur papier Japon.

[I]

INTRODUCTION

« Un monde détraqué, ballotté et plongeant comme le vieux monde romain quand la mesure des iniquités fut comblée, les abîmes, les déluges supérieurs et souterrains crevant de toutes parts, et, dans ce furieux chaos de clartés blafardes, toutes les étoiles du ciel effacées. A peine une étoile du ciel qu'un œil humain puisse maintenant apercevoir, les brouillards pestilentiels, les impures exhalaisons devenues incessantes, excepté sur les plus hauts sommets, ont effacé toutes les étoiles du ciel. Des feux follets qui çà et là courent ont pris la place des étoiles. Sur la lande sauvage du chaos, dans l'air de plomb, il n'y a que des flamboiements brusques d'éclairs révolutionnaires, puis, rien que les ténèbres avec les phosphorescences de la philanthropie ce vain météore ».

Ainsi parle Carlyle, s'essayant à la peinture de cette fin d'un monde où tous les éléments du Passé sont en dissolution, sans que rien apparaisse de ce qui constituera l'Avenir, sans qu'un mont Ararat dresse une cime verdoyante au-dessus du *diluvium* général.

[II]

Tous les penseurs ont éprouvé cette impression du chaos et de l'universel désordre lorsqu'ils se sont efforcés d'analyser les phases que traverse cette société qui tombe en déliquescence.

C'est qu'en réalité la Mort est un aussi grand débat que la Vie. L'Agonie est un combat comme la Naissance. La décomposition de l'être est aussi compliquée que sa formation et il faut envisager la terminaison de l'existence comme un tableau aussi coloré, aussi complexe, aussi varié, aussi mouvementé que l'existence elle-même.

La littérature semble avoir éprouvé pour ce spectacle de l'anéantissement graduel le sentiment de crainte superstitieuse qu'éprouvaient les païens pour les paroles de mauvais présage : les mots, si nombreux pour exprimer l'éclosion, le développement, l'épanouissement, sont rares pour cette longue série de

destructions finales qui éloigne plus qu'elle n'attire les regards superficiels.

L'étude est passionnante cependant et digne de tenter des intelligents et des patriotes. Pour savoir bien quelles conditions sont nécessaires pour que vive une Patrie, il faut regarder attentivement comment meurt un monde qui a formé peu à peu dans cette Patrie comme une agglomération de bacilles. Pour bien connaître les nécessités primordiales de l'être, il faut apprendre comment on arrive au non-être et demander à ce qui expire « ce secret de la vie » que saint Antoine, selon l'expression de Flaubert, « tâchait de surprendre, à la lueur des flambeaux, sur la face des morts ».

Rien n'est instructif comme de rechercher l'origine première des maladies qui lentement, mais sûrement, usent, dégradent et ruinent peu à peu l'organisme. Le terme de mort subite, en effet, ne veut rien dire et l'on [III] ignore trop les élaborations énormes qu'il faut pour faire ce qu'on appelle une catastrophe soudaine. La désagrégation s'opère progressivement, mais sans hâte et dans la société, confédération des hommes, comme l'homme est une confédération de tissus, les débuts du mal sont toujours lointains, ignorés et obscurs. On tombe par où l'on penche, voilà la loi, c'est un rien d'abord, une perturbation presque insensible, un grain de sable dans l'engrenage, puis le désordre partiel, puis, les ressorts brisés et l'arrêt définitif...

Le cadavre social est naturellement plus récalcitrant et moins aisé à enterrer que le cadavre humain. Le cadavre humain va pourrir seul au ventre du cercueil, image régressive de la gestation, le cadavre social continue à marcher sans qu'on s'aperçoive qu'il est cadavre, jusqu'au jour où le plus léger heurt brise cette survivance factice et montre la cendre au lieu du sang. L'union des hommes crée le mensonge et l'entretient : une société peut cacher longtemps ses lésions mortelles, masquer son agonie, faire croire qu'elle est vivante encore alors qu'elle est morte déjà et qu'il ne reste plus qu'à l'inhumer...

Les sociétés, d'ailleurs, ne meurent point toutes de la même façon.

« Quelquefois, dit Lacordaire, les peuples s'éteignent dans une agonie insensible, qu'ils aiment comme un repos doux et agréable, quelquefois ils périssent au milieu des fêtes, en chantant des hymnes de victoire et en s'appelant immortels. »

La France, au lieu de se résigner, ou mieux encore de se recueillir, de rentrer en elle-même, d'essayer de guérir puisque

Dieu, dit l'Écriture, a fait les nations gué[IV]rissables, semble vouloir finir dans l'apothéose théâtrale, elle magnifie sa décadence avec une ostentation vaniteuse, une outrecuidance charlatanesque et délirante qu'elle n'avait point aux jours heureux de sa force et de sa splendeur.

Nous recevons affront sur affront, l'Allemagne fait tirer sur nos officiers à la frontière, l'Italie nous donne le coup de pied de l'âne, l'Europe se partage déjà nos dépouilles, l'Invasion est à nos portes et la Banqueroute va s'asseoir à notre foyer, nous plions sous une dette de trente milliards, les usines se ferment, notre agriculture est ruinée, nos industriels voient peu à peu tous les marchés du monde leur échapper...

Nous autres, fils de la France, voudrions que notre mère eût, au moins, une attitude digne devant ces épreuves. Les Cosmopolites, qui se sont substitués à nous, n'entendent pas de cette oreille, ils tiennent absolument à ce que la France se couvre de ridicule devant l'univers, il faut que cette nation, si cruellement humiliée, soit grotesque par surcroît et qu'elle déclare, à la risée de tous, qu'elle n'a jamais été si grande, si puissante, si effrayante et si riche.

La tour Eiffel, témoignage d'imbécillité, de mauvais goût et de niaise arrogance, s'élève exprès pour proclamer cela jusqu'au ciel. C'est le monument-symbole de la France industrialisée, il a pour mission d'être insolent et bête comme la vie moderne et d'écraser de sa hauteur stupide tout ce qui a été le Paris de nos pères, le Paris des souvenirs, les vieilles maisons et les églises, Notre-Dame et l'Arc de Triomphe, la prière et la gloire...

Ce délire vaniteux, auquel succède parfois le coma, est une des formes en quelque manière historiques de [V] l'agonie des sociétés. Byzance fut ainsi dès qu'un Empereur avait été battu par les Avars, les Bulgares ou les Goths, avait acheté ignominieusement à prix d'or une trêve de quelques années, ou cédé quelques lambeaux de son territoire, sans cesse rétréci, il rentrait à Constantinople, revêtait le costume du triomphe comme les Scipion et les Marius, et toute une armée d'histrions, venue à sa rencontre, chantait des cantates en son honneur.

Personne ne s'étonnait, pas plus que les Parisiens ne se sont étonnés de voir se dresser en face des Tuileries le monument de Gambetta. Les étrangers rient aux éclats lorsqu'ils voient ces statues ridicules, ces allégories d'un comique échevelé, cette Démocratie, lançant la foudre et assise sur un lion dévorant qui sert de couronnement à l'image du gros homme, qui

n'a jamais lancé la foudre et qui n'a rien dévoré pendant la guerre, qu'un certain nombre de repas savoureux.

Le Paris actuel, autrefois si perspicace et si fin, ne saisit pas ce qu'il y a d'invraisemblablement burlesque dans le spectacle de ce pays qui rend à un bohème italien qui n'a fait que des sottises et des malpropretés et qui nous a conduits à la ruine, des hommages qu'on ne rendait pas jadis, même à des généraux victorieux. Cela correspond à un état d'esprit général, à un accord tacite, à une sorte de résolution inconsciente de ne pas raisonner pour ne pas s'attrister, pour ne pas être obligé de faire quelques efforts.

Cette littérature va rouler comme un fleuve de mensonges, de fanfaronnades et d'inepties à travers toute l'année 1889. On va répéter sur tous les tons, que la France de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV était une terre de sauvages et qu'il a fallu le sang des échafauds de la Terreur pour la féconder.

[VI]

Sous le rapport intellectuel, ce Centenaire léguera à l'Avenir, d'incalculables documents sur la période de folie déclamatoire et blasphématoire que traversent certains peuples avant de disparaître.

Avec sa tête lugubre, Carnot est bien l'homme de la situation, il est bien l'homme de ces pompes, de ces pompes funèbres, il enterrera la France révolutionnaire, cousue dans un vieux drap rapiécé, dans cette phraséologie spéciale à l'espèce carnotique et les Prussiens seront déjà à Chalons qu'on entendra encore flotter dans l'air l'écho des discours ronflants : « L'hégire de la liberté, le nouveau Sinaï, la régénération de l'humanité, la fraternité des peuples, les luttes pacifiques du travail, la France, phare des nations. »

J'ai donné pour titre à mon livre : *la Fin d'un monde* et non *la Fin d'un peuple*. Les autres nations, en effet, sont presque aussi malades que nous.

Nous agonisons sur un grabat, dans la chambre déjà démenagée d'où l'on a enlevé peu à peu, en même temps que les valeurs et l'argent, toutes les reliques du Passé, tout ce qui parlait à l'âme, tout ce qui rappelait la vie des aïeux. Les Rothschild ont commencé par vider les tiroirs, Hérold a décroché le crucifix, les Juifs Vanderheim et Bloche ont été chargés, sur l'initiative de Lockroy, de vendre les diamants de la Couronne.

L'Autriche, elle, pourrit sur un lit de parade avec des tentures magnifiques qui cachent le jour et que les mites sont en train de ronger.

Au fond, elle est plus enjuivée que nous encore. Rothschild règne là avec plus de morgue que chez nous où la peur des colères populaires, l'épouvante vague d'un réveil auquel poussent les écrivains au cœur droit, [VII] le retiennent un peu. L'entrée à la Hoffburg de Vienne, de la baronne de Rothschild fut le triomphe d'Israël. Pour la circonstance, la baronne s'était fait faire le même costume que l'Impératrice qu'elle écrasait de égales dont jouissait de la part des Compagnies de chemin de fer la raffinerie de pétrole (lisez Rothschild de [VIII] Vienne) de Fiume. La réponse ministérielle aurait dû, pour le moins, nous promettre une instruction sur cette affaire, d'autant plus que nous avons ici, dans l'enceinte parlementaire, un intérêt particulier à regarder de près ce qui se passe dans cette raffinerie, qui est propriété de la maison de Rothschild, ou au moins dans l'orbite de ses intérêts personnels. Précisément dans cette raffinerie on use de procédés tels que déjà, l'année dernière, le député Steinwender a pu dénoncer ici, en plein Parlement, la maison de Rothschild et ses acolytes comme se livrant à des fraudes douanières. (Mouvement.)

Le député Schoenerer se lève et s'écrie : « C'est pour cela qu'on leur a donné maintenant un tabouret à la Cour ! »

On vient de dire — continue M. Pattai — ce que j'avais sur les lèvres, j'ai voulu exposer que les Rothschild n'ont peut-être obtenu le tabouret à la Cour qu'à titre de récompense pour la patience moutonnaire avec laquelle — en se conformant cette fois-ci aux principes de l'Évangile — ils subissent tous nos réquisitoires de ces derniers jours. (Vifs applaudissements.)

En vérité, cette maison semble être destinée, par sa fortune, à être le point de cristallisation du Capital tout entier, et à mener *ad absurdum* tout notre vieil ordre social, il ne suffit pas à cette maison de posséder toutes les mines de mercure en Espagne, les mines de diamants du Cap, les plus beaux châteaux et maisons de plaisance de France, les *latifundia* de l'Allemagne et de l'Autriche, non, elle veut encore exproprier notre belle Styrie.

Notre verte Styrie, dont je connais fort bien la situation et à laquelle j'appartiens par ma naissance et mon éducation, sera expropriée sans que l'on se soit aperçu du moindre danger.

Ainsi, dans la Haute-Autriche, le député libéral de Linz a déclaré, lors de la dernière élection complémentaire, que la Haute-Autriche ne connaît pas de question juive. Quinze jours après, le Juif Marcus Hallaender, qui, par ses manœuvres frauduleuses et corruptrices, était en train de ruiner *des vallées entières*, était déféré à la cour d'assises et, Dieu merci, condamné. Les Juifs feront de vous leurs concierges et portiers et vous l'aurez bien mérité, vous qui avez renversé les barrières et qui leur avez livré nos portes et nos verrous. Tout observateur attentif de notre monarchie peut clairement constater qu'elle descend, degré par degré, dans la sphère de ce monde-là. Dans le jeune empire

voisin, qui est notre frère, tout promet un sain avenir viable, tandis que [IX] nous nous mouvons sous un souffle pestilentiel qui permet aux plantes vénéneuses de croître et de s'épancher.

On ne se demande que trop souvent avec indignation où sont nos traditions historiques, où est notre vieil ordre social, déjà si respectable à cause de son ancienneté, traditions que nous pourrions leur opposer comme digue ; que sont devenues nos vieilles et illustres familles aristocratiques, qui de génération en génération étaient les grands témoins de notre histoire ? Une partie dégénérée de cette aristocratie danse cyniquement autour du char de triomphe du nouvel Empereur, l'Empereur du Veau d'or (applaudissements frénétiques), une autre partie de notre aristocratie se drape dans une muette résignation pour justifier les paroles de Goethe : « L'incompréhensible devient ici fait accompli. ». Continuez, continuez dans cette voie, et nous en arriverons bientôt à vendre à l'encan, tout comme en France, les diamants de la Couronne d'Autriche. Arrachez donc les derniers lambeaux de vos vieilles armoiries pour couvrir notre opprobre.

Nul espoir de relèvement ne semble possible pour cette monarchie qui tombe en putréfaction.

Perdu par les mauvais conseils, le prince héritier, l'archiduc Rodolphe, mène une vie honteuse. En plein Reichsrath, un autre député antisémite, Pernerstorfler, a dit tout haut, à propos d'une loi relative aux franchises des étudiants des universités, ce que Vienne racontait tout bas.

« Hé quoi, s'est-il écrié, vous reprochez des excès à notre jeunesse universitaire bourgeoise ! Pourtant vous devez connaître l'histoire de *ce jeune grand seigneur, très haut placé*, qui, à la suite d'une ignoble orgie avec ses compagnons de débauche également haut placés, les a conduits *dans la chambre de sa femme*.

Vous le connaissez tous ce grand seigneur. Et ne connaissez-vous pas cette autre histoire, toujours d'un jeune grand seigneur, *très haut placé*, caracolant à la campagne avec ses amis — tous de rang princier — et voyant arriver un convoi funèbre. Toute cette bande de cavaliers a forcé le convoi de s'arrêter pour qu'ils puissent tous sauter à cheval pardessus le cercueil, ce qui paraissait les amuser. » (Mouvement d'indignation dans toute la salle).

[X]

Cet héritier de la couronne du Saint Empire qui amène des compagnons d'orgie dans la chambre de sa femme, n'avait, remarquez-le, qu'à se conduire à peu près honnêtement, pour être aimé et respecté de ses sujets.

C'est un bon peuple que le peuple autrichien. Au moment des fêtes données pour le mariage de l'archiduc Rodolphe et de la princesse Stéphanie, j'étais justement à Salzbourg, la blanche

et coquette ville qui mire poétiquement dans la Salzbach, en face du sombre Moersberg, ses balcons d'où pendent des vignes vierges d'un rouge éclatant.

Rien de charmant comme l'aspect de la salle, où toutes les classes de la société, unies dans un même amour pour la famille régnante, banquetaient ensemble comme dans la France de nos ancêtres. Officiers, soldats, bourgeois, ouvriers, femmes en toilette élégante, ou en simple robe de toile, sont réunis au Kursaal. Les jeunes filles dansent joyeusement sous le regard des mères enorgueillies. Après chaque valse, danseurs et danseuses passent en se tenant par la main, devant le buste de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche, couronnés de feuillages et placés sous un dais.

Les princes semblent prendre à tâche, aujourd'hui, de faire l'œuvre de la Révolution et de détruire tout sentiment de respect et d'attachement dans les âmes. Au bout de quelques années, l'archiduc Rodolphe délaissait sa femme et vivait publiquement avec une juive nommée Stern, qui accouchait d'un garçon, le jour même où la princesse Stéphanie accouchait d'une fille.

Quoi d'étonnant à ce que les sympathies populaires [XI] soient détournées d'un prince qui affichait ses vices, avec tant de sans-gêne¹ ?

Après Solférino, après Sadowa, l'Empereur François Joseph n'avait rien perdu de l'affection de ses peuples. Dès qu'on vit le souverain prendre le parti des Rothschild, approuver tous leurs coups de Bourse, applaudir à leurs tentatives pour exploiter les travailleurs et pour ruiner l'industrie nationale, afin de s'enrichir davantage, tout fut perdu et les cœurs s'éloignèrent à jamais du chef d'Etat, qui comprenait si mal ses devoirs. « Quoi, disent les bourgeois, vous n'accordez point l'entrée de la Cour à des Chrétiens comme nous, parce que nous n'avons pas dix

¹ Au lieu de remercier Pernerstorffer de lui avoir montré l'indignité de sa conduite, l'archiduc Rodolphe voulut faire assommer l'énergique orateur.

« Hier, 25 février, ont raconté tous les journaux, deux individus se présentèrent chez le député Pernerstorffer demandèrent à lui parler ; dès qu'ils furent seuls avec lui, ils se précipitèrent sur lui et le rouèrent de coups, puis, ils prirent la fuite et purent disparaître sans être inquiétés.

Les blessures de M. Pernerstorffer sont légères.

« La cause de cette agression est évidemment le passage du récent discours de ce député dans lequel il faisait allusion aux scandales de certaines personnalités aristocratiques. »

quartiers de noblesse et vous admettez des gens qui ne sont point de votre religion et qui, il y deux générations, croupissaient encore dans la sordidité des ghettos. Vous laissez votre Koloman Tisza vendre à Israël, à beaux deniers comptants, des honneurs que vous refusez à des familles qui, depuis des siècles, ont loyalement et honnêtement servi la monarchie² ? »

[XII]

Rien de plus sensé, mais rien aussi de plus complètement inutile. Souverains et grands seigneurs ont l'amour du Juif, ils sont envoûtés, ils ont bu le philtre mystérieux, ils aiment ceux qui les raillent, les diffament et les trahissent et n'ont qu'indifférence pour ceux qui les défendent.

Lisez ce simple fait divers³ :

Pendant son passage à Paris, l'archiduchesse Stéphanie s'est rendue au Père-Lachaise, où elle a déposé sur la tombe de Henri Heine une couronne portant cette inscription *L'Impératrice d'Autriche à son poète favori*.

L'impératrice a un culte pour le poète de l'*Intermezzo*. Elle lit quotidiennement ses glorieux poèmes. Dans son enthousiasme, elle fut désireuse de connaître les plus proches parents du poète défunt. Elle alla visiter, à Hambourg, la sœur cadette de Heine, la baronne Embden, qui est la mère de la princesse de La Rocca, et la grand-mère du duc de Perdifumo.

L'Impératrice offrit à la baronne Embden un médaillon entouré de diamants à son chiffre, et à son fils une épingle portant le chiffre impérial en diamants. La souveraine, avant de quitter la baronne Embden, lui promit que la première personne de sa famille qui passerait à Paris irait déposer une couronne sur la tombe de Heine.

Ce fut l'archiduchesse Stéphanie qui exécuta la promesse de l'impératrice, et qui vint offrir le souvenir de la souveraine à la cendre du grand poète.

Ouvrons donc Henri Heine et cherchons ce qui a pu toucher à ce point le coeur de l'Impératrice d'Autriche. Voici justement une pièce qui s'appelle : *Marie-Antoinette*, c'est évidemment cette pièce qui aura ému la souveraine.

[XIII]

² L'Empereur, qui n'est pas un malhonnête homme, mais un esprit faible indignement trompé par ses ministres, a été très affecté de la façon dont il est méprisé maintenant par toutes les classes de la société. A la suite du discours de Pattaï il eut, dit-on, un réveil de pudeur. « Vous me couvrez d'infamie ! » aurait-il dit à Tisza. Tisza, en sortant du cabinet impérial, aurait haussé les épaules et se serait écrié « Les Rothschild m'ont plus payé pour leur tabouret que l'Empereur ne me payerait pour cinquante années de services. Voilà des souverains qu'on a plaisir à servir, ils sont plus puissants que l'Empereur ! »

³ *Gaulois*, 11 septembre 1887.

« Comme les glaces des fenêtres brillent gaiement au château des Tuileries et pourtant, là, reviennent en plein jour les spectres d'autrefois.

Marie Antoinette reparaît dans le pavillon de Flore, le matin, elle tient son lever avec une étiquette sévère.

Dames de cour en toilette. La plupart sont debout, d'autres assises sur des tabourets, en robes de satin ou de brocart d'or, garnies de bijoux et de dentelles.

Leur taille est fine, les jupes à paniers bouffent, et dessous regardent si finement les mignons petits pieds à hauts talons : ah ! si seulement elles avaient des têtes.

Mais pas une n'a la sienne, la reine elle-même n'en a pas, et c'est pourquoi Sa Majesté n'est pas frisée.

Oui, celle qui, avec sa coiffure haute comme une tour, pouvait se comporter si orgueilleusement, la fille de Marie-Thérèse, la petite-fille des Césars allemands.

Il faut maintenant qu'elle revienne sans frisure et sans tête, au milieu de nobles dames non frisées, et sans têtes également.

Voilà les suites de la Révolution et de ses maudites doctrines. Toute la faute est à J.J. Rousseau, à Voltaire et à la guillotine.

Mais, chose étrange ! je crois presque que les pauvres créatures ne s'aperçoivent pas qu'elles sont mortes et qu'elles ont perdu la tête.

Tout ce monde se trémousse absolument comme autrefois : quelle fade importance se donne cette valetaille !

Les révérences sans tête font frissonner et rire tout ensemble.

La première dame d'atours s'incline et présente une chemise de linon, la seconde la tend à la reine, et toutes deux se retirent avec une révérence.

La troisième et la quatrième dame s'inclinent et s'agenouillent devant Sa Majesté pour lui passer ses bas.

Une demoiselle d'honneur arrive et s'incline en apportant le déshabillé du matin, une autre demoiselle s'incline et présente la sous-jupe à la reine.

La grande maîtresse de la cour se tient là, elle rafraîchit avec son éventail sa gorge blanche et, ne pouvant le faire avec la tête, elle sourit avec le derrière...

[XIV]

A travers les tentures des fenêtres, le soleil glisse de curieux regards, mais en apercevant la scène des spectres il recule épouvanté. »

N'est ce pas que, dans ces conditions, cette visite de l'impératrice d'Autriche à la sœur de Henri Heine est encore une jolie note moderne ?

Les défenseurs des antiques monarchies, les fidèles et les respectueux des choses augustes d'autrefois, meurent navrés,

désillusionnés, oubliés, toutes leurs espérances ont été brisées, l'effort de toute leur vie a été stérile, dans un petit appartement, où les meubles montrent la corde, où tout sent la misère décente, le dernier regard de ces vaincus aperçoit la compagne aimée, pauvre vieille qui va rester sans ressources, quelque honnête et gracieuse enfant qui n'aura pas un sou de dot

Jamais princesse impériale ou royale ne montera le rude escalier qui conduit à cette demeure, jamais souveraine ne franchira ce seuil pour dire à cette enfant : « Votre père fut un désintéressé et un brave, il a été le champion obstiné de causes perdues, j'ai lu ses livres et je viens vous remercier au nom des rois. »

La scène change, dès qu'il est question d'une reine qu'on ne peut plus friser parce qu'elle n'a plus de tête et de sa dame d'honneur réduite à faire la révérence avec son derrière... A la sœur d'un tel écrivain, le médaillon au chiffre impérial, au neveu l'épingle enrichie de brillants, au poète mort la couronne... Comme tu rirais dans le tombeau, grand railleur, si déjà tu ne voyais, de temps en temps, apparaître le châtiment sous la forme de trois lourdes colonnes consacrées par Wolff à faire ton panégyrique...

[XV]

Je ne voudrais pas, d'ailleurs, contrarier l'Impératrice d'Autriche, si elle trouve amusant que les révolutionnaires coupent la tête à son fils et à sa bru et que les Juifs composent des vers badins là-dessus.— Cela la regarde plus que moi.

Ce que j'en dis c'est pour le principe.

Je ne fais même aucune difficulté d'avouer que cette ironique *selicha* sur Marie-Antoinette est un chef-d'œuvre d'artistique férocité. Avec quelle grâce atroce ce Juif s'égaye sur le supplice d'une reine ! Comme le poète exquis, le Parisien raffiné, est bien le frère des Youddis crasseux, des Youddis à tire-bouchons de la Gallicie qui, réunis pour quelque meurtre rituel, se regardent en riant tandis que, par la plaie ouverte de la victime, s'échappe, pur et vermeil, le sang chrétien destiné au doux pain du Pourim.

Ce n'est pas le cri brutal du sectionnaire porteur de piques : « A la guillotine l'Autrichienne ! » C'est plus fin, plus sinistre aussi. L'ironie de ce Juif, qui a dix-huit cents ans de fiel recuit sur le cœur, s'épanouit au spectacle de ces trous sanglants, de ces cous de patriciennes dans lesquels la hache a fait une large entaille, à la vue de cette grande dame qui rafraîchit,

avec son éventail, sa gorge blanche qui finit dans une plaie béante.

C'est le Juif, encore une fois, avec cette terrible haine qui ne flamboie pas, et, même assouvie, met à peine un éclair de rapide bonheur dans ces yeux de gazelle mouillée du Sémite, si expressifs et si tristes, c'est l'éternelle parodie, la Messe Noire célébrée, non plus dans la lande au Moyen Age, mais sur des ruines de palais écroulés et de châteaux incendiés, la Messe Noire avec les plaisanteries impies, le signe de la croix de la main gauche, l'Évangile lu à rebours ou posé sur la [XVI] croupe d'une sorcière. C'est Ludovic Halévy choisissant les mythes immortels de la Grèce comme thèmes d'opérettes obscènes, c'est Offenbach prenant un cantique, le mettant à contretemps et en faisant un motif de cancan...

Je la vois
Entre'ouvrant ma tombe
Et sa voix
M'appelle et j'y tombe.
Hélas ! quelle douleur
Remplit mon coeur
De crainte et d'horreur !

Ainsi chantent des êtres au cœur pur, évoquant au fond d'un sanctuaire la vision grandiose et terrible de la Mort et de l'Éternité. Offenbach entend cela, il l'accompagne peut-être comme organiste, il songe immédiatement à travestir et à parodier et il a trouvé le mouvement d'un chœur d'opérette.

Mais rien ne vaut à mes yeux,
Un joli petit bézigue à deux,

Il jette cette charge d'un cantique à travers la caricature d'une légende, la touchante légende de l'épouse persécutée du palatin Syffrid, la douce Geneviève de Brabant qui, victime des calomnies de Golo, vécut dix ans au fond d'une forêt, sous une hutte de branchages.

Avec l'instinct de sa haine pour tout ce qui a inspiré notre respect et notre enthousiasme, avec son besoin de blasphémer, cette race possède incontestablement un don particulier de saisir le côté grotesque de toute chose émouvante et belle. Écrivains et artistes restent marchands de lorgnettes, mais ils vendent des lorgnettes spéciales à verres salis ou bizarres, des verres faits à [XVII] l'image de leur cerveau déséquilibré et, grâce

auxquels, tout sur la terre apparaît difforme, malpropre, incohérent, extravagant et baroque.

En dehors d'une satisfaction mauvaise les Juifs n'éprouvent nulle joie à cette besogne. Quand il écrit ses œuvres les plus folâtres, Halévy a sur sa table le revolver avec lequel Prévost Paradol s'est brûlé la cervelle. Ils obéissent à une sorte d'impulsion irrésistible, à une trépidation maladive qui les empêche de rester tranquilles et de laisser les autres tranquilles. En Roumanie, on aperçoit parfois les synagogues illuminées la nuit : ce sont des Juifs qui s'entraînent pour la conquête des capitales en chantant et en dansant frénétiquement le galop d'*Orphée aux Enfers*.

La race est ainsi ; destinée à finir dans toutes les épilepsies, dans tous les arthritismes, dans toutes les démonies. Le Juif se trémousse comme les malheureux qui sont atteints de la chorée, il se remue sans trêve comme ceux que les dartres démangent, il travaille sans cesse du cerveau comme les gens qui ont la névrose.

Ce que je vous dis là, Charcot vous l'expliquera en d'autres termes : « Les Sémites, dit-il⁴, ont le privilège de présenter à un degré considérable tout ce que peut inventer l'arthritisme, tout ce que peut inventer la névrose et ce serait un travail fort intéressant à faire que d'étudier spécialement les maladies d'une race aussi originale que cette race des Sémites qui a joué un si grand rôle dans le monde depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. »

Charcot a raison et une telle étude serait d'un intérêt considérable. On est tout étonné, en effet, en causant [XVIII] avec des médecins, de voir à quel point les observations des savants sont d'accord avec les constatations des sociologues.

A des époques de dissolution, comme celle que nous traversons, ce ne sont pas les mœurs seulement, les modes d'envisager la vie qui se transforment, ce sont les maladies elles-mêmes qui changent de caractère.

Le rhumatisme, par exemple, a remplacé la goutte qui tend de plus en plus à se cantonner en Angleterre, le diabète, presque inconnu autrefois, augmente chaque année et se traduit par des phénomènes nerveux qu'il ne présentait pas jadis. C'est la lèpre juive cependant qui s'est le plus complètement modifiée. A côté, et souvent en place de manifestations dermatologiques, vous avez aujourd'hui des manifestations nerveuses. Chez beaucoup de Sémites, on peut le dire, la lèpre est remontée au

⁴ Leçons du mardi à la Salpêtrière, 15 novembre 1887.

cerveau. Autrefois ils se contentaient de se gratter, maintenant ils éprouvent le besoin de s'agiter...

Ces gens, toujours en proie à une inquiétude que rien n'apaise, finissent par entraîner les autres dans leur sarabande, par communiquer aux plus paisibles leur mouvement désordonné. Bon gré, mal gré, il faut que l'Europe les suive.

C'est la guerre qui doit liquider tout, décider quel est le peuple le plus malade, désigner celui qui mangera l'autre, comme aux âges primitifs, dans la forêt sauvage, où les plus forts exterminaient les faibles.

Devant le rhéteur républicain en train de vanter les bienfaits de la civilisation et de célébrer 89, qui a inauguré une ère de fraternité et de paix, le Fait se dresse et brutalement, soufflète l'orateur.

Avant 89, la milice prenait 10.000 hommes par an [XIX] en France. Ceux-là seuls étaient soldats qui le voulaient, qui aimaient la guerre et ces petites armées, bonnes à conquérir des lauriers, se livraient à de petites guerres qui ne mettaient jamais en question l'existence même d'une nation.

Aujourd'hui l'effectif total de paix pour l'Europe est de 3.092.000 hommes, l'effectif de guerre de 16 millions d'hommes et les budgets militaires réunis de 3 milliards 500 millions.

Avec les lois nouvelles le pied de guerre sera de 19 millions d'hommes !

Le soufflet du Fait ne trouble pas le rhéteur. Le républicain, en effet, n'est pas un homme pensant, raisonnant, cherchant la vérité et la proclamant, c'est un instrument, un orgue de barbarie jouant des airs de civilisation...

On donne un coup de pied dans l'instrument et il s'arrête un peu, comme après les massacres de 1870, puis le Juif paye le raccommodage de la manivelle légèrement détériorée, et l'orgue recommence à moudre ses airs : 1789, le Progrès, l'amour succédant aux haines des nations...

Parfois le Juif associe ses vers à cette musique et s'écrie, comme Ferdinand Goldschmidt, auteur de *Fiction et réalité* (poésies), qui, d'après les *Archives israélites*, est d'origine viennoise :

Gloire à Quatre-vingt-neuf, l'ère de délivrance,
Souffle purifiant de bénédiction

C'est drôle tout de même que ce soit des Juifs d'Autriche qui viennent glorifier en France la Révolution de 89, alors que, chez nous, tous les êtres libres, qu'ils appartiennent à l'élite in-

telle ou au prolétariat, [XX] sont unanimes à maudire cette Révolution manquée et à déclarer qu'elle ne nous a apporté que le paupérisme, le déshonneur et la ruine.

C'est à nous, qui n'appartenons pas à la corporation des joueurs d'orgue de barbarie, d'interroger l'horizon et de montrer ce que sera la prochaine guerre, la guerre inévitable.

Quand l'heure fatidique de la grande tuerie aura sonné, on verra ces choses :

Mobilisez ! Mobilisez ! Le fluide électrique lancé sur les innombrables fils a porté, jusque dans les coins les plus reculés de la Gaule et de la Germanie, l'ordre terrible qui est un arrêt de mort pour des milliers d'êtres humains. Aux armes ! Aux armes ! ont répondu des millions de poitrines gauloises et germanes.

Quelques heures après, les cavaliers alertes sont en selle et s'élancent des frontières. Sabrez ! Sabrez au galop ! Chargez les uns contre les autres, derniers soldats des combats épiques d'autrefois !

Chargez et sabrez vite !... votre heure sera courte... car, derrière vous, arrivent et s'alignent les fusils et les canons modernes... et la grande Bataille Nouvelle va commencer...

Quelques jours ont suffi.— Les machines rapides attelées aux longs trains de guerre ont entassé, des deux côtés de la frontière, les formidables bataillons et les redoutables canons noirs.

Les Régiments, les Brigades, les Divisions, les Corps d'armée, les Armées, naguère tronçons épars, sont soudés.

Les hommes plient sous le fardeau des cartouches métalliques, les caissons sont bondés de projectiles, les [XXI] chariots regorgent d'outils, de souliers et de vivres. Les ambulances attendent sous la croix de sang des fanions.

Les souffles des hommes et des chevaux font comme le bruit des vagues lointaines. Les vapeurs sorties de ces hommes entassés et de ces bêtes suantes montent et voilent le ciel bleu.

Quelques kilomètres séparent les Gaulois des Germains.

Ce matin, c'est jour de bataille...

Et d'abord, un grand silence : silence fait du recueillement des âmes qui vont bientôt quitter ces corps, silence fait des épouvantes muettes, à la pensée de l'énorme hécatombe, silence fait des prières mentales et secrètes des époux, des pères et des fils !

Tout à coup retentit, lointain et lugubre, le premier coup de canon, et deux millions de soldats répondent par un cri sauvage au sifflement du premier projectile.

En avant ! En avant !

Les musiques guerrières entonnent les Marseillaises nationales, les drapeaux, les étendards, les fanions frémissent, les cœurs battent, les chevaux hennissent, les commandements se croisent et se multiplient, le ciel tremble. Les lignes immenses et profondes s'avancent les unes contre les autres... hommes et bêtes... chairs à canon !

Les batteries se déploient et prennent position.

Les infanteries marchent. On charge les pièces, on charge les armes, on remplit les magasins des fusils.

Six mille mètres séparent les gueules des canons d'acier ! deux mille mètres séparent les pointes des baïonnettes... et déjà la bataille commence.

Un feu terrible s'ouvre, canon contre canon, batterie contre batterie, groupe de batteries contre groupe de batteries.

[XXII]

A six mille mètres ! Pièce, feu !

Les obus fouillent le sol et éclatent, mais, bientôt, chaque pièce a rectifié son tir et trouvé sa distance et la lutte devient intense. Désormais, chaque projectile lancé éclatera, en l'air, au-dessus des têtes et sèmera deux cent cinquante projectiles sur des surfaces couvertes d'hommes.

Hommes et chevaux sont écrasés sous cette pluie de ferrets de plomb. La supériorité restera au pointeur le plus habile et le plus rapide.

Les canons se tuent entre eux, les batteries s'écrasent entre elles, les caissons se vident. L'avantage demeurera ainsi à celui dont le feu ne chôme pas !

Et sous ces ouragans, sous ces tempêtes, les bataillons vont s'aborder.

Deux mille mètres ! Mais déjà les balles de petit calibre, fines, coquettes, argentées, pointues, sifflent et tuent, frappent et traversent, ricochent et brisent, les salves se succèdent et des nappes de balles, denses comme la grêle, rapides comme la foudre, inondent le champ de bataille.

Les canons qui ont tué les canons d'en face, libres alors, attaquent les bataillons.

Ils lancent sur les groupes la brutale pluie de fer et les cadavres jonchent la terre ensanglantée.

Les lignes poussent les lignes, les bataillons poussent les bataillons, les réserves arrivent, et, pourtant, entre les deux armées que les balles et les obus fauchent, s'étend encore une longue bande, large de mille pas, qu'aucun vivant ne peut franchir...

Les munitions s'épuisent... les millions de cartouches et les milliers d'obus couvrent la terre hachée de leurs étuis de cuivre, de leurs tôles déchirées, de leurs éclats [XXIII] tranchants.... et le feu continue toujours... toujours... tant que les caissons vides seront remplacés par d'autres !

Les obus à la mélinite pulvérisent les fermes, les hameaux, les villages, ils démolissent et anéantissent tout ce qui est un abri, un refuge ou un obstacle.

Déjà la moitié des combattants râle et meurt, les blessés et les morts forment comme deux remparts parallèles, épais, distants de mille pas, que les projectiles labourent, que la mitraille met en miettes... et que les vivants ne peuvent franchir !

La bataille continue, acharnée. Mille pas séparent toujours les deux armées.

A qui la Victoire ? A personne...

Et les salves redoublent, et les canons crachent, les unités tournoient dans cet enfer et s'abattent sous la trombe.

Soldats et chefs, pêle-mêle !

Chevaux et canons, pêle mêle !

Drapeaux et étendards, pêle mêle !

Vivants, blessés et morts, pêle mêle

A qui la Victoire ? A personne...

Cependant, l'œil d'un chef, au milieu de ce grand carnage, a vu que les hommes et les munitions manquaient sur un point de la ligne ennemie... au centre... à droite... à gauche... quelque part !

Ce chef a réuni, rapidement, devant ce point faible, des canons chargés, des bataillons frais, des caissons pleins et il a lancé ce torrent à travers les deux digues infranchissables de la zone des morts.

Il a fait un trou dans l'ennemi, il y est entré, tête baissée, pendant que ses escadrons rapides ont balayé les flancs de la colonne d'attaque.

Cette colonne infernale pénètre, comme un coin, dans [XXIV] le cœur de l'armée ennemie, les vivants reprennent courage et tentent un dernier effort.

Les canons tonnent et la colonne marche toujours... semant la moitié de ses hommes... mais avançant.— A son tour,

elle se déploie et ouvre un feu terrible, de tous ses fusils et de tous ses canons.

Les lignes ennemies se rompent et les débris des uns cèdent le terrain aux débris des autres !

A qui la Victoire ?

Le jour baisse, la nuit arrive, les ombres cachent l'horrible charnier. Les vivants, brisés par la fatigue, n'ont plus la force de poursuivre ou de fuir.

Demain ! Demain encore ! Tant qu'il y aura des hommes, des chevaux, des canons, des fusils, des cartouches et des obus !

Ce soir, comptez vos morts et vos vivants !

A qui la Victoire ?

A qui ? à Dieu, peut-être... qui a résolu de faire périr, sous le *Déluge* du fer, tous les fils qui ont oublié la parole du Christ : « Aimez vous les uns les autres ! »

Il me semble qu'il y a un motif d'espérance pour ceux qui auront lu, avec un esprit de penseur et une âme de Français, cette page écrite après une causerie avec des officiers patriotes, sous la dictée, en quelque sorte, d'hommes au cœur ardent, à l'intelligence éveillée, qui méditent sans cesse sur ce que sera la prochaine guerre, sur l'inconnu formidable que contient la première bataille.

Oui, il se trouvera un moment dans la journée où un chef, s'il est jeune surtout, verra ou croira voir, — ce qui revient souvent au même à la guerre, — un point faible chez l'ennemi, il se trouvera un homme qui fera quelque [XXV] chose de lui-même et qui transformera tout à coup un combat qui semble tout scientifique et tout industriel en y introduisant l'élément humain, l'initiative individuelle.

C'est ceci qui doit nous donner à espérer, en nous montrant, qu'en dépit des moyens gigantesques dont dispose l'Allemagne, nous pourrions parfaitement nous présenter sur le premier champ de bataille dans des conditions d'égalité absolue.

La vérité est que la guerre, où rien ne semble maintenant laissé au hasard, est plus que jamais une énigme.

Je me souviens à ce propos d'une conversation avec le général Schmitz.

Le général Schmitz fait partie d'un dîner des Spartiates, où nous nous réunissons tous les quinze jours entre amis pour deviser à cœur ouvert. Que de choses intéressantes nous a dit là notre pauvre et cher Raoul Duval ! J'en appelle à tous ceux qui

étaient les assidus de cette réunion : Goncourt, Uzanne, Jolivet, Boisgobey, Ziem, Dupray.

Mais je vous parlerai une autre fois plus à fond de Raoul Duval je m'en tiens pour le moment au général Schmitz. Retenu par ses occupations, il apparaissait rarement aux Spartiates, et j'avoue que je fus un peu surpris la première fois que je le vis à nos agapes. « Quelle drôle d'idée a ce guerrier, dis-je à mon voisin, de venir au milieu de lettrés, il ne nous dira rien de spirituel et il boira toute la chartreuse ! »

A la fin, l'entretien tomba sur les questions militaires et cet homme, à l'apparence un peu rude, nous ouvrit des perspectives curieuses et mêla à des pensées très hautes des souvenirs qui avaient l'accent vivant des choses vues. Il nous montra combien ce qu'on disait sur ce [XXVI] sujet était forcément faux, puisque, d'ordinaire, ceux qui parlaient de la guerre ne la connaissaient pas, tandis que ceux qui la connaissaient bien n'en parlaient pas.

Surtout il insista sur l'imprévu que contient un combat, sur l'ignorance où étaient eux-mêmes qui y avaient pris part, de ce qui s'était passé dans ce combat. Sans doute Stendhal a indiqué cela pour Waterloo, vu d'un petit coin du champ de bataille, mais le général Schmitz nous l'affirmait pour ceux qui étaient censés diriger l'action et il nous citait l'exemple de la bataille d'Inkerman, à laquelle il assistait comme chef d'état-major de Canrobert. Le matin personne ne se doutait qu'il y aurait bataille et, le soir, le général Canrobert, qui avait été toute la journée au milieu du feu et dont l'uniforme était criblé de grains de plomb, disait au colonel Schmitz : « Eh bien ! Maintenant il va falloir faire un rapport sur ce petit combat. »

Le petit combat était une grande bataille et les morts étaient tellement entassés les uns sur les autres dans un espace restreint qu'on ne se doutait même pas du chiffre des pertes.

La conclusion du général Schmitz, très consolante en résumé, serait rassurante pour nous, si nous avions en temps de guerre un comité de Salut public véritable, si les rapporteurs de la Commission du budget n'étaient pas des industriels qui vendent le secret de nos obus à l'Angleterre, si les Juifs, comme Levassant (Isaias ou Rech) ne donnaient pas des postes de confiance à la frontière à des déserteurs, si, en un mot, nous n'étions pas livrés à l'ennemi par les Francs-Maçons qui occupent toutes les situations importantes.

Dans la plupart des cas l'issue d'une bataille dépend [XXVII] d'un pur hasard et personne n'est en état de diriger une armée qui dépasse 100,000 hommes.

Tolstoï, d'ailleurs, a mis admirablement ce point en lumière.

Chaque bataille, dit-il, celle de Torontino, de Borodino, d'Austerlitz, chaque bataille s'accomplit toujours tout autrement que ses instigateurs ne l'avaient supposé. C'est une condition essentielle de l'art de la guerre.

D'innombrables *forces libres*,— car nulle part l'homme n'est plus libre que pendant la bataille, où il s'agit pour chacun de la vie ou de la mort,— d'innombrables *forces libres* influent sur la direction de la bataille, qui ne peut pas être prévue et qui ne coïncide jamais avec la direction d'une seule force.

Quand plusieurs forces diverses agissent en même temps sur le même corps, la direction dans laquelle ce corps sera poussé ne sera jamais celle d'une de ces forces, mais elle suit la direction de la plus courte moyenne, ce qui se formule dans la mécanique par la diagonale du parallélogramme des forces.

Tous ceux qui, à notre époque, savent encore s'abstraire du mouvement trépidant qui entraîne nos contemporains dans une sorte de danse de crisiaques, méditeront ces simples réflexions avec profit.

Napoléon, qui était peut-être le plus merveilleux cerveau qui ait été logé dans une tête d'homme, a pu diriger ses premières batailles, alors qu'il connaissait la composition des régiments, le tempérament, les qualités spéciales de chaque général. Dès 1808 ou 1809 il a été à la merci de tous les hasards. Qui ne sait qu'à la bataille d'Eylau pas un seul des officiers d'ordonnance envoyés par l'Empereur pour porter ses ordres n'arriva à destination ?

C'est en vain qu'on prétendrait que les télégraphes militaires permettent à des généraux en chef de se [XXVIII] rendre compte instantanément des opérations qui s'accomplissent sur une étendue de plusieurs lieues. Outre que les chances sont égalisées, puisque tout le monde a de ces appareils, la situation est toujours la même, car tous les perfectionnements modernes ne peuvent rien changer à la capacité d'un cerveau humain.

Supposez un général, pas trop vieux, ayant la confiance des soldats et hanté par l'idée fixe de passer, il va à droite au moment où l'on croit qu'il ira à gauche, il déränge les combinaisons, les ennemis croient qu'il a une raison pour faire cela et que ce mouvement correspond à un plan quelconque, ils se troublent... Le général est vainqueur et il sera proclamé *impera-*

tor. Le maréchal de Mac-Mahon n'est certes pas un prodige d'intelligence, il a fait quelque chose comme cela à Magenta et, s'il était mort avant 1870, il aurait laissé la réputation d'un stratège incomparable.

Si le jeu des *forces libres* dont parle Tolstoï rétablit l'égalité entre les combattants qui peuvent obéir à leur inspiration du moment, la situation change lorsqu'il s'agit de l'organisation, de la préparation de la guerre, du soin de mettre des forces présence d'autres forces.

Les Francs-Maçons et les Sémites ont bien la notion de cette évidence, c'est pour cela qu'ils s'efforcent de traquer dans toutes les administrations tous ceux qui tiennent par quelque fibre encore à la famille française d'autrefois pour les remplacer par des Juifs allemands ou fraîchement naturalisés⁵.

⁵ Il est bien entendu qu'un livre comme celui-ci est fait de moitié avec des lecteurs qui comprennent à demi-mot : c'est une étude en commun. Chacun, dans le cercle spécial où il se meut, contrôle l'exactitude de ce que j'avance et constate combien j'ai raison. Obligé de compter avec une magistrature maçonnique et juive, je m'appuie toujours, autant que possible, sur des *faits divers* qui ont figuré dans deux cents ou trois cents journaux.

Parmi les *faits divers* beaucoup sont instructifs comme l'histoire de Bloch et du ministère de la Marine. Flourens et Poubelle ont déclaré que, même après un concours, un Chrétien, qui ne reniait pas sa foi, ne pouvait être admis dans une administration de l'état ; Bloch est admis sans contestation. Dès qu'il est admis, il fait présenter un premier mandat faux de 450 francs, le titulaire véritable arrive quelque temps après et l'on se contente de dire au faussaire : « Vous avez voulu badiner. » Notre Bloch présente un second mandat faux de 800 francs qu'on ne paye pas parce que le titulaire était venu lui-même toucher sa pension trois jours auparavant. « Toujours badin ! » dit-on à Bloch. Bloch, sans se lasser, fabrique un troisième faux, de 2,000 francs cette fois. L'employé se borne à mettre le faux dans son tiroir et l'on dit à Bloch : « Si vous alliez faire un petit tour à Berlin ? »

Bloch consent et part tranquillement pour Berlin, « avec une jeune et jolie fille dont il avait fait sa maîtresse » sans oublier sans doute d'emporter en Allemagne tous les renseignements qu'il a pu se procurer au ministère sur l'état de notre marine. Vous imaginez le tapage que ferait la *Lanterne*, si un Frère des Écoles chrétiennes avait fabriqué un mandat faux de vingt-cinq centimes et si on l'avait traité avec cette indulgence.

Il est vrai que *l'Intransigeant* nous apprend que Bloch appartient à une des principales familles israélites de Paris. C'est absolument comme Allmayer. Tous les voleurs fameux appartiennent aux familles israélites les plus honorables de Paris. On se demande ce que doivent produire les familles qui ne sont pas honorables. Les Juifs ne sont pas embarrassés pour si peu : les Bloch feront comme les Allmayer, et solliciteront l'autorisation de changer de nom. J'espère qu'ils prendront le nom de Montmorency, à

[XXIX]

Ceux-là, ainsi que l'a fait remarquer Jacques de Biez, ne sont plus des « Français de choix », comme Heine, ou même « des naturalisés vaincus », comme Wolff, ils sont « deux fois Français ». C'est par ces paroles mémorables que le maire du IX^e arrondissement, M. Émile Ferry, bien digne de porter un tel nom, saluait la fille du grand rabbin Zadoc Kahn le jour de son mariage civil à la mairie de la rue Drouot.

[XXX]

Quant à nous autres, dont les pères habitaient la terre de France depuis des siècles, nous ne sommes, paraît-il, « Français qu'une fois » et c'est déjà trop pour les envahisseurs. Partout où l'on signale, en quelque place où l'on peut être utile à la Patrie, un Français d'origine, un Chrétien qui, même sans pratiquer, est resté fidèle à la religion de ses ancêtres, le député républicain, agent de la Franc-maçonnerie juive, intervient, dénonce, menace, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à substituer au Français natif un Juif originaire de Hambourg, de Cologne ou de Stuttgart.

Les ouvriers, comme les officiers avec lesquels j'ai causé, voient clairement que le péril est là, ils comprennent admirablement que ce n'est pas l'ennemi qu'on aura par devant qui sera à craindre, mais l'ennemi qu'on laissera par derrière, à Paris : les *Naturalisés* maîtres de nos secrets et les représentants de la Haute Banque cosmopolite guettant d'avance notre défaite pour trafiquer de notre rançon⁶.

l'exemple des Juifs de Hongrie auxquels un décret de M. Tisza a permis de s'emparer des plus beaux noms de la noblesse madgiare.

En tout cas voilà un beau jour ouvert sur l'ordre qui règne dans la comptabilité du ministère de la Marine. Il en est de même partout.

⁶ Le Peuple, quoique mystifié par les journaux, a parfois comme le confus instinct des dangers qui nous menacent et des moyens qu'il faudrait employer pour le salut de la Patrie. En 1792, il se rendit compte de l'importance qu'il y avait pour lui à s'assurer de celui qu'on appelait M. Veto et il avait raison à son point de vue, au point de vue de la Révolution ; beaucoup d'ouvriers intelligents sentent bien que si on laisse échapper M. Milliard, la France est perdue.

Les considérants de la résolution proposée par Chirac et votée d'acclamation dans une réunion publique sont un document instructif pour la science sociale :

« Attendu qu'il est démontré par toute l'Histoire de ce siècle que la guerre est l'œuvre préméditée de la finance internationale qui, par des hécatombes périodiques, applique la formule de Malthus,

« Que, la toute-puissance de la finance internationale a continué à s'affirmer en menaçant les peuples ; que même actuellement, et depuis quel-

[XXXI]

Que sortira-t-il de ce monde débattu entre toutes les Puissances chaotiques ? de cette société livrée à toutes les Anarchies ? Jusqu'ici on ne distingue rien que le Juif, seul debout, vainqueur, ironique et toujours aussi lamentablement triste. La France est son domaine, l'Autriche est à lui et il a bien cru saisir l'Allemagne avec Frédéric III que la foule appelait déjà Cohen I^{er}. Pour le bonheur de ses peuples et pour notre malheur à nous, hélas ! le jeune Empereur semble avoir l'âme d'un vrai souverain et ne pas vouloir abdiquer entre les mains des Rothschild comme l'Empereur François-[XXXII]Joseph et l'archiduc Rodolphe. Mais les ennemis d'Israël et de la Maçonnerie ne vivent guère vieux, et bientôt peut-être, l'Allemagne qui se défend encore un peu du Juif, grâce à son organisation militaire et au

que temps surtout, les excitations les plus graves sont provoquées et exprimées par la *Bourse*,

« Attendu que la finance internationale organise tous les emprunts de guerre et, escompte aux souverains toutes les ressources que les contribuables ne donneraient jamais, sachant qu'il s'agit de leur propre extermination ;

Qu'elle détient tous les moyens d'information par le télégraphe et par les journaux, grâce aux concentrations métalliques qu'elle augmente sans cesse par les opérations de crédit et d'agiotage, qu'elle peut ainsi payer tous les concours, acheter toutes les consciences, et menacer le repos public, comme elle le fit en 1866, époque où elle trompa la France sur les conséquences redoutables de la campagne de Sadowa ;

« Attendu que tous les peuples d'Europe ont le même intérêt de vivre et de travailler en paix, que, par conséquent, ils doivent tendre à paralyser par tous les moyens, les fauteurs de massacres,

« Par ces motifs :

« L'assemblée prend les décisions suivantes, pour être réalisées par voie de pétitionnement ou autrement :

« 1° Les Rothschild, Erlanger, Hirsch, Ephrussi, Bamberger, Camondo, Stern, Cahen d'Anvers, Lebaudy, Soubeyran, Oppenheim, Gunzbourg ;

Membres de la finance internationale et détenant ensemble plus de six milliards de francs, sont placés, dès maintenant, sous la surveillance de la nation ;

« 2° A la première déclaration de guerre, la nation s'assurera de leur personne ;

« 3° Au premier coup de feu tiré leurs maisons seront rasées et leurs biens séquestrés,

« 4° Immédiatement, il sera formé un tribunal populaire qui entendra leurs explications et fera plus ample justice,

« 5° Les pères de famille de tous les pays, les socialistes de tous les États, sont invités à voter une décision semblable, en désignant eux-mêmes les membres de la finance internationale qui résident auprès de leurs gouvernements respectifs. »

recrutement sévère de son corps d'officiers, sera absorbée à son tour.

Les prédictions du *Jeiteles teutonicus*⁷ se trouveront réalisées et nous assisterons au spectacle que nous montre l'artiste visionnaire qui s'est chargé d'illustrer le prophétique opuscule.

Un premier dessin représente le monument d'Arminius dans la forêt de Teutoburg. Le Juif a renversé Arminius et il s'est mis à la place du héros étendu maintenant dans la poussière avec un tronçon d'épée brisé dans la main. L'œuvre néfaste du Juif est achevée, tout est dévasté, tout est conquis et l'Allemagne est devenue une terre de désolation.

C'est alors qu'arrive l'Ours du Nord qui commence à grimper à son tour sur le monument pour en déloger le Juif. Le Juif triomphateur, ainsi qu'il vous l'est montré dans le second dessin, est pris d'une vive appréhension en voyant s'avancer l'Ours qui porte autour de ses flancs robustes le knout destiné au châtiment ; il comprend qu'il est en fort mauvais cas ; déjà le vent de tempête qui souffle autour de lui, lui a enlevé le gibus ailé qu'il arborait si crânement jadis, c'est d'un air fort piteux, qu'il s'efforce de se faire une arme de ce parapluie glorieux que, tout à l'heure, il brandissait d'un air de triomphe. Le fils d'Israël ne se décourage pas cepen[XXXIII]dant et il propose à l'Ours russe de traiter et de partager ensemble l'empire du monde. L'Ours refuse et il dévore le Juif...

Tel est le sens de cette belle allégorie qui nous fait espérer qu'un peuple neuf et jeune, conscient de la destinée qu'il doit accomplir, vengera enfin la race aryenne depuis si longtemps exploitée et foulée aux pieds par le Sémite...

⁷ Jeiteles est le sobriquet populaire du Juif viennois, comme Schmul est le sobriquet du Juif alsacien. Le vrai titre de la brochure serait : *Le Youtre pangermaniste* (Chant des bardes de l'Allemagne judaïsée) par Triboulet II

LA FIN D'UN MONDE

LIVRE PREMIER

L'HÉRITIER

Ceux qui attendent leur tour.— Ce que fut vraiment la Révolution française.
— Les formules acceptées.— La terre aux paysans.— A qui profita la Révolution.— Ce que disait le grand-père de certains conservateurs.— Les souvenirs de village.— Pourquoi l'histoire sociale de la Révolution n'a jamais été écrite.— Les représentants de la Bretagne catholique et monarchiste.— Les Cadoudal.— Un barde.— Les Caradec, les Martin d'Auray et les Lamarzelle.— Biens d'émigrés et biens d'Église.— L'ironie des choses.

Autour du lit de pourpre et de fumier où se meurt cette société en décomposition, le Peuple attend. Bien convaincu que tout sera à lui quelque jour, il est plus gouailleur que violent, moins pressé qu'on ne le croirait ; il montre, au contraire, une certaine patience narquoise— une patience d'héritier...

Sous quelle forme se produira la liquidation ? Que sortira-t-il du chaos au milieu duquel un monde, que l'on connaît trop bien pour admettre qu'il puisse vivre, se heurte à un monde qu'on ne connaît pas encore, qu'on ne voit jusqu'ici qu'à l'état nébuleux ? Quelles sont au fond les chances d'avenir, les doctrines exactes et la valeur pratique des systèmes par lesquels les socialistes prétendent remédier à l'anarchie actuelle ?

[2]

Telle est l'étude que nous nous proposons en commençant cet ouvrage.

Une semblable étude n'est point facile et risque beaucoup de ne plaire à personne.

Plus encore que les socialistes sincères, les conservateurs y trouveront à reprendre. On ne peut imaginer, en effet, les préjugés, les ignorances, les illusions qui règnent dans les classes élevées sur tout ce qui touche aux questions sociales. On ne peut imaginer surtout quelle idée se font de la propriété des gens qui ont assisté à tant d'écroulements et qui se figurent que la propriété, du moins celle qu'ils possèdent, est une institution sacrosainte assurée de résister à tout.

Cette conception de la propriété, ajoutons-le, est toute nouvelle et ne ressemble à rien de ce qui s'est vu dans le passé.

La propriété, ainsi que nous le démontrerons plus loin, n'a jamais été un dogme comme on le croit aujourd'hui ; c'est un des modes d'organisation de la société, un des moyens de remplir la loi primordiale, la loi vitale, la loi d'une existence équitable pour tous, d'assurer le droit de tous les hommes à vivre de leur travail.

Pour l'Église, la propriété individuelle a toujours été une simple délégation d'usufruit dans le régime divin. L'Église a assigné des règles à l'exercice de cette délégation, elle y a attaché des devoirs, elle a veillé soigneusement, en interdisant l'usure et ce que les Pères de l'Église appellent « l'exécrable fécondité de l'argent », à ce que cette propriété ne dépassât pas certaines limites et ne devînt pas envahissante.

Ceux qui, témoins de l'effroyable désordre qui règne partout aujourd'hui, se préoccupent de réorganiser la société sur de nouvelles bases, sur des bases plus rationnelles et plus justes, ne sont donc point des ennemis du repos public qu'il faut tenir à distance comme ces vagabonds armés de gros bâtons et porteurs de longues barbes contre lesquels on fait aboyer les chiens. Il y a parmi eux, sans doute, des égarés, des haineux, des esprits faux, mais le but poursuivi par les [3] socialistes de bonne foi est très noble et leur œuvre est très nécessaire.

Les haussements d'épaules auxquels se livrent les conservateurs bourgeois et les clameurs d'indignation qu'ils poussent, dès qu'on discute le principe de la propriété, sont d'autant plus extraordinaires que la Bourgeoisie vit en grande partie sur la plus monstrueuse, sur la plus brutale, sur la plus sanglante expropriation que le monde ait jamais contemplée. Les bourgeois que le seul mot de *nationalisation* du sol font bondir, oublient que cette *nationalisation* a déjà eu lieu en ce siècle. Seulement, loin de profiter à tous, ce qui n'eût pas excusé les conditions affreuses dans lesquelles elle s'est produite, cette

nationalisation a profité uniquement à la Bourgeoisie, ce qui devrait empêcher les bourgeois de protester si haut.

Il n'y a pas encore cent ans qu'on a appliqué dans la France entière les théories qui, formulées par les Anarchistes d'aujourd'hui, semblent horribles aux plus indulgents. On a mis en prison de bonnes gens qui, pour la plupart, n'étaient même pas nobles, qui ne jouaient aucun rôle politique, parfois des vieillards presque en enfance, des fillettes de seize ans, on les a ajustés sur la planche, on leur a coupé le cou et l'on a pris leurs biens, leurs meubles, leur argenterie, leurs maisons, leurs prés, leurs bois...

Évoquez le souvenir des conquêtes qui ont arraché un peuple de ses foyers pour y introduire de nouveaux venus, vous ne trouverez rien d'aussi complet, d'aussi implacable, d'aussi radical. Cherchez maintenant quelque ouvrage qui vous donne des détails sur cette colossale substitution de ceux qui n'avaient pas, à ceux qui avaient, et vous rencontrerez le néant. C'est à peine si vous recueillerez quelques lignes par-ci par-là.

Rien peut-être n'explique mieux que ce silence l'invisible et presque inconsciente solidarité qui unit les membres d'une même classe. On a écrit sur la Révolution plus de livres [4] qu'Omar n'en a brûlés dans la bibliothèque d'Alexandrie, on a discuté à perte de vue sur les moindres journées de cette époque tragique, sur le temps qu'il faisait au 9 Thermidor et sur le nombre des bouteilles qu'Henriot avait bues, on a recherché si c'était Barbaroux ou Buzot qu'aimait M^{me} Roland, on a disserté sur les mœurs, les discours, la couleur des cheveux des moindres personnages révolutionnaires, on n'a presque rien imprimé sur l'immense mouvement des biens nationaux. La classe lettrée, à peu près tout entière, était indirectement mêlée à cette opération et elle n'en a jamais parlé à fond. Pendant quatre-vingts ans on a fait le silence là-dessus.

Il y a plus, on a accepté comme paroles d'Évangile cette formule à laquelle j'ai cru moi-même : « La Révolution a rendu la terre aux paysans ! » Ceci est absolument faux et les publicistes socialistes, comme les économistes officiels, sont d'accord maintenant pour reconnaître l'inexactitude de cette affirmation. « Letrosne nous apprend, dit Michelet, que lorsque Turgot prit le ministère, le quart du sol appartenait aux laboureurs. » Or,

aujourd'hui, d'après toutes les statistiques, les petits cultivateurs ne possèdent pas le huitième des terres cultivées⁸.

La vérité, écrivent les auteurs de la *Question agraire*, MM. R. Meyer et G. Ardant, la vérité est que la Révolution française n'a ni créé la petite propriété, ni détruit la grande, elle a ruiné des grands propriétaires, mais elle a fait sortir des rangs d'une autre classe sociale des hommes qui ont acquis les anciennes seigneuries ou constitué, à force d'argent, de nouveaux domaines. A la noblesse territoriale a succédé la bourgeoisie foncière. La première n'était investie [5] que du *dominium directum*, la seconde jouit aussi du *dominium utile*. D'ailleurs, aux biens des nobles, celle-ci a ajouté une grande partie des terres de mainmorte, et depuis un siècle elle a encore arrondi sa possession de nombreux champs achetés aux paysans. En l'absence de statistique on peut constater ce dernier fait par de nombreuses observations particulières.

Ainsi la grande propriété occupe aujourd'hui une surface plus grande qu'il y a cent ans, et le droit de ceux il la détiennent a un caractère plus absolu et plus tranché qu'il n'a jamais eu depuis l'époque romaine⁹.

⁸ Voir Chirac : *la Prochaine Révolution* et la *Revue socialiste* du 15 février 1887.

Sur 14 millions de cotes, 61 p. 100, c'est-à-dire 8,600,000, n'embrassent qu'une contenance de 2,574,589 hectares de sol imposable sur 49,388,304 hectares de contenance totale, soit les 5,19 p. 100, tandis que la grande propriété de 50 hectares et au-dessus avec 122,000 cotes englobe près de 18 millions d'hectares, soit plus des 35 p. 100 de territoire national cultivable. Toubreau, dans son *Impôt métrique* et je journal la Terre aux Paysans (rédacteur en chef Maurice, 1885), nous donnent le tableau suivant :

Terres n'appartenant pas à ceux qui les cultivent :	
Bois, forêts, landes, marais, terrains en friche, pacages, pâturages	16 millions d'hectares
Terres cultivées par des métayers	4 millions
Terres cultivées par des fermiers locataires	12 millions
49,000 propriétés de plus de 100 hectares, cultivées, quand elles le sont, par des salariés,	12 millions
Maisons et bâtiments, vergers, pépinières, Jardins	1 million

Total, 45 millions d'hectares à défalquer de 49 millions, reste pour les petits propriétaires cultivateurs, 4 millions d'hectares.

La part des petits cultivateurs serait donc de moins d'un neuvième.

⁹ L'auteur d'un volume d'un haut intérêt, *la Réforme agraire et la misère en France*, M. Fernand Maurice, réfute, presque dans les mêmes termes, la légende de la terre donnée aux paysans par la Révolution :

« Telle qu'elle se présentait avant 89 dit-il, telle nous retrouvons la terre un siècle après. Le tout petit cultivateur a conservé sa chaumière, le jardin qui l'entourait, à cela s'est borné le progrès. Les 3,500,000 autres ouvriers agricoles employés dans les fermes, les parcs, les jardins des riches

[6]

La vente des biens nationaux fut une opération d'agiotage faite par les hommes au pouvoir. Ils achetaient presque au tas les innombrables papiers monnaie de la Révolution : assignats, bons du quart, de trois quarts, des deux tiers, bons d'arrérages, bons de réquisitions et, en échange, ils acquerraient des domaines magnifiques¹⁰.

Dans les villages le Jacobin en vue, tabellion, clerc de procureur ou d'huissier, homme d'affaires, ancien intendant du château était le maître absolu. Le désordre, qui est encore masqué aujourd'hui par quelques apparences, était alors au complet. Ce que Taine a appelé « l'anarchie spontanée » régnait partout. Dès le mois de septembre 1793 il n'y avait plus une autorité en France capable de fournir et de vérifier un compte¹¹.

n'y ont pas même gagné d'avoir une habitation à eux, si misérable que puisse être la bicoque, car il ne faut pas oublier qu'à côté des 3,400,000 petits propriétaires de moins de 5 hectares obligés, pour la plupart, de travailler chez autrui, l'agriculture emploie encore 3,500,000 travailleurs, véritables prolétaires ceux-là, ne possédant que leurs bras pour subvenir à leur existence et à celle de leur famille. Ainsi s'explique l'émigration des ouvriers des campagnes, l'abandon du travail de la terre, émigration qui se chiffre en cinquante années, de 1831 à 1881, par un transport à la ville de 6 millions d'individus. »

La Révolution, cependant, n'aura pas été inutile à tout le monde puisque, d'après M. Fernand Maurice, les Rothschild possèdent 200 mille hectares de terre en France.

¹⁰ Le papier-monnaie était tombé rapidement à 1 p. 100 de sa valeur nominale.

A la fin, le louis était coté deux mille quatre cents livres. « Comment, dit Ramel qui dirigea les Finances sous le Directoire, estimer la masse des biens nationaux, comment supputer le prix qu'on en a retiré lorsqu'on considère les valeurs admises en paiement, les assignats au pair ou au cours, les mandats de la dette publique, les bons de tiers, des deux tiers, du quart, les certificats de liquidation, les ordonnances des ministres, les compensations, etc. ? » (*Des Finances de la République : an IX*)

Ramel évalue les biens nationaux vendus à 16 milliards en France et 3 milliards en Belgique.

¹¹ *Les Finances de l'Ancien Régime et de la Révolution*, par M. René Stourm. M. René Stourm a donné quelques chiffres sur les biens nationaux, mais sans entrer dans les détails vivants. En feuilletant les actes de ventes et en les rapprochant des acquits, on pourrait écrire un travail très intéressant sur ce mouvement presque inconnu, rechercher la destinée des familles qui se sont enrichies grâce à ces moyens. Ce serait une œuvre d'une haute utilité sociale, mais il ne faudrait pas compter dessus pour se pousser dans les Académies.

Les chefs de la bande noire opérèrent ainsi des razzias véritablement formidables.

[7]

Suivez aujourd'hui celle majestueuse avenue de vieux hêtres ou de marronniers qui conduit au château et lui donne d'avance l'aspect grave des choses d'autrefois, franchissez la grille, et vous trouverez au salon quelque brave gentilhomme, quelque élégante patricienne. Les meubles antiques, les crédences, les bahuts surmontés de couronnes héraldiques, se mêlent là aux raffinements du luxe parisien. On lit le *Figaro*, on y apprend, non sans frémir, dans un compte rendu de Chincholle, que les orateurs de l'*Avant-garde* ou de la *Panthère des Batignolles* ont développé leurs théories : « Faire tout sauter, brûler les contrats de propriété, s'installer dans la maison des riches. »

« Quelle horreur ! Les vilains hommes ! s'écrie-t-on en chœur.

Et des charmilles du parc, des bois seigneuriaux, de l'étang qui fut un bien de moines, une voix sort : « Tiens ! grand-père qui parle. »

Il y a moins de cent ans, en effet, le grand-père ou l'arrière-grand-père parlait comme les orateurs de la *Panthère des Batignolles* et agissait comme il parlait.

Il s'appelait Brutus au Scævola, membre influent de la société populaire, administrateur du district, juge au tribunal révolutionnaire, il était un petit Robespierre dans ce coin perdu, loin des routes. Qui eût pu le gêner ? La France était telle qu'on la voit dans une étrange et saisissante gravure populaire : secouée comme par un cataclysme terrestre, sillonnée d'éclairs avec des lueurs d'incendie à l'horizon, des villes qui s'écroulent, des soldats en marche par tous les chemins et partant pour la guerre, pour la guerre qui durera vingt-cinq ans...

[8]

« Quelques jours avant le 18 Brumaire, dit Avenel dans ses *Lundis révolutionnaires*, il y avait près de 100,000 comptes à régler sur les ventes consommées, et quant à l'étendue des fortunes acquises, on peut s'en faire une idée par celle du fournisseur Ouvrard, qui, en 1804, pouvait perdre, sans trop ébranler son crédit, les terres de Preuilly, d'Azay, avec une forêt de 7,000 arpents, les domaines de Châteauneur, Saint-Gratien, de Villandry, Saint Brice, Marly, Luciennes, la moitié de 81 fermes près de Cologne, louées plus de 600,000 francs par an, cinq maisons rue de la Chaussée d'Antin et rue de Provence, une maison place Vendôme, l'hôtel de Montesson, etc.

Propriétaire du Raincy, il l'avait embelli, agrandi, et il y donnait des fêtes à la Louis XIV.

Quoique le fait soit moins général qu'aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques étaient associés dans les maisons de banque. Cambacérès fut quelque temps le chef de contentieux de la maison Ouvrard.

Grand-père s'occupait diligemment de traquer les ci-devant ou les riches « suspectés seulement d'être suspects », ainsi qu'on disait alors.

Parfois, à la demande de ce patriote zélé, la guillotine se transportait, et sur la belle avenue qui est là ou sur la petite place ombragée sur laquelle le seigneur, deux ans avant, faisait danser le soir aux musettes, on guillotina le vieux chevalier de Saint-Louis, et sa compagne en cheveux blancs, et la fillette à peine femme que les paysans aimaient tant jadis.

Puis on mettait aux encans le château, les forêts, les fermes, on vendait tout pour une poignée d'assignats, pour le prix de quelques arbres, et dans le pays terrorisé, nul, vous le pensez bien, n'eût osé surenchérir contre grand-père...

Tout cela se fit très vite, en deux ans. Chacun opéra où il était, prit ce qui était à sa portée, à sa convenance, comme le recommandent les Anarchistes d'aujourd'hui.

En beaucoup d'endroits fonctionnaient des comités, des tribunaux révolutionnaires que le comité de Salut Public de Paris ne connaissait pas. Chaque proconsul employait le moyen qui lui semblait le plus propre à dépouiller le prochain. A Moulins, Fouché faisait exposer les riches sous le couteau de la guillotine jusqu'à ce qu'ils eussent versé ce qu'on leur demandait, il avait ordonné également des expéditions nocturnes pour dévaliser les maisons¹².

D'autres Jacobins détroussaient simplement sur les grands chemins comme Javogues, l'ami de Fouché, et son inséparable Charrey. Après le 9 Thermidor on en lyncha quelques-uns. [9] Dans un champ qui appartient à mon beau-frère, on montre encore l'alizier où fut pendu Charrey ; le souvenir de cet homme était resté très vivant dans le pays et des vieillards se rappelaient parfaitement avoir été dévalisés par lui sur la route.

Ceux qui ne furent pas massacrés dans le premier moment devinrent maires, magistrats, personnages influents, ducs parfois, comme Fouché. Une Juive qui avait épousé un duc

¹² « On se divise en onze bandes. Chaque bande est chargée de visiter et de piller huit à dix maisons. A la tête de chaque bande, un membre du comité et un officier municipal accompagnés de serruriers et de la garde révolutionnaire. On va dans les maisons des détenus ou d'autres particuliers. On force les secrétaires et les armoires dont on ne trouve pas les clefs. On pille l'or et l'argent monnayé. On enlève l'argenterie, les bijoux, les ustensiles de cuivre et beaucoup d'autres effets, couvertures, pendules, voitures, etc. On ne donne point de reconnaissance. On ne constate pas ce qui est emporté. » (*Pièces justificatives*, n° 19. Comte de Martel : *Types révolutionnaires*.)

d'Otrante s'est suicidée, il y a quelques années, et j'ignore s'il y a encore un duc d'Otrante, mais s'il en existe un et qu'il eût l'idée de poser sa candidature dans un grand cercle en même temps que moi, il aurait beaucoup plus de chances d'être admis que moi, dont les parents n'ont jamais fait de mal à personne.

Le membre de ce cercle qui voterait pour le descendant d'un homme qui a fait égorger des milliers de vieillards, de femmes, de fillettes, esquissait une grimace si je lui disais : « Permettez moi de vous présenter un des plus énergiques soldats de la Commune, avec lequel je me suis lié depuis quelques mois. »

Au bout d'un temps très court l'oubli commençait. La propriété s'était déplacée, les hommes s'étaient placés : la Révolution était faite...

Quinze ans après, tout était arrangé comme s'arrangerait, que les conservateurs aveugles le sachent bien, la révolution sociale qui les déposséderait. Le soleil continua à faire mûrir les moissons dans les champs, qui avaient changé de maîtres, et le percepteur remplaça le receveur de tailles qui touchait jadis des impôts moins lourds. On parla quelque temps, à voix basse, dans les chaumières de ces événements singuliers, mais bientôt le paysan lui-même ne voulut plus penser à l'époque qu'il appelait : « Le temps du mauvais papier et de la grande épouvante. »

Il y a vingt ans encore, cependant, qu'on rencontrait parfois quelque vieille paysanne, toute cassée, qui vous montrait [10] un saint de bois qu'elle avait sauvé du bûcher lorsqu'on brûlait les images sacrées au milieu du hameau et qui évoquait en quelques paroles qui semblaient fantastiques, l'aspect d'un petit coin de pays pendant la Terreur.

En causant de la Révolution avec les Goncourt, à propos du volume qu'ils venaient de publier sur Marie-Antoinette, Montalembert regrettait, un peu naïvement, qu'on n'eut pas reconstitué, à l'aide des traditions orales, l'époque de transition, la physionomie de la France provinciale dans les années qui suivirent la Terreur.

Il est trop tard désormais pour un tel livre. Les spoliateurs enterrèrent l'histoire, comme ils avaient enterré leurs plus illustres victimes, dans de la chaux vive...

Les dépossédés eux-mêmes ne songèrent à rien écrire et finirent par vivre en bonne intelligence avec ceux qui les avaient dépouillés.

Je me rappelle un excellent gentilhomme de Bretagne, vrai représentant de race finissante, aimable et courtois au pos-

sible, composant de la musique, exécutant ses armoiries en tapisserie pour orner sa demeure et se livrant à d'interminables parties de piquet avec un descendant de Terroriste qui possédait la majeure partie du domaine de la vieille famille.

Un jour d'hiver, après la partie, en feuilletant, en compagnie de son partenaire habituel, des paperasses qu'un de ses oncles avait rassemblées dans le pays, mon châtelain trouve l'ordre d'exécution de son grand-père signé par le grand-père de celui qui était sous son toit, devant lui... Il devint tout pâle et s'efforça de dissimuler la pièce, pour ne pas faire de peine à son hôte avec lequel il redoubla depuis d'égards et de politesse. Ce sont des races finies, je le répète, elles n'ont plus de sang dans les veines.

Sans doute la Destinée s'appesantit cruellement sur les descendants d'assassins. Autour de certaines demeures, témoins de sacrilèges plus odieux que les autres, il semble que rôdent sans cesse les mauvais génies inspireurs de crimes ou les Fatalités qui, jadis, éloignaient chacun des lieux hantés.

[11]

Ici c'est la vieille abbaye fondée par Archambault de Comboin, le Glandier, qui saccagée en 93 fut vendue à vil prix. Le premier occupant finit mal et le second propriétaire n'eut guère plus de chance, il épousa Marie Cappelle.

Là, à quelques lieues à peine, une abbaye de Chartreux est profanée également.

Tous ceux qui se succèdent là-dedans meurent d'une mort tragique. Le dernier possesseur, qu'on croyait riche, épouse une jeune fille portant un des beaux noms de l'ancienne France, le nom d'une famille ducal qui fut célèbre par un quatrain, il a d'elle deux enfants : un fils et une fille.

Le fils s'engage, est envoyé dans les compagnies de discipline et fusillé quelque temps après, la fille, après une série d'aventures bizarres, finit par épouser l'horloger Pel !

Si des catastrophes, des malheurs extraordinaires ont frappé un grand nombre de familles dont les chefs avaient ramassé leurs titres de propriété dans le panier de son sanglant des échafauds, d'autres ont prospéré, réservés peut-être à des châtiments plus terribles : *re male quaesita non gaudet tertius hæres*.

Peu à peu, les descendants des Brutus et des Scævola en arrivèrent à se persuader qu'ils occupaient le château de père en fils depuis des siècles, ils ajoutèrent à leur nom le nom de la

propriété, ils invitèrent le curé, firent du bien, habillèrent les enfants pauvres pour la première communion.

En certains pays comme la Bretagne ce sont les descendants de Terroristes qui sont maintenant les champions du trône et de l'autel. C'est là un des faits les plus curieux qui se puissent voir.

Nulle part plus que dans ces régions, où tout est immuable, les scènes de la Révolution n'apparaissent plus encore. Dans le grand silence qui enveloppe cette terre il semble entendre toujours une dernière rumeur d'événements terribles et qu'une bataille ou une exécution en masse ait eu lieu là la veille. Sans efforts d'imagination, l'esprit ressuscité cite la Chouannerie, la vie nocturne, le cri de la hulette servant d'appel, le signal donné en passant près d'une chaumière avec un sifflement, la nature elle-même faisant corps avec l'homme qui combat pour son foyer, le prévenant, le protégeant, le cachant...

En marchant le long de la grève, dans la poussière blanche et fine qui conduit à Plouharnel, en traversant Saint-Colomban, un village à demi sauvage perché sur la falaise, où l'on vous montre encore la pierre sur laquelle M^{gr} de Hercé a dit la messe à l'armée royale, on assiste véritablement au drame de Quiberon, comme s'il se passait sous vos yeux.

Au champ des Martyrs, près duquel le Loch roule ses eaux chantantes, il semble voir passer des ombres héroïques dans le murmure des mélèzes et des sapins toujours verts.

Sur tout le pays, autour de la chaumière de Kérleano, plane la figure vaillante de Georges, de ses parents, de ses compagnons. C'est Mercier la Vendée, c'est Julien, le frère de Cadoudal, un barde beau comme le jour. Il avait jeté le fusil et il était revenu travailler aux champs, on l'arrête, au mépris de la foi jurée, tandis qu'il tenait encore le manche de sa charrue, et les gendarmes, qui devaient, lui dirent-ils, le transporter à Auray, le fusillèrent en route... Dans la dernière nuit qu'il passa en prison, il composa un *lied* que les jeunes filles des environs d'Auray chantent encore en souvenir du jeune martyr.

Rien de doux et de touchant comme cette pastorale dans une Iliade, ce *sonnet* *mami* dans lequel le guerrier intrépide, redevenu laboureur, évoque, au fond d'un cachot, tous les souvenirs de la vie des champs. Toute la Chouannerie est là dans sa poésie tendre et forte, âmes d'enfants, cœurs de héros

Et prison p'en don entraet
Et basse los è on taulet
M'en e ma oueit me brer Jozon

[13]- Que n'er hlenan quet mui e son ?

M'en e ma oueit me houer Marie
Que n'er guelan quet drè en ty ?
M'en e ma oueit parken me zad
Ma ven et hai e labourat
M'en e ma oueit roused me zad
E gassent d'er prad de vouitat ?
A peine suis-je entré dans la prison
Qu'on me jette dans un noir cachot
Où est allé mon frère Joseph
Puisque je ne l'entends plus chanter ?
Où est allée ma soeur Marie
Puisque je ne la vois plus dans la maison ?
Que sont devenus les champs de mon père
Que je labourais autrefois ?
Les chevaux de mon père que je menais paître
A la prairie, où sont-ils allés ?

Quel beau plébéien que ce Georges que fait revivre, dans toute sa grandiose simplicité, le livre que vient de publier, son neveu, Georges de Cadoudal ! Il n'a tenu qu'à lui de vivre, d'être colonel dans la première armée de l'Europe, et cet homme au cou sanguin, dans lequel la vie surabonde, se résigne à la mort, il ne veut pas abandonner ses fidèles Bretons. En quels termes il leur parle, dans la cour du Temple, au moment du départ pour la Conciergerie ! « Quand vous ne vous sentirez pas assez forts en vous-mêmes, regardez-moi, songez que je suis avec vous, songez que mon sort sera le vôtre, oui, mes chers enfants, nous ne pouvons pas avoir un sort différent, et c'est là ce qui doit nous encourager, ce qui embellit notre position. Soyez donc doux et indulgents les uns pour les autres, redoublez d'égards, que des chances communes donnent une force nouvelle à vos affections. Point de regards en arrière, nous sommes où nous sommes, nous sommes ce que Dieu a voulu que nous soyons, en mourant faisons des vœux pour que notre Patrie, arra[14]chée au joug qui pèse sur elle, redevienne heureuse sous le sceptre paternel des Bourbons. N'oubliez jamais que cette prison que nous allons quitter est celle d'où Louis XVI ne sortit que pour aller à la mort, que son sublime exemple vous éclaire et vous guide ! »

Dans sa prison ce grand soldat de la France et du Christ faisait dire matin et soir la prière à ses compagnons, il jeûnait les jours prescrits par l'Église, et, le 25 juin 1804, quand le couperet tomba et sépara de ce corps robuste cette grosse tête aux cheveux bouclés, le couperet interrompit les derniers mots de la

Salutation angélique que Georges récitait encore en montant à l'échafaud...

N'est il point vrai que tout cela vous a une surhumaine grandeur et n'est-ce point une singulière idée, pour un pays qui a été le théâtre d'une épopée pareille, que de choisir pour représenter le principe monarchique les descendants de gens qui coupaient les têtes en 93 ?

Quand des Bretons bretonnants me signalèrent ces choix bizarres, je fus surpris, je l'avoue, et presque incrédule. Rien cependant n'est plus exact.

Ambroise-Jacques-Mathieu Caradec, fils de Jacques-François, avocat, demeurant à Vannes, sur la paroisse de Saint-Patern, grand-père de M. Albert-Marie-Ambroise Caradec, avocat, qui représente aujourd'hui à la Chambre la patrie de Cadoudal, n'était point, à la Révolution, parmi les héros accourus à l'appel des recteurs pour défendre les sanctuaires profanés. Il entra, il est vrai, à cette époque, à la cathédrale de Vannes, mais ce fut quand les révolutionnaires y tenaient un simulacre d'assemblée électorale, pour y briguer et y obtenir les fonctions d'*accusateur public* qu'il changea ensuite contre celles de juge au tribunal du district de Vannes.

Président des Amis de la Constitution à Vannes, ce Caradec, peu tendre pour les nobles et les prêtres, ne fut point endormi, après les exécutions, à se saisir des biens qui lui parurent à sa convenance. Si le petit fils est un conservateur [15] ardent, le grand-père était un acquéreur zélé et les membres les plus affamés des groupes anarchistes, ceux du Tocsin, de l'*Aiguille*, du *Glaire*, les *Cœurs de chêne* eux-mêmes, se contenteraient certainement du lopin qu'il s'adjudgea.

Il prit aux Carmélites de Nazareth trois tenues au bourg de Plescop, les moulins à eau de Beudet aux de Robien, et d'innombrables tenues sises à Pontscorff, à Ploërmel, à Mongonet, à Plougoumelen, à Rumenrol, et appartenant aux Jacquelot de Bois-Rouvray, aux Bourgneuf, aux Gicquel du Nedo, aux Lambilly. Il en prit ainsi pour 400,886 francs, qui lui coûtèrent une poignée d'assignats, car vous devinez qu'on ne discutait pas avec M. l'accusateur public, et que les gens qu'on avait guillotiné ou

qui étaient en train de se battre n'étaient pas là pour faire valoir leurs droits¹³.

Le citoyen Guillo (Jean-Vincent), grand-père de M Guillot du Bodan, qui pousserait des cris d'aigle si l'on voulait toucher au principe sacré de la propriété, ne rejoignit pas davantage les Chouans qui tenaient la campagne, mais, profondément affecté, sans doute, de tout ce qui se passait, il se consola du malheur des temps en opérant une véritable razzia de biens d'Église. La métairie, pourpris et bois de Kernipitur appartenant aux Dominicains de Vannes, la métairie de Monsterian aux Carmélites de Nazareth, les marais salants de Pusmain à l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, où Abailard fut prieur¹⁴, tout lui sembla bon et il prit tout.

[16]

Il faut croire que le bisaïeul de Lamarzelle (Alexis-Louis-Julien-Eléonore) était encore plus désolé que les autres de voir son Roi traîné au supplice, les autels renversés, les plus honnêtes gens obligés de fuir, car il acheta à lui seul pour 866,661 francs de biens nationaux, biens d'émigrés et biens d'Église assortis. Il eut, pour quelques vignettes surmontées du bonnet phrygien, les métairies, les moulins à eau, les moulins à vent, les prairies des Champion de Cicé, de la duchesse de Duguesclin, des Mayon de la Lande, des Gueslin de Lavauguyon, des Rohan-Guemené ; il y joignit les taillis, prés, pâtures, maisons, jardins, terres, landes du prieuré de Saint-Martin-de-Josselin, des Chartreux et des Cordeliers d'Auray. Il lui eût été difficile de déboursier beaucoup d'argent pour ces acquisitions, puisque de 1791 à 1805 nous le trouvons employé dans les bureaux du départe-

¹³ Un journal de Bretagne, *le Droit monarchique*, publia, à la date du 1^{er} octobre 1885 la liste complète de ces acquisitions qui tient tout une page du journal.

¹⁴ A côté de familles bourgeoises s'élevant sur la spoliation, on trouve des repentirs touchants, des luttes de conscience émouvantes chez certains acquéreurs de biens d'Église. Un brave homme du nom de Lange s'était laissé aller à acheter à Sarzeau, dans la presqu'île de Rhuys, un couvent de Trinitaires et y était venu habiter là. Toutes les nuits, le malheureux apercevait des revenants sous la forme de moutons blancs qui lui rappelaient l'habit des anciens Trinitaires, il voyait des moutons dans les cours où l'herbe poussait, dans les longs corridors où le vent de la mer s'engouffrait, dans les cellules où de saints religieux avaient si longtemps médité et prié. Plus scrupuleux que les députés du Morbihan, notre homme n'y tint plus, il céda la propriété mal acquise à la congrégation de Picpus, et, le jour même où la vente fut signée, il sentit une paix profonde descendre en lui, il ne vit plus de moutons blancs, il se promena tranquille à travers les ruines et mourut comme un saint dans le vieux couvent.

ment comme chef du bureau des Émigrés et des Biens nationaux, aux appointements de 1,500 puis de 2,100 francs. Sous le premier Empire, il devint maire de Vannes.

Pour mériter cette fortune, les meneurs du parti révolutionnaire dans le Morbihan n'épargnèrent pas leurs soins. Nous avons de la conduite tenue par eux pendant la Terreur un témoignage qui n'est pas douteux,— le leur.

Prieur de la Marne, envoyé en mission à Vannes, jugea à propos de mettre en arrestation Caradec et les autres fonctionnaires du département. Il prétendit « que les pauvres avaient épanché dans son sein leurs chagrins secrets et déposé l'aveu des oppressions dont ils étaient victimes ». Ces pauvres, toujours d'après Prieur de la Marne, « repoussés avec dédain par la morgue administrative et municipale de [17] leurs magistrats, s'étaient adressés à leur représentant pour demander justice¹⁵ ».

La question du ravitaillement, qui joua un si grand rôle dans le Paris du siège, paraît surtout avoir aigri les esprits contre la municipalité de Vannes à une époque où la famine était partout. Les frères et amis trouvaient que leurs administrateurs se ravitaillaient vraiment trop complètement de toutes les façons. « De bons Sans-Culottes m'entourent, dit Prieur, ils m'apprennent qu'ils ont été rejetés des assemblées populaires, de la Société même qui devait ouvrir son sein au peuple et n'exister que par lui, qu'ils ont été la proie de l'agiotage toléré par l'administration, que leurs magistrats ont été eux-mêmes des accapareurs d'argent, que des femmes de municipaux et de receveurs avaient pour une pièce de vingt-quatre sous au marché, ce que ne pouvaient pas avoir pour neuf livres en assignats les femmes de la classe des pauvres. »

Caradec et ses amis affirmèrent, dans un mémoire justificatif¹⁶, qu'ils étaient plus Sans-Culottes encore que leurs ac-

¹⁵ Rapport des opérations faites à Vannes par Prieur (de la Marne), représentant du peuple, avec Marc Antoine Jullien, commissaire du Salut public de la Convention nationale.

¹⁶ Ce *Mémoire justificatif* fut imprimé en 1794 en une brochure de 39 pages, à l'imprimerie J.-M. Galles. Il est aujourd'hui presque introuvable, car les familles ont fait disparaître depuis tous les exemplaires qu'on a pu découvrir. Toutes ces familles touchaient plus ou moins à la Franc-Maçonnerie. Il y a quelques années, un journaliste naïf et plein d'enthousiasme, qui défendait vaillamment la cause légitimiste en Bretagne, vint trouver triomphalement de Mun.— « J'ai entre les mains, dit-il, un document du plus haut intérêt, pour obéir au dernier vœu d'un mourant, un prêtre m'a remis, afin de la publier, la liste complète de tous les Francs-Maçons de Bretagne, désormais on

cu[18]sateurs, ils protestèrent bien haut de leur civisme et revendiquèrent, comme un titre de gloire, la responsabilité d'actes qui étaient tout simplement atroces. C'était eux qui, les premiers, avaient offert une récompense de 60 livres à qui arrêterait un prêtre. « Après la fuite du Tyran ils s'étaient réunis pour prêter ensemble le serment du 10 Août, pour proscrire la Royauté et pour voter la mort de Capet. »

Si le malheureux Louis XVI n'avait pu obtenir de sursis, Caradec et les autres administrateurs se flattaient d'y avoir contribué pour leur part.

Pendant les discussions sur le jugement de Capet, l'administration du département avait écrit, le 11 janvier, à la députation du Morbihan: « Nous craignons que la Convention n'adopte l'avis qui lui a été proposé de renvoyer le jugement de Capet aux assemblées primaires. Ce jugement produirait le plus mauvais effet. Les mauvais citoyens afflueront dans ces assemblées et voudront sauver le Tyran. Que la Convention statue elle-même, le renvoi au peuple ne peut que compromettre la sûreté publique et tendre à sauver un monstre coupable de la mort de tant de bons citoyens. » Et l'administration était en cela l'interprète des autres autorités constituées et de tous les patriotes du département. Bientôt après et, avant que le jugement fût connu, les autorités constituées et les patriotes de Vannes appelés au sein de l'administration votèrent en séance publique la mort du Tyran par une adresse qui fut lue et applaudie dans la Convention.

[19]

combattrà à armes loyales et nous saurons ceux qui sont pour l'Église et ceux qui sont contre elle. Diable ! dit de Mun, qui a le sentiment des situations, cela demande réflexion. Il faut réunir la députation du département. »

La députation fut convoquée à l'hôtel de France, et le journaliste, qui s'attendait à être couvert de fleurs, vit avec étonnement les figures s'allonger. Caradec avoua qu'il n'était pas sans attaches avec la Franc-Maçonnerie et Lorois, le frère du député actuel, rouge comme une mariée, prit à part notre confrère et lui confessa qu'il était lowton et qu'il avait fait partie d'une loge de Vannes. La liste, bien entendu, ne fut jamais publiée.

Sur la liste des Francs-Maçons de Vannes, en 1816, figure Alexis-Louis-Julien-Eléonore de La Marzelle « : M., ex-maire de Vannes, membre du collège électoral du département.

Le règlement particulier de la R.^o. L.^o. Saint Jean, dûment constituée à l'or.^o. de Vannes, sous le titre distinctif de *la Philanthropie et les arts*, publié à Vannes en 1816, renferme « un tableau des officiers dignitaires et membres » de cette loge à cette époque. Dans ce tableau, on lit : « Caradec (Ambroise-Jacques-Mathurin) Aum.^o. hosp.^o. ; S. P. R. C., *ex-conseiller de préfecture et membre du conseil électoral du département*. » Notre homme était donc un des dignitaires de cette loge : Aumônier hospitalier et de plus Souverain Prince Rose Croix.

Au bas de ce *Mémoire justificatif* on trouve les noms portés par trois des représentants actuels du Morbihan : Caradec, du Bodan, Martin¹⁷.

N'est-ce pas joli ce spectacle pour qui sait tout voir avec un regard indépendant et légèrement sceptique vis-à-vis de ce qui est exclusivement humain ?

Le Celte, cet éternel malchanceux de l'histoire, a versé inutilement son sang une fois de plus et on lui a enlevé jusqu'à la poésie de son sacrifice. Les Jacobins ne se sont pas contentés de se mettre dans la propriété de ceux qu'ils égorgaient, ils se sont mis encore dans leur légende¹⁸.

Oh ! la mystification des choses, le démenti railleur donné par les faits à certaines attitudes et, que de fois, sans se perdre en colères vaines, on se prend à répéter l'invocation que Proudhon adressait à la déesse Ironie, à l'Ironie libératrice, à la fin de sa *Confession d'un révolutionnaire*, écrite à Sainte-Pélagie.

Ironie, vraie liberté ! C'est toi qui me délivres de l'ambition du pouvoir, de la servitude des partis, du respect de la routine, du pédantisme de la science, de l'admiration des grands personnages, des mystifications de la politique, du fanatisme des réformateurs, de la superstition de ce grand univers et de l'adoration de moi-même. Tu te révélas jadis au Sage sur le trône quand il s'écria, à la vue de ce monde où il figurait comme un demi-dieu : *Vanité des vanités* ! Tu [20] fus le démon familier du philosophe quand il démasqua du même coup et le dogmatiste, et le sophiste, et l'hypocrite, et l'athée, et l'épicurien, et le cynique, tu consolais le Juste expirant quand il pria sur la croix pour ses bourreaux « Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Ironie ! Ironie !

O Bretons à cheveux longs, quand vous tombiez au coin des haies et que vous jonchiez les landes de vos cadavres et que

¹⁷ Le grand-père du député actuel, Martin (d'Auray), Jacques-Louis Martin, était originaire de Caen. Il fut un des fondateurs de la *Société des Amis de la Constitution* à Auray, et, à la séance du 4 janvier 1793, il fut même élu pour y remplir les fonctions de secrétaire suppléant.

Président du directoire du district d'Auray (1792-1793), il fut destitué en octobre 1793 par Prieur de la Marne, mais non incarcéré comme les administrateurs de Vannes. Le 8 septembre 1794, il signa son adhésion au *Mémoire justificatif*, et cette adhésion est publiée à la suite de ce *Mémoire*. Il mourut à Auray le 5 mars 1797.

¹⁸ M. de Lamarzelle s'écriait, sans rire, à un congrès catholique de Nantes : « Nos pères ont lutté comme des héros et le souvenir de leurs exploits est toujours vivant. »

vos mères et vos sœurs tendaient le cou au rasoir national, qui vous eût dit que la Chouannerie serait personnifiée à la Chambre par les fils de ceux qui tenaient le rasoir !

O, vieux prêtres au cœur ingénu qui marchiez auprès des gars de vos paroisses pour les reconforter dans les batailles, qui vous eût dit que la catholique Bretagne enverrait un jour des lowtons au Parlement de Paris¹⁹. O George ! Qui vous eût dit [21] que les héritiers de votre épopée seraient les descendants de ceux qui écrivaient à la Convention : « Pas d'appel et pas de sursis ! » alors que le pauvre Capet, songeant, dans la tour du Temple, que les siens avaient fait la France, que la France et les Bourbons étaient liés depuis des siècles comme la chair et le sang, s'obstinait à en appeler au peuple et à lui demander s'il était vrai qu'il voulût la mort de l'innocent !

¹⁹ Il paraît que la responsabilité de ces choix bizarres revient en partie à M. de Lambilly, grand électeur dans le département et qui, sans être un mauvais homme, est très vaniteux, très accessible aux intrigants et très facile à mener quand on sait le prendre.

Aux élections de 1885 ces antécédents furent rappelés, et, pour recommander des députés dans le pays qui a pris part à la Guerre des géants, on osa dire que les pères de ces étranges candidats étaient excusables parce qu'ils avaient eu une peur effroyable.

M. de Rorthays, ancien préfet du Morbihan, devenu journaliste, publia à cette occasion un très éloquent article.

« Non, mille fois non, s'écria-t-il, nous n'avons jamais admis, nous n'admettrons jamais qu'avoir été affolé par la Terreur et avoir hurlé avec les loups pour ne pas être dévoré par eux, puisse être invoqué comme une excuse à la décharge de ceux qui se sont associés aux crimes de 1793. Pour ma part, je le déclare hautement, s'il me fallait choisir, je préférerais encore le sectaire au lâche. »

A propos d'une magistrale étude sur Quiberon publiée dans la *Revue des Deux-Mondes* par notre pauvre et cher ami, Albert Duruy, M. de Rorthays qui avait eu un des siens fusillé par les soldats de la Convention, au mépris de la capitulation, se trouva amené à constater que Lanjuinais, l'aïeul d'un autre député du Morbihan, avait eu une responsabilité indirecte dans le massacre en épouvantant M^{me} Tallien des accusations de modérantisme portées contre son mari. Le fait est tout au long rapporté, d'après le témoignage formel de Rouget de l'Isle, dans un volume d'Alfred Nettement : *Quiberon : souvenir de Morbihan*.

Sans doute, dans cette circonstance, Lanjuinais fut plus maladroit que méchant, mais avouez que, pour un pays profondément royaliste et chrétien, le Morbihan n'a pas de chances de n'avoir pour représentants, en dehors de M. Albert de Mun et du prince de Léon, que des descendants de gens qui, volontairement ou non, ont toujours fait égorger les défenseurs de l'Église et de la Royauté.

LIVRE DEUXIÈME

LE RÈGNE DE LA BOURGEOISIE

Le rôle du Peuple dans la Révolution.— La Révolution aboutit effectivement à l'oppression du Peuple par la Bourgeoisie.— Les protestations du premier moment.— Le martyrologe des ouvriers.— La Bourgeoisie s'installe.— Comment l'Église comprenait la loi du travail.— Le Droit à la paresse, de M. Paul Lafargue.— L'exploitation industrielle.— La concurrence effrénée.— Les amours à bon marché.— Comment finit Mimi Pinson.— La Bourgeoisie, après avoir exploité le Peuple, est dépouillée à son tour par le Juif.— La disparition du petit bourgeois.— La décadence de la Bourgeoisie.— La jeunesse des écoles.— Vive Ferry et les tripoteurs !

Qui ne connaît la fable allemande ? Un loup et un renard ont pris une poule et conviennent de ne la manger que le demain matin. Le loup s'endort, le renard mange la poule, barbouille le museau du loup des plumes et fait des ordures à côté de lui.

Quand le loup s'éveille, le renard l'accable de reproches pour avoir mangé la poule.

— Comment ! C'est moi qui ai mangé la poule ?

— Oserais-tu le nier ? Tu as encore de ses plumes à ton museau et tes ordures te dénoncent suffisamment.

La scène s'est passée à peu près de la même façon pour l'histoire de la Révolution.

La Bourgeoisie barbouilla le Peuple de la boue sanglante de la Terreur et lui affirma que c'était lui qui avait tout fait.

Ce n'était pas plus vrai que la légende de la terre donnée aux paysans par la Révolution. Les hommes, habillés en femmes de la Halle que Choderlos de Laclos, l'agent du [24] duc d'Orléans, lança sur Versailles en octobre, les porteurs de piques, les sectionnaires, les Sans-Culottes actifs qui formaient l'armée terroriste ne furent jamais plus de 2 à 3,000 en France et ils se recrutèrent beaucoup plus dans les rangs des déclassés et des mal-fauteurs que dans les rangs du Peuple.

Le vrai peuple, sans se rendre bien compte de l'opération, sentit parfaitement qu'on lui jouait un tour et qu'on lui escamotait quelque chose.

Au moment où l'on abolissait définitivement les corporations, la classe laborieuse fit entendre une protestation formidable. Le 10 juin 1790 cinq mille cordonniers se réunissent aux Champs-Élysées, les charpentiers se groupent autour de l'Archevêché. Les maçons, les couvreurs, les typographes se rassemblent sur d'autres points de la capitale.

Le maire, Bailly, qui fut si justement guillotiné pour avoir fait tirer sur le Peuple dès qu'il fut au pouvoir, après l'avoir excité à l'insurrection quand il n'était pas au pouvoir, répond comme on essaye de répondre aujourd'hui, par la Déclaration des droits de l'homme : « Comme hommes vous avez tous les droits, surtout le droit de mourir de faim. »

« Tous les hommes, dit Bailly, sont égaux en droits, mais ils ne le seront jamais en facultés, en talent et en moyens. »

Puis le bon apôtre ajoute « Une coalition d'ouvriers pour porter le salaire de leurs journées à des prix uniformes, forcer ceux du même état à se soumettre à leur fixation, serait contraire à leurs vrais intérêts, elle serait de plus une violation à la loi, l'anéantissement de l'ordre public, une atteinte portée à l'intérêt général. »

C'est la même parade bourgeoise qui sert toujours et qui n'est pas encore usée après cent ans.

Les ouvriers ne se découragent pas. Des délégués nommés par toutes les corporations adressent une pétition à l'Assemblée nationale.

Le comité des patentes est chargé de l'examen. Il conclut au rejet. Chapelier, qui fut guillotiné comme Bailly, vient [25] déclarer à la tribune que les réunions d'ouvriers sont inconstitutionnelles, puisqu'il n'y a plus de corporations dans l'État et qu'il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général.

L'Assemblée rend un décret conforme à cette motion.

Les artisans reviennent à la charge : quelques-uns de leurs mandataires se présentent le 29 juin à la barre de l'Assemblée, et le président Barnave, qui fut guillotiné, lui aussi, avec tant de justice, leur répond par ces consolantes paroles :

« L'Assemblée a par ses travaux des droits à votre confiance, Elle ne perdra pas de vue ce qui peut consolider une constitution qui a pour base les Droits de l'homme et pour but la félicité publique.

« L'Assemblée nationale prendra en considération l'objet de vos demandes, elle vous a écoutés avec intérêt, et vous invite, si vos intérêts le permettent, à assister à la séance. »

Aujourd'hui, nous avons marché. On n'inviterait pas des députations ouvrières à assister à la séance, les places dans les tribunes sont prises par les mondaines et les demi-mondaines qui viennent voir les jeunes législateurs faisant des effets de torse. Si le peuple manifestait l'intention d'apporter ses réclamations à la barre de l'Assemblée, un Gragnon voleur de dossiers, ou un Lozé quelconque se tiendrait en permanence, dès midi, devant les grilles du palais Bourbon et dirait à un moment donné à quelque officier de paix : « Chargez la foule et barrez le pont ! » Pendant ce temps, les représentants de la gauche, qui léchaient la veille la botte éculée des prolétaires pour être députés, riraient de bon coeur à l'abri des artichauts de fer plantés par Madier de Montjau.

Loin de faire quelque chose pour les ouvriers, la Bourgeoisie leur enleva donc prestement le droit sacré dont ils étaient en possession depuis des siècles : le droit de se réunir pour discuter leurs intérêts, de s'entendre pour opposer la force collective à la force du capital, elle mit ceux qui n'avaient rien à la merci de ceux qui avaient quelque chose.

[26]

Un arrêté du comité de Salut public du deuxième jour de prairial an II, portait que les ouvriers et les journaliers qui se coaliseraient pour demander une augmentation de salaire seraient traduits au Tribunal révolutionnaire.

Sous une forme adoucie, cette législation resta en vigueur et ce n'est que grâce à l'initiative de Napoléon III que le droit de coalition et de grève fut reconnu aux travailleurs.

Ceci explique que le Peuple, dans les villes comme dans les campagnes, ait été presque tout entier hostile à la Révolution²⁰.

²⁰ La guillotine, chacun le sait, tua plus d'hommes du peuple que de nobles. Sur 12,000 condamnés à mort, dont on a relevé la qualité et la profession, on en compte 7,545 appartenant au peuple, paysans, laboureurs, ouvriers, domestiques.

La Restauration, qui ne se rattacha par aucun point aux traditions de l'ancienne France, ne fit jamais rien, je l'ai constaté déjà, pour honorer ces martyrs, ce n'est que de nos jours qu'on a pensé à eux. Un vaillant journal, *la Corporation*, a publié sous ce titre le *Martyrologe des ouvriers* une liste encore incomplète, mais qui est un premier hommage rendu à ces humbles victimes.

Ce ne fut que beaucoup plus tard, quand les vieux furent morts, que la Bourgeoisie, grâce à la presse et à la puissance de l'imprimé, parvint à persuader au Peuple que la Révolution était son ouvrage. Le Peuple, alors, se crut obligé de continuer ce qu'il s'imaginait avoir fait et la Bourgeoisie n'eut qu'à lancer les faubourgs dans la rue dès qu'elle eut une ambition à satisfaire, une rancune à assouvir, une envie à réaliser, des portefeuilles ou des places à conquérir. C'est ainsi que, par un aveuglement singulier, les prolétaires travaillèrent à assurer de leurs propres mains à la Bourgeoisie, dans toute sa plénitude, le pouvoir politique dont la Bourgeoisie se hâta de se servir contre ceux qui le lui avaient donné.

Les masses populaires ne prirent part à la Révolution que par leur côté sacrificiel, elles se firent tuer sur tous les champs de bataille de l'Europe pour une œuvre qui n'était point la leur et dont elles ne tirèrent aucun avantage. Quand ceux qui avaient échappé à tous les Périls, promené le drapeau [27] français des bords du Nil aux bords du Niemen, de Vienne à Madrid, des Pyramides au Kremlin, revinrent éclopés et fourbus, la Bourgeoisie ne s'occupa pas d'eux. On acheta un nez d'argent à ceux qui avaient perdu le leur à la Bérézina ou ailleurs et on les envoya au Champ d'Asile....

La Bourgeoisie victorieuse organisa très habilement sa conquête. Le caractère dominant de son établissement fut une sorte d'hypocrisie janséniste, protestante, franc-maçonnique, phraseuse et déclamatoire qu'on appela le libéralisme, on eût démêlé là-dessous, en y regardant de près, la rouerie, la verve malicieuse, la cupidité narquoise qui inspirent les personnages de *Pathelin* et du *Roman du Renard*.

Un des derniers actes de la Convention fut d'abolir la confiscation. « Ce débris des barbaries d'autrefois, » comme vous diront les Manuels rédigés par des fils d'acheteurs de biens nationaux, était en réalité une mesure d'une haute moralité. C'était elle qui contribuait à donner à la propriété son caractère de fonction sociale. Dès qu'un homme avait trahi ses devoirs, il était indigne d'exercer sa fonction de riche, il était dégradé déclaré déchu²¹. La Bourgeoisie tenait à bien marquer, au contraire, le caractère absolu, imprescriptible, indélébile que

²¹ Auguste Comte, dans son *Système de politique positive*, a bien discerné la signification qu'avait la confiscation au point de vue social.

devait avoir la propriété dès qu'elle était passée entre ses mains. C'était sa façon à elle de clore la Révolution.

Claudite jam ripas, pueri, sat prata biberunt.

« Fermez les barrières ! Les prés de nobles, de religieux, d'anciens riches ont été suffisamment arrosés, grâce à nous, du sang de leurs propriétaires, ils sont bien à nous, il n'y a plus à revenir sur la question. Nous avons solennellement brûlé, en haine du Fanatisme et de l'Aristocrate, les titres des anciens possesseurs, les seuls vrais titres sont ceux [28] que nous avons, en vertu du nouveau Code, chez les nouveaux notaires. »

C'est exactement, je le répète, le plan que m'ont développé les Anarchistes avec lesquels j'ai causé. « Une fois que nous serons installés, nous, nos femmes et nos petits, dans les hôtels et les maisons des beaux quartiers et que nous aurons incendié tous les greffes, toutes les études, toutes les administrations publiques, bien malin sera celui qui pourra nous déloger. »

Est-ce par politesse pour moi, mais beaucoup m'ont déclaré qu'ils n'en voulaient pas particulièrement aux églises et qu'ils ne mettraient le feu qu'aux registres de baptême qui peuvent servir à reconstituer des états civils.

Le fait est qu'on ne délogea pas les Anarchistes de 93. La Restauration leur donna l'investiture définitive des biens volés avec le milliard des Emigrés.

En peu de temps, les propriétés, à l'abri désormais de toute revendication, gagnèrent 50 p. 100 de valeur. C'était la masse de ceux qui n'avaient rien, qui assuraient à ceux qui s'étaient nantis la paisible possession de leurs vols, et la Bourgeoisie, qui, seule, profitait de la mesure, trouvait encore moyen de passer pour libérale en protestant contre la loi dont elle bénéficiait. C'est là que se retrouvait la pointe de malice vulpine qui perce chez tous les personnages bourgeois des anciens fabliaux.

La Bourgeoisie avait d'ailleurs, fait passer sur la collectivité toutes les charges dont étaient grevées autrefois les propriétés qu'elle avait acquises pour quelques chiffons de papier. Le traitement du clergé, l'assistance publique, l'instruction primaire, tous les services auxquels pourvoyaient jadis les propriétés vendues pendant la Révolution retombaient sur le plus grand nombre, et les acheteurs de biens nationaux avaient les domaines, tandis que l'Etat prenait pour lui les obligations, c'est-à-dire les mettait sur le dos de tous les citoyens.

Mercier a très nettement exposé ce point à l'article *Gaucherie* de cette curieuse *Néologie*, où il traite pêle-mêle les [29] questions de grammaire, d'histoire et d'économie politique.

L'Assemblée constituante, dit-il, a donné aux propriétaires 60 millions de dîmes qui appartenaient partie à la nation, partie à la pauvreté, et elle a fini (afin de venir au secours des hôpitaux) par demander 51,500,000 livres aux pauvres dont le travail, en dernière analyse, paye et solde tout. Une pareille décision était-elle fondée sur la nature, sur la justice, sur l'humanité ? Non, cette insigne gaucherie vaut à elle seule toutes celles qui ont été commises depuis²².

De ce jour était constituée cette forme nouvelle de la propriété qu'on peut appeler le *propriétariat*, propriété impie, égoïste, jouisseuse, qui ne reconnaît pas de devoirs et qui, en revanche, est implacable quand il s'agit de faire valoir ses droits.

Après avoir constitué la propriété sur des bases tout à fait nouvelles, la Bourgeoisie organisa le travail à sa façon.

Le travail est la loi nécessaire de toute société humaine, la punition de l'homme déchu, mais, dans le châtement même, Dieu reste miséricordieux, à côté du juge qui punit il y a le père qui frappe doucement. La loi divine n'est pas une loi d'airain.

La parole de Dieu, d'ailleurs, est formelle.

Dieu dit à l'homme :

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Il ne dit pas à l'homme :

« Tu gagneras par ton travail non seulement le pain, mais [30 les plaisirs, les débauches, le luxe, les voitures, les équipages de chasse des Schneider, des Halphen, des Manier. »

Il dit à l'homme : « Tu sueras, » ce qui, après tout, est supportable, mais il ne lui dit pas : « Tu vivras enfermé dans une atmosphère meurtrière, tu épuiseras les forces de ton corps, tu videras tes moelles et tu brûleras ton sang pour produire du sucre ou de la cotonnade. »

²² M. Coquille a montré à merveille ce que c'était que la dîme. La dîme n'était pas une portion du revenu du propriétaire, c'était une part du droit de propriété. Le sol qui la supportait n'était au propriétaire que pour les neuf dixièmes, il n'avait été acheté et transmis qu'à la condition qu'un dixième des revenus en nature fût réservé à un autre propriétaire. Sieyès a démontré, dans une brochure célèbre, qu'en abolissant la dîme, la Révolution française faisait à tous les propriétaires un cadeau équivalent au dixième de la valeur totale de leur propriété. Il eût été du plus simple bon sens que l'État s'attribuât la propriété des dîmes plutôt que de les livrer sans compensation à ceux qui n'y avaient aucun droit.

Notre bonne et sainte mère l'Église, chargée par Notre Seigneur Jésus-Christ d'être une Providence visible sur la terre et d'organiser tout pour le mieux, avait encore, tant qu'elle l'avait pu, adouci dans la pratique l'exécution de la loi de Dieu. Suave conductrice des âmes en même temps que ménagère vigilante pour les choses temporelles, elle n'aurait jamais permis que le travail prit le caractère d'odieuse et barbare exploitation qu'il a aujourd'hui. Elle ne cherchait que des occasions de donner des vacances, des congés, elle avait d'abord ses 52 dimanches, puis les fêtes chômées, puis les pèlerinages²³. On allait au tombeau de saint Germain, de saint Loup, de saint Hubert selon le pays, on buvait sur l'autel le vin de Saint-Rémy, qui rend les [31] femmes fécondes et, comme c'est l'usage encore aujourd'hui en Auvergne, on dansait un peu à l'auberge ou dans la prairie après le pèlerinage. Le mari, en rentrant, s'esbattait honnêtement avec sa femme et lui faisait de beaux enfants.

L'Église disait : « Tous mes fils sont-ils sages ? Sont-ils heureux ? » Et pensait, non sans raison, que c'était l'essentiel et qu'il y aurait toujours assez de grègues pour couvrir les *pudenda* du pauvre monde, assez de chaperons pour abriter les têtes, assez de marmites pour faire cuire la soupe....

On n'avait pas encore inventé cette concurrence insensée qui pousse les gens à s'agiter comme s'ils avaient la danse de Saint-Guy. L'organisation d'alors avait simplement pour but de faire vivre chacun le mieux possible et chacun était tenu de prêter une aide fraternelle au voisin au lieu de le combattre et d'avilir ainsi la main-d'œuvre.

²³ « Sous l'ancien régime, dit M. Paul Lafargue, les lois de l'Église garantissaient au travailleur 90 jours de repos (52 dimanches et 32 jours fériés) pendant lesquels il était strictement défendu de travailler. C'était le grand crime du Catholicisme, la cause principale de l'irrégion de la Bourgeoisie industrielle et commerçante. Sous la Révolution, dès qu'elle fut maîtresse, elle abolit les jours fériés et remplaça la semaine de sept jours par celle de dix, afin que le peuple n'eût plus qu'un jour de repos sur dix. Elle affranchit les ouvriers du joug de l'Église pour mieux les soumettre au joug du travail. »

« La haine contre les jours fériés n'apparaît que lorsque la moderne bourgeoisie industrielle et commerçante prend corps, entre les XV^e et XVI^e siècles. Henri IV demanda leur réduction au pape, il refusa parce que « une des hérésies qui courent le jourd'hui est touchant les fêtes » (*Lettres du cardinal d'Ossat*). Mais, en 1666, Péréfixe, archevêque de Paris, en supprima dix-sept dans son diocèse. Le Protestantisme, qui était la religion chrétienne, accommodée aux nouveaux besoins industriels et commerciaux de la Bourgeoisie, fut moins soucieux du repos populaire : il détrôna au ciel les saints pour abolir sur terre leurs fêtes. »

Quiconque est meusnier, dit le *Règlement des corporations*, soit mestres, soit vallès (ouvrier), il convient qu'il jure sur sains (sur les reliques des saints) qu'il gardera les bons us et les bones costumes, et que se aucuns des voisins a mestier (besoin) de lui, soit de jour soit de nuit, que a son pooir (pouvoir) li aidera et se il n'i vient se seroit parjure.

Quand on avait besoin d'aide, on allait frapper à la porte à côté.

Tout maître, dit le *Règlement des mégissiers*, avant au moins 3 ouvriers, est tenu d'en prêter à son confrère « ayant besongne hastive et nécessaire, pour lui aider à parfaire ycelle ».

Il en était de même quand on n'avait pas de travail. Les tailleurs décident qu'un lieu spécial sera désigné où les maîtres sans ouvrage se trouveront pour en faire part à ceux qui en auront trop, afin qu'ils puissent tous être occupés et gagner leur vie.

Lorsqu'un maître brodeur avait soumissionné une fourniture importante, il était tenu de partager avec les autres maîtres, de leur donner à exécuter une partie de la commande au prix que lui-même avait accepté.

[32]

La Bourgeoisie changea tout cela, ne se croyant liée par aucune obligation morale envers ceux dont elle utilisait les forces, elle imagina le travail sans repos, sans trêve, le travail qui ne laissait plus à l'être humain une minute pour se recueillir, pour prier, pour penser, et elle appelle cela le Progrès, le Triomphe du XIX^e siècle, la Gloire de l'ère nouvelle. Du travail la société chrétienne avait fait un moyen de gagner le ciel sans trop souffrir sur la terre, la société bourgeoise en fit un moyen d'entrer de suite dans l'enfer²⁴.

²⁴ Le socialisme allemand a bien accusé le caractère âpre et sec que la Bourgeoisie victorieuse donna aux rapports sociaux d'où elle fit disparaître toute poésie, toute cordialité, toute tendresse.

« Partout où la Bourgeoisie a conquis le pouvoir, dit le *Manifeste du parti communiste* élaboré et publié par Kart Marx et Frédéric Engels, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens multicolores qui unissaient l'homme féodal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié pour ne laisser subsister entre l'homme et l'homme d'autre lien que le froid intérêt, que le dur argent comptant. Elle a noyé l'extase religieuse, l'enthousiasme chevaleresque, la sentimentalité du petit bourgeois dans l'eau glacée du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange, elle a substitué aux nombreuses libertés si chèrement conquises l'unique et impitoyable liberté du commerce. En un mot, à la place de l'exploitation voilée par des illusions religieuses et politiques elle a mis une exploitation directe, brutale et éhontée.

Chaque usinier voulut renchérir sur le concurrent et avoir plus de nègres blancs que lui. Le chef de l'Etat venait de temps en temps visiter les plantations et on lui montrait les spécimens.

— Combien en avez-vous comme cela ?

— Trois mille, sire...

[33]

— Et vous les tenez à l'attache toute l'année ?

— Toute l'année, Majesté.

— Voilà l'étoile des braves...

Dès qu'on soufflait un peu, les statisticiens s'écriaient, effarés :

« Où allons-nous ? L'Angleterre a fabriqué l'an dernier 375 millions de boutons de culottes et nous n'en avons produit que 374 millions ! »

Quand un évêque, par hasard, se souvenant de la mission de l'Église, essayait d'insinuer timidement que la bête de somme elle-même ne doit pas être inhumainement surmenée, quelque Havin criminel, dans quelque *Siècle* servile, prenait en mains la cause des patrons et demandait, au nom de la Démocratie, si l'on n'était plus sous le règne des lumières et si on allait rétrograder aux temps maudits où l'homme avait le droit de se reposer....

Avez-vous goûté cette joie de rencontrer écrit quelque part ce que vous aviez pensé et dit cent fois ? J'ai éprouvé ce sentiment en ouvrant le *Droit à la paresse*, une petite brochure de M. Paul Lafargue qui est relativement peu connue, car la littérature de propagande socialiste, qui contient quelques volumes intéressants, n'est pas encore arrivée au grand public. Si elle n'était déparée par quelques blasphèmes inutiles qui sont sans doute des concessions de l'auteur à son parti, cette plaquette inspirée de quelques idées de Karl Marx serait bien près d'être un chef-d'œuvre d'ironie, d'érudition pittoresque et de joyeux bon sens. C'est certainement bien supérieur à Paul-Louis Courier.

Dans *Capital et Travail*, Lassalle a également quelques lignes sur les rapports humains d'autrefois opposés aux relations du salarié d'aujourd'hui avec celui qui l'emploie et qui souvent n'est lui-même qu'un agent, le représentant d'un maître en papier, d'une société anonyme. « Le rapport, dit-il, froid, impersonnel de l'entrepreneur avec un travailleur considéré comme chose, chose qui, comme toute autre marchandise, se produit au marché d'après la loi de la production, voilà la physionomie absolument caractéristique et tout à fait inhumaine de la période bourgeoise. »

Nous l'avons tous connu, le partisan du progrès auquel semble s'adresser M. Lafargue. C'était un Jules Simon, un Say, un Passy quelconque, un membre de cette Académie des Sciences morales qui recèle certainement les plus effrontés malfaiteurs intellectuels, les plus méprisables sophistes que jamais la terre ait enfantés.

Il entonne son antienne : « L'industrie, la reine de notre époque, les champs de bataille du travail, l'Angleterre, la [34] France luttant pacifiquement. » Il ajoute généralement : « C'est la libre pensée qui a produit tout cela », et il murmure d'une voix tremblante de fausse indignation : « Voyez, au contraire, ce que le Catholicisme a fait de l'Espagne ! »

J'ai répondu cent fois à cet impudent à peu près ce que M. Lafargue lui répond :

« Vieux farceur, ne déballez donc pas cette littérature d'Exposition universelle devant des gens intelligents. Regardez donc un Espagnol avant de parler : fier, l'oeil hardi, bien portant, beau à voir, il vit d'une digne et noble vie, il prie, il rime des chansons pour sa belle, il les chante à la clarté des étoiles, il boit une tasse de chocolat ou de l'eau claire qui est autrement saine que votre vitriol, il rêve et il travaille juste ce qu'il faut pour obéir à la loi de Dieu. Regardez maintenant vos populations industrielles, regardez Manchester, regardez Liverpool, considérez ces êtres déprimés, déjetés, anémiques, lymphatiques, abrutis, qui ne se soutiennent qu'avec de l'alcool. « Entrez donc dans ces taudis où le père, la mère, les frères, les sœurs vivent dans la plus honteuse promiscuité, se saoulent ensemble, s'accouplent ensemble, pêle-mêle, comme des bêtes. « C'est cela que vous célébrez comme le dernier mot du Progrès. C'est du propre ! »

M. Lafargue a bien montré ces évidences et le tableau qu'il trace de la bonne vie d'autrefois est plein de couleur.

Pour que la concurrence de l'homme et de la machine prît libre carrière, écrit-il, les prolétaires ont aboli les sages lois qui limitaient le travail des antiques corporations, ils ont supprimé les jours fériés. Parce que les producteurs d'alors ne travaillaient que cinq jours sur sept, croient-ils donc, ainsi que le racontent les économistes menteurs, qu'ils ne vivaient que d'air et d'eau fraîche ?— Allons donc !— Ils avaient des loisirs pour goûter les joies de la terre, pour faire l'amour et rigoler, pour banqueter joyeusement en l'honneur du franc dieu de la Fainéantise. La morose Angleterre, encagottée dans le protestantisme, se nommait alors la « joyeuse Angleterre » (*Merry England*). — Rabelais, Quevedo, Cervantes, les auteurs inconnus des romans picaresques, nous font venir l'eau à la bouche avec leurs peintu-

res [35] de ces monumentales ripailles dont on se régalaît alors entre deux batailles et deux dévastations, et dans lesquelles « tout allait par escuelles ».— Jordaens et l'école flamande les ont écrites sur leurs toiles réjouissantes. Sublimes estomacs gargantuesques, qu'êtes-vous devenus ? Sublimes cerveaux qui encercliez toute la pensée humaine, qu'êtes-vous devenus ? Nous sommes bien dégénérés et bien rapetissés. La vache enragée, la pomme de terre, le vin fuchsiné, le schnaps prussien savamment combinés avec le travail forcé ont débilité nos corps et borné nos esprits. Et c'est alors que l'homme rétrécit son estomac et que la machine élargit sa productivité, c'est alors que les économistes nous prêchent la théorie malthusienne, la religion de l'abstinence et le dogme du travail. Mais il faudrait leur arracher la langue et la jeter aux chiens.

La Bourgeoisie détruisit ainsi plus de générations d'hommes que tous les conquérants d'autrefois.

Les conquérants ne supprimaient que les individus, la Bourgeoisie frappait les races en y déposant des germes de mort ; en moins d'un siècle, car le grand essor industriel ne date que de 1830, elle a presque dévoré toutes les réserves que lui avaient laissées l'Ancien Régime. La Monarchie, après mille ans, s'était résumée dans ces géants des guerres de la République et de l'Empire, dans ces hommes supérieurs à toutes les fatigues, trempés, musclés, robustes d'âme et de corps. Le règne de la Bourgeoisie se résume, après quatre-vingt ans, par les prisons et les hôpitaux pleins, les suicides innombrables, l'alcoolisme qui, des grandes villes, gagne les campagnes, l'effroyable dégénérescence physique et morale de tout un peuple... .

Il y eut, encore une fois, un beau moment pour la Bourgeoisie, elle avait des histoires intéressantes et sentimentales pour toutes ses combinaisons et pour tous ses besoins. Elle n'entendait plus qu'on se mariât jeune comme autrefois et préférait que ses fils attendissent d'avoir, comme on dit, une position, mais, pour que l'âge des passions ne coûtât rien à sa progéniture, elle inventa toute une littérature : la grisette, [36] le Quartier latin, Musette, Mimi Pinson, qui n'avait qu'une robe...

Le jeune bourgeois trouvait une fillette qui ne lui coûtait rien, qui lui donnait les plus belles années de sa vie et qui raccommo- dait ses chaussettes, puis il lui disait adieu et allait s'établir avoué, notaire, magistrat. L'homme prenait des attitudes solennelles au prétoire de sa ville natale, respirait le frais, les soirs d'été, sur la terrasse, près de la petite rivière, ou, l'hiver, se chauffait les tibias à de bons feux d'arbre en jouant le whist de

famille. La fille descendait, roulait dans la boue, et, pour manger, sous la pluie, sous la neige, dans l'horreur des rues de Paris en décembre, venait murmurer de vagues appels au passant, qui, la voyant vieille et laide à la lueur d'un bec de gaz, se sauvait avec une injure. Quelle mère bourgeoise s'avisa jamais de juger mauvaise cette façon d'agir, de penser que cette malheureuse abandonnée par son fils était une femme comme elle ? Le Peuple trouvait cela tout naturel, comme il trouvait bien de faire des révolutions pour que les bourgeois fussent ministres, il adorait l'étudiant qui débauchait la petite lingère ou la fleuriste et chantait toutes les chansons pleurardes faites là-dessus par les Nadaud et les Murger.

C'est dans cette classe de vieux bousingots, anciens corrupteurs de filles et traîneurs d'estaminet, que Gambetta prit son personnel de serviteurs de la Démocratie. C'est parmi les répétiteurs de droit que l'Empire avait trouvé trop débraillés pour en faire des magistrats — les Constans, les Cazot, les Humbert — que la République choisit ses ministres. Lepère, qui cumulait les fonctions de vice-président de la Chambre et de teneur d'un claquedents, fut le poète de la chose ; il composa, pour célébrer les souvenirs communs, une chanson dont il était fier. Cela s'appelait : *Mon vieux quartier latin*, il tenait à cette oeuvre et il en revendiqua la paternité, en expliquant longuement dans les feuilles que cela lui était venu en buvant du vin blanc, le matin, dans un cabaret borgne, après avoir vadrouillé toute la nuit.

[37]

Cette classe de bourgeois : médecins, avocats, vétérinaires de province, piliers de cafés, de tripots et de loges maçonniques, fait encore le fonds de notre Parlement, au Sénat comme à la Chambre, ils semblent indestructibles et comme conservés par l'alcool et la fumée des pipes, ils n'ont pas une idée sociale et, quoique s'étant mêlés sur le tard aux affaires financières, ils s'y sont révélés plus coquins que les jeunes. Les jeunes tirent le financier trop tôt, quand il commence à voler ; les vieux le guettent chez le magistrat et, soit qu'ils se mettent avec l'adversaire, comme Humbert dans l'Union générale, soit qu'ils se mettent avec l'accusé, comme Dauphin dans l'affaire Erlanger, ils font les bons coups, sans rien dire, presque dignement....

Si l'ancienne France avait été heureuse et glorieuse pendant de longs siècles, c'est qu'elle s'était soigneusement gardée contre le Juif. L'Espagne avait supprimé le Juif par le bûcher, la France, plus avisée et plus humaine, avait empêché le Juif de

naître chez elle, grâce à l'inexorabilité de son système économique. La France bourgeoise ne sût ou ne put pas faire de même. Le Juif s'abritait sous le même parapluie que la Bourgeoisie, les principes de 89, il se réclamait des théories dont la Bourgeoisie avait joué et il fallut le subir bon gré, mal gré. Ce fut pour lui, en réalité, que la Bourgeoisie travailla et surtout fit travailler les autres. Le renard attend que les poussins aient grandi pour les croquer, le Juif attendait que le magot fût formé et il l'enlevait d'un geste moelleux, dans un sourire.

Pour les Juifs, pas besoin d'outillage compliqué, leur profession s'exerce la canne à la main : des papiers à vignettes, un pot de colle pour placarder les affiches, et c'est tout. Avec un prospectus comme celui du Honduras, les Bischoffsheim, les Schreyer et les Dreyfus raflent 80 millions à l'Épargne française. Il n'y a pas d'industrie qui soit aussi rémunératrice. Les industriels les plus malins auraient beau diminuer les salaires, augmenter le travail, réduire leurs ouvriers à l'état de fantômes, ils n'arriveraient jamais à produire assez de fils, [38] de rails ou de pains de sucre pour gagner une pareille somme en un an.

La Bourgeoisie exploitant le Peuple et dépouillée à son tour par le Juif, tel est donc le résumé de l'histoire économique de ce siècle.

Toute cette immense dépense d'activité, de force, d'intelligence même, cette production folle, ces existences humaines jetées dans la fournaise, ces feux allumés jour et nuit dans les usines, ces cheminées de hauts fourneaux ne se lassant jamais d'envoyer leur fumée sous le ciel, tout cela a abouti à donner des châteaux princiers et des chasses magnifiques à tous les va-nu-pieds sortis des Judengasse d'Allemagne.

La nécessité de prélever, avant toute chose, la part du parasitisme juif a mis les industriels français dans l'impossibilité de résister à la terrible concurrence que leur font depuis quelques années les nations étrangères, et particulièrement l'Allemagne.

Il faut, avant de rien gagner, suffire aux exigences de ce budget que les emprunts successifs, contractés pour l'avantage seul de la Juiverie cosmopolite, ont élevé peu à peu au chiffre énorme de 4 milliards. Ce budget monstrueux qui oblige le Français à payer le double de ce que payent les citoyens des au-

tres nations²⁵ est comme un boulet que le pays traîne au pied, ce qui le paralyse absolument.

Les économistes bourgeois ont essayé de rendre le Peuple responsable de cette situation lamentable de notre indus[39]trie et de soutenir que c'étaient les ouvriers qui, par leurs prétentions, rendaient la lutte impossible aux patrons.

Cette argumentation est insensée et je m'étonne que le docteur Rommel, dans son curieux livre : *Au pays de la Revanche*, se soit fait l'écho de ces insanités. N'est-il pas naturel que le Peuple suive l'exemple que lui a donné la Bourgeoisie, qui n'a jamais voulu avoir aucun lien d'affection avec ceux qu'elle exploitait ? Pourrait-on citer, depuis cinquante ans, un industriel qui ait, de lui-même, augmenté spontanément les salaires, qui ait dit librement à ses ouvriers : « Le bénéfice que je réalise sur tel article me permet de vous payer plus cher la journée ou l'heure ? »

S'il est vrai que les industriels aient toujours à redouter maintenant dans les affaires qu'ils entreprennent la haine de leurs propres ouvriers, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

On raille volontiers les ouvriers sur leurs exigences, leur amour du petit verre, leur besoin de faire le lundi et parfois le mardi, mais on oublie que, si la constitution physique des travailleurs n'est plus capable d'une énergie ininterrompue, c'est le régime bourgeois qui a créé cette constitution des fils en usant les pères jusqu'à la corde, en les faisant travailler sans merci et sans repos. Les ouvriers d'aujourd'hui ne font que réclamer l'arriéré d'un capital de force et de santé dont ils auraient hérité si, au beau temps de son omnipotence, la Bourgeoisie n'avait pas surmené ceux qui l'aidaient à gagner de l'argent.

Prenez une grève récente si vous voulez. Les premiers gars vendéens qui sont entrés dans les manufactures de Cholet

²⁵ D'après un rapport de M. Krantz, sénateur (16 mars 1885), les Français, sans distinction d'âge et de sexe, payent 101 francs d'impôts par an et par tête. M. Octave Noël porte ce chiffre à 110 francs par tête. A ces impôts, il faut ajouter les droits d'entrée et les centimes additionnels qui, grâce au gaspillage républicain, ont pris dans certains départements des proportions considérables.

Les Américains payent par tête	59 francs	
Les Anglais	57	
Les Allemands		44
Les Belges	40	
Les Russes	36	
Les Espagnols		33

étaient dans toute la force du tempérament et pouvaient suffire avec très peu de nourriture à un pénible travail, les fils ne sont plus en état de faire ce que faisaient leurs pères et réclament moins de travail et plus de nourriture.

Pour toutes ces causes la Bourgeoisie est en train de se désagréger et de se diviser en deux parties. La Bourgeoisie dorée est entrée dans le système juif, elle [40] s'est faite spéculatrice à son tour et a réalisé des fortunes qui, sans être comparables à celles d'Israël, constituent des fiefs sérieux, elle appartient, dès à présent, à cette aristocratie extravagante et bizarre, à cette noblesse de carnaval qui comprend d'anciens violonistes, comme était le duc de Campo Selice, des princes authentiques qui sont devenus tapissiers et organisateurs de fêtes comme le prince de Sagan, des vieux ducs français, des aventuriers de tous les pays, des rastaquouères, des négriers, de vieilles rouleuses allemandes portant des couronnes et des tortils et d'innombrables financiers plus ou moins véreux qu'on appelle barons gros comme le bras.

L'autre partie de la Bourgeoisie, la plus méritante, la plus française, celle qui travaillait elle-même, est en train de retourner au prolétariat. Les Curiales des derniers temps de l'Empire romain aimaient mieux renoncer à leur titre de propriétaires que d'être rendus solidairement responsables des impôts du municipe. Les petits fabricants, écrasés de patentes, de droits, d'impositions de toutes sortes, hors d'état de lutter plus longtemps contre des capitaux coalisés, aiment mieux congédier leurs quatre ou cinq employés et sortir du patronat qui avait été jadis le but de leur ambition ; ils se mettent chez les autres. Comment feraient-ils autrement ?

Toute la déclamation humanitaire qui a rempli ce siècle s'est traduite dans les faits par le retour aux mœurs des âges primitifs où le plus faible était impitoyablement foulé aux pieds par le plus fort.

« Maintenant, dit très bien M. Emile de Laveleye dans le *Socialisme contemporain*, que sont tombées ces barrières traditionnelles et coutumières qui protégeaient les faibles et les déshérités, la loi darwinienne de « la lutte pour la vie » règne sans entraves dans le monde économique. C'est le plus fort qui l'emporte, et le plus fort c'est le plus riche.

Nos commerçants n'ont point seulement à se défendre contre la concurrence que leur font les grands magasins ; [41] ils

supportent la peine des procédés sans scrupules de leurs rivaux juifs.

L'entrée des Juifs dans le commerce a déshonoré le commerce français, qui jouissait jadis d'un si beau renom dans le monde entier.

« Ce qui distingue le Juif, a dit Schopenhauer, est l'absence complète de ce sentiment qu'on est convenu d'appeler *verecundia*. » Ce peuple si corrompu est, par bien des points encore, un peuple primitif, il est étranger à toute idée d'installation fixe, à toute pensée du lendemain, il coupe l'arbre pour avoir les fruits, comme les nomades de passage, il brûle dix lieues de pays pour faire du feu dans son campement d'un jour. La camelotte dont il a inondé le marché, les bijoux fourrés, les confections en pelure d'oignon, les chaussures à semelles de carton ont inspiré aux étrangers une invincible horreur pour tous les produits parisiens.

Sur ce terrain l'industriel d'origine française ne peut suivre le Juif ; sans être insensible à l'espoir d'un gain raisonnable, il a le respect de lui-même, le souci de l'honneur, et il cède la place au Juif²⁶.

Quelques-uns s'obstinent à faire des choses exquises qui ne se vendent plus. J'ai visité quelques fabricants de fleurs fines qui m'avaient félicité de mon livre. Rien n'est plus triste [42] que ces ateliers à la porte desquels frappe déjà la ruine. L'un de ces fabricants qui occupait vingt ouvrières n'en occupe plus que trois, il me montrait, avec une satisfaction artistique, ces garnitures, ces écharpes de fleurs de pêcher, de pommier, ces volubilis, ces tubéreuses, ces liserons qui semblent tout humides encore de rosée. Quand la saison touche à la fin, les Juifs viennent proposer au petit patron de reprendre ces merveilles à vil prix, il

²⁶ Ce sont là encore comme des réminiscences lointaines des règlements sévères des corporations d'autrefois dont tous les membres étaient solidaires, où l'honneur de chacun était l'honneur de tous comme dans un régiment. La réclame éhontée d'aujourd'hui eût indigné nos pères. Les jurés en exercice veillaient avec soin à ce que la marchandise fut « toujours trouvée loyale ». En 1760, des tailleurs firent courir des billets dans le public pour annoncer des vêtements à des prix très médiocres, on examina ces vêtements, on les trouva mal faits, et on fit défense aux tailleurs de continuer.

Tout milieu industriel dans lequel le Juif pénètre est discrédité au bout de quelques années. Le fait se vérifie à quelques lieues de distance pour des industries similaires. La Chaux de Fonds célèbre autrefois dans le monde entier pour ses fabriques d'horlogerie, a été envahie par les Juifs. Elle est en pleine décadence. Le Locle, au contraire, où les Juifs ne se sont pas encore installés, a conservé toute sa renommée.

les flanque à la porte et garde au fond d'un coffre ces fleurs qu'il aime comme un Hollandais aimait ses tulipes.

Dans cet atelier devenu trop vaste qui donne, comme tous les logements d'ouvrier du quartier, sur des cours sombres, maussades, parmi ces matrices, ces fers, ces godets qui traînaient sur les tables, la pensée revenait de ces soirées brillantes d'autrefois où nos élégantes se paraient devant l'étranger des créations de nos artisans, où Paris heureux, triomphant, aimable était encore l'arbitre du goût en Europe...

C'est une loi inexorable : le flot juif grandissant sans cesse, tout Français tant qu'il n'aura pas repris son bon sens et reconnu où est l'ennemi, doit s'effacer devant l'envahisseur. Comment le natif résisterait-il puisque la police, la magistrature, l'autorité sous toutes ses formes, l'influence dans toutes ses manifestations appartiennent au Juif allemand ?

Beaucoup de ces vaincus ont eu une consolation, ils sont venus me trouver pour me raconter leurs affaires, et ils sont venus en si grand nombre, que j'ai dû me réfugier aux champs pour travailler un peu.

Je vois encore un brave entrepreneur de charpentes grisonnant mais solide quand même et carré des épaules, le type intermédiaire entre l'ouvrier et le bourgeois.

— J'ai tout perdu, me disait-il, pour être un jour maudit resté à mon chantier cinq minutes de trop.

Il avait fait sa petite affaire et il était prêt à se retirer lorsqu'un matin, un Juif vint le trouver, au nom d'une Société [43] qui s'occupait du commerce des bois. On l'enjôla, il se laissa tenter, on s'installa dans son chantier, on lui promit monts et merveilles, on l'envoya en Transylvanie, il y conclut un traité très avantageux, il attrapa les fièvres, puis une congestion cérébrale, il revint et on lui dit : « Tout est à nous, fichez-nous le camp. »

Il plaida. Il avait tellement le bon droit pour lui que Me Demange crut pouvoir lui annoncer d'avance que sa cause était gagnée. A l'instant suprême, les Juifs mettent la dernière enchère, comme dans l'affaire Erlanger, jettent quelques billets de mille francs dans la balance de Thémis, et le malheureux est débouté et condamné, par surcroît, à des dommages-intérêts.

— Que voulez vous que je devienne ? me disait-il, à mon âge on ne recommence pas la vie. Si vous saviez quelle douleur pour moi lorsque je repasse devant mon chantier, devant le pavillon où j'ai travaillé si longtemps, où je faisais la paye chaque

samedi ! Ces choses-là, voyez-vous, cela vous déchire la poitrine...

Il m'a interrogé sur la cour de Cassation. Je lui ai dit que pour ces cas il fallait un spécialiste, il m'a demandé aussi, à propos de ses dommages-intérêts, si le pourvoi en Cassation était suspensif.

Je lui ai répondu, je me le rappelle, que suspensif en tout cas, le pourvoi l'était pour moi et qu'on ne pouvait pas me saisir mon dernier livre, quoique le jugement l'ordonnât.

— Ah ! s'écria-t-il. Je vous promets qu'il y a toujours un exemplaire qu'ils ne saisiront pas, c'est le mien : j'y tiens trop...

C'est parmi ceux-là que la protestation contre le Sémitisme a rencontré le plus d'adhésions. Ils n'ont pas la passivité de ce pauvre peuple qui, discipliné à la souffrance, ploie les épaules pour qu'on lui mette plus facilement le fardeau sur le dos, ils ont connu des jours meilleurs et ils s'en souviennent, ils peuvent mieux apprécier que les prolétaires les ravages du Juif : ils ont vu le Juif à l'œuvre, en effet, ils [44] savent quelles manœuvres emploie ce combattant sans scrupules qui, sur le terrain commercial, comme ailleurs, fait toujours le coup de la main gauche... Ces vaincus de la Bourgeoisie seront bientôt à l'avant-garde de l'armée socialiste.

Cette situation explique la prostration qui succède à l'activité exagérée et fiévreuse qui a signalé le milieu de ce siècle.

La haute Bourgeoisie gavée, repue, n'a plus même l'âpreté au gain d'autrefois ; elle s'endort sur son lit de millions, même pour des entreprises où pourrait se déployer une énergie légitime, elle est indifférente.

Nos grands ports ressembleront bientôt à Lorient et à Dunkerque qui, après avoir été si animés au XVII^e siècle, sont maintenant presque déserts. Le Havre se plaint déjà de la diminution de son mouvement. Marseille voit, grâce au Saint-Gothard, une partie du transit lui échapper et passer à Gênes²⁷.

²⁷ Le Saint-Gothard a créé, entre la mer du Nord et la Méditerranée, un courant formidable dont Gênes profite entièrement.

En 1881 c'est-à-dire un an avant l'ouverture du Saint-Gothard, Gênes avait un mouvement de 1,264,000 tonnes. Ce port a obtenu depuis les tonnages suivants :

1882 1.315.000 tonnes.

1883 1.460.000

1884 1.588.008

1885 1.800.000

Soit une augmentation de 50 p. 100.

En ruinant l'Union générale, ce vieux fourbe de Freycinet, qui a commis, de l'air le plus innocent du monde, les plus [45] grandes infamies de ce temps, s'est arrangé pour qu'il n'y ait plus de finance française.

Certain qu'une guerre avec l'Allemagne était inévitable, ce protestant patriote a fait absolument le contraire de ce que fait Bismarck, qui, dans la prévision d'une guerre avec la Russie, s'efforce de fermer le marché de Berlin aux fonds russes. Freycinet, lui, a livré le marché de Paris à la Banque allemande.

« Si vous vous permettez de faire des affaires financières chez vous, ont dit les Rothschild aux banquiers français, on vous traduira en police correctionnelle. Chacun s'est tenu pour averti. La noblesse française est venue, l'échine basse, féliciter les banquiers de Francfort d'avoir réduit au suicide un certain nombre de ses compatriotes. L'austère Rousse a déclaré, en pleine Académie, en recevant M. Léon Say, qu'il était parfaitement honnête à un ministre de se faire le complice de Juifs allemands. Freycinet a continué à poser pour le puritain et tout a été dit. Aujourd'hui toutes les opérations financières importantes se font à Berlin²⁸.

Deux causes ont amené ce résultat, D'abord le rapprochement des distances, Anvers n'est qu'à 1.142 kilomètres de Gênes, tandis que cette ville se trouve à 1.218 kilomètres de Marseille. Ensuite une combinaison de tarifs spéciaux à prix réduits.

Il n'aurait tenu qu'à nos grandes Compagnies d'adopter, elles aussi, des tarifs qui nous auraient aidé à garder le transit français, mais les Rothschild cherchent à favoriser la marine italienne par la ruine de nos grands ports.

Les administrateurs des Compagnies, d'ailleurs, gorgés de millions pour la plupart, sont étrangers à toute pensée patriotique, ils ne se préoccupent que du lucre immédiat et des bénéfices qu'on peut réaliser de suite.

M. Théry avait indiqué comme remède destiné à empêcher la ruine de Marseille, la construction d'une voie ferrée allant de Dijon en droite ligne sur Anvers par Bar-sur-Aube, Rocroi et Charleroi et raccourcissant la distance entre Marseille et la gare du Nord de 181 kilomètres.

On a trouvé, sans doute, que ce projet ne permettait pas les vols et les dilapidations auxquelles ont donné lieu les chemins de l'Etat, et l'idée n'a pas eu de suites.

Il est vrai que la Chambre a voté un crédit de 5 millions pour les frais d'études d'une percée des Alpes qui ruinerait complètement le peu de trafic qui reste à la France. Un syndicat dont font partie M Léon Renault et M. Cerisolies, l'ancien président de la confédération helvétique, étudiera la percée jusqu'à ce qu'il ne reste plus un centime de nos 5 millions.

²⁸ Il ne faut pas abuser des chiffres, car cela fatigue l'attention du lecteur et l'empêche d'en tirer un profit moral, ce qui est le but que tout écrivain doit se proposer. Il est bon néanmoins de faire remarquer que le coup de

l'Union générale a été une véritable conspiration des Rothschild, d'accord avec Bleichroeder et Erlanger, pour déprécier les valeurs françaises au profit des valeurs étrangères. Pour avoir entretenu des intelligences avec Charles le Téméraire, un prince du sang, le comte de Saint-Pol, fut promené à travers Paris sur son cheval caparaçonné de noir et il eut la tête tranchée dans la Halle au poisson qu'on avait fait préalablement désinfecter avec baies de genièvre. Les monarchistes s'indignent quand on demande une enquête sur un banquier allemand qui, en s'unissant à des étrangers pour jeter le trouble dans la fortune nationale, se rend manifestement coupable de trahison.

L'état comparatif des rentes ou valeurs françaises et des fonds d'États étrangers, avant et après le krach, est très instructif sous ce rapport.

RENTES ET VALEURS FRANÇAISES

	<i>F</i>	<i>J</i>	<i>F</i>	<i>I</i>
<i>in déc.</i>	<i>anvier</i>	<i>in déc.</i>	<i>er sept.</i>	
<i>1</i>	<i>1882</i>	<i>1887</i>	<i>1888</i>	
	881			
Rente française 3 %	8	8	8	8
	4 25	2	1	3 95
Rente française 4,5 %	11	1	1	1
	5 15	12 70	07	05 40
Banque de France	5	4	4	2
	750	725	175	725
Crédit foncier	1	1	1	1
	785	500	395	365
Banque de Paris	1	1	7	8
	305	070	65	38 75
Crédit Lyonnais	9	7	5	6
	00	50	70	17 50
Union générale	3	5	ê	—
	060	00	—	
Chemin de fer de Lyon..	1	1	1	1
	757	600	235	312 50
— du Nord	2	1	1	1
	290	960	535	597 50
— d'Orléans	1	1	1	1
	348	340	308	355
Actions de Suez	3	1	2	2
	390	875	060	205

FONDS D'ÉTATS ETRANGERS

	<i>F</i>	<i>J</i>	<i>Fin</i>	<i>I</i>
<i>in déc.</i>	<i>anvier</i>	<i>déc. 1887</i>	<i>er sept.</i>	
<i>1</i>	<i>1882</i>		<i>1888</i>	
	881			
Consolidés anglais	9	9	102	1
3%(2,75%)	9,5	8	70 conv	00 70
Rente hongroise	7	7	79	8
4%	9 90	0	60	4
— Italienne	9	8	95	9
5%	0 35	5	80	6 85
— espagnole	-	6	67	7
4%		3	75	4 80
— russe 1877 5%	9	8	100	1
	2 70	6	60	02 25

[46]

Le règne de la Bourgeoisie est donc bien près de finir, car elle est coupée maintenant en deux tronçons : l'un qui se rapproche du prolétariat, l'autre qui se soude à une aristocratie particulière qui n'a pas d'analogue dans l'histoire, ploutocratie titrée plus qu'aristocratie dans le sens ancien (gouvernement des meilleurs), classe hybride, jouisseuse, peureuse, avide encore, mais qui n'ose plus rien prendre sans la permission des Rothschild.

[47]

La dernière forteresse de la Bourgeoisie reste le gouvernement et les Chambres. Ils sont tous là en famille, bourgeois de pied en cap. Les monarchistes se résigneraient volontiers à la République —à la condition de conserver leurs biens ; les républicains ne demanderaient que l'avènement des Orléans,— à la condition de conserver leurs places. Ils échangent tous leurs pensées sur ce point dans les couloirs en des conversations pleines d'effusion, et ils rentrent en séance pour avoir l'air de se combattre afin d'amuser le Peuple et de lui faire oublier qu'il meurt de faim...

Pour la Bourgeoisie, il n'y a plus qu'un être que l'on puisse exploiter en toute sûreté, car il se refait toujours avec les fonds des contribuables, c'est l'État. La fonction, le mandat législatif, le siège de magistrat avec tous les profits annexes, le pot-de-vin, la vente d'influences, voilà l'objectif.

Ceci constitue un régime, un système qui est le même au fond, qu'il s'appelle l'Opportunisme ou le Radicalisme, c'est toujours la République administrative et parlementaire, la grosse vache à lait bourgeoise, et la Bourgeoisie y tient. Aussi vous expliquez-vous les hurlements qu'a poussés la belle jeunesse des écoles lorsque Boulanger a paru menacer ce gouvernement où tout est vénal.

Il semblait que la jeunesse universitaire dût toujours et quand même être de l'opposition, elle avait manifesté contre cette antique monarchie des Bourbons qui tenait une si grande

— portugaise 3%		5	5	58	6
	4	1	25	5	
autrichienne (or).		8	7	61	9
4%	1	8	10	2 50	
Dettes tunisiennes		4	3	507	5
4%	31	50		12 50	
Dettes égyptiennes unifiées		3	3	370	4
6%	62	00		10	

place en Europe, manifesté contre un roi sage qui, à défaut de gloire, donnait au pays une certaine prospérité matérielle, manifesté contre le vainqueur de Magenta et de Solferino. « Jeunesse ! Jeunesse ! disaient les vieillards, vous serez donc toujours contre le gouvernement ! » Les vieillards se trompaient. La jeunesse bourgeoise a fini par trouver son gouvernement idéal, le gouvernement de ses rêves, le gouvernement qu'elle acclame dans la rue et qu'elle se déclare prête à défendre contre les partisans du changement. Ce gouvernement c'est le gouvernement qui s'est incarné dans Grévy, le gouvernement qui a produit Wilson et la Limouzin...

[48]

Au moment où tout Paris protestait contre le scandaleux acquittement de l'homme qui avait vendu la croix de la Légion d'honneur, on avait annoncé que les jeunes gens des Écoles se préparaient à aller donner un charivari avenue d'Iéna.

— Nos jeunes gens aller huer Wilson ! s'écria quelqu'un qui connaît bien le Quartier latin d'aujourd'hui, mais s'ils allaient avenue d'Iéna, ce serait pour acclamer M. Gendre ! Soyez sûrs qu'ils l'admirent beaucoup parce qu'il a gagné de l'argent.

Ce pessimiste avait raison et on le vit bien lorsque ces hommes de vingt ans, que les ignominies de Wilson avaient laissés indifférents, se réunirent en bandes pour aller insulter un général français qui avait vaillamment combattu pour la France en Italie, en Afrique, en Cochinchine, sous les murs de Paris, et qui avait reçu six blessures pour la Patrie.

Pour ces fils de la Bourgeoisie, cette République où tout est aux enchères est le gouvernement parfait. Ils rêvent d'avoir part à ces tripotages. La fameuse phrase de M^e Lenté a produit sur eux l'effet que produisait sur la jeunesse d'autrefois quelque phrase éloquente, quelque strophe enflammée, quelque tirade passionnée. Ils méditent cela : « Connaissez-vous ce ministre qui avait fait connaissance avec les huissiers avant d'être salué par ceux d'un ministère et qui, descendu d'un sixième étage où il oubliait de payer son terme, s'est retiré dans l'opulence après quelques mois de pouvoir. »

— Hein ! Tout de même ! A-t-il eu de la chance, ce ministre, d'avoir volé tant d'argent après quelques mois de pouvoir ! Je serai peut-être comme cela !

— Moi, j'aime mieux être magistrat. On fait des coups aussi et on est plus considéré...

Alors ils se racontent les exploits de leurs parents²⁹.

[49]

— Mon oncle était aux abois, on ne voulait même plus es-compter ses billets et il était fort embarrassé de rendre des comptes de tutelle, il a enlevé l'acquittement d'Erlanger et il a 3 millions maintenant.

— Mon père n'a pas eu tant dans l'affaire de l'Union générale. Bleichroeder et Rothschild ont bien fait les choses tout de même, mais les ministres ont tout pris pour eux....

— Voilà ce que je ne comprends pas, interrompt avec une indignation généreuse un jeune homme qui sera procureur comme Loew. Dans des affaires comme cela, je voudrais que tout le monde eût sa part.

— Selon l'importance des fonctions ?...

— Naturellement.

Et tous, pleins de rêves d'avenir, songent à des malpropretés colossales, à des malversations, à des concussions comme on n'en a pas encore vues, et se mettent à chanter en chœur :

Nous entrerons clans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

²⁹ Ce que j'écris s'applique surtout à la coterie restreinte et bruyante qui, sous la conduite de quelques meneurs, fils de députés, de fonctionnaires, de magistrats des nouvelles couches, n'a pas craint d'afficher honteusement sa sympathie pour la République maçonnique et juive représentée par Ferry.

Le fait que ces manifestations aient pu se produire impunément dans le quartier des Écoles, démontre que la jeunesse bourgeoise est descendue bien bas, mais il faudrait désespérer de la France si tous les jeunes gens en étaient là. Il n'en est pas ainsi, Dieu merci ! Et, tout au contraire, il s'est constitué parmi les esprits élevés et studieux, un groupe où l'on recherche patriotiquement le moyen de résoudre la question sociale en débarrassant la France de l'invasion sémitique.

Avant même l'apparition de la *France juive* quelques jeunes gens étaient allés étudier les Juifs dans le quartier Saint-Paul, aux environs de cette rue des Rosiers qui forme comme un petit ghetto dans Paris. Ils sont venus me trouver et nous avons été visiter ensemble ces cafés exclusivement peuplés de Juifs ou de Juives, ces cabarets couverts d'inscriptions hébraïques, dans lesquels on ne mange que de la viande casher, on ne boit que des breuvages spéciaux. C'est un coin de Paris très curieux.

Au Quartier latin, l'élite intelligente est boulangiste, non par entraînement, mais parce qu'elle espère que le général mettra fin à cet odieux régime qui déshonore et qui souille tout, qui fait litière de tout ce qui à quelque prix pour une âme généreuse.

M. Maurice Barrès a traduit, dans quelques articles remarquables publiés par le *Figaro*, le mépris de tous les êtres qui ont une valeur pour ce ramassis d'escrocs, d'ignares, de Prudhommes corrompus qui tiennent entre leurs mains visqueuses ce pays qui a été si grand.

LIVRE TROISIEME

LES MONOPOLES

Les grands et les petits fiefs.— Le règne des Rothschild. Les emprunts d'États.— Le monopole et les objets de première nécessité.— La *Graineterie française*.— La ruine de l'agriculture.— Les adjudications publiques.— Les cafés.— Ce qui se passe à l'étranger.— L'accaparement du cuivre. — Un type d'industriel juif : Lazare Weiller.— L'Interpellation de M. Laur.— Les fournitures de l'armée. Les cartouches en laiton.— Grands exemples laissés par l'ancienne monarchie.— Marillac et Secrétan.— La fin du petit commerce.— Les grands magasins.— Le droit de justice.— Comment on se fait décorer.— Les Hachette et la censure.— Histoire d'un monopole.— Les députés de la droite n'osent pas parler.— Ce qu'on vend dans les gares.— Le *Zohar* et la *Première maîtresse*. Messire Luc et ce qu'en dirent Évinquabre, Épaminondas, Diogène Laertius et autres personnages notables.— M. Blount et son respect du droit des Français.— Les *lettres d'égards*.— Le bilan des monopoles. Tentatives des petits commerçants pour s'organiser.— Pourquoi la presse ne peut parler.— Le testament de M. Boucicaut.— Une statue ridicule.

La grande féodalité s'est constituée aux dépens des possesseurs de petits fiefs ; la grande féodalité industrielle et financière s'est constituée de même aux dépens de la petite bourgeoisie. Le mouvement de concentration s'opère depuis quelques années avec une si effrayante rapidité, il écrase si implacablement tous les petits, qu'il est permis d'espérer que le choc en retour n'est pas éloigné.

A la tête de cette féodalité, laissant bien loin en arrière les plus dévorants et les plus féroces, figurent les Rothschild.

« L'histoire de la famille Rothschild, a écrit Mommen, serait [52] plus intéressante à écrire que celle de bien des dynasties royales », et les *Archives israélites* se pâment en citant ce mot qu'elles trouvent très juste. Sans contester l'exactitude de cette parole de Mommsen, il faut reconnaître que cette histoire ne peut être écrite que lorsqu'on aura le dénouement. Il s'agit moins, d'ailleurs, d'une histoire à écrire que d'un procès à instruire, et, pour commencer le procès, il faudrait avoir toutes les pièces sous les yeux.

Histoire ou procès, c'est une page curieuse à remplir pour ceux qui viendront après nous. Jamais puissance ne fut plus formidable et cette puissance ne tient à rien, elle s'effondrera, comme par enchantement, le jour où quelques Français résolus pénétreront rue Laffitte et conduiront les princes d'Israël à Ma-

zas, aujourd'hui elle s'impose souverainement à tous les chefs de peuple, elle est obéie par les ministres de tous les pays, et demain, semblable à ces fantasmagories qui disparaissent aux premières lueurs du matin, elle s'évanouira devant quelques êtres de réalité et de bon sens qui marcheront au-devant du fantôme et qu'ils interpellerront directement. Puissance bizarre, encore une fois, qui est effrayante et qui, au fond, ne repose sur aucune base, n'a point de corps, n'a d'existence apparente, comme les fantômes, que grâce à une certaine atmosphère d'idées troubles et fausses que la presse maçonnique et juive entretient depuis un siècle.

Le monde vit bien des régimes bizarres et des tyrannies pesantes, mais il ne vit jamais rien de semblable à cela : les peuples ruinés bénissant ceux qui les ruinent, ceux qui ont élevé leur prodigieuse fortune aux dépens de millions de travailleurs ; les rois honorant les financiers qui ont dévoré la nation sur laquelle ces rois avaient mission de veiller.

En quelques années les Rothschild ont mis l'Autriche à sec. La Hongrie a vu grâce à leur intervention, décupler sa dette en moins de douze ans. La dette hongroise était en 1873 de 221 millions, en 1885 elle était de 1,461 millions, aujourd'hui elle dépasse 1,600 millions. C'est en présence de ce résultat que M. Tisza, l'homme des Juifs, l'insulteur [53] de la France, propose d'accorder un tabouret à la cour au baron Albert de Rothschild et à sa femme la baronne Bettina « en reconnaissance des mérites de M. de Rothschild pour le développement du crédit national de la Hongrie »³⁰.

En Autriche-Hongrie, du moins, quelques députés protestent, en France pas un député ni de la droite ni de la gauche n'ose rappeler à la tribune que c'est aux Rothschild et à leurs opérations usuraires que nous devons l'effroyable situation financière au milieu de laquelle nous nous débattons.

Je ne suis pas curieux, mais j'avoue que j'aimerais à causer, à cœur ouvert, avec les Rothschild et à leur demander comment ils croient qu'ils finiront, puisque aussi bien tout finit

³⁰ Tous les journaux avaient annoncé qu'à la suite de l'outrage adressé à la France en plein parlement par le ministre hongrois, M. Gustave de Rothschild, consul général d'Autriche-Hongrie à Paris, avait envoyé sa démission. C'était là un acte de simple décence lorsqu'on connaît l'accueil que fait la société française au baron et à la baronne Gustave. Le baron adressa une note très raide à l'agence Havas pour annoncer qu'il n'avait jamais eu l'intention qu'on lui prêtait. Que voulez-vous ? Il savait qu'il n'avait pas à se gêner avec notre aristocratie et il se conduisait en conséquence.

sur la terre. Ils ont passé depuis quelques années par des alternatives diverses, ils ont tremblé un moment mais ils se sont rassurés par la facilité qu'ils ont trouvée à obtenir la neutralité de quelques meneurs du parti ouvrier. Pour l'instant, ils sont dans l'apothéose et s'occupent de transformer l'hôtel de la rue Laffitte, où mourut le baron James en « une Maison de souvenir » comme la maison de Francfort. Ce sera le Saint-Denis de la dynastie, on y viendra en pèlerinage, mais il y a quelquefois des pèlerins qui sont affamés.

C'est de la France, malgré tout, que les Rothschild ont le plus peur, quoique le parti antisémite n'y soit pas encore aussi complètement organisé qu'en Allemagne et en Roumanie. Dès qu'ils n'auront plus la France, ils n'auront plus rien, ils auront perdu le levier, le champ d'action.

[54]

C'est par la France, en effet, qu'ils gouvernent le monde, c'est notre or drainé par eux qui leur permet d'obtenir des gouvernements où l'on sait encore ce que vaut le Juif, des honneurs pour eux, des faveurs pour leurs coreligionnaires et la persécution plus ou moins ouverte contre l'Église. Les finances italiennes sont une improvisation des Rothschild.

Un jour le comte de Breda, voyageant dans le même compartiment de chemin de fer qu'un des Rothschild de Francfort, lui demanda pourquoi leur maison soutenait avec tant d'énergie le crédit de l'Italie, qui ne reposait absolument sur rien.

— C'est notre manière à nous de taper sur les curés, répondit le baron.

A force d'habileté les Rothschild sont parvenus à décider la France à fournir à un pays qui nous déteste, qui nous insulte lâchement, qui ne cache pas son intention de nous frapper par derrière dès que nous aurons la guerre avec l'Allemagne, les moyens de payer des armements énormes et d'avoir une flotte supérieure à la nôtre.

Grâce aux Rothschild la rente italienne a été placée presque exclusivement en France. L'Angleterre et l'Allemagne, qui prodiguent leur sympathie à l'Italie, n'ont pas la moindre confiance en elle au point de vue financier, il suffit, pour s'en assurer, d'examiner les sommes payées au mois de juillet dernier pour les coupons du 5 % italien :

Paris.	57,190,000 francs.
Londres. . .	3,500,000 —

Berlin . . . 77,000 (soixante-dix-sept mille francs).

Et c'est à Berlin que cet odieux Polichinelle de Crispi vient demander le mot d'ordre contre nous !

En quelques années on a écoulé chez nous pour 3 milliards 450 mille francs de rente italienne ! Il se négocie plus de rente italienne à Paris en un jour qu'il ne s'en négocie [55] en une semaine sur toutes les autres places de l'Europe³¹.

Cet argent bénévolement fourni par nous à l'Italie sera, remarquez-le bien, absolument perdu pour nous en cas de guerre. L'Italie, qui est hors d'état de faire face à la dette énorme qu'elle a contractée pour jouer un rôle parmi les grandes puissances, fera banqueroute avec la plus aimable désinvolture.

C'est, d'ailleurs, une des grandes forces des Rothschild que le mépris souverain qu'ils ont pour nous. Pour avoir une croix de plus ou même obtenir une poignée de main d'un souverain quelconque, ils n'hésiteraient pas à lancer les emprunts les plus invraisemblables.

Il a fallu une loi spéciale pour autoriser la Compagnie de Panama à émettre des valeurs à lots, les Rothschild, de leur simple autorité privée, ont forcé les agents de change de Paris d'admettre à la cote les obligations à lots du Congo.

La *Lanterne*, peu suspecte d'antisémitisme, nous apprend que c'est le Lambert de Bruxelles qui, chargé de cette négociation par le roi des Belges, est venu à Paris tout exprès et que les agents de change, après avoir essayé de résister, ont été obligés de capituler devant la volonté formelle des barons de la rue Laffitte.

Dans la séance du 17 juillet 1888, M. Lucien de la Ferrière interrogea le gouvernement à ce sujet et, sans oser na-

³¹ Lire sur cette question une instructive brochure : *Un danger national, la rente italienne en France* (Laroze et Forcel éditeurs) qui analyse avec beaucoup de clarté la situation financière de l'Italie et montre combien notre confiance est absurde.

Le Monde dit très justement à ce sujet :

« Fût-il jamais un prêt plus antipatriotique et plus immoral ? L'Italie met à la disposition de Bismarck la fortune et les forces que nous lui avons procurées. Est-il aussi un prêt plus gravement compromis par un trop naturel retour de la justice de Dieu ? Les faillites des commerçants et des particuliers s'accumulent chez nos voisins avec une rapidité vertigineuse, les caisses d'épargne s'effondrent de toutes parts, les communes et les municipalités font banqueroute les unes après les autres et ferment leurs guichets au nez des créanciers, et le contrecoup de toutes ces chutes ébranle les institutions de crédit et le Trésor italien lui-même. »

tu[56]rellement flétrir Rothschild, il dit des choses assez justes sur ce scandale.

Le pharmacien Peytral répondit qu'il y avait un engagement pris par un cabinet antérieur, mais il ne nomma pas le ministre qui avait pris cet engagement sans en avoir le droit et ne fit nulle mention de la somme qu'il avait reçue pour commettre cette illégalité, il n'expliqua pas, surtout, comment il avait osé prendre un pareil engagement sans consulter la Chambre.

M. de la Ferrière insista, mais, voyant que la vérité allait peut-être se faire jour, les membres de la gauche, auxquels l'agent des Rothschild avait distribué, selon l'usage, la petite sportule qu'on donne sur chaque affaire, se mirent à faire du bruit et étouffèrent la discussion. Vous n'avez, du reste, qu'à consulter le compte rendu du *Journal Officiel*, vous y constaterez les cris à : « A un mois ! » et les « *interruptions à gauche*. »

Le roi des Belges invitera Lambert et sa femme à dîner et c'est les gogos français qui payeront.

Il me semble inutile d'entrer dans le mécanisme de toutes ces opérations financières, on en trouvera le détail dans le dernier livre de Chirac : *L'Agiotage sous la troisième République* et, au fond, très peu de personnes s'intéressent à ces explications qui sont cependant si instructives. Les cervelles anémiées de notre temps sont incapables de l'effort qu'il faudrait pour suivre ces chiffres. Le pli est pris : nous devons être dépouillés par les Juifs, cela doit être comme cela...

Le monopole odieux, le monopole qui finira par déchaîner sur les Juifs et les Judaïsants l'indignation publique, c'est le monopole exercé sur tout ce qui touche aux objets de première nécessité, à l'industrie, à l'existence même de l'homme. C'est sur un fait de ce genre qu'on pourrait un jour mettre les princes d'Israël en état d'arrestation, une fois qu'ils seraient sous les verrous on aurait l'occasion d'étudier un peu leur comptabilité.

[57]

Les Rothschild devaient fatalement entrer dans cette voie et vouloir la conquête absolue, complète, totale. Ils y sont arrivés.

La *Graineterie française*, qui se nomme ainsi par antiphrase puisqu'elle est tout entière entre les mains des Juifs allemands, a pris l'agriculture pour domaine et se livre là à l'agiotage le plus effréné. On se souvient du krach qui se produisit, grâce à elle, l'an dernier.

La liquidation du fameux syndicat, sur lequel un correspondant de la *Gazette des Campagnes*³² a donné de si édifiants renseignements, a semé des ruines nouvelles la place de Paris, déjà si éprouvée, inondé le marché de blé étranger et fait perdre ainsi à nos paysans français le maigre bénéfice qu'aurait pu leur assurer une année exceptionnellement favorable.

*Le Monde*³³ a bien mis en relief ce qu'a d'immoral cet agiotage éhonté sur les choses nécessaires à la vie.

[58]

Cette histoire édifiante, dit M. Louis Hervé, qui fournit un chapitre à ajouter au livre de M. Drumont, nous donne une idée du crédit agricole, tel que le pratique la race sémitique dans les deux mondes. Elle nous donne la clef des fluctuations invraisemblables et inexpliquées qu'ont subies les blés et les farines depuis quatre mois, et par une suite naturelle, des très bas cours actuels qui ne répondent pas à la situation de nos récoltes, mais qui résultent de la liquidation forcée du fameux stock de 31 millions d'hectolitres.

Donc cette situation nous prouve une fois de plus que la taxe de 5 francs sur les blés étrangers est absolument insuffisante pour modérer le mouvement des importations de blés étrangers, et pour contenir dans des limites raisonnables les manœuvres de l'agiotage international dont la Juiverie forme l'état-major. Les libre-échangistes, si courroucés contre les prétendus marquis du pain cher, doivent savoir aujourd'hui dans

³² « Dans le courant du mois de mai, dit ce correspondant, on croyait les récoltes compromises en Europe par une température froide et aride. La Juiverie grainetière et financière s'entendit avec la banque de Nevada pour acheter tous les blés des entrepôts de Chicago, de New York, de Saint-Louis et de San Francisco. Si bien qu'au 15 juin, elle se trouvait propriétaire de 37 millions d'hectolitres de blé d'Amérique, achetés par elle de 10 fr. 80 à 13 fr. 88 l'hectolitre.

« Encouragée par ce résultat obtenu en Amérique, la bande juive fit dans la même semaine une rafle semblable sur les stocks de Liverpool, de Londres, de Hambourg et de Berlin, s'élevant en tout à 3,500,000 hectolitres environ.

« Des ordres précis furent envoyés à la bande juive de Paris qui agiota au cercle du Louvre, en moins de huit jours les farines de douze marques montèrent de 52 à 58 et même 60 francs le sac ! Le tour était joué.

« Les malheureux acheteurs à découvert passèrent sous les fourches caudines de la bande. Tous ont payé, dit-on, quoique ruinés (sauf l'illustre Wilson qu'on n'osa pas exécuter, les Juifs ont leurs raisons pour cela, tout en se promettant de le faire payer autrement).

On sait si cette prophétie s'est réalisée.

A la fin de juin le temps devint beau, une baisse se produisit et finalement les 37 millions d'hectolitres de blé américain durent être liquidés à 10, 11 et même 9 francs l'hectolitre.

³³ *Monde* du 23 août 1887.

quelle catégorie ils doivent les chercher, et, en tout cas, ils sont bien aveugles s'ils ne comprennent pas que le producteur est la première victime de ces tripotages cosmopolites. On doit bien penser que la spéculation juive essayera de prendre sa revanche de cet échec momentané. Aujourd'hui, il paraît que c'est sur les houilles qu'elle étend ses griffes sémitiques, il s'agit d'acheter ferme tous les stocks des grandes houillères d'Angleterre, de Belgique, de France et d'Allemagne, pour monopoliser la vente et faire la loi aux acheteurs.

Quoi qu'il en soit, on voit que si le socialisme d'en bas est un ennemi de la propriété et de l'ordre social, il a dans la Juiverie financière un complice dont la Graineterie soi-disant *française* est loin d'avoir montré le dernier mot.

Le crédit agricole juif, on le voit, à la puissance de faire hausser ou baisser de 4 francs le prix du blé en huit jours, et d'enlever aux producteurs le maigre bénéfice qu'ils peuvent espérer du droit de 5 francs. C'est dire que si l'agriculture manque de capitaux pour produire, les capitaux ne manquent pas pour la rançonner. A l'heure présente, le blé à 23 francs ne rémunérera pas le quart des producteurs français, malgré le droit de 5 francs. D'ailleurs, les importations de farines, encouragées par le droit insuffisant de 8 francs, prendront un développement ruineux à la fois pour la meunerie et pour la culture si nos députés n'obtiennent pas le relèvement de la taxe actuelle. La crise agricole va donc continuer sur les blés pendant la prochaine campagne.

Les Francs-Maçons républicains qui dirigent en réalité le [59] ministère de la guerre aident, moyennant une grasse rétribution, la Juiverie cosmopolite à ruiner notre agriculture de façon à ce qu'au moment d'un conflit avec l'Allemagne ce soient les Juifs allemands qui tiennent tous les approvisionnements entre leurs mains³⁴.

Protestations de cultivateurs, vœux de conseils généraux, pétitions, tout est inutile, le ministre de la guerre, quel qu'il soit, sait que le jour où il ne servirait plus les intérêts de la Juiverie, il serait renversé le lendemain par les Francs-Maçons de la Chambre à la solde d'Israël.

Le Bulletin du *Syndicat agricole* d'Ille et Vilaine dit à ce sujet :

Le gouvernement semble prendre à tâche de ne rien négliger pour hâter la ruine de notre agriculture.

³⁴On sait que c'est le Juif Eugène Mayer assisté de Lockroy et de toute la Juiverie républicaine qui avait organisé un meeting au Cirque d'hiver pour protester contre le vote du droit de 5 francs qui devait soulager un peu nos malheureux paysans si le syndicat sur les blés n'avait pas été plus fort que la loi.

On la saigne à blanc pour extraire de ses veines des impôts fabuleux que bientôt elle ne pourra plus payer, et on lui enlève les moyens de se reconstituer.

La Société d'agriculture et d'industrie d'Ille et Vilaine a adressé au ministre une pétition en faveur de nos malheureux cultivateurs.

Le Conseil général d'Ille et Vilaine a unanimement émis un vœu dans le même sens.

Par une lettre du 20 août 1887, le ministre de l'agriculture a fait connaître le refus formel opposé à ces légitimes réclamations par le ministre de la guerre.

Le ministre prétend que cette mesure a été réclamée par les commissaires du budget de la Chambre des députés, tous républicains.

Ainsi, nos cultivateurs voient qu'ils n'ont à attendre du gouvernement et de la majorité républicaine que des impôts nouveaux. Quant à faciliter, au moins pour nourrir notre armée, la vente de leurs produits, on s'y refuse absolument. C'est aux Juifs allemands et russes, aux spéculateurs de la Société de la Graineterie, que tous les bénéfices sont réservés. Par son monopole, elle abaissera, selon ses intérêts, les [60] cours du marché, et nos cultivateurs seront réduits à céder à vil prix leurs denrées aux représentants de cette Société qui les revendent à l'Etat avec un gros bénéfice.

N'est-ce pas monstrueux ! Quels motifs inavouables, quels honteux intérêts peuvent déterminer une pareille conduite ?

La Chambre finit cependant par s'émouvoir de cette situation. Le 29 octobre dernier, à la suite d'un remarquable discours de M. René Brice, 55 députés de la gauche, un peu moins pourris que les autres, s'unirent à la droite pour voter un ordre du jour qui rétablissait la gestion directe pour l'armée, c'est-à-dire qui permettait aux petits cultivateurs français de prendre part à des adjudications partielles dans la région qu'ils habitaient.

Que croyez-vous qu'il arrivât ? Au Sénat, Léon Say, l'homme des Rothschild, monte à la tribune, prononce quelques paroles pour signifier la volonté de son maître, et la solution est indéfiniment ajournée.

Les journaux indépendants d'Algérie : le *Petit Colon*, la *Nouvelle France*, le *Franc parleur oranais*, les journaux de province : l'*Éclaireur de Rennes*, le *Propagateur picard*³⁵ ont traité à fond cette question vitale sur laquelle la presse pari-

³⁵ voir aussi dans l'*Éclaireur de Rennes* du 20 mars 1887, un article signé « Un groupe d'Agriculteurs » et intitulé : *La Graineterie française, société juive, allemande, cosmopolite*.

sienne, aux gages d'Israël, a été muette comme une de ces carpes de Fontainebleau qui ont des anneaux d'or dans les ouïes.

Tout ceci est utile à noter et explique l'écho qu'a trouvé la *France juive* dans ce pays que la Juiverie cosmopolite dévore jusque dans ses racines. M. Franck ferait bien mieux de s'expliquer là-dessus dans les *Débats* que de répondre à tout par des balivernes sur la tolérance que ses coreligionnaires pratiquent si peu. Le philosophe sait parfaitement que l'on n'agiote pas impunément sur le pain et que cette colère des campagnes est un indice grave. Quand les Juifs s'en[61]fuiront devant les ouvriers de Paris, qu'ils ont réduits à la misère, ce sont les paysans qui se chargeront de les empêcher de gagner la frontière et les rabattront sur nous à coup de fourche.

Ce que nous avons dit du syndicat sur les blés s'applique exactement d'ailleurs au syndicat sur les sucres, les agioteurs ont exercé partout leur action dévastatrice. Les Juifs et les Judaïsants, comme Lebaudy, ont commencé par troubler le marché par leurs manœuvres, leurs accaparements, leurs coups de Bourse. Les fabricants et les raffineurs, incapables de lutter contre une coalition si formidable, ont été ruinés ou se sont rendus à merci en promettant de favoriser les intérêts des spéculateurs. Ceux qui se sont mis du côté des Juifs n'ont pas eu, du reste, à se plaindre, car dans la séance de la Chambre du 15 janvier 1886 M. Sans Leroy déclarait que les raffineurs de Paris avaient touché 40 millions de différence à leur profit, en une seule année. Grâce, en effet, à la vénalité des ministres, les lois ont été faites uniquement pour seconder les opérations des capitalistes agioteurs³⁶.

³⁶ Les colonies ont été absolument ruinées par le contrecoup des opérations juives. Le salaire des ouvriers agricoles est tombé de 2,50 fr à 50 centimes et, même à ce prix, les travailleurs ne trouvent plus d'ouvrage et sont réduits à aller mourir de la fièvre jaune à Panama.

M. Yves Marcas a publié sur cette question, dans la *Revue socialiste* (février et mars 1887) deux articles pleins de chiffres et de documents curieux.

« Voici, dit-il, un fait récent qui donnera la note juste de la situation :

« Une grande plantation des Antilles valant 1,500,000 francs devait 800,000 francs à une banque sur hypothèques et 150.000 francs à un négociant français pour envoi de marchandises. Elle vient d'être adjugée aux enchères pour 80,000 francs.

Si les exploitations tombaient entre les mains des gens du pays qui les exploiteraient à leur tour, l'intérêt général n'en souffrirait pas. Malheureusement, il n'en est point ainsi. Nous assistons, dans nos colonies comme dans la métropole, au dénouement fatal de toutes les questions industrielles

[62]

Tandis que les parasites s'enrichissent, les vrais travailleurs, ceux qui produisent, en sont réduits à la misère. Beaucoup de cultivateurs ont abandonné le lin, la laine, les blés, les caillettes pour se mettre à la culture intensive de la betterave, et ils n'en ont retiré aucun bénéfice. Un cultivateur, à moitié ruiné déjà, me traçait dans une lettre le lamentable tableau de la situation générale dans la région qu'il habite.

Vendant sa laine à 12 sous qui revient à 24, sa viande à 50 centimes la livre nette, pour un prix de revient de 80 centimes, son blé (pour surtaxe insuffisante) à 21 francs sur un prix de revient de 27 les 100 kilogr., son lin à moitié, sa betterave à 12 p. 100 de sucre, c'est-à-dire à 1/4 de rendement en moins à l'hectare à 18 francs les 100 kilogr. au lieu de 20 francs pour la betterave ancienne, conséquence des baisses (le sucre est tombé à 35 francs) et des rejets faits par les Chambres, ne pouvant plus faire d'œilletes, de colza et de chanvre, concurrencée par la soie de Chine, les vins d'Italie et d'Espagne pleins d'alcools insalubres allemands entrant ainsi en fraude par tolérance, il en résulte une perte pour le praticien de 20 à 30,000 francs par ferme.

C'est la ruine de la France, l'industrie ne trouve plus de débouchés, s'écroule sous l'influence de la concurrence, des tarifs de pénétration et des baisses, écrasée par ses frais généraux, par les protêts à vingt-quatre heures d'échéances, et les faillites où les syndics, par leurs formalités et leur force d'inertie, mangent le pas de porte et font disparaître les clients et les agents.

Quand un établissement tombe, le Juif rachète. Le Chrétien a fait la réclame, la clientèle, les études, le Juif a tout cela pour rien. Une autorisation que le Chrétien aurait attendue plus d'un an peut-être est donnée au Juif en une simple visite, en passant, chez le ministre.

Il n'y a plus partout que des Dreyfus, des Lévy et des Lehman.

L'État voit ses impôts diminuer. Il ne nous dit pas tout, quand il est gêné il emprunte, et le Juif, sans s'engager, prend les titres et les replace avec un bénéfice d'un septième.

L'Aisne a 1/5 de ses terres complètement abandonnées, l'arrondissement d'Arras 11,000 hectares. Rothschild achète sans cesse des terres pour la chasse en Seine-et-Marne, car le perdreau l'intéresse plus que l'homme. J'ai vu dans la Somme, à Talmas, vendre des terres pour 5 francs l'hectare. [63] La crise monétaire commence dans les campagnes et les villes en retirent leurs fonds et leur crédit.

C'est la ruine à brève échéance et comme me le disait un de mes amis : « Un si beau pays ! Comme cela a été vite ! »

et commerciales de notre époque. Nos colonies deviennent la propriété de grandes banques anonymes. La chose est presque faite aujourd'hui, elle le sera tout à fait demain. »

Jamais on n'a vu, à aucune époque de l'humanité, une bande de forbans cosmopolites montrer une telle audace, perturber avec un tel sans-gêne les conditions d'existence des peuples, introduire aussi effrontément dans les habitudes du commerce, le jeu, la fausse nouvelle, le mensonge, ruiner aussi brutalement des milliers d'hommes pour s'enrichir. C'est là le grand phénomène de cette fin de siècle.

Après le blé, le café. Les Rothschild et la Haute Banque s'occupent maintenant d'accaparer les cafés du monde entier et ils se livrent sur cette denrée à des spéculations effrénées. Ils viennent d'installer un marché à terme à Paris et le café qui faisait vivre honorablement des commerçants sérieux va devenir une valeur de jeu, les marchands de bonne foi seront ruinés, les courtiers assermentés et qui étaient assujettis à certains devoirs feront faillite, le petit commerce sera incessamment troublé.

M. Ariste Dody a cité, dans le *Constitutionnel*, quelques chiffres qui indiquent les proportions scandaleuses que prennent ces opérations.

Pendant l'année écoulée, dit notre confrère, la spéculation, entraînée par les facilités des marchés à terme avec caisses de liquidation, a opéré sur une seule provenance, le Santos, province du Brésil, qui produit un bon café, véritable richesse de ce beau pays.

La récolte à Santos a été d'environ 2,500,000 sacs, chiffre sur lequel il faut baser toutes les appréciations sérieuses.

La spéculation avec ces 2,500.000 sacs a fait des opérations qui ont dépassé pour l'année bien sûrement le chiffre fantastique de 70 millions de sacs, provoquant une hausse de plus de 100 p. 100 sur les prix de janvier 1887.

On doit noter que la production totale du café dans le monde entier ne dépasse pas 12 millions de sacs et que la consommation peut s'évaluer à 11 millions de sacs. Comme [64]on le voit par ces chiffres, il a fallu une organisation savante pour provoquer un mouvement dépassant de 25 fois la production d'une seule qualité !...

Il en est de même dans tous les pays.

A la date du 17 janvier dernier, le *Post*, de Strasbourg, flétrissait les tripotages auxquels se livraient les Rothschild sur les charbons.

Les masses populaires, disait ce journal, se groupent de plus en plus contre la maison Rothschild, menacée par un nouvel orage populaire. On sait que le baron Rothschild (celui du tabouret offert par M. Tisza) est le principal actionnaire du richissime chemin de fer du Nord autrichien et le principal créancier du pauverissime chemin de fer du Sud autrichien. En même temps, Rothschild est propriétaire des charbonnages d'Ostrau,

en compagnie des sieurs Guttman frères. Tout à coup, on apprend que le chemin de fer du Nord a consenti à ces charbonnages une immense réduction des tarifs de transport, de sorte que le chemin de fer du Sud pourra maintenant s'y fournir. La Diète de Styrie s'est déjà occupée de l'affaire et a vivement protesté contre cette illégalité de permettre au chemin de fer du Nord de réduire ses tarifs au profit d'un particulier. Du reste, ce coup monté sera l'objet d'une discussion au Reichsrath autrichien.

L'interpellation eut lieu, en effet, au Reichsrath, mais le ministre ayant eu la patte graissée, comme Fallières pour l'interpellation des cuivres, répondit la même chose que Fallières, c'est-à-dire que tout allait bien...

Les journaux allemands, un peu moins serviles que les nôtres, revinrent cependant sur cette question.

La *Gazette de Cologne* écrivait à ce sujet :

Il est clair et constant que ce tripotage de charbonnage mis en scène au profit de la maison Rothschild porte, sous tous les rapports, un préjudice aux charbonnages de la Styrie et de la Carniole. La population dépendant de cette industrie en souffre, parce que ces charbonnages ont perdu, à la suite de ces tripotages, leur marché naturel. Si ces faits se renouvelaient, ils auraient pour conséquence l'omnipotence des charbonnages de Moravie, c'est-à-dire de MM. de Rothschild et David Guttman frères. Une feuille viennoise a donné à entendre que l'on ne dépréciait les charbonnages styriens [65] que pour pouvoir les acquérir à un prix dérisoire et créer ensuite au profit des Rothschild et Guttman, dans toute l'étendue de la monarchie, une espèce de monopole des charbonnages.

C'est un fait incontestable, l'industrie et la population autrichiennes ont été singulièrement exploitées, en ces derniers temps, par les maisons Rothschild et Guttman, de connivence avec la compagnie du chemin de fer du Nord-Autrichien. Du reste, l'opinion publique est moins émue du fait lui-même que de la toute-puissance de la maison Rothschild, qui, encore une fois, s'est affirmée dans cette question.

La *Gazette de Francfort*, organe démocratique, disait de son côté :

Le tout puissant financier qui est déjà le maître du chemin de fer du Nord Autrichien, des charbonnages de Moravie et de tant d'autres choses en Autriche, a fait un maître coup financier. Ce coup là dépasse tout ce qu'on a vu sous ce rapport, même en Amérique. Après le blé et le café, le cuivre.

On n'a pas oublié la gigantesque opération de l'accaparement des cuivres. Un syndicat où figuraient la maison Rothschild, le Comptoir d'Escompte, la Banque de Paris, M. André Girod et M. Secrétan, se forma pour accaparer le cuivre dans le monde entier et déterminer une hausse de prix formidable.

Le résultat désiré fut vite atteint. Il suffit pour s'en convaincre de consulter au Bulletin officiel le prix des marchandises:

	Fr. c.
23 septembre	407 50
30 septembre	107 50
7 octobre	107 50
14 octobre	107 50
21 octobre	107 50
28 octobre	416 25

Dès le 4 novembre, la hausse prend des proportions considérables:

[66]

	fr. c.
4 novembre	122 50
11 novembre	127 50
18 novembre	130
25 novembre	150
2 décembre	177 50
9 décembre	185 50
16 décembre	205 50
23 décembre	214 25

Ainsi, du 21 octobre au 23 décembre, le prix du cuivre a doublé.

C'était la ruine pour tous les petits fabricants et une émotion qui se comprend se produisit partout³⁷. Il semble qu'il n'y

³⁷ Le *Socialiste* a bien indiqué le trouble que de telles coalitions jettent dans le monde du travail et constaté en même temps que l'impunité était d'avance assurée à ce qu'il appelle « la haute pègre ».

« C'est la ruine, c'est la faillite pour nombre de petits fabricants ou industriels qui ne s'approvisionnent qu'au jour le jour et que ce scandaleux renchérissement de la matière première met dans l'impossibilité d'exécuter les commandes reçues, de faire honneur à leurs engagements.

« Mais, quoique la société moderne soit fille de la Révolution de 1789-93 qui pendait les accapareurs, quoique, d'autre part, il existe, même dans le plus bourgeois des Codes, des articles prévoyant et punissant ce genre d'opérations, les millionnaires qui ont fait le coup peuvent dormir tranquilles. Le conseil municipal de Paris a eu beau inviter le gouvernement à user des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, ils ne seront pas inquiétés.

« Leur exploit d'aujourd'hui, comme ils ne craignent pas de le faire écrire, n'est d'ailleurs que « la répétition plus accentuée peut-être, plus soudaine, et plus étendue, d'exploits précédents presque analogues. » Rien de plus incontestable. »

eut qu'à appliquer le fameux article 419 du Code pénal, qui fut appliqué à l'Union générale. Que dit donc cet article ?

Art. 419. Tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, par des sur-offres faites au prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, *par réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, tendant à ne pas la vendre*, ou à ne le vendre qu'un certain prix, ou qui, par des voies ou des moyens frauduleux quelconques, auront opéré la hausse [67] ou la baisse du prix des denrées ou marchandises ou des papiers et effets publics au-dessus ou au-dessous des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce, seront punis d'un emprisonnement d'un mois au moins, d'un an au plus, et d'une amende de 500 francs à 10,000 francs. Les coupables pourront de plus être mis, par l'arrêt ou le jugement, sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

Les lecteurs intelligents auxquels, je le dis sans fausse modestie, je me suis efforcé d'apprendre à lire les journaux, à bien saisir le mécanisme du mouvement contemporain, ont eu une excellente occasion d'appliquer la méthode d'analyse que je leur recommande toujours. Ils ont pu voir fonctionner, cette fois encore, le système de la corruption par la Presse, complément et doublure du système juif qui s'écroulerait presque immédiatement si la Presse, par ses conditions même d'existence, n'était pas obligée sans cesse de compter avec la puissance de l'argent.

« On aggrave encore dans un but de honteuse spéculation la situation déplorable déjà des ouvriers, on organise une hausse factice sur le cuivre nécessaire à l'industrie ! Il est impossible que cela se passe ainsi, il faut interpeller le gouvernement et lui demander quel usage il compte faire de l'article 419. Demain nous espérons donner des détails plus complets et faire toute la lumière sur cette question. »

Ainsi fulminent les journaux.....

Le lecteur ouvre son journal, le lendemain, la bouche enfarinée, mais il s'aperçoit que le menu a été changé. Le financier accapareur est remplacé par le curé d'un village très lointain qui, affirme-t-on, aurait cité en chaire une parole séditeuse de saint Augustin qu'une vieille femme aurait répétée à une autre, laquelle l'aurait transmise à l'adjoint pour la redire au maire. « A quoi songent nos représentants ? » demandent les journaux républicains.

Les gens, un peu malins, comprennent que le M. Chut ! dont j'ai parlé dans la *France juive devant l'opinion*, a monté de bonne heure en voiture et qu'il a fait sa tournée dans les [68]

journaux en y réclamant, à l'aide d'arguments sérieux, ce qu'on appelle « une bienveillante inattention³⁸ ».

Le *Matin* profite de l'occasion pour nous donner une jolie silhouette du Juif moderne et nous montre Lazare Weiller chez lui. Ce Juif est décoré à vingt-six ans, tandis, qu'après trente ans de services, de vieux soldats ont peine à obtenir la croix, il « reçoit dans un superbe cabinet, tout tendu de vieilles tapisseries, tout orné de tableaux de maîtres et de bibelots rares dont le luxe somptueux et le cachet artistique étonneraient singulièrement, s'ils revenaient en ce monde, les vieux praticiens de la génération précédente ».

Notre homme a pour la musique les goûts crocodiliques d'Erlanger, c'est un trait de la race. « Dans un coin de l'appartement, trois postes téléphoniques permettent d'entendre à volonté, sans quitter sa chaise, sans poser son cigare, les représentations de l'Opéra, de l'Opéra-comique, ou même de la Monnaie de Bruxelles. C'est le spectacle dans un fauteuil, rêvé jadis par la fantaisie de Musset. »

Ajoutez à ce concert les gémissements des ouvriers sans travail et des petits patrons ruinés par le coup sur le cuivre, arrivant (sans téléphone) dans cet intérieur luxueux, et vous aurez un homme parfaitement heureux. Selon le mot de Rothschild cité par Goncourt, le Sémite peut goûter la joie ineffable de sentir « des milliers de Chrétiens sous ses pieds ». Aussi Lazare Weiller est-il heureux et il déclare que cette [69] opération est tout à fait patriotique. C'est un bon républicain, d'ailleurs, administrateur de la *République française*, il se présenta comme député dans les Charentes, où il fut honteusement éconduit et accueilli partout par les cris : « A bas le Juif ! »

Les *Débats*, le journal de tous les beaux cynismes, eurent seuls le courage d'être francs.

³⁸ Les choses se passent de même en Autriche, car M. Chut ! a partout des collègues.

La *Gazette de Francfort* écrit à propos de l'affaire des charbonnages : « Pour finir, disons un mot sur le rôle de la presse viennoise dans cette affaire « symptomatique ». En plein Reichsrath un député a désigné, sans ambages et ouvertement, un agent viennois, connu pour être l'entremetteur de la presse dans toutes les affaires de concussion et de corruption, comme ayant joué un rôle dans cette affaire. Aussi n'y a-t-il eu en Autriche qu'un seul organe qui ait parlé de ce maître coup.— *La parole est d'argent, le silence est d'or.*— Nulle part on ne comprend la valeur de ce proverbe aussi bien qu'en Autriche, ce pays où la pièce d'or est souveraine, sans distinction de nationalité. »

Savez-vous comment, dans la feuille de Léon Say, M. Leroy-Beaulieu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (quelle morale et quelle politique !), appelle cette opération ? *Une heureuse razzia...*

Et il ajoute : « Elle sera compensée par la ruine d'un très grand nombre de *nigauds*. »

Voilà les gens qui fulminent contre les Anarchistes, lorsque Tortelier ou Tennevin déclarent dans une réunion publique que l'homme a le droit de faire ce qui lui plaît et de s'emparer de ce qui est à sa convenance.

Cette razzia, que le journal des *Débats* flétrirait si elle était opérée par de pauvres diables qui meurent de faim, il la trouve admirable lorsqu'elle est exécutée par des milliardaires qui, en imaginant les plus invraisemblables fantaisies, en se livrant aux plus folles prodigalités, ne pourraient arriver à dépenser ce qu'ils possèdent...

Il convient, pourtant, de féliciter M. Laur de la question qu'il a adressée au ministre de la Justice à propos de cet accaparement des cuivres. Pas plus que M. de la Ferrière, M. Laur n'a eu le courage de prononcer le nom de Rothschild, toute cette gauche stipendiée par les Juifs aurait protesté, mais il n'en a pas moins montré, avec une certaine énergie, ce qu'il y avait au fond de cette opération gigantesque. Cette pièce en collaboration, qui se terminera comme un drame pour tons les ouvriers et les petits industriels, a cinq actes comme tout bon drame :

1° L'achat ferme du métal, opération qui se monte à 30 ou 40 millions ;

2° L'achat du métal à terme, environ 400 millions ;

3° L'achat éventuel de tout le stock des mines au-dessous de 60 livres ;

4° La spéculation sur la valeur des mines, représentant un capital inférieur à 4 milliards ;

5° Et enfin l'émission nouvelle d'actions à la faveur de la hausse du cuivre.

On arrive ainsi, dit M. Francis Laur, pour les capitaux, à mettre en mouvement dans cette colossale entreprise la somme de 4,440,000,000 francs, c'est-à-dire à peu près à 4 milliards et demi.

Rien n'est plus triste que de voir l'attitude de la droite dans cette circonstance. Quelle plus belle occasion pour elle de montrer de la sympathie à tous ces travailleurs français, qui sont victimes de la spéculation judaïque, à ces petits patrons qui ne peuvent exécuter leurs commandes, à ces ouvriers que les

petits patrons sont obligés de renvoyer et qui reviennent tristes dire à la ménagère : « Il n'y a plus d'ouvrage ! »

La droite interrompt à chaque instant l'orateur et affecte de prendre le parti des accapareurs. Un député conservateur, Kergariou, dit ce mot qui serait un mot de scélérat si ce n'était pas un mot de bête :

« Est ce que nous sommes ici pour nous occuper des variations dans le prix des métaux ? »

Avec la supériorité d'un homme qui connaît la question dont il parle, Laur n'a pas de peine à démontrer que le prix des métaux est une question de défense nationale.

Le plus gros inconvénient, dit-il, celui que je veux surtout vous signaler, c'est celui qui résulte de cette spéculation pour notre défense nationale.

Il est incontestable que le marché international est encore intact dans quelques-unes de ses parties, notamment en Amérique, mais le marché français est complètement accaparé, de deux manières : d'abord, parce que la Société des métaux possède ou a syndiqué environ huit ou neuf usines sur onze ou douze, et que par conséquent elle possède en ses mains l'outillage complet de la France, à une exception près.

[71]

En second lieu, comme à la marine, à la guerre, on a encore le préjugé incroyable d'imposer, d'exiger, dans le cahier des charges, des marques spéciales, telles que Wallaroo, lac Supérieur, Electrolityques, etc., marques en dehors desquelles il n'y a point de salut, comme nos savants polytechniciens n'ont pas voulu imposer purement et simplement des conditions d'allongement, de résistance, sans s'occuper si le métal venait du nord ou du sud, il s'ensuit que celui qui a accaparé soit le lac Supérieur, soit les Electrolityques, par exemple, est absolument maître de la marine, de la guerre et des finances. Il fait la pluie et le beau temps dans les adjudications, c'est ce qui a lieu depuis un grand nombre d'années. *C'est ce qui explique certaines fortunes véritablement immenses faites uniquement sur les fournitures de l'Etat.*

La Société des métaux est une Société qui possède ainsi la clientèle à peu près exclusive de l'État ; bien peu de personnes peuvent arriver à se rendre adjudicataires, à moins que la Société veuille bien y consentir. En effet un concurrent étant obligé de se soumettre à une marque déterminée, — le lac Supérieur je suppose — si la production est achetée tout entière par la Société des métaux, il est obligé de venir dire humblement : « Vendez-moi du lac Supérieur pour exécuter ma commande », et alors le prix qu'on le lui fait payer peut rendre tout bénéfice impossible.

L'accaparement des marques est donc une chose faite, — et je dois le dire quoiqu'il m'en coûte — la défense nationale est tout entière entre les mains de la Société des métaux.

C'est ce que nous disions plus haut à propos de la Banque. La défense nationale est tout entière entre les mains d'un Juif de Francfort. En temps de guerre il faudra bien cependant qu'il trahisse un pays quelconque, qu'il serve l'Allemagne au profit de la France, ou la France au profit de l'Allemagne...

Un peu plus loin l'orateur revient sur ce sujet et il serait dommage de ne point donner encore cette partie de son discours, car elle sera peut-être plus lue dans un livre que dans le *Journal Officiel* et elle indiquera bien aux Français patriotes ce qu'il y a à faire le jour même de la déclaration de guerre.

[72]

L'Etat, en effet, est le plus grand client du marché du cuivre en France, parce qu'il a besoin de ce métal pour le doublage des navires, pour la fabrication des cartouches, des culots d'obus, pour celle des monnaies, parce qu'il a également besoin de ses alliages, maillechort, laiton et autres dérivés pour ses fabrications spéciales. C'est par millions et millions que se chiffrent ses commandes à des prix qui susciteront peut-être un jour bien des réclamations.

Eh bien, les sommes énormes qui sont dépensées par la Guerre et par la Marine chaque année seront évidemment majorées, doublées par suite de la hausse des cuivres, et on évalue à peu près à 9 ou 10 millions la perte qui va résulter pour l'État de cette spéculation.

L'Etat sera absolument obligé de passer sous les fourches caudines de la Société des métaux, qui lui fera la loi, puisqu'elle a en main presque tous les moyens de production et tout le métal. Il n'y a qu'à espérer dans sa modération et sa sagesse. Il n'y a en France, en effet, qu'un seul industriel qui ne fasse pas partie du syndicat, et celui-là déclare — c'est un parfait honnête homme qui fait les plus grandes affaires en cuivre, ou qui les a faites — et celui-là déclare qu'il est absolument à la merci du syndicat, que dans les adjudications, si l'on veut le viser personnellement et prendre des fournitures avec du métal acheté au rabais, à 125 francs, par exemple, tandis qu'il est obligé de le payer au cours de 480 francs, il est dans l'impossibilité de lutter. Il espère aussi que le syndicat le laissera vivre.

Le marché italien, qui était un gros débouché pour lui, vient de se fermer. Il est donc cerné de toutes parts.

Les ouvriers intelligents et les écrivains socialistes voient cette situation très distinctement³⁹. Kergariou n'y comprend rien. Ce n'est pas un méchant homme, mais le fonctionnement de la société présente lui échappe complètement comme à la plupart des conservateurs.

³⁹ Lire à ce sujet, dans la *Revue socialiste* du 15 février, un article très remarquable et très instructif de Benoit-Malon.

Il ne figure pas parmi les parasites de Rothschild, du moins je n'ai pas rencontré son nom dans les comptes rendus de fêtes, on ne prend même pas la peine de l'inviter et de le corrompre avec un chau-froid de volaille, il admire naïvement, de la rue, toutes les splendeurs des palais d'Israël, il s'indigne quand on [73] discute l'origine de cette fortune, il dit : « mon Dieu, que ces gens-là sont bons de nous avoir pris 3 milliards⁴⁰ ! »

Comme épilogue à la question de M. Laur, constatons que Fallières a bien soin de déclarer que l'article 419 n'est pas aboli. La magistrature le garde précieusement comme une arme, qui pourrait, à un certain moment, comme dans l'affaire de l'Union générale, servir à écraser les *Goyms*.

Contre des monopoles aussi solidement armés il n'y a rien à faire. Il faut que l'Etat capitule, qu'il accepte non seulement les prix qu'on lui demande, mais les fournitures avariées qu'on lui impose. En cas d'opposition la Juiverie fait donner un membre influent de la gauche qui menace le gouvernement de son vote et de celui de son groupe si l'on soulève des difficultés.

Il y a quelques années, M. Hubner, ancien notable commerçant, a très courageusement pris à partie Clemenceau à propos de ces gaspillages du ministère de la Guerre sur lesquels le chef de l'extrême gauche, ami intime de M. Gevelot, avait complaisamment passé l'éponge dans la sous-commission du budget chargée d'examiner le budget de la guerre.

Aux accusations de M. Hubner, Clemenceau répondit dans une réunion publique que les cartouches en laiton dataient de 1870, ce qui était faux et, comme il possédait un journal, il finit par avoir l'air d'avoir raison.

Cette histoire des cartouches en laiton n'en est pas moins des plus instructive, elle montre à merveille à quel point [74]

⁴⁰ A cette conduite de nos conservateurs qui prennent le parti de la Ploutocratie juive contre nos travailleurs français on est heureux d'opposer l'attitude de quelques députés du Reichsrath autrichien.

« Après l'affaire des charbonnages, le président du Reichsrath, raconte la *Gazette de Francfort*, fit venir M. Pattai (député antisémite), pour le conjurer de ne plus prononcer le nom de Rothschild au Reichsrath, attendu que toute attaque contre ce grand prêteur pourrait coûter des millions à l'Etat. M. Pattai répondit que la prudence la plus élémentaire commandait au contraire d'intimider ce grand exploitateur de la monarchie, au lieu de s'en laisser intimider. »

notre pauvre France est pillée, trahie, livrée par la bande des financiers.

Nous avons là des documents très complets, ce qui est rare en ces questions où les coupables demandent toujours à ceux qui les accusent des preuves formelles qu'il est impossible de fournir, puisqu'elles sont entre les mains des complices, dans des commissions ou dans des ministères.

L'auteur de cette brochure, le *Gaspillage du budget de la guerre*, est un négociant en métaux. Alsacien très patriote, républicain, il est même Franc-Maçon, mais il appartient à ce petit groupe de Francs-Maçons restés Français qui rougissent de voir la Maçonnerie se faire l'instrument de Bismarck. Ceux qu'il attaque prétendront sans doute qu'une pensée de rivalité se mêle à ses préoccupations patriotiques. Ce qui est certain c'est qu'il était notable commerçant pour les métaux et les minerais et qu'il connaît les choses dont il parle.

Il ressort, jusqu'à l'évidence, des témoignages qu'il produit qu'en 1875 nous étions hors d'état de nous battre.

La cartouche en laiton qu'on avait adoptée se détériore rapidement, l'enveloppe s'oxyde et au bout d'un certain temps elle est incapable de servir. La portée du tir ne dépassait plus guère 200 mètres et la moyenne des ratés et des ruptures d'étui était de 15 p. 100. La plupart des journaux militaires ont signalé ce fait.

M. Thiers, qui, quoi qu'on en ait dit, apportait dans ce qui touchait à l'armée la compétence que tout être intelligent apporte à ce qu'il étudie avec amour, était complètement opposé à ces cartouches, elles ne furent adoptées qu'après le 24 Mai, pendant le ministère du général de Barail.

Le ministère de la guerre savait cependant à quoi s'en tenir sur ce point, puisque dès 1868 on avait proposé ces cartouches et qu'elles avaient été refusées à la suite d'un rapport de M. Michel Roux, capitaine d'artillerie, constatant que jamais on ne pourrait constituer d'approvisionnement sérieux avec ces cartouches « parce que des actions chimiques puissantes agissaient pour détruire l'enveloppe ».

[75]

Malgré tout, un syndicat formé par MM. Gevelot, Secrétan, Laveyssière et Rothschild (toujours) imposa ces cartouches.

Il ne s'agit pas ici de rumeurs en l'air, d'allégations plus ou moins fondées. La meilleure preuve que ces cartouches ne pouvaient servir, c'est, qu'après avoir dépensé des millions pour leur fabrication, la France dut payer d'autres millions pour leur

destruction. A la fin de l'année 1882 la Chambre votait un crédit extraordinaire et annuel de 2,673,323 francs pour détruire au fur et à mesure l'énorme approvisionnement de ces cartouches avariées qui avaient coûté des centaines de millions.

On s'efforça de faire opérer cette destruction en quelque sorte en cachette, et on employa à ce travail, des femmes et des enfants. Dans de pareilles conditions, d'effroyables explosions se produisirent, au Mont Valérien, vers la fin de décembre 1882, à Sainte-Adresse, en février 1883, un peu plus tard à Besançon.

L'émotion produite dans le public, dit M. Hubner, par ces épouvantables catastrophes fut telle, que le ministère de la Guerre dut renoncer à ce mode de déchargement de nos cartouches avariées, il fit donner un plus grand nombre de cartouches pour les exercices de tir, et fit établir des hangars, où des soldats tirèrent des cartouches du matin au soir, dans des caisses remplies de son. Plusieurs ont remarqué bien certainement ce singulier travail que le ministère de la Guerre n'eut même pas la prévoyance de ne pas faire faire tout près de Nice, où se rendent constamment tant d'étrangers. Là, des soldats tirent constamment sur un rocher.

Les quantités de cartouches ainsi déchargées sont tellement considérables que l'on évalue à 400,000 kg le stock de vieilles douilles vides existant à l'arsenal de Vincennes. S'il en existe autant dans chacune de nos divisions d'artillerie, il y aurait un stock formidable de *douze millions* de kg de vieux laiton à vendre.

Je crois que rien ne peut être plus significatif pour démontrer le mauvais état de ces cartouches que le fait de leur destruction. Ce qui surpasse c'est que pas un député à la [76] Chambre, pas un seul, ne se soit levé pour dire : « M. de Rothschild a gagné de l'argent avec ces cartouches qui ne peuvent pas servir, qu'il se charge au moins d'en payer la destruction ! C'est une bagatelle pour lui et je pense qu'il trouvera tout simple de ne pas laisser retomber cela sur le dos de nos malheureux électeurs. »

Franchement, l'incorruptible et austère Clemenceau aurait parfaitement pu tenir ce langage ; il n'ouvrit pas la bouche à ce sujet. S'il eût, dès cette époque, signalé à la tribune les opérations auxquelles M. Secrétan était mêlé, il aurait peut-être empêché le récent accaparement des cuivres, qui a pesé si lourdement sur le travail d'ouvriers électeurs de M. Clemenceau.

La vérité est que tout le monde politique, pour une raison ou pour une autre, est absolument entre les mains de la Juiverie. M. Hubner a-t-il eu, en révélant tous ces faits, une arrière-pensée personnelle ? Je n'ai aucune raison de le supposer, il ne

s'est pas confessé à moi et, en sa qualité de Franc-Maçon, je crains qu'il ne se confesse à personne. Ce qui est évident, c'est que c'est un spécialiste qui traite une question qu'il connaît à fond et que sa brochure, publiée en 1885 et à laquelle personne n'a répondu, est un véritable service rendu au pays, car elle contient les renseignements les plus inouïs sur la façon dont nos milliards sont dévorés par un tas d'aigrefins.

Grâce à notre magistrature qui manque cyniquement à son devoir, en n'appliquant jamais ni l'article 419 sur les accaparements, ni l'article 412 sur les ententes dans les marchés, on met le Trésor au pillage par des coalitions, des manœuvres sans nom.

Le même industriel qui vendait couramment le meilleur laiton à l'industrie privée à 150 francs et même à 140 francs, facturait le laiton à cartouches à 225 francs, soit 50 pour 100 de plus.

Un concurrent parvint, à force d'influences, à faire une brèche au monopole des Rothschild et fut admis, non pas [77] à soumissionner puisqu'il n'y avait pas d'adjudication publique, mais à obtenir une commande, la société des métaux Laveysière, Secrétan, Rothschild, dut consentir à accepter le prix de 175 et même plus tard de 170 francs au lieu de 225 francs.

Ainsi donc, écrit encore M. Hubner, le fait de l'introduction de l'honorable laitonier précité, à côté des anciens fournisseurs privilégiés, a pu faire diminuer le prix du laiton à cartouches de 45 francs par 100 kilo soit de plus de 25%, sans que le cuivre brut ait baissé à cette époque.

L'écart entre le prix du laiton à cartouche 170 francs, et celui du laiton pour l'industrie, 135 francs, se trouvait ainsi réduit à 35 francs. Il n'aurait jamais dû être si grand si le général du Barail et ses successeurs avaient agi comme ils auraient dû le faire, pour les intérêts du Trésor et ceux du pays.

En calculant les fournitures de laiton que dut acheter le ministère de la Guerre depuis 1873, on peut certainement évaluer à plus de cent millions de francs la somme qui aurait été épargnée par la mise en adjudication publique de ces fournitures de laiton⁴¹.

On devine ce qu'il y a de pots-de-vin derrière ces gains fabuleux, derrière cette incurie volontaire du ministère et des Chambres. On s'explique comment s'élèvent presque instantanément ces fortunes colossales, ces fortunes maudites qui sont

⁴¹ Voir également dans la brochure de M. Hubner de curieux détails sur l'accaparement du nickel par une usine fondée en Allemagne par M. de Rothschild en prévision de l'adoption de la monnaie de nickel.

fondées sur les ruines de la Patrie. Un de ceux dont parle M. Hubner, un de ces Mandarins qui, selon l'expression d'Aurélien Scholl, vivent sur les cartouches, était, il y a quelques années, forcé de prendre un arrangement avec ses créanciers, il éblouit aujourd'hui Paris de son luxe et Albert Wolff le couvre de fleurs.

Personne, encore une fois, ne veut s'occuper publiquement de ces questions. « C'est infâme ! dit à M. Hubner M. Casimir Périer. Tous ces gens-là mériteraient d'être [78] fusillés ! » Et il ne tente pas le moindre effort pour faire punir ces infamies...

Les financiers que la Cour des comptes pourrait gêner entrent, grâce à leur fortune, dans la famille même de ceux qui sont chargés de les contrôler. M. Secrétan a marié sa seconde fille au fils de M. Bethmont, premier président de la Cour des comptes. Si ces usages se généralisaient, la vérification des budgets de chaque ministère serait bien simplifiée, elle se ferait en famille, au coin du feu. Quand il manquerait une pièce de comptabilité, le fils dirait : « Voyons, beau-père, ne vous tourmentez pas ! Donnez-nous une tasse de thé et parlons d'autre chose. »

Notez que M. Bethmont n'avait pas d'illusions sur les fournisseurs du ministère de la Guerre, car, à la date du 21 septembre 1885, il faisait insérer au *Journal Officiel* un rapport constatant le désordre de la comptabilité de ce ministère en 1882.

S'il y avait eu des malversations, on avouera que le plus élémentaire devoir des magistrats était d'en condamner les auteurs, ils trouveront sans doute plus simple de me condamner moi-même, pour avoir constaté avec quelle criminelle légèreté on gaspille cet argent que les contribuables ne parviennent à verser à l'État qu'en se saignant aux quatre veines.

Ce résultat, d'ailleurs, serait dans la logique du jour. C'est Erlanger qui vole, et c'est le colonel Noirtin qu'on punit. C'est Wilson qui vend la décoration et c'est le juge d'instruction que l'on blâme. Ce sont les fournisseurs militaires qui ont fourni des cartouches qui ne pouvaient pas servir et vous verrez que ce sera moi qu'on condamnera à la prison et à l'amende...

La commission d'enquête a été saisie de ces scandales, mais, vraisemblablement, elle devra se borner à des gémissements platoniques. Certes, le général de Frescheville, chargé du rapport sur cette question, est non seulement un bon [79] patriote, mais un Français d'autrefois, très avisé et très fin ; il distingue parfaitement le danger que ces accaparements font cou-

rir au pays, mais que voulez-vous faire avec un gouvernement comme le nôtre : « Il y a des arrêts de la Cour de cassation, qui déclarent ces entreprises parfaitement légitimes », lui affirment ses collègues, qui connaissent les textes.

La force des Juifs est de ne plus procéder comme autrefois, par des méfaits isolés: ils ont fondé un système où tout se tient, qui embrasse le pays tout entier, qui est muni de tous les organes nécessaires pour fonctionner, ils ont fortifié les points sur lesquels on pourrait les prendre, ils ont modifié sans bruit les lois qui les gênaient ou obtenu des arrêts qui paralysent l'action de ces lois, ils ont soumis la presse au capital, de façon à ce qu'elle soit dans l'impossibilité de parler.

Les opérations les plus odieuses sont combinées de manière à échapper à toute répression, elles sont à double détente et j'ai été étonné de la perspicacité avec laquelle le général de Frescheville, à l'aide seulement de son bon sens et de sa droiture de soldat, en avait saisi le mécanisme.

L'adjudication publique n'est pas même un obstacle. Les Juifs ou leurs affiliés accaparent un produit spécial du cuivre de telle origine, des étoffes de telle espèce, des éponges même d'une certaine provenance, car il paraît qu'ils ont fait un coup très curieux sur les éponges. Tout à coup le ministre ou, parfois, sans que le ministre s'en rende compte, l'homme vendu à la Juiverie dans un ministère, fait une adjudication dans laquelle il demande, dans un délai très court, une immense quantité de ce cuivre, de ces étoffes, de ces éponges spéciales. L'accapareur est naturellement le seul qui puisse se présenter, et il réclame un prix aussi élevé qu'il le veut, mais, en fait, il n'empêche personne de se présenter. Vive la liberté ! Vous dira Leroy Beaulieu...

L'indifférence sur ce point est générale. Il y a plus: beau[80]coup de conservateurs n'approuvent pas qu'on flétrisse les fortunes monstrueuses qui se sont édifiées de cette façon. Pour eux la richesse, quelque impure qu'en soit la source, est digne de respect, elle est une vertu, une noblesse, un dogme presque, qu'on ne peut attaquer.

Quelle douce gaîté vous prend quand ces gens-là vous disent qu'ils sont monarchistes ! Ils ne se doutent même pas de ce qu'était la Monarchie, ils sont plus ignorants des traditions et des principes de l'ancienne Monarchie que les révolutionnaires intelligents qui ont, au moins, lu l'histoire.

La Monarchie reposait sur l'idée de justice à laquelle sont totalement étrangers les conservateurs qui considèrent comme un crime d'attaquer un homme qui a un hôtel, un château princier, des chasses giboyeuses. Si l'ancienne France a été grande, cependant, c'est qu'on y frappait impitoyablement tous les concussionnaires et tous les traîtres si haut qu'ils fussent placés, qu'ils portassent la couronne de duc ou qu'ils fussent maréchaux, c'est-à-dire cousins du roi.

« C'est un procès ridicule ! s'écriait le maréchal de Marillac. Il ne s'agit dans mon affaire que de foin, de paille, de pierre et de chaux ! » Richelieu pensait que les pierres ont leur utilité pour bâtir les forteresses, il estimait que pour faire la guerre il faut de la cavalerie et que, pour avoir de la cavalerie, il faut nourrir les chevaux et, grâce au cardinal duc, le maréchal qui avait mis le foin des chevaux dans ses bottes eut la tête tranchée en Grève.

Clemenceau dirait au coupable en pareil cas : « Je me tairai mais prenez quelques actions de la Justice ! » et les conservateurs s'écrieraient : « On ne discute pas les comptes d'un homme assez riche pour donner des fêtes. »

Quant à Bethmont, s'il avait eu à juger Marillac, il lui aurait dit : « Monsieur, votre conduite est abominable, vous avez compromis la défense du pays pour augmenter votre fortune : C'est un véritable crime contre la Patrie, aussi vous ne vous étonnerez pas si j'ai l'honneur de vous demander pour mon fils la main de mademoiselle votre fille. »

M. Hubner a pu écrire cette brochure parce qu'il a son affaire faite, comme on dit, une maison de campagne où il vit tranquillement ; les industriels qui commencent n'osent même pas souffler.

La grande Maison de banque, la grande Usine appuyée sur un gros syndicat juif, le grand Magasin projettent leur ombre à l'horizon comme le château fort d'autrefois et les petites maisons, comme les chaumières de jadis, ont peur du terrible voisinage. Les petits savent bien qu'ils seront mangés un jour, mais ils attendent ce jour dans une inquiétude poltronne, sans oser empêcher le burg de se construire pendant qu'il en serait encore temps peut-être.

C'est encore une des formes les plus curieuses du monopole que ces grands magasins !

Autour de magasins immenses comme le Bon Marché tout meurt comme autour du mancenillier, tout s'éteint comme

de petites lumières disparaissent dans l'orbe lumineux de quelque grand foyer.

Les grands magasins représentent la féodalité⁴² industrielle à Paris. Quoique beaucoup de dessous restent cachés, [82] le fief bourgeois et son fonctionnement sont plus faciles à observer là, par conséquent, que le fief industriel de province. Dans ce dernier, en effet, vous n'entrez guère qu'en invité qu'on promène, qu'on fait largement déjeuner quand il est de qualité et qui se retire, ravi, en se demandant vaguement si des patrons si accueillants ne sont pas des anges déguisés.

Les propriétaires de grands magasins, d'ailleurs, sont, eux aussi, des bienfaiteurs de l'espèce humaine et vous avez lu cent fois l'éloge de leurs vertus. Les premiers philanthropes se contentaient de faire des soupes à leurs ouvriers avec de vieux boutons de culotte, le directeur de grand magasin régénère l'humanité par le cornet à piston, il crée pour son personnel une fanfare et des jeux divers.

A vrai dire, pour des gens qui ont tant de distractions, tous ces employés ne me paraissent guère joyeux. Jusqu'à midi l'aspect est lugubre, cela sent l'enrégimentement, la caserne sans l'exercice matinal et les sonneries de clairon. Avec leurs yeux tristes, les pauvres femmes vous racontent la souffrance sans cesse renouvelée de cette promiscuité avec l'homme, l'amertume du tribut qu'il faut payer, quand on est jolie, aux directeurs, aux sous-directeurs, aux intéressés, aux premiers et trop souvent aux premières, aux secondes parfois, dominées par de monstrueux caprices.

Macé, le témoin véridique et volontairement sec des mœurs de ce Paris sur lequel il a veillé si longtemps, nous a

⁴² M. de la Tour du Pin m'a manifesté souvent son chagrin de voir ce mot de féodalité qui a représenté des choses si hautes, si élevées, si pures, appliqué ainsi à des usurpations basses, à des tyrannies d'argent. Il est cependant difficile de trouver un autre terme pour désigner ces pouvoirs capitalistes qui, avec les beaux côtés en moins, équivalent aux fiefs d'autrefois.

Les écrivains socialistes sérieux reconnaissent, eux-mêmes, la différence que signale M. de la Tour du Pin, tout en déclarant également, qu'il est presque impossible d'employer une expression plus exacte.

« Ce n'est, dit M. Benoit-Malon, que faute d'une meilleure appellation que j'emploie celle-ci. *Féodalité* signifie privilège octroyé en retour de devoirs sociaux consentis, la Ploutocratie judaïsée ne se reconnaît aucun devoir, elle n'a qu'un but, s'approprier la plus grande part possible du travail d'autrui et de l'accumulation sociale pour en user et abuser égoïstement. Là est sa grande indignité morale et le signe de sa déchéance prochaine au nom du salut public et des hauts intérêts de l'Humanité. »

peint ce qui se passait dans ces bazars, les malades qui s'y donnent rendez-vous, les aberrants passionnels de toutes sortes, les *frotteurs*, les *peloteurs*, les *destructeurs*. Causez avec lui et il vous dira qu'il n'a fait qu'effleurer le sujet et qu'il s'est décidé à jeter au feu les pages les plus étranges de ce chapitre.

Quand on dit timidement aux conservateurs que ces établissements, à proportions anormales, sont en dehors des propriétés permises à des particuliers et que l'Etat devrait s'en emparer et les réorganiser, ils poussent de hauts cris. [83] Or, la cloison est si mince entre ces établissements et des établissements publics que ces grandes maisons dont l'Etat prétend respecter les droits ne respectent pas les droits de l'Etat. Ils obéissent à la logique de la constitution des fiefs et se déclarent indépendants.

Jadis le bon seigneur, après le repas, s'asseyait dans un fauteuil, et, assisté de son sénéchal, il jugeait ceux que lui amenait sa maréchaussée, il exerçait son droit de basse, moyenne et haute justice. Nos féodaux agissent de même. Ils n'aiment pas le code Napoléon, ce qui est excusable, ils préfèrent la loi Burgonde, fondée sur la *composition*, la réparation du délit par une somme plus ou moins forte.

Tout se passe avec l'appareil qui convient, on se réunit dans un local bien fermé par des portes d'acajou massif. Les inspecteurs au service de l'établissement font leur rapport et le vol est établi sur leur seul témoignage.

A l'intérieur, ce sont généralement d'anciens inspecteurs en retraite qui font le service⁴³.

Les vols établis par ces derniers, la personne prise en flagrant délit est déférée au conseil d'administration convoqué instantanément par une sonnerie électrique, bien connue du personnel.

Le conseil statue sur son sort, après l'avoir fait préalablement fouiller. Si elle ne conteste pas, reconnaît le délit, prouve son identité, on compose, et c'est alors qu'elle prend par écrit l'engagement d'indemniser le grand bazar tout en autorisant, par ce même écrit, l'un de ses délégués à se livrer chez elle à des recherches sans l'intervention de l'autorité judiciaire.

Dans cette visite domiciliaire, les marchandises neuves sont seules reprises.

Selon son rang, sa position, sa fortune, la femme incriminée verse une somme qui est, *dit-on*, entièrement consacrée aux pauvres, somme variant de 5 francs à 10,000 francs.

⁴³ Macé. *Un joli monde*.

De quel droit, je vous le demande, de simples particuliers [84] se permettent-ils d'infliger des amendes de cinq francs à dix mille francs⁴⁴ ?

Qui contrôle l'emploi de ces sommes ?

S'il y avait une ombre d'organisation sociale, les directeurs, qui se seraient permis, une seule fois, une pareille usurpation de fonctions, coucheraient au Dépôt le lendemain et les Camescasse et les Gragnon, qui ont toléré si longtemps un semblable état de choses, seraient envoyés au bagne.

Cela n'étonne personne.

Il faut regarder ceux auxquels on laisse s'arroger le droit de rendre la justice sans l'ombre d'un mandat. Le fils du fondateur d'un de ces établissements gigantesques a été arrêté dix fois pour des actes inavouables. Un autre justicier a, dit-on, plus gagné que perdu à un incendie fameux. Un troisième, après avoir tiré sur sa femme, a tenté de se suicider. Il est vrai que d'autres prétendent qu'il n'a pas tiré sur sa femme, qu'il n'a pas tenté de se suicider, qu'il n'est pas fou du tout et qu'il est séquestré au mépris de toutes les lois. Ce sont des drames de donjons bourgeois qu'on n'éclaircit jamais.

Voilà ceux qui mettent une malheureuse femme qu'on traîne pantelante, affolée, devant eux, entre l'obligation de [85] payer une somme déterminée ou la crainte d'un procès scandaleux dans lequel elle est condamnée d'avance !

Un de ces féodaux voudrait tendre un piège à la plus honnête femme du monde que rien ne lui serait plus facile. Il a son commissaire de police à lui, comme le seigneur avait son

⁴⁴ Les situations identiques se répètent fatalement dans leur forme. Ce qui se passe nous aide à bien comprendre comment s'est opéré le démembrement du pouvoir central par la féodalité. Chacun prend ce qu'il peut dans le droit de tous et crie contre le peuple qui en réclame une bribe.

Les directeurs des grands magasins rendent la justice de leur autorité privée.

La maison Hachette rétablit la commission de colportage légalement supprimée, et investit ses employés de la mission de décider quels sont les livres qui peuvent circuler sans danger.

L'*Alliance israélite* bat monnaie.

« On vient, nous apprend l'*Intransigeant* du 17 août 1887, de recevoir à Vienne les premières pièces de monnaie frappées à Paris par les communautés juives établies en Palestine et garanties par l'*Alliance israélite* universelle.

« Ces pièces sont en bronze. Leur valeur est celle d'une piastre, d'une demi-piastre, d'un quart de piastre. Au dos sont gravés des caractères hébraïques. Sur la face un chiffre avec cette inscription : A. I. U. (*Alliance israélite universelle*).

sénéchal on son bailli à lui, il a ses agents à lui, comme le seigneur avait ses exempts et ses gardes. Une sainte ne pourrait se défendre en correctionnelle contre une organisation aussi complète.

Je crois que les directeurs de grands magasins ne vont pas jusque-là, ils se contentent de prendre l'argent et de former des dossiers.

Ils classent, nous dit M. Macé, par numéro d'ordre, les promesses signées, le résultat de la perquisition faite, les sommes successivement versées et la correspondance échangée.

Si la voleuse appartient au monde de la galanterie, on y annexe sa photographie.

Une *cabotine* en renom tient la première place dans les archives particulières d'un des principaux bazars parisiens.

Tous ces dossiers, avec chemises indicatrices, sont pour ces messieurs une marchandise pouvant avoir un jour sa valeur... Ce sont leurs petits papiers... politiques.

Ces dossiers servent à obtenir des places, des faveurs, des décorations. Après un vol ou un prétendu vol commis par la femme d'un consul étranger tout un magasin fut décoré. Un employé au rayon des flanelles, au Louvre, a dû à une circonstance analogue de réaliser l'ambition de toute sa vie et de devenir sous-préfet.

Naturellement, c'est la femme du peuple qui se laisse aller à dérober un joujou que son petit regarde avec amour qui paye pour tout le monde. Comme il faut un exemple de temps en temps, on la livre au bras séculier et le substitut requiert contre elle avec une indomptable énergie.

C'est par une usurpation analogue, je l'ai déjà démontré, [86] que les Hachette se sont arrogé le droit de censure sur les écrivains.

La question est fort simple et les Hachette n'ont pas plus le droit de juger les écrits que les Boucicaut et les Herriot n'ont le droit de juger les humains.

M. de Janzé, si compétent en tout ce qui touche ces matières et auquel je suis heureux d'adresser mes publics remerciements pour avoir défendu la liberté de l'écrivain, a admirablement résumé le débat⁴⁵.

Au mois d'avril 1852, les Hachette présentèrent aux compagnies une note dans laquelle ils annonçaient l'intention de publier sous le nom de *Bibliothèque des chemins de fer* une col-

⁴⁵ *Le monopole Hachette*, par M. de Janzé, ancien député.

lection d'ouvrages littéraires, historiques, scientifiques et artistiques.

Le 20 décembre de la même année, les Hachette écrivent à M. de Maupas, ministre de la police générale, pour le prier d'autoriser le traité par lequel les compagnies leur concédaient le droit d'établir dans des gares les dépôts des livres qu'ils comptaient publier dans la *Bibliothèque des chemins de fer*. Il n'est pas dit un mot de monopole dans cette lettre. Il tombe sous le sens, en effet, que si je publie, par exemple, sous ce titre général : *Bibliothèque des jeunes gens*, une série de volumes, que je crois, à tort ou à raison, pouvoir convenir aux *jeunes gens*, je puis entreprendre une publication intéressante et qui réussira si elle est bien faite, mais qu'il serait insensé à moi de prétendre que les jeunes gens ne pourront jamais lire d'autres ouvrages que ceux qui figureront dans ma publication.

C'est l'histoire du bossu de la rue Quincampoix qui avait réalisé une petite fortune au moment du système de Law en offrant son dos aux spéculateurs désireux d'écrire un ordre, il touchait sur sa bosse, mais il n'a jamais prétendu avoir un monopole et toucher sur toutes les bosses.

M. de Maupas répond que la loi sur la librairie ne lui [87] permet pas de donner l'autorisation réclamée, des dépôts de livres faits dans les gares pouvant être considérés comme des succursales de l'établissement de commerce des Hachette, mais qu'il est tout disposé à autoriser ces libraires à faire vendre dans les gares, par voie de colportage, les livres qu'ils éditeront.

Les Hachette font donc vendre leurs livres dans les gares par des bibliothécaires munis d'une autorisation de colportage, mais, à côté des Hachette, des colporteurs également munis d'autorisation continuent à vendre les journaux, les publications et les livres des autres éditeurs.

M. Couche, ingénieur en chef et plus tard inspecteur général des mines, dont le témoignage est significatif, a prouvé clair comme le jour qu'il n'y avait pas trace d'un monopole quelconque dûment consenti.

Les bibliothèques dont la librairie Hachette est propriétaire, dit M. Couche, n'ont aucune *existence légale*. Il est évident que l'installation dans les gares d'une industrie qui constitue, en fait, un monopole absolu ne saurait être autorisée qu'après examen par l'autorité compétente, et au point de vue spécial des chemins de fer... M. Hachette se prévaut, pour justifier son monopole, d'un traité passé avec les Compagnies, ce traité, que je me suis fait communiquer, n'a jamais été soumis à l'approbation du ministre, quoique plusieurs de ses clauses récla-

ment évidemment l'homologation. La bibliothèque des chemins de fer est le résultat d'un *subterfuge* habile, mais qui n'aurait pas dû réussir. Comment procède M. Hachette ? Il part de l'existence des bibliothèques de chemin de fer comme d'un fait parfaitement légal et régulier, il se garde bien de rien demander en son nom. Il fait demander par certains candidats des permis de colportage délivrés *en leurs noms*. Le droit c'est un permis de colportage accordé à un titulaire dénommé, mais ce qui est accordé en fait, c'est le droit pour M. Hachette d'établir dans les gares, à l'*exclusion de tous autres*, une succursale de sa librairie. Un monopole s'explique et se justifie quand il est fondé sur un grand intérêt public, mais comment le justifier quand c'est une concession faite à un intérêt personnel et cela tacitement, par voie détournée.

Dans la discussion qui eut lieu à la Chambre en 1883 à la [88] suite d'une pétition signée par un grand nombre d'écrivains⁴⁶, Raynal ne répondit que par des pantalonnades. « La maison Hachette serait donc obligée, à votre avis, demanda-t-il, de mettre des traités de géométrie dans les gares si les auteurs en témoignaient le désir ? »

Ce serait toujours plus propre que beaucoup de livres qu'elle y met, mais c'est là un pur argument de Juif. Le Juif, quand on le presse un peu, s'en tire toujours par une calembredaine, un à-peu-près, un coq-à-l'âne comme ceux auxquels on se livre, après minuit, dans les brasseries littéraires de dernier ordre.

—Mon verre n'est pas grand, mais... je bois dans le verre du maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

Raynal fut, cependant, obligé d'avouer que le traité n'étant pas homologué ne pouvait lier le gouvernement et que le droit que s'arrogeait la maison Hachette mettait à néant les décisions de la Chambre, qui avait supprimé la commission de colportage.

« Le droit du ministre reste entier, ajouta-t-il, de supprimer l'autorisation à tous les colporteurs de livres et de journaux, mais après le retrait de cette autorisation, il n'y aurait

⁴⁶ Cette pétition était signée de MM. Henri Rochefort, Huysmans, Catulle Mendès, Emile Bergerat, Paul Alexis, Barriard, Champsaur, Ernest d'Hervilly, Jules Guérin, de Hérédia, Léon Hennique, Pierre de Lano, Maurice Montégut, Guy de Maupassant, Barbey d'Aurevilly, Léon Chapron, Jean Richepin, Emile Blavet, Léo Taxil, Cavallé, Deschaumes, Dubrujeaud, Gros-Claude, Paul Hervieu, Ernest Leblant, Rémi Lucien, Octave Mirbeau, Albert Samanos, Henri Becque.

plus de vente de journaux et de livres et le public payerait ainsi les frais de la guerre. »

C'était là un impudent mensonge, comme le fait très bien remarquer un de nos excellents confrères, M. Ferrier, dans le journal la *Voie ferrée*⁴⁷.

Les compagnies ont un grand intérêt à ce que cette vente qui leur assure une redevance considérable, ne cesse pas, et [89] elles n'auraient même aucune indemnité à payer à la maison Hachette, à raison de la rupture obligée d'un traité *non homologué*, qui contient cette disposition : « MM. Hachette et C^{ie} sont chargés d'obtenir à leurs *risques et périls* les autorisations du gouvernement qui pourront être nécessaires. »

Il est donc incontestable que le jour où un ministre des Travaux publics retirera aux agents de la maison Hachette l'autorisation de vente et de colportage et prescrira aux préfets de ne pas accorder de nouvelles autorisations aux agents d'une même maison, il n'y aura plus de monopole de librairie dans toutes les gares de France. Dès lors plus de censure possible, et le réseau de nos chemins de fer rentre dans le droit commun, la loi qui édicte la liberté de vente et de colportage de tous les écrits cesse d'être une *lettre morte* dans le domaine des chemins de fer, sans que le public ait à payer les frais de la guerre.

J'ai voulu avoir le coeur net de cette question et j'ai prié Albert de Mun de porter le cas à la tribune.

Comme ce gentilhomme était ferré sur les codes ! Quelle facilité chez ces hommes qui prétendent détruire la Révolution et son œuvre à tenir compte de tous les arrêtés, de tous les règlements qu'ont accumulés, pour complaire aux compagnies, les représentants successifs de régimes plus ou moins révolutionnaires ! Quelle funeste tendance chez un Français de vieille race à prendre au sérieux des Juifs comme Raynal ou Millaud, des nègres comme cet Hérédia qui n'était pas Français en 1873 et qui tirait la langue quand on lui confia un ministère.

L'entretien, cependant, avait bien commencé.

Quel accueil j'ai reçu ! Voilà de ces choses qui consolent !

— Je sais, mon cher député, combien vous êtes dévoué quand il s'agit...

— Le combat !... je ne connais que cela... C'est ce que je disais encore dernièrement dans une réunion de province : « Nous sommes la Légion fulminante, prenons le Labarum, et en avant ! »

— Mon cher ami, je suis excessivement modeste et je se[90]rais désolé que vous sortiez le Labarum pour moi. Je

⁴⁷ *Voie ferrée* du 2 décembre 1886.

viens simplement vous demander de me faire un petit office d'amitié en posant une question au ministre des Travaux publics actuel, à cet affreux Sémite de Millaud.

— Aïe !

— Vous savez que « la France juive » peut être contestée au point de vue de certaines théories, mais qu'elle ne contient pas une ligne susceptible de choquer la pudeur de personne. Je viens donc vous prier de demander de quel droit, puisque la Chambre a aboli la commission de colportage, on interdit dans les gares un livre qui n'a rien d'immoral, tandis qu'on y permet des livres absolument corrupteurs.

— C'est très grave ! Il faut consulter tous les textes, voir tous les règlements, examiner tous les arrêtés. Que dit Cunin-Gridaine là-dessus ? Il a dû se préoccuper de cette question.

— Mon cher ami, laissons Cunin-Gridaine tranquille. Je vous prie uniquement de faire pour un compagnon d'armes, pour un écrivain qui vous a toujours appuyé, ce qu'un député de l'extrême-gauche ferait sans hésiter pour le plus infime de ses électeurs.

— Le traité est-il homologué ? Ne l'est-il pas ? Devait-il l'être ? Je m'y perds...

— Le traité n'est pas homologué par l'excellente raison qu'il n'y a pas de traité. C'est le pendant des piquets Régimbault sur les champs de course. Régimbault a planté un piquet, puis deux, puis vingt, et il avait fini par gagner 300,000 francs par an en prétendant que tout le monde devait lui payer tribut. Les Hachette se sont créé un petit fief sans rien dire à personne, et ils l'ont agrandi peu à peu, ils ont transformé ensuite un droit tout fiscal, fort sujet à caution, en un droit de censure qui n'appartient qu'à l'Etat. Ce droit, qui n'existe pas, existerait-il en réalité que vous pouvez parfaitement interroger sur l'usage qui en est fait, demander au ministre quelles sont exactement les limites de ce droit, fouailler un peu les Hachette qui mettent des Priapées à la portée des plus jeunes lecteurs et qui refusent [91] l'entrée des gares à un livre irréprochable sous le rapport de la moralité.

— Je verrai... nous verrons... Il faudra que les groupes délibèrent là-dessus...

Bref, mon ami au Labarum ne bougea mie et essaya de passer le paquet à un tribun moins en vue.

Celui-ci se déroba, lui aussi, et me glissa dans la main avec une dextérité surprenante.

— Je suis désolé, véritablement désolé, mais vous comprenez, il y a deux ans seulement que je suis à la Chambre, et je ne puis pas parler sans l'autorisation de mes chefs.

— Pas possible ! Pitt était depuis huit jours au Parlement quand il prononça un discours qui remua l'Europe.

— Je ne suis pas Pitt.

— Je m'en aperçois...

Je dois dire, du reste, qu'il déplora longuement son impuissance et se répandit sur les malheurs de la situation. Je crus comprendre qu'il se plaignait que les membres de la droite fussent trop nombreux à la Chambre pour faire une opposition utile.

— Au train dont vous allez, lui dis-je, c'est un mal dont les électeurs se chargeront de vous guérir la prochaine fois.

J'écris ceci sans nulle animosité. Mon ami au Labarum est un homme sans fiel ; il sait bien que je l'aime quand même et je suis sûr qu'il me le rend. Il est évident seulement que nous n'avons pas tous deux la même notion du droit. Il est le descendant de ces grands seigneurs qui, sous la Terreur, s'allongeaient sur la planche en disant poliment : « Suis-je bien comme cela, monsieur le bourreau ? » Je tiens de ces paysans bretons qui, lorsqu'on est venu démolir leur clocher, se mettaient derrière une haie et tiraient jusqu'à ce qu'on les tuât...

Ce sont les plébéiens qui triomphent toujours. Les Bretons n'ont déposé les armes que lorsqu'on leur a rendu leur église et leurs prêtres, les soldats de la Commune eux-mêmes ont fini par avoir la République — il est vrai que cela ne leur a [92] pas beaucoup profité, mais ceci est une autre question.

A défaut d'un succès plus considérable, je finirai, si je ne suis pas tué, par forcer les Hachette à ne pas violer la loi contre un Français pour faire plaisir à des Juifs allemands comme les Rothschild. J'aurai la satisfaction d'acheter un de mes volumes dans une gare...

J'ai annoncé, dès le premier jour, ce résultat à Touret, un des directeurs de la maison Hachette, qui est vraiment très gentil et très affable et qui a été mon camarade à la pension Hiolle. Je lui ai écrit : « Mon cher ami, non seulement vous faites une canaillerie vis-à-vis de moi, mais vous faites encore une bêtise puisqu'il viendra un moment où vous serez obligés de capituler malgré vos millions. Il se trouvera un journal où un député probe qui renouvellera contre vous la campagne énergique qu'avait commencée M. de Janzé et l'on vous enlèvera un jour

très justement un droit qui ne vous appartient pas et dont vous faites, avouez-le, le plus déplorable usage. »

Ce qui est intéressant, en effet, là-dedans au point de vue de l'étude des mœurs contemporaines, c'est la façon dont les Hachette usent du pouvoir arbitraire qu'ils se sont arrogé.

Rien n'éclaire mieux l'immoralité profonde que la Bourgeoisie cache sous des attitudes d'une irréprochable correction. Cette famille, très décente dans sa vie, élevée au premier rang par un travail honorable et qui, riche et puissante comme elle l'est, ne devrait plus avoir d'autre but que tenir sa place avec indépendance et fierté, a toutes les complaisances pour l'ordure et ne met son veto que sur l'idée.

Dans le *Zohar* un frère est l'amant de sa sœur après des descriptions sur lesquelles il vaut mieux ne pas insister.

Dans *Germinal* la Mouquette montre, sous les flamboiements du soleil couchant... ce que vous savez, ce qui est écrit en trois lettres dans le volume. Dans *Pot-Bouille*, cette œuvre sans nom et sans similaire dans aucune littérature, heureusement pour la dignité humaine, les personnages [93] caquent, flaquent, rotent, accouchent, s'accouplent sur des tables de cuisine. Les Hachette disent: « Cela est fort bien ! » Dans les *Rois de la République*, dans *L'Agiotage sous la 3^e République* de Chirac, dans *Nos Chemins de fer* de M. Pendrié, dans la *France juive*, on discute des questions économiques et sociales, les Hachette disent : « Cela ne se peut ! »

On pénètre en imagination dans cet intérieur patriarcal. La mère Hachette, la reine mère, ainsi que la nomment les familiers, a rencontré des jeunes filles rouges comme des coqs après une lecture érotique, des jeunes gens déjà mordus par tous les spermatozoaires, et cette dame, digne, personnellement, de tous les respects, dit aux siens : « La vente est bonne ! » Le caissier vient annoncer que le tant pour cent sera considérable, que le dernier livre est plus monté de ton encore que les précédents, et l'on se réjouit en famille, tandis que les lecteurs juvéniles se tortent en proie à tous les aiguillons de la chair, brûlés de tous les feux de la luxure et croyant avoir à leurs trousses les 30,000 diables que saint Macaire aperçut un jour à la porte d'une seule maison d'Antioche...

En réalité, cette famille austère vit de Messire Luc (équivoquez sus), dirait Rabelais.

Assurément je ne voudrais pas dire de mal de Messire Luc. Pour employer l'expression de Duclerc, l'inventeur des Gallions de Vigo, c'est un instrument nécessaire. Au chapitre XLI du *Moyen de parvenir*, Epaminondas, Evinquabre, Nostradamus, Hippocrate et Diogène Laertius en dissertent longuement et prétendent que c'est par honneur qu'on le fait toujours asseoir le premier. Nostradamus voudrait qu'on en parlât comme on parle du nez. « Si cela était, » dit-il, « on parlerait comme on s'assied et si l'on escrивait de mesme vraiment on verrait de belles orthographes de femmes. » Licofron et Metrodorus semblent partager cet avis.

Je ne veux point insister davantage sur le cas de Zola que [94] ses anciens disciples rangent parmi les coprologiques. Si on ne se vit homme aussi sale, il y eut des coprologiques avant lui et Montaigne a connu un gentilhomme affligé de ce vice. « Chez lui, nous dit-il, vous voyiez en rang un ordre de bassins de sept ou huit jours, c'était son étude, ses discours, tout autre propos lui puait. » C'était évidemment un ancêtre de Zola.

On aurait cependant compris que les Hachette, représentants de la dignité des lettres françaises, se fussent refusés à faire circuler ce fleuve de purin à travers le monde. Ils n'ont songé qu'au bénéfice que cela leur rapporterait.

Les directeurs de grandes compagnies, tous chamarrés d'ordres divers et hauts sur cravate, ont agi de même.

Après avoir parlé de Noblemaire dans la *France juive*, je reçus une lettre anonyme où je reconnus, à des griffonnages délicats,

Un sexe aimable et fait pour plaire.

On m'affirmait que je m'étais trompé sur Noblemaire et que c'était « un noble caractère ». Il ne l'a guère prouvé, en tout cas, en laissant pénétrer toutes les pornographies dans ses gares et en proscrivant uniquement les livres dans lesquels on discutait Rothschild, il ferait mieux d'inspecter un peu sa voie et d'éviter de causer par sa négligence des catastrophes comme celle de Velars.

Je ne parle pas de Manton, qui lui, il le reconnaît d'ailleurs lui-même, n'a d'énergie que contre les faibles. Je laisse de côté Mathias, un Juif de Leipzig naturalisé sur le tard, mais voici par exemple M. Blount.

Je veux être courtois envers lui, c'est un étranger. Il fait du bien, mais je m'étonne qu'il ne comprenne pas que la première charité à faire, ce serait de laisser l'écrivain jouir de ses

droits dans son pays. « La liberté, a-t-on dit, est le droit d'aller et de venir librement, » or, je ne m'aviserai pas de vouloir empêcher les Anglais de circuler sur leur territoire et je ne découvre pas bien pourquoi M. Blount, directeur des [95] lignes de l'Ouest, m'empêche de circuler sur des lignes qui sont autant à moi qu'à lui.

Un livre, en effet, n'est qu'une des formes, une des manifestations, une prolongation de l'homme et du citoyen, dès que vous arrêtez mon livre, c'est moi que vous arrêtez. Votre Hampden, qui brava la prison pour son droit, n'aurait pas supporté cela, monsieur Blount, moi je ne le supporte pas non plus...

M. Blount eût pu parfaitement empêcher cet acte d'arbitraire, dire aux Hachette : « Respectez-vous vous-même, ou vendez tout, comme vous y êtes obligé par la loi, ce qui dégage votre responsabilité et la nôtre, ou ne proscrivez pas les livres honnêtes au profit des œuvres immondes. »

M. Blount eût dû tenir ce langage ; il a des filles charmantes, dit-on, qui se sont bien mariées et pour lesquelles M. Blount fils a même composé un *Chant nuptial*, car il est bon musicien. Avant d'être mariées, elles ont pu voyager toujours sous la garde de correctes institutrices, comme il sied à des filles de millionnaires, mais il existe beaucoup de jeunes filles françaises qui ne sont point filles de millionnaires et qui voyagent toutes seules. Quand celles-là cherchent un volume à lire en route, elles trouvent des imitations de de Sade ou des impressions d'un séjour à Lesbos, sur lequel les Hachette prélèvent un honnête courtage. M. Blount estime-t-il qu'une censure ainsi comprise honore beaucoup les industriels qui l'exercent et les directeurs qui l'approuvent au mépris de toutes les lois ?

Il me serait impossible, par respect pour mes lecteurs, d'analyser en détail les romans qu'on met ainsi à la disposition de tous : la *Première maîtresse* de Catulle Mendès par exemple. L'ancien directeur du *Voltaire*, M. Hepp, n'est assurément point suspect de pudibonderie, puisqu'il est lui-même l'auteur d'un roman : l'*Epuisé*, qui fit rougir le *Matin*, il se refusa cependant énergiquement à continuer la publication de la *Première maîtresse* en feuilleton.

C'est une Justine juive que ce livre, une Justine vêtue d'un style tout d'or et de soie par un lettré toujours [96] difficile dans le choix de ses épithètes, une Justine ornée comme une Hérodiade et dansant la danse obscène dans un rythme lent pour ne pas choquer entre elles les pierreries qui la couvrent et rompre l'harmonie des lignes.

Il s'agit d'un couple hanté par des idées d'indicibles raffinements dans la débauche.

Précisément, nous dit l'auteur, parce que leur boulimie de volupté ne s'élevait pas jusqu'aux rêves énormes des grands débauchés, parce qu'ils demeuraient, elle et lui, si effrayants qu'ils fussent, dans la vulgarité du possible, il était inévitable que le désir leur vint de les réaliser, ces abjectes chimères réalisables. Et il leur vint !

Arrêtons-nous ici. A la suite d'un inceste, l'héroïne étrangle sa sœur qui est devenue la maîtresse de son amant...

Quant à l'*Epuisé*, lorsqu'il parut à son tour en volume, il trouva toutes les bibliothèques des gares ouvertes devant lui et les collégiens purent se régaler à leur aise d'un tableau d'une première nuit de noces qui arracha en son temps des « Oh ! » et des « Sapristi ! » aux boulevardiers les moins faciles à émouvoir.

Voilà les gracieuses imaginations que de très notables bourgeois du XIX^e siècle, qui, individuellement, sont de forts honnêtes gens, mettent à la disposition de tous, voilà les productions sur lesquelles ils touchent une commission. Sur ce point ils ne peuvent alléguer l'irresponsabilité puisqu'ils prétendent *avoir le droit de choisir ce qu'ils vendent et que ce droit, ils l'affirment en refusant de vendre mon livre*.

Voilà les oeuvres que M. Blount, Catholique démonstratif et mêlé à toutes les entreprises de charité, laisse exposer dans les gares qui dépendent de lui⁴⁸. Je ne m'étonne plus [97] maintenant que Fouret, toutes les fois que je l'ai rencontré, m'ait dit que la Société était bien malade...

Les lois n'existent pas pour ceux qui sont affiliés au système des monopoles, c'est une organisation, encore une fois, dont tous les membres se tiennent comme dans l'organisation

⁴⁸ Il convient de dire à la louange de nos voisins qu'en Allemagne, les directeurs de Compagnies de chemin de fer ont un autre respect d'eux-mêmes et un autre souci de la moralité publique.

« Depuis quelques jours, dit le *Matin* du 20 août, la police procède, par ordre supérieur, à des perquisitions dans les gares de chemins de fer pour la recherche de brochures obscènes.

Les administrateurs de chemin de fer retirent la concession aux libraires chez lesquels on trouve des livres obscènes, quelque petit que soit le nombre des exemplaires.

féodale. Les monopoleurs se délivrent entre eux des sauvs-conduits, des lettres de passe, comme les seigneurs d'autrefois.

Vous arrivez pour monter dans un train, et vous faites une légère grimace, car vous n'avez d'autre alternative que de vous glisser entre une grosse dame énorme qui sue déjà et un monsieur toussaillant qui réclame, avant le départ, qu'on ferme tous les carreaux ; tous les coins sont pris, il faut vous résigner....

Le petit Juivaillon allemand, qui est sur le quai, a vu la situation comme vous, mais il ne se presse pas comme vous, il va trouver le chef de gare et il sort lentement de son portefeuille un petit papier... Le chef de gare lit et s'incline... Quel est donc ce petit papier ? C'est la *lettre d'égards* : elle est ainsi conçue :

*Monsieur le chef de gare est prié d'avoir pour M.
X... tous les égards qui sont compatibles avec la régularité du
service.*

Signé : « Le DIRECTEUR. »

Rapportez-vous-en au Juif, il saura tirer du petit papier tout ce qu'on en peut exprimer : au besoin, si le trajet est long et qu'il tienne à voyager commodément, il laisse comprendre qu'il est le fruit d'une faute et que, s'il voulait, il [98] pourrait peut-être appeler Blount, Noblemaire ou Mention du doux nom de père.

On ajoute un wagon naturellement, on met dessus la plaque *réserve* et le conducteur du train, qui voit de quelle déférence le voyageur est entouré, vient à chaque station lui demander s'il n'a pas besoin de descendre...

Usurpation, monopole, tyrannie, concurrence déloyale, écoulement en quelque sorte obligatoire de marchandises de camelotte, en conséquence discrédit universel du commerce français, tel est le bilan des grands magasins.

Malheureusement cette question, qui est des plus aiguës pour le Paris actuel, est difficile à résoudre dans les conditions présentes.

Jusqu'ici les réunions tenues à ce sujet n'ont pu aboutir à rien. Au mois de février dernier une discussion assez approfondie eut lieu à la salle Rivoli-Saint-Antoine et des patrons, MM. Hilaire, Cornu, Hugonnet, prirent, non sans talent la défense du petit commerce.

Un des orateurs donna quelques chiffres intéressants à l'appui de ses plaintes.

Il y a à Paris, dit-il, 20 maisons qui font 1 milliard d'affaires par an. Elles occupent 10,000 employés. Or, à la place de ces 20 maisons, on pourrait en avoir 20,000 faisant chacune 50,000 francs par an (soit un bénéfice de 12 à 45,000 francs par an). Chaque famille comptant une moyenne de 6 personnes, cela ferait 120,000 personnes, chaque maison employant en moyenne 4 personnes, cela ferait 160,000 employés, soit, en tout, 280,000 personnes qui meurent de faim au profit de 20 maisons. Eh bien ! Il faut que tous ces meurt-de-faim aillent au Palais-Bourbon réclamer la révision des lois⁴⁹.

[99]

Jules Guesde, qui prit la parole ensuite, conclut par ces paroles peu consolantes :

Je dis que vous n'obtiendrez rien du monde bourgeois, qui considère votre disparition comme un fait acquis et indispensable : rien ne pourra sauver votre petit commerce. Cependant nous vous appuierons dans la campagne que vous allez entreprendre, espérant que, bientôt désillusionnés, vous reviendrez au bataillon des expropriés dans l'armée des prolétaires.

Les commerçants avec lesquels j'ai eu le plaisir de causer reprochent avec amertume à la presse le silence obstiné qu'elle garde à ce propos, ils ont tort en ceci qu'ils ne comprennent pas que tout se tient dans le régime juif et capitaliste qui est en plein triomphe.

Sans doute ce régime n'est pas une Société régulière ; il ne s'est point préoccupé, comme l'admirable Société du Moyen Age, d'assurer les droits et les intérêts de chacun, mais il a dû

⁴⁹ Le 15 juin dernier, M. Du plan, conseiller du quartier du Mail, déposait au Conseil général de la Seine un projet de vœux dont voici les conclusions :

Le Conseil général considérant :

Que le devoir de l'Etat est de répartir équitablement et proportionnellement les charges publiques,

Que la législation qui régit l'impôt des patentes est en contradiction flagrante avec cette obligation, par suite des transformations commerciales, industrielles et financières qui se sont produites depuis les dernières réformes de la loi du 13 juillet 1880,

Que, contrairement à ce qu'ont voulu les législateurs, il résulte aujourd'hui que certaines classes élevées de contribuables, et notamment les grands magasins de nouveautés, se trouvent favorisés aux dépens des petits commerçants,

Émet le vœu : que cette loi soit modifiée dans le plus bref délai possible et dans un sens plus équitable et plus en harmonie avec les principes démocratiques du gouvernement républicain.

Sauf le *Parti national*, qui est un journal assez indépendant pour certaines questions, je ne vois pas que la presse se soit occupée de cette proposition.

logiquement, à mesure qu'il se fondait, veiller à se préserver lui-même, empêcher que les opprimés ne puissent se défendre et c'est à ceci que répond l'organisation de la presse dont j'ai parlé à maintes reprises dans ce chapitre des monopoles.

Prenons un exemple si vous le voulez : à d'autres époques, après l'extraordinaire succès de la *France juive*, il se serait [100] certainement trouvé sept à huit Chrétiens riches à 2 ou 300,000 livres de rente pour me dire : « Mon frère, vous avez envie de combattre pour une cause qui nous est chère ; nous mettons chacun 50,000 francs pour fonder le journal absolument indépendant que vous rêvez. Si vous réussissez, vous nous rendrez notre argent, si vous ne réussissez pas, nous n'en serons pas plus pauvres. »

Pas un Chrétien riche n'aurait aujourd'hui une idée pareille et il aimerait cent fois mieux risquer ses 50,000 francs dans une escroquerie juive quelconque, un emprunt de Honduras ou une mine de Bingliam, que de les confier à son frère, qui peut-être arriverait à fonder une publication à succès comme le *Figaro*, le *Petit Journal* ou la *Revue des Deux Mondes*.

Supposez, maintenant, que je fonde un journal dans des conditions ordinaires, sans capital, ayant de la peine au début à joindre les deux bouts. J'ai des collaborateurs, des amis qui naturellement vivent de leur travail. L'administrateur vient me voir à la fin du mois.

— Cela ne va pas mal. Nous faisons à peu près nos frais, ce qui est joli pour un commencement. Malheureusement la fin du mois sera difficile. Vous avez démontré que deux financiers juifs étaient des voleurs et offert de fournir la preuve de ce que vous avanciez, ainsi que la loi vous y autorise, mais le tribunal s'est hâté de refuser votre preuve et de vous condamner à des dommages intérêts formidables. La rédaction coûte cher. La femme de notre spirituel chroniqueur X... vient d'accoucher et notre ami a demandé au caissier de s'associer à sa joie en l'aidant à payer la sage-femme et à subventionner la nourrice. Quant à Z..., vous savez avec quel admirable dévouement il soutient une famille innombrable, il a chez lui son vieux père, sa mère, sa belle-mère, sept enfants et deux neveux, tout ce monde dépend de sa copie et évidemment il est bien forcé, lui aussi, de solliciter de temps en temps la forte avance.

— Alors vous êtes embarrassé ?

— Nullement. Les grands magasins préparent leur saison [101] d'été... Il y a, paraît-il, des affaires de bas exceptionnelles et un solde de robes couleur du soleil à des conditions incroya-

bles. Ils nous donnent chacun trois fois la page entière au prix maximum et les réclames de seconde page, c'est une aubaine d'une vingtaine de mille francs.

— Bravo ! Rien n'est plus légitime que l'annonce ! Après tout, ceux qui ne voudront pas de ces bas sont libres de ne pas les prendre. Je n'assume aucune responsabilité en annonçant qu'on vend des bas....

— Sans doute, mais...

— Mais ?...

— Mais les directeurs comptent bien qu'une fois des relations cordiales établies entre le journal et eux, relations qui ne peuvent que s'améliorer encore, vous renoncerez à attaquer les grands magasins.

Que ferait en pareil cas le petit commerçant qui, sur le seuil de sa boutique déserte, se désole de voir la foule accourir vers les grands magasins et se plaint que nul ne le défende ? Il ferait ce que ferait le directeur d'un journal, il songerait à tous ses camarades vieux et jeunes qui vivent du journal, eux et les leurs, et il céderait...

A l'heure actuelle, on peut le dire, le meilleur moyen pour parler librement, c'est de ne pas avoir d'organe...

Ce n'est pas là un achat de la conscience proprement dit, c'est le fonctionnement d'un régime. Le féodal, le seigneur suzerain dit à ceux qui avoisinent son castel : « Voulez-vous rester en paix avec moi, je ne demande pas mieux, seulement ne vous mêlez pas de ce que je fais. »

Il en est de même des mensualités financières qui sont, à cette époque de crise, l'unique ressource de beaucoup de journaux relativement honnêtes.

Le journal juif, merveilleusement informé toujours, attaque, fait une campagne, comme on dit, multiplie ses : « Est-il vrai ? A demain les détails ! » Et la Société financière capitule. Mais, en dehors de cette presse, beaucoup de journaux reçoivent [102] d'établissements financiers, comme le Crédit foncier, des mensualités régulières qui constatent simplement les bons rapports du journal et de l'établissement, qui constituent une sorte d'état de paix réciproque.

Pour certains journaux le chiffre de ces allocations est énorme : il atteint pour le Panama, par exemple, de 4 à 500,000 francs pour une seule feuille. Je pense que M. de Lesseps agira comme Louis XIV, quand les comptes de Versailles lui furent remis, et qu'il brûlera les comptes de sa publicité, s'il ne le fait

pas, ces comptes seront certainement pour l'histoire sociale un des documents les plus intéressants de l'avenir⁵⁰.

A côté de sommes fabuleuses on trouve les mensualités les plus minimales.

Un de mes amis, chargé du service de la publicité dans une grande administration financière, me racontait sa conversation avec Alphonse Millaud, celui qui eut jadis quelques différends avec la Justice à propos du *Petit Journal*.

Alphonse Millaud se présente pour toucher : mon ami feuillette son registre et demande le nom.

— Inutile, dit Millaud, cherchez : *Semaines religieuses syndiquées*.

Millaud disait à une *Semaine religieuse* quelconque : « Vous n'avez pas de bulletin financier, c'est une lacune, chargez-moi de la remplir, je vous payerai une petite somme, cinquante francs par mois, si vous voulez. » On acceptait. Millaud allait trouver les compagnies financières et leur disait : « Je représente les *Semaines religieuses* dont voici les [103] noms : c'est une excellente publicité parce que les curés sont naïfs. Donnez-moi tant par mois pour l'ensemble et non seulement on ne vous attaquera jamais là, mais je mettrai un mot favorable pour vous de temps en temps, en expliquant que vous confiez de l'argent, c'est faire un placement de tout repos.

Ce n'est rien, sans doute, mais n'est-ce pas encore là une manifestation curieuse de cette race étonnante ?

Je n'entre pas dans de plus longs détails, je me suis efforcé simplement de faire comprendre comment ce régime meurtrier qui fait tant de victimes, qui sème tant de désastres, qui soulève tant de haines, se défend par son principe même qui est la corruption, par le choix offert aux gens entre le sacrifice du pain quotidien et le silence.

Il serait injuste, d'ailleurs, tout en montrant le côté funeste du système, de ne pas reconnaître que l'élan spontané d'un être né foncièrement bon vient parfois rétablir un peu l'équilibre.

⁵⁰ Philippart, dit-on, a payé jadis cent mille francs pour l'insertion dans les *Débats* d'une lettre d'une centaine de lignes.

Nous avons vu pour la loterie des Arts décoratifs, une loterie de 14 millions sur lesquels 12 millions de billets avaient été placés, produire pour résultat définitif et total cinq millions huit cent mille francs, sans qu'on ait jamais donné aucune justification de l'emploi des autres millions.

Dans l'affaire Erlanger, un des frères Berthier avoua au juge d'instruction avoir versé six millions à la presse pour l'empêcher de parler.

Les journaux socialistes n'ont pas été tendres pour M^{me} Boucicaut et je ne puis m'associer à leurs dures paroles.

Le côté qui me frappe là-dedans, c'est l'anarchie profonde de cette Société où nulle organisation sérieuse ne fonctionne plus, où nulle autorité sociale n'apparaît.

Rien ne garantit la maison d'ordre secondaire que le gros capital jette par terre. Comme un fleuve détourné de son cours, l'argent, qui aurait rétribué équitablement l'activité d'innombrables petits patrons, vient se verser sur un point unique, il arrive aux mains d'une personnalité tout à fait inférieure et c'est cette illettrée qui se trouve investie de la redoutable fonction de répartir la richesse.

Le testament d'une si magnifique générosité de M^{me} Boucicaut semble une légende des temps barbares transportée dans le Paris de la rue du Bac. On dirait la fin de l'histoire d'une bergère qui aurait épousé un chef quelconque, grand ravageur des terres d'autrui et grand exterminateur de petits.

[104]

M^{me} Boucicaut n'était point bergère, mais blanchisseuse, lorsqu'elle épousa Boucicaut auquel elle apportait du linge chaque semaine, et, toute sa vie, elle resta confuse et comme effarouchée de cette prodigieuse fortune qui vint à elle sans qu'elle la désirât. Les *Premières*, qui formaient le sérail du mari, s'amusaient bien à jouer quelques tours à la vieille dame, on n'ignorait pas qu'elle savait à peine lire et on lui tendait le journal à l'envers, mais, au fond, chacun l'aimait parce qu'elle était bonne et la bonté fit presque grande cette simple d'esprit. Quand elle se sentit près de partir pour le grand voyage, elle manda des hommes d'affaires pour compter tous ces millions qu'elle n'aurait pu compter elle-même et elle donna tout, très sensément, très pratiquement, sans viser à l'ostentation comme les Rothschild, qui tirent le canon lorsqu'ils envoient la moindre obole aux journaux.

Peu s'en fallut, il est vrai, que la presse juive ne parvint à ridiculiser cette femme honnête et modeste. Ce misérable Meyer, que la plus élémentaire pudeur devrait obliger à ne plus se mettre en avant, osa parler au nom de la Presse et demander une statue !

Deux personnes seules eurent le triste courage de faire campagne publiquement avec le directeur du *Gaulois*.

Mézières, de l'Académie française, s'il vous plaît, qu'on aurait cru incapable de se compromettre avec Meyer, répondit le premier à l'appel.

Après lui accourut Simon dit Lockroy, ce qui étonna moins, Simon Meyer, Meyer Lockroy, c'est le même type, c'est le même camelot juif toujours pressé de déballer dès qu'il se présente un emplacement vide où l'on puisse poser un tréteau, l'un opère dans le Conservatisme, l'autre dans la Révolution : tous deux se valent...

La Presse qui, d'ordinaire, obéit au doigt et à l'oeil dès que le *Gaulois* propose de lancer quelque entreprise de puf-fisme, eut, cette fois, assez de tact pour envoyer promener les Meyer et les Simon.

[105]

Imaginez-vous quelque chose de plus ridicule qu'une statue à M^{me} Boucicaut, un monument de faste et d'apparat à cette femme dont le grand mérite fut d'être humble et aussi de sentir vaguement, avec son coeur d'ouvrière, d'habitante du quartier, l'excessif de cette fortune échafaudée sur la ruine de tant de petits commerçants du voisinage ..

LIVRE QUATRIÈME

L'IDÉE SOCIALISTE A TRAVERS LE XIX^e SIÈCLE

Dès Prairial, les Jacobins nantis répondent à coups de canon aux revendications populaires.— Caractère élevé du mouvement socialiste naissant.— Rêve d'une société meilleure, mais absence complète de haine et d'envie.— Intelligence de la mission supérieure de l'Église. Profond respect de la femme.— Les livres de Chevé. Constantin Pecqueur, le père du collectivisme.— Une génération disparue. Le clergé d'alors se désintéresse trop du mouvement social.— La littérature de Troplong.— Comment les Bourgeois conçoivent l'ordre.— L'Internationale et son programme. Benoit-Malon.— Rôle très secondaire de Karl Marx dans l'Internationale.— Sa jalousie contre Proudhon et le socialisme français.— La Commune.— Férocité de la Bourgeoisie révolutionnaire.— Humanité du prolétariat.— Les chefs ouvriers de la Commune.— La République actuelle n'est qu'une Commune sans probité.— Treilhard et Peyron.— Ce que coûte une République bourgeoise.— Varlin et les Rothschild.— Les dessous de la Commune.— L'esprit du Peuple tout à fait modifié aujourd'hui.— La haine laissée dans les cœurs par la répression de la Commune.— En quoi cette répression fut immorale.— Triste inertie et inintelligence absolue des conservateurs de l'Assemblée.— Un *mea culpa* de Saint Genest. Inutilité de tout le sang versé.

Je n'ai pas l'intention d'analyser longuement les divers systèmes socialistes et d'en montrer le fort et le faible. Je veux indiquer seulement, à larges traits, les phases par lesquelles ont passé des générations différentes souffrant du mal social et cherchant à guérir.

J'ai prouvé assez clairement, je crois, au chapitre précédent, combien la Révolution fut dure au Peuple. Quand la [108] Bourgeoisie eut les poches pleines et que le Peuple voulut avoir son tour, ce fut le canon qui répondit. Dès Prairial, la Convention signifiait aux ouvriers qui venaient lui demander du pain que la Révolution n'avait pas eu pour but d'améliorer le sort des déshérités. Des révolutions politiques avantageuses à la Bourgeoisie on en fera désormais tant qu'on voudra, mais, dès qu'il s'y mêlera l'ombre d'une revendication sociale, les mouvements seront impitoyablement réprimés.

La question ouvrière était bien indifférente, par exemple, au bon papa Camus dont nous entretennent les journaux du

Directoire et qui, après avoir été maltraité par le sort dans sa jeunesse, venait d'acheter à Versailles une propriété nationale de 225,000 livres « pour aller s'y reposer et y bénir, avec tous les petits Camus, la République et l'Egalité⁵¹ ».

Tous les Jacobins pensaient comme le conventionnel dont parle Goncourt et qui, « Pauvre hère la veille, possesseur aujourd'hui d'un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-honoré, se plaignait amèrement des doctrines de Babœuf sous les bosquets d'un jardin verdoyant que bordaient les Champs-Élysées ».

Après la tentative avortée de Babœuf et la conspiration des Égaux, il faut attendre le milieu du règne de Louis-Philippe pour voir se former une école nettement socialiste.

Le mouvement, d'ailleurs, présente alors un caractère tout particulier, c'est une aspiration vers la justice, le rêve d'un avenir meilleur, le plan d'une société idéale où tout le monde serait heureux.

Proudhon blasphème, mais Louis Blanc s'affirme toujours déiste. Cabet, Fourier, Pierre Leroux, les Saints Simoniens eux-mêmes laissent une large part dans l'œuvre qu'ils projettent de construire aux sentiments élevés de l'âme humaine.

La lutte de classe qui fait le fond du socialisme à l'heure [109] présente n'apparaît encore qu'à l'état vague. Sans doute Toussenel décrit admirablement l'exploitation bourgeoise, Fourier démontre que la Révolution n'a eu pour résultat « que de substituer des servitudes collectives toujours croissantes à des servitudes individuelles décroissantes » ; Vidal semble annoncer Karl Marx dans cette formule : « La fortune, a-t-on dit, s'acquiert par le travail, elle s'acquiert surtout par le travail d'autrui. » Ce ne fut que beaucoup plus tard, cependant, et dans son dernier livre : *De la capacité politique des classes ouvrières* que Proudhon indiqua nettement un antagonisme entre le patron et l'ouvrier.

Le faisceau des corporations ayant été brisé, écrivait-il, sans que les fortunes et conditions entre ouvriers et maîtres fussent devenues égales, sans qu'on eût rien fait et rien prévu pour la distribution des capitaux, l'organisation de l'industrie et les droits des travailleurs, la distinction s'est rétablie d'elle-même entre la classe des patrons, détenteurs des instruments de travail, capitalistes et grands propriétaires, et celles des ouvriers salariés.

⁵¹ *Frondeur*, 9 mars 1797.

Nier aujourd'hui cette distinction des deux classes, ce serait faire plus que nier la scission qui l'amena et qui fut elle-même une grande iniquité...

Le patron d'alors ne ressemblait pas encore aux grands industriels contemporains. Pareils à ces abbés commendataires qui touchaient le revenu des abbayes sans avoir jamais dit la messe ou même reçu les ordres, les membres des Sociétés en commandite d'aujourd'hui, les propriétaires de parts d'actions d'usines ou de manufactures, vivent royalement sur le travail d'ouvriers que parfois ils n'ont jamais vus. Les industriels d'autrefois voyaient leurs ouvriers, ils en étaient vus et ils pouvaient prétendre qu'eux aussi travaillaient.

La haine et l'envie qui sont partout aujourd'hui étaient alors rares dans ce noble pays de France. Le Christianisme avait créé chez nous de tels trésors de foi, de dévouement, d'abnégation que la société française resta croyante et généreuse longtemps après avoir perdu ses habitudes religieuses. Il fallut le règne des Juifs, les sales campagnes de leurs jour[110]naux, le triomphe de la Franc-Maçonnerie, Gambetta l'Opportunisme, Grévy, Wilson, la République actuelle, en un mot, pour détruire tout idéal dans les âmes.

Le peuple de ce temps, qu'on n'avait pas encore perverti, savait que c'était le Christianisme qui avait transformé la terre et apporté au monde la fraternité et l'amour.

Il reste comme témoignage des idées de cette époque toute une littérature vraiment belle et presque inconnue : les livres de Chevé notamment que traverse le souffle d'un Lamennais sans orgueil et sans fiel, d'un Lamennais devenu démocrate mais resté chrétien. Il y a des pages superbes dans l'œuvre maîtresse de cet écrivain dont le nom même n'a pas survécu : *Catholicisme et Démocratie ou le Règne du Christ*, qui porte pour devise :

Christus vincit, Christus imperat, Christus regnat.

Le Christ commande, il règne, il est vainqueur :

(exergue de la monnaie des rois de France au XII^e siècle.)

L'auteur proclame éloquentement, à la face du monde, ce que le Catholicisme a fait pour le bonheur de tous, il appelle, avec l'accent d'un apôtre et l'enthousiasme d'un citoyen, la réconciliation entre l'Église et la démocratie.

Fils de l'autel, pourquoi dites-vous que la démocratie n'est point l'application du catholicisme à la société ? Fils du peuple, pourquoi ne comprenez-vous point les sublimes austérités de la morale et les saintes extases du culte et de la prière ?

Qu'est ce que vos dogmes si religieux de liberté, d'égalité et de fraternité ? C'est l'Evangile se faisant Code, la religion devenant loi sociale, Christ s'incarnant Peuple.

Et vous, Chrétiens, qu'est-ce que votre Evangile si démocratique et populaire ? La loi vivante de liberté, d'égalité et d'amour.

Qu'est ce que Christ, sinon le Rédempteur du faible et du pauvre, le Sauveur des nations ? Qu'est ce que l'Eglise, si ce n'est une sainte république, où tout s'accorde au dévouement par l'élection, rien à l'hérédité ni à la fortune ?

[111]

Et pourtant ils se sont méconnus, ils se sont blasphémés, ils se sont égorgés !

Ceux-ci ont maudit l'Eglise au nom de la démocratie, et c'est l'Eglise qui, dans ses conciles, a été la première démocratie chrétienne. Ils l'ont maudite au nom du Peuple, et c'est l'Eglise qui, brisant l'esclavage antique, a créé les peuples modernes et préparé la grande unité catholique qui doit les réunir tous un jour. Ils l'ont maudite au nom des pauvres, elle qui a fait de la pauvreté une religion, et de la communauté des biens une loi pour ses élus.

Ceux-là ont repoussé la liberté au nom de la religion, qui dit : « Là où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté. » Ils ont commandé l'obéissance aveugle aux volontés des maîtres de la terre, de par l'Evangile, où est écrit : « Vous n'avez qu'un seul maître qui est Dieu, et vous êtes tous frères. » Ils ont combattu ceux qui ne veulent à la propriété d'autre source possible que le travail, et le plus grand de leurs apôtres a dit : « Celui qui ne veut point travailler ne doit point manger. »

Fils de l'Eglise et fils du peuple, reconnaissez-vous enfin et tendez-vous la main, car vous êtes frères, embrassez-vous avec amour comme deux amis qui se retrouvent après une longue absence, et cet embrassement sera l'avènement de la société chrétienne, le grand jour du règne de Dieu sur la terre.

La femme a, dans ces œuvres, le rôle que lui donne la civilisation aryenne. Poétisée, grandie, adorée, elle apparaît dans une auréole comme la femme germaine qu'entourent de respect et d'hommages des guerriers vaillants, pour eux, en effet, elle est la Grâce et la Bonté, comme pour elle ils sont le Courage. Les Germains, purs Aryens, n'envoient pas, comme les peuples sémitiques, des filles de joie se livrer aux généraux et les assassiner entre deux caresses, ils mettent la femme derrière eux, sur les chariots, et quand l'ennemi avance, la femme se tue, car elle sait que si la bataille est perdue, c'est que les hommes sont morts...

Un Juif seul, l'apôtre du divorce, a pu briser les liens sacrés qui unissaient jadis les époux et glorifier la prostitution

dans un pays que la sainteté du mariage avait contribué à faire si grand, un Juif seul a pu écrire :

[112]

Le mariage est une institution essentiellement tyrannique et attentatoire à la liberté de l'homme, la cause de la dégénérescence de l'espèce humaine, c'est une institution génératrice de vice, de misère et de mal : il faut lui préférer le concubinage ou l'union libre, sans intervention de l'autorité, sans consécration religieuse et légale.

Le mariage existant, la prostitution fait plus de bien que de mal⁵².

A cette époque on n'avait pas encore transporté en France les mœurs de la tente primitive où le frère cohabite avec sa sœur, comme Amon avec Thamar. Le mercanti, qui s'en alla à Tunis trafiquer du sang de nos soldats avec les Volterra, les Thors et les Bloch, et, à l'ombre du drapeau tricolore, réaliser un bon coup aux dépens de Mustapha ben Ismaïl, n'aurait pas figuré alors dans une Assemblée française⁵³.

Écoutez comme Chevé parle de la femme :

Il est une rédemption non moins sainte, tâche commune aussi du catholicisme et de la démocratie, c'est celle de la femme, cette autre Marie de la passion du Calvaire.

La femme est esclave tant qu'elle n'est pour l'homme qu'un hochet de vanité, un instrument de plaisir, ou la servante dédaignée de ses besoins domestiques.

[113]

La femme est esclave lorsqu'on ouvre à son sexe ces ateliers d'ignominie où des gouvernements infâmes donnent à la prostitution sa patente.

La femme est esclave lorsque, par le vice de nos lois ou de nos mœurs, il lui manque un moyen facile de vivre de son

⁵² Naquet : *Religion, famille et propriété*.

⁵³ Chevé flétrissait d'avance les faiseurs de l'heure présente, les Juifs tripoteurs qui nous gouvernent aujourd'hui.

« Malheur alors, malheur à ces trafiquants infâmes qui se sont dit : Nous ferons de la France un bazar et du monde un marché ! Insensés ! Qui ont cru qu'on déracine ainsi au cœur d'une nation douze siècles de gloire, qu'on joue les destinées du genre humain sur un tapis de Bourse, et qu'on arrête les grandes révélations de l'Avenir avec un avant-poste de soldats.

« Où étaient-ils donc aux jours de nos grands drames ! N'ont-ils jamais vu comment on prend les bastilles dans le temps qu'un enfant met à jouer une partie de paume, et comme on fait, entre deux couchers de soleil, une révolution qui change toute la face d'un peuple !

« Oui, nous sommes bien les fils de ces hommes de fer que le soleil des Pyramides a bronzés, et qui, las de fouler de leurs pieds le sol de l'Europe conquise, s'en allèrent un jour jusqu'aux frontières de l'Asie, porter aux hordes du Nord le drapeau de la civilisation. »

travail, une retraite paisible dans un monastère, ou un mariage selon son cœur.

La fonction de la femme touche à celle du prêtre, car elle a été destinée à moraliser et à sanctifier l'homme par son exemple, aux trois âges de sa vie, comme vierge, comme épouse et comme mère.

Son empire s'étendra sur le monde à mesure qu'elle deviendra plus pure et plus sainte, et elle règnera, parce qu'elle s'oubliera elle-même.

La pureté dans la femme est un baume qui rafraîchit l'âme et lui donne la jeunesse éternelle de l'innocence. C'est la vierge du bel amour dont le regard enivre de poésie et dont le sourire ravit d'un bonheur calme.

Elle a des abîmes de tendresse et révèle à tous les désirs du cœur des choses si douces et si saintes qu'on ne sait plus les exprimer qu'avec le nom de Marie, et les dire qu'en disant Dieu.

L'inspiration suave de ses lèvres se colore d'une grâce infinie. L'âme qu'elle a remplie s'épand en charme, d'une délicatesse exquise. Le toucher de son cœur devient si doux et si fin qu'il trouve à chacun de ses battements une touche plus douce pour y soupirer une harmonie plus tendre.

Et quand cet amour se repose en son vol sur le sein de la Vierge Mère, il retombe en gouttes de céleste rosée sur le cœur, et, dans la joie pure dont elle l'inonde, cette rosée remonte jusqu'aux paupières qui la distillent en larmes d'adoration.

C'est alors qu'incroyablement belle, la femme n'a plus d'humain que ce reflet de grâce et d'amour saint que ses regards élèvent vers le ciel.

C'est alors que dans le transport de feu qui la ravit, Dieu débordant en elle, elle s'agenouille éperdue et devient l'ange de la prière.

Citons encore, pour bien montrer le chemin parcouru, cette belle protestation contre les professeurs d'athéisme et de débauche qui sont chargés aujourd'hui d'élever les jeunes générations.

Malheur à ces prédicateurs d'inceste qui vendent la [114] science de l'Enfer en enseignant comment on déflore tout ce qu'il y a de saint dans l'âme humaine, et comment on peut trouver au-dessous des brutes, un fumier pour s'y vautrer !

Vomissons contre eux ces imprécations sanglantes par lesquelles on voue éternellement le crime à Satan. Educateurs d'orgie, nous maudissons votre berceau, nous maudissons votre tombe !

Pardonnons à l'impiété, pardonnons même au crime, mais quand ces maîtres d'infamie viendront nous étaler froidement leur lépreuse théorie de débauche et d'adultère, alors, que

notre main s'abatte sans pitié sur leurs fronts comme un glaive de vengeance.

L'Esprit n'est-il donc devenu souverain du monde, après six mille ans d'efforts, que pour abdiquer sa couronne et son trône, et, les cédant à la matière, reprendre les chaînes d'esclave de son enfance ? Si c'est là le progrès, c'est le progrès dans la mort.

La Société est-elle donc trop riche de vertus pour venir la convier au cynisme ? Est-ce que le Peuple n'a pas assez de ses maux, sans appeler ses filles au déshonneur et ses épouses à l'adultère ?

Il y eut là des figures intéressantes et pures à peu près oubliées maintenant. Qui sait même le nom de Constantin Pecqueur qui, de 1835 à 1850, fut un des chefs du socialisme français ? Lui aussi professait le plus ardent spiritualisme, le régime social qu'il appelait de ses vœux devait s'appeler la *République de Dieu*, et c'était la France, la Nation-Christ, qui aurait la mission de porter aux nations la bonne parole de justice et de fraternité ; pas plus que Chevé il ne séparait la revendication des droits de l'accomplissement des devoirs.

Il y a plusieurs choses que tout le monde doit savoir, écrivait-il dans la revue *le Progrès*.

La première, c'est que Dieu existe, c'est que Dieu est bon et que nous lui devons compte de notre vie.

La seconde, c'est que le monopole des instruments de travail ne vaut rien, absolument rien.

La troisième, c'est que l'Europe et la France d'abord ne retrouvera le calme, l'harmonie, le progrès que lorsqu'elle aura fait un retour sincère à Dieu, transformé radicalement ses lois de propriété et l'organisation de son économie⁵⁴.

Dans des coins de faubourg on rencontre encore de ces survivants d'une génération évanouie, toujours jeunes de cœur, toujours bienveillants, profondément assombris et découragés de tout ce qui se passe. On s'entend vite avec eux, car tous ceux qui ont quelque valeur morale ressentent avec une amertume égale les mornes tristesses de cette fin de siècle. Chacun a laissé

⁵⁴ Parmi les écrits de Pecqueur citons : *La Science morale dans ses rapports avec l'Economie politique, Philosophie de l'histoire et des lois du progrès.... De la sanction et de la responsabilité de nos actes, Barbarie chronique de l'Economie politique, libérale et malthusienne*.

Sous ce titre : *Constantin Pecqueur ou le doyen des collectivistes français*, la *Revue moderne* a publié, en 1886, une étude curieuse sur ce disparu qui vivait dans une profonde retraite à Saint-Leu-Taverny et qui est mort seulement l'an dernier.

un peu de ses rêves dans un tombeau et pleure l'homme qui, à son avis, aurait sauvé la France.

Ceux-là pensent à cette vie déjà longue, et si inutile, de celui qu'on avait appelé l'*Enfant du miracle*. Ceux-ci songent à leur petit Prince mort au Zouloulouland. D'autres, plus à plaindre encore peut-être, ont vu ce qu'était devenue, après le triomphe, cette République qui devait être le règne de la justice, de la tolérance, du désintéressement, assurer la paix parmi les hommes et attirer les nations à elle par le spectacle seul de ses vertus, ils avaient rêvé de construire un temple, et c'est un lupanar qui s'est élevé à la place, un mauvais lieu où les Lockroy et les Naquet, les Millaud et les Raynal, les Ferry et les Rouvier livrent la France à qui veut payer...

« Ah ! Oui, mon pauvre ami, c'est bien la route des hélas ! que nous suivons, » dit Pistheterus à Evelpide, dans les *Oiseaux* d'Aristophane, lorsque, perdus dans un désert, au milieu de fondrières, ils tournent sur eux-mêmes sans pouvoir ni avancer, ni reculer, sans arriver à trouver leur voie...

N'est-ce point le mot que nous nous disons souvent les [116] uns aux autres en cheminant, *obscuri per umbras*, sur la route aride d'aujourd'hui ?

On écrira peut-être plus tard l'histoire de cette génération dont la pensée dort dans de vieux livres qu'on ne lit plus et que les contemporains conservent précieusement.

Je me souviens d'avoir vu une bibliothèque de ce genre, dans les environs de la rue d'Allemagne, chez un cordonnier en vieux qui fut mêlé à toutes les batailles de la rue. Quel type aimable que ce brave homme ! Il s'était attaché à la religion fusionnienne, le fondateur mourut, laissant une veuve dans la plus profonde misère. Pour que la veuve eût du pain, l'ouvrier l'épousa et parfois, je crois, passa plus d'un mauvais quart d'heure avec cette femme, qui se croyait déçue par une union avec un artisan. Il lui reste d'elle une fille charmante, blonde comme les blés, qui se tient avec une simple et naturelle élégance au milieu de ces vieux souliers, de ces *décrochez-moi-ça* et qui s'intéresse comme son père à la question sociale.

Dans l'arrière-boutique sont les livres d'autrefois, les brochures, les plans d'organisation sociale, les almanachs populaires avec leurs portraits d'hommes portant l'estampille de l'époque, figure ovale, fronts pensifs, barbes longues, jeunes encore, ils semblent tous dire : « L'Avenir est à nous ! » Les meilleurs sont morts à temps et n'ont pas vu l'invasion. Quel-

ques-uns ont trop vécu, ils sont devenus infâmes et font partie de la majorité servile d'aujourd'hui...

Le clergé français, il faut le dire, ne fut pas à la hauteur de ce qu'on attendait de lui, il ne sut pas tendre la main aux ouvriers qui venaient si spontanément au Christ, il trompa l'espoir de tous ces hommes épris de progrès et de justice qui espéraient que l'Église comme aux premiers siècles allait se mettre à la tête des essais de rénovation sociale. L'abbé Winterer constatait, l'an dernier, au congrès de Liège, que c'était bien tardivement que les Catholiques s'étaient décidés à agir. Avant lui M. de Mun, dans une autre [117] enceinte, avait rappelé, en termes très élevés, ce que le mouvement du siècle dernier aurait pu être s'il avait été compris à temps.

En 1848 le clergé laissa passer encore une fois l'heure favorable et l'avènement de l'Empire opéra pour longtemps la dissociation entre le Peuple et l'idée chrétienne. Les républicains, qui n'avaient témoigné que du respect à l'Église, furent écœurés de la façon dont une partie de l'épiscopat se jeta aux pieds de César.

Il serait trop long de rechercher les causes multiples de ce malentendu qui eut de si graves conséquences sur les destinées morales de notre pays. La vérité est que le Concordat, que le pape ne signa qu'en pleurant, a placé le clergé dans une situation épouvantablement fausse ; il a enchaîné, pour une maigre sportule, l'indépendance du prêtre. Les députés de la gauche le savent bien, et, dans ces âmes scélérates, le désir de réduire des vieillards à mourir de faim, en supprimant le budget des cultes, est bridé par la crainte de voir le prêtre reconquérir le droit d'agir et de parler librement.

Il faut ajouter qu'à cette époque le clergé était infiniment moins instruit et moins éclairé qu'il ne l'est maintenant. Aujourd'hui, j'en ai eu la preuve par les innombrables lettres que j'ai reçues, le jeune clergé suit attentivement le mouvement contemporain ; il lit, dans la mesure de ses humbles ressources, tout ce qui s'imprime d'intéressant au point de vue social, nulle question ne lui est étrangère. Le clergé, après 1830, avait presque adopté la thèse soutenue par la Bourgeoisie voltairienne et philippiste que le prêtre doit rester dans son église, qu'il ne doit communiquer avec le dehors qu'en mettant une plaque sur la rue avec cette inscription : *Sonnette pour les sacrements*,— thèse imbécile, car, lorsque le prêtre ne sort plus de son église, l'esprit chrétien sort de la société...

Ce qui est certain, c'est que le clergé obéit à ce moment à la consigne de la bourgeoisie, qui alors comme toujours, [118] était affolée d'ordre et qui, pour se rassurer elle-même, répétait avec admiration la phrase monumentale de Troplong : « Au milieu de tant d'institutions qui tombent de vieillesse, la propriété reste debout, assise sur la justice et forte par le droit⁵⁵. »

Qu'est ce que la Bourgeoisie entend par l'Ordre ? C'est un point qu'il serait difficile de définir.

A l'institution toute nouvelle dupropriétariat, la Bourgeoisie a annexé le conciergerat que nos pères ne connaissaient pas.

L'idéal d'une maison bien tenue, dans le conciergerat, est une maison où l'on peut commettre toutes les turpitudes, se livrer à toutes les débauches, mais dans laquelle on ne fait pas de bruit, où les escaliers sont bien cirés, la moquette régulièrement brossée, les boules de cuivre vigoureusement astiquées et où l'on obéit à l'écriteau : *Essuyez vos pieds, S. V. P.*

Essuyez vos pieds, S. V. P., c'est le résumé de l'Ordre d'après la Bourgeoisie. Le plus souvent il n'y a que de la boue à ces pieds, mais, aux époques de crise, c'est du sang que la Bourgeoisie essuie ainsi avec soin, pour ne pas salir les tapis...

C'est une conception toute récente, encore une fois. On peut dire qu'il n'y eut jamais plus de désordre apparent que dans l'ancienne France, où tout se tenait sur des bases si solides. Provençaux, Picards, Bretons, Poitevins, Berrichons avaient leurs mœurs, leurs coutumes, leurs franchises locales, leur langue, leurs Académies. Aujourd'hui que la France est en lambeaux, que la guerre civile est partout, tout est uniforme, méthodique, organisé administrativement, tout paraît en ordre.

C'est l'histoire du ministre de la guerre : on lui prend tous ses plans de mobilisation, ses modèles de [119] fusil, ses renseignements, on lui prendrait son nez, s'il ne tenait pas. Cependant, si vous visitiez l'hôtel de la rue Saint Dominique, le ministre vous démontrerait que tout est admirablement rangé, classé, étiqueté, numéroté dans de vastes cartons. « Il n'entre jamais personne dans nos bureaux, vous dirait-il, que des hommes discrets comme Aubanel ou des Juifs allemands comme Cornélius Herz. »

⁵⁵ Au nombre des petits traités publiés par l'Académie des sciences morales et politiques figure un travail de M. Troplong : *La Propriété d'après le code civil*. L'introduction commence par « la propriété debout assise sur la justice ».

Abandonnés par l'Église, qui se désintéressa trop à cette époque de la question sociale qu'elle avait résolue jadis pour le bonheur de tous, abandonnant eux-mêmes à leur sort, encore trop doux, les députés bourgeois, les Vingt-cinq francs, qui avaient trahi leurs électeurs comme les députés les trahirent toujours, les ouvriers essayèrent sous l'Empire de faire leurs affaires eux-mêmes.

L'*Internationale*, dans la section française surtout, fut la première manifestation du prolétariat agissant à l'état de classe distincte. Tous les signataires du premier manifeste étaient des travailleurs, lors des procès qui se succédèrent, les ouvriers portèrent eux-mêmes la parole et la défense collective, lue par Varlin, résuma avec un accent vraiment touchant les plaintes et les aspirations des prolétaires.

Je crois qu'à ce titre il n'est pas sans intérêt d'en reproduire les passages les plus caractéristiques⁵⁶.

Si devant la loi nous sommes, vous des juges et nous des accusés, devant les principes nous sommes deux partis, vous [120] le parti de l'ordre à tout prix, le parti de la stabilité, nous, le parti réformateur, le parti socialiste. Examinons de bonne foi quel est cet état social que nous sommes coupables de déclarer perfectible ! L'inégalité le ronge, l'insolidarité le tue, des préjugés antisociaux l'étreignent dans leurs mains de fer. Malgré la *Déclaration des droits de l'homme* et les revendications populaires, un instant triomphantes, en 1793, la volonté de quelques-uns peut faire, et fait couler le sang par torrents dans les luttes fratricides de peuple à peuple, qui, avant les mêmes souffrances, doivent avoir les mêmes aspirations.

Les jouissances ne sont que pour le petit nombre qui les épuise dans ce qu'elles ont de plus raffiné, la masse, la grande masse, languit dans la misère et dans l'ignorance, ici s'agitant sous une oppression implacable, là décimée par la famine, partout croupissant dans les préjugés et les superstitions qui perpétuent son esclavage de fait.

Si nous passons aux détails, nous voyons les opérations de Bourse jeter le trouble et l'iniquité, les pachas financiers

⁵⁶ Ces lignes, qui sont moins sèches que les programmes économiques ordinaires et que traverse, comme une petite brise des champs, la comparaison du centième pigeon, sont les premières écrites par Benoît Malon qui devait jouer plus tard un rôle considérable dans le parti socialiste.

Il faut remarquer, à la louange des juges de l'Empire, que dans tous les procès de l'*Internationale*, ils ont laissé la défense soutenir librement des thèses qui, surtout alors, devaient paraître monstrueuses à la magistrature. Dans le procès Meyer, quand des hommes comme Albert Duruy et Alphonse Daudet voulaient placer un mot, Barthelon, pressé d'aller toucher sa récompense, leur imposait brutalement silence.

faisant à leur gré l'abondance ou la disette, semant toujours autour des millions qu'ils entassent le mensonge, la ruine et la hideuse banqueroute.

Dans l'industrie, une concurrence effrénée, faite sur le dos des travailleurs, a rompu tout équilibre entre la production et la consommation.

On manque de bras pour le nécessaire, et l'inutile superflu abonde ; tandis que des millions d'enfants pauvres n'ont pas un habillement, l'on étale dans les expositions des châles à des prix fabuleux qui ont coûté plus de dix mille journées de travail.

Le travail de l'ouvrier ne lui donne pas le nécessaire et les sinécures fleurissent autour de lui.

La civilisation antique est morte d'avoir gardé dans ses flancs la plaie de l'esclavage, la civilisation moderne mourra aussi, si elle ne tient pas plus compte des souffrances du grand nombre, et si elle persiste à croire que tous doivent travailler et s'imposer des privations pour procurer le luxe à quelques-uns, si elle ne veut pas voir ce qu'il y a d'atroce dans une organisation sociale dont on peut tirer des comparaisons comme celle-ci :

« Si vous voyiez une volée de pigeons s'abattre sur un champ de blé, et si, au lieu de picorer chacun à son gré, quatre-vingt-dix-neuf s'occupaient à amasser le blé en un seul tas, ne prenant pour eux que la paille et les déchets, s'ils réservaient ce tas, leur travail, pour un seul d'entre eux, souvent [121] le plus faible et le plus mauvais de toute la volée, s'ils formaient le cercle, complaisants spectateurs, tout un long hiver, tandis que celui-ci irait se gavant, dévorant, gâchant, jetant à droite et à gauche, si un autre pigeon, plus hardi, plus affamé que les autres, touchait à un seul grain, tous les autres lui volaient dessus, lui arrachaient les plumes, le déchiquetaient en morceaux, si vous voyiez cela, vous ne verriez vraiment que ce qui est établi et journalièrement se pratique parmi les hommes... » (Docteur W. Palley, de l'*Université d'Oxford*, Extrait du journal *la Coopération*, mai 1868.)

C'est navrant de vérité !

N'appartient-il pas aux quatre-vingt-dix-neuf celui qui naît dans la misère, formé d'un sang appauvri, quelquefois souffrant de la faim, mal vêtu, mal logé, séparé de sa mère, qui doit le quitter pour aller au travail, croupissant dans la malpropreté, exposé à mille accidents, prenant souvent dès l'enfance le germe des maladies qui le suivront jusqu'au tombeau ?

Dès qu'il a la moindre force, à huit ans, par exemple, il doit aller au travail dans une atmosphère malsaine, où, exténué, entouré de mauvais traitements et de mauvais exemples, il sera condamné à l'ignorance et poussé à tous les vices. Il atteint l'âge de l'adolescence sans que son sort change. A vingt ans, il est forcé de laisser ses parents qui auraient besoin de lui, pour aller s'abrutir dans les casernes ou mourir sur le champ de bataille, sans savoir pourquoi. S'il revient, il pourra se marier, n'en déplaise à l'économiste anglais Malthus et au ministre français Du-

châtel, qui prétendent que les ouvriers n'ont pas besoin de se marier et d'avoir une famille, et que rien ne les oblige à rester sur la terre quand ils ne peuvent pas trouver le moyen de vivre. Il se marie donc, la misère entre sous son toit, avec la cherté et le chômage, les maladies et les enfants. Alors si, à l'aspect de sa famille qui souffre, il réclame une juste rémunération de son travail, on l'enchaîne par la faim comme à Preston ; on le fusille comme à la Fosse Lépine ; on l'emprisonne comme à Bologne ; on le livre à l'état de siège comme à Barcelone ; on le traîne devant les tribunaux comme à Paris.

Ce malheureux gravit son calvaire de douleurs et d'affronts : son âge mûr est sans souvenirs, il voit la vieillesse avec effroi : s'il est sans famille, ou si sa famille est sans ressources il ira, traité comme un malfaiteur, s'éteindre dans un dépôt de mendicité.

[122]

Et pourtant cet homme a produit quatre fois plus qu'il n'a consommé, qu'a donc fait la société de son excédent ? Elle en a fait... le centième pigeon.

La défense collective, lue par Combault devant la cour d'appel, eut le même caractère élevé.

Une nouvelle génération s'était formée, la jeunesse ouvrière qui entraînait en scène s'était instruite elle-même, sans doute elle n'avait pu se préserver de la confusion que jettent dans l'esprit les études faites sans méthode et un peu au hasard, mais elle avait aussi ce qu'ont les êtres d'instinct : l'élan, l'enthousiasme, l'abnégation.

On rencontre parmi ces hommes des types dont le développement intellectuel, la façon d'envisager la vie, l'évolution, en un mot, n'ont rien de commun avec les idées de la classe moyenne.

Quelle figure sympathique et bonne que celle de Benoit Malon ! C'est l'homme du peuple tel qu'il est sorti de la vieille terre française, tel aussi que l'ont fait les milieux actuels. Fils de pauvres journaliers, il reste à garder les vaches dans la plaine du Forez pour permettre à son jeune frère de passer son examen d'instituteur.

Le petit berger conduit son troupeau sur les bords de ce Lignon, le poétique ruisseau qui berçait les méditations d'Honoré d'Urfé, alors qu'il écrivait *l'Astrée*, — ce rêve d'une société fraternelle, gouvernée par la Justice, qui correspondait avec le grand apaisement succédant tout à coup aux guerres civiles grâce à Henri IV et à Sully.

Le pastoureau, cependant, ne se doute pas de ce que c'est que *l'Astrée* et de ce que sont les guerres civiles ; continuelle-

ment en face de la nature, il n'a de pensées que pour le Créateur, il heurte sans cesse à la porte de son curé pour lui faire part des scrupules qui assaillent son cœur ingénu.

Illettré jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il va passer trois mois avec son frère, et ce temps lui suffit pour apprendre à lire et à écrire, il part pour Lyon, puis pour Paris. Là il connaît toutes les affres de la misère, il vit onze jours avec quatorze sous, [123] puis, à bout de forces, il se sent perdu dans l'immense capitale comme au milieu d'un désert, et il attend la nuit pour se jeter à l'eau, lorsqu'il trouve une pièce de dix sous à la barrière du Trône. Il veut jouir de la vie, goûter du cidre et il se commande un festin : deux sous de cidre, quatre sous de pain, deux sous de fromage. A une table voisine de la sienne il entend dire qu'on embauche à la teinturerie de Puteaux, et le voilà entré là comme homme de peine.

Rentré chez lui, après une journée de dur travail, l'ouvrier passe une partie de ses nuits à lire, il s'essaie à rimer et le souvenir des ancêtres est le premier sentiment qui inspire cette âme de paysan, il compose un poème : *Vercingétorix*.

Un beau jour, une grève éclate à Puteaux, les ouvriers chargent Malon de la diriger, uniquement parce qu'il sait lire et écrire ; il défend les intérêts de ses compagnons avec cette éloquence originale qui coule de source et qui s'arrête brusquement dans un léger bégayement, comme ces sources intermittentes de l'Auvergne et du Forez qui, après une seconde d'interruption, se remettent à couler.

L'ouvrier teinturier est en vue. La police s'occupe de lui. Très logique avec elle-même, elle ne peut admettre qu'il y ait des gens honnêtes et pense qu'il suffit de bien chercher pour découvrir un cadavre enfoui dans l'existence de tout homme.

Un employé de la rue de Jérusalem vient proposer à Malon de l'initier à la Franc-maçonnerie et on le conduit chez un prétendu haut dignitaire qui demeurerait rue Notre-Dame-de-Lorette.

— Pour entrer dans la Franc-maçonnerie, il faut se confesser d'abord des fautes de toute sa vie.

Le jeune artisan cherche en vain ses méfaits.

L'autre insiste :

— « Voyons, soyez sincère, vous n'êtes pas arrivé jusqu'à l'âge de vingt-trois ans sans avoir commis quelque acte blâmable. Vous êtes pardonné d'avance, mais avouez...

Ce fut Tolain, qui devait plus tard trahir ses frères et être [124] flétri par eux, dans une réunion mémorable, de l'épithète

de Judas, qui affilia Malon à l'Internationale. Dès lors Malon fut sur la route du bonheur : il ne tarda pas à être condamné à six mois de prison et, grâce aux livres de Sainte-Pélagie, il put commencer sérieusement son éducation...

Je me suis arrêté un peu à cette figure, car elle résume un côté du prolétariat français. Les conservateurs, uniquement épris de cabotinage, de *garden partys* et de *rallye-paper*, hausseront les épaules en me lisant, les prêtres et les vrais chrétiens liront cette page avec intérêt et songeront à tout ce que l'Église a perdu en s'éloignant du Peuple quand le Peuple venait à elle.

Il y a dans tout ce qui est directement issu de la masse plébéienne une disponibilité de force et de dévouement qu'on ne trouve plus chez les classes supérieures. Quelle énergie morale n'a-t-il pas fallu à un autodidacte comme Malon, qui commence comme homme de peine dans une teinturerie pour devenir un de nos premiers écrivains socialistes ! Quel travail pour en arriver à être le directeur écouté de la *Revue socialiste*, à écrire des livres, pleins d'erreurs sans doute, gâtés par l'esprit de parti, mais animés d'un souffle généreux comme l'*Histoire du socialisme*, la *Morale sociale*, l'*Agiotage de 1715 à 1870*, à nous donner les traductions de *Capital et travail* de Lassalle et de la *Quintessence du socialisme* de Schaeffle ! Il manque à l'écrivain, je le reconnais, non l'impartialité peut-être, mais la compréhension exacte du rôle de l'Église dans le monde, ces œuvres n'en ont pas moins un caractère autrement élevé que les opérettes de la littérature juive qui conduisent leur auteur à l'Académie...

C'est un homme droit et bon, encore une fois, que ce prétendu sectaire. Plein d'une pitié profonde pour tout ce qui vit dans la création, il n'a rien à lui, il aime les bêtes comme les gens, et, s'il est devenu bouddhiste, c'est parce que le bouddhisme prêche la compassion pour ces pauvres animaux que l'on traite si durement en Europe et que ce bour[125]reau de Paul Bert s'amusait à torturer. Il a des amis dans toutes les maisons de Paris, où il y a des artisans intelligents ; quand il a travaillé toute une semaine à Asnières, il grimpe des étages à Paris, va voir les uns et les autres, demander des renseignements exacts sur le mouvement industriel. Dès qu'on l'aperçoit avec son éternel foulard rouge, le père, la femme, les enfants, l'apprenti saluent d'un joyeux : « Bonjour, citoyen Malon ! » Il m'a emmené avec lui pendant quelque temps pour me faire voir les milieux

ouvriers de Paris, tout le monde m'a admirablement reçu et m'a fait des compliments sur *la France juive*.

On a prédit à Malon, comme à moi du reste, tout ce qui devait lui arriver dans sa vie et on lui a annoncé comment il mourrait. Si, à ce moment, je n'ai pas encore été tué par les Juifs, je ferai dire certainement une messe et je réciterai plus d'un *Ave* pour le socialiste Malon. Tous les *Ave* d'antan que le petit pâtre chrétien de jadis a semés dans les prairies du Forez, à l'aube naissante ou au crépuscule, en gardant ses brebiettes, comme on dit là-bas, répondront à ma prière et les clochers des églises rustiques enverront à travers la campagne, en guise de supplication, les notes claires de l'*Angelus*, et la bonne Vierge se laissera fléchir et intercédera pour cette âme qui fut sans fiel et sans haine...

Ce sont des hommes pareils à nous que ceux-là, ils sont nés comme nous en terre française ; ils ont été corrompus sans doute, par l'atmosphère de calomnies et de mensonges contre l'Église, créée par la Bourgeoisie athée, mais ils ont gardé, quand même, le fond humain, honnête, religieux même à leur insu, qu'avaient mis en eux d'innombrables générations de paysans vivant, honnêtes et chrétiens, dans des villages tranquilles, loin des manufactures et des usines d'aujourd'hui.

Beaucoup étaient comme Malon dans l'Internationale, et c'est ce qui explique la rapidité avec laquelle se propagea ce mouvement, légitime dans ses origines et généreux dans ses aspirations.

[126]

Une légende s'est formée autour de l'Internationale. On a voulu voir en elle une association mystérieuse qui, dirigée par des chefs invisibles, avait organisé et préparé longuement un plan de révolution européenne. Rien n'est plus inexact que cette légende. Comme il arrive d'ordinaire, la vérité est plus saisissante encore que la fable. Rien n'éclaire d'un jour plus instructif la force, encore confuse mais incroyablement intense, qui anime le monde des travailleurs que le développement que prit tout à coup cette idée d'un groupement du parti ouvrier.

Si les premières bases de l'Internationale avaient été jetées dans un meeting tenu à Saint-Martin's Hall à Londres le 22 septembre 1864, la section française avait été à son début une réunion de quelques camarades qui, à partir du mois de janvier 1865, se donnaient rendez-vous dans une petite pièce au quatrième étage de la rue des Grandvilliers ; au bout d'un an les adhérents se comptaient par milliers.

Au premier congrès qui eut lieu à Genève en 1866, les affiliés étaient déjà plus de 40,000. Au congrès de Lausanne en septembre 1867, le nombre des affiliés était de 180,000, au Congrès de Bâle il était de 1,200,000 pour toute l'Europe.

Les organisateurs ouvriers, je l'ai dit, avaient fait tous leurs efforts pour conserver à l'association son caractère strictement économique. Les meneurs politiques avaient même vu d'assez mauvais œil cette tendance des ouvriers à s'occuper de leurs intérêts au lieu de servir les calculs des chefs de la démocratie.

« Mazzini, dit Benoit Malon dans l'étude qu'il a consacrée à l'Internationale (*Nouvelle Revue* du 15 février 1884), Mazzini vit dans les buts de l'association une « basse préoccupation des intérêts matériels » et une atteinte à cette suprématie italienne (*primato italiano*), qui fut, comme complément de l'indépendance de l'Italie, le seul rêve auquel tout devait être sacrifié de ce conspirateur patriote. Louis Blanc garda une réserve hostile, Ledru-Rollin trouva que chercher ainsi des améliorations purement économiques, était se résigner [127] trop facilement à l'Empire abhorré. Enfin Blanqui fut persuadé qu'il y avait du « bonapartisme dans l'affaire ».

Jules Simon, plus malin, se fit inscrire, sous le n° 606, parmi ces ouvriers qu'il devait mitrailler et déporter quelques années plus tard.

A l'origine, l'Internationale française fut loin d'être révolutionnaire, de rechercher le trouble dans la rue, d'aimer l'émeute pour l'émeute. L'Empereur, le seul souverain qui depuis 1789, se soit sincèrement intéressé aux classes laborieuses, ait compris leurs souffrances et désiré améliorer leur sort, avait suivi avec sympathie les progrès de la nouvelle association. M. Rouher avait offert de laisser pénétrer en France le Mémoire des délégués français au congrès de Genève, si l'on voulait glisser dans le rapport une phrase de reconnaissance pour les efforts de l'Empereur en faveur du Peuple. On refusa, mais l'Internationale, à ses débuts, n'en eut pas moins un caractère beaucoup plus social que politique.

Ce ne fut qu'à la longue que les agitateurs bourgeois purent faire dévier l'Internationale de son but. Le fait se reproduit sans cesse pour tout ce que tentent les prolétaires. Le Bourgeois capitaliste les exploite comme travailleurs ; quand ils se concertent pour aviser aux moyens d'améliorer leur sort, le Bourgeois révolutionnaire, c'est-à-dire le Bourgeois besogneux qui veut devenir capitaliste, trouve toujours moyen de s'introduire dans

ces associations et de les faire servir à la satisfaction de ses ambitions.

Il est absolument inexact que ce soit l'Internationale qui ait fait la Commune ; ce qui est vrai, c'est que les jeunes prolétaires, mêlés le plus activement à ce groupement du parti ouvrier, se trouvèrent tout désignés, par la force des choses, pour jouer un rôle important dans l'insurrection qui suivit la capitulation de Paris.

Les teinturiers, les cordonniers, les tailleurs, les charpentiers, les mécaniciens, dont les revendications faisaient hausser les épaules aux politiciens libéraux, eurent un jour la ville géante à eux , ils en furent les maîtres et les rois , ils y pos[128]sédèrent le droit de vie et de mort. Cette Société orgueilleuse, avec son organisation aux mille rouages, ses corps constitués, ses fonctionnaires tout chamarrés de croix, tout fut par terre en un clin d'oeil et le Peuple fut vraiment souverain...

Quels sentiments apporta-t-il dans sa victoire ? Voilà ce que je voudrais rechercher sans prétendre, bien entendu, essayer l'histoire de la Commune, encore couverte de tant d'obscurités.

J'ai combattu la Commune à Paris et n'ai point à revenir sur ce que j'ai écrit. Il faut avouer, cependant, que lorsqu'on soumet ses impressions de jeunesse à une vérification attentive, lorsqu'on examine les faits à nouveau, le jugement se modifie un peu. Tout homme de bonne foi qui causera, non point avec les apologistes des horreurs de la dernière heure, mais avec ceux qui furent acteurs dans ces événements et qui les expliquent loyalement, arrivera à la même conclusion que moi.

Ce fut l'élément bourgeois qui fut surtout féroce dans la Commune, la Bourgeoisie viveuse et bohème du Quartier Latin, l'élément Peuple au milieu de cette crise effroyable resta humain, c'est-à-dire français. Les inspireurs des mesures violentes furent des lettrés comme Pyat, comme Delescluze, des clercs d'huissier comme Ferré, des étudiants, des ratés, des aigris comme Rigault, Dacosta, Vésinier. L'école des Frères, ou la plupart des ouvriers avaient été élevés, produisit moins d'instigateurs de tueries que l'Université.

Parmi les Internationalistes qui firent partie de la Commune, quatre seulement : Dereure, ouvrier cordonnier, Assi, ouvrier mécanicien, Challain, ouvrier graveur, et Johannard, ouvrier feuillagiste, se prononcèrent pour les mesures violentes. Avrial, ouvrier mécanicien, fut en même temps que Theiz, un

des orateurs du parti modéré à la Commune. Langevin, ouvrier mécanicien, Victor Clément, ouvrier teinturier, Eugène Gerardin, peintre en bâtiment, [129] Clovis Dupont, ouvrier vannier, votèrent constamment avec la minorité.

J'ai eu l'occasion d'apercevoir quelques-uns de ces hommes dans les réunions publiques et pendant la Commune, j'avoue n'avoir pas trouvé sur leurs traits cette expression de haine et d'envie que l'insuccès et surtout le succès des autres, le désir des jouissances mettent d'ordinaire sur certains visages de déclassés.

Avec sa haute taille, ses yeux d'un éclat extraordinaire, Varlin frappait l'observateur, non pas tant par sa beauté virile que par cette marque de la Fatalité, ce je ne sais quoi qui fait deviner les hommes condamnés et destinés d'avance à quelque catastrophe.

Theiz, avec ses yeux bleus très doux et sa petite barbe rouge, n'avait pas l'air bien pervers. Avrial, un grand diable qui parlait d'abondance avec un fort accent toulousain, Langevin, solidement bâti et carré des épaules, étaient des types de ces ouvriers à doubles muscles qui ne reculent pas devant la besogne.

Parmi ces hommes beaucoup avaient certainement une foi, un vague idéal de justice. Quand tout fut terminé, quand le cri de réprobation soulevée par les assassinats et les incendies de la dernière heure s'éleva autour d'eux, ils eurent le sentiment, non point d'une défaite seulement, mais de l'écroulement d'un rêve, ils éprouvèrent comme une grande fatigue, un désir d'en finir, de mourir... Quelques-uns restèrent dans le quartier même où ils avaient été délégués et ne furent point inquiétés, car on les avait vus dans ce Paris, plein de tous les repris de justice de l'Europe, empêcher le mal dans la mesure de leurs forces.

Quand la résistance fut impossible, Malon suivit des amis, deux artistes de talent qui l'emmenèrent. Le lendemain il revint errer, comme malgré lui, place Rochefoucauld, non loin de son arrondissement, parmi les troupes campées là. Un habitant des Batignolles l'aperçut, le reconnut et se [130] dirigea vers l'officier qui commandait. Malon n'avait pas son fameux foulard rouge, mais il avait dans sa poche l'écharpe à franges d'or de membre de la Commune qu'il montre volontiers, le soir après dîner à Asnières, comme un souvenir des temps tragiques... Il attendit. A deux pas de l'officier, l'homme qui l'avait reconnu

eut sans doute l'esprit traversé par une pensée, il s'arrêta, regarda encore une fois Malon... et ne parla pas à l'officier. A quoi tient la vie humaine ?

Varlin, qui avait failli être fusillé par les fédérés rue de Haxo, en essayant de sauver les Otages, fut moins heureux. Il fut pris à quelques pas de la place Rochechouart assis devant la table d'un café. Maxime du Camp, qui n'est point tendre pour la Commune, n'a pu se défendre de paroles émues en racontant cette douloureuse agonie, cette longue promenade sur les Buttes et aussi cette belle mort droite, très fière...

Sur le mort, on trouva les 300 francs qu'on avait eu grande peine à lui faire accepter dans le dernier paiement fait aux membres de la Commune.

Jourde également fut d'un désintéressement rare. Tandis qu'il était ministre des Finances et remuait des millions, sa femme continuait à aller laver son linge au lavoir public, l'enfant allait à l'école gratuite et Jourde prenait ses repas chez un petit gargotier de la rue du Luxembourg⁵⁷.

Theiz géra de même l'administration des postes avec une probité incontestée. Camélinat exerça les fonctions de directeur de la Monnaie avec une habileté et une honnêteté auxquelles on rendit hommage même immédiatement après la Commune. Il ne profita de son passage au quai Conti que pour introduire dans la frappe de la monnaie française une amélioration qui fut maintenue.

Un autre fonctionnaire Treilhard, directeur de l'Assistance publique, quitta les bâtiments annexes de l'Hôtel de Ville au [131] moment de l'incendie, emporta avec lui les fonds de réserve de l'Assistance montant à 37,440 francs, et il les déposa chez lui en recommandant à sa femme, s'il ne reparaisait pas, de les remettre au représentant du gouvernement de Versailles.

Il fut pris et fusillé et, deux jours après, M^{me} Treilhard, portant pour la première fois la robe de deuil, rapportait l'argent à l'officier qui avait fait exécuter son mari⁵⁸.

⁵⁷ Le restaurateur, dit Maxime du Camp, présenta sa facture plus tard. Du 16 avril au 22 mai, Jourde, pour ses déjeuners et ses dîners avait dépensé 224 francs !

⁵⁸ Quoique les Soeurs augustines que l'on a expulsées il y a quelques mois de l'hôpital Lariboisière aient été respectées par la Commune, Treilhard n'en a pas moins à se reprocher quelques actes de laïcisation qu'il accomplit, dit-on, malgré lui. Il était, d'ailleurs, plus convenable dans la forme que les hommes d'aujourd'hui. « Veuillez, écrivait-il, prévenir avec toutes les formes

Comparez cela aux Opportunistes, aux Thompson, aux Etienne, aux Bouvier, aux Raynal, qui n'avaient pas de bottes jadis et qui ont maintenant des hôtels, des villas, des coupés, aux Ferry qui vendaient leurs livres sur les quais il y a vingt ans, et qui achètent aujourd'hui des immeubles de 450,000 francs, et vous avouerez que la moralité publique a encore baissé de quelques crans depuis la Commune.

[132]

Quelle que soit la puissance de l'imagination, on ne voit pas bien Bouvier se faisant tuer pour sa cause et Claude Vignon rapportant une somme d'argent appartenant à l'Etat...

Ajoutons que la plupart des ouvriers qui ont figuré au premier rang dans la Commune sont très noblement, très dignement retournés à l'atelier.

Le républicain bourgeois est convaincu que la nation doit lui faire des rentes à perpétuité, le nourrir sur un chapitre quelconque du budget. Les députés de la majorité, quand le suffrage universel les a vomis pour avoir manqué à toutes leurs promesses, réclament comme un droit des sièges de magistrats, des trésoreries générales, des recettes particulières bien rétribuées⁵⁹.

de convenance les Soeurs des maisons de secours des quatre quartiers du Ve arrondissement de vouloir bien vider les maisons qu'elles occupent. »

Sous ce rapport le directeur de la Commune ne vaut pas mieux que Peyron, avec cette différence que l'Assistance publique alors n'en n'était pas réduite, comme aujourd'hui, à refuser le lait aux malades parce que les hauts fonctionnaires gaspillent ou volent tout. La Commune, si vous le préférez, fut la République actuelle avec un peu plus de probité chez les membres de la Commune que chez les républicains d'aujourd'hui.

Ce qui est choquant, c'est de voir des gens qui ont été implacables pour Treilhard, parce qu'il appartenait à la Commune, admettre qu'un homme comme Peyron ose encore se présenter dans certains milieux honnêtes, c'est de voir un soldat comme l'amiral Peyron ne pas désavouer publiquement le misérable qui chasse du lit des malades de saintes filles de la Charité pour les remplacer par des filles de lupanar dont les tribunaux nous racontent chaque jour les exploits. Si les conservateurs triomphent on pourra constater, par leur conduite, le sentiment qu'ils ont de la justice ; puisqu'ils ont fusillé Treilhard, ils ne peuvent faire autrement que de fusiller Peyron qui a commis exactement les mêmes actes que le directeur de l'Assistance publique de la Commune.

⁵⁹ Le colonel Langlois s'est fait nommer percepteur à Paris à 68 ans ; or, cet homme intègre qui prenait ainsi la place d'un employé qui servait depuis vingt-cinq ans l'administration et auquel cette perception revenait, avait voté une loi par laquelle nul ne pouvait être nommé percepteur après

Parmi les hommes qui avaient eu Paris dans les mains, beaucoup ont repris l'outil sans bruit, simplement. Langevin [183] travaille dans un atelier de construction à Bordeaux ; Victor Clément est contremaître dans une teinturerie de Reims. Gérardin et Clovis Dupont sont également retournés à leur ancien métier. Camelinat élevait péniblement ses cinq enfants avec son travail quand il fut nommé député de la Seine⁶⁰.

Je sais que beaucoup taxeront de paradoxe cette mise au point de la Commune, mais enfin il faut voir les choses telles qu'elles ont été. M. de Plœuc, fut certainement un administrateur courageux, mais la légende d'un homme tenant tête à toute une ville insurgée et défendant la Banque, pendant deux mois, contre tout un gouvernement est une de ces histoires bonnes seulement à mettre dans les nécrologies. Le fameux bataillon de la Banque n'aurait pas résisté une minute et il n'en a jamais eu l'intention. Si la Banque fut respectée, elle le fut par la volonté expresse du gouvernement insurrectionnel.

Les membres de la Commune appartenant au parti ouvrier poussèrent la modération jusqu'à la naïveté. Franchement, si le peuple devait pénétrer quelque part, c'était dans la demeure du banquier de Francfort, qui avait acquis une monstrueuse fortune aux dépens de la France. Ceci, un citoyen d'une

55 ans d'âge et qui fixait l'extrême limite de la mise à la retraite à 65 ans. Voilà ce qu'on appelle le règne des lois !

Encore Langlois, qui est un homme de 48, a-t-il été relativement modéré. Les républicains de la nouvelle école exigent davantage, comme le fameux Labuze nommé trésorier général à Limoges, comme Paul Duflo, trésorier général de la Savoie, Bisseuil trésorier général également. D'autres se ruent sur les plus hautes situations de la magistrature, comme Ronjat procureur général de la Cour de cassation, feu Margue conseiller à la cour de Paris, Bottard président de chambre à la cour de Limoges, Odoul premier président de la cour d'appel de Riom, Jules Godin, conseiller à la cour de Paris. La fonction, d'ailleurs, importe peu, c'est une question d'appointements. A la veille d'être nommé premier président quelque part, Mazure, ancien député du Nord, se décida pour les tabacs et devint entreposeur des tabacs au Mans.

Encore une fois, ces gens-là ne voient pas là une faveur, c'est leur droit de bourgeois quand ils ont fait suffisamment d'infamies à la Chambre de recevoir de nous une pension de 80 ou 100,000 francs.

⁶⁰ Voir aussi, dans *le Figaro* du 19 août 1888, un amusant portrait de Dereure, ancien membre de la Commune, délégué aux subsistances puis à la commission de la Justice. C'est lui qui tient le tir japonais au Jardin de Paris et qui offre le soir des couteaux aux amateurs désireux de s'exercer à la cible. Dans la journée il s'occupe du commerce des vieux souliers. Avouez que cet homme est autrement digne et respectable que le Labuze qui nous force à lui faire 80,000 livres de rente...

irréprochable honnêteté mais d'un esprit très net, un de ces hommes qui ne s'embrouillent pas, comme on dit, dans les feux de files, le citoyen Millot, sertisseur sur bijoux, qui m'autorise à le nommer, vint le dire à Varlin en présence de Combault.

Que croyez-vous que répondit Varlin ?

— Tu te trompes, Millot, Rothschild est avec nous. Voici des bons en blanc qu'il nous a délivrés sur sa caisse...

[134]

Ce détail, absolument authentique, prouve jusqu'à l'évidence ce que j'ai dit dans *la France juive* du double jeu joué par les banquiers juifs et par les Rothschild surtout pendant la Commune. A Versailles ils affichaient des sentiments d'indignation, à Paris ils subventionnaient l'insurrection afin de satisfaire leur haine contre les prêtres et, en même temps, de compliquer la situation politique pour se faire payer plus cher leur concours financier.

Toute cette histoire ne se fera que plus tard, on sent la vérité, on n'en tient pas toutes les preuves. Pour juger Louis XVI, il fallut forcer l'armoire de fer,— on n'écrit l'histoire contemporaine qu'après avoir forcé l'armoire d'or des Rothschild...

A l'action évidente des Juifs, qui s'efforcèrent de lancer le Peuple contre de pauvres prêtres pour le détourner de se constituer en tribunal et d'exercer sur les financiers des revendications légitimes, il faut ajouter les manœuvres des agents innombrables que Thiers entretenait à Paris et qui excitaient la foule à des actes épouvantables.

J'ai cité ce dialogue caractéristique entre Calmon et M. Olivier de Watteville, qui voulait poursuivre un certain B. de M...

— C'est un de nos agents, laissez-le libre.

— Mais, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, il a fait fusiller 14 gardes nationaux réfractaires à la Commune.

— C'était pour mieux cacher son jeu...

— C'est bien consolant, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, pour les familles des victimes...

Ce dialogue n'a jamais été démenti et l'homme qui faisait fusiller des Français, pour cacher son jeu son rôle d'espion, a été décoré pour cette belle conduite et il continue à figurer sur les registres de la Légion d'honneur à côté des soldats et des officiers qui ont gagné leurs croix sur les champs de bataille.

Ces agents, qui jetaient dans l'esprit populaire des idées atroces, étaient la grande terreur des modérés de la

Com[135]mune, qui les trouvaient à chaque instant sous leurs pas. Un jour, la municipalité du XVII^e arrondissement, que dirigeait Malon, fut accusée de modérantisme et mise en souscription par un agent qui vint exciter le peuple ; on le fit arrêter, on le fouilla et on trouva sur lui les preuves de ses rapports avec Versailles.

Un autre agent était devenu l'amant de la maîtresse d'Urbain, l'ancien instituteur, et poussait celui-ci à réclamer des mesures horribles : tantôt il proposait de mettre les otages dans les égouts, tantôt d'en fusiller dix tous les matins aux avant-postes.

Les membres de la Commune, qui avaient gardé des sentiments honnêtes, tremblaient de voir se renouveler les massacres des prisons, ils avaient arrêté quelques otages pour donner satisfaction à l'opinion publique et n'avaient qu'un désir, celui de s'en débarrasser, ils crurent y arriver en offrant de les échanger contre Blanqui. Ils proposaient, non seulement de rendre les otages, mais *encore de n'en plus arrêter de nouveaux*, à la condition qu'on leur rendît un vieux conspirateur dont la présence à Paris ne pouvait avoir aucune influence sur l'issue finale de la lutte.

C'était là, franchement, une proposition très acceptable. Qu'un souverain d'autrefois, un souverain de droit divin, eût déclaré, en pareille circonstance, qu'il ne traitait pas d'égal à égal avec des rebelles, cela eût pu se comprendre. Mais qu'un parvenu de la Révolution comme Thiers, à la tête d'un cabinet où figuraient tous les insurgés du 4 Septembre, se refusât à négocier sur ces bases, c'était absolument insensé.

La vérité est que les hommes du 4 Septembre voulaient des crimes pour avoir une répression implacable : ils eurent les crimes et la répression.

Cela n'ôte rien de leur horreur aux massacres de la fin. Quand on sut qu'on ne faisait pas de quartier, tous les vaincus refluèrent vers la Roquette et tuèrent. Ferré vint annoncer le résultat aux débris de la Commune réunis à la mairie [135] de la place Voltaire et dit textuellement, sans injures et sans violences : « L'Archevêque est mort convenablement, Bonjean est bien mort, mais le P. Allard et les Jésuites sont morts héroïquement. » Delescluze, brisé par la maladie, murmura, d'une voix éteinte : « Nous aussi nous saurons mourir. »

Ce qu'il convenait de mettre en lumière, c'est, qu'en fait, le prolétariat, quand il eut pour la première fois une part effec-

tive au pouvoir, fut infiniment moins sanguinaire que la Bourgeoisie⁶¹.

Tant que la Commune fut maîtresse des événements, elle ne laissa accomplir aucune exécution. Rossel, un ancien officier de l'armée, un polytechnicien, avait prononcé quelques condamnations à mort, la Commune intervint pour qu'elles ne fussent pas exécutées.

La Commune, cependant, était assiégée et Vinoy avait fait fusiller Duval sans jugement. Dans des circonstances infiniment moins tragiques, un robin, un avocat au grand conseil, un ancien procureur de bailliage, Danton, organisa froidement une tuerie, comparable seulement aux égorgements des princes tartares ou mogols ; il fit massacrer dans les prisons des centaines de vieillards, des femmes, des prêtres infirmes, des enfants idiots, des fous comme à Bicêtre. Des ministres abjects, comme Cazot, n'ont pas craint cependant d'invoquer l'autorité de Danton devant le Sénat et les vieux pourris qui composent cette Assemblée n'ont témoigné nulle indignation à l'évocation de ce nom...

J'ai vu au Salon la statue que l'on se préparait à élever à l'homme de Septembre sur la principale place d'Arcis-sur-Aube et que Lockroy est allé inaugurer solennellement. Une autre statue de Danton va remplacer sur la place de l'École de [137] Médecine la statue de Broca et l'anthropophage chassera l'anthropologue...

Un journal qui représente la république conservatrice, le *National*, demandait récemment que l'on achetât la maison de Danton à Arcis-sur-Aube et qu'on en fît un lieu de pèlerinage. Les abonnés bourgeois de ce journal modéré n'ont pas protesté⁶².

⁶¹ A mesure que le Peuple s'est plus intimement mêlé aux révolutions, elles sont devenues moins féroces. 1830 et 1848 sont des idylles à côté de la première Révolution que la Bourgeoisie dirigea.

⁶² S'ils n'organisèrent pas les massacres, les Girondins ne firent rien pour les empêcher. Voir à ce sujet, dans la *Revue de la Révolution* du 5 septembre 1837 quelques lignes des *Papiers inédits* de Chaudieu relatives au rôle de Pétion: « Voici un fait que je tiens d'un témoin oculaire, Duhem, notre collègue qui dînait le 3 septembre chez Pétion. Ce jour-là, dans la soirée, une troupe encore toute dégouttante de sang, entra dans la salle à manger de Pétion et le chef de la bande lui dit : Citoyen maire, nous venons prendre tes ordres.— Mes amis, leur dit Pétion, est-ce que cela finira bientôt ? Il est temps que cela finisse. M^{me} Pétion se leva et leur versa à boire. »

Est-il complet, ce bon bourgeois investi de la plus haute magistrature de la cité et disant doucement la serviette sous le menton : « Il faut que cela

Faites comme moi, reprenez un à un tous les événements depuis 1789, sans subir d'idée préconçue et avec une volonté de réflexion personnelle, et votre point de vue se modifiera beaucoup.

« Saluez ce milliard, disait le baron Louis aux Chambres qui se récriaient quand le budget atteignit ce chiffre, vous ne le reverrez plus. » Saluez les chefs ouvriers de la Commune, peut dire aux conservateurs, dans un autre sens, l'historien qui est toujours un peu prophète, vous ne les reverrez plus !

[138]

C'est encore une période, un stade dans l'évolution du prolétariat. Ce qui disparut, au milieu des lueurs de l'incendie, dans les hécatombes de la Semaine sanglante, ce fut la fin de la génération de 1848 et le meilleur de la génération prolétarienne qui s'était formée sous l'Empire. Ceux qui viendront seront autrement haineux, mauvais et vindicatifs que les hommes de 1871. Un sentiment nouveau prend désormais possession du prolétariat français : la haine.

Il y a plus de différence entre le peuple d'avant 1871 et le peuple d'aujourd'hui qu'il n'y en avait jadis entre des hommes qui vivaient à deux siècles d'intervalle. Les visages eux-mêmes se sont modifiés. C'est à peine si l'homme du peuple peut maîtriser devant le bourgeois l'aversion qu'il éprouve pour lui. Les femmes, les fillettes, jadis étrangères à ces questions et qui, plutôt, s'efforçaient de calmer, de raisonner, d'humaniser, sont maintenant plus passionnées que les hommes.

Si les conservateurs savaient s'extérioriser un peu, se mettre, pour quelques instants, dans la peau des autres comme ils trouveraient tout cela logique !

Être mitraillé sans pitié par un étranger, par un ennemi paraît tout naturel. On a souvent cité la harangue qu'un général autrichien, le comte de Selikowitz, adressait à ses administrés

finisse ! » pendant que les victimes râlent, pendant que les travailleurs de Maillard, ayant du sang jusqu'aux genoux, mettent pour s'éclairer des torches dans les yeux crevés des morts...

Un poète aux nobles inspirations, un privilégié parmi les rois de l'intelligence, un homme comblé par Dieu de tous les dons, a consacré son génie à célébrer ces Girondins qui ne firent point ce que fit Varlin, l'ouvrier relieur, rue de Haxo, qui n'essayèrent rien pour arrêter les massacres et qui se mettaient tranquillement à table pendant qu'on égorgeait. Etant donné la façon dont les représentants des classes élevées ont dépravé l'âme populaire par leurs esprits, ne trouvez-vous pas qu'il faut que le peuple ait l'honnêteté et la bonté chevillées dans le corps pour ne pas faire plus de mal qu'il n'en fait quand il est le maître ?

en prenant possession du commandement de Mantoue. Le podestat lui avait adressé un long discours : le général, qui ne possédait que peu d'italien, se contenta de répondre avec une mimique significative :

Mantovani boni, Selikowitz bono.

Mantovani tardivi (récalcitrants),— Selikowitz... pif ! paf !

C'est le langage des Sthalhalther d'Alsace-Lorraine, et, si nous n'étions pas trahis par les Juifs et les Francs-Maçons, cela n'empêcherait pas plus l'Allemagne de perdre l'Alsace-Lorraine que le langage de Selikowitz n'a empêché l'Autriche de perdre Mantoue et la Vénétie. Mais, au moins, la situation est claire et il n'y a nulle surprise. Ce qui rendit, [139] au contraire, la répression de la Commune ignoble, c'est qu'elle fut faite par les courtisans, les corrupteurs de ceux mêmes dont on versait le sang à flots, c'est que les plus impitoyables égorgeurs du Peuple furent ceux qui le flattaient le plus bassement la veille : les Jules Favre, les Jules Simon, les Picard.

Ce sera l'éternel crime des conservateurs, je l'ai dit déjà, mais il ne faut pas craindre d'insister sur ce point, de s'être associés à cette répression infâme. Représentants du sol, de la tradition, de la vieille France, tous ces ruraux semblaient amenés à Versailles, par la main même de la Providence pour y faire justice de tous les rhéteurs et de tous les avocats qui venaient de conduire la France au bord de l'abîme. Ils devaient être à Paris, au milieu de la lutte, arrêter les exécutions, haranguer les prisonniers, leur dire : « Vous voyez bien ce que c'est que tous ces sophistes : ces bâtonniers de l'ordre des avocats, ces membres de l'Institut, ils se servent de vous comme d'un jouet, et quand vous les avez mis au pouvoir, ils vous fusillent ; nous allons les exécuter eux-mêmes et vous rendre la liberté, à la condition que vous ne recommencerez plus. »

Le peuple aurait parfaitement compris ce langage.

Au lieu de cela les conservateurs s'acharnèrent sur les pauvres diables et se mirent à faire des politesses à des hommes comme Gambetta.

L'Assemblée, tant qu'elle vécut, porta le poids de cette défaillance, de cette absence de toute notion de la réalité qui avait fait d'elle l'approbatrice et la complice des vengeances des hommes du 4 Septembre, affolés de peur à l'idée de se retrouver devant leurs électeurs. Rien ne lui réussit et rien, on peut le dire, ne réussira au parti conservateur tant qu'il n'aura pas rompu avec les idées, les états d'esprit de la majorité de l'Assemblée de Versailles. Implacable pour les petits, lâche devant

les forts, les politiciens influents, les vrais responsables, cette Assemblée trahit le mandat que la France lui avait donné.

[140]

Un seul écrivain conservateur, Saint Genest, a eu le courage de faire dernièrement son *mea culpa*, il s'est débarrassé pour un jour, du Prud'homme obstiné qui est en lui et qui consume le talent qu'il pourrait avoir comme le ver solitaire dévore le corps dans lequel il a élu domicile ; il a montré quelle monstrueuse bêtise fut cette répression, puisque les mêmes hommes qui avaient, d'un cœur si léger, sacrifié 30,000 êtres humains qui étaient des pères, des maris, des fils, devaient céder le pouvoir, sans l'ombre d'une résistance, à ceux qui représentaient la Commune légale. Ils avaient consenti à tout tant qu'il ne s'agissait que d'approuver qu'on tuât les autres, quand il s'agit d'exercer cette faculté qui seule constitue l'individualité virile : la volonté, quand il s'agit d'oser quelque chose, avec tous les moyens dans la main, on ne trouva plus personne, et ils s'en allèrent comme des péteux...

Du Mac-Mahon de mai, entrant, comme Sylla, dans la villa jonchée de cadavres et annonçant au monde que l'insurrection était vaincue, il faut rapprocher le Mac-Mahon de décembre 1877, tel que nous le raconte le procès-verbal du dernier conseil du ministère de résistance, procès-verbal que j'ai pris en note tout au long d'après le récit d'un de ceux qui y assistaient.

— Monsieur le Maréchal, il faut aller à droite.

— Je ne veux pas aller à droite !

Et le Maréchal pleure comme un veau, selon l'expression même du narrateur. Hi ! hi ! hi !

— Eh bien, monsieur le Maréchal, alors il faut aller à gauche.

— Je ne veux pas aller à gauche ! Hi ! hi ! hi !

Avant de quitter l'Elysée, les ministres, selon le désir que leur avait exprimé le maréchal de Mac-Mahon, passèrent chez la maréchale et trouvèrent d'Harcourt, cet homme si distingué, assis sur une table et ballottant ses jambes en cadence...

L'Histoire s'arrêtera longtemps à cette répression de la [141] Commune, car elle fournit une indication très précise sur la débilité mentale des chefs du parti conservateur et aussi sur leur absence de tout sens moral ; ils n'ont ni conscience, ni raison d'État, ni énergie, ni justice, ni pitié ; ils fuient comme des lâches ou massacrent comme des brutes sans savoir ni pourquoi ils fuient, ni pourquoi ils massacrent, ils laissent renouveler

avec ces transports de prisonniers, qu'on décime en chemin pour alléger le convoi et activer la marche, ces scènes de mœurs barbares, ces défilés de Cimbres et de Teutons captifs dont Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor ont évoqué le souvenir en des pages inoubliables en peignant Versailles pendant la Commune.— Puis ils s'effondrent devant un Gambetta qui fait boum ! boum ! avec ses 363 ; ils versent à flots le sang de pauvres hères innocents et sourient lorsque, quelques années après, ils voient à la tribune Félix Plat, qui les insulte et qui les raille...

LIVRE CINQUIÈME

LE SOCIALISME ACTUEL. - LES PARTIS

La situation est révolutionnaire mais les hommes ne le sont pas.— Un mot du cardinal Guibert.— La douceur de vivre.— On s'en tient uniquement au verbal.— Le cheval préfet de police.— La division des partis révolutionnaires.— Les chefs d'école.— La lutte entre Guesde et Brousse.— Le Bodin du parti socialiste.— Le socialisme budgétaire.— Jules Guesde et les guesdistes.— Chirac accusateur public devant une Chambre de Justice.— Le Collectivisme.— La socialisation des instruments de travail.— Caractère particulier de ces doctrines qui ne font que dégager une conclusion absolue de ce qui existe déjà en fait.— Quels sont les véritables destructeurs de la famille ?— Ephrussi et le comte de Paris.— Ce que dit le pain quand on le coupe.— Un empereur qui déchire son pantalon pour aller plus vite à la Synagogue.— L'Anarchisme.— Un anarchiste rétablit l'ordre dans les audiences de tribunaux.— Les anti-propriétaires.— Emile Gautier.— Rôle de la police et des Juifs dans les réunions publiques.— L'Anarchie générale.

Après avoir suivi, à travers tant de régimes différents, la genèse des idées socialistes en France, il nous reste à étudier quelle est l'organisation des partis socialistes à l'heure présente, quelles sont les grandes classifications, les écoles principales et les chefs influents.

Rarement étude fut plus actuelle. Ce n'est plus la démocratie, comme le disait Royer Collard, c'est le socialisme qui coule à pleins bords. Le pays est partout en révolution et en d'autre temps il semblerait évident que quelques mois à peine nous séparent de la catastrophe finale.

[144]

Il convient, cependant, pour rester fidèle à notre méthode de rigoureuse analyse, de reconnaître que si la situation est absolument révolutionnaire, les hommes sont infiniment moins révolutionnaires que la situation elle-même.

Au moment du meeting de l'esplanade des Invalides, un ecclésiastique, honoré de l'amitié du cardinal Guibert, de vénérable mémoire, craignit que l'archevêque ne fût un peu troublé de tout le tapage qui se faisait si près de lui ; il alla le voir et lui tenir compagnie. Il trouva le vieillard fort calme et en train de donner tranquillement à manger aux pierrots de son jardin, et, comme le visiteur lui parlait de ce qui se passait à Paris : « Voyez-vous, mon ami, lui répondit Mgr Guibert, avec cet accent particulier qui relevait d'une sorte de finesse paysanne tou-

tes les paroles du saint prêtre, voyez-vous, mon ami, j'ai remarqué qu'à notre époque personne ne se souciait de risquer sa peau. »

Au fond, cette fin de monde a le charme de tout ce qui finit. L'existence a beau être dure, inquiète, attristée par des hontes qui navrent le cœur du patriote, chacun goûte la joie de vivre comme on savoure la dernière lampée de liqueur restée au fond du verre, le dernier rayon du soleil automnal, la dernière chanson d'un oiseau dans le bois déjà dépouillé...

C'est une impression physique en quelque manière. Le malade, déjà agité par les frissons avant-coureurs de la mort, jouit plus voluptueusement que le bien portant d'un passager bien-être, d'une heure de demi santé et de rémission dans la souffrance. Un homme en qui débordent toutes les forces de la jeunesse, riche à millions, pour lequel la Destinée n'a que des sourires, tiendra beaucoup moins à la vie qu'un vieux pauvre édenté, cacochyme, accablé d'infirmités et réduit à demander à la charité publique les moyens de prolonger des jours misérables.

Que de Mécènes en haillons qui entonnent le même hymne à la vie que le favori d'Auguste alors qu'on le promenait [145] impotent et paralytique à travers les magnificences des jardins de Salluste : « Tout ! Pourvu que je vive ! »

Si le parti révolutionnaire comptait encore une petite armée comme celle qui fit les insurrections d'avril 1834, les journées de Février, les journées de Juin, il serait depuis longtemps le maître de Paris. Si les catholiques avaient des hommes trempés comme les Cadoudal, les Saint-Réjan, les Limoélan, les Coster de Saint-Victor, ce gouvernement en désarroi serait bientôt par terre.

Supposez qu'un attentat monstrueux contre une femme coupable seulement de vouloir entendre la messe avant d'aller à son travail, fût resté impuni quand il existait encore en France des êtres au tempérament violent et hardi. Le misérable sous-préfet Balland, qui racontait joyeusement, dans tous les mauvais lieux du pays, l'agonie de la pauvre Henriette Bonnevie, qu'il faudrait appeler Henriette Bonne Mort, car elle doit être maintenant au ciel, aurait été sûr de son affaire. Trois ou quatre jeunes gens, bons chasseurs, bons tireurs, habiles à se cacher dans des broussailles, se seraient donné le mot d'un bout à l'autre de la France, ils auraient saisi l'assassin sur la route, l'auraient entraîné dans un bois, jugé sommairement et exécuté. Le

Goblet épouvanté aurait fait enterrer la charogne sans bruit et tous les Balland de France, dûment avertis, se seraient soigneusement gardés à l'avenir d'assassiner les humbles femmes qui souhaitent avoir un bout de messe avant de commencer leur journée.

Je ne dis pas que ces hommes auraient bien fait, je dis simplement ce qu'ils auraient fait. C'est une observation psychologique, vous comprenez bien, n'est-ce pas ? Je suis un simple psychologue, comme Bourget.

Les caractères se sont évidemment amollis. Il y a loin des royalistes d'aujourd'hui à ces conspirateurs comme le duc de Rivière, le duc de Polignac, qui, entrés en France en pleine nuit, en pleine tempête, par la falaise de Blainville, traversaient, sous le coup de condamnations à mort comme émigrés, un pays surveillé par les gendarmes et essayaient de [146] renverser un homme comme Bonaparte, entouré d'une armée dévouée. Il y a loin des hommes du 16 Mai aux beaux joueurs intrépides et froids du 2 Décembre.

« Dépêchez-vous ! » criait Marie-Antoinette au bourreau. « Encore une minute, monsieur le bourreau ! » suppliait la Dubarry. La société actuelle, société de faiseurs, de jockeys et de cabotins, ne meurt pas avec la dignité de la reine. Elle réclame un sursis de quelques secondes avec l'accent désespéré de la fille....

On a cité souvent le mot de Paul de Cassagnac au duc de Broglie, au moment de l'expulsion des Dominicains de la rue du faubourg Saint-Honoré. Tous deux étaient arrivés un peu en retard, et, pour les faire entrer dans le couvent, on avait dû mettre une échelle. Paul de Cassagnac aidait le duc de Broglie à escalader : « Ah ! Monsieur le duc, dit l'écrivain à l'ancien ministre, si vous aviez eu un peu plus d'énergie au 16 Mai, nous ne serions pas sur cette échelle. »

Si le duc de Broglie eût été sincère, il aurait pu répondre à M. Paul de Cassagnac : « Ma foi, j'aime encore mieux être sur cette échelle que d'avoir couru la chance d'être pendu.

En descendant de l'échelle, l'académicien qui venait de faire son devoir en protestant était sûr de retrouver son hôtel, ses amis, son cabinet de travail, d'avoir un succès mérité à l'Académie en lisant quelque passage du *Secret du roi* et *in petto* il s'applaudissait de s'être arrêté à temps.

Mac-Mahon s'est livré au même raisonnement. C'est en vain que Saint-Genest a cru le monter en l'appelant tous les jours : « Le Bayard des temps modernes. » « Il m'ennuie avec

son Bayard, celui-là, s'est dit le Maréchal, je ne sais pas ce que Bayard aurait fait à ma place, moi je rentre tranquillement chez moi et j'achète des bois pour y chasser commodément. »

Il en est de même des révolutionnaires. Les plus pauvres ont leurs plaisirs : les réunions, les anniversaires, les conversations dans la chaude atmosphère du cabaret, le verre d'absinthe dégusté entre camarades, la bonne pipe fumée en réorganisant la société. Etant donné l'état dans lequel [147] est tombé l'autorité, ils vont aussi loin qu'ils veulent et ne se soucient pas d'aller jusqu'au fait, de risquer la prison.

Ce qui s'est passé au moment de l'affaire Wilson est une démonstration éloquente de cet état d'esprit.

Tout était par terre : Présidence, Ministère, Assemblée, Magistrature, Préfecture de police. En d'autres temps des bandes à la poussée irrésistible se seraient ruées menaçantes et hurlantes sur les grilles de l'Elysée. Tous les partis auraient essayé un mouvement, organisé une bagarre en se disant que tout, dans ces heures troublées, est à la merci du hasard, et que Lagrange, en tirant un coup de pistolet au bon moment, a réussi à transformer une émeute qui était finie en une révolution que rien n'a pu arrêter.

Personne n'a bougé. Charette est allé à *la Poule au pot*, le petit cénacle orléaniste qui se tient au premier étage de chez Durand. Les chefs révolutionnaires ont été pérorer dans quelques réunions, mais nul ne s'est soucié d'engager la partie. Chacun s'est dit : « Je tiens à être libre demain matin pour lire les journaux qui seront certainement très intéressants. »

Le journalisme, en effet, qui sème tant de haines dans les cœurs, sert cependant de soupape aux passions. Comme certains poisons, il désagrège l'organisme, mais il fait durer le malade.

Chez les races en décadence le Verbal et le Scripturaire tiennent lieu de l'action. Le journalisme soulage la conscience des électeurs qui ont été indignement trompés par leurs députés, il assouvit la colère qui gronde au fond de toutes les âmes.

L'instinct de justice se déclare satisfait quand on voit ce vieux malfaiteur de Grévy, qui a assisté impassible, sans même tenter un effort pour arrêter le mal, à tous les attentats de ce temps, forcé de déguerpir honteusement de l'Elysée sous les huées de toute une nation, comme un agent d'affaires véreux qu'on a pris la main dans le sac.

Quand on a lu dans un journal que Ferry est le dernier [148] des lâches, le plus ignoble des drôles, qu'il faut lui cracher

à la figure, l'accabler de coups de pied au derrière, on a moins envie de le frapper réellement ; on se contente de cette exécution en effigie. Tous les partis éprouvent le même sentiment. Un Catholique, indigné par quelque acte infâme d'un préfet républicain, est déjà calmé quand il a vu dans son journal, avec preuves à l'appui, ce qu'était ce préfet : un fils de galérien, un escroc, un proxénète. Ce commencement de réparation apaise et la colère fait place au dégoût.

Les gens qui nous gouvernent, étant totalement indifférents à tout ce qui touche à l'honneur, ne redoutent nullement de léguer à leurs fils un nom qui, d'ordinaire, était déjà flétri quand ils l'ont reçu de leurs pères, ils voient sans déplaisir cette satisfaction donnée à l'honnêteté publique, puisqu'il n'y a rien là dedans qui les empêche de toucher leurs appointements.

La Société tient donc encore comme ces vieilles mesures en ruines qu'un coup de poing jetterait bas et auxquelles personne n'a l'idée de donner le coup de poing final.

Qui maintient l'ordre ? Personne. Le préfet de police, qu'il s'appelle Camescasse, Gragnon ou Lozé, s'assure, le matin de chaque journée annoncée, que l'escalier par lequel il filera est bien libre, les officiers de paix ont tous leurs déguisements préparés, le garde municipal ne demande qu'à aller boire chopine avec le peuple victorieux, seul, le cheval du municipal protège encore nos institutions... Quand il se voit au milieu de la foule, le pauvre animal se cabre un peu, et la foule s'enfuit épouvantée. Ce cheval préfet de police est le successeur direct de l'Incitatus qui fut consul à Rome, et l'histoire de ce cheval consul, qu'on nous explique si mal au collège, doit correspondre à une situation analogue à la nôtre, à une parole d'Empereur pleine d'un mépris superbe pour les Romains dégénérés....

Les divisions qui règnent parmi les révolutionnaires contribuent à ajourner la débâcle définitive qui ne se pro[149]duira, à mon avis, qu'à la suite d'une guerre ou d'un événement imprévu.

Il n'entre pas dans mon plan de raconter au long les querelles des partis socialistes et d'entrer dans le détail des groupes qui s'y sont successivement formés. Ceux que cette question intéresse ont, dès à présent, un guide excellent : *la France socialiste* de Mermeix, qui est d'une remarquable clarté d'exposition et qui, au dire des socialistes, est sous le rapport des faits d'une exactitude parfaite.

Quelques mots suffiront à résumer l'histoire de ces guerres intestines.

Tandis que les proscrits de la Commune subissaient à l'étranger l'influence de Karl Marx, les ouvriers restés à Paris essayaient, sous le nom de *Cercle de l'union syndicale ouvrière*, un groupement où dominaient les idées les plus sages et les plus modérées.

Ce ne fut qu'en 1876 que Jules Guesde, qui venait d'entrer au journal *les Droits de l'homme*, commença dans les milieux ouvriers la propagande en faveur des théories marxistes. Il eut peine tout d'abord à faire accepter le système collectiviste.

C'est au congrès de Lyon en 1878 que la première proposition collectiviste fut faite dans une assemblée française : elle était présentée par deux guesdistes : MM. Dupéré et Lallivet, et ainsi conçue :

Considérant :

Que l'émancipation des travailleurs ne sera un fait accompli que lorsque ceux-ci jouiront du produit intégral de leur travail ;

Que pour atteindre ce but il est nécessaire que les travailleurs soient les détenteurs des éléments utiles à la production : matières premières et instruments de travail ;

Conséquemment :

Le congrès invite toutes les associations ouvrières à étudier les moyens pratiques pour mettre en application le principe de la propriété collective du sol et des instruments de travail.

[170]

Cette proposition fut rejetée. A cette date le prolétariat français se déclarait donc nettement partisan de la propriété individuelle.

Il avait été décidé au congrès de Lyon qu'un congrès international se réunirait à Paris au mois d'août, pendant l'Exposition. La police interdit ce congrès. La commission d'organisation voulait se soumettre, mais Guesde et ses amis décidèrent d'ouvrir le congrès quand même. Ils furent arrêtés au moment où ils se présentaient chez M. Finance, rue des Entrepreneurs, à Grenelle, où devait avoir lieu la réunion. 38 accusés comparurent devant la 10^e Chambre et ce fut Guesde qui présenta la défense collective.

Cette défense, très habile, fut imprimée à des centaines de milliers d'exemplaires et mit définitivement Jules Guesde et ses amis en évidence.

Le congrès de Marseille, tenu au mois d'octobre 1879, fut un triomphe pour Guesde, on y vota l'élaboration d'un programme collectiviste.

Jules Guesde se rendit à Londres et rédigea le programme avec Karl Marx et trois autres collectivistes : Engels, Lafargue et Lombart.

L'année 1880 vit l'apogée de la puissance de Guesde dans le parti socialiste.

C'est alors qu'apparut Brousse.

Ancien ami de Guesde, mais jaloux de son influence et mécontent de ne pas avoir été consulté pour l'élaboration du programme, Brousse organisa une conspiration souterraine contre le représentant du Collectivisme qu'il accusait d'aspirer à la dictature.

Au congrès de Reims, en octobre 1881, les hostilités commencèrent, mais la scission resta à l'état latent jusqu'à l'élection de Joffrin à Montmartre le 18 décembre 1881. On accusait celui-ci de s'être écarté des termes rigoureux du programme.

A la suite d'une polémique entre l'*Egalité*, journal de Guesde, et le *Prolétaire*, journal de Brousse, Guesde jeta à la tête de [151] ses adversaires l'épithète de *possibilistes*. Le *Prolétaire* cita Guesde devant l'Union fédérative du centre qui était entre les mains de Brousse, et, au congrès de Saint-Etienne, au mois de septembre 1882, Guesde et ses partisans furent exécutés.

Les Guesdistes se retirèrent alors du congrès et allèrent tenir un congrès rival à Roanne.

A partir de cette époque le parti socialiste fut irrémédiablement divisé.

Il y eut :

Les Possibilistes avec Brousse.

Les Collectivistes avec Jules Guesde.

Les hommes d'avant-garde, fatigués de toutes ces luttes, formèrent un troisième parti et s'appelèrent les Anarchistes.

Les Blanquistes, que les discussions d'école ont toujours laissés indifférents, continuèrent à faire bande à part.

Quel est au juste la doctrine de Brousse et du parti ouvrier ? Le parti, dit-on, est plus avancé que ses chefs et le programme est plus avancé encore que le parti ne l'est lui-même.

Ce qui est certain, c'est que Brousse passe aux Yeux de tous pour le malin des malins. « C'est le Rodin du parti socia-

liste, » murmure-t-on, et vous comprenez ce que ce mot de Rodin suppose d'habileté chez des gens qui croient encore aux romans d'Eugène Sue.

A vrai dire, Brousse, qui est neveu, je crois, de M^{gr} Ginouilhac, semble avoir fait preuve d'une dextérité digne des prélats diplomates d'autrefois.

Originaire de Montpellier, Brousse fut quelque temps rédacteur des *Droits de l'homme* au moment où Guesde en était le rédacteur en chef. Il quitta la France à la suite d'une condamnation à trois mois de prison pour délit de presse, se lia avec Bakounine, afficha des opinions anarchistes, puis, après une brouille passagère, se réconcilia avec Jules Guesde et s'introduisit dans le parti collectiviste pour le dissoudre. Il excelle ainsi, au jugement même de ceux qui le soutiennent, à entrer dans un groupe tout formé, à y choisir des [152] éléments qu'il puisse utiliser et discipliner et à séparer les chefs de leurs soldats.

Brousse a un grand avantage sur les autres révolutionnaires, il possède une soixantaine de mille livres de rente et, par des reçus signés pour des sommes minimes, il se fait des affranchis et des hommes liges de socialistes relativement influents mais toujours mal argentés.

Sans avoir autant de dossiers que Wilson, qui en a 22,000, Brousse a beaucoup de petits papiers et il s'en sert. Cette collection de documents soigneusement tenus à jour lui permet de menacer d'une exécution publique tous ceux qui voudraient se soustraire à son despotisme. Au dire de vieux socialistes, ce despotisme a été néfaste et le règne de Brousse a introduit la délation, le mensonge, la violence et les haines dans le parti ouvrier.

Au fond, quoique gêné par l'étiquette socialiste qu'il s'était donnée, Brousse aspirait à remplacer Clemenceau comme Clemenceau avait aspiré à remplacer Gambetta, à fonder une nouvelle extrême-gauche, une nouvelle usine à candidatures. Possibilistes, Clémencistes, Opportunistes, c'est bonnet blanc et blanc bonnet et il faut dire que, pour un homme habile, il n'y a rien de pratique en dehors du système suivi par Gambetta et par Clemenceau, battre la caisse autour d'un programme vague, séduire un peu l'opinion, se former une clientèle dévouée parmi les hommes qui ont quelque autorité et les satisfaire ensuite avec le budget.

C'est ce qu'on pourrait appeler le socialisme budgétaire.

Songez quelle belle proie ! Ces milliards du budget, ces milliards que ce pauvre pays exténué, mourant de faim, verse

sans protester et avec cette docilité servile particulière à la France, c'est le pain et le couteau. On n'a plus qu'à tailler dans la miche, à faire des tartines plus ou moins larges, selon l'appétit et l'importance du convive, mais on finit toujours par s'arranger.

Sans doute tout le monde ne peut manger à la fois, mais on prend un acompte. L'entrée au Conseil municipal, c'est [153] le buffet debout avant la salle à manger, c'est le lunch avant le dîner....

Pour chétif qu'il paraisse un budget de 300 millions n'est pas à dédaigner. 300 millions pour une ville qu'on n'entretient plus, où les rues puent, où l'on suspend à chaque instant la distribution de l'eau, où l'on assassine à chaque coin de rue, des gens peu scrupuleux et qui s'entendent doivent pouvoir grappiller là-dedans. Le mécanisme financier est simple : on augmente les dépenses et on rogne sur les pauvres. Le budget de l'Assistance publique était en 1878 de 13,593,000 francs, il est aujourd'hui de 21,830.000 francs, en revanche, on a vendu des rentes, on a supprimé une journée de malades, on a privé les malades de lait.

Les conseillers municipaux, leurs amis, leurs électeurs, leurs maîtresses, les maîtresses de leurs amis et de leurs électeurs, tout un monde de républicains parasites vit là-dessus.

La loi, par exemple, stipule formellement que les fonctions municipales seront gratuites, les conseillers municipaux de Paris ne s'en sont pas moins alloué 3,750 francs par an de traitement⁶³ (300,000 francs à partager entre 80). Ajoutez-y,

⁶³ Les conseillers conservateurs, qui sont presque tous dans une brillante situation de fortune, touchent comme les camarades mais ils touchent avec un geste pudique et effarouché, volontiers ils répondraient ce que répondit Baour-Lormian dans une circonstance à peu près analogue.

Le poète avait reçu de Napoléon une pension de 12,000 francs et, quand la Restauration fut venue, il fut le premier à se répandre en invectives contre l'usurpateur et l'ogre de Corse

— Je croyais que vous aviez une pension du tyran ? Lui demanda un confrère.

— Oh ! Le misérable ! Ce n'est que trop vrai....

— Vous auriez pu ne pas la toucher ?

— Vous ne connaissez pas Buonaparte. Tous les trois mois il a fait venir le ministre des finances : « Baour Lormian a-t-il touché sa pension ? — Oui, sire. — Ah ! Très bien. — Si je n'avais pas touché, il m'aurait fait fusiller comme le duc d'Enghien. »

Les conseillers municipaux conservateurs auraient parfaitement pu faire une affiche collective et dire : « Si l'on admet le principe de la rétribution des fonctions municipales, que l'on accorde un traitement aux conseil-

même pour ceux qui ne font pas de grosses affaires comme Lefèvre-Roncier ou Marsoulan, 3 ou 4,000 francs que leur donnent les faiseurs en chef. Ce n'est pas précisément le pot de vin, c'est le demi-septier, la régalade... — Vous [154] voterez ce projet, n'est-ce pas ? — C'est que... — Bah ! Faites-le pour moi... Vous savez bien que je suis un ami, quand vous aurez besoin de 25 louis.— Tiens précisément, aujourd'hui... — Comme cela se trouve ! Tenez ! j'ai justement cette somme sur moi... Charmé de vous être agréable.

Cela sans doute ne vaut pas les beaux coups des Léon Say, des Léon Renault, des Granet, des Wilson, des Raynal, Bône et Guelma, les Conventions, mais cela aide à vivre et les politiciens subalternes s'en contentent... en attendant.

Il est bien entendu, en effet, qu'il n'y a qu'à attendre. Le pouvoir ressemble à ces maisons aux jalousies fermées des villes de garnison les jours de fête militaire, tous les corps d'armée viennent à leur rang et l'on entend les voix avinées de ceux qui s'impatientent en bas. — Eh là-haut ! Avez-vous fini ? Est-ce bientôt mon tour ? hurle Clemenceau à Gambetta.— Et Clemenceau n'est pas plutôt dans l'escalier que Brousse lui crie de se hâter...

Aussi on comprend l'exaspération de tout ce monde lorsque Boulanger apparut. C'était la série interrompue, la file coupée, le tour d'avancement supprimé...

Tous ces gens qui s'invectivaient la veille s'embrassèrent en haine de l'intrus. Clemenceau protesta que c'était indigne et qu'il n'avait pas eu assez. Joffrin déclara qu'il n'avait rien eu du tout et, d'enthousiasme, ils fondèrent la Société des Droits de l'homme.

Le peuple se fit là un quart d'heure de bon sang. [155] Joffrin eut beau traiter ses électeurs de « crétins », il n'en fut pas moins hué à Paris pendant que Dumay l'était à Lyon⁶⁴.

lers des 37,000 communes de France. Jusque-là nous constatons que nous ne touchons pas et que les républicains touchent. » C'est le public lui-même qui, dans ce cas, aurait été touché de ce désintéressement.

Chose bizarre ! Le seul qui n'ait jamais voulu toucher est Leven. Il paraît qu'il se rattrapait d'un autre côté, mais enfin il respectait le principe.

⁶⁴ Comme tous ceux dont on vante d'avance l'habileté, Brousse semble dans cette circonstance avoir été médiocrement adroit et n'avoir pu réussir le tour de passe-passe qu'il comptait faire accepter du *populo*. Il est vrai que *populo* a été mystifié si souvent qu'il commence à se défier un peu.

Dans une réunion rue Pouchet où il s'était présenté pour rendre compte de son mandat, le conseiller municipal du quartier des Epinettes fut

Jules Guesde et le petit groupe d'hommes de valeur qui lui est resté fidèle éveillent un tout autre intérêt que Brousse et ses politiciens.

C'est une individualité très attachante à observer, que celle du chef du Collectivisme français, et plus d'un profit se peut tirer de l'étude de l'homme, de ses luttes et de ses théories.

Ce n'est pas un intrigailleur politique que l'on a devant soi, c'est un convaincu, un passionné.

Avec ses longs cheveux, son visage à l'ovale régulier, ses yeux très énergiques par moments, mais d'ordinaire très doux, au regard un peu flottant comme le regard des myopes, le chef du parti collectiviste a bien la physionomie d'un remueur d'idées. Comme il arrive, l'homme chez lui ne ressemble pas à ce qu'il croit être. Cet apôtre du socialisme [156] scientifique est un artiste plus qu'un savant. C'est avec le feu et l'ardeur d'un mystique de l'idée qu'il vous explique le plan de la société future qu'il voit déjà fondée, c'est avec une sorte de lyrisme qu'il vous décrit la terre promise dans laquelle il rêve d'introduire l'humanité.

Au bout de quelque temps la voix, cependant, devient stridente ; on devine l'être nerveux agité par des trépidations intérieures, irrité des obstacles qu'il rencontre et des injustices qu'il a subies, et l'on comprend l'antipathie qu'il a inspirée aux gens médiocres qui supportaient malaisément la supériorité qu'il avait sur eux.

Les conditions dans lesquelles l'écrivain s'est développé expliquent les défauts dont il a souffert. Le père était un professeur libre, très conservateur, catholique pratiquant, qui éleva son fils lui-même dans une maison tranquille du quartier Saint-

mis sur les épines et accablé par les cris de : « Vas-t'en à la rue Cadet ! A bas les traîtres ! »

Voici, d'ailleurs, d'après *l'Intransigeant* du 10 août, la protestation que rédigèrent les électeurs indignés en sortant de cette réunion.

« Le nommé Brousse a profité sournoisement des funérailles du citoyen Eudes pour rendre compte de son mandat.

« Malgré l'appoint de deux cents claqueurs environ, la journée n'a pas été heureuse pour le possibilisme, commencée à huit heures et demie, la séance a été levée à neuf heures et quart, l'assemblée, rendue plus houleuse à chaque instant, s'est refusée à entendre M. Brousse.

« Les électeurs protestent contre les agressions dont ils se sont vus victimes. Le citoyen Anquetil a été notamment frappé à la tête et dans le dos à coup de canne plombée, et mordu à la main.

« Les citoyens soussignés protestent contre ces moyens indignes d'étouffer toute discussion. »

Louis. Guesde n'a donc point passé par le collège, qui n'a d'autre avantage — étant donné le niveau moral de l'Université — que d'être une admirable école pour former le caractère, pour apprendre, en recevant et en donnant des coups de poing, à vivre avec les hommes. Il a pris de son père la droiture et aussi ce besoin de domination du pédagogue, l'habitude des affirmations tranchantes et que nul ne doit contredire, en fait, malgré une éloquence qui est réelle et qui a de l'action sur la foule, c'est un merveilleux professeur de science sociale plus qu'un agitateur de rue.

C'est Brousse, dit-on, que M. Rosny a voulu peindre dans le *Bilatéral*. Guesde lui est un *Unilatéral* ; il suit son raisonnement avec une logique inflexible, mais ne soupçonne pas que les choses, comme les étoffes, puissent avoir un envers et un endroit, il a des œillères comme certains chevaux et ne regarde jamais ni à gauche ni à droite. Incomparable pour analyser le mécanisme de la société actuelle, il ignore absolument le maniement des hommes et, comme je l'ai dit, pousse l'ignorance sur ce point, jusqu'à ne pas se bien connaître lui-même.

[157]

Les politiciens trompent la foule en affichant des vertus qu'ils n'ont pas ; Guesde se trompe lui-même et trompe les autres sur son compte en maximant, en érigeant en doctrine, avec une sorte d'ostentation de sectaire, des sentiments mauvais qui ne sont pas les siens.

Désintéressé et dévoué, Guesde s'imposait, ainsi que ses amis, de véritables privations pour faire paraître le journal *l'Égalité*.

Le journal s'imprimait à Lagny, par économie, les rédacteurs étaient obligés de partir le matin pour l'imprimerie, n'avant que juste la somme nécessaire pour le voyage et ne mangeaient pas de toute la journée, les samedis matin ils allaient chercher les exemplaires à la gare et les rapportaient sur leurs épaules dans l'arrière-boutique d'un marchand de vin où l'on organisait la distribution.

Guesde n'en déclare pas moins, après Karl Marx, que le dévouement est une duperie et qu'il ne faut pas compter là-dessus pour améliorer le sort de l'Humanité. Pour lui aussi, l'homme n'est qu'un ventre et un sous-ventre il écrivait en 1881 : « S'il ne nous faut dans nos rangs que des désintéressements, il ne nous reste qu'à licencier notre parti, qui ne repose que sur des intérêts à satisfaire, qui se vante d'être le parti du

ventre et ne fait appel qu'à l'intérêt des prolétaires pour les jeter à l'assaut de la propriété bourgeoise. »

Guesde n'a pas eu à licencier son armée, elle s'est licenciée toute seule, car, au point de vue du ventre, Brousse offrait plus de satisfactions immédiates que lui.

Habile entre tous à montrer le fonctionnement du régime capitaliste, Jules Guesde se laisse rouler, comme le plus malchanceux des salariés, par le capitalisme du *Cri du peuple*.

Directeur de ce journal, dont il avait fait, avec ses amis, un organe très important au point de vue socialiste, il perd une tribune retentissante pour n'avoir pas compris que les Rothschild sont les maîtres dans les journaux les plus violents au point de vue révolutionnaire comme dans les journaux les plus violents au point de vue conservateur.

[158]

Vous pouvez tout oser, selon la nuance du journal, piétiner sur des Sœurs de Charité, vomir sur de vieux prêtres, expectorer sur le chef de l'Etat, mais ne vous avisez pas de dire, dans une réunion publique ou dans un article, qu'il y a un monsieur qui demeure rue Saint-Florentin et qui possède 3 ou 4 milliards ce qui est beaucoup pour un homme seul. Si le jury vous acquitte, vous trouverez immédiatement un Guebhard pour vous supprimer et, sous ce rapport, tous les Guebhard sont les mêmes et les Guehhard conservateurs sont plus Guebhard encore que les Guebhard républicains...

Quand vous aurez l'intention de parler des Rothschild dans un journal, faites-vous signer au préalable un traité solide qui vous assure un dédit de 50,000 francs si l'on vous met à la porte...

Ce n'est pas, d'ailleurs, que Jules Guesde ait une antipathie particulière pour les Juifs. Tout au contraire, il est plein d'admiration pour les qualités dissolvantes de cette race et il lui sait gré d'avoir détruit la propriété qui, sans les Juifs, dit-il, aurait été indestructible. Il se réjouit de voir la richesse accumulée maintenant dans un petit nombre de mains, mais, enfin, il est d'avis qu'il serait temps de desserrer ces mains que nos conservateurs se contentent de lécher.

C'est précisément cette manière de voir qui ne plut pas aux Rothschild

Pour le moment, Jules Guesde est un vaincu, mais, si la maladie de foie dont il souffre ne l'abat pas, je ne serais pas étonné qu'il ait son jour, car il est un des rares hommes d'exceptionnel mérite que compte en France, le parti socialiste et les

partis plus que jamais ont besoin d'hommes. Plus j'avance dans la vie, plus je reconnais la justesse du mot dit par Veuillot à un de mes proches amis: « Vous aurez de la peine à arriver parce que vous avez du talent et que le monde déteste les gens de talent, mais vous arriverez parce que le monde a besoin des gens de talent. »

[159]

Les hommes que Jules Guesde a groupés autour de lui ont presque tous une valeur réelle.

M. Gabriel Deville, qui appartient à une famille riche et qui s'est dévoué à la cause socialiste par conviction, a écrit, en tête d'une nouvelle traduction du *Capital* de Marx, une magistrale étude sur le socialisme scientifique, qui résume avec une grande clarté les idées de l'école.

M. Lafargue, dont nous avons dit quelques mots à propos d'une très piquante brochure : le *Droit à la Paresse*, a épousé une des filles de Karl Marx, femme remarquable, d'après l'opinion même de quelques économistes, très catholiques, très opposés au Marxisme et qui n'ont pu se défendre d'admirer dans une adversaire une intelligence très curieuse et très fine.

A l'école collectiviste se rattache Chirac, qui garde cependant une figure à part parmi les révolutionnaires.

Le jour où le peuple tiendra une Chambre de justice, comme l'ancienne Monarchie, et où l'on jugera les financiers, Chirac est tout désigné pour être accusateur public, et les manières d'argent passeront avec lui un mauvais quart d'heure.

L'auteur des *Rois de la République (Histoire des Juiveries)* et de l'*Agiotage sous la troisième République* connaît, en effet, le point faible de toutes ces opérations auxquelles la plupart ne voient goutte. Il dissèque une affaire avec une dextérité incroyable et, sans se tromper jamais, met de suite le doigt sur la plaie, sur la fraude, sur le vol soigneusement dissimulé et que personne n'aperçoit.

Parmi tous ceux dont il a dévoilé les manœuvres, percé à jour les infamies, nul n'a songé à réfuter cet homme-chiffre, car on le sait armé de pied en cap. Cette connaissance des choses de l'agiotage lui a été imposée en quelque sorte par la Destinée.

En arrivant à Paris, Chirac avait rêvé la gloire littéraire et, avec la belle naïveté du jeune âge, il était venu, muni d'une lettre de recommandation, demander à Mirès de lui faire une situation à la *Presse*. Chose bizarre, quelques jours seule[160]ment s'étaient écoulés, que le banquier faisait venir le

débutant et lui annonçait qu'il était définitivement attaché au journal.

Chirac, plein de joie, demanda ce qu'on lui réservait : la chronique, le feuilleton, la critique des livres.

— Rien de tout cela, répondit Mirès, je vous charge du bulletin de Bourse.

— Mais, j'ignore le premier mot de ces questions.

— Précisément ! C'est pour cela que je vous ai choisi. Les autres en savent trop ! Pour faire un bulletin de Bourse à ma convenance, il faut quelqu'un d'absolument innocent.

Chirac, sans doute, n'est plus aussi innocent qu'il l'était alors, quoiqu'il soit demeuré étranger à toute spéculation financière, mais l'ironie de la vie l'a condamné à rester dans cet ordre d'idées. Il est chargé par un grand établissement de crédit d'étudier des dossiers d'affaires, de donner un avis, en quelque façon abstrait, sur toutes les opérations qui se préparent. Il a acquis, dans ce labeur qui le fait vivre, la connaissance la plus complète et aussi la plus désenchantée et la plus désolante de tous les dessous de la Finance, de toutes les roueries, de toutes les scélératesses de la Haute Banque. C'est le spectacle des exactions commises par les Juifs et les Judaïsants qui l'a rendu socialiste et collectiviste.

On connaît les théories du Collectivisme et il est inutile de les exposer au long. La première formule de ce système est d'origine française, et Pecqueur, dont nous avons déjà parlé, avait proposé dès 1836 de socialiser, c'est l'expression même qu'il emploie, les institutions de crédit, les chemins de fer, les mines et de se servir des ressources fournies ainsi pour socialiser peu à peu toutes les grandes industries. Il développa ces idées dans un livre intitulé : *Les intérêts du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de la civilisation en général*, et ce livre, ce qui est tout à fait extraordinaire, obtint, sur le rapport d'Adolphe Blanqui, un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques.

[161]

Guesde et ses amis, empruntant à Marx ses procédés d'analyse du mécanisme économique et son argumentation très serrée, ont poussé ses déductions à l'extrême, avec la logique de l'esprit français qui est, au fond, très simpliste, très épris de clarté, très désireux d'une conclusion absolue.

Le Collectivisme travailleur, avec eux, remplace le Collectivisme actionnaire. La collectivité se substitue aux privilégiés

représentants du régime capitaliste actuel, elle continue ce régime, elle le complète, elle s'empare de tous les moyens de production. Les manufactures, les usines deviennent la propriété de tous et chacun reçoit également la rétribution de son travail.

On voit de suite, si une pareille organisation pouvait fonctionner, combien serait allégée la tâche de l'ouvrier, il n'aurait plus à entretenir le luxe ou simplement l'oisiveté des capitalistes et, avec les capitalistes, disparaîtrait l'armée dévorante des intermédiaires, courtiers, hommes de loi, entremetteurs, proxénètes, hommes et femmes de chicane, de débauche et de ruse qui vivent en parasites sur le labeur effectif d'autrui.

Le chômage, conséquence de la surproduction, serait désormais impossible puisqu'on supprimerait la concurrence qui fait produire dix fois plus d'un objet que n'en demande la consommation. Aucun effort ne serait perdu. La statistique indiquerait au juste ce qu'il faut de tel produit et l'homme ne s'épuiserait pas à travailler beaucoup plus qu'il n'est nécessaire.

L'ouvrier pourrait, dès le début, ne travailler que trois heures par jour et la journée de travail serait bientôt réduite à une heure. L'instruction, en effet, permettant à toutes les intelligences de se développer, mettant la mamelle de la science à la bouche de tous ceux qui naissent, les découvertes se multiplieraient et la machine perfectionnée dispenserait presque l'homme de toute fatigue.

Les collectivistes, quoique ennemis en principe de la famille, ne la détruisent pas ; ils laissent à chacun la liberté de vivre [162] à sa guise des fruits de son travail ; ils sont convaincus, néanmoins, que les caravansérails collectifs organisés par eux, décorés de toutes les merveilles de l'art et de tous les raffinements du confort, seront tellement séduisants que tout le monde voudra y venir vivre en commun.

Ajoutons qu'ils ne suppriment pas la propriété individuelle, ils la limitent seulement à ce qui est strictement personnel à l'individu, au petit atelier, par exemple, où l'ouvrier travaille lui-même sans employer d'autres aides que les siens.

Ils laissent son champ au paysan, mais, toujours avec cette conviction, que le travailleur de la ville ou des champs aura tout intérêt à entrer de lui-même dans l'atelier collectif ou dans la grande exploitation rurale où tous les perfectionnements de la science réunis simplifieront la tâche de chacun.

Si les capitalistes d'aujourd'hui, les rentiers et les propriétaires de manufactures et d'usines voulaient se prêter de bonne grâce à l'expropriation, les collectivistes ne refuseraient

pas de les indemniser, mais de façon à ne pas perpétuer le système existant, en inscrivant des rentes sur le Grand Livre. Le prix de l'expropriation consisterait en *bons de consommation*, ou en argent ne pouvant produire d'intérêt. Au lieu de l'argent actuel dont nous avons vu la terrible puissance multipliante, ce serait en quelque sorte de l'argent châtré, incapable de faire des petits...

Tel est, dans ses grandes lignes, le système collectiviste. Quand Jutes Guesde ouvre ces perspectives sur l'Avenir, il a aux yeux l'éclair de joie de l'illuminé ; il salue avec un cri d'espérance et d'amour pour l'Humanité, l'avènement de ce monde nouveau.

Sans contester que cette organisation ne soit, à certains points de vue, plus juste que l'organisation présente, j'aimerais mieux, pour mon compte personnel, me réfugier chez les cannibales que de vivre au milieu de cette société idéale, il me semblerait préférable de finir dans l'estomac d'un anthropophage que d'être enfermé dans ce *workhouse*, fût-il capitonné de soie et doré de la base au faite. Cette résurrec[163]tion du phalanstère me fait songer à la page d'Henri Heine sur l'Humanité vêtue tout entière du costume gris de cendre de l'égalité et mangeant à la même gamelle la soupe à la Rumford des militaires...

Je ne crois même pas qu'un tel programme ait des chances de se réaliser. Pour qu'il fut mis à exécution, il faudrait que tous les prolétaires de France et même d'Europe, après une victoire sur la Bourgeoisie, disent à Jules Guesde et à ses amis : « Nous avons confiance en vous, nous savons que vous avez de grandes qualités d'organisation, que vous connaissez très bien les questions sociales, arrangez-nous tout cela d'après votre plan. »

Or, cette hypothèse est absolument inadmissible. Dans l'effroyable désordre qui suivrait la victoire, les Anarchistes auront beaucoup plus de chances d'être les maîtres, au moins temporairement, que les Collectivistes.

Il n'est point douteux, d'ailleurs, dans de pareilles conditions, que l'Allemagne et l'Europe tout entière n'interviennent. Quand on parle de cela à Jules Guesde, il vous répond, avec la sérénité de l'être irréel, en vous disant que les Allemands sont plus socialistes que nous.

Il n'est point douteux que l'organisation socialiste ne soit très forte en Allemagne, mais c'est folie que de compter là-dessus. Les Allemands sont peut-être plus socialistes que nous, mais ils sont infiniment moins révolutionnaires.

Il en sera des illusions de Jules Guesde et de ses disciples comme des proclamations adressées aux Allemands par Louis Blanc et Victor Hugo au moment où commençait le siège de Paris. Après avoir revu avec soin ces pages ronflantes et s'être assuré qu'on les répandrait à profusion dans le camp ennemi, les auteurs allèrent se coucher et le lendemain ils dirent à leur bonne : « — Les Prussiens sont-ils partis ? — Non, monsieur, pas encore. — Pas possible après ce que nous avons écrit ! Les chefs auront empêché les soldats de nous lire, autrement le résultat était certain. »

[164]

Il est un point, cependant, qu'il convient de bien regarder et que je me permets de recommander à l'attention de ceux qui s'intéressent à mes travaux, parce qu'après avoir été bernés par tant de sornettes et d'histoires à dormir debout, ils aiment à trouver un écrivain qui leur montre un peu le mouvement exact de ce temps.

Les doctrines collectivistes ne sont point un rêve plus ou moins chimérique, plus ou moins généreux, plus ou moins poétique, comme l'*Utopie* de Thomas Morus, la *Cité du soleil* de Campanella, ou la *Salente* de Fénelon ; elles sont l'expression très simple et très nette de l'état présent, elles sont ce qui est, vu d'un autre bout de la lorgnette, un décalque de la situation actuelle, elles constituent une simple interposition de l'ordre des facteurs économiques.

La propriété individuelle tend de plus en plus à disparaître. Les Sociétés par actions et obligations représentent déjà la propriété collective. Un grand établissement mis en actions pourrait changer deux ou trois fois de maître, en une seule Bourse, sans que les ouvriers qui peinent sur le dur travail sachent même que les maîtres pour lesquels ils travaillaient à midi ne sont plus les mêmes que ceux pour lesquels ils travaillent à 4 heures. On peut jouer, perdre ou gagner des milliers d'ouvriers en quelques instants, comme un propriétaire d'esclaves ou un grand seigneur de Russie jouait des milliers de nègres ou de serfs sur un coup de dés ou sur une carte.

Ceux qui travaillent et ceux qui vivent du travail des autres sont absolument divisés en deux camps. Le monde du travail, à partir de l'ingénieur qui est le premier salarié jusqu'au dernier homme d'équipe, forme un tout complet et autonome. Chacun de ces petits mondes peut refuser de payer tribut au Capital, faire ce que feront bientôt le Canada et l'Australie, ce qu'ont fait les colonies d'Amérique, qui ont dit à la Métro-

pole : « Nous nous suffisons parfaitement et nous ne voyons nullement la nécessité de vous payer la taxe, nous coupons le câble. Déclarez nous la guerre si [165] vous voulez. »

L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Amérique, et cela ne lui a pas réussi.

Les catholiques, qui se sont intéressés à la question sociale et dont nous nous occuperons dans un autre chapitre, ont essayé de retarder ce dénouement. Ils ont dit aux ouvriers : « Acceptez avec résignation l'idée de travailler pour que des gens que, dans la plupart des cas, vous ne connaissez pas aient des châteaux historiques, des terres princières, des galeries pleines d'objets d'art et meurent de la moelle épinière comme le Juif cher à Renan « dans un hôtel des Champs-Élysées, au milieu des images d'un plaisir qu'il a épuisé. »

La vérité oblige à dire que les ouvriers, en général, n'ont montré qu'un médiocre enthousiasme pour ce discours.

Se tournant d'un autre côté, les socialistes chrétiens ont dit aux patrons : « Rapprochez-vous de vos ouvriers, occupez-vous davantage de leur bien-être matériel et moral. »

Quelques patrons ont fait ce qu'ils ont pu, mais, le plus souvent, ces paroles sont tombées dans le vide pour l'excellente raison que, les trois quarts du temps, il n'y a pas de patron, il n'y a qu'une Raison sociale représentant un certain nombre d'actionnaires. Dans ces circonstances les exhortations les plus chaleureuses ressemblent aux violentes apostrophes qu'un prédicateur adressait à son bonnet ou à la légendaire conversation de Paul Foucher, l'invraisemblable myope, avec un bec de gaz qu'il prenait pour un passant qui l'avait heurté. Aux énergiques interpellations de Foucher le bec de gaz ne répondait rien et Foucher n'en était que plus véhément...

Je le dis et je le répète, en toute sincérité, aux ecclésiastiques, aux hommes de bonne volonté qui, en province plus encore qu'à Paris, suivent anxieusement la crise contemporaine, la première condition pour comprendre la question sociale c'est de bien se convaincre que les théories collectivistes et anarchistes ne sont pas des idées spontanées, écloses dans la tête [166] de quelques agitateurs, elles sont la résultante et la conclusion logique de faits existants que le système juif a créés, avec l'appui et l'approbation de la Bourgeoisie.

Prenez, par exemple, la famille. Jules Guesde est un ennemi théorique de la famille, soit ! Mais cette famille, il ne la détruit nulle part personnellement et par lui-même. Il se

contente de constater, après beaucoup d'autres, que la famille se dissout partout. Le foyer est renversé, la marmite qui était dessus tombe en morceaux. Dans les villes industrielles, le père travaille dans une usine, le fils dans une autre, la mère ailleurs. Quand la machine siffle d'une certaine façon, ce qui indique la suspension du travail, le père, la mère et le fils peuvent à la rigueur se retrouver dans la même gargote, mais on n'est chez soi, ensemble, qu'au lit, la famille n'existe plus qu'à l'état horizontal.

A seize ans, parfois plus tôt, le fils rencontre une fillette qui a généralement passé déjà par les bras du contremaître quand elle est jolie, il s'installe dans une chambre, il a un enfant, il abandonne son faux ménage pour en recommencer un autre. Voilà la vie de tous les jours, et Jules Guesde et ses amis n'ont pas tout à fait tort lorsqu'ils prétendent que le Collectivisme érigé à l'état d'institution sociale ne changera pas grande chose au Collectivisme de fait qui est partout.

Où faut il donc aller pour retrouver la famille telle qu'elle était autrefois ? Dans les campagnes, où le travail des champs, moralisateur par excellence, entretient, malgré les vices inhérents à l'homme, les mœurs traditionnelles qui ont fait si puissante et si forte la France des aïeux.

Ces paysans ne sont pas difficiles, ils vivent d'une vie très rude, ils acceptent le travail sans murmurer, encore faut-il que le blé qu'ils ont tant de peine à faire pousser leur assure de quoi manger.

Qui donc empêche ces gens-là de vivre, qui donc aura bientôt donné à la France l'aspect d'un pays en friche ? Est-ce Jules Guesde ? Non, c'est le spéculateur sur les blés [167] étrangers, c'est le Juif, c'est l'ami du comte de Paris, le commensal du duc de Doudeauville, le favori de tous les salons du noble faubourg, c'est Ephrussi, le chef de la bande sémitique qui tripote sur les blés.

Examinez les conséquences d'opérations comme celle exécutée par la Graineterie française en 1887 et dont j'ai parlé déjà.

Voilà des paysans qui luttent depuis de longues années, ils tiennent, par mille fibres, à cette terre qui est si souvent maître pour eux, mais sur laquelle leurs pères ont vécu, ils espèrent en ce rayon de soleil qui les récompensera de leurs peines, et brusquement tout s'écroule.

Ils doivent plus qu'ils n'ont, il faut se résigner, vendre les grands bœufs, vendre la charrue. On charge le petit mobilier sur

une charrette, on jette, à la montée, un dernier regard sur le champ natal et l'on s'en va vers la ville voisine, vers l'usine⁶⁵....

Ce ne sont point seulement de ces « familles ébranlées » dont parle l'auteur des *Ouvriers européens*, ce sont des familles déracinées, déplantées, condamnées à s'éteindre. En Westphalie, Le Play vit une famille de paysans qui, de père en fils, cultivait depuis mille ans le même domaine, habitait la même maison. Les générations industrielles n'ont point cette durée, elles finissent vite par l'hôpital, le lupanar ou la prison.

L'homme qui a la terrible puissance de troubler ainsi, par des hausses ou des baisses factices, l'existence de gens qu'il ne verra jamais et qu'il va attaquer sur le sillon natal, est un petit Juif blondasse, fadasse, à la mine impertinente et basse à la fois. Il est sorti du ruisseau, la mère ou la grand'mère vendait des pommes sur son ventre sous les portes cochères d'Odessa ; aujourd'hui, avec un mot au crayon qu'il jette d'un air ennuyé sur le feuillet détaché d'un carnet, il fait ce [168] que n'auraient pu faire des rois et dérange des milliers d'êtres humains.

Voulez-vous voir les rois maintenant ? Ouvrez le *Figaro*⁶⁶. Au printemps dernier, la comtesse de Paris organise une vente de charité à Londres, et, pour tenir la principale boutique, elle se fait assister de la duchesse de Bragance, de la duchesse d'Uzès et... de M^{me} Maurice Ephrussi !

Quoique l'exil doive rendre grave, on s'explique qu'une femme ne s'occupe que de toilettes et n'aperçoive de la vie sociale de son pays que le côté fanfreluche et chapeau, mais le comte de Paris est au courant de toutes ces questions, il est de force à traiter toute la partie économique de la *Revue des Deux-Mondes* ; il connaît la statistique sur le bout du doigt et serait en état de vous indiquer, sans se tromper d'une unité, le nombre d'hommes chauves qui passent dans une après-midi sur un pont de Paris. Comprend-on qu'il n'ait pas le cœur assez français pour dire à sa femme « J'admets qu'on spéculé sur des valeurs de Bourse ou sur des diamants, mais je n'admets pas qu'un Juif étranger spéculé sur le pain de mes futurs sujets, vienne ruiner mes paysans, les hommes de ma terre, comme on disait dans le droit féodal, flanquez-moi la femme de ce drôle à la porte⁶⁷ ! »

⁶⁵ En 1831, la population urbaine (des villes qui comptent au moins 2,000 habitants) était de 6 millions d'habitants (6,692,023), en 1881 elle était de 13 millions (13,090,542): augmentation, (6,101,519).

⁶⁶ *Figaro* du 30 juin 1887.

⁶⁷ Les amis des d'Orléans prétendent que leurs Princes ont tout fait pour se débarrasser des Rothschild et qu'ils n'ont pu y parvenir. Les princes-

[169]

Tels sont, encore une fois, les vrais destructeurs de la famille, ceux qui, sans nécessité, déjà fabuleusement riches, perturbent, pour satisfaire leur insatiable avidité, les conditions économiques dans lesquelles seulement la famille peut subsister. Cela n'empêchera pas le duc de Doudeauville de pleurer comme une fontaine à un beau sermon sur la famille et de dire à la duchesse en sortant : « Ah ! Duchesse, la famille, quelle chose sainte ! Quand on pense qu'il y a un scélérat du nom de Guesde qui se déclare l'ennemi de cette vénérable institution !... Cocher, nous allons rue de Monceau, puis rue Jean-Goujon, présenter nos respects à toute la tribu des Ephrussi⁶⁸. »

Quand on voit toute cette aristocratie, prince en tête⁶⁹
[170] applaudir à ceux qui traquent nos paysans, qui les exter-

ses ont beau se marier dans les pays les plus lointains, les Rothschild suivent le navire comme des squales et débarquent inopinément le sourire aux lèvres. Ce qui est certain, c'est que le *Gaulois* annonçait qu'immédiatement après son mariage avec M. Albert Sassoon, Mlle Alice de Rothschild, fille de Gustave de Rothschild, irait faire un voyage en Portugal pour rejoindre la duchesse de Bragance « qui l'honore d'une affection toute particulière ». La duchesse de Bragance ferait bien mieux de réserver pour des Français « son affection toute particulière » au lieu de l'accorder à la fille de Juifs allemands qui ont réalisé des gains si monstrueux sur la rançon de la France vaincue. Quant aux Portugais qui, paraît-il, sont toujours gais, ils auront une occasion de l'être encore davantage en voyant arriver chez la compagne de l'héritier du trône le bizarre ménage de cette Juive de Francfort et d'un Juif hindou.

Citons un mot charmant dit à ce mariage célébré au temple de la rue de la Victoire, écrit la *Lanterne*, avec une pompe qui rappelait le sacre de Charles X. Ainsi que le raconte le *Gaulois*, on avait fait venir des Folies-Bergères un jongleur japonais Awata, qui, pendant, la soirée exécuta des exercices de prestidigitation. Au moment où l'on applaudissait, Arthur Sassoun se pencha vers la jeune mariée et lui dit gracieusement : « Ces tours sont réussis sans doute, mais monsieur votre père en a fait de bien plus jolis. »

⁶⁸ Les Ephrussi travaillent dans des parties différentes. Charles Ephrussi, lui, opère, pour employer une expression de Wolff, dans la littérature et les arts. Il parvint, malgré sa qualité d'étranger, à se faire nommer tuteur des enfants de Paul Baudry, mit la main sur les cartons et les dessins de l'artiste et, à l'aide de lettres intimes, publia, malgré les protestations de la veuve, un volume intitulé : *Paul Baudry : sa vie, son œuvre*. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1888 que la veuve du grand peintre parvint à faire retirer la tutelle de ses enfants à ce Juif peu scrupuleux.

⁶⁹ Il faut dire à la louange du comte de Paris qu'il n'a pas encore fait craquer sa culotte en se hâlant pour aller visiter une synagogue. C'est à don Pedro qu'est arrivé ce regrettable accident. On n'invente pas ces choses-là, ce sont les *Archives israélites* qui nous les racontent dans leur numéro du 13 octobre 1887 d'après les journaux de Bruxelles :

minent, les mettent hors du sol, on prend plaisir à écouter dans les réunions ouvrières les jeunes hommes qui, d'une voix sonore et forte, entonnent la chanson de Pottier, l'auteur des *Chants révolutionnaires* : *Ce que dit le pain*. Un peintre de talent, Léon Ottin, a écrit pour cette chanson la musique qui convenait, un accompagnement sobre et ferme qui scande gravement ces paroles d'une belle allure familière et ressemble à ces brises rares de juillet qui font onduler les grands blés dans un mouvement doux et lent. L'effet est vraiment saisissant:

J'entends les plaisants répéter
Que dit le pain quand on le coupe ?
Bien aisé serait d'écouter.
Rien d'éloquent comme la soupe,
Fleur de froment ou sarrasin,
A notre estomac qu'il convie,
Savez vous ce que dit le pain ?
Savez vous ce que dit le pain ?
Il dit : « Mangez, je suis la vie ! »

Qui sait ce que coûte le blé,
Hors les bœufs reprenant haleine
Et l'homme, au visage brûlé,
Qui creuse un sillon dans la plaine ?
Au grand monde inutile et vain
Qui sans travailler le savoure,
Savez-vous ce que dit le pain ?
Savez-vous ce que dit le pain ?
Il dit : « Gloire au bras qui laboure ! »

L'enseignement qu'il est nécessaire de tirer de ce spectacle, je le répète, c'est que cette association monstrueuse de spéculateurs, cette organisation de syndicats qui sont de véritables Sociétés secrètes conspirant contre le travailleur, légitiment les théories des collectivistes. L'absorption des grandes entreprises commerciales, des établissements industriels, des transports, de la Banque, des plantations même d'outremer par l'anonymat, qu'est-ce donc, si ce n'est du [171] collectivisme pour le seul avantage de quelques privilégiés ?

Le comte de Paris et les conservateurs français trouvent tout simple que des Juifs allemands se réunissent pour s'enri-

« Après avoir déjeuné, don Pedro, qui avait déchiré son pantalon dans la précipitation qu'il mit à s'habiller, sauta en voiture et, au triple galop, on le conduisit à la synagogue.

« M. Dreyfus, le grand rabbin, l'attendait et, avant l'office, il lui fit visiter en détail le tabernacle. »

chir aux dépens de centaines de milliers de natifs qui vivaient tranquilles avant eux sur la terre de France.

Les ouvriers, eux, trouvent tout simple de s'entendre pour arriver à vivre de leur travail, au lieu de travailler uniquement pour faire vivre dans le luxe et la débauche des parasites et des exploiters.

Si le Collectivisme est l'expression logique de la situation économique et sociale du pays, l'Anarchisme est l'expression non moins logique de la situation morale.

On connaît ces boules de jardin qui reproduisent nos traits en les grossissant jusqu'à la difformité. Le Collectivisme et l'Anarchisme font de même et reproduisent, en l'exagérant encore, l'image de la Société. Exagèrent-ils même ? Je n'en sais rien.

Les Sociétés par actions sur bien des points sont plus collectivistes que le Collectivisme lui-même, elles sont plus internationales, plus anti-patriotes que lui. Un Juif prussien peut acheter demain à la Bourse toutes les actions d'une manufacture d'armes ou d'une Société pour les fournitures militaires, il n'a qu'à donner un coup de timbre, se faire apporter les livres et les états, et à un clou de soulier, à une bride de cheval, à une couverture près, il saura où en est l'armée française. Pendant ce temps un badaud qui aura demandé à une sentinelle à regarder son fusil sera jeté dans les fers.

Quant à l'Anarchisme, on se demande quel désordre il pourrait ajouter à une Société où l'autorité militaire, le Parquet, la Préfecture de police, la Sûreté générale, le cabinet du Président sont incessamment en conflit⁷⁰. Pendant [172] qu'ils sont

⁷⁰ C'est par sa cuisinière qui avait acheté par hasard un journal à un sou qu'on criait dans la rue que le ministre de la Justice apprit l'affaire Caffarel. Si vous aviez demandé à Mazeau qui était alors ministre de la Justice, ce que c'est que l'Anarchie, il vous aurait répondu : « C'est le contraire de l'Archie. — Et votre gouvernement à vous, qu'est-ce qu'il représente ? — Mon gouvernement, parbleu, il représente l'Archie. — Eh bien, je vous en fais mon compliment, c'est du joli ! »

Voir à ce sujet les deux circulaires confidentielles de M. Lozé au moment de la grève des terrassiers. Le 31 juillet, le préfet déclare aux commissaires que le parquet regarde comme parfaitement licite de détruire les outils ou de renverser les tombereaux des ouvriers qui veulent travailler. Le 2 août il écrit aux mêmes commissaires : « Décidément, je bafouillais hier de la façon la plus horrible et ce que j'ai dit n'avait pas l'ombre du sens commun. »

Voici du reste la seconde circulaire :

en train de se jouer des tours, les accusés ont tout le loisir nécessaire pour se fabriquer de faux ordres de mise en liberté et pour s'en aller tranquillement comme Altmayer sortant de Mazas assister à une première représentation au balcon du Théâtre-Français.

Quoi qu'il en soit, il existe au milieu de l'anarchie universelle un parti qui s'appelle plus spécialement le parti anarchiste.

Ce parti ne se rattache que de loin à l'Anarchisme scientifique de Bakounine et de Kropotkine qui, Tartares à formules, revêtaient de théories scientifiques le retour à la liberté barbare de la steppe.

L'Anarchisme français est un cri violent et âpre de protestation contre le régime actuel exclusivement fondé sur la glorification du vol habile, du vol bien mis, du vol ganté.

Il est la négation sauvage de cette civilisation où les Bichoffsheim, les Erlanger, les Hirsch portent le signe de l'honneur, sont reçus dans les salons les plus difficiles, étalent cyniquement le luxe conquis par d'effroyables déprédations.

[173]

En fait, l'Anarchiste est le vrai successeur de Rothschild et, sinon son légataire universel, du moins son héritier présomptif. Il procède du même principe que les Juifs, en ce sens qu'il supprime de son entendement tous les scrupules qui retenaient les hommes d'autrefois ; il se met en dehors des principes et des conventions qui liaient jadis les hommes entre eux et constituaient le pacte social. Quand un financier juif a envie de faire un coup, il n'interroge pas sa conscience, il ne se demande pas davantage si cela dérangera les conditions d'existence d'autres êtres, causera des ruines ou des désespoirs, il fait le coup ; l'Anarchiste prétend également faire le sien.

Ceci explique que, dans l'état de décomposition du monde actuel, on n'ait jamais essayé de réfuter les Anarchistes. La Société ne peut, en effet, leur répondre qu'une chose : « J'ai

2 août, 7 heures du soir.

Monsieur le Commissaire de police,

Veillez considérer comme non avenue la circulaire confidentielle qui vous a été adressée par télégramme du 31 juillet, cinq heures du soir, les individus coupables d'enlèvement ou de bris d'outils ou ceux qui ont renversé des chargements contenus dans des tombereaux étant l'objet de poursuites judiciaires.

H. Lozé.

la force pour moi. » A quoi ils répliquent : « Cette supériorité de la force, nous l'aurons peut-être un jour. »

Remota justitia, dit Saint Augustin, *quid sunt imperia nisi magna latrocinia*. Cette parole se vérifie à la lettre. Vous figurez-vous le juge qui vient d'acquitter Erlanger qui a volé 300 millions osant parler de conscience ou de morale à un Anarchiste ?

Les magistrats ont tellement le sentiment de la déchéance dont les frappent leurs prévarications, qu'ils sont terrifiés, pétrifiés quand il sont à juger des Anarchistes ; ils tremblent, en les voyant, comme de vieux chevaux de cirque quand ils aperçoivent la chambrière de l'écuyer. Ils laissent tout dire aux compagnons et semblent leur demander pardon de les interroger.

Qui ne se rappelle les vociférations, les grossières injures, les poings levés sur le tribunal au moment de la condamnation de Duval ? Pour un mot qui vous échappe, un juge Franc-maçon, dès qu'il sait que vous êtes chrétien, vous condamnera au minimum à trois mois de prison. Devant ce scandale sans précédents la Justice a eu peur et n'a poursuivi personne.

[174]

Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que les Anarchistes sont à peu près les seuls citoyens en France, en dehors des hommes de loi, à connaître le Code, ils ont fait une reconnaissance dans cette Société qu'ils veulent détruire et relevé les plans de la place forte, de la citadelle, c'est-à-dire du Code. Or, ce Code si inique, si contraire à toute morale religieuse et sociale, si infâme qu'il soit, accorde aux Français beaucoup plus de droits qu'ils ne se l'imaginent.

Le mot de Guizot est profondément vrai : « Il y a en France plus de servilité que de servitude. » La Révolution a tellement avili ces Français jadis si fiers, si jaloux de leurs droits, si prompts à réclamer ce qui leur était dû, qu'ils n'osent même plus demander à vérifier le texte en vertu duquel on les frappe. Ils ne regardent pas plus les pièces de procédure que le Musulman ne regarde un firman, ils voient un griffonnage de greffier et se prosternent dans la poussière.

Les Anarchistes, libérés de tout respect pour l'ordre des choses existant, demandent à voir et discutent ce qu'ils ont vu.

Je rencontraï le compagnon Tennevin, au moment où j'errais dans le Palais de justice suivi d'une armée de témoins que l'on se refusait obstinément à entendre, parce que M. de Rothschild l'avait défendu.

Tennevin m'apprit qu'on avait, non seulement le droit de se défendre soi-même, mais le droit de se faire défendre par un ami n'appartenant pas au barreau, et que c'était à ce titre qu'il allait venir plaider en cour d'assises pour un compagnon arrêté.

— Je montrerai à cette magistrature pourrie, me dit-il, de quel bois je me chauffe, et, d'abord, je demanderai qu'on fasse sortir de la salle tous les gardes et tous les porteurs de billets.

J'eus l'appréhension d'un malheur qui allait arriver à quelqu'un, qu'opinions à part, j'ai toujours connu comme un honnête homme.

— Ne faites pas cela, lui dis je, ne soulevez pas cet incident. Le président est maître absolu de l'audience, il vous rembarquera, vous répondrez vivement et vous serez condamné à deux ans de prison.

— Pas du tout ! Pas du tout. C'est moi qui ai raison, je déposerai mes conclusions et on sera obligé d'en délibérer.

Tennevin déposa ses conclusions, il les développa longuement, elles furent rejetées, mais c'est lui qui était dans la vérité. Le président n'a pas le droit de distribuer des cartes à toutes les coquines de sa connaissance qui veulent voir comment un malheureux se débat contre une accusation parfois terrible. Les soldats peuvent garder l'extérieur du tribunal, mais il leur est interdit de pénétrer en uniforme et porteurs d'armes apparentes dans la salle d'audience.

Ce point de droit est tellement indiscutable que M^e Demange ne put invoquer que ce motif pour demander la cassation de l'arrêt qui condamnait Pranzini à la peine de mort et que la Cour de Cassation fut un moment très embarrassée.

Trois mois après, Mazeau, le garde des sceaux, paraphrasait tout ce qu'avait dit Tennevin dans une circulaire adressée à tous les présidents de cour et à tous les procureurs généraux, circulaire qui fut louée de tout le monde et qui méritait de l'être⁷¹.

⁷¹ On n'a pas oublié le procès de M^{me} Clovis Hugues pour lequel le président Bérard de Glajeux avait donné des cartes à toutes les filles, à tous les souteneurs, à tous les repris de justice de Paris. On vendait publiquement des cartes sur le boulevard du Palais. Mazeau a parfaitement spécifié à quelles classes de personnes devaient être délivrées des cartes et pour une partie seulement de la salle.

« Dans toutes les salles où siègent des cours d'assises, dit-il, il est d'usage de réserver une enceinte spéciale aux personnes qui, à raison de

[176]

Pendant près d'un siècle tous les scandales s'étaient produits, sans que personne osât protester, et il fallut qu'un Anarchiste intervint pour faire régner enfin le bon ordre dans les cours et tribunaux...

Je ne suis pas plus timide qu'un autre et je tiendrais très bien tête à un président, mais on ne peut faire ces choses-là tout seul. Quand un socialiste soutient une thèse de justice et de vérité, il a dans la salle 25 ou 30 jeunes gens vaillants, arrivés dès l'ouverture des portes, ils ne disent rien, mais le président se sent surveillé par ces regards et sa perversité en est un peu réfrénée.

Le catholique n'est point dans ces conditions. Supposez que j'aie à trouver de Mun et que je lui dise : « Je vais soulever un incident, je n'ai pas l'intention de faire envahir le tribunal, mais je serai content d'avoir du monde dans la salle, envoyez-moi donc 25 de vos jeunes gens un peu solides. »

De Mun me répondrait immédiatement :

— Je suis désolé, mais nos jeunes gens viennent justement d'entrer en retraite, ils sont en train d'écouter le sermon d'un bon Père... Voulez vous les voir ?

— Merci, et vos représentants des classes dirigeantes ?

— Ils sont à la chasse...

— Et vous-même ?...

— Moi, je reste à prier pour vous...

leurs fonctions ou de leur situation (magistrats, jurés de la session, membres du barreau, journalistes...), ont intérêt à assister aux débats judiciaires.

« Cet emplacement doit être restreint, et dans aucun cas il ne saurait comprendre plus de la moitié de la salle d'audience. Quant à l'autre partie, il est indispensable que le public y ait librement accès.

« Cependant, à l'occasion de certains procès retentissants, des présidents ont cru pouvoir faire des distributions de cartes en telle quantité que la salle s'est trouvée à peu près entièrement remplie au moment de l'ouverture des portes au public.

« Cette manière de procéder doit être abandonnée, elle est de nature à entraîner de graves inconvénients, elle peut modifier le caractère que doivent toujours conserver les audiences judiciaires, et porter ainsi atteinte à la dignité de la justice, elle pourrait exposer en outre les magistrats à d'injustes critiques. Enfin, elle est contraire à l'un des principes essentiels de notre code, d'après lequel les débats doivent être entourés d'une publicité aussi complète que possible.

« Il importe qu'à l'avenir il ne soit délivré de cartes spéciales que pour l'enceinte réservée aux seules personnes que leur qualité désigne pour en recevoir. »

Vous comprenez que, dans de telles circonstances, un in[177]dividu se trouve isolé devant un Barthelon qui dispose de toute la force administrative et judiciaire. Il n'a qu'à filer doux, quitte plus tard à fouailler l'indigne magistrat jusqu'à ce que son poignet soit lassé.

Il en est de même pour la ligue des Anti-propriétaires.

Le Code qui nous régit accorde à la propriété des droits comme il n'en a jamais existé dans aucune législation, même dans la législation romaine, si dure pourtant.

Cela s'explique aisément. Le Code n'a pas été rédigé peu à peu comme la Coutume d'autrefois par de braves gens, de bons prêtres, par des anciens de chaque corps d'état, par des vieillards et des sages, par des prud'hommes comme on disait jadis, il a été bâclé, sous l'œil d'un César, par des juristes révolutionnaires qui avaient volé la propriété des autres ; par des régicides et des conventionnels comme Cambacérès et Merlin, qui écrivaient les lois nouvelles d'une main encore humide du sang des innocents qu'ils avaient fait égorger et dont ils s'étaient partagé les biens.

Les Jacobins tout récemment nantis ont donc eu l'âpreté particulière au pauvre hère de la veille devenu propriétaire et qui dit *mon mur, mes fruits, mes locataires*⁷². Je me souviendrai toujours de l'accent avec lequel une impure célèbre qui, après

⁷² Quel monde d'idées vient à l'esprit devant le spectacle des Rothschild faisant tirer, il y a dix-huit mois environ, sur des malheureux qui s'étaient introduits dans leur parc de Boulogne pour y dérober quelques branches de mahonias afin de les vendre aux halles. Les gardes, auxquels on avait recommandé d'être implacables, en leur garantissant l'impunité, firent feu trois fois de suite. L'amateur de mahonias eut le bras brisé et après l'amputation, fut condamné, en outre, à deux ans de prison. Est-ce une assez jolie contribution psychologique comme dirait Bourget ? Ces étrangers qui, en quelques années, ont ramassé sur la terre de France une gerbe que leurs bras ne peuvent plus étreindre, qui ont les milliards, les châteaux, les œuvres d'art, les fleurs, les fruits et qui viennent trouver le juge : « Oh ! Mon bon juge, vengez-moi ! On m'a volé quelques branches de mahonias. On a mutilé un homme pour cela, ce n'est pas assez, il faut de la prison et la relégation si c'est possible. » Vous voyez d'ici le juge, aussi impitoyable qu'indigné, et la presse conservatrice qui sanglote et larmoie aux décès et aux hyménées.

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est le silence profond que gardent les journaux révolutionnaires sur ces choses. Quand de malheureux gardiens de la paix, entourés de rôdeurs, frappés, à moitié assommés, se décident à faire usage de leur revolver, les journalistes révolutionnaires n'ont pas assez d'invectives contre le « sergot, l'infâme sergot ! A bas le sergot ! » Dès qu'il s'agit d'actes commis par les Rothschild, on songe aux mensualités et l'on se tient coi...

avoir eu son couplet dans une chanson légère de Wanderbuch, est maintenant retirée aux environs d'En[178]ghien et devenue dame patronnesse, disait un jour, en wagon, à propos d'une plaisanterie qui aurait fait sourire une Lucrèce : « N'oubliez pas que vous parlez devant une honnête femme ! »

Ce qu'il y a de plus étonnant, cependant, c'est que les rigueurs de ce Code sont aggravées spontanément par la lâcheté des victimes. Le locataire est plus servile encore que le propriétaire n'est cruel, il se saisit lui-même avant même d'être saisi.

Tant qu'un acte de saisie-gagerie n'a pas été signifié, le locataire, devrait-il quinze termes, a le droit de déménager ses meubles. Les Anarchistes ont été les premiers à mettre cette évidence en lumière et la Préfecture de police a été obligée de publier une circulaire spéciale pour reconnaître cette jurisprudence. Aujourd'hui les Anarchistes envoient tranquillement des circulaires imprimées pour offrir leurs services.

Nous insistons sur ce point, car il a une signification particulière. Le Code, tel qu'il est sorti de la Révolution, étant essentiellement une œuvre anti-sociale, n'est justement interprété et utilement consulté que par ceux qui, à des points de vue différents, sont des ennemis de l'ancienne société : les Juifs et les Anarchistes. Le Français traditionnel, l'homme de la vie d'autrefois, ne comprend absolument rien au Code et il en est perpétuellement victime.

Les Anarchistes, on le sait, n'ont point de chef. Le seul qui ait pu aspirer un moment à jouer ce rôle parmi eux, un homme exceptionnellement doué, un orateur de premier ordre, Émile Gautier, a été terrassé par la prison. Compromis avec [179] Kropotkine dans un procès organisé par la police, il a été condamné à quatre ans de détention, au bout de deux ans il en a eu assez. Ses amis ont fait des démarches et, moyennant sa promesse de renoncer à toute politique d'action, il a été rendu à la liberté. Il écrit aujourd'hui au *XIX^e Siècle* et dans des journaux opportunistes.

Quatre ans de prison, c'est long, allez, et l'on comprend qu'à une époque de sensualisme comme la nôtre, cette perspective empêche les plus fougueux dans tous les partis de dépasser une certaine limite.

Les derniers temps surtout furent rudes pour Gautier, quand il se trouva seul et séparé de Kropotkine avec lequel il avait été enfermé au début. On ne sait pas ce qui peut arriver et il est toujours bon de s'instruire : j'ai eu la curiosité de deman-

der à l'ancien chef du parti anarchiste ce qui l'avait fait le plus souffrir, il m'a répondu : « Le manque d'impressions ! »

Je m'explique cela très bien. Le monde extérieur nous renouvelle incessamment notre provision d'idées par mille spectacles, par mille échos des pensées d'autrui, par mille répercussions du mouvement général. Le cerveau, obligé de vivre sur lui-même, finit par s'atrophier, se dessécher, s'anémier, c'est un briquet sur lequel on ne bat plus. Certains hommes comme Mallet, comme Blanqui, se sauvent en cultivant une idée fixe, comme le héros de Saintine cultivait une fleur, et cette idée ainsi caressée et couvée finit par arriver à une étonnante puissance. C'est dans la solitude seule d'une prison que Mallet a pu concevoir ce merveilleux complot, qui est un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, puisqu'il repose sur une admirable analyse du mécanisme d'un gouvernement. En y réfléchissant constamment, Mallet avait fini par découvrir, qu'en brisant un seul ressort, on mettrait en pièces l'organisation du plus formidable empire qu'ait vu le monde, et il aurait réussi si Lahorie n'avait pas perdu une heure à se faire prendre mesure d'un habit de ministre. Mallet avait tout prévu, excepté cela...

[180]

Aujourd'hui Emile Gautier n'est plus pour les socialistes qu'un renégat et un traître. Notez que tout son crime consiste à écrire dans des journaux républicains modérés et qu'il avait bien le droit de trouver qu'il avait assez fait pour la cause.

Quelle différence entre ce rigorisme et le sans-gêne du parti conservateur en matière de convictions !

Voilà M. Dugué de la Fauconnerie : il change de parti comme on change de vêtement avant de se mettre à table, il va faire un tour à gauche, comme on va faire une saison à Plombières, il dit à ses amis : « Excusez-moi si je vous quitte un moment, j'ai une affaire en train avec Gambetta et Tirard et je suis obligé de devenir républicain pendant quelques mois, à bientôt ! »

— Ne vous gênez pas, répondent les membres de la droite.

Quand Dugué revient, le conciliant Mackau le remet sur la liste conservatrice de l'Orne à côté de M. de Lévis-Mirepoix et trouve cela tout naturel. Je suis convaincu même qu'en lisant ceci, il se dira : « Est-il possible de ne pas respecter davantage ses chefs ! »

A défaut de chefs, les Anarchistes ont quelques orateurs plus en vue que les autres : Tortelier, Louich, Tennevin.

Tortelier et Louich, comme beaucoup d'Anarchistes, sont d'excellents ouvriers. Tortelier, Breton d'origine, a été chrétien jusqu'à dix-huit ans et il a fait enterrer sa mère à l'église. Tennevin, qui ne croit ni à Dieu ni à diable, m'a dit qu'il agirait de même : « Puisque c'est l'idée de ma mère, pourquoi contrarier son dernier désir ? »

Vous voyez encore le contraste de ces natures frustes et rudes, exaspérées par le spectacle des iniquités humaines, avec ces hommes serviles qui se font un titre, pour obtenir les faveurs de la Franc-Maçonnerie triomphante, des sacrilèges qu'ils commettent en outrageant le cadavre des leurs.

La plupart des fonctionnaires qui étalent grossièrement leur athéisme ont commencé par flatter basement les [181] prêtres tant qu'ils ont cru que l'affectation de convictions religieuses pourrait leur être utile pour l'avancement. Freycinet, qui a chassé les Bénédictins de Solesmes, était venu mendier une recommandation de Dom Guéranger dans ce monastère qu'il devait plus tard faire envahir par les gendarmes. Faidherbe, qui n'a pas craint de blesser la conscience de l'armée, en faisant enterrer son fils civilement, affichait sous l'Empire des sentiments ultra-catholiques.

La plupart des préfets laïciseurs en sont là et, si le gouvernement changeait, nous les retrouverions encore dans les couvents, non plus blasphémant et venant, le cigare à la bouche, jeter dans la rue des vieillards et des pauvres, mais humbles et agenouillés pour solliciter une apostille de ceux qu'ils insultaient la veille.

Pour nous, il ne faudrait plus songer à la messe de midi, toutes les chaises seraient envahies par les fonctionnaires et leurs dignes compagnes, les émancipées actuelles, qui, en sortant, stationneraient longuement sur la place avec d'énormes livres d'heures...

Faire ses Pâques même deviendrait difficile, car on trouverait tous les sans-Dieu d'aujourd'hui blottis dans les confessionnaux et attendant leur tour au grillage...

C'est l'éternelle clique administrative qui, formée d'une première couche de Jacobins devenus chambellans et préfets sous Napoléon 1^{er}, a fourni à tous les régimes des persécuteurs et des laquais.

Les Anarchistes, il est juste de le reconnaître, ont fait jusqu'ici plus de bruit que de besogne. C'est seulement dans la mystérieuse Russie, chez des races vierges, dans le pays des âmes étranges, que l'on trouve des êtres prêts à se sacrifier pour

une idée, c'est là seulement que l'on rencontre ces Nihilistes qui, sans un mot, la cigarette aux lèvres, jetaient nonchalamment leur casquette au pied du gibet et mouraient en souriant. La *propagande par le fait* a ses dangers et, comme tous les révolutionnaires de l'heure pré[182]sente, les Anarchistes les plus déterminés renonceraient difficilement à la joie de lire dans le journal le compte rendu du dernier meeting, en prenant le vin blanc du matin.

Tels qu'ils sont cependant et, quoiqu'ils n'aient rien démolé encore, ils inspirent une véritable terreur au prébendier, républicain. L'été ils sont assez paisibles, ils se réunissent pour tenir ce qu'ils appellent des « réunions familiales » dans les rares cabarets avec jardin qui restent dans l'intérieur de Paris, avenue de Lamothe-Piquet ou boulevard des Gobelins, ils arrivent par bandes, font pendre leurs ceintures rouges le long des murailles et entonnent des chants révolutionnaires. Parfois une noce qui danse au piano se trouve dans le même local, la noce gêne les Anarchistes, les Anarchistes gênent la noce, on finit par fusionner et l'on reprend tous ensemble la Carmagnole.

L'hiver les Anarchistes se mêlent aux réunions publiques, et leur présence, dès qu'on l'annonce, affole les politiciens. Les jeunes Anarchistes boivent les grogs préparés pour les membres du bureau, les vieux escaladent de vive force la tribune, tiennent des discours incendiaires et cassent les banquettes.

Il faut voir la tête des Anatole de la Forge, des Lockroy, des Mayer dans ces circonstances. Au meeting du Cirque d'Hiver, où le compagnon Soudey fut à moitié assommé, Lockroy n'était pas blême, mais livide et comme anéanti par l'épouvante. Il semblait que cet Albinos usé par tous les excès allait se décomposer, entrer en putréfaction, séance tenante, *coram populo*.

Dame, ces vaillants n'ont plus devant eux le pauvre prêtre sur lequel ils exercent d'ordinaire leur facile courage. Les Anarchistes sentent le mâle, crient, hurlent, tapent, jettent à travers la pourriture parlementaire la note faubourienne et brutale... Cette fois encore la police veille et, après avoir été un peu bousculés, beaucoup hués, fortement insultés, les exploiters de la République franc-maçonique et juive pourront regagner le coupé qui les attend. Mais qu'une [183] catastrophe arrive, que les Anarchistes aient le peuple derrière eux, qu'ils soient les maîtres de Paris...

Alors une vision de ce que serait Paris apparaît à ces jouisseurs. Ce qu'ils éprouvent, ce n'est pas le remords d'avoir

systématiquement corrompu ce pays, d'y avoir détruit toute croyance, tout respect, tout idéal, ce n'est pas l'angoisse patriotique, c'est la peur... Puis le coupé du républicain gorgé sort de la bagarre, les fuyards de tout à l'heure se retrouvent dans le luxe que nous payons, assis à un dîner officiel, au milieu des lumières et des fleurs ; ils y parlent du prochain pot-de-vin, de la nouvelle concession à accorder, de la société prête à se fonder et dont on leur a promis des actions libérées : ils se reprennent à trouver que la vie est belle et se disent que les soldats se feront tuer pour eux. Comptez là-dessus, mes enfants ! ...

Cette Société, si précaire et si fragile, dépend effectivement du moindre hasard. Une allumette suffira à déterminer l'explosion dans ce magasin plein de mélanges d'étonnants, dans cet amoncellement de produits chimiques.

Chacun s'emploie à augmenter le désordre. Il n'est point douteux que la Police ne joue dans la plupart des circonstances un rôle provocateur très actif. L'officier de paix Girard, qui fut obligé de quitter ses fonctions à la suite des révélations d'un entrepreneur de fêtes de charité nommé Casabianca, avait organisé une échauffourée qui se produisit à la suite d'une réunion à la salle Levis.

Avait-il agi par l'ordre de ses chefs ? On n'en sait rien. La caractéristique de la situation, je l'ai dit, c'est que tout le monde anarchise : le préfet de police anarchise contre le ministre, qui anarchise contre le président, mais certains commissaires anarchisent contre le préfet, tandis que d'autres agents anarchisent contre les commissaires ou les officiers de paix.

Selon toute probabilité, quand l'atmosphère sera chargée d'électricité, l'étincelle qui fera tout sauter sera jetée par la police, qui voudra prouver qu'elle est indispensable et qu'elle seule peut sauver la société. Un agent subalterne tirera [184] un coup de pistolet ou lancera une bombe pour faire du zèle et obtenir une gratification, Alors tout partira à la fois...

Les Rothschild ont aussi leurs agents à eux dans ces réunions et l'on voit manœuvrer les Juifs, en toutes ces choses obscures, comme on voit manœuvrer une armée dans le brouillard⁷³. Maintenant que le Capucin ne sert plus de paravent et

⁷³ Les journaux ne parlent jamais des manifestations où les Juifs sont en cause. Au 14 juillet 1887, les Anarchistes avaient essayé d'accrocher à la demeure des Rothschild, un paravent lumineux demandant la restitution des milliards extorqués. Aucun journal, excepté, je crois, le *Gil Blas*, n'a mentionné le fait.

que les meneurs à la solde d'Israël ne peuvent plus détourner l'attention du peuple de la question sociale en l'épouvantant du fantôme clérical, les Juifs s'efforcent d'empêcher qu'on ne parle d'eux, qu'on ne les nomme, qu'on ne dise tout haut où demeurent les possesseurs de fortunes mondiales qui suffiraient à faire vivre des provinces entières.

Au lieu de désigner les voleurs sociaux par leur nom, on cherche à donner au problème social une solution vague, confuse et trop générale pour être susceptible d'application⁷⁴.

Ainsi que cela est toujours arrivé, ces moyens se retournent[185]ront contre ceux qui les emploient. La Cour, elle aussi, au moment où la Révolution entra dans la phase violente, croyait avoir à elle beaucoup des hommes influents dans les faubourgs et ces hommes furent les plus acharnés contre elle dès que le courant populaire eut tout emporté. Les agents que les banquiers juifs soudoient seront les premiers à envahir leurs hôtels pour faire disparaître les preuves de leurs rapports avec eux. Le temps est passé où les Rothschild s'assuraient contre la Révolution en promettant à Caussidière de lui acheter un fonds de marchand de vins...

Aucun orateur, cependant, n'a osé faire l'éloge des financiers juifs dans une réunion publique à Paris. Chabert seul, à la demande des Israélites de la Gironde, a été attaquer la *France Juive* dans une réunion publique à l'Alhambra de Bordeaux, mais cette manifestation n'a pas d'importance, car, d'après ce qu'on me dit, l'orateur est absolument discrédité dans son parti. Il a été flétri dans un ordre du jour écrasant dans une réunion de la salle Rivoli. Voici, d'ailleurs, cet ordre du jour qui fut voté à l'unanimité moins sept voix :

« L'assemblée :

« Considérant que, par leur conduite, les possibilistes du conseil municipal, et Chabert en particulier, ont manqué à tous leurs devoirs,

« Déclare que les entraves qu'ils apportent dans l'organisation et le fonctionnement des organisations ouvrières, doivent être considérées comme une véritable trahison qui doit leur être crachée à la face en toute circonstance. »

⁷⁴ Rien de curieux encore comme le silence respectueux que garde le *Cri du Peuple* au moment du mariage des filles de Rothschild. Vil comme toujours, le Gagnon qui s'effondra dans l'affaire Limouzin, gêne les passants qui vont à leurs affaires en interdisant, sans aucun droit, la circulation dans les rues qui avoisinent la synagogue. Si on se permettait d'arrêter un omnibus pour le passage d'une procession, les journaux révolutionnaires vomiraient un flot d'injures contre les prêtres et les sœurs, ils sont d'une angélique mansuétude quand il s'agit des Juifs de Francfort. On voit que Tambour a tambouriné par là.

En réalité, Paris, dès que la crise décisive éclatera, sera à la merci de quelques compagnons anarchistes qui prendront la tête du mouvement et auxquels personne n'osera résister.

Les Blanquistes⁷⁵, qui se sont tenus assez longtemps en réserve commencent à s'agiter, ce qui laisserait à supposer que 1889 pourrait être une année mouvementée.

Anarchistes et Blanquistes d'ailleurs, ont de secrètes affinités entre eux et sont également partisans de coups de forces.

En tout cas ce n'est certes pas le Collectivisme doctrinal de Jules Guesde qui pourra au milieu de la tempête, donner même une apparence d'organisation à cette société livrée à tous les instincts déchaînés...

⁷⁵ Parmi les révolutionnaires les Blanquistes seuls ont eu le courage de se réclamer de la race aryenne et d'affirmer la supériorité de cette race. J'ai parlé dans la *France juive* du *Molochisme juif* de Gustave Tridon. Il faut lire dans la *Revue socialiste* (n° de juin et juillet 1887) un très remarquable et très savant travail de M. Regnard qui, dans les questions religieuses blasphème comme s'il avait le diable au corps, mais qui dans les questions d'histoire et d'ethnographie a des aperçus d'une rare originalité et d'une profonde justesse.

LIVRE SIXIÈME

LE SOCIALISME CATHOLIQUE

La doctrine de l'Église sur la propriété.— L'opinion des Pères de l'Église.— Le droit à ne pas mourir de faim reconnu par tous les théologiens.— Indignation de Paul Bert à ce sujet.— Le Travail et le Capital.— La question de l'intérêt de l'argent.— Une lessive sociale faite par Colbert.— La chasse aux financiers.— Cinq milliards restitués au pays en quelques mois.— Les Cercles catholiques ouvriers.— Pourquoi cette tentative n'a produit que de médiocres résultats.— Les industriels chrétiens.— La Charité et la Justice.— Les Mame et Louis Veuillot.— Le comte Albert de Mun.— Illogisme des hommes et des événements contemporains.— Résignation tout ovine des Catholiques.— Le vrai paladin c'est Hirsch.— *Valour is still value*.— Un discours de M. de Chesnelong.— M. Schulze de Delizch et Lassalle.— « Les privations méritoires ».— 450 millions de sueur en huit jours.— L'œuvre patriotique et sociale des Inquisiteurs.— L'Inquisition fut aussi équitable et aussi modérée que le Tribunal révolutionnaire fut inique et violent.— Fière réponse d'une grande dame espagnole à une insolence de M. Lockroy.— Un enfant de quatorze ans guillotiné.— Les Républicains bourgeois qui se préparent à célébrer ces actes infâmes seront bientôt exécutés eux-mêmes.— Ce que nous voulons : une Chambre économique pour rédiger le code du Travail et résoudre la question sociale et une haute Chambre de justice pour faire rendre l'argent volé depuis cinquante ans.

Ce fut un grand événement pour ceux qui suivent attentivement l'évolution contemporaine que la création des Cercles catholiques ouvriers.

Était-il vrai que l'Église, qui, depuis longtemps, semblait s'être désintéressée de la question sociale et qui laissait tout [188] régler par les gendarmes, allait reprendre la place qui lui était due dans le gouvernement du monde ? Ce monde en train de mourir dans l'anarchie, allait-il donc renaître à ce contact vivifiant ? On pouvait le croire, car, ainsi que l'a dit Carlyle, un protestant cependant : « L'Église est l'habit, le tissu spirituel et intérieur qui administre la vie et la chaude circulation à tout le reste. Sans ce tissu intérieur, le cadavre et jusqu'à la poussière de la Société finissent par s'évaporer et par s'anéantir. »

Des hommes, plus indépendants que les prêtres emprisonnés dans le Concordat, allaient faire connaître à tous les doctrines des Pères de l'Église sur la propriété, et les plus prévenus seraient forcés d'avouer que cette conception de la propriété ne ressemble guère à la propriété implacable et farouche qu'ont organisée les bourgeois voleurs de 93.

Quoi de plus dissemblable en effet que les deux systèmes ?

D'après la théologie, il n'y a pas un seul homme qui ait un droit de propriété plein et total⁷⁶ sur les biens de la terre.

C'est à Dieu seul qu'ils appartiennent. Lui seul peut les conserver ou les détruire selon sa volonté⁷⁷. Au point de vue juridique, tout droit de propriété est limité.

Ce n'est pas un *dominium directum* sur la chose elle-même, mais plutôt un *dominium utile* ou *indirectum* qui autorise la jouissance des fruits ou des avantages d'une chose⁷⁸.

Le droit de propriété n'est pas douteux, mais il ne se rapporte jamais à la chose elle-même, sur celle-ci aucun homme n'acquiert le domaine. Partout où quelqu'un entre en possession d'une chose, il n'acquiert que le droit de faire usage ou de la chose, ou de ses fruits, ou de l'un ou de l'autre, mais rien de plus⁷⁹.

[189]

Le droit de propriété, dans les limites que nous venons d'indiquer, appartenait tout d'abord au genre humain considéré comme unité morale. Nul originairement n'a le droit de distraire de la communauté une partie des biens terrestres et de se l'approprier à l'exclusion de tous les autres. D'après la loi naturelle, les biens temporels seraient plutôt communs. Si les hommes étaient tels que la loi naturelle leur pût être appliquée purement et simplement, c'est-à-dire s'ils se trouvaient dans l'intégrale condition de leur nature première, la communauté des biens terrestres serait le meilleur et le plus préférable des états⁸⁰.

Cet état de nature idéal si souvent rêvé n'ayant jamais existé et ne pouvant être réalisé ni dans le présent ni dans l'avenir, depuis la chute de l'homme, la communauté absolue des biens n'a jamais pu être appliquée dans l'humanité et ne le sera jamais en dehors d'associations religieuses dont tous les membres tendent à se rapprocher de la perfection complète.

⁷⁶ Ce qu'on appelle *dominium proprietatis perfectum* ou *plenum*.

⁷⁷ Rom., 9, 20, Tertullien, *De patientia*, 7, Chrysost. in *Math. hom.* 77, 78, 3, Augustin, *Civ. Dei.* 12, 17, Thomas, 2, 2 g. 66 a 1.

⁷⁸ 1 Petr., 4, 10, Ambro. *de Nabuth.*, 14, de Lazaro, 2, 4, *de verbis apostoli* : *habentes eundem spiritum*, 1, 9.

⁷⁹ Thomas, 2, 2 g. 66 a 1.

⁸⁰ Ambros. *Offic.*, 1, 28, 132.

Le droit naturel, d'ailleurs, n'impose pas cette communauté, il démontre seulement que c'est la forme de vie la plus équitable partout où les hommes sont ce qu'ils devraient être.

Le droit naturel n'empêche pas davantage la constitution de la propriété individuelle quand les circonstances font envisager cette organisation comme meilleure pour tous⁸¹.

La distribution des biens, c'est-à-dire la propriété privée, ne dérive donc pas du droit divin, ni du droit naturel envisagé comme une émanation du droit divin, elle est ratifiée seulement par le droit naturel comme un arrangement plus avantageux, dans la plupart des cas, pour la collectivité que la communauté de biens qui, avec les passions qui troublent le cœur de l'homme, rendrait la vie sociale impossible⁸².

[190]

En reconnaissant la propriété individuelle, l'Église ne lui en a pas moins gardé son caractère d'usufruit, de simple délégation, elle y a attaché l'obligation de n'en jouir que dans de très strictes limites et de distribuer leur part à ceux qui souffrent.

Le secours donné à leurs frères n'est point de la part des riches une grâce qu'ils font à la communauté ou à un particulier, ce n'est pas davantage l'abandon de leur propre droit, c'est l'accomplissement d'un devoir attaché à un droit qui n'a été concédé que pour l'avantage commun.

Cela est tellement vrai que tous les théologiens ont reconnu le droit de prendre, en cas d'absolue nécessité, ce qui vous était nécessaire.

Aujourd'hui les juges qui appliquent les lois de notre Code athée condamneraient à la prison un malheureux qui,

⁸¹ Thomas, 1. 2. gg. 4 a 5 a 3, 2. 2 g. 66 a. 2 ad 1, a 7. c. Lugo, *de jure et justitia* d. 6. n. 6.

⁸² C'est dans ce sens que N. S. P. le Pape Léon XIII, dans son Encyclique du 28 décembre 1878, parle ainsi : *Jus proprietatis naturali lege sancitum*. Le droit naturel a sanctionné la propriété individuelle, il l'a ratifiée, approuvée, mais cette propriété ne dérive pas de lui.

Saint Isidore, cité par saint Thomas, admet comme chose démontrée que la communauté des biens est de droit naturel et que la volonté des hommes a seule modifié cet état premier. « Chez tous les peuples, dit-il, la possession commune de toutes choses et la liberté personnelle sont de droit naturel. Or ces deux choses ont été modifiées, changées par les lois humaines. Donc la loi naturelle n'est pas immuable. »

C'est en se plaçant au même point de vue que Pascal a dit à ceux qui possèdent :

« Cet ordre n'est fondé que sur la seule volonté des législateurs qui ont pu avoir de bonnes raisons, mais dont aucune n'est prise d'un droit naturel que vous ayez sur ces choses. »

après être resté trois jours sans manger, aurait pris un repas sans payer. Sauf quatre ou cinq, Mgr Freppel, M. de Mun, M. de Cassagnac, M. Daynaud, les catholiques de la Chambre, Mabkau en tête, ont voté cet article sauvage de la loi sur les récidivistes qui condamne à la relégation à la Guyane, c'est-à-dire à mort, un infortuné coupable seulement d'avoir été convaincu de vagabondage trois fois de suite, c'est-à-dire coupable, non pas même d'avoir pris quelque chose, mais d'avoir dormi sur la voie publique, sur la terre sans maître.

L'Église, plus humaine, admet parfaitement que, non seule[191]ment on prenne dans le cas d'absolue nécessité, mais encore que lorsqu'on voit un être humain dans cette situation, on enlève quelque chose aux riches pour le lui donner⁸³.

« Dans le cas d'extrême nécessité, dit saint Thomas, toutes choses sont communes et celui qui se trouve dans une telle nécessité peut prendre ce dont il a besoin pour sa subsistance quand il ne se trouve personne qui veuille le lui donner. Pour la même raison on peut donner l'aumône du bien d'autrui et le prendre même dans cette intention, s'il n'est pas un autre moyen de secourir celui qui est dans une extrême nécessité. Mais, quand on le peut sans danger, on doit s'assurer de la volonté du possesseur pour venir, même dans ce cas, au secours de l'indigent⁸⁴. »

Les théologiens n'entendent excuser nullement le vol, car l'argument de nécessité ne peut en aucune façon rendre licite ce

⁸³ Sainte Zette, la patronne des servantes, en allant un jour à la messe dès l'aube, par un temps de neige, vit sur les marches de l'église un pauvre si vieux, si cassé, si grelottant sous ses baillons, qu'elle n'y put tenir, elle revint au logis prendre le manteau de son maître et le jeta sur les épaules du mendiant.

J'avoue, qu'à notre époque de scepticisme, un maître auquel on enlèverait ainsi son pardessus trouverait peut-être ce zèle un peu excessif. Malgré tout, dans ces légendes de saints, il y a toujours quelque chose de touchant, d'attendrissant, de poétique. Ces sales républicains francs-maçons, au contraire, ne se contentent pas de nous prendre notre pardessus, ils nous ont mis nus comme des petits saints Jean et jamais ils ne donnent rien à personne.

⁸⁴ *Ad tertium dicendum quod in casu entremae necessitatis omnia sunt communia: unde licet ei qui totem necessitatem patitur accipere de alieno ad sustentationem si non invenit qui sibi dare velit. Et eadem ratione licet habentem aliquid de alieno de hoc eleemosynam dare (quinimo et accipere) si aliter subvenisse non posset necessitatem patienti. Si tamen fieri potest, sine periculo, debet requesita domini voluntate pauperi providere extremam necessitatem patienti 2, 2 quaest. 32. 7. ad. 3).*

qui est illicite, et alors pourrait excuser le mensonge, le parjure ou l'apostasie.

Ils déclarent seulement qu'une action qui, dans d'autres circonstances, serait vol, n'est plus un vol, et, en raisonnant ainsi, ils tirent tout simplement la conséquence logique des motifs qui ont fait [192] accepter le système de la propriété particulière dans l'intérêt même de tous.

Dès que la société manque à son devoir envers un de ses membres et qu'elle lui refuse l'absolu nécessaire, il est réintégré dans son droit primitif et rentre dans le système de la communauté. Il y a un point, en un mot, où l'empiètement sur le droit d'autrui cesse d'être injustice, parce que ce droit lui-même a cessé d'être justice, parce que ce droit a cessé d'être droit⁸⁵.

[193]

⁸⁵ Si vous voulez bien voir l'âme d'un Jacobin, considérez l'indignation de Paul Bert dans son livre *Morale des Jésuites*, en rencontrant cette assertion dans le P. Gury « La nécessité excusant le vol ! » exclame ce Pharisien qui semble ne pas comprendre que l'Église autorise à prendre un pain pour ne pas mourir. Regardez ce qu'il a pris, le bon apôtre, par lui-même ou par les siens, à la communauté. Le grand-père, ancien professeur de collège, dépouille de leur propriété les Dominicains d'Auxerre qui s'étaient confiés à lui. Le petit-fils se fait allouer un traitement fabuleux pour aller installer des maisons de jeu au Tonkin. La femme, millionnaire elle-même, n'a pas honte de se cramponner à ce budget en déficit pour en arracher encore quelque lambeau, et les républicains de la Chambre n'ont pas honte davantage de nous faire payer le luxe de cette dame, ils lui accordent une pension de 12,000 francs, tandis que les parents de nos malheureux soldats morts là-bas n'ont pas un sou. Cette insatiable Artémise n'est pas contente encore, elle harcèle les ministres de demandes, elle aspire un moment à remplacer comme surintendante de la maison de la Légion d'honneur M^{me} Leray, qu'on a forcée de donner sa démission parce que son honnêteté gênait trop.

En dehors des titres de rentes et des pensions, voici d'ailleurs, d'après les journaux d'Auxerre, qui ont annoncé la vente sur licitation des immeubles laissés par Paul Bert, l'état de fortune de cette famille plus intéressée qu'intéressante :

1^e Une grande maison, sise à Auxerre, rue Valentin, 31, connue sous le nom de « Trésorerie générale ». Mise à prix, 80,000 francs.

2^e Une autre grande maison bourgeoise, sise à Auxerre, rue Chante-Pinot, n^o 5, avec magnifique parc et jardin. Mise à prix, 70,000 francs.

3^e Le domaine du Président, situé à la porte de la ville d'Auxerre, contenance de 12 hectares 73 ares 51 centiares. Mise à prix, 40,000 francs.

Et les bois de Mont Chaumont, sis communes de Parly et de Merry-la-Vallée, cantons de Toucy et Aillant-sur-Tholon (Yonne), contenant 152 hectares 99 ares 6 centiares. Mise à prix, 150,000 francs.

Le total des mises à prix des biens de l'infortunée veuve Paul Bert forme la somme de 427,500 francs.

Si l'Église comprend ainsi la propriété individuelle, si elle fait, en quelque sorte, du riche un simple délégué n'ayant reçu une part plus considérable d'une propriété qui était jadis commune que pour distribuer à ceux qui n'avaient rien ce qui leur était nécessaire, quelle sentence terrible ne porte-t-elle pas contre ceux qui ne voient dans leurs richesses que le moyen d'en acquérir d'autres sans travail !

Depuis le *Qui non laborat non manducet* de saint Paul jusqu'aux protestations enflammées des Pères de l'Église que répètent tous les grands sermonnaires chrétiens, on n'entend qu'une condamnation contre le riche oisif. Le Capitalisme, c'est-à-dire l'Usure, « l'exécrable fécondité de l'argent », est voué à l'anathème sous toutes ses formes.

« L'intérêt du capital est un vol, » dit saint Bernard⁸⁶, et ce mot résume le débat.

« Celui, avait dit avant saint Bernard saint Grégoire de Nysse, qui nommerait vol et parricide l'inique invention de l'intérêt du capital ne serait pas très éloigné de la vérité. Qu'importe, en effet, que vous vous rendiez maître du bien d'autrui, en escaladant les murs ou en tuant les passants, ou que vous acqueriez ce qui ne vous appartient pas par l'effet impitoyable du prêt ! »

C'est en vain qu'on ergoterait sur le sens du mot prêt à intérêt, celui qui, sans travail, double son capital en quelques années est un usurier, il a pris à la collectivité plus qu'il ne lui a donné⁸⁷.

Tout ceci était une vérité pour l'école sociale catholique de 1848, et dans une brochure fort remarquable : le *Dernier mot du socialisme par un catholique*, la question est très clairement résumée.

Un homme possède 200,000 francs en immeubles, ou autrement, voilà sa propriété, son bien.

[194]

Cet homme ne se livre à aucun travail productif, il reste complètement oisif. Il ne crée donc par lui-même aucune valeur qui puisse ajouter un centime à ses 200,000 francs de fortune. Ainsi donc, s'il dispose de 50 centimes seulement en plus de ses 200,000 francs, ces 50 centimes, ne provenant pas de son propre travail, seront évidemment le produit du travail d'autrui.

⁸⁶ Serm. IV. *Super Salve regina*.

⁸⁷ J'ai cité dans la *France juive* et dans la *France juive devant l'Opinion* l'opinion de la plupart des Pères de l'Église sur cette question. Je ne crois pas devoir insister davantage sur ce point.

Est ce 200,000 francs qu'il possède, oui ou non ? Ce n'est donc pas 200,000 fr. 50 centimes. Il est bien convenu qu'il n'a pas produit par son propre travail une seule obole. Rien de plus clair et de plus précis que son bilan. Le voici dans toute sa vigueur mathématique

Avoir	200,000 fr.
Travail personnel	0 —
Total	200,000 fr.

Cet homme dépense 10,000 francs par an, ce qui fait exactement 200,000 francs en vingt ans. Il est donc de toute évidence que, s'il ne dépense que son propre bien, que ce qui est à lui, il ne possédera plus rien absolument la vingt et unième année.

Cette arithmétique est bien simple.

Il avait	200,000 fr.
Il a dépensé	200,000 —
Reste	0 fr.

Mais avec le revenu ou l'intérêt du capital, cet homme dépensera éternellement ses 10,000 francs par an, et si nous le faisons mourir à la soixantième année de sa jouissance, je suppose, il aura déboursé..... 600,000 fr.

Les héritiers successifs, sans apporter un rouge liard par leurs biens ou leur travail personnel, pourront dépenser toujours aussi 10,000 francs annuels pendant mille et mille générations, et, en les arrêtant à la vingt-quatrième seulement, ils auront dépensé.....6,000,000 fr

En tout.....6,600,000 fr

Or, ces gens n'avaient et n'ont jamais eu de leur propre bien que 200,000 francs, auxquels ils n'ont pas ajouté un centime par leur travail personnel, ci.....

200,000 fr

Ils ont donc dépensé de plus qu'ils n'avaient.

6,400,000 fr

Est ce clair ? est ce précis ? Que vous appeliez cela revenu, [195] intérêt du capital, tout ce qu'il vous plaira, un seul fait reste incontestable.

Il est parfaitement établi :

1° Que la fortune totale de votre privilégié n'était que de..... 200,000 fr.

2° Son travail personnel a été de

0

La fortune de ses héritiers successifs et leur travail personnel de.....0

Total..... 200,000 fr.

Deux cent mille francs, vous l'entendez, pas une obole de plus ! Or, ceux qui ne possédant que 200,000 francs, et n'ayant pas gagné un centime de plus par leur propre travail, ont cependant dépensé 6,600,000 francs, ont nécessairement, inévi-

tablement pris à d'autres les 6,400,000 francs qu'ils ont dépensés en plus que leur fortune⁸⁸.

Si, descendant des hauteurs de la Théologie, on interrogeait l'histoire, on trouvait que l'ancienne Monarchie française, la Monarchie très chrétienne, s'était, dans le possible des choses humaines, constamment inspiré des enseignements de l'Église. Sans doute elle n'avait pu empêcher bien [196] des abus et bien des exactions, mais, toutes les fois que le Capitalisme, la Finance, avait dépassé certaines limites, la Royauté avait mis le holà et envoyé les argentiers trop cupides au gibet de Montfaucon.

Elle avait, dès le XIV^e siècle, non par fanatisme, comme le prétend M. Franck, mais par mesure de salut public, expulsé le Capitalisme à loque jaune du Juif, elle n'entendait pas qu'il revint sous le pourpoint de satin de Semblançay ou avec les canons de dentelles de Fouquet...

A la fin de chaque règne la machine s'encrassait un peu, mais, au commencement de tout règne nouveau, il y avait un *récurage* général, c'est le seul mot qui rende exactement le caractère de cette opération.

J'ai raconté le *récurage* qui eut lieu au début du règne de Louis XV. Sous ce titre : *La chasse aux Financiers sous Colbert*, M. Gustave Rouanet a écrit une page d'histoire magistrale qui éclaire d'un jour tout nouveau un des épisodes les plus intéressants du règne de Louis XIV⁸⁹.

⁸⁸ C'est ce que le mathématicien Lhermitte résumait en un mot en parlant de la question de l'intérêt rémunérant à perpétuité une somme de travail une fois produite et qui ne se renouvelle plus : « Je ne puis comprendre un effort défini produisant un effet indéfini. »

Bossuet n'admet la rente qu'à la condition qu'on s'engage à ne jamais réclamer l'argent dont on vous sert la rente, à la condition qu'elle soit « un vrai achat où le prix de la chose achetée, c'est-à-dire de la rente, passe incommutablement en la puissance du vendeur » Il insiste sur ce point. « Il ne faut donc pas, dit-il dans son *Traité de l'Usure*, regarder la rente comme un profit de mon argent, mais comme l'effet d'un achat parfait. Que si je veux tout ensemble pouvoir retirer et la rente et le prix auquel je l'ai achetée, il est clair que je ne fais pas un achat et que mon contrat a toutes les propriétés d'un vrai prêt, et ce que j'appelle rente a toutes les propriétés d'une vraie usure, telle que la Loi de Dieu la définit et la défend, ou cette défense n'est plus qu'un nom inutile.

« Quoi donc, dira-t-on, on ne pourra pas acheter une rente pour un temps ? On le peut sans doute, mais, en l'achetant, il ne faut plus espérer de revoir le prix de l'achat, autrement, on confond tout, et on appelle achat ce qui, en effet, ne diffère en rien du prêt. »

⁸⁹ *Revue socialiste*, mars 1887.

Tout est singulier, d'ailleurs, dans le temps présent.

Ce sont les socialistes qui sont obligés d'apprendre quelle était, en matière de finance, la manière d'agir de la Royauté à des gens qui déclarent que la France est perdue sans la Monarchie et qui, pour la plupart, ne se doutent pas ce qu'a été cette Monarchie...

Quand Colbert arriva aux affaires, les Finances étaient à peu près dans la situation où elles sont aujourd'hui.

Sous toutes les formes et par tous les moyens le Trésor était mis au pillage. Tandis que toutes les aristocraties, aristocratie de naissance et aristocratie du talent, les gens du monde, les écrivains, les artistes s'agenouillaient devant Fouquet comme on s'agenouille aujourd'hui devant les Rothschild, Colbert, l'ancien commis du *Long vestu*, s'entretenait avec Louis XIV et lui montrait l'effroyable prélèvement des hommes de rapine sur les hommes de travail. Le grand [197] roi comprit le grand ministre et, le 5 septembre 1661, à midi, au sortir du conseil à Nantes, d'Artagnan, capitaine des gardes, touchait Fouquet à l'épaule et lui disait : « Au nom du roi, vous êtes mon prisonnier. »

Le surintendant avait des relais partout, comme les financiers d'Israël ont partout des télégraphes et des téléphones, et un des valets de chambre de Fouquet, en crevant des chevaux, put arriver jusqu'à Paris et faire mettre quelques valeurs en sûreté, mais Colbert était un malin et sut plus tard retrouver le magot.

Une fois Fouquet en prison, dès novembre 1661, un édit parut, créant une Chambre de Justice, et, les admirables considérants de cet édit placés en tête d'un décret suffiraient aujourd'hui à exciter l'enthousiasme général pour le gouvernement, quel qu'il fût, qui vengerait ainsi la conscience publique.

Un petit nombre de personnes, y est-il dit au nom du roi, profitant de la mauvaise administration de nos finances, ont, par des voies illégitimes, élevé des fortunes subites et prodigieuses, fait des acquisitions immenses et donné dans le public un exemple scandaleux par leur faste et par leur opulence, et par un luxe capable de corrompre les mœurs et toutes les maximes de l'honnêteté publique. La nécessité des temps, la durée de la guerre nous avaient empêché d'apporter les remèdes à un mal si dangereux, mais à présent que nos soins ne sont point divertis comme ils l'étaient durant la guerre, pressés par la connaissance particulière que nous avons prise des grands dommages que ces désordres ont apportés à notre Etat et à nos sujets, et excités d'une juste indignation contre ceux qui les ont causés, nous avons résolu, tant pour satisfaire à la justice, et pour marquer à

nos peuples combien nous avons en horreur ceux qui ont exercé sur eux tant d'injustice et de violence, que pour en empêcher à l'avenir la continuation, de faire punir exemplairement et avec sévérité tous ceux qui se trouveront prévenus d'avoir malversé dans les finances et délinqué à l'occasion d'icelles ou d'avoir été les auteurs ou complices de la déprédation qui s'y est commise depuis plusieurs années et des crimes énormes de péculat qui ont épuisé nos finances et appauvri nos provinces.

[198]

C'est dans l'étude même de M. Gustave Rouanet qu'un homme d'Etat honnête et prévoyant, désireux de se faire un plan de conduite pour l'avenir, devra étudier la série des mesures prises pour que les financiers ne puissent dénaturer ou dissimuler leur fortune.

L'essentiel en pareil cas est de ne pas perdre de temps.

Pour permettre aux enquêteurs de saisir rapidement ces opérations, nous dit M. Gustave Rouanet, il fut prescrit que les individus devraient se tenir prêts à fournir sous huit jours un état justifié de leurs biens de 1635 à 1661. Cet état devait présenter, avec la situation détaillée et justifiée pour 1635 à 1661, un tableau des mutations survenues durant cette période : héritages, acquisitions en leurs noms ou sous des noms supposés, sommes données à leurs enfants, soit en mariage, soit en acquisition de charge — le tout exigible sous les huit jours. — « Faute de ce faire, disait l'arrêté, ce délai passé seront tous leurs biens saisis et commis à l'exercice de leurs charges et procédé extraordinairement contre eux comme coupables de péculat. En cas qu'après la dite saisie, ils ne satisfassent pas dans un second délai d'un mois, tous les biens acquis par eux nous demeurent incommutablement acquis et confisqués sans espérance de restitution. »

Il était à supposer que ceux qui se sentaient menacés allaient avoir recours aux ventes simulées, substitutions, obligations antidatées. Colbert avait tout prévu, tout calculé.

L'arrêté déclarait nulles les ventes, obligations, cessions, contrats, toutes transactions, en un mot, accomplies par les financiers de 1635 à 1661. De plus, le Roi, c'est-à-dire l'Etat, s'attribuait première hypothèque sur tous leurs biens pour les sommes qui seraient fixées par la taxe de restitution.

Pour réussir dans son œuvre de justice, Colbert s'appuya sur le peuple et un service de rabatteurs fut organisé partout pour empêcher le gibier de s'échapper.

Un monitoire de la Chambre de Justice enjoignit aux fidèles et paroissiens de faire connaître la retraite des financiers qui se seraient enfuis, le lieu où ils auraient caché des sommes d'argent et des effets précieux. Les vicaires et les curés durent

prononcer l'excommunication contre tous ceux [199] qui, ayant connaissance de semblables délits, ne les dénonceraient pas.

Enfin, « il fut fait défense aux gouverneurs des places frontières et capitaines de navires et de vaisseaux de laisser sortir les financiers du royaume à peine d'en répondre en leurs propres et privés noms ».

Des exemples vigoureux apprirent au pays transporté de joie qu'il y avait une justice en France. Les financiers qui étalaient le plus insolemment leur luxe la veille furent envoyés aux galères ; d'autres furent pendus haut et court comme Dumont, l'intendant qu'on pendit devant la Bastille, sous les fenêtres mêmes de Fouquet...

Savez-vous ce que rapporta cette lessive sociale entreprise avec fermeté par un ministre patriote ? *Six milliards*.

Jugez de ce que produirait aujourd'hui une opération de ce genre qui porterait sur les monstrueuses extorsions juives qui se sont succédé depuis cinquante ans seulement.

Quand Colbert prit les finances, écrit M. Rouanet, le Trésor était sans un sou et le peuple écrasé. Deux ans après seulement, les impôts étaient diminués, le revenu net des contributions augmenté ; on remboursait 120 millions d'offices, une marine était créée, ainsi qu'une industrie dont Colbert, malgré les systématiques dénigrementes économes, fut proclamé le père.

Il mérite devant l'histoire un titre encore plus glorieux que celui de père de l'industrie : celui de Père et de Justicier du Peuple.

Avec des mesures analogues une Chambre de Justice, soutenue par le concours du peuple tout entier, reconstituerait sur des bases nouvelles l'organisation du travail et, sans rien troubler que les voleurs, sans déranger le pays, on assurerait la paix sociale pour de longues années.

Telles étaient les pensées et les souvenirs qui venaient à l'esprit quand on apprit que les Catholiques allaient combattre de nouveau sur le terrain social. Quelle action n'était pas susceptible d'exercer sur ce monde, livré à toutes les [200] exploitations, un groupe de Français qui pouvait se réclamer d'une si noble conception de la justice sociale, qui pouvait montrer dans le passé monarchique de la vieille France tant d'exemples de terribles châtements exercés sur les parasites et les financiers !

On ne fait, je crois, que constater une évidence en avouant que l'essai a lamentablement échoué.

Les Cercles catholiques se sont ajoutés à tant d'œuvres édifiantes et honnêtes qui existent déjà en France, aux patronages sans nombre où des hommes pleins d'abnégation s'efforcent

de préserver les ouvriers, les jeunes gens, les jeunes filles exposées à tous les dangers sur le pavé de Paris ; ils n'ont déterminé aucun grand courant d'idées, ils n'ont, en réalité, qu'une médiocre signification sociale.

Retournez le programme sous toutes les faces, interrogez-le dans tous les sens, vous y trouverez, incontestablement, un très louable dévouement à la classe ouvrière, un très vif désir d'obtenir du législateur des lois qui améliorent la condition des travailleurs, mais, en définitive, tout se réduit, à des paroles de résignation : « Ne vous révoltez, prenez votre mal en patience, le bon Dieu vous attend là-haut, prêt à ouvrir la porte du paradis aux prolétaires qui auront été bien sages, qui n'auront pas demandé d'augmentation de salaires et qui auront toujours payé leur terme avant midi. »

C'est en vain qu'on m'accuserait d'exagération. Quels droits assurent aux ouvriers ces pieuses confréries, ces comités d'honneur où figurent, à côté de prolétaires, des représentants des classes dirigeantes ?

Rien de plus touchant, je tiens à le répéter, que ces rapprochements des heureux de la terre et des déshérités, rien de plus propre même à faire disparaître bien des préventions et bien des malentendus, mais cela ne sort pas de l'ordre du sentiment.

L'ouvrier, je ne le nie pas, après avoir prié et chanté le dimanche se retrouvera le lundi l'âme plus contente, mais il n'aura pas obtenu la plus légère modification à la loi d'airain [201] des salaires, il n'en sera pas moins esclave et, j'ajoute, que le patron n'en sera pas plus libre. La concurrence contre laquelle il lutte l'empêcherait, en eût-il la volonté, de rien changer aux règlements sur le salaire et les heures de travail.

Les membres riches des Cercles catholiques ouvriers me font involontairement songer à ces oiseaux compatissants qui viennent voler autour de leurs compagnons en cage, ils apportent aux captifs un peu de l'air du ciel, ils leur parlent, dans une petite chanson, de la campagne, des bois, des horizons bleus, mais ils ne peuvent pas leur ouvrir la porte et leur donner la clef des champs.

Sans doute, de même qu'il y a des maisons bénies pour les domestiques, il y a des coins momentanément heureux comme ce Val-des-Bois que dirige M. Harmel et dans lequel tout le monde vit dans la paix et dans l'union.

Il s'est rencontré là tout un concours de circonstances favorables : le fils de M. Harmel continue l'œuvre de son père et

l'entrée dans cette famille de M. Gabriel Ardant, un des hommes de notre génération qui connaissent le mieux la question sociale et qu'une si effroyable douleur a atteint après quelques mois de bonheur, semblait une garantie de plus pour l'avenir. Mais, enfin, que les Harmel, pour une raison ou pour une autre, soient obligés de vendre le Val-des-Bois et qu'un Juif ou un Franc-Maçon l'achète, que restera-t-il de cette organisation ?

Je suppose que l'acquéreur soit le député Trystram par exemple. Celui-là, comme le Baudoux de Belgique, le solidaire dont on a saccagé l'usine, est un de ceux qui ne voient dans la fortune que l'occasion de faire du mal aux âmes. Dans sa diabolique malfaisance il veut enlever à ceux qu'il exploite l'espérance même d'une autre vie, la croyance à un Dieu, la consolation d'un peu d'idéal. La *Croix* nous a renseigné sur le compte de ce député du Nord, qui, pour obtenir l'appui de la Maçonnerie, force les ouvriers à insulter Dieu dans l'immense usine à pétrole qu'il possède.

Dans cette usine, nous raconte le vaillant journal, ordre [202] formel est donné à tous les ouvriers, sans exception, de se rendre à leur travail le dimanche. Le lundi, ils sont libres de travailler ou non, mais, s'ils s'absentent le dimanche, on les congédie sans pitié. Hier, vers cinq heures du soir, je passais près de cette usine, et j'entendais les ouvriers blasphémer.

Une heure après, un générateur éclatait et communiquait le feu à toute l'usine, brasier immense dont les flammes s'élevaient à cent mètres et semblaient menacer le ciel. Deux hommes ont été carbonisés, quelques autres ont des brûlures très graves à la tête et aux mains.

Il ne reste plus qu'un amas de débris qui fumeront encore bien des jours ; c'est la seconde fois que cette usine Trystram brûle à vingt-cinq ans de distance.

C'est d'ailleurs le seul établissement de ce pays où les ouvriers soient contraints à travailler le dimanche. N'est-ce pas une leçon que la divine Providence semble donner à ces patrons impies et à ces ouvriers trop dociles ?

De temps en temps, en effet, d'effroyables accidents se produisent. Les ouvriers, surmenés de fatigue, n'ont plus la force d'attention nécessaire, le générateur saute comme au mois de novembre dernier. Dans ce cas, les patrons francs-maçons, qui sont assurés, se contentent de rire jusqu'au jour où les ouvriers, logiques à la fin, diront ce que les ouvriers belges ont dit à Baudoux : « Puisqu'il n'y a rien au-delà de cette vie, pourquoi nous épuiserions-nous à travailler pour t'assurer des millions ? Flambe et meurs ! »

Que feraient les ouvriers du Val-des-Bois si un nouveau patron les contraignait à travailler le dimanche ? Quel droit leur garantirait dans ce cas le cercle fondé par eux dans cette usine où quelques-uns des leurs sont employés depuis vingt ans ? Il leur resterait, comme aux ouvriers de Chagot ou comme aux terrassiers de Paris, mais pour un autre motif, la ressource de se mettre en grève, et, s'ils voulaient passer à l'action et se révolter, M. de Mun serait le premier à leur dire de se tenir tranquilles.

A quoi servirait une loi sur le repos du dimanche, en admettant qu'elle fût votée par la Chambre ? Est ce qu'on [203] applique ces lois-là⁹⁰. Est ce qu'on a appliqué la loi sur le travail des enfants ? Quand un industriel a contrevenu une vingtaine de fois à cette loi, on le décore comme le ciragiste de Lockroy. Parfois c'est le contremaître qui viole la loi par humanité. Une femme vient trouver ce contremaître, lui dit : « Voilà l'hiver, nous n'avons pas de quoi manger à la maison, tâchez donc de faire gagner quelques sous à mon fils qui vagabonde ».

Il en sera de même pour la loi sur les accidents : quand les ouvriers savent que s'ils témoignent contre le patron ils seront renvoyés et que leur famille criera la faim, ils y regardent à deux fois.

Les patrons ne courent aucun risque. Pour quelques centaines de francs payés comptant les chefs de contentieux des

⁹⁰ Même lorsque cette loi existait, les Catholiques au pouvoir non seulement ne l'appliquaient pas, mais punissaient les magistrats qui voulaient l'appliquer. Eugène Loudun, dans le deuxième volume du *Journal de Fidus*, raconte un épisode bien caractéristique.

« Le 15 janvier 1880, écrit-t-il, parut dans la *Revue du Monde catholique* un article, bien fait, sur les origines de la loi relative à l'*Observation du Dimanche* et où l'on racontait le fait suivant : Le Procureur de la République de Foix, M. Salvagniac, avait cru devoir écrire aux juges de paix et aux maires de son ressort, pour les inviter à faire exécuter cette loi, et fermer les cabarets voisins de l'église pendant la célébration du culte. Aussitôt le préfet écrivit aux maires de ne pas tenir compte de la lettre du Procureur de la République, envoya un rapport à Paris, et, dix jours après, le Procureur de la République, strict observateur de la loi, recevait du ministre de la Justice avis de sa révocation.

« Or, on croirait volontiers que cette mesure a été prise en ce temps-ci par les radicaux qui se sont faits nos maîtres et on n'en serait pas étonné, il n'en est rien. Ce fait de persécution religieuse, cette violation de la loi, cette brutale révocation d'un fonctionnaire qui la voulait faire exécuter est de la période du ministère du 16 mai 1817, et le ministre de la Justice était alors M. de Broglie. »

Ajoutons que l'article était de M. Robinet de Cléry, ce qui établit suffisamment la scrupuleuse véracité du fait.

compagnies d'assurances, se chargent de faire capituler les familles. « Voulez-vous transiger, oui ou non ? Si vous n'acceptez pas nous plaiderons, puis nous irons en appel : [204] c'est un procès qui durera deux ans, en admettant que vous obteniez l'assistance judiciaire vous avez tout le temps de mourir avant que l'arrêt ne soit rendu. »

Force est de constater, pour être sincère, que tous les efforts tentés par les grands industriels pour inspirer des sentiments chrétiens à leurs ouvriers n'ont qu'assez médiocrement réussi. Je n'ai à sonder le cour de personne et j'admets que les Schneider, dont M^{me} Ratazzi nous a dépeint jadis le peu catholique intérieur, aient trouvé leur chemin de Damas. Les ouvriers, quant à eux, n'ont pas cru à ces conversions. Pendant la première moitié de ce siècle, la Bourgeoisie, qui souscrivait au Voltaire-Touquet, chantait les chansons de Béranger et acclamait Paul-Louis Courier, n'a cessé de pervertir le Peuple resté si longtemps croyant et de lui prêcher le mépris de la religion. Aujourd'hui elle change de ton, mais le mal est fait, le Peuple est fixé et s' imagine que les classes dirigeantes vont tout simplement chercher les Sacrements comme on va chercher la garde, quand les choses commencent à se gâter....

Il faut ajouter, pour être complètement impartial, que beaucoup de catholiques raisonnent un peu comme cela et que la Charité se rencontre plus souvent chez eux que l'esprit de Justice.

Cette manière de voir s'explique aisément. La Charité est accessible à des esprits parfois très étroits qu'elle prend par l'orgueil, la Justice demande des intelligences plus hautes: si de petites âmes peuvent être charitables, de grandes âmes seules peuvent être justes. Il y a, en outre, dans la Justice un désintéressement entier qui n'est pas toujours dans la Charité. L'être charitable est béni, remercié, comparé à une Providence terrestre, il goûte une véritable volupté personnelle, l'homme juste ne goûte pas plus de satisfactions que celui qui paye ses dettes.

Beaucoup d'excellents catholiques ne se font pas scrupule d'exploiter ceux qu'ils emploient, quitte à prendre sur les bénéfices réalisés de quoi accomplir des œuvres de charité. On [205] ne se doute pas du prix auquel travaillent certains écrivains religieux qui sont simplement d'obscurs héros destinés à ne connaître aucune des satisfactions de leurs camarades de l'autre camp, à n'avoir jamais ni la célébrité, ni l'argent.

Pour vous montrer comment on comprend chez certains catholiques le rapport entre le Capital et le Travail, je vais vous

citer un exemple, en le choisissant dans une famille qui jouit, et avec raison, du respect de tous et qui occupe toujours le premier rang quand il s'agit de bonnes œuvres.

Les Mame, dont je vous parle, ont mérité véritablement d'être comptés parmi les bienfaiteurs de la ville de Tours, ils ont construit des maisons ouvrières, des écoles, des asiles, ce sont incontestablement de très braves et très honnêtes gens.

Au moment du mariage d'une de ses sœurs, Louis Veillot, que la question d'argent ne préoccupa jamais que lorsqu'il s'agissait de rendre service aux autres ou d'accomplir son devoir envers les siens, céda aux Mame, moyennant une somme de 10,000 francs, qui servit de dot à sa soeur, la propriété de cinq volumes : *Pierre Saintives*, *Rome et Lorette*, les *Pèlerinages en Suisse* et deux autres dont le titre ne me revient pas. Grâce à leur immense clientèle, les Mame gagnèrent certainement une centaine de mille francs avec ces cinq volumes, c'était leur droit.

Quand Eugène Veillot voulut élever à son illustre frère un monument définitif, en publiant une édition complète de ses œuvres, il dut s'adresser aux Marne. Savez-vous ce que demandèrent, ces grands éditeurs catholiques ? La restitution des 10,000 francs, plus l'engagement que les volumes des œuvres complètes où figureraient les livres à eux cédés autrefois ne pourraient jamais se vendre séparément.

Veillot se trouve donc avoir produit, avoir créé, et ce sont les intermédiaires, les agents de seconde main qui ont, en réalité, bénéficié seuls du fruit d'un travail qu'ils n'ont pas accompli.

C'est absolument contraire à toute justice sociale. Les Marne, qui sont, encore une fois, très honnêtes, très généreux [206] même dans d'autres circonstances, ne se sont pas doutés une minute que le bénéfice perçu par eux était usuraire.

Sur ce point les idées sont plus larges de l'autre côté. Au début de leur carrière, les Michel et les Calmann Levy n'ont évidemment pas été des pères pour les écrivains, mais aujourd'hui, dans la situation où ils sont, ils agiraient avec moins d'âpreté que les Mame, vis-à-vis surtout d'un coreligionnaire à eux, d'un défenseur de leur religion.

Bien des choses seraient à dire encore sur les causes qui rendent stériles les efforts tentés pour ramener à l'Église le monde ouvrier.

L'usine est tellement corruptrice par elle-même, qu'elle corrompt jusqu'aux travailleurs qui franchissent son seuil avec des habitudes chrétiennes.

Je me souviens d'une conversation que j'eus à ce sujet avec un grand industriel qui occupe 4 à 5,000 ouvriers.

C'est un Catholique pratiquant, un homme au coeur d'or, il a distribué la *France Juive* à tous les curés de sa région. Je ne lui connais qu'un défaut, c'est d'avoir choisi Jacob comme professeur d'escrime et de lui donner 25 louis par mois, il croit aux coups qu'enseigne ce maître au certificat facile et il a voulu, comme on dit, m'en mettre quelques-uns dans la main, ce à quoi je me suis refusé avec une énergie qui se comprend...

Un jour, après déjeuner, nous causions des ouvriers.

— Je ne sais pas ce qu'ils ont, me dit-il, mais je prends des ménages en Bretagne, dans des pays où ils communient tous les huit jours, et, au bout de six mois, ils ne veulent plus même aller à la messe...

Cet industriel est, cependant, un homme de caractère et il n'est pas d'humeur à ne pas se permettre pour le Bien ce que les Francs-Maçons se permettent pour le Mal. Au moment de la Fête-Dieu, il place ses ouvriers en ligne, inspecteur en tête, contremaître en serre-file, et commande « Par le flanc droit, en avant... marche pour la procession ! »

[207]

Dans l'état actuel il ne fait qu'exercer son droit et personne ne s'en plaint, car, après l'office, un lunch généreusement servi réunit tout le monde. L'observateur social, néanmoins, aurait peine à voir là un retour spontané du prolétariat à l'Église.

C'est M. de la Tour-du-Pin qui a mis le doigt sur la plaie en quelques lignes mélancoliques où l'on trouve plus le sens du temps présent, la claire vue de ce qui est, que dans bien des pompeuses déclamations.

L'Église, dit-il, a sans doute toutes les vertus, mais elle n'a pas celle de sauver tous les hommes, et la préparation morale à recevoir l'Évangile qu'elle a rencontrée chez les peuples primitifs contemporains de l'ère chrétienne n'a guère de rapport avec l'état intellectuel, physique et social du prolétariat moderne dans les grandes agglomérations où le prolétariat recrute ses séides.

Oui, c'étaient de belles âmes que ces âmes vierges de barbares, ces fils du Nord qui croyaient à Odin, le dieu vaillant, qui, lorsque les Walkyries n'étaient pas venues les choisir pour la mort sur le champ de bataille, se taillaient le corps avant

d'expirer de vieillesse, pour ne pas arriver sans blessures dans le séjour des guerriers braves.

C'étaient des cœurs tout disponibles pour la semence sacrée que ces Germains aux chastes mœurs qui, enthousiastes et ravis, écoutaient dans la forêt d'Arminius les récits de leurs prophétesses. Le bruit de la mer, le frissonnement mystérieux des chênes séculaires formaient comme un prélude d'orgue à la parole d'Espérance et d'Amour qui allait retentir à leurs oreilles, Ceux-là étaient préparés à la Bonne Nouvelle...

Est-ce donc l'état d'esprit, l'état physique et moral des malheureux qui ne peuvent travailler dans certaines industries qu'avec un flacon d'essence sous le nez pour ne pas tomber empoisonnés, de ces ouvriers de raffineries qui vivent dans une atmosphère de 50 degrés, de ces porions enfouis pendant des journées entières sous la terre ?

[208]

Qui de nous serait chrétien dans ces conditions ? Après une journée d'écrasante fatigue, un repas de corps où nous avons eu la tête cassée par les vins de quelque restaurateur fameux, un voyage seulement de vingt heures en chemin de fer, prions-nous bien ? Non, les pures et ferventes prières par lesquelles nous touchons le ciel, par lesquelles nous communions véritablement avec le Maître des mondes, nous viennent dans la fraîcheur des impressions matinales ou dans le silence des soirs, quand nous pouvons méditer sur cette Nature qui est si surnaturelle, sur l'Homme, « le miracle des miracles, le grand et inscrutable mystère de Dieu ».

L'esclave antique lui-même était dans une meilleure préparation morale que l'ouvrier d'aujourd'hui. Les stoïciens au pouvoir, les Antonin et les Marc-Aurèle avaient adouci par des dispositions plus humaines le sort de l'esclave que l'Église seule devait définitivement affranchir. Les lois antiques avaient fini par faire de l'esclave presque un homme, tandis que les lois actuelles font de l'homme moins qu'un esclave....

L'esclave avait le pain assuré, il avait son pécule, l'ouvrier, après avoir travaillé pendant cinquante ans, meurt à l'hôpital sans laisser de quoi se faire enterrer.

Regardez, dans les faubourgs de grandes villes, en quel voisinage vivent les ouvriers : des assommoirs, des filles battant le trottoir, des souteneurs attendant leur prêt... Quel ressort d'âme ne faudrait-il pas pour s'élancer de ce tremplin boueux vers le Beau infini, vers l'Idéal radieux !

Ceci ne doit faire qu'augmenter notre estime, j'allais dire notre admiration, pour les ouvriers des Cercles catholiques. Il y a là encore des héros chrétiens qui, pour le Christ, endurent sans se plaindre, joyeusement, les mauvais procédés des compagnons d'atelier, parfois même s'exposent aux dénis de justice de patrons libres penseurs, c'est-à-dire ennemis de la liberté de penser chez les autres. Sur une liste de souscription figure cette mention : « 10 centimes pour la grâce que Dieu m'a faite de supporter sans [209] colère l'outrage d'un camarade qui m'a craché à la figure parce que j'appartenais à un Cercle catholique⁹¹. »

Nous bondissons à la seule pensée de cette injure et nous retirons, d'instinct, la baguette d'arrêt du revolver que nous portons tous dans nos poches, suivant l'exemple que nous donnent nos députés, qui, d'après le compte rendu du procès Dreyfus-Rabuel, ne vont jamais à la Chambre sans se munir d'une arme à la fois offensive et défensive. Le mouvement que nous éprouvons prouve tout simplement que nous ne sommes pas encore assez avancés en sainteté et que nous n'avons pas tué en nous le vieil homme, ni même le jeune homme, qui est parfois plus dangereux encore.

Un tel acte est tout simplement magnifique.

Mais ce sont là des manifestations isolées, des grâces particulières, des efforts individuels. La grande masse, par le fait de l'organisation sociale d'aujourd'hui, est trop violemment courbée vers la terre pour avoir même la liberté de donner une mi-

⁹¹ Les âmes de Slaves ont parfois de ces besoins de s'humilier, de se dompter elles-mêmes, de s'imposer de ces expiations extraordinaires qui brisent l'orgueil humain. En ceci apparaît cet esprit, cette soif même de sacrifice que Tolstoï a traduit avec une étrange puissance et qui rendent si redoutable l'armée russe où chacun sait mourir dans le rang, sans une plainte, silencieusement.

Un témoin oculaire me racontait à ce sujet une scène superbe Il y a quelques années, un grand seigneur russe, le comte K..., était assis, un soir de bal d'Opéra, dans le grand salon du café Riche. « Il y a dix Juifs ici ! » s'écriait-il tout à coup, en regardant autour de lui. Les assistants se dirent : « Ou ce monsieur est ivre ou il cherche une affaire. Il y a dix Juifs ici ! » reprit le Russe d'une voix calme. Je suis le comte de K. ., et je n'ai jamais menti. Or, je déclare sur l'honneur que si un de ces Juifs veut me souffleter, je ne lui enverrai pas de témoins. » Trois fois il répéta sa question. A la fin un Juif s'approcha, hésita un moment et toucha le comte au visage. Le Russe baissa la tête et ne dit rien : il venait de payer, en recherchant ce qu'il estimait sans doute la plus honteuse des humiliations, quelque grande faute ignorée de tous mais qui pesait à sa conscience.

nute en une année aux idées élevées qui étaient familières aux plus humbles artisans d'autrefois.

La vérité est que la société sortie en 89 des [210] Loges maçonniques et des complots de la Kabbale juive est née à l'état de péché mortel, elle n'a pas été baptisée, elle est en dehors de l'Église et elle n'est bonne qu'à jeter à l'égout.

Voilà l'œuvre à laquelle auraient dû s'employer les Catholiques, sans essayer de faire entrer des éléments d'égalité et de justice dans une organisation qui ne les comporte pas.

Albert de Mun semblait désigné pour se mettre à la tête de cette reprise de la France par elle-même. On eût dit qu'il était appelé par la Destinée.

Hélas ! Il faut bien souvent répéter à notre époque le mot du grand écrivain anglais : « Nous avons connu des Temps qui appelaient assez fort le grand homme, mais ne le trouvaient pas quand ils l'appelaient ! Il n'était pas là, la Providence ne l'avait pas envoyé ! Le Temps appelant de toutes ses forces devait sombrer dans la confusion et la ruine, parce que le grand homme ne voulait pas venir quand on l'appelait. »

Nous sommes dans ces jours-là : le Temps appelle, mais personne ne répond.

C'est pour moi surtout qu'un portrait comme celui d'Albert de Mun est difficile à faire. Sans avoir été des amis intimes du comte de Mun, j'ai vécu assez près de lui pour connaître les précieuses qualités du grand leader catholique, pour constater aussi que, parmi toutes ces qualités, beaucoup sont de celles dont on l'aurait volontiers dispensé en échange de quelques défauts qui lui manquent...

Je n'ai pas à louer l'orateur, la nature a été prodigue de ses dons envers le comte de Mun. Rarement, au dire même des adversaires, on a entendu une parole plus noble, plus persuasive et plus pure. La haute distinction de celui qui parle, cette distinction véritablement aristocratique, c'est-à-dire très aisée et très simple, ajoute à l'attrait qu'exerce le fondateur des Cercles.

Ce que le public connaît moins, c'est la puissance d'application au travail, l'infatigable zèle, la belle discipline de [211] vie du secrétaire général des Cercles catholiques. Il est levé à 5 heures du matin et, à l'heure où nous ronflons encore, il a déjà entendu la messe ; en revenant, il se met devant son bureau et, en dehors de la préparation de ses discours, il écrit une cinquantaine de lettres par jour. Il répond à tout le monde, il s'occupe de toutes les questions qui lui sont posées par les comités de

provinc ; né un peu hautain, impertinent, prompt à trouver le mot railleur, il s'est réformé par l'effort de sa volonté, et il est le même, c'est-à-dire charmant, pour tous ceux qui s'adressent à lui.

Riche ou, du moins, très à l'aise, s'il n'avait eu qu'à se préoccuper de lui et des siens, le comte de Mun est relativement pauvre, pour un homme sur lequel pèsent tant d'obligations, et il a réduit au plus simple le train de sa maison pour suffire, en même temps qu'à l'éducation de ses enfants, à mille charges qu'on devine. Cet ancien officier de cavalerie a renoncé, non sans un gros regret, au luxe trop coûteux d'un cheval, ce patricien habite au quatrième étage, il a un intérieur fort modeste, et la salle à manger offre, pour tout ornement, quelques faïences révolutionnaires et une panoplie formée de l'armure, de l'épée et du casque du cuirassier d'autrefois.

Voilà une de ces figures, il me semble, que nous pouvons montrer à l'Europe, qui nous juge trop d'après la fripouille toujours en scène aujourd'hui, une figure qui fait honneur non seulement à un parti, à une cause, mais au pays tout entier.

Pour compléter le portrait, il faut ajouter que l'éloquent représentant du Morbihan ressemble aussi peu que possible à l'image que s'en font quelques naïfs. Nul n'est moins paladin, chevalier d'aventure. Le hardi capitaine, dont l'armée admirait le courage dans les combats qui eurent lieu sous Metz, est dans la vie civile d'une prudence ecclésiastique, d'une prudence de curé de paroisse riche à Paris.

Rarement on vit un être moins primesautier, plus circonspect, plus attentif à ne se point mêler à des débats où il ne [212] serait pas sûr de trouver un succès personnel, plus habile à ne se point compromettre pour les autres et à se défilier, avec une diplomatie de grand seigneur, dans les moments embarrassants. Il est aussi incapable d'une déloyauté que d'un élan spontané : c'est un cœur sec, un cerveau très froid, mais qui obéit à une conscience droite.

Ceci explique, qu'après des débuts si brillants, le fondateur des Cercles ouvriers n'ait pas joué un rôle plus considérable. Il n'a rien affirmé de ce que la Providence l'avait appelé à représenter, il a été, en quelque manière, le négateur ou le négatif de lui-même.

Il appartient à la vraie noblesse, à la noblesse née sur le sol de France, il a son écusson dans la salle des Croisades à Versailles, et il aurait pu personnifier la haine du Juif allemand en-

vahisseur, exciter toute la France à la révolte contre ces parasites étrangers dans un langage qui aurait remué les cœurs, réveillé au fond des provinces la fibre nationale.

Il parle au nom d'une Église qui a constamment combattu le Capitalisme, et il aurait pu protester contre les iniques fortunes des usuriers triomphants, contre les Rothschild, les Hirsch, les Erlanger, et, en dehors même des Catholiques, beaucoup se seraient groupés autour de lui et auraient acclamé ces flétrissures vengeresses.

Il a été un intrépide officier, et il aurait pu s'adresser à l'armée et lui crier comme je l'ai fait moi-même, mais avec moins d'autorité évidemment que n'en aurait eu de Mun : « Mes camarades, ne vous trompez pas, à la prochaine occasion ne frappez plus sur l'ouvrier, frappez sur le Juif qui vous insulte, qui vous appelle « des Polichinelles de sacristie » qui outrage nos croyances, qui vole notre argent. ».

Il est royaliste, et il aurait pu rappeler quelles étaient les pratiques constantes de l'ancienne Monarchie à l'égard des tripoteurs et des financiers.

Il aime sincèrement les ouvriers, et il aurait pu, sans aller bien loin dans le socialisme, promettre quelque chose aux [213] déshérités auxquels toute l'organisation des Cercles ne donne pas un fifrelin, leur dire : « Quand nous aurons repris tout ce qui a été volé à la collectivité, tout le monde aura sa part, comme nos aïeux l'avaient après les batailles. »

Au bout de quelques années, l'homme qui, pouvant tout oser, grâce à l'inviolabilité parlementaire, aurait tenu de semblables discours, aurait été l'homme le plus embarrassant du pays pour les Francs-Maçons qui nous exploitent : il aurait été pour la France, râlant sous le talon du Juif, ce que sont les chefs irlandais pour l'Irlande martyrisée et pressurée par l'Anglais, à la condition, bien entendu, de se placer sur le même terrain qu'eux.

Si les chefs irlandais sont si populaires en effet, si le P. Keller, mis en prison, est porté en triomphe par la foule, si l'on jonche sa voiture de fleurs, c'est que tous les nationalistes, prêtres en tête, parlent, non pas certes un langage révolutionnaire, mais un langage humain, ils ne disent pas à ceux qui les écoutent : « Si nous réussissons, vous aurez de quoi satisfaire tous vos appétits de plaisir et de luxe. » Ils leur disent : « Vous serez propriétaires du champ que vous cultivez, vous mangerez à votre faim de ces pommes de terre que vous avez semées et que vous récoltez pour d'autres. »

L'effet serait tout différent, si ces amis du peuple venaient dire à leur auditoire : « Adorez la volonté de Dieu ! Il a trouvé bon que vous travailliez pour des land-lords dont vous n'avez jamais vu la figure et qui dévorent le prix de vos fermages avec des artistes de Covent Garden ou de Drury Lane, avec les premiers sujets de la troupe de Mapleson ou de Mayer. Il faut vous résigner. »

Il est probable qu'à un semblable discours Paddy répondrait : « Foin de ce Dieu-là ! Foin de ces prêtres ! Foin de ces chefs ! »

A la voix d'Albert de Mun parlant en homme et en Français, toutes les énergies se seraient groupées autour de lui, toutes les bonnes volontés, tous les jeunes enthousiasmes seraient [214] venus à lui. Avec les moyens dont l'œuvre des Cercles, très affaiblie maintenant, a disposé un moment, il se serait formé une Ligue prête à profiter de toutes les circonstances et qui aurait très probablement empêché les grands sacrilèges et les grands vols de ces dernières années. Si, à chaque emprunt, à chaque coup de Bourse, à chaque crime contre les consciences, les Juifs avaient trouvé placardée partout une affiche annonçant seulement qu'on veillait, qu'on prenait acte du nouvel attentat, les financiers d'Israël auraient réfléchi et auraient renoncé à subventionner la République, à condition qu'elle persécute les Chrétiens.

Rien de tout cela ne s'est produit. La foule s'est pressée autour de l'orateur éloquent, elle a prêté l'oreille pour entendre un cri de colère et en même temps un cri de ralliement, un mot d'ordre, et elle a entendu seulement un homme d'un immense talent lui dire : « Messieurs, si vous le permettez, je vais vous entretenir aujourd'hui de la fréquentation des Sacrements et des effets de la Grâce fortifiante. »

Alors tout le monde est parti peu à peu. Pour agir, en effet, il semble tout simple de s'adresser à un homme d'action, à un soldat, mais, pour les questions de conscience, on préfère le plus humble prêtre de campagne. C'est son état à celui-là, sa mission, il a reçu le sacrement de l'ordre pour cela.

Quoiqu'il se soit relevé dans l'opinion, dans les dernières discussions de la Chambre, à propos des lois relatives aux accidents du travail, discussions dans lesquelles il s'est surpassé lui-même comme orateur, Albert de Mun est déjà un peu usé, il éveille la sensation du déjà vu, du déjà entendu, il aurait pu songer un moment à être un O'Connel, il est menacé de finir comme un Chesnelong, renouvelant sans cesse les mêmes pro-

testations, mais dans des termes vagues, incolores et qui ne s'adressent à personne, qui ne parlent ni des Juifs, ni des financiers, ni de quoi que ce soit qui touche à la vie réelle.

Qui ne connaît l'aventure de cet ancien militaire qu'on [215] avait converti et qu'on avait amené à une conférence de Chesnelong, à Lille, je crois. Chesnelong énumérait tous les attentats commis et tous ceux à commettre...

— Enfin, interrompit le militaire, si on allait jusqu'à tel point, que feriez-vous ?

— Ce que nous ferions ? s'écria Chesnelong, avec un geste majestueux, ce que nous ferions ?... Nous protesterions avec toute l'énergie de notre indignation.

Que voulez-vous ? C'est un guignon sur nous, un maléfice.

Il semble qu'un magicien, aimé du Diable, ait reçu de lui le pouvoir de jeter des sorts grotesques sur tous les hommes en évidence et de leur faire faire absolument le contraire de ce qui semblerait être dans l'évolution naturelle de leur personnage.

Dans cette fin de société tout nous apparaît dans l'illogisme particulier aux songes, dans l'incohérence de ces visions nocturnes, extravagantes et baroques, où les gens se livrent précisément à tous les actes que l'on n'attend pas d'eux, où des enfants vous sermonnent et où des vieillards, très graves, vous invitent à jouer aux billes.

Nos pères ont vu la duchesse de Berry essayer de soulever à elle toute seule la Vendée, parcourant la campagne en habit d'homme, et ils se sont dit : « Palsambleu ! Je ne sais pas si le fils de cette gaillarde mourra dans son lit, mais, quand il aura seulement dix-huit ans, il faut s'attendre à le voir débarquer quelque part et devenir un rude embarras pour le gouvernement quel qu'il soit. » Le fils de cette vaillante, le descendant du Béarnais, a consacré quarante ans de sa vie à écrire des lettres pastorales à ses sujets et les médecins nous ont dit qu'il était mort d'indigestion parce qu'il avait mangé des fraises trop mûres...

On prend pour Président un Maréchal qui a passé sa vie au feu et on se dit : « Pourvu qu'il ne sacre pas trop et qu'il ne fasse pas trop brutalement sonner son sabre ! » Le Maréchal fond en larmes et, quand il faut se servir de son sabre, il s'enfuit devant une poignée de braillards.

[216]

On a la chance de trouver pour le parti catholique un chef qui a porté la cuirasse, un homme solide et bien-portant qui est

dans toute la force de l'âge... il se met à dire la messe et à distribuer des bénédictions aux fidèles...

Il n'y a eu jusqu'ici qu'un Français qui ait organisé une résistance matérielle effective contre ceux qui venaient l'attaquer... et c'était un abbé : le curé de Châteauvillain.

Le cas d'Albert de Mun, d'ailleurs, est intéressant et fournit l'occasion d'une étude psychologique piquante. Tant qu'elle a le régime monarchique, qu'elle regrette si vivement, l'Aristocratie se révolte, se mutine, s'insurge, conspire : il n'est pas une famille noble qui n'ait été mêlée un jour ou l'autre à un soulèvement ou à un complot. Aujourd'hui que nous avons la République, l'Aristocratie est sage comme une image. Ceux qui conspirent et qui cherchent à s'insurger sont toujours des plébéiens.

L'obéissance tout ovine des représentants des classes dirigeantes est incroyable. Ils auraient suivi jusqu'au bout de la France le pan de chemise foireux de Crémieux en disant: « C'est le drapeau national. » Il ne serait pas venu une minute à quelques chefs l'idée de se dire : « Avant d'aller nous faire tuer, si nous cassions la tête à ces gens qui se sont emparés du pouvoir sans aucun droit, pour les remplacer par des gens un peu plus sérieux. » Il en serait de même aujourd'hui. On mettrait au pouvoir tous les Meyer de la terre, des Gabriel Levy et des Rappaport que les hautes classes ne tenteraient rien pour les renverser et, sur un signe d'eux, iraient à la boucherie comme des moutons.

Je ne parle pas, bien entendu, d'échauffourées ridicules, de descentes bêtes à propos de rien dans la rue. Je dis qu'il n'y a nulle disposition prise pour profiter de circonstances même favorables, nul ferme propos de saisir une occasion pour se révolter, pour compliquer un mouvement populaire éclatant à Paris par un soulèvement en province, pour faire [217] ce qu'auraient déjà fait depuis longtemps des nobles et des bourgeois d'autrefois⁹².

⁹² C'est à proprement parler un appel à l'insurrection que je fais et un encouragement à mes concitoyens à former des bandes armées pour renverser le gouvernement établi. Je crois, cependant, bon substitut, que tu ne me poursuivras pas. Il faudrait que tous les jurés sans exception fussent immoraux comme des Ven.^o. pour me condamner, après avoir entendu le seul témoin que je ferais citer. J'ajoute qu'il est complètement sourd, ce qui jettera quelque gaieté dans l'assistance. A la question du président qui lui de-

Évidemment la Terreur a vaincu. Quelque braves qu'ils puissent être individuellement, les hommes qui ont perdu tant des leurs en 1793 ont encore dans les oreilles le roulement des charrettes et le bruit du couteau en tombant, ce *clô* sinistre et sourd qu'a noté Ignotus.

On ne se révolte même pas moralement quand la chose est sans danger. De Mun ne va pas chez les Juifs, il les déteste, il les méprise et jamais il n'attaquera Rothschild dans un discours.

Interrogez le, dites-lui :

— Voilà un pays qui commence à mourir de faim, admettez-vous que nous continuions à demeurer en admiration devant les milliards des Rothschild sans oser y toucher ? Il a trois milliards aujourd'hui, il en aura 6 dans dix ans, 12 dans vingt ans, 24 dans quarante ans, la fortune d'un seul homme représentera l'existence d'un million de familles et nous resterions dans l'attitude des captifs des bas-reliefs invités apportant les fruits de leurs champs à un Schalmoun-Asir à barbe crespelée qui, en signe de domination, met le pied sur la tête des vaincus agenouillés. Qu'en pensez vous ?

— C'est un peu fort.

— Pourquoi ne flétrissez-vous pas, au nom des lois de l'Église, au nom des droits de notre race, ces exactions usuraires ?

— Je ne puis pas...

mandera son âge, il répondra : « Merci, monsieur le président, pas mal, et vous. »

Comme tout finit par s'expliquer dans la vie, on parviendra à savoir que mon témoin s'appelle Madier de Montjau et qu'il est questeur de la Chambre.

— Questeur, monsieur le président, c'est-à-dire investi par la confiance de ses collègues du soin de veiller sur la sûreté de l'Assemblée, il est logé, chauffé et blanchi pour cela et reçoit 15,000 francs d'appointements.

— Que voulez-vous à cet homme respectable ?

— Monsieur le président, si c'était un effet de votre bonté, je voudrais que vous lui demandiez ce qu'il pense de l'insurrection.

— Ce que je pense de l'insurrection, mais je ne puis que vous répéter ce que j'ai dit à la tribune de la Chambre dans la séance du 27 octobre 1887 : *Le droit à l'insurrection est un droit sacré que le temps a confirmé.*

Vous voyez, monsieur le président, que je ne pouvais prendre un guide meilleur que ce questeur et que la Chambre elle-même, qui, malgré le déficit du budget, a voté un certain nombre de millions pour faire des pensions aux insurgés de 48. Mes intentions étaient pures : en invitant mes lecteurs à s'insurger, j'ai voulu simplement les encourager à faire un placement à la caisse d'épargne et à se préparer des ressources pour leurs vieux jours...

Au fond, l'homme qui a une tournure de vrai paladin, c'est Hirsch. Il vous dit tranquillement et dédaigneusement, au mois de novembre dernier : « J'ai tant gagné avec ces bêtes et ces lâches de Français, que je donne *cent millions* aux établissements charitables israélites d'Allemagne, de Galicie et de Roumanie⁹³. »

Cent millions ! Avouez que cela vous a une certaine allure et, qu'à cette hauteur, l'écumeur de Bourse finit par toucher au conquistador. Quel contraste dans cet aplomb, dans cette martialité de financier triomphant et l'attitude d'un de Mun dont la famille est depuis mille ans sur la terre de France et qui n'oserait pas énumérer et mettre un à un, au pilori, en les nommant par leur nom, les grands voleurs juifs de Paris !

[219]

C'est toujours ce peintre si intuitif et si profond de l'âme humaine, ce Carlyle, que je relisais dans les bois, cet été, avec tant de fruit pour le perfectionnement de ma méthode et tant de profit pour l'agrandissement de mon intelligence, qu'il faut consulter sur ces points. Il vous dira que ce qui fait la *plus-value* de l'homme, c'est la diminution en lui de la Crainte.

La *valeur* encore aujourd'hui *vaut* (*Valour* is still *valued*). Le premier devoir pour un homme, c'est encore celui de

⁹³ « Le baron de Hirsch, dit le *Figaro* du 9 novembre 1887, vient de donner 100 millions aux différents établissements de charité israélites d'Europe.

« Cette somme sera partagée entre les œuvres israélites au prorata de leurs besoins et du nombre d'indigents qu'elles soutiennent. »

En m'envoyant cette coupure du *Figaro*, un employé de commerce, qui m'écrivait au nom d'un groupe de ses camarades une lettre pleine de sentiments élevés, me faisait remarquer qu'au verso de ces quelques lignes, comme contraste à ce don d'un si méprisant dédain pour le Goym, on lisait le cri de douleur de nos malheureux ouvriers français: la Chanson de Jean Misère :

Décharné, de haillons vêtu,
Jean Misère s'est abattu
Au coin d'une impasse !
Dans sa douleur il s'écriait ,
Ah ! mais,
Ça ne finira donc jamais !

Si vous croyez que cette pensée empêchera l'aristocratie de se ruer chez Hirsch quand il daignera rouvrir les portes de l'hôtel de la rue de l'Elysée, vous vous trompez considérablement. Hirsch, du reste, a la spécialité des insolences cinglantes contre les Français. C'est lui qui faisait répondre à un des chefs du parti légitimiste, à propos d'un projet de mariage pour son fils Lucien mort depuis : « Je suis assez riche pour entretenir la mère mais je ne veux pas entretenir le père. »

subjuguer la *Crainte*. Il nous faut devenir francs de Crainte, nous ne pouvons pas agir du tout jusqu'alors. Les actes d'un homme sont serviles, non vrais, mais spécieux, ses pensées mêmes sont fausses, il pense aussi comme un esclave et un couard jusqu'à ce qu'il ait réussi à mettre la Crainte sous ses pieds. Pour un homme c'est une nécessité d'être, un devoir et une nécessité d'être vaillant, une nécessité de marcher en avant, et de s'acquitter en homme, s'en remettant imperturbablement à la désignation et au choix des Puissances d'en haut, et, en résumé, de ne pas craindre du tout. Maintenant et toujours, le degré plus ou moins complet de sa victoire sur la Crainte déterminera en quelle mesure il est homme.

Depuis la Révolution les représentants des hautes classes, même les hommes de dévouement et de vertu, vivent dans [220] une Crainte perpétuelle, je ne dis pas dans la Peur, remarquez-le, de Mun certes n'est pas un homme à avoir peur, je dis dans la Crainte.

La Peur et la Crainte ne sont pas la même chose. La Peur est une impression toute instinctive, un mouvement tout physique, la Crainte est un état d'esprit, un amoindrissement du pouvoir actif de l'être, presque une maladie mentale.

On peut surmonter la Peur : on croit entendre des gens remuer dans l'ombre, la nuit, dans son jardin, on va de ce côté, et l'on s'aperçoit que c'est une feuille qui tombe, on guérit difficilement la Crainte.

Demandez à des Catholiques, très courageux personnellement, ce qu'ils craignent, ils vous répondront, en modifiant un peu le vers de Racine :

Je crains tout, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

En résumé le socialisme catholique, en France du moins, se réduit à un bénévolat incontestable pour l'ouvrier, à un désir très réel de soulager ses souffrances par la Charité, mais à la condition de ne rien changer à l'ordre social actuel.

Les Catholiques semblent obéir à un impérieux besoin de monter la garde autour d'une société qui est la négation de tous leurs principes, ils exercent avec conviction, au profit de la Franc-maçonnerie qui les bafoue, une sorte de police supérieure destinée à faire tenir tranquilles les prolétaires en leur parlant du ciel.

A ce point de vue on a pu dire que le fondateur des Cercles ouvriers n'avait point changé d'état, qu'il avait permuté seulement et quitté les cuirassiers pour entrer dans la gendarmerie...

Tous les chefs sont ainsi⁹⁴. Il faut lire le discours sur les [221] *Rapports de la propriété et du travail*, prononcé le 10 mai 1887 dans la première séance de la seizième assemblée des Catholiques par M. Chesnelong, qui est certainement un des hommes les meilleurs que la terre ait portés. Ce discours, qui ne tient pas moins de seize colonnes du *Monde*⁹⁵, est une œuvre extraordinaire et c'est un véritable tour de force que de pouvoir oratorer si longtemps sans toucher à une réalité.

L'orateur ne se doute évidemment pas de la situation économique actuelle, il n'a pas pris la peine de parcourir Karl Marx, Lassalle ou même la *Quintessence du socialisme*, de Scheffle, il parle du Capital comme Mably parlait des rois francs vêtus de peaux de bêtes et de leurs sauvages amours. « Si je connaissais, fait dire l'historien à une reine barbare s'adressant à Childéric, un plus grand héros ou un plus galant homme que vous, j'irais le chercher jusqu'aux extrémités de la terre. »

Si M. Chesnelong n'a pas lu Karl Marx, il semble n'avoir guère lu davantage l'Évangile et les Pères de l'Église. Sans forcer la note, en effet, et sans tirer des paroles de saint Chrysostome et de saint Basile des conclusions communistes, il est incontestable que les docteurs qui se rapprochent le plus par le temps des traditions du Sauveur n'ont pas eu des préventions favorables pour les riches, en dehors même de l'emploi qu'ils font de leurs richesses.

Lorsque Notre-Seigneur dit : « Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux » il ne parle pas d'un mauvais riche, mais d'un riche qui pratique les commandements et distribue d'abondantes aumônes.

C'est à tous les riches que saint Jacques s'adresse lorsqu'il écrit :

Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour être riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

[232]

Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? Ne

⁹⁴ Il convient de faire exception pour le R. P. de Pascal qui, dans une brochure : *La Juiverie*, dont la sensation a été si vive, a résolument abordé le problème social et montré l'impossibilité pour une société d'exister avec des parasites qui, sans produire, drainent sans cesse l'argent produit par le travail des autres. Voir aussi le volume intitulé : *Au peuple*, par l'abbé Harispe, et une brochure : *de l'Ouvrier et du respect*, par l'abbé Fesch.

⁹⁵ *Monde*, 13 mai 1887.

sont-ce pas eux qui vous traînent devant le tribunal de la Justice ?

Ne sont-ce pas eux qui déshonorent le nom auguste du Christ dont vous avez tiré le vôtre ?

Vous, riches, pleurez, poussez des cris et comme des hurlements à la vue des misères qui doivent fondre sur vous.

La pourriture consume les richesses que vous gardez, les vers mangent les vêtements que vous avez mis en réserve.

La rouille gâte l'or et l'argent que vous cachez et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous et dévorera votre chair comme un feu. C'est là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours.

Sachez que le salaire que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs crie contre vous, et que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées⁹⁶.

Bien des siècles après, Bourdaloue, qui n'est certes pas un prédicateur de guerre sociale, s'arrête, anxieux, devant la constitution de certaines propriétés et dit :

« Il y a à l'origine des grandes fortunes, des choses qui font trembler. »

Avec Chesnelong, l'antienne change : les titres de rentes lui paraissent des titres à un commencement de canonisation et nous retrouvons les *privations méritoires* du philanthropique Schulze (de Delizch)⁹⁷.

⁹⁶ *Épître de saint Jacques*, ch. II, V. 5, 6, 7 ; ch. V, 1 et 2.

⁹⁷ Tout le monde connaît la fameuse brochure de Lassalle : *Capital et travail*, ou *M. Basliat-Schulze (de Delisch)*.

Ce Schulze (de Delizch) personnifiait un type assez commun chez les protestants et qu'on rencontre fréquemment dans l'est de la France, le manufacturier libéral, le négrier sentimental, le bourreau bienfaisant. Il exploite les travailleurs plus durement que les autres, mais il s'affuble du petit manteau bleu du philanthrope, il fait bâtir des cités ouvrières sur des terrains invendables et présente ce placement comme un acte de munificence. Il écrit dans des revues d'économie politique, achète quelques actions d'un journal grave comme le *Temps* et s'y fait louer. Quand il ne peut pas arriver à se comprendre lui-même, il s'attache, comme Menier, un jeune écrivain besogneux et le charge de rédiger pour lui.

Quoi qu'il en soit, ce Schulze (de Delizch) n'eut point une inspiration heureuse en s'attaquant à Lassalle. Vous comprenez que lorsque le Juif est doublé d'un fantaisiste et d'un artiste comme chez Lassalle et qu'il veut dire la vérité sur toutes les impostures des économistes modernes, il ne fait pas bon discuter avec lui. Le malheureux Schulze (de Delizch) s'en aperçut. Le Juif à l'esprit terrible prit par la peau du cou ce Protestant prudhommesque, le roula clans ses sophismes, dans ses tartufferies, dans ses mensonges, le cribla de quolibets, le larda d'épigrammes, le déchiqueta avec une férocité spirituelle qui excita dans toute l'Allemagne un universel éclat de rire. Jamais exécution ne fut plus complète.

[223]

D'après l'orateur du congrès catholique, la propriété individuelle est « le Droit lui-même en acte ».

Je le veux bien, mais qu'entendez vous, ô Chesnelong, par la propriété individuelle ? Vous me dites :

Dans le système de la propriété individuelle, le travail marche vers la conquête de la propriété, et quand, à force de fatigues, à force de soins, quelquefois à force de *privations très méritoires*⁹⁸, il a fait cette conquête, l'homme la garde, il s'y stabilise, en quelque sorte, il la garde pour assurer la sécurité et l'indépendance de sa vie et celles de sa famille. La propriété individuelle est donc, à vrai dire, une consolidation de travail accumulé, et elle repose sur ce principe de stricte justice que si l'on est maître de son tra[224]vail, on est maître aussi des fruits de ce travail. Et de même que l'homme se survit dans sa postérité, il

Comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé,

Cette pluie de sarcasmes qui lui tombait à droite et à gauche anéantit littéralement ce pauvre Schulze qui, atterré, n'osa risquer un mot de réponse.

⁹⁸ Nous y sommes ! Voilà « les privations méritoires » que Chesnelong a été ramasser dans le bagage de Schulze, alors qu'il n'aurait eu qu'à s'inspirer de la doctrine catholique pour parler de la plus magnifique façon des principes véritables sur lesquels se fonde le droit de propriété.

La vibrante réplique de Lassalle au Protestant Schulze peut s'appliquer au Catholique Chesnelong.

« Le profit du Capital est le *salaire des privations* ! Mot heureux, impayable ! Les millionnaires européens sont des ascètes, des pénitents indiens, des stylites qui, un pied sur une colonne, le visage blême, les bras et le corps penchés en avant, tendent leur assiette au peuple pour recueillir le salaire de leurs privations ! Du milieu du groupe saint s'élève très haut, au-dessus de ses co-pénitents, comme premier ascète et martyr, la maison Rothschild. Voilà l'état de la Société ! Comment ai-je pu le méconnaître à ce point ?

« Quels débauchés et quels libertins doivent être ces travailleurs, à moins qu'ils n'aient secrètement des maîtresses, des villas et des maisons de campagne où ils fêtent leurs orgies, puisqu'ils ne touchent aucun *salaire de privations* !

« Mais, plaisanterie à part, car il n'est plus possible de plaisanter ici et la plaisanterie la plus amère éclate involontairement en révolte ouverte ! Il est temps, il est bien temps d'interrompre la voix de ces castrats par le grondement d'une rude basse ! Est-il possible — tandis qu'il en est du profit du Capital comme nous l'avons déjà suffisamment démontré et le démontrerons encore plus complètement, tandis que le Capital est l'éponge qui suce tout le surplus du travail et toute la sueur du travailleur, ne lui laissant que l'indispensable pour son existence — est-il possible qu'on ait le courage de qualifier devant les travailleurs le profit du Capital de *salaire de privations* de capitalistes qui se macèrent ? On a le courage de jeter publiquement à la face des travailleurs, de ces infortunés prolétaires, cette dérision, ce sarcasme inqualifiable ! La conscience n'existe donc plus du tout et la honte a-t-elle fui chez les bêtes ? »

doit se survivre aussi, au profit de ses descendants dans la propriété qu'il a conquise par son travail. C'est l'héritage, et il n'est pas moins sacré que la propriété personnelle elle-même, car il repose sur ce principe que les enfants sont la continuation du père et qu'ils ne peuvent être déshérités des sueurs que le père, plus soucieux d'eux que de lui-même, a le plus souvent versées à leur service. (*Très bien ! et applaudissements.*)

Je ne désire déshériter aucun enfant « des sueurs de son père », mais enfin, au moment de l'emprunt pour la libération du territoire, les Rothschild ont gagné en une semaine 450 millions. Vous me ferez difficilement croire qu'ils ont pu suer en huit jours pour 450 millions. Ce serait alors un cas pathologique...

M. Sourigues a raconté, en pleine Chambre, l'histoire d'un certain emprunt du Honduras, dont M. Chesnelong a certainement entendu parler. On avait trouvé moyen d'emprunter, pour un pays de 500,000 habitants, pays aride, sans industrie et sans culture, où pas un arbre n'a jamais voulu pousser, 487 millions sur lesquels les Bichoffsheim, les Scheyer et les Dreyfus ont mis 140 millions dans leur poche.

[225]

Vous aurez peine à me faire accepter, mon cher monsieur Chesnelong, que ce soit « à force de privations méritoires ni même, à force de sueurs, que ces bons Juifs aient pu parvenir « à stabiliser », selon votre expression, cette conquête de 140 millions.

Admettez-vous que ces 140 millions, ainsi enlevés, constituent ce que vous appelez : « Une consolidation du travail accumulé ? »

Ces 140 millions ont, cependant, été produits par des gens qui ont réellement sué ? De quel droit les Juifs exproprient-ils ces gens de leur sueur ? Pourquoi, dans votre discours, vous acharnez-vous sur les socialistes qui veulent modifier les conditions de la propriété individuelle, mais qui ont du moins cette excuse de travailler, à ce qu'ils croient, dans l'intérêt de tous, et pourquoi ne dites-vous pas un mot de ceux qui arrachent chaque jour cette propriété individuelle aux autres, uniquement pour satisfaire leur propre cupidité et leur besoin de luxe ?

Je me suis laissé dire que, pour ne pas être ainsi dépouillés, nos pères avaient l'habitude de vider le Juif de temps en temps et même de le brûler, pour enlever à Israël l'envie de recommencer de suite. Avez-vous quelque souvenir de cela ?

A ce nom de Juif, qu'il a trouvé moyen de ne pas prononcer une seule fois dans une conférence sur la Propriété et le Capitalisme, ce qui est plus fort que de jouer au bouchon, vous verriez M. Chesnelong se troubler. Ce n'est pas qu'il soit plus mêlé au monde juif que de Mun, mais il est convaincu, comme lui, que le plafond de la salle lui tomberait sur la tête s'il abordait cette question qui a été la question vitale du monde chrétien pendant des siècles. Pareil à un homme qui tenterait de cacher Notre-Dame avec un mouchoir, il s' imagine naïvement que l'on peut déchirer des pages entières de l'histoire de l'Humanité, faire oublier les Conciles, les Autodafés, les Dominicains, l'Inquisition...

A quoi cela sert il ? Qui espère-t-on tromper avec toutes ces [226] réticences, ces prétérations, ces habiletés cousues de fil blanc ?

On comprend que l'on cherche à laisser dans la demi-teinte quelque aventure, plus ou moins prouvée, arrivée à quelque prêtre d'autrefois, mais l'Inquisition n'a jamais eu rien de clandestin. Les Autodafés, que je sache, n'avaient pas lieu dans des souterrains, ils étaient célébrés au grand jour, sous les ruissellements du soleil, au chant des hymnes, au bruit des cloches sonnées à toute volée. On serait mal venu à excuser ces actes en les mettant sur le compte des temps barbares : Les Autodafés avaient lieu à l'époque où l'Espagne avait ses plus vaillants capitaines, ses plus audacieux navigateurs, ses plus savants théologiens, ses plus illustres poètes, ses plus fameux artistes, où ses grands hommes s'appelaient Pescaire, le duc d'Albe, don Juan d'Autriche, Farnèse, Fernand Cortez, Lazarre, Cervantès, Calderon, Lope de Vega, Alonzo Cano, Velasquez, Murillo.

C'est un fait social qu'il faut prendre tel qu'il est. Les Espagnols ont dit aux Juifs et aux Judaïsants : « Nous ne voulons pas du système juif, nous ne voulons pas être réduits en esclavage, nous ne voulons pas travailler pour vous procurer des richesses. »

La meilleure preuve, du reste, que tel était le sentiment de tous, c'est qu'encore aujourd'hui, malgré tous les Baïer, aucun Espagnol, quel qu'il soit, ne travaille la dixième partie d'un ouvrier parisien, ce qui explique que nos voisins se portent tous à merveille.

Il n'y a jamais eu qu'à Carthagène qu'on ait pu réunir une population industrielle considérable, et son premier soin a été de bouter le feu à la ville...

Les Dominicains, qui se sont mis à la tête de l'Inquisition, ont donc été, en même temps que d'excellents religieux, de véritables patriotes, les dignes précurseurs des moines héroïques qui devaient défendre Saragosse contre les soldats de Napoléon.

Sans doute, les Inquisiteurs n'ont prononcé par eux-mêmes aucune sentence de mort, mais il ne faudrait pas pousser cet argument jusqu'à la tartufferie comme les cafards de [227] l'école libérale, quand les chefs du Saint Office remettaient un Judaïsant au bras séculier, ils se doutaient un peu de ce qui allait lui arriver...

Ce qu'il convient de dire, c'est que jamais procédure ne fut d'une plus admirable équité, d'une plus minutieuse circonspection, c'est que jamais tribunal ne prit autant de précautions contre une erreur possible, que jamais le respect des droits de la défense ne fut poussé aussi loin⁹⁹.

Sur ce point-là, nous discuterons, à ciel ouvert, avec les apologistes infâmes du Tribunal révolutionnaire, avec ceux, qui, dans les Manuels qu'ils imposent à des enfants, n'ont pas un mot de blâme contre l'assassinat de tant de Français. Nous prendrons, non pas des récits contestables, mais les procès-verbaux des séances de tribunaux révolutionnaires, les six volumes de Wallon par exemple, qui ne s'est occupé que de Paris, il nous suffira de les presser pour faire sortir de ces pages, arides et froides en apparence, des épisodes à faire tressaillir la conscience humaine, des égorgements de jeunes filles, de vieilles femmes tuées pour un rien, pour avoir gardé une statue de bonne Vierge chez elles, pour avoir eu une crise de nerfs sur un banc des Tuileries, près du pont Tournant, en songeant aux exécutions qui avaient lieu à quelques pas.

A ce point de vue, je vous recommande une très jolie scène esquissée plutôt que racontée à fond dans l'*Univers*¹⁰⁰ :

⁹⁹ Je vous citerai un point entre mille. L'Inquisition défendait absolument de tenir compte d'aucun propos tenu dans l'ivresse ou même dans un élan de colère qui rend l'homme irresponsable. Le Tribunal révolutionnaire, au contraire, regardait l'ivresse comme une circonstance aggravante et condamnait impitoyablement les malheureux ivrognes coupables seulement d'avoir proféré quelques paroles malséantes, considérant « que l'ivresse n'apporte pas de dérangement dans le fond moral de l'homme, mais absorbe seulement la réflexion et la présence d'esprit nécessaire pour dissimuler ». Est-il assez Jacobin ce considérant ? Pour les juges de ce temps, être ivre mort était une vérité, qui se grisait, risquait la mort.

¹⁰⁰ *Univers*, 23 octobre 1887.

Un des plus grands écrivains modernes de l'Espagne, [228] M^{me} Emilia Pardo, comtesse de Bazan, l'auteur d'une belle *Vie de saint François d'Assise*, avait tenu, il y a quelques années, à voir Victor Hugo, et le poète l'avait reçue avec la simple et magnifique bonne grâce qui lui était habituelle, il avait parlé à sa visiteuse de l'Espagne, qu'il avait parcourue tout enfant, à la suite de son père, puis, pour faire plaisir à quelques galvaudeux radicaux qui étaient là, il blâma discrètement l'Inquisition.

M^{me} de Bazan rectifia les erreurs du poète à ce propos et lui montra quels services avait rendus au pays cette patriotique institution dont le développement avait coïncidé avec la grandeur de l'Espagne.

Soudain, M^{me} Lockroy, qui est, je crois, d'origine juive, se tourna vers l'étrangère et, avec un mauvais goût parfait d'ailleurs, glapit :

— Madame a sans doute appris l'histoire chez les Dominicains ?

L'Espagnole se leva et regardant bien en face cette mal élevée, elle lui dit :

— Je n'ai pas eu l'honneur d'apprendre l'histoire chez les Dominicains, car je la saurais, dans ce cas, mieux encore que je ne la sais. J'en sais assez pourtant pour ne pas ignorer qu'il y a eu chez vous, il y a moins d'un siècle, un Tribunal révolutionnaire qui a dépassé toutes les horreurs faussement attribuées à l'Inquisition qui n'a jamais commis que des actes de justice. L'Inquisition n'a pas à se reprocher de crime comparable à l'assassinat d'André Chénier¹⁰¹...

¹⁰¹ Quand la comtesse de Bazan rencontrera en Espagne de ces Juifs, déguisés en apôtres de la Civilisation et du Progrès, qui rôdent déjà dans son pays pour le ruiner, le trahir et le livrer à l'étranger, elle n'a qu'à les renvoyer à l'ouvrage de Wallon, qui n'est pas suspect puisque c'est le père de la Constitution actuelle. Qu'elle demande donc à ces partisans de la grande Révolution ce qu'ils pensent de cette exécution de frimaire an II où l'on guillotina en même temps que 24 artisans et laboureurs, 2 garçons de quatorze ans et 2 autres de treize ans. L'un d'eux, déjà lié sur la planche, mais n'ayant sous le couteau que le sommet de la tête, dit à l'exécuteur : « Me feras-tu beaucoup de mal ? Carrier vint en fiacre voir cette scène, mais le bourreau mourut d'épouvante le lendemain. (Voir Taine. *Origines de la France contemporaine*, t. III, p. 288.)

J'ai, d'ailleurs, à la disposition de M^{me} de Bazan des monceaux de faits de ce genre. Pour inspirer encore davantage la haine du Jacobin, nous avions pensé, M. Charles d'Hericault et moi, à écrire un volume consacré uniquement aux humbles victimes, aux petits, non pas à ceux qui sont morts pour s'être mêlés plus ou moins à la lutte, mais à ceux qui ont été égorgés

[229]

M^{me} Lockroy rougit un peu sous cette leçon méritée et la figure blafarde et basse de Simon dit Lockroy se contracta dans une grimace atroce. Le poète, qui méprisait Lockroy plus encore qu'il ne le détestait, fut charmant toute la soirée pour la vaillante Espagnole.

L'auteur de *Ruy Blas* ne vécut pas assez pour connaître Allmayer, mais il avait entendu parler d'Erlanger et, dans son for intérieur, il jugeait sans doute que les Espagnols n'étaient point sots lorsqu'au lieu de tuer un poète comme Lopez de Véga ainsi que la Révolution tua André Chenier ils mettaient le sans benito souffré aux grands voleurs juifs de leur temps.

On me demandera peut-être, à la fin de ce chapitre, quelle est la solution que je propose pour mettre fin à une situation grosse de menaces.

De solution, je n'en découvre qu'une, et je l'ai toujours proposée sans ambages.

[230]

Français, j'ai un culte véritable pour ceux qui avaient créé cette France d'autrefois qui était la première nation de l'Europe, pour des rois comme saint Louis, pour des ministres comme Colbert.

Qu'a fait Colbert, à l'exemple de tant d'autres avant lui ? Il a arrêté ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'Etat et il les a forcés à rendre gorge.

Qu'avait fait saint Louis pour organiser le monde du travail ? Il avait mandé Etienne Boileau, il l'avait installé au Palais et il avait appelé devant lui les anciens de chaque corps d'état.

Après discussions, on fixait sur le parchemin ce qui semblait juste à tous et c'est ainsi qu'a été rédigé le code du travail qui a duré des siècles.

sans motif aucun, à des vieilles filles non nobles, charitables, qui n'ont jamais compris pourquoi on les tuait.

M^{me} de Bazan doit s'expliquer que la presse républicaine française étant tout entière aux mains des Juifs n'ait que des malédictions contre l'Inquisition et des adulations pour les tueurs de 93. Il y a un nommé Vaulard, qui n'ayant pas de profession, s'est imaginé de lécher dans la *Justice* le sang qui faisait des taches de rouille sur les vieilles guillotines, on lui a donné une chaire en Sorbonne pour qu'il pût entreprendre en plein Paris l'éloge du régime qui a produit Joseph Lebon, Fouquier-Tinville et Carrier.

Ce sont ces scènes de cannibalisme que les républicains bourgeois, qui jouissent de leur reste, vont célébrer sur tous les tons pendant l'année 1889, après quoi on les exécutera eux-mêmes, et ce sera rudement bien fait...

Imitons saint Louis et Colbert, mettons sous les verrous 300 individus juifs, catholiques ou protestants de naissance, mais qui se sont tous enrichis par le système juif, c'est-à-dire par des opérations financières. Forçons-les à nous restituer les milliards enlevés à la collectivité contre toute justice, puis convoquons une Chambre économique, une Chambre exclusivement composée de représentants du travail et qui adoptera le régime qui lui semblera le mieux convenir aux intérêts de tous.

Une fois qu'ils auront à leur disposition un capital suffisant pour que le produit de leur travail leur arrive directement, les ouvriers n'auront plus à se plaindre et je suis convaincu qu'ils s'organiseront d'une manière très pratique et très sensée. Aucune révolution violente n'ayant eu lieu, la période de transition sera très courte et on finira toujours par avoir une paire de bottes...

Ce que je demande, en un mot, c'est une « révision de la Révolution », selon l'expression de Jacques de Biez. La liquidation qui a eu lieu en 1789 s'est faite aux dépens des honnêtes gens et au profit des coquins, des parasites et des exploiters étrangers ; faisons la liquidation de 1889 aux dépens des coquins et au profit des honnêtes gens, des Français et des travailleurs...

[231]

C'est une amère plaisanterie que de prétendre, qu'en parlant ainsi, j'attaque la Propriété. Je respecte la Propriété et je suis loin de vouloir pousser jusqu'à l'exagération la doctrine des Pères de l'Église. La Propriété n'a pas le caractère sacro-saint que lui attribue l'école bourgeoise, mais elle a du bon... pour ceux qui possèdent ? dira un homme d'esprit. Oui, sans doute, et même pour ceux qui ne possèdent pas. La plupart des ouvriers intelligents sont de mon avis. Malgré l'effroyable démoralisation qu'ont semée dans toutes les consciences les tripotages éhontés de ces dernières années, malgré les haines qui fermentent partout, les prolétaires, pris dans l'ensemble, ne sont ni des niveleurs, ni même des envieux, ils acceptent très bien qu'il y ait des millionnaires. Les millionnaires sont comme des fleurs dans un paysage, il en faut quelques-uns, ils permettent aux industries de luxe de se développer et ils ont leur raison d'être.

La question change lorsqu'on se trouve en présence de gens qui, comme les Camondo, les Cahen d'Anvers, les Lebaudy, les Gamberger, les Ephrussi, les Heine, les Hallet, les Bichoffsheim, ont 200, 300, 600 millions parfois, qui n'ont acquis ces millions que par la spéculation, qui ne se servent de ces millions

que pour en acquérir d'autres, agiotent sans cesse, troublent perpétuellement le pays par des coups de Bourse.

Cela n'est plus une *propriété*, c'est un pouvoir et il faut le supprimer quand il gêne. Le comte d'Armagnac était incontestablement propriétaire par droit d'héritage du comté d'Armagnac et Louis XI n'a pas hésité une minute à lui confisquer son comté¹⁰².

Louis XI n'admettrait pas plus que [232] Rothschild ait trop de milliards, qu'il n'admettait qu'un seigneur féodal eût trop d'hommes d'armes chez lui. En ceci il raisonnerait parfaitement juste, car le pouvoir d'un financier qui a 3 milliards est autrement redoutable que ne serait le pouvoir d'un seigneur qui aurait 5 ou 600 hommes d'armes dans son hôtel.

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais j'aperçois dans cette situation, en même temps qu'une usurpation odieuse, un côté burlesque et charivarique, et certainement il faut que les Français d'aujourd'hui soient aussi hébétés qu'ils le sont pour ne pas en être frappés.

¹⁰² Les royalistes influents, je l'ai dit, sont absolument étrangers aux traditions de l'ancienne monarchie, ils ne s'en doutent même pas et n'ont jamais compris l'admirable figure de Louis XI qui, à notre époque, noierait dans le sang la féodalité juive. L'école positiviste qui, au point de vue du mouvement social, a certaines idées élevées, compte parmi les grands hommes auxquels elle rend un culte celui qu'Auguste Comte appelle toujours « notre éminent Louis XI ». M. Laffitte a fait, il y a quelques années, sur Louis XI, au point de vue humanitaire, une conférence qui a été très remarquée.

Je me souviens d'une belle conversation que j'eus avec un Père Capucin sur Louis XI et je regrette de ne pas avoir noté ce qu'il m'a dit de cette mort très saisissante. Quand il est affaibli par la maladie, quand il n'a plus pour le soutenir cette seconde conscience des rois : la raison d'Etat, le vieillard se débat au milieu de fantômes, dans une agonie horrible. Alors un bon ermite, un saint, a une illumination soudaine, il se met spontanément en route pour venir trouver ce roi qui l'a fait si souvent demander inutilement. Ce détaché du monde apporte le calme des solitudes à ce politique qui a vécu constamment au milieu des agitations et des complots des hommes. Cet inoffensif, ce disciple du doux François, si bon à tous qu'il laissait les oiseaux faire leur nid dans son capuchon, dit à ce dresseur de potences et d'échafauds : « Vous n'avez point péché en frappant ceux qui dépouillaient le pauvre peuple, que votre âme soit en paix ! » Et Louis XI expire paisiblement entre les bras de saint François de Paule.

Encore une fois, tout ce qu'il y eut d'esprit de virile justice, d'amour du pauvre dans les répressions terribles de nos rois, tantôt contre les grands seigneurs, tantôt contre les financiers, échappe à la plupart des royalistes d'aujourd'hui.

Vous figurez-vous sur un nouveau radeau de la Méduse un monsieur qui a emporté une petite succursale de Potel et Chabot : jambons succulents, pâtés exquis, andouillettes savoureuses, dindes truffées, primeurs délicates ? « C'est ma propriété » murmure-t-il, et nos amis des Cercles catholiques, qui sont sur le radeau avec les affamés, vous disent [233] « C'est sa propriété ! Si vous le voulez bien, mes chers frères, nous allons nous mettre en prière afin d'obtenir que la digestion de ce monsieur soit heureuse... »

La vérité, encore une fois, est que le droit de propriété a des limites comme toutes les choses humaines. Quelque extension qu'on consente à lui accorder, il finit au moins quand un homme a pu se procurer personnellement toutes les satisfactions matérielles qu'il peut désirer en ce monde.

Je crois que, sous ce rapport, on se montrera fort large si, comme je l'espère, la liquidation sociale est faite, non par quelques groupes exaspérés et haineux, mais par tous les Français revenus au sens commun qui distinguait leurs pères¹⁰³ ?

On dira aux rois de la Finance : « Qu'est ce que vous voulez ? Des filles, des chevaux, des chasses, des cuisiniers ? Qu'est-ce qu'il vous faut pour cela ? 20 millions ? Est-ce assez ! En voulez-vous 30 ? En voulez-vous 35 ? »

Je suis persuadé, d'ailleurs, qu'on aura les plus agréables surprises. Voilà, par exemple, M^{lle} Hélène de Rothschild qui en se mariant, a retiré 372 millions de la banque des Rothschild. On les lui a offerts en Saragosse, mais, comme, d'après la loi, les fonds de mineurs ne peuvent être placés qu'en rentes sur l'Etat ou en immeubles, elle a décliné le Saragosse, ce qui prouve que c'est une personne d'esprit.

[234]

372 millions pour un jeune ménage, c'est beaucoup, quand il y a tant de gens qui meurent de faim...

¹⁰³ On exagère beaucoup, à mon avis, la facilité qu'auraient les milliardaires de dénaturer leur fortune. Si l'opération était faite prestement, elle réussirait et les représentants de la Haute Banque trouveraient en quelques heures, pour sauver leur vie, les 5 milliards qu'ils ont trouvés si vite en 1871 pour réaliser une opération fructueuse.

Les Positivistes se sont occupés de cette question et ont réclamé une mesure qui éviterait que les grandes fortunes ne deviennent insaisissables, il suffirait pour cela que la loi admette seulement les actions nominatives et non plus les actions au porteur. Comment se fait-il qu'il ne se trouve pas un député, un seul, pour proposer une mesure de ce genre ? Ce serait une excellente occasion de compter par le nombre de ceux qui s'opposeraient à cette loi les représentants ouvertement aux gages d'Israël.

Qu'est ce qui vous dit que M^{me} Van Zuylen ne pense pas comme nous et qu'elle ne répondra pas quand on viendra lui redemander cette fortune : « Ah ! Monsieur, il y a longtemps que je voulais la rendre, mais je ne savais quel moyen prendre. Vous m'en laissez trop ! Une voiture pour me promener, un cheval pour aller au Bois le matin, un hôtel avenue des Champs-Élysées, une riante maison de campagne, des arbres, des chiens ! Je vais être heureuse comme une reine, et je n'aurai plus sur la poitrine ces millions qui m'étreignent comme les serres d'un gros oiseau noir, ces millions qui m'ont fait si longtemps douter de l'amour et qui m'empêchent encore de croire à l'amitié. »

La baronne James de Rothschild en aurait peut-être dit autant. Elle a laissé *six cents millions*, rien qu'en valeurs françaises, et elle ne mangeait que de la bouillie... Qu'on lui eût permis de manger cette bouillie dans une écuelle ornée de pierres précieuses, qu'on lui eût donné dix domestiques pour la lui servir, je le veux bien. Mais enfin, on n'a pas besoin de 600 millions pour manger de la bouillie, et cet argent aurait été plus utile aux Français, auxquels le baron James les avait évidemment pris, puisque les Rothschild possédaient 10 millions en tout quand ils sont arrivés en France...

Ces grandes reprises monétaires, auxquelles le Juif était habitué jadis, ne l'effrayent pas tant qu'on se l'imagine, il est plus avide qu'avare et il sait trop par quels moyens faciles il a subtilisé cet argent, pour ne pas trouver tout simple qu'on le lui reprenne le jour où les Aryens jugeront que cette mystification a trop duré.

Par malheur, de Mun et les Catholiques influents tablent sur des apparences, sur des semblants, et ils ne comprennent pas que la puissance juive s'évanouirait le jour où un être de réalité et de raison saine irait droit à ces fantasmagories. Ils aperçoivent les princes d'Israël, insolents et maussades, [235] dans les salons d'une aristocratie avilie, et ils ne se doutent pas que leur attitude sera déjà bien changée quand, pour aller à Mazas, ils auront traversé la place de la Bastille, au milieu de la foule attirée au dehors par le galop des chevaux de l'escorte... Ils ne soupçonnent pas combien toutes les questions seront vite réglées, lorsqu'on montrera aux prisonniers, par la porte de la cellule entr'ouverte, un officier sûr attendant des ordres et se promenant dans la cour devant un peloton de soldats, fusils chargés, l'arme au pied.....

LIVRE SEPTIÈME

LE MONDE POLITIQUE

I

GUERRE A L'EXTÉRIEUR - BANQUEROUTE A L'INTÉRIEUR

La situation est simple.— La logique des faits . — Grâce à sa richesse la France pouvait espérer lutter à armes égales avec l'Allemagne.— La Franc-Maçonnerie juive, maîtresse du pouvoir, nous enlève cette ressource et ruine la France.— La sincérité de M. Laur.— La Banqueroute fatale le jour même de la déclaration de la guerre.— Ce que devraient faire les députés conservateurs.— Le fantastique particulier de cette phase sociale.— Le désordre turc et le désordre français.— Les Guignols d'encre.— La Cour des Comptes.— Le tombeau de papier.— Les comptes de l'Exposition universelle de 1878.— La France sans marine.— Les fuites de vérités.— Quand on ne pille pas on gaspille.— La débâcle des mensonges.— Le contrôle du Sénat.— La vertu de Donnot.— Le vol à la tire au Palais-Bourbon.— Les députés qui dérobent des serviettes.— La question extérieure.— La France ne parle plus.— Bouche cousue.— M. Jules Delafosse et ses discours sur la politique extérieure.— Les vieux subornent les jeunes.— L'opinion en Allemagne.— La France attend le signal de la presse juive pour penser.— La suggestion journalistique.— Fanfaronnade ou aplatissement.— La presse française aux pieds de Frédéric III.— Les louanges écoeurantes.— Wolff et Blowitz.— Les souvenirs de la guerre.— La réponse de Frédéric III.— Les outrages et les vexations à la frontière.— Le gouvernement français endure tout.— La France de Louis XIV et la France d'aujourd'hui.— Chantons le grand air de 89.— Les protestations de quelques journaux.— Les souvenirs d'un diplomate. Herbet à Berlin.

Dans ses grandes lignes, la situation politique est simple ; elle se résume en deux mots : au moment qui semblera favorable à la Haute Banque juive : guerre à l'extérieur et banqueroute à l'intérieur.

J'ai expliqué déjà la logique de cette situation à nos lecteurs, dans la préface de l'édition populaire de la *France Juive*.

Légèrement inférieure à l'Allemagne, au point de vue du nombre de soldats, la France avait pour elle une force considérable qui rétablissait l'équilibre : elle était riche...

Elle aurait pu constituer un trésor de guerre plus considérable que celui de Spandau. Elle pouvait dire à la Russie « Mettez sur pied des centaines de milliers d'hommes, battez le rappel dans toutes les steppes, faites des appels de clairon à toutes les extrémités de votre immense empire, nous garantissons tous les emprunts. »

Maître du Parlement par la Franc-Maçonnerie, qui est tout entière entre les mains des Juifs allemands, Bismarck a trouvé moyen de nous enlever cette arme. En quelques années, les députés républicains ont augmenté notre dette de *six milliards* en rente consolidée, plus *deux milliards* en dette flottante. La France est aujourd'hui aux abois. Sans guerre nous avons plus dépensé que Napoléon 1^{er} pour conquérir l'Europe. L'invasion des républicains nous a coûté plus cher que l'invasion allemande.

A quoi ont servi ces sommes fabuleuses ? A rien. Cet argent est passé, comme on dit aux champs, « en fiente d'oiseau ».

Quel est le Français travailleur et honnête qui puisse se lever et dire : « Ce gigantesque déplacement monétaire m'a été utile, à moi » ? Quel est l'ouvrier, le facteur rural, le petit employé, qui osât m'écrire, en signant de son nom : « On a emprunté des sommes folles, mais du moins on a consacré une partie de cet argent à améliorer mon sort ! »

Ce remuement d'or n'a profité qu'aux Juifs, et la meilleure preuve c'est que, si le facteur rural et le petit employé se trouvent toujours dans la même situation, si l'ouvrier mourant de [239] faim frappe en vain à la porte d'usines qui se ferment partout, les Juifs que nous avons vu arriver en 1871 et en 1872, traînant la savate et vivant du commerce des lorgnettes, ont aujourd'hui les plus beaux hôtels de Paris et les chasses princières des départements. Prenez dans le *Gaulois* la liste des invités d'une grande fête mondaine ou des spectateurs d'une représentation extraordinaire quelconque, et demandez aux Hébreux qui figurent là au premier rang ce qu'ils avaient il y a vingt ans. S'ils n'avaient pas et s'ils ont, il a bien fallu qu'ils prennent quelque part ce qu'ils ont...

Quelques rares députés de la gauche disent franchement la vérité, comme M. Laur par exemple...

Je n'ouvre pas un journal sans constater qu'on se moque de cet homme que, d'ailleurs, je ne connais aucunement, mais j'avoue que tout ce que j'ai vu de lui m'a souvent paru avoir un certain bon sens. C'est l'histoire de M. de Gavardie : les républicains qu'il gênait, parce qu'il était moins pusillanime que les autres sénateurs de droite du Sénat, avaient trouvé ingénieux d'en faire une espèce de grotesque, et les conservateurs, tou-

jours complaisants pour les facéties républicaines, avaient fini par accepter cette légende.

Que dit donc Laur ?

Si la guerre était déclarée tout à coup, vous auriez à rembourser immédiatement 768 millions d'obligations à court terme, plus un certain nombre de cautionnements et de dépôts qui porterait à 1 milliard la somme immédiatement exigible.

Vous auriez, en outre, à rembourser, tout au moins, un milliard sur les dépôts de caisse d'Épargne qui se montent à 2 milliards 500 millions. « Et, chose qui devrait remplir de crainte et de douleur tous les Français, vous n'avez rien, absolument rien au budget pour prévoir le remboursement de ces échéances. C'est comme si un commerçant brûlait volontairement son livre de traites à payer¹⁰⁴ ».

Pour entrer en campagne, il faudrait au moins un emprunt [240] de 1 milliard et demi¹⁰⁵. Comment espère-t-on réussir cet emprunt, si la veille on a fermé le guichet au nez des gens qui venaient réclamer le remboursement de ce qui leur était dû, et comment ne fermerait-on pas le guichet au nez des gens puisqu'on n'a rien à leur donner ?

En un mot Laur dit ce que devraient dire les députés de la droite. Si les conservateurs avaient le sentiment des intérêts qui leur sont confiés, ils devraient, sans grandes phrases, sans longs commentaires, résumer l'état du pays devant leurs électeurs, par de petites affiches placardées partout et fréquemment renouvelées.

¹⁰⁴ *France*, 6 juillet 1888.

¹⁰⁵ Les hommes d'intelligence et de cœur auxquels je me suis efforcé d'apprendre à bien voir comment s'organise une campagne de presse, la pensée secrète que cachent quelques lignes qui semblent jetées au hasard suivent avec attention les efforts incroyables qui sont faits depuis quelque temps par la Banque juive allemande pour rendre impossible ce dernier emprunt dont le succès serait déjà problématique. L'unique moyen est de lancer de suite un emprunt d'un milliard qui serait le coup décisif porté à nos finances.

On annonce qu'il y aura un emprunt, l'Agence Havas dément, la *Presse* affirme que toutes les dispositions matérielles sont déjà prises au ministère des Finances, on dément encore, mais plus faiblement. On prépare ainsi l'opinion peu à peu, et au dernier moment, quand on aura acheté assez de députés, on lancera l'opération sous une forme plus ou moins déguisée. La droite, qui avait solennellement promis de ne consentir à aucun emprunt, a voté en partie pour la dernière conversion qui n'était qu'un emprunt déguisé ; l'influence de quelques faiseurs qu'elle compte parmi ses membres la décidera à voter encore cette fois.

« Exclus de la commission du budget, étrangers aux tripotages et aux vols des républicains, nous tenons, à la veille des événements qui approchent, à établir nettement la situation devant la France. Voilà où les Juifs et les Francs-Maçons qui nous gouvernent nous ont conduits... »

Le paysan réfléchirait si on lui expliquait nettement les choses, si on lui faisait, en quelque sorte, une démonstration au tableau. « Gouverner, c'est prévoir, » a-t-on dit, on peut ajouter que prédire c'est se désigner d'avance pour gouverner.

[241]

Les électeurs sauraient un gré infini à leurs mandataires de leur avoir parlé virilement et loyalement. Dès que la guerre paraîtrait imminente, les possesseurs de petites économies, qui forment une classe si intéressante, se précipiteraient pour retirer leurs fonds de la caisse d'Épargne et, comme ceux qui arriveraient les premiers, auraient quelques chances de sauver une partie de leur pécule, ils remercieraient dans leur cœur ceux qui, en les prévenant, les auraient préservés de la misère noire...

Sur ce point il n'y a nulle illusion à se faire. Pour échapper à un cataclysme financier au moment de la déclaration de guerre, il faudrait un concours de circonstances exceptionnelles, il faudrait qu'il y eût des hommes d'énergie et de vision nette dans le parti populaire, il faudrait que des officiers résolus, comme ceux avec lesquels j'ai causé, fussent placés, à ce moment décisif, dans des conditions où ils puissent agir immédiatement.

Alors, mais alors seulement, l'arrestation soudaine de tous les membres de la Haute Banque cosmopolite serait possible et la France n'aurait pas à se préoccuper de la question d'argent...

Le difficile pour l'historien, c'est d'exprimer le fantastique particulier de cette phase sociale qui ne ressemble à rien dans le Passé. En Turquie, le désordre financier a encore un côté gai, libre, naturel, les impôts n'arrivent pas à destination, on ne tient aucune comptabilité, chaque fonctionnaire attrape ce qu'il peut et, à l'heure nécessaire, l'Islam trouve encore le moyen, après avoir fait banqueroute à l'Europe, de mettre sur pied des régiments qui se défendent comme à Plewna.

La situation ici est différente, elle se présente sous l'aspect de grands Guignols, non point joyeux, mais sombres, des Guignols d'encre qui incessamment noircissent du papier, établissent des bordereaux, dressent des états, et toujours, et toujours défilent, comme des ombres chinoises, à la Caran d'Ache,

avec des dossiers sous le bras. Ces dossiers con[242]tiennent des papiers, et ces papiers ne servent à rien, ne correspondent à rien, *vana vanis*...

Il existe une institution qui s'appelle la Cour des Comptes et qui se prononce de temps en temps sur des pièces de comptabilité qui remontent à de lointaines époques.

La loi de règlement des exercices 1872, 1873 et 1874, disait M. Stourm dans l'*Economiste français*, n'a été rendue qu'en 1885. Ces vieux budgets ont passé incognito devant le Parlement, parmi les projets d'intérêt local.

Le dernier budget dont le contrôle ait fait l'objet d'un vote est le budget de 1875, réglé par la loi du 21 juillet 1887 tous les suivants demeurent en suspens. L'arriéré accumulé atteint ainsi dix années environ. A une telle distance, le contrôle législatif s'évanouit dans l'éloignement et l'oubli.

A quoi peut être utile cette fictivité ? En admettant même que cette comptabilité fût étudiée avec moins de lenteur, la Cour des Comptes n'a aucun moyen de contrôle véritable, elle ne discute que sur des papiers et les trois quarts du temps ces papiers sont absolument mensongers.

Jamais un conseiller ou un référendaire n'a mis les pieds dans un arsenal, il s'en rapporte, pour savoir ce qu'il y a dans un magasin, aux états qui lui sont fournis et ces états sont généralement faux.

Après la guerre du Tonkin, qui ruina notre flotte, Raoul Duval, qui connaissait merveilleusement ces questions, démontra au ministre de la Marine que les quantités de munitions et les provisions de charbon qu'il indiquait comme existant dans les magasins n'y existaient pas, quoiqu'elles figurassent dans les états.

Ce monde vit dans le papier et meurt dans ce papier. Le papier de la Cour des Comptes est comparable à des messages qu'on déposerait dans des boîtes à lettres condamnées et qu'on ne relève plus, il n'arrive jamais à un être humain, à un homme en chair et en os qui, sur la vue de ce papier, ait le droit de se décider à un acte.

Prenez la déclaration de la Cour des Comptes sur l'Exposition de 1878. Vous y lirez ces considérants significatifs :

[243]

En ce qui concerne les opérations relatives à l'Exposition universelle proprement dite :

Considérant qu'en l'absence de l'état d'inventaire prescrit par l'article II du règlement du 18 octobre 1816 et comprenant tous les objets susceptibles d'être représentés à la fin des travaux, il n'a pas été possible de s'assurer qu'il a été procédé à la

vente de tous les bâtiments et matériaux provenant de l'Exposition ;

En ce qui concerne l'ensemble des opérations de la *souscription nationale d'encouragement*, comprenant notamment le produit de dons en argent, l'achat et l'offre d'objets destinés à être répartis entre les souscripteurs par la voie du sort ;

Considérant qu'au début de l'opération les dons en argent n'ont point été versés entre les mains d'un comptable public, mais recueillis par des tiers et seulement mentionnés au *Journal officiel*, que le rapprochement des listes de souscriptions avec les écritures du comptable a fait ressortir des différences qui n'ont pu être expliquées, qu'en conséquence, la Cour ne peut certifier que recette a été faite de l'intégralité des dons en argent versés par les souscripteurs ;

Considérant que la comptabilité matières du garde-magasin aurait dû être annexée au compte rendu par l'agent comptable du Trésor, qu'en l'absence de cette comptabilité la Cour ne saurait également affirmer que tous les objets achetés et offerts ont été pris en charge et ont reçu l'affectation prévue par le décret du 22 juillet 1878 ;

Considérant, en outre, qu'à défaut de la production du compte-matière, il n'a pas été possible de constater le nombre, la nature et la valeur des lots non réclamés, qui devaient être vendus pour le prix en être attribué au compte de l'Exposition¹⁰⁶... »

Le moindre doute ne peut subsister devant tous ces considérants, il est clair comme le jour qu'on a volé. Mais qu'est-ce que cela fait ? Cela n'empêche pas M. Krantz, frère de l'amiral Krantz, d'avoir été promu dans la Légion d'honneur et d'avoir été loué par tous les journaux, même par les journaux conservateurs. Cela n'empêche pas les commissaires ou les sous-commissaires qui ont volé ou qui ont laissé voler d'avoir été décorés en même temps que tous les [244] industriels juifs qui ont exposé. Cela n'empêchera pas les organisateurs de l'Exposition de 1889 de voler à leur tour, si la guerre ne vient pas disperser tout ce monde.

Qu'est-ce que cela peut faire, encore une fois, aux gens qui volent aujourd'hui que dans dix ans en constate que leur comptabilité est frauduleuse dans ce gros amas de papier qui est un numéro du *Journal officiel* ?

Dans un pays gouverné despotiquement on pourrait imaginer un autocrate ayant mal aux dents, ne dormant pas, prenant un rapport de ce genre sur sa table, par hasard, et disant : « Qu'on envoie demain en Sibérie ceux qui ont dépouillé l'Etat ! »

¹⁰⁶*Journal officiel* du 12 juillet 1888.

Il n'est pas absolument impossible qu'un derviche n'aborde le Commandeur des Croyants un vendredi, le jour où il va à la Mosquée, pour lui dénoncer un fonctionnaire prévaricateur, et que le Sultan ne dégrade, séance tenante, le pacha ou le bey coupable.

Rien d'analogue ne peut se produire en France. Le coût de l'impression de ce rapport dans le *Journal officiel* s'ajoutera aux autres frais de papier qu'a déjà nécessités cette affaire, et il n'en sera que cela... *Vana vanis*...

De temps en temps arrive une révélation qui étonne un peu. On apprend que notre marine est inférieure à celle de l'Italie, qu'en cas de guerre nous n'aurions que 4 cuirassés à opposer dans la Méditerranée aux 8 cuirassés italiens, que nos côtes ne sont pas fortifiées, que nos arsenaux peuvent être enlevés d'un coup de main¹⁰⁷.

C'est curieux tout de même, disent quelques personnes, [245] d'en être arrivés là avec un budget de 3 milliards, tout à fait curieux !

Et il n'en est que cela.

C'est tout à fait curieux, effectivement la facilité avec laquelle ce monde, qui veut rester tranquille, donne tout son ar-

¹⁰⁷ Quoi qu'on n'ait dit que la dixième partie de la vérité à la Chambre, la lecture du *Journal officiel* suffirait à nous montrer où nous en sommes.

De tous nos ports, Toulon, dit M. de Mahy, est le mieux pourvu, cependant il y manque aujourd'hui, d'après le plan définitif prévu : 4 pièces de 32, 4 pièces de 24, 6 pièces de 19.

L'obstruction et la défense des passes sont à l'examen des conseils spéciaux, la construction des batteries de mortiers est à l'étude, le réseau télégraphique du commandement, refusé, les communications électriques souterraines, refusées.

A Rochefort, il manque : 8 pièces de 27, 6 pièces de 24, 8 pièces de 19.

Le réseau télégraphique du commandement n'existe pas ; la construction des batteries de mortiers, à l'étude ; un hangar pour le matériel des troupes mobilisées, le crédit n'est pas suffisant pour le construire ; il n'y a pas de magasin du stock de réserve.

A Lorient, la situation est la même. A Cherbourg, elle est de toute gravité.

A Cherbourg, l'obstruction des passes par des jetées permanentes ou provisoires est à l'étude. Le réseau télégraphique du commandement n'existe pas. Il n'existe dans aucun de nos ports. La construction des batteries de mortiers, à l'étude. Un appareil Meritens pour éclairer la rade, refusé.

Quant aux torpilleurs de l'amiral Aube, la plupart ont à peu près la valeur du vieux fer, les autres ne seraient bons qu'à mener au fond de la mer les hommes qu'on y embarquerait.

gent, sans s'enquérir même de ce qu'on en fait et de ceux auxquels il le donne.

Des bohèmes de l'industrie comme Constans, l'infidèle associé de Puig et Puig, réclament des budgets de roi. On croirait qu'un traitement de 200,000 francs dû sembler un rêve réalisé à ce raffalé d'autrefois. Pas du tout, il veut avoir le droit de disposer librement du budget de l'IndoChine et, comme il s'est servi du personnel de la Sûreté et des fonds secrets pour former des dossiers écrasants sur tous les hommes politiques, il le prend de haut avec eux et leur dit : « Volez à Paris tant que vous voudrez, mais laissez-moi aller opérer en Orient, » et il finira par obtenir ce qu'il désire.

Ce qu'on ne vole pas, on le gaspille, et, comme pour la marine on apprend cela par hasard.

On rit un peu de ce voyage de fonctionnaire subalterne que le *Temps* raconte :

[246]

Un administrateur colonial est envoyé de l'Inde à Mayotte, en passant par la France, puis de Mayotte en Cochinchine, accompagné de sa femme, de cinq enfants et d'un domestique.

Ce fonctionnaire a naturellement voyagé aux frais de l'Etat, et ces déplacements ont coûté, sans compter la solde des membres de la famille, qui sont des agents de l'Etat, la somme de 48,864 francs, à savoir, 23,932 francs pour le voyage de l'Inde à Mayotte et 24,932 francs pour celui de Mayotte à Saïgon.

Le voyage d'un officier de commissariat colonial avait, quelques années auparavant, coûté plus cher encore, il était revenu aux contribuables à 80,000 francs.

Ce fonctionnaire, dit le *Petit Journal*, obtient un congé de convalescence et vient en France avec sa famille, composée de huit à dix personnes. Le congé expiré, cet administrateur part par la voie des Etats-Unis pour Tahiti, toujours accompagné des siens. A peine installé à Tahiti, il est promu au grade supérieur et désigné pour la Cochinchine. Il se rembarque avec sa smala, traverse la moitié de l'océan Pacifique, l'Amérique du Nord, l'océan Atlantique, débarque au Havre, se repose en France et reprend enfin à Marseille le paquebot de l'Indo-Chine, qui le dépose à destination. Un an de voyage et plus de 80,000 francs de frais pour ces pérégrinations d'un modeste fonctionnaire !

Ce sont des fuites de vérité, on se hâte de souder le tuyau et la France se rendort tranquille sur des monceaux de paperas-

ses, convaincue qu'elle a une flotte sans pareille, des armées formidables, des arsenaux pleins, des magasins bourrés jusqu'au faîte.

C'est le côté curieux pour l'historien et, ajoutons-le, c'est la conclusion logique de la Révolution, satanique elle est née, satanique elle est restée, or, Satan nous apprend l'Écriture, « est le père du mensonge et il est homicide ». La Société issue de la Révolution est dévorée par les mensonges comme Sylla fut dévoré par les poux, mensongère, elle est également meurtrière, elle tue, elle empêche tout germe vital de se développer autour d'elle.

[247]

La belle scène finale, au moment de la catastrophe, ce sera *la débâcle des mensonges* : toutes ces façades laissant apercevoir la réalité, tous ces vernis qui brillent craquant et montrant un bois pourri, toutes ces baraques qui s'étaient réciproquement s'écroulant les unes sur les autres...

Il ne faut point se le dissimuler en effet, tout article du programme libéral, dès qu'on le soumet à l'expérimentation, donne comme résultat ce que Proudhon appelait « une blague ».

On a prétendu que la nation allait désormais contrôler ses dépenses, c'est pur mensonge. Ce qui est vrai, c'est qu'il existait un certain contrôle autrefois et qu'il n'en existe plus aucun maintenant. Ceux qui font semblant de contrôler volent l'argent qu'on leur attribue pour une fonction qu'ils ne remplissent pas.

En 1882 le Sénat a voté le budget en seize jours, en 1883 en dix-huit jours, en 1884 en onze jours. De quelques facultés dont la Nature vous ait doués, je vous défie de vous rendre compte d'un budget de 3 milliards en un si court espace de temps.

Il est vrai que ni Cazot, ni Donnot ne doivent être bien difficiles sur la régularité des dépenses publiques. On ne voit pas bien sous la figure d'un Colbert ou même d'un baron Louis ce Donnot condamné pour banqueroute et auquel le substitut Lamarche disait dans son réquisitoire :

« Depuis 1880 votre ruine était un fait accompli, et vous deviez vous considérer en état de cessation de paiement — je vous l'ai montré par des chiffres pris à l'inventaire. — Eh bien, quand on gère mal ses propres affaires, on ne se charge pas de celles des autres. Au reste, le département pouvait se passer de vous : il n'était certes pas difficile de trouver un candidat plus recommandable que le chef de la maison Donnot, car, tandis que

vous siégiez dans un fauteuil au Sénat, votre place eût plutôt été dans une cellule à la Maison centrale.

Voilà de quels membres se compose cette institution que les membres de la droite du Sénat osent déclarer utile, et [248] c'est pour conserver un corps, composé de tels individus, qu'ils refusent de s'associer à la campagne entreprise dans toute la France pour la suppression du Sénat !

Dans la morte saison, quand les affaires financières ne vont pas, les députés font le vol à la tire et subtilisent à leurs collègues leur portefeuille ou leur porte-monnaie.

M. Paul de Cassagnac a raconté dans l'*Autorité* comment M. de Kermenguy qui se trouvait dans la salle des correspondances où ne pénètrent que les seuls députés, fut ainsi soulagé en un tour de main, de sept cents francs en billets de banque, il avait eu l'imprudence de laisser sur la table une enveloppe contenant cette somme, pendant qu'il allait déposer une lettre dans une boîte placée à deux mètres derrière lui, quand il se retourna l'argent avait disparu.

M. Develle fut volé également dans des circonstances à peu près analogues.

Enfin, quand décidément rien ne va plus, les députés volent les serviettes au lavabo de la Chambre. « Toutes les serviettes disparaissent, raconte encore M. Paul de Cassagnac, et sont enlevées en nombre considérable par des députés qui entendent se munir de linge à bon marché. » Quant aux savons et aux peignes nos honorables en emportent tous les jours plein leurs poches.

Si je vous avais donné ces détails dans la France juive tout le monde aurait protesté et mes amis eux-mêmes m'auraient dit : « Vous gâtez votre livre par des exagérations ! » Je connais des faits plus étonnants encore au point de vue de la disparition de documents militaires, mais je veux pas nuire aux officiers supérieurs qui me les ont racontés et je crois préférable d'attendre.

Trompée indignement sous le rapport financier, la France ne l'est pas moins au point de vue extérieur.

Jadis la France parlait, elle parlait, même vaincue, elle parlait pour dire de nobles choses et sa parole était écoutée, [249] aujourd'hui elle ne parle plus. J'en appelle à tous vos souvenirs, avez-vous entendu à la Chambre une belle harangue sur

la politique extérieure, un de ces discours que l'Europe lit, discute, médite ?

Pour parler, on n'a pas besoin d'insulter, ni de faire des fanfaronnades. Quand on est représentant du peuple dans un pays qui a dépensé 5 milliards pour son armement et qui peut mettre 5 millions d'hommes en ligne, on a le droit de discuter les affaires de ce pays.

Après le Pape, quoi de plus majestueux qu'un évêque ? *Posuit regere episcopos*, et, cependant, nos pères, épris d'indépendance, avaient fait une locution populaire de ce mot : « Un chien regarde bien un évêque. »

Si un chien a le droit de regarder un évêque, un Français a le droit de regarder M. de Bismarck, et, certes, s'il y a un homme intéressant à regarder, c'est celui-là. J'aurais trouvé tout naturel qu'un orateur rendît hommage à la tribune à ce que cet homme a de vraiment grand, aux services que ce puissant esprit a rendu à sa Patrie, à la condition que cet orateur parlât aussi de nous, qu'il dît : « Voilà ce que la France pense, le jugement qu'elle porte sur l'état de l'Europe, les raisons pour lesquelles elle veut la paix et les conditions dans lesquelles elle la comprend. »

Rien. Tous nos députés ont la bouche cousue, ils se recroquevillent sur eux-mêmes, dans une sorte de peur frileuse, ils se pelotonnent sous la couverture sans oser souffler, comme une vieille femme qui croit qu'il y a un brigand caché sous le lit et qui passe sa nuit à claquer des dents sans oser allumer la chandelle. Tous nos malheurs nous viendront de là...

On crut un moment que M. Jules Delafosse allait prendre au Parlement l'initiative d'aborder franchement les questions extérieures et forcer de temps en temps le gouvernement à sortir de ses réticences et de ses équivoques.

Le député du Calvados avait ce qu'il faut pour jouer un tel rôle. C'est un écrivain de premier ordre, un travailleur [250] obstiné, un homme jeune solidement taillé, avec de grosses épaules, le teint monté en couleur, l'air d'un marchand de chevaux normand ou d'un gentleman farmer du Lancashire ; issu de la vieille famille française, de la bonne France d'autrefois, de la France des paysans, il est adoré dans l'arrondissement de Vire, où sa candidature est indestructible, il ne trempe pas dans les sales intrigues des membres de la gauche, qui sont toujours à l'affût d'un peu d'argent à gagner dans les tripotages cosmopolites.

Les premiers discours prononcés avaient attiré l'attention sur l'orateur et beaucoup de personnes m'ont dit : « Connaissez-vous M. Delafosse ? Qu'est ce que c'est que ce M. Delafosse ? » Depuis quelque temps on ne l'entend plus, il s'est laissé probablement enjôler, suborner, enduire, comme on dit, par les chefs de la droite.

J'ai expliqué cela déjà. Dès qu'un homme a quelque originalité, les anciens l'attirent dans des coins, lui chuchotent d'innombrables recommandations, lui crachouillent dans la figure, en lui parlant de très près pour n'être pas entendus, et lui répètent vingt fois, avec des voix fêlées: « C'est très grave, mon cher, très grave ! » Fort peu ont le courage de répondre : « Vous n'avez fait que des bêtises depuis que vous êtes dans la vie publique, laissez-moi suivre ma route et accomplir mon œuvre comme je l'entends. »

C'est avec cette manie de ne jamais aborder nettement les questions qu'on est arrivé à vivre depuis tant d'années dans des alarmes perpétuelles, dans une espèce d'énervement permanent qui permet, il est vrai, aux Juifs de réaliser de fructueux coups de Bourse en troublant l'opinion à chaque instant par de fausses nouvelles, mais qui est désastreux pour un pays impressionnable comme le nôtre.

Dire ceci n'est certes point pousser à des manifestations intempestives. J'admire beaucoup l'Allemagne, le courage de ses soldats, le génie de ses penseurs et de ses poètes et je n'ai jamais consacré ma plume à attiser des haines de peuple. D'après les conversations que j'ai eues avec des Allemands [251] appartenant à l'élite intellectuelle, ma conviction est que l'Allemagne ne désire pas la guerre autant qu'on le suppose : les esprits élevés, là-bas comme ici, voudraient que se réalisât, pour le bonheur de l'Humanité, le souhait que formulait Pattai, le député styrien au Reichsrath, dans une lettre adressée par lui aux étudiants de l'Université catholique de Lille, qui lui avaient envoyé une adresse de félicitation après un de ses beaux discours sur la question juive.

Espérons, disait Pattai, qu'il arrivera enfin le temps où les deux nations qui ont recueilli l'héritage de Charlemagne oublieront leurs vieilles querelles pour réaliser, sur la base des principes chrétiens, la réforme sociale. C'est ainsi que nous inaugurerions une nouvelle croisade contre l'orientalisme, qui de nos temps a fait de nouveau victorieusement irruption dans notre Occident.

Ce qui nous perd, c'est l'attitude lâche, veule, vile qu'a prise notre gouvernement devant l'Europe.

Le malheur aussi est que notre pauvre France ne puisse plus penser par elle-même, elle est comme un ballon captif, on la fait monter, puis on tire la ficelle et elle redescend. Il n'y a plus de nation et il ne peut en exister une sans le sentiment de la race, sans institutions fixes, sans traditions, il y a des êtres atomisés, selon la très fine expression d'Yvan de Simony, ils flottent comme une poussière impalpable dans l'atmosphère, un coup de vent les soulève : ils tourbillonnent vers le ciel, le vent s'arrête : ils roulent à terre, la pluie tombe : ils forment une boue stagnante...

Les Français, au fond, ne savent ni s'ils veulent la guerre, ni s'ils veulent la paix. Tout dépend du courant d'idées que la Presse organise tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Il y a un an le mot d'ordre à Vienne, à Berlin, à Londres était à la guerre, les coups de Bourse faits, tout le monde est aujourd'hui à la paix, dans un mois peut-être on sera retourné à la guerre. La suggestion journalistique s'opère sous nos yeux sans que personne s'en aperçoive.

[252]

Au gré de leurs journaux, les Français passent de l'outrecuidance la plus grossière à l'aplatissement le plus incroyable.

Il y a quelques années, l'étranger pouvait voir toute une ville en rumeur hurlant, sifflant sur le passage d'un souverain qui était l'hôte de la France. Ce souverain ne nous devait absolument rien, nous n'avions pas versé notre sang pour lui comme pour le roi d'Italie, il avait fait purement et simplement ce que font tous les souverains d'Europe : il avait accepté d'être colonel honoraire d'un régiment prussien. Le prince de Galles, que Paris reçoit à merveille, est également colonel prussien, colonel des hussards de Blücher, si je ne me trompe. L'empereur Guillaume, non seulement était colonel d'un régiment russe, le régiment de Kalouga, mais il avait dans une grande armoire l'uniforme des régiments de tous les pays, dont il était le chef titulaire. Les reporters juifs sont allés pieusement flairer cette défroque dans la garde-robe et ils ont beaucoup écrit là-dessus.

Paris, soulevé comme par un délire patriotique, n'en montra pas moins le poing à Alphonse XII. « A bas le roi uhlan ! A bas le uhlan ! » L'ambassade d'Allemagne avait intérêt à créer un incident, elle espérait, que dans la bagarre, un exalté tirerait sur le roi, elle avait distribué de l'argent à la presse juive et la manifestation avait été organisée.

Regardez d'un autre côté et dites-moi s'il est possible de se vautrer plus servilement aux pieds d'un ennemi que ne le fit la Presse au moment de la mort de Guillaume et pendant la maladie de Frédéric III. Dites-moi s'il est possible d'oublier plus complètement toute dignité, tout ce qui fait une nation forte, le souvenir des deuils les plus cruels, la pitié envers les morts, le juste ressentiment de tant d'humiliations endurées et de tant d'atrocités commises sur notre sol.

La Presse ne se contente pas de saluer froidement et dignement ce vieux Kaiser qui a couvert notre pays de ruines, elle se roule sur ce cercueil, elle fait l'office de pleureuse à gages. Wolff, ce naturalisé d'hier, auquel la plus élémentaire décence aurait dû commander de se taire, s'étale en trois colonnes sur cet Empereur « qui n'était pas un Empereur tout court, mais un Empereur particulier », et qu'il nous montre, dans un endroit où Wolff ne l'a certainement pas vu, au milieu de la mêlée à Sadowa, « bravant la mitraille, debout sur ses étriers ».

Après les morts c'est le tour des vivants. L'impératrice Victoria aurait sauvé du supplice tous les Français au moment où ils avaient déjà la corde au cou, comme le fit la femme d'Edouard III pour les bourgeois de Calais, qu'on ne lui prodiguerait pas plus de louanges.

Quant à Unser Fritz, « notre Fritz » de la guerre de 1870, il a toutes les vertus, et un autre Juif naturalisé, Blowitz, que *l'Univers*, du reste, a vigoureusement mouché à cette occasion, déclare que la France se doit à elle-même de témoigner une *ardente sympathie* à ce massacreur de tant de Français.

Derrière ces phrases, on voit apparaître et se dresser indignés du fond de leur tombe, creusée à la hâte au bord d'un chemin, au coin d'une haie, non pas les soldats morts en combattant, mais les paysans, les francs-tireurs, les prêtres assassinés au mépris de toutes les lois de la guerre, c'est un malheureux vieillard de quatre-vingts ans, M. Perrony, qu'on trouve sur la route de Chavannes dans l'Orléanais, et qu'on veut obliger à indiquer où est l'armée française. « Où est l'ennemi ? L'ennemi, c'est vous ! » Et on le tue à coups de sabre¹⁰⁸. Ce sont les habitants de Bougival, fusillés sans motif et auxquels on élevait un monument l'an dernier, c'est, parmi tant d'autres prêtres, l'infortuné curé de Cuchery, fusillé parce qu'un paysan avait tiré un

¹⁰⁸ *Les Prussiens chez nous.*

coup de fusil contre un régiment prussien en réquisition à Belval¹⁰⁹.

[254]

Ce sont les paysans de Vaux-Villaine, enfermés dans une église et obligés de désigner eux-mêmes trois otages que l'on fusille. On a publié d'effroyables détails sur cette scène.

On citerait des milliers de faits de ce genre et il suffirait de relire la protestation de M. de Chaudordy ou d'ouvrir les *Prussiens chez nous*, d'Edouard Fournier, la *France martyre*, de Jules Lermina, ou même un livre récent de Lavis : *Essai sur l'Allemagne impériale*, dans lequel l'auteur, très modéré, on le sait, rappelle la mort d'un pauvre commerçant estimé de tous à Amiens et qui avait essayé de défendre sa boutique contre des soldats ivres. Il fut fusillé sous les fenêtres des otages renfermés à la citadelle d'Amiens et auxquels on promettait le même sort. On choisit pour cette exécution de jeunes recrues qui arrivaient d'Allemagne et auxquelles on voulut procurer le plaisir de tuer un Français...

Dans de telles conditions, une Presse qui se respecterait s'abstiendrait, sans doute, d'injurier un mort et un moribond¹¹⁰, mais elle s'abstiendrait, également, de pomper, avec une langue enthousiaste, ainsi que l'ont fait un certain nombre de journaux, les diverses mucosités, purulences et pestilences, qui sortaient de la bouche du Kronprinz.

Quand toutes ces horreurs se passaient, le Prince impérial avait l'âge d'homme, il était le second personnage de l'Etat, chef d'armée. La publication de son *Journal*, si elle [255] diminue un peu Bismarck, montre que le Prince héritier avait assez

¹⁰⁹ « Charles Miroy, curé de Cuchery, âgé de quarante-deux ans, à la paroisse duquel appartient Belval et qui avait caché et distribué aux habitants des armes, a été arrêté comme instigateur de ces actes hostiles, et en vertu d'un arrêt du conseil de guerre fusillé aujourd'hui matin à Reims pour crime de haute trahison envers les troupes allemandes.

« Reims, le 18 février 1871.

« Le gouverneur général,

« De Rosenberg-Gruszcinski. »

¹¹⁰ Un Juif allemand nommé Schwab, vice-consul de France à Montréal, au Canada, poussa l'absence de pudeur jusqu'à faire mettre en berne le pavillon du consulat à l'occasion de la mort de l'Empereur d'Allemagne. Les Alsaciens Lorrains qui, en très grand nombre, ont été chercher un refuge au Canada, protestèrent avec une énergie extrême et ils s'adressèrent à Flourens, mais il est douteux que celui-ci, qui n'a pas la bosse de la dignité très développée, leur ait donné satisfaction, surtout à propos d'un vice-consul juif.

d'autorité pour faire accepter à Guillaume, malgré toutes les protestations, l'idée de rétablir l'Empire d'Allemagne, il aurait donc pu parfaitement intervenir et empêcher les barbaries commises.

Quand les obus tombaient sur le Val-de-Grâce plein de malades, quand des petits enfants roulaient sur la chaussée du Maine et que leurs entrailles s'éparpillaient dans le ruisseau, ce Prince qu'on nous dit si sentimental était aux Ombrages, à Versailles, il n'avait qu'à faire un petit temps de galop jusqu'à la Préfecture, où habitait son père, à venir dire au vieux Guillaume, cher à Wolff : « En voilà assez ! » l'Empereur aurait certainement écouté son fils...

Ce bombardement, il faut le rappeler, était un acte de pure sauvagerie, il n'était aucunement justifié par les nécessités de la guerre puisque l'issue de la campagne n'était pas douteuse, que les Prussiens n'avaient pas l'intention de donner l'assaut et que la capitulation n'était qu'une question de jours. Une loi de justice supérieure veut que ces crimes-là s'expient et le Kronprinz, courbé sous les étreintes de la maladie, a dû sentir qu'il payait quelque chose. Tandis que, pour exprimer sa pensée, il était réduit à avoir recours à une ardoise, il s'est dit peut-être : « Si je ne puis plus parler maintenant, c'est que je n'ai pas parlé quand il fallait, quand ma voix aurait pu arracher à une épouvantable agonie ces pauvres diables de paysans qu'on tuait comme des chiens. »

Avec une Presse pareille, quelle opinion publique voulez-vous avoir ?

On sait comment Frédéric III répondit aux basses adulations de la Presse juive française. Il fit ce que, somme toute, le vieil Empereur n'avait pas fait, il autorisa à la frontière d'Alsace-Lorraine les mesures les plus odieuses et les plus viles.

Il ne faut pas l'oublier, en effet, ce Trajan, ce Titus, ces Délices du genre humain, vivait encore lorsque les outrages [256] et les vexations commencèrent. La maçonnerie Impératrice aurait pu intercéder, sinon par sympathie pour nous, du moins, pour que la mémoire de son mari restât pure de ces hontes, elle ne bougea pas.

Je n'écrirai pas que ces scènes honteuses sont encore dans toutes les mémoires, ce serait une expression parfaitement inexacte. Affaire Schnæbelé, attentat Kauffmann, tout cela glisse sur les âmes des Français d'aujourd'hui comme de l'eau sur de la toile cirée.

Par l'ordre de cet Empereur qui va mourir, des fils qui viennent enterrer leur père sont arrêtés à la frontière. Une femme de quatre-vingts ans se jette aux pieds d'un douanier prussien pour qu'on lui permette de dépasser Avricourt et d'aller dans le village allemand qui est en face embrasser sa fille qui agonise... La maison de la mourante est à quelques pas... Pour toute réponse, le douanier relève la vieille à coups de crosse.

Une petite fille de cinq ans qu'on renvoyait dans sa famille ne trouva même pas grâce, devant les gendarmes allemands et l'on dut réexpédier la pauvrete sur Paris !

Il n'est pas jusqu'à une Anglaise qui n'ait souffert cruellement des rigueurs sans nom inaugurées sous ce règne qui devait être le retour de l'âge d'or. On l'arrête à Deutch-Avricourt, elle demande au moins à sortir une minute de la gare.— Impossible !... — Il faut à tout prix que je sorte... — Vous ne sortirez pas !— Mais enfin... — Et la pudique Anglaise balbutie un aveu qui lui coûte.— Soit ! madame, l'Allemagne est généreuse, mais deux gendarmes vous accompagneront et ne vous quitteront pas un instant...

C'est toujours ainsi, du reste, que les choses se terminent avec les Francs-Maçons, princes, fonctionnaires ou simples particuliers, ils commencent par parler d'émanciper l'Humanité et finissent par priver les gens des libertés les plus nécessaires.

En présence de toutes ces avanies, le gouvernement républicain ne tenta absolument rien pour affirmer son droit à [257] être respecté. Ce n'est que tardivement, et sous la pression de l'opinion publique, qu'il se décida à prendre contre les étrangers quelques mesures qui probablement ne seront jamais exécutées. On expulsait les correspondants de journaux français, il n'expulsa pas les correspondants de journaux allemands qui exercent publiquement ici le métier d'espion, qui insultent la France soir et matin¹¹¹.

¹¹¹ Il est véritablement stupéfiant de voir un pays en arriver à ne plus oser se défendre lui-même, appliquer ses propres lois.

L'espionnage a existé de tout temps et ce ne sont pas les Allemands qui l'ont inventé. Il suffit de travailler une heure aux Archives du ministère des Affaires étrangères pour être émerveillé de la façon dont Louis XIV avait organisé dans tous les pays du monde son système d'informations.

C'est à chaque peuple de se protéger et les Allemands n'y manquent pas, à chaque instant on juge chez eux un procès de haute trahison. La France n'ose même plus juger les espions arrêtés sur notre territoire. Sur cinquante espions pris en flagrant délit l'an dernier pas un seul n'a été poursuivi, les ministres refusent d'appliquer la loi sur l'espionnage. L'affaire Châtelain à laquelle on aurait dû donner une publicité énorme a été jugée à huis clos. Il a été déclaré par des officiers français qu'un soldat qui trahit son

Que dis-je ! Ce gouvernement de Juifs et de Naturalisés continue à donner aux Allemands des secours qu'on refuse à de malheureux Français. De tous les étrangers secourus à Paris, les Allemands sont les plus nombreux. Sur mille étrangers inscrits au contrôle des bureaux de bienfaisance, 10 sont anglais, 18 autrichiens, 70 hollandais, 76 italiens, il espagnols, 33 russes et 34 suédois, tandis que 273 sont allemands.

On songe devant cette pauvre France ainsi meurtrie sous [258] le talon du Germain au temps où Louis XIV mettait le feu à l'Europe parce qu'on avait osé discuter le pas à son ambassadeur, à la place que tenait encore dans le monde le vieux roi vaincu, à la veille de 89, où l'on signait à Paris le traité qui enlevait l'Amérique à l'Angleterre.

Allons, Carnot, c'est le moment d'attaquer le grand air de 89 : « Jusqu'en 89 la France était la dernière des nations, aujourd'hui elle est glorieuse entre tous les peuples. »

Les Clemenceau, les Floquet, les Anatole de la Forge, les Lockroy, que les outrages de l'Allemagne laissent bien indifférents, reprendront le refrain après le président.

Sans doute, il y a, de temps en temps, quelques protestations de la presse française contre la situation humiliée qui nous est faite, et, au moment de la mort de l'empereur Guillaume et de l'avènement de Frédéric III, deux journaux dont la manière de voir n'est généralement pas la même, *l'Univers* et *l'Intransigeant*, se sont élevés tous les deux contre les ridicules dithyrambes dont l'ambassade d'Allemagne doit savoir le prix.

Que *l'Univers* soit patriote, cela semble tout naturel puisqu'il est chrétien, mais cela étonne davantage d'un journal républicain comme *l'Intransigeant*.

La chose existe cependant et je le constate uniquement parce que c'est la vérité, car, à l'occasion du procès Dupuis, le rédacteur judiciaire de ce journal s'est livré à mon sujet aux plus mensongères affirmations, alors qu'une pièce authentique, un

clos. Il a été déclaré par des officiers français qu'un soldat qui trahit son pays qui vend le secret de nos armes à l'étranger ne mérite pas la mort. Un pauvre tourlourou, habitué à ne boire que de l'eau, aura été affolé par un verre d'absinthe frelatée, il aura levé la main sur son supérieur et c'est celui-là qu'on condamnera à mort. Je me hâte d'ajouter que les membres du conseil de guerre qui se sont montrés si indulgents pour Châtelain ne sont probablement pas responsables de cet arrêt qui leur aura été imposé par le ministère, mais comme on devine devant cette impunité assurée aux espions que la Trahison est dans le gouvernement lui-même !

télégramme envoyé quatre jours avant la rencontre, démontrait jusqu'à l'évidence que j'avais tout fait pour empêcher ce duel funeste. Le conseiller Morand, qui présidait les assises, avait ce télégramme sous les yeux au moment où il se livrait sur mon compte à d'inconvenantes réflexions. Le rédacteur de l'*Intransigeant*, quand ce télégramme fut publié, se garda bien de se rectifier, ce qui eût été de la plus stricte loyauté.

Ceci n'a qu'une importance secondaire à mes yeux, car, [259] si j'ai l'âpre amour de la Justice et de la Vérité, je n'ai pas de rancunes personnelles.

Il faut ajouter que, pour les questions de politique étrangère qui sont quelquefois bien traitées à l'*Intransigeant*, Rochefort consulte souvent un homme d'un caractère droit et d'une haute valeur qui a été obligé de quitter la diplomatie parce que, dans les affaires de Tunisie il n'a pas voulu se prêter aux malpropres tripotages des Opportunistes et qu'il n'a pas hésité à les flétrir.

Voilà un homme comme il nous en faudrait un à la tête du ministère des Affaires étrangères

C'est un Alsacien comme M. Rothan, avec la même connaissance de l'Allemagne, le même patriotisme éclairé, mais avec un élément plus artiste, un don de saisir le côté pittoresque des événements et la physionomie distincte des êtres que n'a pas M. Rothan.

Après avoir rempli des fonctions importantes le diplomate dont je parle s'est arrangé pour ne pas accepter une seule décoration d'un gouvernement étranger et il n'a jamais reçu qu'un seul cadeau d'un souverain,

Le souverain qui offrit ce cadeau était ce pauvre roi de Bavière, qui aimait réellement la France, et qu'on suicida dans le lac Starnberg.

Le ministre de France à Munich, en se rendant à l'audience royale, s'était arrêté quelques minutes dans la cour d'honneur du palais à regarder les fusils nouveau modèle des soldats de garde. Lorsque l'audience fut terminée, le roi Louis dit au diplomate : « Je vais vous faire un présent et je suis certain que vous ne le refuserez pas. »

Une heure après, le ministre de France recevait un des nouveaux fusils. Waddington aurait vendu le fusil à l'Angleterre, mais mon ami le démontra lui-même et trouva moyen de le faire passer en France.

Je ne reproche à ce diplomate si français de cœur et d'esprit que d'être paresseux de la plume et de ne pas écrire les souvenirs intéressants qu'il raconte si bien.

[260]

Que de détails ignorés dans notre histoire contemporaine ! Un jour, dans une partie de chasse avec le roi, le général bavaïois von der Thann dit au ministre de France : « Eh bien ! Il paraît que nous allons recommencer à échanger des coups de fusil. »

— Comment ! Que voulez-vous dire ? Vous plaisantez ?

— Nullement. M. Thiers a tenu un conseil de guerre à Versailles pour consulter les généraux à ce sujet. Voilà quelle a été l'opinion de Canrobert, celle de Ducrot...

Notre ministre quitte la chasse, sous un prétexte quelconque, et télégraphie à M. Thiers. Trois heures après il recevait une dépêche qui le mandait immédiatement à Versailles.

Il trouve M. Thiers hors de lui.

— Comment avez-vous pu savoir cela ?

Le diplomate s'explique.

Thiers reconnaît que le fait est parfaitement exact. C'était un patriote que ce vieux Thiers malgré sa scélératesse bourgeoise. Au moment de verser les derniers quinze cents millions de la rançon, il avait songé que quinze cents millions aident bien à une entrée en campagne, il savait que l'Europe était dans une disposition excellente et se repentait d'avoir si facilement laissé écraser la France en 1870 et il avait pensé à recommencer tout à coup la guerre...

Pour être sûr qu'aucune indiscretion ne serait commise à propos du conseil de guerre qu'il avait réuni pour discuter cette question, le Président avait chargé M^{me} Thiers et Barthélemy Saint-Hilaire de faire le guet dans les appartements. Cette précaution ne lui avait pas réussi et la Prusse était informée quelques heures après de ce qui s'était passé à Versailles. Les Kaulla servent à quelque chose.....

Rien de charmant comme de causer avec ces hommes qui ont vu et dont les récits dépassent tout ce que pourrait rêver notre imagination.

Quel épisode exquis que le premier emprunt tunisien d'Erlanger ! Il était convenu que d'Erlanger, en dehors des bénéfices prélevés par lui, se chargerait de fortifier Tunis et [261] d'habiller l'armée beylicale. Quelque temps après on débarquait de vieux canons sans affût qui dataient de Louis XIV et qui, incapables de rendre aucun service, sont encore couchés sur le

port de la Goulette. Quant aux fournitures militaires elles se réduisaient à un stock d'espadrilles d'enfants pour bain de mer que le représentant d'Erlanger à Tunis offrait tranquillement comme chaussures aux soldats du Bey...

Ce qui m'a le plus frappé, cependant, dans les entretiens que j'ai eus avec des hommes qui ont été mêlés de près aux événements de notre temps, c'est la force de volonté, l'espèce de logique propre aux déments avec laquelle les gens qui sont possédés par une idée fixe vont à leur perte, creusent leur fosse, préparent la catastrophe qui les emportera.

Dès 1857 la guerre d'Italie était si parfaitement décidée que le diplomate en question et qui avait alors dix-huit ans, accompagnait M. Waleski à Plombières pour y écrire sous sa dictée, en même temps que M. Nigra, le traité de cession de Nice et de la Savoie à la France.

Ce malheureux Empereur, si imprévoyant en 1866, traitait directement lui-même tout ce qui regardait l'Italie. Un jour le jeune attaché va porter le portefeuille aux Tuileries.

— Qu'est-ce que vous faites demain ? lui dit flegmatiquement l'Empereur ?

— Rien, sire...

— Voulez-vous partir pour Gênes remettre cette lettre à Menotti Garibaldi et revenir de suite ?

Le jeune homme part, trouve sur le quai de Gênes Menotti qui l'attendait et revient.

— Qu'avez-vous dépensé ? lui demande l'Empereur.

— Sept cents francs, sire.

— Ah ! Piétri a fait le même voyage et m'a demandé 5,000 francs.

Ce qu'il y a de piquant, d'ailleurs, c'est que les 700 francs ne furent jamais remboursés.

[262]

On voit bien là, en tous cas, on surprend sur le fait l'homme qui conspire contre lui-même, qui passe sa vie à correspondre, en dehors même de ses ministres, avec Garibaldi et les révolutionnaires italiens.

C'est le phénomène de l'envoûtement dont nous parlions à propos des Juifs dans notre *Introduction*. L'Empereur d'Autriche agit de même : il comble d'honneurs les Rothschild qui ont ruiné l'Autriche et la Hongrie et il se respecte assez peu lui-même pour outrager les fidèles Croates qui ont sauvé les Halp-sbourg en 1848, en insultant un vieillard vénérable comme Mgr

Strossmayer que les Croates appellent « le premier fils de la Croatie et le père de la Patrie ».

Quand il a eu commis cette vilaine action la presse Juive a dit à l'empereur d'Autriche qu'il était très fort et il l'a cru...

Nous voyons se produire des faits de même ordre sous nos yeux. Cette pauvre France qui va à sa ruine éloigne d'elle tous ceux qui pourraient la conseiller, la servir.

L'homme éminent, qui m'a toujours annoncé ce qui allait se passer en Europe, a été obligé de quitter la diplomatie et l'on a pour ambassadeur à Berlin ce ridicule Herbette qui fait là-bas la figure d'un domestique, sans même savoir écouter aux portes comme n'y manquerait pas un domestique intelligent.

Quel est le mérite de cet Herbette ? Au mépris de tous les règlements, il cumulait les fonctions de directeur au ministère des Affaires étrangères et d'administrateur de la compagnie du canal de Suez... Selon le nombre de vaisseaux qui ont traversé le canal dans le mois les actions montent ou baissent. Herbette prévenait Freycinet et lui faisait gagner de l'argent.

Il n'en a pas fallu davantage pour que cet homme soit nommé ambassadeur à Berlin !

II

LA GAUCHE - OPPORTUNISTES ET RADICAUX

Monotonie forcée de ce chapitre.— Tous coquins. Les Trop connus. — Le Radical est plus criard que l'Opportuniste. Clemenceau ou le monsieur au rastaquouère.— Le terrible Chocquard. Finisseurs d'heures de voiture et finisseurs de courtisanes.— Un duc en cire, A l'Opéra. Clemenceau et la Droite. Un ami des Jacobins. — Plus fort que Wilson. Clemenceau et Cornélius Hertz. — Le *Curriculum vitae* de Cornélius Hertz. Une belle vie d'aventurier moderne. — Herz au ministère de la Guerre, Un service commande. Le silence de la Presse républicaine. Les privilèges d'un grand officier de la Légion d'honneur.— Un bailleur de fonds comme on n'en voit plus. Le langage d'un homme libre. — Autre type de Radical: le vertueux Floquet.— La Société foncière de Tunisie et Mustapha beu Ismail. — 3000,000 francs de diamants sous les aisselles. Le côté farce de toutes ces choses. Floquet trompe Freycinet. Flourens ou le ministre indispensable. — Ce que dirait Jugurtha à Paris. Un cri du coeur de Thors.—

Pour nous autres sociologues et psychologues, il n'y a pas grande moisson d'observations à faire dans ce chapitre.

Avec ses divisions apparentes, la gauche est au fond peu variée, elle forme un magma putride, une large mare fétide où pousse toute la flore pestilentielle spéciale au Palais Bourbon : La Corruption, le Vol, la Prévarication, la Trahison. Hérédia a ses Sociétés véreuses comme la *République*, dont Rochefort a raconté l'histoire, Rouvier a les siennes, comme la Compagnie auxiliaire des chemins de fer. Barbe a les *Forges de Liverdun*. Cazot est représenté au Sénat par la *Compagnie* [264] *d'Alais au Rhône*, Donnot par sa banqueroute. On remplirait dix pages de cette énumération, et cela n'avancerait pas à grande chose.

Personne, en effet, ne conteste que les hommes d'Etat républicains ne soient, pour la plupart, d'abominables drôles et de fieffés coquins. Le Peuple appelle ces misérables qui ont manqué à toutes leurs promesses, abusé cyniquement de la crédulité des électeurs : les *Trop connus*, et il chante avec Jules Jouy :

Quand, furieux, le Populaire
Bondit, grondant sur les hauteurs,
Pour escamoter sa colère,
Surgit le troupeau des rhéteurs.

A ces fameux que l'on renomme,
Le peuple, aujourd'hui, ne croit plus,
Dans son ironie, il les nomme
Les Trop connus !

Comme un corbeau sur un cadavre,
Révolte ! Ils fouillent dans ton flanc,
En Septembre, ils sont Jules Favre,
En Juin, Albert ou Louis Blanc.
Lorsque les pauvres sans-culottes
Pour eux tombent, sanglants et nus
Ils planent, dans leurs redingotes,
Les Trop connus !

Tous se valent. « Le Clémencisme, dit Rochefort, n'est autre chose que le Floquettisme, lequel est tout bonnement le Ferrysme. »

Il faut regarder de très près pour relever quelques différences extérieures entre Radicaux et Opportunistes.

Les Radicaux sont plus criards que les Opportunistes. Il y a en eux beaucoup des allures des souteneurs qui encombre la voie publique, chantant à pleine voix, insultant les passants inoffensifs. Remplacez les filles en cheveux de la rue par des filles de théâtres subventionnés, et l'identité sera complète.

L'Opportuniste, amolli par les quelques années de bien-être [265] qu'il a connues sous le gouvernement occulte de Gambetta, n'ose plus lutter avec les Rouquins de Montmartre et autres lieux, au verbe sonore, à l'épithète grasse, il rase le trottoir pour éviter les colloques. Que dirait-il d'ailleurs ?

Le Radical austère d'aujourd'hui a servi la plupart du temps de trottin à l'Opportuniste, alors que celui-ci était déjà en belle posture, il a été le camarade mal vêtu devant lequel on causait librement, devant lequel, même, on n'était pas fâché de faire son petit Morny.

Le Radical, souvent, s'était compromis dans la Commune, il revenait de l'exil sans le sou, un peu désorienté sur le pavé de Paris. L'Opportuniste, généreux et bon, se chargeait de réintroduire ce déclassé dans la vie normale, c'est lui qu'on envoyait comme secrétaire aux commissions compromettantes, qu'on chargeait de porter les lettres, de toucher l'argent, c'est lui qu'on expédiait aux journaux de province, aussi il sait tout.

L'Opportuniste chagrin essaie parfois de s'épancher dans le sein du Conservateur, mais le Conservateur a encore plus

peur du vacarme que l'Opportuniste et personne n'osait souffler, lorsque, avant l'intervention de Boulanger qui fit taire un peu tous ces becs, Clemenceau, escorté de ses acolytes, se panadait sur la chaussée avec des airs qui disaient : « Où est-il celui qui veut que je le crève ? »

Il est bien fini, bien vidé, ce Clemenceau, et, cependant, je crois qu'il faut le peindre tout de même. Il m'a intéressé parce qu'il était le commandité, l'homme lige de Cornélius Herz, et c'est ainsi que j'ai été amené à prendre quelques notes sur lui pour un croquis. Des socialistes, que j'ai rencontrés au Palais de Justice, m'ont tourmenté aussi à ce sujet, ils m'ont dit : « Vous avez troussé un Gambetta tout à fait réussi, faites-nous donc un Clemenceau ! »

Ce qu'il y a de curieux, en effet, c'est qu'à une époque comme la nôtre, où l'outrage n'épargne même pas la cornette de la Sœur de Charité ou les cheveux blancs d'un vieux prêtre, le député de Montmartre ait pu s'arranger, grâce à ses attitudes de matamore, pour attaquer tout le monde et n'être insulté à fond par personne.

La vie sociale est pleine d'incroyables anomalies. A quoi tient parfois la réputation d'une femme dans le monde ? A un rien. Certaines femmes, comme la Dame au rastaquouère dont je parlais dans la *France juive*, ont eu à maintes reprises les aventures les plus bruyantes, elles s'affichent avec leurs amants jeunes, elles doivent leur luxe, chacun le sait, à leurs amants vieux, elles peuvent tout faire... elles n'en seront diminuées en rien dans leur situation mondaine, on les trouverait au lit avec un galant que personne ne s'en scandaliserait. D'autres, au contraire, ont payé de leur considération une amourette sans conséquence, un *flirt* parfois très innocent...

A quoi cela tient-il ? Questionnez à ce sujet les plus merveilleux psychologues qui soient, ces femmes intelligentes et fines, déjà revenues de toutes les illusions, qui savent tout, qui jugent le spectacle qui se passe sous leurs yeux avec une verve qui n'est pas encore aigrie ; elles vous répondront : « Ces choses-là ne s'expliquent pas. » Mme de X... vit comme une fille, c'est à peine si elle a 10,000 livres de rente, elle en dépense 100,000 et elle n'a pas un sou de dettes, elle est désagréable au possible et elle est admirablement reçue partout, elle entre partout la tête haute. Mme de Z... est une adorable petite femme, on dit qu'elle a chanté un duettino d'amour avec son cousin, l'officier de chasseurs, mais l'anecdote n'a jamais été tirée au

clair et tout le monde chuchote quand elle arrive : elle le sait, elle en souffre — et voilà la vie. »

C'est un peu l'histoire de M. Clemenceau. Il a succédé, au su de tout le monde, dans l'alcôve d'une cocotte célèbre, à une Altesse académicienne, il passe sa vie dans les coulisses de l'Opéra, il a mangé sa légitime et même écorné le bien d'un vieux père qui habite à Sainte-Hermine comme il convient au père d'un républicain aussi immaculé que le chef de l'extrême-gauche. Il en est aux expédients et sa cavalerie, puisque c'est ainsi qu'on appelle les billets difficiles à escomp[267]ter, commence à courir. Il a par surcroît, le plus coûteux des vices : un journal qu'on s'obstine à ne pas lire et dans ce journal les Cornélius Herz et autres financiers ont versé des sommes énormes. Personne, cependant, n'a écrit un mot sur Clemenceau à propos des scandales derniers.

Dans l'immense clameur qui s'est élevée autour des faiseurs depuis quelque temps, le nom de Clemenceau, s'il a été prononcé par tout le monde, n'a été imprimé par personne.

Ce n'est pas à force d'hypocrisie que Clemenceau est arrivé à ce résultat.

Ce n'est pas un hypocrite à proprement parler. Il est fier d'avoir bu dans le même verre qu'une Altesse, il étale sa liaison avec cette vieille hétaïre qui servait de hors d'œuvre à la Montille avant l'entrée de Pranzini. Dans une maison du Bois de Boulogne, où la *France juive*, paraît-il, compte une chaude admiratrice, Clemenceau a son fauteuil : *le fauteuil de monsieur le duc* ; il a son sobriquet : monsieur le duc, et il se prête, avec une sorte de fatuité prudhommesque, à cette plaisanterie peu démocratique.

Encore une fois, Clemenceau ne rend même pas à la Vertu l'hommage de l'hypocrisie. L'été dernier, ce représentant de l'austérité républicaine, ce mari d'une femme sans reproches, paraît clans une loge, à l'hippodrome, avec Erlanger, les Berthier et des filles et il osait se montrer publiquement en compagnie de ce banquier allemand acquitté, grâce à lui autant probablement qu'avec l'aide de Dauphin, mais flétri quand même et tout chargé des malédictions de milliers de Français réduits au désespoir et à la ruine.

Ce n'est pas davantage un bon vivant, un méridional exubérant et se moquant du *qu'en dira-t-on* comme Gambetta qui, sans s'être permis la dixième partie des tripotages de Clemenceau, quoi qu'il ne fût pas novice en ce métier, eut toute la Presse à ses chausses.

Ce serait un cynique plutôt, mais un cynique de l'espèce grave, un cynique à froid. Dans ce faux Vendéen insultant toutes les croyances de son pays, il reste, comme chez Grévy, [268] un côté paysan, un côté madré, retors. Chez Grévy la ruse était pateline et sournoise, la fourberie chez Clemenceau a les allures brutales, des gestes de casseur d'assiettes.

C'est par là qu'il a terrifié tous ses collègues à la Chambre. Il leur apparut comme Chocquard lui-même. Vous savez, Chocquard, le légendaire garde du corps, la terreur des estaminateurs et l'admiration des dames de comptoir. « Jeune homme, prenez garde, vous avez failli me marcher sur le pied.— Je vous jure que je n'avais pas cette intention.— Très bien, j'accepte vos excuses, mais ne recommencez plus. » Et la dame du comptoir frissonnait subjuguée.

Paysan notre gaillard est resté, mais il est surtout provincial, malgré ses allures viveuses, comme tous les gens de son groupe.

Il y a du Pourceaugnac chez tous ces avocats et ces carabins radicaux déserteurs de quelque honnête lit qui mangent le bien conjugal à courir après toutes les gueuses connues.

A la *Liberté*, du temps de Girardin, nous avions des amis qui étaient *finisseurs d'heures de voitures*.

Girardin, fort serré pour le traitement de ses rédacteurs, n'était prodigue que pour les voitures. La voiture était pour lui le symbole de l'activité dans le travail. « Prenez des voitures ! » nous répétait-il sans cesse.

Nous prenions des voitures pour aller chercher un cigare et, sur le numéro du cocher, on nous remboursait le lendemain.

Les républicains ont toujours été ingénieux, des camarades qui venaient du quartier latin pour savoir, dans les bureaux d'un journal bien informé, où en était l'Empire nous dirent : « C'est insensé ! Vous n'avez qu'une demi-heure et vous payez une heure. Laissez-nous finir l'heure pour retourner au quartier latin. » D'autres firent de même et l'industrie des *finisseurs d'heure de voiture* fut créée...

Les Radicaux, eux, sont finisseurs de courtisanes.

Celle à laquelle la protection de Clemenceau épargna l'ennui [269] de venir témoigner en cour d'assises, au moment du procès Pranzini eut vraiment son heure de radieuse beauté. Elle avait, vers 1867, l'éclat nacré, la blancheur transparente de la perle, elle éveillait moins le désir qu'une joie de lumière, une réverbération de clarté diaphane qui égayait le regard. « C'est

une statue de bergère déesse de Coysevox » a dit d'elle Banville, c'était plutôt une statuette de Pradier, mais avec je ne sais quoi d'indépendant et de sauvage dans la grâce.

Pour l'instant, la fête des yeux est un peu passée et pour finir cette voiture, il ne faudrait pas avoir besoin d'aller plus loin qu'aux Invalides...

Qu'importe ! Elle possède pour un gentleman provincial, comme est, au fond, l'ami de Cornélius Herz, le grand charme de la femme qui a été en vedette, l'indéfinissable et bas attrait de la Sapho de Daudet. Si Marion Delorme, qui mourut centenaire, avait pu se prolonger jusqu'à nous, c'est elle que notre homme aurait aimée. Maîtresse d'Altesse ! Songez donc !

La belle, dit la Chronique, avait compris la force de ce sentiment et fait fabriquer un duc en cire d'une ressemblance telle qu'il aurait pu figurer au musée Grévin. Le chef des Radicaux, lorsqu'il entra, apercevait le duc penché sur la carte de l'état-major, il s'en allait sur la pointe du pied et sa passion s'en trouvait accrue...

Par ce point ils se ressemblent tous. Jadis, à peine au sortir de la diligence, le provincial courait au Palais Royal voir le café des aveugles et l'Homme à la Poupée. Tous ces fiers tribuns courent maintenant au « Grand Opéra » et se font ouvrir les coulisses pour y voir des actrices. Et les dialogues qu'on entend là ! La scène de M^{lle} X... et de Tirard est restée épique.

— Mon cher, disait la dame, vous me couvrez de ridicule. Pourquoi ne vous habillez-vous pas comme M. Antonin ?

Accablé de remords, Tirard faisait les ronds avec sa canne sur le plancher...

[270]

— Voyons, ne m'agacez pas, laissez votre canne ! Si vous continuez à venir ici avec un pantalon comme celui-là, je suis une femme déshonorée...

Les lettrés et les peintres de mœurs ne cherchent plus que dans un passé déjà vague l'Opéra brillant et spirituel d'autrefois, le foyer de la danse de Balzac, le temps des Coralie et des Florins, le temps où le duc d'Hérouville envoyait à Antonia, pour le jour de l'An, un cornet de dragées d'épicier dans lequel se trouvait une inscription de 30,000 livres de rente. Pour les Radicaux seuls, ce mauvais lieu solennel et triste, qui ressemble à un sérail en déconfiture, est resté toujours « le séjour des Grâces ». Ils y courent et, chose bizarre, ils trouvent encore des grands seigneurs pour s'y promener en leur compagnie. Le

prince d'Hennin, vous raconteront tous les habitués de l'Opéra, ne rougit pas de se montrer avec Clemenceau...

Sans doute on est libre de n'avoir aucune croyance, mais le prince d'Hennin n'est pas sans compter parmi les siens quelque religieux qu'on a chassé, quelque prêtre qu'on veut proscrire. N'est-ce point honteux, dans de pareilles conditions, de vivre de pair à compagnon avec ce démagogue vicieux qui n'a point, comme les révolutionnaires plébéiens, l'excuse d'un amour sincère du peuple, avec ce persécuteur des pauvres et cet ami des financiers, qui garde à propos des Rothschild le plus respectueux des silences et qui ne se lasse pas de réclamer qu'on enlève leur pain aux malheureux vicaires à 900 francs !

Avec plus ou moins de tenue, d'ailleurs, selon leur caractère, tous les députés de la droite vivent sur ce pied d'abandon et d'amitié avec le commandité de Cornélius Herz. Non seulement ils sont à rot et à pot avec lui, mais ils sont très honorés de cette familiarité. Les couloirs de la Chambre sont le triomphe de Chocquard, il fait belle jambe, il déploie des élégances de clown, il roule des yeux blancs, il hérisse sa moustache de guerrier japonais, puis il s'humanise, il [271] a épouvanté, médusé, sidéré tous ces gens à l'imagination desquels il apparaît comme un personnage terrible auquel il ne ferait pas bon de se frotter. « Vous savez qu'au pistolet il tire à un et qu'il trace un anneau parfait dans une pièce de 20 centimes qu'on lance en l'air. » Ainsi parlent, à voix basse, les anciens aux nouveaux et les nouveaux regardent Chocquard avec admiration...

Je me rappelle une conversation que j'eus avec un député de la droite à ce propos.

Dans la discussion de l'affaire Watrin, Clemenceau, debout dans l'hémicycle, eut l'impudence d'interrompre l'orateur par une parole malsonnante.

— Comment se fait-il, demandai-je à mon député, qu'un de vous n'ait pas remis cet homme à sa place ? Il vous était si facile de lui appliquer un va-et-vient sur les deux joues et de lui répondre : « Monsieur, quand un homme, portant l'écharpe de maire, a été assez lâche pour laisser assassiner deux généraux qu'une simple intervention aurait suffi à sauver, il devrait au moins avoir la pudeur de rester à son banc et de se taire quand il s'agit d'un événement analogue. »

— J'avoue, me répondit mon interlocuteur, que l'apostrophe était tentante et j'y ai pensé, mais cela aurait contrarié nos amis...

On n'a pas l'idée, en effet, des égards que prodigue la droite à un homme qui passe sa vie à insulter tout ce qui nous est cher.

Quel jour jette sur nos mœurs parlementaires cette vision d'un coin de la salle des Pas Perdus, au moment de la crise présidentielle, crayonné à la hâte par le Petit Journal, que personne n'a démenti¹¹² !

M. Clemenceau a eu avec M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, président des droites, un entretien court, mais fort animé, qui s'est terminé par ces mots du chef de l'extrême-gauche :

[272]

— La République deviendra si belle que vous reniez l'amour de la monarchie.

— Eh bien ! Nous verrons, a répondu, en souriant, le duc de la Rochefoucauld en serrant cordialement la main de M. Clemenceau

Le plus élémentaire respect de soi-même commandait au duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, maintenant duc de Doudeauville, de répondre à Clemenceau : « Monsieur, je ne suis pas fait pour vous servir de plastron, allez bouffonner avec vos drôles-ses. Je n'ai pas le cœur à la joie, je suis patriote et fort attristé de voir toute votre boue républicaine salir ainsi mon pays. Je comprends parfaitement, il est vrai, qu'il n'en soit pas de même de vous puisqu'en 1871 vous trouviez que ce n'était pas assez d'avoir perdu l'Alsace-Lorraine et que vous vouliez encore donner la Corse à l'Italie¹¹³ »

¹¹² *Petit Journal* du 8 décembre 1881.

¹¹³ On lit dans le *Journal officiel* du 8 mars 1871 (page 1er, colonnes 4 et 5): M. le député Clemenceau présente et appuie une pétition du club républicain positiviste de Paris demandant que la France restitue la Corse à l'Italie.

Ce vœu était peut-être un peu prématuré, mais il est en train de se réaliser et le traité conclu entre l'Allemagne et l'Italie donne, je crois, satisfaction sur ce point au chef de l'extrême gauche.

C'est dans la séance du 4 mars que Clemenceau présenta cette belle motion. Ce fut le début de notre homme dans la carrière parlementaire, il ne dépassait guère à ce moment la trentaine et je m'explique qu'on ait tant crié sous l'Empire : « Place aux jeunes ! »

On ne se figure guère lord Chatham ou le comte de Bismarck montant pour la première fois à la tribune pour demander la restitution à la France du Canada ou de Mayence, mais nous avons toujours la chance d'avoir des hommes politiques qui ne ressemblent pas à ceux des autres nations.

Vous voyez d'ici, après un désastre, autour de la table verte d'un congrès, un de ces diplomates italiens à tête rusée et cauteleuse comme celle de Nigra :

Franchement est-il possible de se moquer davantage des naïfs qui, pour envoyer à la Chambre des hommes qui leur [273] promettent de défendre leur foi, s'exposent à tant d'avanies, à tant d'injustices, à tant de persécutions de la part des autorités républicaines ?

Que des écrivains d'opinions très différentes devisent librement entre eux, dans le laisser-aller de la vie littéraire, cela est tout naturel. Mais, quand on s'appelle le duc de Larochefoucauld, qu'on est le président des droites, le représentant d'un principe, on a un peu de tenue, on ne se galvaude pas comme cela, on ne se laisse pas frapper sur le ventre par l'homme qui fut complice par poltronnerie de l'assassinat de Lecomte et de Clément Thomas.

Un sergent, la tunique flottante et les boutons défaits, s'attablait à la cantine et y plaisanterait avec tout le monde. Coupez sur sa manche, comme sur l'uniforme du vieil Hornus les galons d'officier et faites-en un porte-drapeau, il redeviendra sérieux et ne se prêterait plus à certaines familiarités.

On ne peut exiger des chefs de la droite d'avoir l'âme généreuse d'un Montrose, le chef magnanime des Cavaliers qui fut décapité pour sa foi, de ce Montrose, a le plus noble de tous les Cavaliers, homme accompli, de cœur vaillant, splendide, ce qu'on peut appeler le « Cavalier Héros ». On peut leur demander, tout au moins, de se tenir les mains propres et de regarder à qui ils les tendent...

Encore M. de la Rochefoucauld-Doudeauville a-t-il eu au moins la dignité, au moment de l'élection d'un président à la place de Floquet, d'empêcher un député de la droite de voter pour Clemenceau.

Le Mutin a raconté ce fait, qui est bien caractéristique encore¹¹⁴ :

M. de la Rochette s'était, avant le scrutin, séparé de ses amis les royalistes et avait fait une chaude campagne en faveur du leader de l'extrême gauche.

Jusqu'au moment où il allait déposer son vote dans l'urne, [214] M. de la Rochette est resté fidèle à son candidat, car, en montant à la tribune pour voter, il tenait un bulletin au nom de M. Clemenceau

« Ze souis heureux de vous dire que les vœux de notre chère France sont d'accord avec ceux de l'Italie, tout le monde en France reconnaît que la Corse n'est point française et il y a dix-huit ans déjà qu'un illustre homme d'Etat, le signor Clemenceau, député de Paris, a déclaré que la Corse « faisait géographiquement partie de l'Italie ».

¹¹⁴ *Matin* du 5 avril 1888.

Mais à cet instant, M. le duc de la Rochefoucauld arrêta son collègue de la droite royaliste et, lui rappelant qu'il était son président, il lui dit qu'il ne pouvait voter pour un autre que le candidat choisi par ses amis.

Force de se soumettre à la discipline, M. de la Rochette dut changer son bulletin et en déposer un dans l'urne au nom de M. Méline.

Est-ce complet ce député d'une ville comme Nantes, où le souvenir des noyades de Carrier n'est pas encore effacé, voulant à toute force avoir pour président un Jacobin, prêt à voter pour ce Clemenceau qui a injurié l'héroïque et chrétienne Vendée, la Vendée des Cathelineau, des Stofflet, des Bonchamps, qui a osé dire en pleine Chambre ces paroles infâmes : « Lorsque la France avait contre elle toute l'Europe, la Vendée lui a plongé un poignard dans le dos. »

— Séparation de l'Église et de l'Etat, c'est-à-dire plus de pain pour vous, pauvres desservants de la Bretagne et de la Vendée ! — ainsi parle Clemenceau

— Mille remerciements au nom des desservants qui ont combattu pour me faire élire ! Je vais vous donner ma voix afin que vous soyez logé dans un palais et que vous puissiez vous baigner à votre tour dans la fameuse baignoire d'argent de Morigny, — ainsi répond M. de la Rochette.

Encore une fois, il est des hommes qui peuvent tout oser. On ne se permettra même pas de plaisanter Clemenceau pour des faits qui soulèveraient des anathèmes contre Wilson.

— Oh ! Ce Wilson ! Ce Wilson ! Qu'est ce qu'il a fait encore ?

— Oh ! Le misérable ! Vendre la croix, ce bout de ruban glorieux ! Quel pirate ! Vous avez vu son dernier tour ?

— Non !

— C'est trop fort !... Ce serrurier qu'on a nommé chevalier de la Légion d'honneur...

[275]

Ainsi s'exclament, s'indignent, interjectent, vocifèrent, protestent, écument *l'Intransigeant*, le *Radical*, la *Lanterne*, le *XIX^e Siècle*.

Ce serrurier, après tout, avait fait des serrures, mais pourriez-vous me dire ce qu'a fait M. Cornélius Herz pour être grand officier de la Légion d'honneur ?

A ces mots les Rochefort, les Mayer, les Maret serrent tout à coup les fesses et, comme on dit à Soisy-sous-Eliolles, ils prennent tous leur *va-courir*.

— Voyons, qu'est ce qui vous arrive ? Ne vous en allez donc pas si vite... On ne veut donc plus causer avec les camarades ? Et votre indignation de tout à l'heure ?

Impossible de rien tirer de ces messieurs, que des exclamations pudibondes où reviennent toujours les deux syllabes du nom de Wilson, mais où ne viennent jamais les trois syllabes du nom de Clemenceau...

Pour des gens qui ont pris la moralité publique en régie et qui en tirent quelques mille livres de rente, le moment, cependant, semblerait opportun d'élucider cette question : Qu'a fait M. Cornélius Herz pour être grand officier de la Légion d'honneur ?

Nous allons, si vous le voulez bien, étudier ensemble le *curriculum vitae* de ce personnage. Le type vaut la peine qu'on s'y arrête et la Destinée semble m'avoir réservé cette originale figure de l'interlopisme juif.

Corneille Hertz est né à Besançon de parents bavarois, le 14 septembre 1845, il est indiqué sur les actes de l'état civil comme fils de Léopold Hertz, relieur, demeurant rue des Granges, 32, et d'Adélaïde Friedmann son épouse. C'est d'une savante retouche de ce nom de Corneille et de Hertz qu'est sorti ce nom de D^r Cornélius Herz qui aurait ravi Balzac et qui offre à l'oreille et aux yeux je ne sais quoi de moyenâgeux et de bizarre qui sent son alchimiste et son Faust.

Au début, le laboratoire de notre Faust fut une simple officine pharmaceutique, il était *potard* dans cette pharmacie [276] de la place Beauvau, dans laquelle l'insaisissable Walder commit plus tard un crime qui reste encore entouré du plus impénétrable mystère. La principale fonction de Herz était de laver le chien et de rincer les bouches. Par la protection du D^r Legrand du Saulle, Herz obtint d'entrer comme interne en pharmacie dans un établissement d'aliénés des environs de Lyon, mais il fut congédié pour son incapacité. Au moment de la guerre, Herz se mit dans les ambulances et, grâce au désarroi général, il est possible qu'il soit devenu aide-major et qu'il ait coupé quelques jambes. En tout cas, il ne fut pas question pour lui alors de la moindre décoration.

La paix faite, Cornélius Herz jugea que la décadence de la France n'était pas encore assez complète pour qu'il pût s'y produire avec avantage. Il partit pour l'Amérique et s'établit à San Francisco. Il loua là 20 dollars par mois le droit de se servir du bureau d'un docteur pendant une heure par jour.

Il se remuait, d'ailleurs, avec une énergie qui déjà aurait pu faire présager ses hautes destinées. Un Chinois avait mis San Francisco sens dessus dessous en assassinant un petit enfant. Herz alla trouver un docteur nommé Stout qui avait un journal de médecine, il lui fit rédiger sur le cas du Chinois une consultation qu'il publia sous son nom de Herz, et, pendant quelque temps, on ne parla que de Cornélius Herz et du Chinois.

La fortune, cependant, tardait à venir, quoique un mouvement fiévreux se manifestât devant la maison de notre homme. On n'apercevait que voitures de maître, chevaux piaffant, cochers s'injuriant pour arriver plus vite... Malheureusement les habitants de San Francisco en ont déjà vu de toutes les couleurs et l'on sût bientôt que c'était Herz qui louait toutes ces voitures pour venir parader dans la rue qu'il habitait.

A cette époque, une loi de l'Etat de Californie ayant interdit l'exercice de la médecine sans diplôme, le *California news letter* publia simultanément dans une colonne le nom [277] des *quacks* (sans diplôme, traduction littérale : charlatans sans scrupules) et dans l'autre colonne les noms des diplômés. En tête des *quacks* figurait M. Cornélius Herz, qui disparut pendant quelques semaines et revint avec un diplôme du *Bush college* de Chicago. Alors le *California news letter* le fit passer dans la liste des diplômés, mais avec la date de son diplôme. Malgré des prodiges de puffisme, la médecine ne réussit pas à Herz, il dirigea alors, pendant quelque temps, le théâtre qui s'appelle le *Baldwin's theatre*.

Des que Cornélius Herz en eut pris la direction, le théâtre fut plein tous les soirs. Mais, hélas ! Cette fois encore la prospérité était factice. Herz, dans un séjour de deux années seulement, avait réussi à faire à San Francisco 2 millions de dettes et les loges étaient uniquement remplies de créanciers auxquels le directeur donnait des places pour les apaiser un peu.

Notre Juif comprit qu'il était inutile de s'obstiner davantage, et il quitta San Francisco.

Je dois dire, néanmoins, qu'on fit quelques efforts pour retenir l'ingrat. Des habitants du pays, qu'on a cru longtemps être des créanciers, mais qui n'étaient évidemment que des admirateurs trop passionnés, firent arrêter Herz par des détectives au moment où il prenait le train, mais on le relâcha et il partit pour Chicago, puis pour New-York. A New-York il obtint une option moyennant 10,000 dollars pour le téléphone d'Edison, mais il ne paya pas cette option et elle lui fut retirée, au bout de

quelques mois, par dépêche télégraphique, pour être donnée à M. Puskas, qui traita avec la Société des téléphones de Paris.

On pouvait déjà sentir, à travers l'Atlantique, l'odeur de corruption et de mort qui venait du côté de la France. L'œuvre juive était accomplie. Les vrais Français, les Français natifs étaient traités en outlaws dans leur patrie, la place était libre pour les aventuriers cosmopolites...

[278]

Herz, descendit donc au Grand-Hôtel et flâna sur le boulevard pour flairer la direction qu'il devait prendre. Il était arrivé depuis quinze jours à peine lorsqu'un passant se jeta dans ses bras en s'écriant : « J'étais bien sûr de vous rencontrer ici ! »

C'était un nommé L..., un ancien matelot devenu brasseur, auquel Herz avait emprunté la petite fortune qu'il avait amassée et qui montait à quelques centaines de mille dollars, il s'était embarqué quelques jours après son débiteur et sa confiance en lui ne paraissait même pas ébranlée.

Herz, du reste, se conduisit fort bien. Il ne paya pas son créancier, ce qui eût été d'un homme ordinaire, il ne chercha pas à s'en débarrasser par de vilains procédés, ce qui eût été d'un criminel et ce qui n'est pas dans sa nature. Rien ne lui aurait été plus facile que d'employer ce dernier moyen, grâce à ses relations avec les hauts fonctionnaires qui se permettent tout en fait d'arbitraire et qui sont assez abjects pour dire à une femme, comme le Gragnon de M^{lle} de Sombreuil : « Si vous n'êtes pas aimable avec mon ami le député, je vous fais jeter à la frontière, et si vous revenez, je vous mets en prison, aux applaudissements de toute la gauche. »

Herz, encore une fois, agit très bien, il installa son créancier dans un hôtel du quartier Saint-Honoré et, pendant de longues années, répondit pour sa chambre et pour sa nourriture.

Que fit Herz une fois à Paris ? Il serait trop long de le dire et peut-être trop dangereux, car les députés républicains qui furent mêlés à ces affaires exciteraient encore les magistrats contre moi. D'où vint le premier argent, la première clef d'or qui servit à Herz à s'ouvrir les coeurs radicaux ? Car c'est à eux que La Fontaine semble avoir pensé lorsqu'il dit :

« La clef des coffres-forts et des coeurs, c'est la même. »

Comment cet aventurier, arrivé à Paris sans ressources, pût-il subventionner des journaux, soutenir des comités électoraux, acheter des décorations, devenir, à force de services

rendus, l'inséparable de Clemenceau et de Boulanger, avoir ses grandes et petites entrées chez M. de Freycinet ?

L'explication qu'ont donnée jadis quelques journaux semble plausible et il est possible que Cornélius Herz ait été le chef du service d'information, qui fonctionne à Paris pour le compte de l'Allemagne. Il n'avait pas, cependant, que cette corde à son arc. Magnétiseur de première force, il hypnotisait littéralement ceux sur lesquels il avait jeté son dévolu, et c'est ainsi qu'il enleva des sommes énormes à diverses personnes, à un entrepreneur de travaux publics, notamment, du nom de Dauderay, qui s'en alla mourir de chagrin à Panama.

On commença par faire décorer ce brave homme, puis on le circonvint par de brillantes promesses, c'est à grande peine s'il pouvait tracer ou dessiner plutôt les lettres qui formaient son nom et on parvint, grâce à cette ignorance, à lui faire signer pour 3 millions de billets.

Herz avait réussi également à persuader au caissier d'une importante maison de banque américaine du quartier de l'Opéra de lui confier les fonds qu'il avait en garde. Le chiffre des détournements devint bientôt si considérable, il était de 1,500,000 francs, je crois que les banquiers devinèrent la vérité, dans la crainte du scandale, ils ne voulurent pas exercer de poursuites et se contentèrent d'envoyer leur caissier en Australie et de faire souscrire à Herz des billets pour le montant de la somme.

Pendant toute la durée du ministère Boulanger, Cornélius Herz fut le maître absolu au ministère de la Guerre. Ce Bavarois était-il imposé au général par Clemenceau ? Le fait est probable, et je le souhaite pour l'honneur du général auquel je ne suis pas hostile. Ce qui est certain, c'est que le ministre de la Guerre faisait pour cet aventurier ce qu'il n'aurait pas fait pour un officier français.

Notre aimable confrère Havard avait, lui aussi, essayé, à la fin d'octobre 1886, d'élucider l'affaire Cornélius Herz.

Le lendemain de l'apparition de l'article dans le *Monde*, [280] deux officiers se présentent à la rédaction avec l'attitude qui convient dans les circonstances solennelles. L'un était le général Richard, directeur du génie au ministère de la Guerre, mort aujourd'hui, l'autre, M. le lieutenant-colonel Peigné, sous-chef de cabinet du ministre de la Guerre Boulanger.

Au cours de l'entrevue, ces deux messieurs firent cette déclaration étonnante : *Nous ne sommes pas des amis de M. Cornélius Herz, nous sommes envoyés par le ministre de la Guerre pour nous porter garants pour lui.*

Si M. de Claye, qui est un charmant garçon et que j'estime beaucoup d'ailleurs, avait eu un peu plus de présence d'esprit, au lieu d'insérer la note un peu plate qu'il a insérée, il aurait mis simplement en tête de son journal : « Du moment où deux officiers supérieurs, envoyés par le ministre de la Guerre, se portent garants de l'honorabilité de M. Cornélius Herz, nous retirons ce que nous avons écrit. »

Que dites-vous de ce ministre de la Guerre qui commande deux officiers, non point pour aller défendre l'honneur d'un des chefs de l'armée, mais d'un Bavarois américanisé, d'un tripoteur d'affaires¹¹⁵ ?

[281]

Quelle lueur cela ne jette-t-il pas sur ce qui devait se passer clans un ministère, où Cornélius Herz avait l'état-major du ministre à sa disposition pour aller intimider les journaux ?

Jamais la Presse républicaine n'a touché un mot de cette question, qui offre un certain intérêt.

Il ne s'agit pas, ici, de ce petit ruban qui, sur la poitrine d'un serrurier, indigne tant la vertu de M. Rochefort et de M. Haret, il s'agit de la plaque de grand officier, c'est-à-dire d'une des plus glorieuses distinctions que la France puisse distribuer.

Nansouty, l'intrépide général de cavalerie qui fut le héros d'Eylau, était grand officier seulement du 11 juillet 1807. Montbrun, un autre général à la fabuleuse bravoure, était grand officier du 30 juin 1811. Lasalle, l'héroïque Lasalle, frappé d'une balle à Wagram et qui revit devant nous, dans l'admirable por-

¹¹⁵ La *Lanterne* a eu bien soin de souligner la signification de cette démarche. Elle écrit, à la date du 2 novembre 1886 :

« En autorisant, chose rare lorsqu'il s'agit d'un civil, même français, deux officiers supérieurs de son état-major à servir de témoins au docteur Cornelius Herz, d'ailleurs grand officier de la Légion d'honneur, le ministre ne se portait-il pas garant pour ainsi dire de son honorabilité ? »

Le ministre de la guerre n'avait pas autorisé seulement ces deux officiers supérieurs, il les avait envoyés en service commandé.

La meilleure preuve que ces officiers ne connaissaient pas Herz, c'est que leur note rectificative affirme des faits complètement inexacts.

« M. le docteur Herz s'est engagé dans l'armée française, en 1870, comme médecin, et il a fait toute la campagne avec l'armée de la Loire.

« Il a été proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur et il a été décoré à la suite de cette campagne.

Cornélius Herz n'était pas le moins du monde médecin en 1870 ; il était tout au plus aide-major, il est complètement faux qu'il ait été décoré à la suite de cette campagne. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 31 août 1879.

trait de Gros, avec sa pelisse, son pantalon de cuir et sa sabretache, l'éclair aux yeux, prêt à monter à cheval pour charger, était tout simplement commandeur, il avait été nommé à la date du 25 prairial an XII.

Nos plus grands savants : Jobert de Lamballe, Velpeau, sont morts, après toute une vie consacrée à soulager les souffrances de l'humanité, sans avoir dépassé le grade de commandeur. Pas un de nos médecins éminents n'est grand officier de la Légion d'honneur.

En dehors de la question honorifique, cette haute dignité confère des privilèges qui ont leur importance pour un homme comme Cornélius Herz.

D'après la jurisprudence actuelle, un grand officier de la Légion d'honneur ne doit compte de ses actes, fussent-ils des délits, qu'au procureur général, il échappe, quoi qu'il fasse, à toute poursuite d'une partie civile¹¹⁶. Or, le procureur [282] général étant le célèbre Bouchez, vous devinez aisément que Cornélius Hertz aurait pu commettre les faits les plus graves dans sa carrière aventureuse sans que le procureur général prit l'initiative d'intervenir.

C'est amusant, tout de même, après les tirades sur l'Egalité et sur 89 de voir que le privilégié en France est un Juif allemand qui a donné de l'argent à Clemenceau pour mener la vie joyeuse.

Remarquez que rien ne serait plus facile aux amis de Clemenceau, aux Millerand, aux Pelletan et aux Ranc que de me couvrir de confusion, ils ont leurs entrées dans tous les ministères et ils n'auraient qu'à mettre sous les yeux du public les titres de ce grand officier de quarante-deux ans :

Chevalier.	Tel fait,	tels services,	tel livre,	telle découverte.
Officier.	-	-	-	-
Commandeur.	-	-	-	-
Grand officier.	-	-	-	-

Les Millerand, les Pelletan et les Ranc se garderont bien de publier ce document qui honorerait leur ami, ils savent, mieux que moi que la plaque de grand officier de M. Cornélius Herz a été payée en écus sonnants.¹¹⁷

¹¹⁶ Voir à ce sujet la brochure de Me Robinet de Cléry : *Des droits et des obligations du Parquet, agent du gouvernement*.

¹¹⁷ Voilà pour Salis une occasion de se distinguer. Vous savez Salis, l'homme de l'Hérault qui fit tant d'embarras, avec son ami Jamais, à propos

[283]

Nous avons de ceci le témoignage le plus irrécusable dans la déclaration, tout à fait cavalière et même un peu hautaine, publiée par M. Clemenceau dans son journal la *Justice* à la date du 3 novembre 1886 :

M. Herz n'est pas commanditaire de la *Justice*. Il a été actionnaire du 26 février 1883 au 15 avril 1885.

M. Clemenceau lui a cédé le 26 février 1883 la moitié de ses actions libérées en paiement des sommes versées par lui du 31 mars 1881 au 16 juin 1883.

Le 15 avril 1885, M. Clemenceau a racheté les actions de M. Herz.

M. Clemenceau n'a jamais recommandé M. Herz à aucun ministre, ni à personne pour aucune affaire, ni pour aucune faveur.

Il les fait bonnes, n'est-ce pas, le puritain ? Il paraît que c'est comme cela qu'il les faut pour le peuple souverain. Voyez-vous ce brasseur d'affaires qui franchit l'Atlantique exprès pour prendre la moitié des actions d'une feuille qui n'a jamais tiré à plus de 2 ou 3,000, qui n'a jamais distribué aucun dividende¹¹⁸

d'un discours dans lequel M. Numa Gilly, un député ouvrier, qu'on dit véritablement très honnête, avait affirmé cette évidence connue de tous que la Chambre était pleine de Wilson et que la commission du budget en contenait plus de vingt.

Ce fut la gaieté de la fin des vacances que ce Salis. Dans les cercles suspects où la tricherie est à l'ordre du jour, il arrive, parfois, qu'un monsieur se convulsionne tout à coup sans qu'on sache pourquoi ; il se met à pousser des cris aigus : « Que personne ne sorte ! Qu'on fouille tout le monde ! » Salis joua ce rôle et la commission du budget désolée ne savait comment le faire taire : « Calmez vous, lui disait-on, on finira par vous prendre au mot ! Vous allez attirer l'attention sur nous ! Non, répondit Salis, je ne me calmerai pas ! Je veux des noms, des noms, des noms ! »

Salis n'a qu'à prendre une voiture de compte à demi avec son père Jamais et à se présenter dans les ministères pour y relever les titres de M. Cornélius Herz au grade de grand officier de la Légion d'honneur... Quand un électeur de l'Hérault ou du Gard demande simplement l'ordre du Poireau, il argue de quelques services. Il doit exister quelque chose de ce genre à propos de chacune des promotions de M. Cornélius Herz, un rapport quelconque. Si Salis met les preuves de services rendus à la France sous les yeux des lecteurs, tous les malintentionnés seront confondus en sa personne.

¹¹⁸ C'est le bon Samaritain lui-même que ce Juif. Prévenu d'avance qu'il n'avait à compter sur *aucune faveur* et sur *aucune recommandation*, il ne pouvait davantage espérer retirer un bénéfice quelconque de l'argent placé dans le journal. A la date du 26 novembre 1881, les actionnaires de la *Justice*, jugeant l'affaire désastreuse, avaient, d'un accord unanime, abandonné tous les titres à M. Clemenceau à la charge par lui d'éteindre le passif de la Société. Le 13 janvier 1887, les nouveaux actionnaires prirent une résolution

et auquel M. Clemenceau dit Monsieur, je consens à accepter vos 800,000 francs, mais à [284] une condition, c'est que vous ne demanderez jamais ni une recommandation ni une faveur. »

Cinq ans après, cet homme, commanditaire d'un agitateur qui fait et défait les ministères, se réveille grand officier de la Légion d'honneur !

M. Clemenceau, notez-le bien, est absolument étranger à tout cela. Sans doute, il goûte une joie pure en voyant ces succès rapides. « C'est mon actionnaire, dit-il modestement, mais, ajoute l'incorruptible, je ne l'ai jamais recommandé, je n'ai jamais prononcé son nom pour aucune faveur¹¹⁹ ».

[285]

analogue à l'égard de M. Georges Clemenceau. Avec la simplicité des âmes vraiment généreuses, Cornélius Herz avait donc quitté l'Amérique uniquement pour contribuer de sa bourse à la propagation de la littérature de Camille Pelletan. On ne voit d'actionnaire comme celui-là : s'il fait des petits, j'en retiens un...

¹¹⁹ L'élément de gaieté intense de ces choses, c'est que tous ces politiciens républicains, qui se livrent à une guerre acharnée, qui s'accablent entre eux des plus grossières injures, sont tous tellement entrelacés dans les mêmes affaires malpropres, qu'ils sont obligés de s'arrêter au moment de porter les accusations formelles. C'est l'histoire de Pilou : « Mon capitaine, j'ai fait un prisonnier : — Eh bien ! amène-le ! — C'est qu'il ne veut pas me lâcher. »

Les Cadettistes du *Parti ouvrier* affirment bien que, pendant le ministère du général Boulanger, il y a eu des tripotages sur les fournitures militaires, sur les vareuses des territoriaux, sur les sommiers élastiques, mais ils ne disent rien de plus. Il serait facile, en effet, au général Boulanger de répondre : « J'ai été obligé, pour avoir l'appui de Clemenceau et de son groupe, de subir toutes les conditions de Cornélius Herz, qui représentait Clemenceau et qui, en réalité, m'avait pris à Tunis pour faire de moi un ministre de la Guerre. Un ministre de la Guerre qui ne satisferait pas les appétits de la gauche ne durerait pas huit jours, c'est précisément pour cela que je fais appel à tous les bons Français pour jeter le régime parlementaire à l'égout. »

La Presse, le journal de Laguerre, fait bien allusion à ces faits et rappelle comment Clemenceau a dû capituler devant la campagne entreprise par le *Matin*.

« M. Pelletan, s'écrie la *Presse*, manque de mémoire, qu'il se souvienne donc que le général Boulanger n'a jamais fait aucune affaire financière et que tous les amis de la *Justice* ne peuvent pas en dire autant. »

Clemenceau, qui est à Luchon, prend alors ses airs de Tranchemontagne et demande à Laguerre, qui est à Lisieux, de s'expliquer formellement en lui faisant observer que, lorsqu'il émargeait au budget de la Justice, il ne s'occupait pas de savoir d'où venait l'argent. Laguerre, qui sent que l'affaire va se gâter, répond qu'il n'a rien voulu dire du tout et met le paquet sur le dos du secrétaire de la rédaction.

Quant à Reinach, il serait enchanté de profiter de l'occasion pour traîner Clemenceau dans la boue et pour déshonorer le général, mais il se trouve qu'il est l'associé de Cornélius Herz. Vous voyez la situation d'ici...

Jugez un peu où en serait Cornélius Herz si Clemenceau l'avait recommandé !

O Rochefort, prince de l'Ironie, duc de l'Insolence, quel chef-d'œuvre vous auriez écrit si ce pauvre Wilson, accusé d'avoir donné une petite croix à un actionnaire de la Petite France, s'était défendu de cette façon¹²⁰ !

On trouvera peut-être que je me suis un peu étendu sur cet épisode, mais le procès Deprez, Cornélius Herz, Rothschild¹²¹ m'a beaucoup agacé et considérablement dérangé.

Puis, que voulez vous ? Cela m'amuse de caresser un peu l'échine d'un républicain qui pose pour la Vertu, cela « me fait gai », comme on dit dans le midi...

Puisque de ton propre aveu, ô citoyen Clemenceau, il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de droit et que l'insurrection est le

¹²⁰ Au fond, le plus intéressant là-dedans, c'est toujours le Juif. Ce Cornélius Herz, notez-le, est absolument ignorant et son instruction ne dépasse guère celle d'un élève de l'école primaire. Songez maintenant à tout ce qu'il a remué, dérangé, agité, il a touché à tout dans son mouvement fébrile et les personnalités les plus diverses ont été mêlées à sa vie. Des généraux, des savants, des financiers, des sénateurs, des députés, Clemenceau et Boulanger, Freycinet, le monsieur grave qu'on a si longtemps regardé comme la probité même, et Léonide Leblanc, Wilson, Hébrard, Dalloz, tous ces êtres à effigie différente, à sentiments contraires, ont été des pantins entre ses mains, il a mis dedans Rothschild et arraché des millions à des entrepreneurs de bâtisse et à des fabricants de biscuits qui auraient refusé 10 francs à un homme qui aurait eu faim, il a trouvé de jeunes savants qui ont travaillé pour lui des années entières sans toucher un sou d'appointements.

¹²¹ Le frère de Clemenceau était un des affidés de Marcel Deprez et du docteur Cornélius Herz. Dans la seule pièce, dont la partie adverse nous ait donné communication au moment de mon procès, il figure sur l'état du personnel pour 500 francs par mois.

Il a épousé la fille d'un Juif fameux, à Vienne, Maurice Szeps, qui fut rédacteur du *Neue Wiener Tageblatt*, où l'on insultait la France depuis le 1^{er} janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre.

Le *Watertand* du 25 janvier 1887 a publié sur ce monsieur d'édifiants renseignements. Quand il fut forcé de quitter le *Neue Wiener Tageblatt*, il emporta les bandes d'adresses de journal et le manuscrit en cours de publication. Il fut déféré, pour ce fait, à la justice et condamné pour délit contre la propriété littéraire à une amende de 300 florins ou éventuellement à vingt jours de prison.

Naturellement Clemenceau a fait décorer de la Légion d'honneur ce Juif plein de délicatesse. Si les Radicaux étaient un peu honnêtes, ils avoueraient que la croix était encore mieux placée sur la poitrine du serrurier de l'hôtel de l'avenue d'Iéna que sur celle de ce youtre étranger et que Clemenceau ne vaut même pas Wilson, qui, du moins, ne travaillait pas pour l'exportation et ne décorait que l'indigène.

plus saint des devoirs toutes les fois qu'on croit avoir à se plaindre de quelque chose, avoue que je serais bien naïf de me retenir à ton endroit, et même à ton envers, et de brider la fantaisie qui m'a hanté de te traiter comme tu [286] traites les Catholiques et même les Opportunistes, quand tu n'as pas peur de Boulanger ? Pourquoi ma molécule cosmique ne prendrait-elle pas quelques libertés vis-à-vis de la tienne ?

Je serais blâmable comme Chrétien, et repris par mon confesseur, si j'obéissais vis-à-vis de toi à un sentiment de haine personnelle, mais je n'ai aucune haine pour toi, j'entends simplement te montrer ce que c'est qu'un homme libre.

Il est écrit en effet dans l'Évangile :

« Si vous pratiquez mes paroles, vous connaîtrez la Vérité et cette Vérité vous rendra libre. »

Saint Athanase a développé cette pensée dans un noble et fier langage :

Il faut parler franchement, parce que nous n'avons pas reçu un esprit de servitude qui engendre la crainte : c'est à la liberté que l'esprit de Dieu nous a appelé.

Tu ne connais pas saint Athanase et la clique qui t'admire n'admire peut-être pas, comme il faudrait, cet homme véritablement admirable. Saint Athanase brava les Empereurs tout puissants, et, plutôt que de plier le genou, alla vivre de racines au fond des déserts de la Thébaïde. De là il gouvernait son diocèse à la grande fureur de Julien l'Apostat qui écrivait :
[287]

« J'apprends qu'Athanase, avec son audace ordinaire, s'est mis en possession de ce qu'il appelle le trône épiscopal. Le scélérat ! Il ose sous mon règne conférer le baptême ! Lui, un petit homme de rien, il se fait gloire de braver la mort. »

Athanase, tu le vois, n'allait pas chez les filles de joie de Byzance ou d'Antioche, mais aussi « ce petit homme de rien », qui fut grand en tout, grand jusqu'à la sainteté, n'avait pas de coupables connivences avec les Granet de l'époque ; il voulait qu'on donnât les récompenses, les colliers d'honneur où les médailles, les *phalerae* aux soldats qui défendaient l'Empire et non aux Cornélius Herz du moment...

Tous les mêmes, les Trop connus !

Tous s'entendent entre eux comme larrons en foire, comme grecs en tripot, comme souteneurs en rue...

Tous font semblant de se disputer entre eux et gardent sur leurs méfaits réciproques le plus diplomatique des silences.

Si vous voulez avoir l'idée du silence que le Radical, ordinairement si tapageur, sait organiser autour des siens, examinez l'affaire de la Société foncière de Tunisie et des biens de Mustapha.

C'est encore un épisode ravissant des moeurs juives. Tout est là dedans. Malheureusement, pour analyser à fond l'opération, il faudrait la plume de Balzac qui connaissait toutes les finesses de la procédure, qui se plaisait à décrire, dans leurs complexités et leurs enchevêtrements, les combinaisons des hommes de proie de son temps bien inférieurs, d'ailleurs, en rouerie aux hommes de proie d'aujourd'hui.

Le commencement de l'histoire est dans la *France juive*, mais beaucoup de mes lecteurs seront heureux d'en savoir la fin.

Vous voyez la situation. Mustapha ben Ismaïl, l'ancien favori du Bey de Tunis, arrive à Paris, il a besoin d'argent, la Compagnie transatlantique lui avance d'abord [288] 200,000 francs sur ses bijoux, puis elle lui prête 1 million sur lequel on lui donne une grande quantité de crocodiles empaillés. On lui compte, par exemple, 600,000 francs trois hôtels de la rue de la Faisanderie qui appartiennent au beau-père d'un Juif administrateur de la Compagnie et qui plus tard ont été revendus 42,000, 45,000 et 50,000 francs.

La Compagnie transatlantique poursuit le recouvrement de ses créances sur Mustapha et, au moment où l'ex-premier ministre est aux abois, un groupe de financiers offre à celui que l'on poursuit un moyen de se tirer d'affaire en entrant dans une Société qui se forme : la Société foncière de Tunisie, il abandonne à celle-ci les biens qu'il possède dans la Régence et sur les 8,000 actions de la Société on lui en remet 6,000.

Il est entendu que les actions de Mustapha ne pourront jamais rapporter plus de 25 pour 400, tandis que les autres actions ne sont soumises à aucune réduction de rapport.

Ceci vous représente, tout simplement, une de ces scènes de vaudeville où Brasseur qui venait de paraître en sapeur réapparaissait tout à coup en nourrice. Le groupe de financiers qui, après avoir commencé à prêter à Mustapha, le poursuivait à outrance et le groupe qui fondait la Société foncière de Tunisie était un seul et même groupe.

C'est alors que se présente une difficulté. Les biens que Mustapha cédait à la Société foncière de Tunisie avaient une valeur énorme, une valeur de 30 millions à l'heure présente et de 80 millions dans l'avenir, mais ces biens ne lui appartenaient pas. Ces biens sont des biens *habbous*, c'est-à-dire inaliénables,

des biens domaniaux du gouvernement beylical ou des dotations faites à des mosquées ou à des collèges comme le collège Sadiki.

On n'ignore pas le rôle que Mustapha jouait à Tunis et, à ce sujet, un diplomate, qui occupa jadis les plus hautes fonctions de la Régence, me racontait un détail bien oriental. Quand le télégraphe fut installé au Bardo, la première dépêche qui fut expédiée du palais était celle-ci : « Prière de [289] renvoyer la culotte que le Bey a laissée sur le lit d'Ismail. »

Dans de telles conditions les donations faites par Saddock à son favori n'avaient aucune importance. Toute peine, sans doute, mérite salaire mais le salaire ici était excessif...

Admettez-vous jamais qu'un souverain, dans un moment d'ivresse, donne à son compagnon de débauche les immeubles du Collège de France ou les établissements et les rentes léguées à l'Assistance publique ?

Dans bien des cas même la confiance du Bey avait été absolument surprise. On sait comment les choses se passaient là-bas.

Tous les lundis, le Bey tenait une sorte d'audience dans laquelle il prononçait sur toutes les affaires qui lui étaient soumises. Le Bey ne signait jamais rien, quand il approuvait la décision qui lui était proposée par son premier ministre, Mustapha heu Ismail, il faisait un signe de tête. Le garde des sceaux tirait alors d'un coffret le sceau beylical et Mustapha l'apposait sur la pièce. Mustapha avait des actes de donation tout préparés, il proposait, par exemple, au Bey d'infliger une amende à quelque Tunisien coupable d'un méfait quelconque, le Bey faisait un signe d'assentiment, Mustapha prenait le sceau et l'imprimait, non sur la sentence, mais sur l'acte de donation.

Si la France n'était pas gouvernée en ce moment par la crapule de tous les pays, jamais cette question n'aurait même été soulevée.

Le gouvernement français aurait fait ce que fait le gouvernement anglais pour les rajahs ou les personnages importants de l'Inde qu'il éloigne de leur pays, il aurait alloué une pension convenable à Mustapha et lui aurait enjoint de se tenir tranquille.

Quoi qu'il en soit, on plaïda et c'est ici qu'apparaît Floquet. Si un Opportuniste avait joué le rôle que joua Floquet dans cette affaire, tous les Maret, les Rochefort et les Mayer auraient tombé dessus avec entrain, mais, pour eux, je l'ai lit, les infamies radicales sentent toujours bon.

[290]

Il est évident, cependant, que Floquet, débarquant à Tunis comme représentant de Mustapha, arrivait là, non comme un avocat ordinaire, comme aurait été un Bétolaud ou un Lenté, mais comme vice-président de la Chambre, comme homme politique influent : il faisait simplement ce que faisait Grévy allant plaider pour Dreyfus, ce que faisait Wilson quand il recommandait les gens : il faisait trafic et marchandise de sa situation officielle, il s'en servait pour peser sur le Bey, sur l'autorité française et sur les juges. Il savait parfaitement qu'on l'envoyait là pour cela.

Malgré tout, les prétentions de l'ancien favori du Bey étaient tellement immorales, tellement contraires à tout droit, qu'un projet de transaction, proposé par M. Sautter de Beauregard, avait déjà constaté que Mustapha avait abusé de son influence et qu'il y avait eu captation.

Les tribunaux n'osèrent pas donner raison à Floquet et à son intéressant client.

Une première fois le collègue Sadiki avait obtenu du tribunal local, la Charea, un jugement condamnant Mustapha à restituer. L'administration, au lieu d'exécuter le jugement, demanda, pour gagner du temps, l'*exequatur* au tribunal français. Floquet prétendit que le jugement était nul, mais le tribunal français rendit un arrêt par lequel il déclarait que le premier jugement avait été compétemment rendu, puis il renvoya la cause et les parties à une audience ultérieure.

Floquet changea alors son fusil d'épaules, au lieu de suivre le procès, il revint en France, alla trouver Freycinet, mentit effrontément et lui dit : « J'ai déjà gagné mon procès contre le collègue Sadiki (ce qui était faux), ainsi, en appuyant un projet de transaction, vous n'appuierez qu'une cause juste. »

Quelque temps après, Freycinet, après s'être informé, faisait venir Floquet dans son cabinet et lui disait : « Comment, monsieur Floquet, avez-vous pu me tromper à ce point et me faire donner les offices de mon ministère à une bande de filous ? »

[291]

Freycinet, qui est aujourd'hui ministre sous Floquet, leverait sans doute la main, et même le pied, qu'il n'a jamais tenu ce propos, mais le propos a parfaitement été tenu, il a été raconté à quelqu'un par un des Juifs mêmes mêlés à l'affaire et qui disait : « Comprenez-vous ce Freycinet qui nous a traités de filous ? »

Freycinet luttait donc avec sa conscience comme Mé-nard-Dorian lorsqu'il s'agit de livrer à l'Angleterre le secret des obus qui bombarderont nos ports, il a toujours lutté, c'est une justice à lui rendre, et il aurait certainement capitulé, ainsi que cela lui est toujours arrivé du reste, lorsqu'il fut renversé et remplacé par Flourens.

Ce Flourens, après avoir été le plat courtisan de l'Empire, se fit l'exécuteur servile des basses œuvres de la République contre nos prêtres. Il privait de traitement nos pauvres desservants sans l'ombre d'un motif. Un ecclésiastique de beaucoup d'esprit qui mettait sur sa carte : « Curé de X..., sans traitement », me racontait un entretien épique qu'il eut avec lui. Il avait réussi à forcer la porte du directeur des Cultes et à se faire apporter son dossier pour voir enfin ce qu'on lui reprochait. On trouva dans le dossier cette unique note : « A voulu fonder une école libre à X... Homme très dangereux. »

La théorie de Flourens, on le sait, celle qu'il appliqua à M. des Rotours, c'est que, même après un concours, un Français catholique est aussi incapable d'occuper une place d'attaché au ministère des Affaires étrangères qu'un catholique d'être roi d'Angleterre.

Ces sentiments vous expliquent que les journaux conservateurs se soient pâmés sur l'habileté et le patriotisme de Flourens, quand il arriva au ministère des Affaires étrangères, et qu'ils aient déclaré unanimement qu'on avait enfin trouvé le ministre indispensable.

Tous les ministres des Affaires étrangères ont été déclarés indispensables depuis le duc Decazes, auquel on n'osait pas toucher sous prétexte qu'il maintenait, à lui tout seul, la [292] paix en Europe, jusqu'à Freycinet dont le départ du quai d'Orsay devait amener immédiatement une conflagration générale.

Ceci se comprend, du reste, aisément, les ministres des Affaires étrangères ont des fonds secrets assez importants à leur disposition et, au lieu d'employer cet argent à savoir ce qui se passe à l'étranger, ils l'emploient à payer la Presse qui, selon l'importance de la somme, compare le ministre en exercice à Richelieu, à Talleyrand, à Cavour ou à Metternich.

Quand le prédécesseur a tout mangé pour se faire traiter de Richelieu, le successeur doit se contenter de se faire appeler Olivarès...

Revenons à la Tunisie. Flourens, dès qu'il fut ministre, prit vigoureusement en mains les intérêts de la Société foncière de Tunisie. Cambon qui, d'après les renseignements complé-

mentaires qui m'ont été donnés, paraît avoir joué dans cette affaire un rôle plus honnête que je ne l'avais cru, avait été remplacé par Massicault qui se prêta à tout ce qu'on voulut.

Une transaction signée à la résidence le 7 mars 1887 donna raison à Mustapha, c'est-à-dire à la Société foncière de Tunisie, moyennant 900,000 francs remis au Bey et 475,000 francs d'indemnité au collègue Sadiki, la Société entra en possession des biens énormes dont Saddock était censé avoir fait cadeau à Mustapha.

La Société avait dépensé en tout, tant pour payer les dettes de Mustapha que pour la transaction avec le Bey, 4,769,880 francs, et, à ce prix, elle acquérait des propriétés qui vaudront dans quelques années 80 millions.

C'est pour obtenir ce résultat que tant de malheureux fils de paysans avaient été tués, étaient morts de la fièvre, avaient succombé aux insulations ou aux tortures de la soif, pendant les marches en colonnes.

Voilà comment se constitue cette propriété juive pour laquelle certains conservateurs n'ont que du respect.

Il faut ajouter, qu'en dépouillant le gouvernement au profit d'une société où figurent presque exclusivement des Juifs, [293] des Thors, des Levy, des Bloch et surtout des Juifs italiens, les Volterra et les Cesana, Flourens trahissait absolument la France. Les Juifs italiens, en effet, font une guerre impitoyable à la France en Tunisie. Le vice-consul italien, un Juif du nom de Jona, est à la tête de toutes les machinations ourdies contre nous. A l'inauguration du collège italien fondé par des Juifs, pas un Français ne fut invité¹²².

Qu'importe ! Les Juifs sont sûrs, quand même, de trouver à Paris des Flourens et des Floquet pour appuyer leurs prétentions les plus insensées, leurs usurpations les plus scandaleuses,

¹²² Il convient cependant de reconnaître que, parmi les Juifs de Tunisie, que le gouvernement couvre d'une protection toute spéciale, beaucoup veulent notre bien. Un des Israélites influents de Tunis, Eliaon Scemana, s'était, dès le commencement de l'occupation, attaché à notre fortune et il s'y était tellement attaché qu'il nous vola, comme receveur général des finances, 2.713,715 piastres 3 centimes.

Avouez qu'il aurait pu au moins nous laisser les 3 centimes...

J'ai vu dans l'*Officiel Tunisien* du 29 mars 1888 qu'on avait révoqué ce Juif, mais je n'ai pas vu qu'on lui avait donné place dans une de ces maisons centrales qui, paraît-il, sont réservées aux pauvres diables qui volent quelques maravédís.

leur prise de possession, sans aucun droit, d'un domaine immense qui appartenait à la France.

Ce qu'il faudrait montrer c'est le dessous de ces trafics, le détail de ces opérations, les tours de prestidigitation qui s'accomplissent avec une apparence légale.

Une fois la transaction signée, Mustapha, possesseur de six mille actions de la Société foncière de Tunisie, se trouvait dans une situation brillante.

C'est alors que les Juifs lui dirent :

« Mon ami, vous nous devez beaucoup d'argent, rendez-nous vos six mille actions et nous vous tiendrons quitte. »

On lui reprit donc toutes ses actions, sauf trois cents dont il déclara avoir disposé.

On lui reprit jusqu'aux crocodiles empaillés qu'on lui avait donnés, on lui reprit les hôtels de la rue de la Faisanderie, on lui fit payer tous les frais: on lui enleva les bijoux sur lesquels on lui avait avancé de [294] l'argent, on lui enleva même la collection d'armes précieuses qu'il avait laissée à Tunis¹²³.

En bonne conscience, le Floquet de Mustapha n'est-il pas encore plus sale que le Grévy des guanos ? Rochefort qui a tant gabé sur Roustan et l'Elias Mussali aurait eu une jolie occasion de se farcer, comme dit Froissart, ou de se rigoler, ainsi que le faisait le Gargantua de maître Rabelais, lorsque Ponocrate l'avait suffisamment institué aux bonnes lettres. Il s'en garda bien, ainsi que ses amis radicaux « Floquet vertueux, noble chef de la démocratie française, Clemenceau vertueux, Cornélius Herz aussi. »

Le côté le plus amusant là dedans, c'est le côté mamamouchi, le côté parade et grosse comédie de toutes ces négociations où l'on emploie, pour dénouer les situations embrouillées, les mêmes moyens que dans les *Fourberies de Scapin* ou le *Légataire* de Regnard. On transporte le pauvre Mustapha de no-

¹²³ Ce serait dommage d'oublier le trait final.

Mustapha, qui s'attendait toujours à ce qu'on donnât du mauvais café à son maître, avait constamment un cheval tout sellé pour s'enfuir dans la province de Constantine et ce qu'il appelait « une poire pour la soif » : deux plaques de diamants attachées au bras.

— Montrez donc cela aux dames ! lui dit un jour à Paris, quelqu'un qui connaissait le secret, et l'on put apercevoir deux plaques étincelantes retenues par un élastique crasseux... La cachette était connue et, quand Mustapha déclara qu'il n'avait plus rien, les Juifs lui dirent: « Et vos bras ? » « La poire pour la soif » alla à l'hôtel Drouot.

taire en notaire et on lui fait signer des actes dont il ne saisit pas un traître mot.

D'après la procuration reçue par Me Dupuy, notaire, le 12 juillet 1883, Mustapha ne comprend pas le français: « Devant nous a comparu Mustapha ben Ismail, général de division, ancien premier ministre du Bey de Tunis, Tunisien de naissance, ne comprenant pas la langue française, assisté de Probel Dupont, interprète assermenté près de la Cour de Cassation pour l'interprétation des langues arabes. »

[295]

Dans les statuts de la Société foncière de Tunisie revus par M^e Baudier, notaire, le 21 mars 1885, les notaires déclarent que devant eux :

« A comparu Mustapha ben Ismail etc., Tunisien de naissance mais naturalisé français et comprenant bien la langue française qu'il parle difficilement, toutefois d'une façon suffisante pour être compris des notaires soussignés. »

Je crois même, sans pouvoir rien affirmer sur ce point, que la procuration donnant pleins pouvoirs à la Société foncière de Tunisie et signée le 19 juin 1886 chez M^e Dupuy, notaire, constate que Mustapha ne comprend pas le français et qu'il est assisté de Volterra.

Ce qui est certain c'est que Mustapha n'a qu'une faible notion de notre langue, il dit : « Bonjour, monsieur et comment va la santé ? » et c'est à peu près tout. Le plus joli c'est que les interprètes eux-mêmes, à part M. Probel Du port, ne savent pas plus l'arabe qu'un célèbre professeur au collège de France, qui mourut, comblé d'honneurs, ne savait le mogol qu'il enseigna toute sa vie. Lorsque Mustapha rencontre quelqu'un dans la rue, il emmène son interlocuteur chez les marchands de tapis ou de dattes qui sont derrière l'Opéra. Quant aux interprètes, ils courent les hôtels et se mettent à la recherche d'un Pranzini quelconque.

Que doit-il se passer dans la cervelle de ce Numide qui va ainsi de société financière en société financière et de notaire en notaire, qui monte des escaliers solennels, pour se voir en face de personnages cravatés de blanc et sévères d'allures et qui, partout, retrouve la même farce dissimulée sous la complication des formules, sous le langage prétentieux et baroque des termes de droit. Tout n'a pas, d'ailleurs, manqué à cet Antinoüs tunisien, avant de mourir il a voulu regarder l'Amour en face et il aime une blanchisseuse de Boulogne...

N'est ce pas que ce petit coin de fin de monde est piquant à contempler ?

Que le monde change peu ! Comme ce Paris en putréfaction où toutes les races viennent mêler leurs convoitises et leurs vices, ressemble à la Rome que vit Jugurtha lorsque, attendant son tour d'audience dans l'atrium de [296] quelque sénateur influent, il se demandait : « A quel taux celui-là va-t-il se tarifer. » « Oh ! ville vénale, s'écriait-t-il, s'il se trouvait quelqu'un assez riche pour t'acheter ! »

Les Juifs sont plus riches que Jugurtha, et les républicains d'aujourd'hui sont moins chers que ceux d'autrefois. Avec une année de ses revenus, Rothschild pourrait acheter bientôt Paris tout entier, avec ses sénateurs, ses députés, ses magistrats, on lui donnerait, par-dessus le marché, les histrions, les mimes et les scribes, en un mot tout ce que Louis Veuillot appelle quelque part « la précieuse troupe des esclaves publics ».

Avec le résultat seul d'opérations comme celles que la Juiverie fit, par deux fois, en Tunisie : l'une avec l'emprunt tunisien, l'autre avec les biens de Mustapha, on achèterait les consciences les plus haut cotées dans une ville où tout est à vendre.

Les Juifs, parfois, ont de ces exclamations où se trahit leur étonnement devant la richesse de la proie qui leur est dévolue. Après Marie, après Genséric, il y avait encore quelques lames d'or à enlever aux temples de Rome.

Après avoir enrichi tous les Juifs d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, de Hambourg, de Francfort, de Vienne, de Wilna, la France a encore quelques débris de sa fortune d'autrefois et les Juifs qui, seuls, savent tout ce qu'ils nous ont pris, s'émerveillent à la pensée qu'il reste encore quelque chose à prendre.

Un jour, Thors, un des Sémites de la Société foncière de Tunisie, se trouvait avec un de mes amis.

— Que cette France est riche ! dit Thors tout à coup.

— Oui certainement... répondit mon ami, sans bien comprendre.

— Oh ! s'écria Thors, dans un transport d'enthousiasme, dans un accès de lyrisme, vous ne savez pas, non, vous ne savez pas ce que la France est riche !

Il semblait, me disait mon ami, que ce Juif eût eu comme la vision du trésor fabuleux devant lequel Ali Baba s'arrêta ébloui, de la caverne pleine, jusqu'au faite, de lingots d'or, de pierreries et de diamants...

III

LA DROITE ET LE PARTI CONSERVATEUR

La grève des rois. La prière d'Henri V au matin d'Azincourt.— Que représenterait le règne du comte de Paris ? Toujours le socialisme budgétaire.— Les situations acquises. Cléricalisme et Franc-Maçonnerie.— La diplomatie de Poubelle.— Le chiffre des retraites triplé.— 900,000 fonctionnaires.— Tout le monde veut toucher.— Les réductions faciles à opérer.— L'entourage du comte de Paris.— L'ivraie et le bon grain. — Les princes font leur malheur eux-mêmes par leur manque de sincérité.— Le duc d'Aumale.— Les ambitions d'un prince du sang.— Un double mariage.— Des amis trop zélés.— La bataille de Rocroy.— Cornély ou le dynastique exaspéré.— Le général Boulanger.— La popularité du général.— Ce qu'espèrent les paysans.— Royauté et Empire.— Trente Empereurs à la fois.— L'effacement du parti conservateur.— La médiocrité intellectuelle des membres de la Droite.— L'influence de la louange journalistique.— L'artificiel substitué à la réalité humaine.— Les images de la rue Saint-Sulpice et les vrais saints.— Rien ne s'accomplit sans le sacrifice.— La volonté de mourir.— Le besoin que les hommes ont de l'héroïsme.— On fabrique des héros de papier.— Charette.— Psychologie de l'insurgé.— Insurgés rouges et insurgés blancs.— Barbes.— Le 12 mai 1839.— Conseils à la nouvelle génération catholique.— Nécessité de ne pas se griser de mots et de savoir ce qu'on peut.— Ne nous laissons pas appeler martyrs !— La Droite garde le silence sur tout.— La caravane parlementaire et les Juifs d'Algérie.— Un fief sémitique.— Berthelot et les Kabyles.— Le perpétuel recommencement de l'histoire.— La désagrégation du parti conservateur.— Désillusion du naïf.— Ce qu'est devenu le journalisme conservateur.— Les Catholiques désarment devant les attaques de la Presse juive.— L'affaire de Citeaux et la *Lanterne*.— Pourquoi n'exhume-t-on pas Rappaport ? —Le drame de la rue de Richelieu.— Les accusateurs de Citeaux.— La République excrémentielle.— « La séance des anus » à la Chambre. René Laffon.— Les mœurs universitaires.— *Un Lycée de province sous la troisième République*.— La moralité des membres de la Gauche.— Deux radicaux pris au hasard.— Georges Laguerre.— Le pacte social et la façon dont les Francs-Maçons le comprennent.— Autre défenseur de la moralité publique.— M. X..., continuateur du marquis de Sade.— *L'histoire d'un Hermaphrodite*.— Toujours la politesse des conservateurs.— La tare du cerveau de certains Catholiques.— Purifions notre imagination du spectacle

de toutes les saletés républicaines on allant contempler la Nature et admirer l'œuvre de Dieu.

Quelques lecteurs auront trouvé déjà que ce livre manquait d'enthousiasme pour la Droite. C'est que ce livre est, avant tout, une étude impartiale et loyale et non une œuvre de parti.

Sur quelle classe de la nation, d'ailleurs, espère-t-on sérieusement agir avec ces déclamations monarchiques qu'on sent être creuses et vaines, *an inanity and theatricality* ? Comment espère-t-on trouver des sujets puisqu'il est visible qu'il n'y a plus de roi ?

Depuis la mort du pauvre petit Prince impérial, qui n'a voulu résolument régner, nul n'a tenu le langage d'un roi. Le prince Napoléon pense comme Naquet, et le comte de Paris parle comme Baudrillart...

On a dit après la disparition du comte de Chambord : « Voilà le comte de Paris délivré, vous allez voir maintenant ! » Et on n'a rien vu du tout, par l'excellente raison qu'on ne pouvait rien voir.

Les Légitimistes se sont ralliés sans arrière-pensée, ou du moins se sont résignés de bonne grâce, et ce ne sont pas les souvenirs d'Égalité et de 1830 qui ont gêné Philippe VII.

Lui aussi, en songeant aux crimes de sa race, pourrait répéter, au moment de reconquérir la France, l'aimable prière que Shakespeare, au IV^e acte d'Henri V, met dans la bouche du Lancastre usurpateur, au matin d'Azincourt :

[299]

O Seigneur ! Ne te souviens pas aujourd'hui — oh ! Pas aujourd'hui — de la faute que fit mon père en usurpant la couronne. J'ai fait enterrer de nouveau le corps de Richard, et j'ai versé sur lui plus de larmes de contrition que la violence n'en fit sortir de gouttes de sang. J'entretiens toute l'année 500 pauvres qui, deux fois par jour, lèvent vers le ciel leurs vieilles mains pour implorer le pardon du sang versé, et j'ai bâti deux chapelles où des prêtres solennels et graves chantent perpétuellement pour l'âme de Richard. Je ferai davantage, quoique tout ce que je puisse faire ne soit d'aucune valeur, puisque ma pénitence vient encore s'ajouter à tout cela pour implorer le pardon.

Pourquoi donc le comte de Paris ne fait-il rien que d'envoyer de temps en temps, quand on le tourmente trop, des instructions aux monarchistes ou des lettres aux maires, qui excitent les transports de Meyer ? C'est, qu'au fond, cet homme intelligent et honnête se rend parfaitement compte de la gravité de la situation et de l'inutilité de ses efforts.

Par une anomalie singulière, le pseudo représentant du principe monarchique sera bientôt le seul, avec quelques Juifs, à bénir la Révolution de 89, que tout le monde, pour une raison ou pour une autre, exècre, maudit et voue aux Dieux infernaux. Le roi de France sera le dernier des Quatre-vingt-neuvistes.

Dans ces conditions, que signifierait le règne de l'ami des Rothschild ?

Le triomphe des Juifs ?

Et dans toutes les classes de la société se dessine un mouvement de protestation formidable contre les monstrueuses exactions d'Israël, mouvement que dissimule à peine le silence des journaux vendus à la Synagogue.

Ce règne signifierait quoi encore ?

Le maintien du socialisme budgétaire, la continuation de ce que nous voyons : la France mangée, ruinée, épuisée par une armée de fonctionnaires qui vivent dans la fainéantise et la gêne aux dépens de ceux qui travaillent.

Un passage du manifeste, que le comte de Paris a, sans nul doute, cru très habile, est formel sur ce point :

[300]

Les modestes serviteurs de l'État qui ont gagné leur situation par leur travail ne seront pas menacés parce qu'ils la tiendront de la République, si, d'une part, toutes les victimes de la persécution républicaine sont assurées de recevoir l'ample réparation qui leur est due, d'autre part, les exploiters et les indignes qui avilissent leurs fonctions auront seuls à redouter l'avènement d'un pouvoir honnête et juste.

Regardez cette phrase en face et demandez-vous ce que cela veut dire. Voilà un substitut qui a donné sa démission au moment des décrets, il est évident qu'il peut compter sur une réparation, qu'il a droit à une compensation.

Quant au substitut nommé à sa place et qui occupe depuis 1880, il vous dira qu'il n'a pas exploité, cet homme, qu'il n'a pas avili sa fonction, il a requis pour la République comme il requerrait pour Philippe VII, il a cité l'article 399 ou l'article 400 et je ne sais combien, il est prêt à le citer encore, il le citera toujours...

Prenez Clément lui-même. Fouquier-Tinville disait : « Je suis la hache, punit-on la hache ? » Clément peut dire « je suis le casse-tête, punit-on le casse-tête ? Pinard m'a ordonné de faire donner des coups de casse-tête modérément, j'en ai fait donner. Floquet m'a dit d'en faire donner immodérément, j'en ai fait donner.

Comme homme, je puis mépriser profondément ce Paillassé de Floquet, qui, après avoir flatté bassement la Commune et affiché les idées les plus révolutionnaires pour arriver au pouvoir, lance des gendarmes sur ses anciens amis, mais comme fonctionnaire chargé d'organiser la distribution des coups de casse-tête, je n'ai qu'à obéir. »

On ne se figure pas un gouvernement qui personnifierait l'Ordre refusant une retraite à un homme qui, pendant trente ans, a partagé impartialement des coups de casse-tête entre les représentants de toutes les opinions.

Il faut ajouter qu'il n'y a que les fonctionnaires républicains et francs-maçons qui puissent compter, à un certain moment, sur la protection cléricale en prenant ce mot cléri[301]cal dans le vilain sens, dans le sens de recommandation et d'intrigue.

Nous autres pauvres diables qui défendons l'Église tant que nous pouvons, nous n'avons, en réalité, d'autre influence que celle de nos idées.

On nous vient quelquefois trouver en nous disant : « Vous devez combattre celui-ci, celui-là, vous devriez me recommander » et nous répondons : « Je ne connais personne. Tous mes amis dans le clergé ressemblent à ce vieux prêtre de campagne que vous avez rencontré sortant d'ici, il n'a pas voulu quitter Paris sans me voir, et il m'a embrassé comme du pain pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ces misérables lui ont tout pris, excepté sa soutane, qu'ils ont trouvée en trop mauvais état, et j'ai comblé tous ses vœux, en lui donnant un exemplaire de la *France juive*, — ce qui m'est d'autant plus facile que c'est aux dépens de Marpon et Flammarion, qu'ils ont assez gagné pour contribuer à cette bonne action. »

Les fonctionnaires républicains et francs-maçons sont tout autres, ils ont tous la fourberie latine comme les juges ; ils ressemblent tous, plus ou moins, à ce Munatius Plancus, ancien valet d'Antoine, rallié plus tard à Auguste et que l'historien appelle : « Traître par tempérament », *morbo proditor*...

La plupart des fonctionnaires qui ont expulsé les religieux avaient commencé par mendier la protection des jésuites. Soyez sûrs que les trois quarts de ceux qui étalent le plus bruyamment leur zèle pour la République ont déjà fait dire au comte de Paris que s'ils restaient en place, c'était pour mieux servir le Prince, quand l'instant serait venu de faire connaître leurs véritables sentiments. C'est l'histoire de Saisset-Schneider,

qui, préfet de Bordeaux au 16 Mai, envoyait chaque jour deux rapports : l'un à Fourtou, l'autre à Gambetta.

D'autres sont à cheval sur le tableau, comme on dit, je crois, au baccarat. Tel est Poubelle qu'Henri Rochefort appelle Bellepuce. Nul n'est plus infâme. A l'exemple de [302] Flourens il a déclaré, en plein Conseil municipal, que, même après un concours, un Français dont les sentiments étaient chrétiens ne pouvait occuper un emploi dans l'administration et le Conseil municipal fut assez vil pour applaudir !

Un jeune homme, qui s'était fait inscrire comme membre au Cercle catholique du Luxembourg, s'était présenté pour entrer dans les bureaux de la Préfecture de la Seine, on lui déclara que, s'il restait membre du Cercle, il devait renoncer à l'espoir d'entrer à la Ville.

C'est le plus ignoble espionnage organisé et personne mieux que moi ne sait combien ces mœurs publiques sont différentes de celles de l'Empire.

J'ai passé, en effet, une partie de mon enfance à l'Hôtel de Ville, entre deux classes du lycée Charlemagne je revenais manger un morceau et faire mes devoirs dans le bureau de mon père, qui n'a jamais caché à personne ses sentiments républicains. J'ai lu les principales pièces des *Châtiments* et la *Badinquette* sur du papier à en-tête : Préfecture de la Seine, 1^{ère} division, 2^e division, 3^e section. Quel contraste entre la tolérance d'un Haussmann et le goujatisme persécuteur d'un Poubelle et de ses pareils !

Si Poubelle se prête docilement à toutes les ignominies républicaines, M^{me} Poubelle n'est pas ainsi. Tous les journaux ont raconté, à l'époque, qu'à Marseille elle avait protesté contre les expulsions et déchiré de ses blanches mains des affiches anticléricales.

Vous voyez le mouvement d'ici : si la roue tourne, Poubelle dira à sa femme : « Prends ton chapelet et toutes tes médailles et cours chez les Pères plaider ma cause et expliquer que je n'ai agi que pour le bien¹²⁴. »

¹²⁴ C'est un peu le cas de M. d'Ormesson, le nouvel introducteur des Ambassadeurs. Tandis que M. d'Ormesson, alors préfet des Basses-Pyrénées, procédait à la première exécution des décrets, M^{me} d'Ormesson, nous apprend le *Petit Caporal* cité par l'*Univers* du 11 septembre 1888, était agenouillée dans l'église Saint-Martin pour protester contre l'acte odieux de son mari.

On voit d'ici le déjeuner : — As-tu bien prié, ma chérie ? — Et toi, cher ami, expulsas-tu bien ?

On n'imagine pas ce que les Pères, qui sont la bonté même, [303] ont déjà reçu de demandes de républicains se recommandant d'avance à eux.

Le plus clair de ceci, c'est que le comte de Paris, si, par extraordinaire, il devenait roi, ne licencierait pas l'armée des fonctionnaires qui dévore la France, il mettrait, tout au plus, quelques personnes à la retraite, ce qui créerait une nouvelle classe de retraités. On a eu d'abord les retraités de l'Empire, puis les retraités de la République modérée dite conservatrice, nous aurions maintenant les retraités de la République rouge.

En 1871 on servait des retraites civiles à 45,000 employés et ce service coûtait 30 millions par an.

En 1886 le nombre des retraités civils s'élevait à 80,000 et la dépense atteignait 59 millions en chiffres ronds (exactement 58,762,000 francs).

Quant aux traitements, ils ont monté de 307 millions à 460 millions par année, soit un accroissement annuel de 53 millions.

Le pays avait autrefois 500,000 employés à nourrir, il en a aujourd'hui 900,000. Avec la volonté du comte de Paris de ne toucher à aucun droit acquis et l'obligation dans laquelle il serait de satisfaire au désir de toucher, désir assez naturel après tout, de ceux qui ont combattu la République dans l'espoir d'être dédommagés, nous aurions non plus 900,000 [304] mais 1,200,000 fonctionnaires. Ces 1,200.000 prébendiers feraient ce que font les 900,000 qui existent déjà, ils nous ruineraient sans s'enrichir eux-mêmes, ils seraient tous pauvres, tous pères besogneux de fils envieux et déclassés dont la France est obligée de payer l'éducation et qui ne sortent du collège que pour travailler à une révolution qui les aide à satisfaire leurs appétits.

Le comte de Paris ne serait pas plus en état que la République de faire face à cette situation anormale¹²⁵. Il se heurterait,

Ce qu'il y a de plus étrange là dedans, c'est que ce d'Ormesson, qui descend des d'Aguesseau, est un des derniers représentants de la famille de saint François de Paule.

Il faut ajouter que M. d'Ormesson, qui est un fort habile homme, trouva le moyen, sans se brouiller avec la République, de ne pas participer à la seconde exécution des décrets. N'importe, c'est une singulière époque que celle où l'on voit des hommes qui ont eu des saints dans leur famille se mêler à des crocheteurs pour pénétrer, sans mandat, dans des domiciles privés et en chasser des religieux.

¹²⁵ Au mois d'août 1888, le gouvernement annonçait triomphalement, dans une note officielle, qu'il était parvenu à réaliser une réduction de

comme elle, à la fatalité économique, il n'arrivera pas, en effet, avec une corne d'abondance sous le bras et il n'aura pas de mot magique pour remplir les tiroirs vidés par les Républicains.

Les conditions économiques ne changeront pas parce que Philippe VI sera sur le trône. Les Américains, par exemple, ont commencé par acheter toutes leurs locomotives chez nous, aujourd'hui ils fabriquent une locomotive en vingt-quatre heures et ce n'est certes pas pour les beaux yeux du comte de Paris qu'ils recommenceront à s'adresser à nous.

Il en est ainsi de tout, des étoffes, de l'horlogerie, et le comte de Paris le sait mieux que personne, car il est beaucoup plus fort en statistique que moi. Il n'a qu'à prendre un volume dans sa bibliothèque pour y voir les progrès qu'a faits l'Allemagne rien que pour les tissus notamment qui constituent une différence de 89 millions par an en faveur de l'Allemagne depuis 1869.

[305]

Dans ces conditions la seule raison d'être d'un prince serait, au lieu de jouer à l'homme moderne, d'en revenir aux traditions de l'ancienne monarchie. Dans ces temps-là on servait l'État et on ne se servait pas de lui. Quand on avait rempli quelque fastueuse ambassade comme celle du duc de Saint-Simon en Espagne, on mourait entouré d'huissiers qui inventoriaient jusqu'à vos manuscrits.

Une telle abnégation serait peut-être plus rare aujourd'hui, mais, en dehors de cette Bohème politicienne qui est la même dans tous les partis, on trouverait encore dans les réserves de la France d'excellents citoyens qui seraient heureux d'offrir pour rien leurs services au pays et que l'on décorerait en échange.

Il y a, à Paris, deux ou trois cents négociants qui se sont retirés des affaires en pleine force de l'âge, qui ont l'habitude de gérer de grandes administrations avec ordre et intelligence et

6.500,000 francs sur l'ensemble de tous les ministères pour le prochain budget.

Cette joie fut de courte durée. Le ministre des Finances n'avait pas su faire une addition et la réduction était de 4 millions. Quelque temps après, on apprenait qu'il n'y avait plus de réduction. Ceux qui abandonnaient une somme dans le budget ordinaire demandaient à la reprendre sur le budget extraordinaire. Tout cela, voyez vous, c'est toujours du Guignol. La vérité est qu'il n'y a pas en France un homme qui ne veuille toucher quand il n'a pas touché et qui ne tienne à continuer à toucher quand il a touché une fois.

qui consentiraient à remplir gratuitement les fonctions de directeur de l'Assistance publique.

Prenez Germain Bapst, que je vous cite parce que je le connais, c'est un jeune homme riche, actif, il s'occupe de l'art français avec passion par tradition de famille, il a voyagé dans tous les pays du monde. Est-ce que vous croyez qu'il ne ferait pas un directeur des Beaux-Arts supérieur à ce Larroumet, qui était professeur à Stanislas et qui a abandonné les cléricaux quand ils ont été hors d'état de lui être utiles pour flagorner bassement Simon dit Lockroy ? En quoi les Beaux-Arts éprouvent-ils le besoin d'être dirigés par ce Larroumet ? Qu'est ce que ce Larroumet peut savoir des Beaux-Arts ?

Ouvrez un concours très difficile pour les fonctions d'inspecteur les Beaux-Arts : vous aurez cinquante jeunes gens très instruits, qui ne font rien et qui seront enchantés d'exercer ces fonctions à titre purement honorifique, pour occuper intelligemment leur temps. En admettant l'impossible, en supposant que le concours ne donne pas de résultats, pensez-vous que l'obélisque tomberait parce que les Beaux-Arts ne [308] seraient plus inspectés ? Ils s'inspecteraient eux-mêmes, voilà tout.

Le grand malheur, c'est l'obstination que mettent des centaines de milliers de parasites à vouloir vivre aux dépens d'un pays qui n'est plus assez riche pour les nourrir. La France est semblable à une mère que de grands Fils, des fils de quarante à cinquante ans, s'obstineraient toujours à téter. La pauvre mère ne peut plus y suffire : il n'y a pas mauvaise volonté de sa part, elle ne peut plus, elle n'a plus de lait...

Voilà ce que les Princes devraient dire et ce que M. Francis Magnard aurait dû mettre dans le manifeste, spirituel d'ailleurs, qu'il a prêté au comte de Paris.

Pourquoi les Princes ne parlent-ils pas ainsi ? C'est parce qu'ils ont derrière eux un état-major qui ne veut pas croire que le Loiret est vide et qu'ils ne pourront pas se mettre à table à leur tour.

Sans doute la tablée du comte de Paris sera mieux composée que la tablée actuelle et l'on y mangera plus proprement, mais au fond tous les politiciens se ressemblent.

Le duc Decazes, dont l'Orléanisme veut faire un grand homme, était mêlé à tous les tripotages financiers. C'est lui qui, le premier, a prostitué la Légion d'honneur, en faisant accorder à Hirsch la plaque de grand officier. Pour être nommé député à Puget-le-Théniers, il avait recherché l'appui du parti séparatiste, il avait conclu une alliance cynique avec lui et n'avait pas hésité

une minute à sacrifier tous les intérêts de la France au point de vue commercial dans le projet de traité de commerce avec l'Italie¹²⁶. Les députés chargés de l'enquête ont trouvé les dépêches les plus incroyables sur cette candidature, et ils ne les ont pas toutes publiées.

Que de gens, dans l'entourage du comte de Paris, qui Wilsonneraient, comme de simples républicains, s'ils étaient à même de le faire ! Ils se servent déjà du nom de leur maître avant même qu'il ne soit roi.

Paris apprit avec stupéfaction, il y a deux ans, le prochain mariage d'une jeune fille de l'aristocratie avec un grand négociant de Paris, un de ceux qui, selon l'expression des rabatteurs de Wilson, « ne sont pas décorables même pour 100.000 francs ».

Tout était décidé et les journaux avaient annoncé l'hyménée lorsque le père fit demander une audience immédiate au comte de Paris. Le jour venu, il entre chez le prétendant avec la mine sombre et désolée du comte de Nangis dans *Marion de l'Orme* : il ne manquait que les hallebardiers.

— Monseigneur, vous connaissez le dévouement de notre famille à la Monarchie, mais, permettez-moi de vous le dire avec une respectueuse franchise, j'aurais mieux aimé que vous me demandiez autre chose.,

— Voyons, expliquez-vous, lui dit le comte de Paris.

— Oui, monseigneur, c'est un rude sacrifice que celui que vous exigez de nous.

— Encore une fois, je ne vous comprends pas...

— La fortune, la vie, ce n'est rien, mais ici, c'est l'honneur même.

— Je vous ordonne de parler nettement.

— Enfin ce mariage !...

— Quel mariage !

¹²⁶ Consulter le livre véritablement prophétique de M. Brachet, *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*.

« Après un simulacre de discussion, écrit M. Brachet, le ministère français signa le traité de commerce franco-italien dont les conditions avaient été déclarées inacceptables six mois auparavant par les négociateurs français. En retour, le duc Decazes obtenait l'appui du parti italien pour sa propre candidature dans le comté de Nice.

« Dès que le cabinet de Rome fut en possession du traité, il s'empres-
sa de le faire ratifier par le Parlement, afin de nous couper ultérieurement la
retraite. Ce fut, en effet, à grande peine que la Chambre de 1878 repoussa la
convention, grâce à l'énergie du rapporteur M. Bertet.

— Le mariage de ma fille... Vous m'avez fait dire que vous souhaitiez cette union pour réconcilier l'aristocratie avec le grand commerce parisien.

[308]

— Moi ! Je ne vous ai rien fait dire du tout...

Le quiproquo finit par s'expliquer. Le grand négociant avait envoyé à un des familiers du comte de Paris la facture de sa femme acquittée et le familier n'avait rien trouvé de mieux, pour reconnaître ce bon procédé, que de faire intervenir le nom du comte de Paris auprès du père de la jeune fille pour décider ce mariage.

L'union se serait faite sans un clerc de notaire qui sauva la situation, comme dans *Francillon*, et qui, en apportant le projet de contrat à la famille de la jeune fille, agit en honnête homme et éclaira ces braves gens.

Le comte de Paris a la notion de toutes ces évidences. S'il pouvait parler librement, en fumant un cigare avec un homme de bon sens comme moi, je suis sûr qu'il me dirait que j'ai raison, mais il est obligé de continuer quand même la tradition épistolaire du comte de Chambord. Il promet, de temps en temps, de monter à cheval à des gens qui n'ont pas la moindre envie d'y monter derrière lui et qui, généralement, n'ont pas même de cheval. Je puis lui offrir, quant à moi, de rallier le camp avec Bob, encore faut-il que Bob soit bien disposé et, Dieu sait, qu'il ne l'est pas tous les jours !

On ne peut imaginer à quel point les Princes se rendent malheureux en persistant à afficher des sentiments qui ne sont point les leurs, à jouer des rôles pour lesquels ils ne sont pas faits,

Le duc d'Aumale est un saisissant exemple à citer sous ce rapport.

« C'est un grand malheur de n'être point né dans sa patrie », disait Théophile Gautier qui, devant les vulgarités et les prosaïsmes de Paris, rêvait incessamment de l'Inde aux végétations étranges, de palais de marbre dont les marches plongeaient dans le Gange, de forêts de bambous pleines de rugissements de tigres...

C'est un grand malheur, pourrait-on dire aussi, de n'être pas né pour sa position. Le duc d'Aumale est ainsi : il n'était [309] nullement né pour être prince et il s'était fait de l'existence un concept qui n'avait rien de princier.

Pour le duc d'Aumale il n'y a dans la vie que deux belles situations pour un homme : général de division et académicien. Quand on a quelques gouttes du sang de Louis XIV dans les veines, on pourrait avoir une ambition plus haute, il est juste aussi de dire qu'on pourrait avoir des désirs plus bas.

Au fond l'homme se ressent toujours de ce qui l'a le plus vivement frappé à l'heure des sensations juvéniles, quand les sutures du cerveau ne sont pas encore faites, quand, selon l'expression de Daudet, « on n'est pas encore achevé d'imprimer ». A cette époque de la vie, le duc d'Aumale vit de près Cuvillier Fleury qui fut son précepteur et Bugeaud qui fut son général et il se dit: « J'estimerai que ma destinée est remplie si jamais je réunis en moi ces deux hommes. »

Il est comme cela et tout ce qu'on pourrait dire à ce sujet ne servirait à rien. Toute la politique monarchiste contemporaine a roulé sur l'idée fixe qu'avait l'héritier des Condé de conserver ces deux uniformes, sur l'illusion qu'on les lui laisserait s'il se faisait tout petit garçon, sur l'espoir, qu'en ne donnant un sou à personne pour conspirer, il arriverait à mourir à Chantilly et que Renan prononcerait sur sa tombe un discours sentimental et lubrique qui ferait rougir M. Bocher, et pleurer Léonide Leblanc...

Pour arriver à ce but le duc d'Aumale déploya une diplomatie sans égale.

Le grand art d'un prince de nos jours, l'art vital, pourrait-on dire, est de concilier son idée fixe qui est de rester tranquille avec le désir, plus apparent, d'ailleurs que réel, que manifestent les fidèles de voir leur prince s'agiter.

La plupart des dévouements, sans doute, s'arrêtent en route dès qu'on ne les subventionne plus, mais il y a des dévouements qui suivent toujours comme certains chiens qui s'attachent à vos pas avec une désespérante obstination et dont on ne sait comment se débarrasser. Pour ceux-là il faut découvrir [310] une formule qui contente momentanément les plus ardents et qui les fasse patienter un peu.

Le comte de Chambord fut poursuivi toute sa vie par des gens qui voulaient absolument se faire tuer à ses côtés, et, comme ce prince, au cœur magnanime et bon, n'avait pas la moindre envie de se faire tuer, ni de faire tuer personne pour un peuple qui guillotina un monarque paternel et vertueux comme Louis XVI et qui divinisa Marat avant d'encenser Barras, il inventa la question du drapeau. Le Prince Napoléon, plus cynique et qui riait aux éclats quand Raoul Duval l'appelait « le

Prince Je m'en f... », s'est contenté de déclarer qu'il était républicain. Le duc d'Aumale avait inventé le portrait. Pour se débarrasser de ceux qui, sans le connaître, venaient l'importuner de projets d'action, il avait un portrait du Taciturne, et, comme au fond, les partisans les plus fougueux de l'action ne demandent qu'à être découragés, les visiteurs de Chantilly se dispersaient dans Paris en disant : « Le Prince attend son heure ! En nous montrant le portrait du Taciturne il a eu un geste qui en dit long. »

Cet égoïste de qualité supérieure s'était ainsi préparé, avec une incontestable habileté, une tombe bien capitonnée, ce vieux garçon, ce jouisseur délicat, n'avait rien oublié de ce qui pouvait embellir ses derniers jours ; il avait fait avec l'Académie un mariage officiel et un mariage morganatique avec Babet.

Le pauvre prince avait compté sans les serviteurs obstinés de l'idée monarchique, ils agacèrent tellement le public avec la bataille de Rocroy, qu'on finit par enlever son grade au duc d'Aumale et enfin par l'expulser.

Le prince ne se découragea pas, il fit agir les Lambert de Bruxelles près de Carnot, il lança les membres de l'Institut sur Floquet et crut qu'il allait toucher au but et avoir levée sa punition.

Hélas ! L'infortuné ignorait ce que sont des amis dévoués. Il lui arriva la même mésaventure qu'à ce député trop aimé qui ne pouvait faire un pas dans sa ville natale, se diriger [311] même vers l'endroit le plus retiré, sans qu'immédiatement toutes les musiques et tous les orphéons n'attaquassent un air de bravoure.

« La bataille de Rocroy ! Condé jetant son bâton de commandement dans les ligues ennemies ! Les Princes de la Maison de France ! »

Finalement le duc dut rester à Bruxelles avec Babet...

C'est notre excellent ami Cornely qui a la spécialité de ces plaisanteries funestes. C'est incontestablement un des hommes de ce temps qui se seront le plus fait rire eux-mêmes, mais son comique est d'une essence particulière : c'est la gaieté lyonnaise, toujours un peu narquoise, comme celle de Gnafron, le Guignol de Lyon qui représente une *vis comica* spéciale, une sorte d'humour né dans les brouillards de la Saône comme l'humour anglais dans les brouillards de la Tamise. Cornely doit détester les Princes, mais il assouvit sa haine sur eux d'une façon originale, en les caressant vigoureusement à rebrousse-poil, avec un

air convaincu qui ne permet pas de se fâcher et qui semble le fait d'un dynastisme exaspéré.

Je ne puis croire, en effet, que Cornely soit sincère lorsqu'il couvre le duc d'Aumale de lauriers à propos de la démarche des membres de l'Institut.

C'est ce que j'écrivais à un membre du parti conservateur qui m'engageait à ne plus dire la vérité, à rentrer dans le mensonge général : « A quoi servent des articles comme ceux du *Gaulois* ? Croyez-vous sérieusement pouvoir tromper l'opinion ? Des proscrits du 2 Décembre, sans ressources, sans métier, sans moyens de gagner leur vie, ont supporté les rigueurs de l'exil de la plus noble et de la plus fière façon, ils ont refusé l'amnistie que leur offrait Bonaparte, Monsieur Bonaparte, comme on disait chez Victor Hugo. Voilà un exilé, soixante fois millionnaire, auquel le séjour à l'étranger n'enlève rien de ses aises et c'est celui-là, c'est ce Prince du sang qui s'avilit au point de faire mendier sa grâce à un Floquet ! Et c'est, à cette occasion, que vous osez parler [312] de la Maison de France et des gloires de la vieille Monarchie, c'est à propos de ce sybarite que gêne une feuille de rose que vous venez demander aux petits et aux humbles de se sacrifier et de se dévouer ! »

Qui espère-t-on tromper encore une fois ? La foule voit tout cela aussi distinctement que nous le voyons nous mêmes, elle le sent comme nous, et cela démontre l'inutilité de toutes les impostures écrites.

De tous les prétendants, le seul qui ait quelques chances, c'est Boulanger.

Beaucoup de mes amis m'ont tourmenté pour que j'aille voir le général, mais j'ai craint d'avoir l'air de venir demander une place et l'entourage, d'ailleurs, n'est pas attirant. J'ai eu force notes sur lui et des notes bien diverses, mais à quoi bon discuter d'avance un homme qui semble visiblement marqué par la Destinée pour faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal ? Il a le choix : il dépend de lui d'être très grand ou très misérable, il est son maître, comme on dit, et je trouve que ce sont nos bons prêtres du Morbihan qui ont pris le sage parti en disant force messes pour que Dieu l'éclaire.

Quel plus magnifique rôle à jouer que le sien ! Pour être grand il n'est point nécessaire qu'il ait du génie, il lui suffirait simplement de se faire un ferme propos à lui-même, de se dire : « Je ne serai pas une canaille ! Les traîtres qui nous gouvernent ont mis dans tous les emplois des Juifs allemands ou des Naturalisés pour nous livrer au moment de la guerre, je ne m'entou-

rerai que de Français dont je ferai vérifier avec soin l'origine. Les scélérats qui sont au pouvoir ont compris que devant l'Europe, à peu près tout entière coalisée contre nous, notre seule chance de salut serait l'union, ils ont organisé par tous les moyens, par leurs lois, par leurs journaux, la guerre civile dans ce pays, ils se sont efforcés de diviser les Français entre eux sous prétexte qu'il y a des gens qui vont à la messe et d'autres qui n'y vont pas— [313] je m'efforcerai de rétablir la concorde, je ne persécuterai personne, je laisserai chacun libre. »

Ceci, le général Boulanger l'a dit un peu dans sa proclamation aux électeurs de la Charente, il a flétri les députés qui refusent de fortifier nos ports et qui gaspillent nos milliards pour nous mettre hors d'état de résister à l'ennemi.

La Chambre, qui n'a rien fait, a dit le général, et qui n'a même pas su mettre en état de défense nos ports les mieux situés pour résister à une attaque, gaspille des centaines de millions en entreprises inutiles et suspectes. Nos ressources, dont pas un denier ne devrait être dépensé sans une absolue nécessité, sont arbitrairement englouties dans le gouffre des fonds secrets ou criminellement gâchées dans un but électoral.

Tout est mensonge dans le budget comme dans les promesses faites aux travailleurs. Ceux qui ont mission de défendre et de faire aimer la République semblent avoir pris à tâche de la compromettre en faisant d'elle la propriété d'une faction au détriment de tant de Français qui ont le droit d'en réclamer leur part.

Le général a déclaré, non moins nettement, qu'il ne persécuterait jamais personne. Il a répondu à une dépêche interrogative qu'on lui adressait à ce sujet :

La Rochelle, le 11 août 1888.

Je réponds sans difficulté à votre télégramme. Je ne ferai jamais, quoi qu'il arrive, de persécution religieuse, car, si j'en faisais, j'agiserais contre ma conscience et mes intérêts.

Général

Boulanger.

C'est peu sans doute, mais il ne faut pas oublier que toutes les Loges sont à la solde de l'Allemagne, que les meneurs du parti républicain poussent à la persécution pour obéir à un mot d'ordre de Berlin et que les républicains honnêtes, dupes de ces meneurs, ne s'aperçoivent pas que c'est Bismarck seul qui a intérêt à diviser la France par la guerre religieuse.

Au moment où paraissait cette déclaration dans la *Croix*, un officier m'écrivait textuellement : « Je ne crains pour le [314] général qu'un accident préparé par nos criminels politiciens. Si

on ne le tue pas, il fera sauter tous les robins par-dessus le bord. Nous regarderons les nageurs dans le sillage. »

Le jour même, par une coïncidence singulière, un malheureux, probablement excité par des agents allemands, tirait quatre coups de revolver sur le général sur la place de Saint-Jean-d'Angély !

La veille, les tribunaux avaient condamné à deux ou trois mois de prison de pauvres diables de grévistes coupables d'avoir renversé un tombereau de sable, l'homme qui avait fait feu sur un général français était immédiatement mis en liberté...

Que le général, encore une fois, se dise : « Je serai un honnête homme au pouvoir ! » Qu'il se cramponne à cette idée, et tout ira bien pour lui... Il est plus populaire qu'il ne se l' imagine encore, il résume, il incarne en lui l'universel dégoût pour ces Parlementaires odieux à tous. On a annoncé qu'il jetterait la Chambre à la porte et cela suffit pour que les paysans, regardant déjà cette belle action comme accomplie, l'escomptent d'avance, sachent gré au général de l'intention seule comme si la besogne était déjà terminée.

J'ai vu des centaines de paysans en contemplation devant une image représentant le *Coup de balai*. Le général, en grand uniforme, couvert de ses décorations, est au premier plan, il a mis l'épée à la main et, d'un geste superbe, il chasse du Palais-Bourbon les députés qui s'enfuient en donnant les signes de la plus vive frayeur. On reconnaît les personnages les plus importants de la majorité : les uns cachent précipitamment des papiers qui doivent être des rapports adressés aux puissances étrangères sur les expériences faites dans nos arsenaux, d'autres, surpris au moment où ils comptaient avec leurs complices, où ils revidaient (c'est ainsi qu'on appelle à l'Hôtel des Ventes le partage des bénéfices), enfouissent anxieusement leurs portefeuilles dans les poches de leurs vêtements. Ferry, naturellement, a détalé le premier, comme au moment de Laug-Son, mais la peur, ainsi qu'il [315] arrive, a paralysé ses pieds, il n'a pu commander à ses jambes d'avancer, il a roulé sur le devant de la scène et l'on devine que tous les fuyards, emportés par une irrésistible panique, vont passer sur le corps du Tonkinois.

La ville, la campagne
Ont soupé de vous,
Bourgogne et Champagne
Normandie, Poitou,
Paris, la Province
Demandent promptement

Que l'on vous évince
Tous du Parlement.

Ainsi s'exprime la complainte qui traduit les vœux de la nation. Il est évident que la France demande qu'on les évince tous, malheureusement les coquins se trouvent bien et n'ont pas envie de se laisser évincer...

Sans doute, il est triste pour une nation comme la France d'en être arrivée à ne plus espérer de salut que dans un homme qui, jusqu'ici, n'a accompli aucun exploit extraordinaire.

Mais, quand un peuple a une espérance de ce genre, vous ne la lui ôterez jamais, car cette espérance, il ne l'a conçue qu'après avoir beaucoup souffert, après avoir acquis la conviction que le remède n'était que là. C'est la manifestation d'un état d'esprit. On souhaite, non pas seulement ce que Mercier a nommé le *généralisme*, mais l'*impérialat*, on appelle un *impérator*, un maître, un chef.

Toutes les nations, à un moment donné de leur évolution, ont passé par cette phase. C'est une erreur de se figurer qu'un pays a le choix entre la Royauté et l'Empire : il est en Royauté ou il est en Empire, comme on est, selon le cours de l'année, en été ou en automne, comme on est, selon le cours de la vie, dans l'âge mûr ou dans la vieillesse.

Une Royauté qui n'est plus munie des organes essentiels à son fonctionnement, qui ne repose plus sur les lois d'une hérédité ininterrompue, qui n'a plus ni aristocratie, ni hiérarchie de classes, ni vie municipale, est un Empire, et la [316] meilleure preuve, c'est que les d'Orléans n'arguent pas d'un droit supérieur, ils demandent l'investiture au peuple, au nombre. « L'héritier de Hugues Capet, dit très justement M. Jules Delafosse, ne prétend plus qu'à l'héritage de César. »

Au fond, ce qu'on reproche le plus au général Boulanger, c'est de n'avoir pas marché sur l'Elysée le jour de la manifestation de la gare de Lyon et d'être un peu long à tirer le sabre.

« Croyez moi, mon général, tirez-le du fourreau le plus tôt possible ce fameux sabre après lequel tout le monde aspire.

« Pour abattre la République actuelle, il vous faudra franchir un ruisseau comme César. Ce ruisseau, il est vrai, n'est pas le Rubicon qui roulait ses eaux claires vers l'Adriatique, c'est un ruisseau de boue, quelque chose comme le *cloaca maxima* dont les miasmes pestilentiels chatouillent agréablement les nerfs olfactifs des hommes au pouvoir. Une fois le ruisseau franchi, vous serez le maître.

« Dans la pleine décadence où nous sommes, les Empereurs poussent vite, à Rome, il y en eut jusqu'à 30 à la fois, parmi lesquels beaucoup ne vous valaient pas. Il y eut Posthume, Ingenuus, Victorinus, Laelianus, Regalianus, Mémor, Antoninus, Cecrops et beaucoup d'autres, il y eut Marius, un ouvrier forgeron qui, dit l'*Histoire auguste*, ne régna que trois jours, il refusa de donner la main à un compagnon d'atelier et celui-ci le tua avec une épée qu'ils avaient forgée ensemble. Il y eut même une impératrice, Victorine, que les soldats appelaient *Mater castrorum*.

« Tous ces élus de la place publique ou du camp ont eu des bustes, des images comme vous en avez, des statues comme vous en aurez ; l'empereur Marius lui-même, ce qui me fait accepter la version qui prétend qu'il régna cinq mois de septembre 267 à janvier 268, revit pour nous dans une pierre gravée du cabinet de France qui nous montre, coiffée de la traditionnelle couronne de laurier, la plus étonnante tête de pochard ahuri qu'il soit possible d'imaginer.

« On a donné à tous ces Césars des louanges moins passagères que celle qu'on vous donne dans l'*Intransigeant* ou dans la *Presse*, puisqu'elles vivent encore dans la pierre et que les érudits qui les déchiffrent arrivent aux honneurs de l'Institut. On les a appelés Père de la Patrie, Restaurateur du monde, *Gloria saeculi*, *Salus provinciarum*, on leur a accordé les 70 salutations impériales qu'on répétait, vous le savez, cent ou cinquante fois, comme on récite les litanies...

« Si vous osez et, surtout, si vous gagnez contre l'Allemagne la première bataille qui sera décisive, mais qu'il ne nous serait pas impossible de gagner si nous n'étions pas trahis, ce qui dépend de vous vous aurez tout cela, mon général. On jurera par Boulanger comme on jurait à Rome sur le Génie de l'Empereur vivant, on vous représentera en Triptolème comme Claude ou en Hercule comme Caracalla le Germanique... »

Comment cette droite, en qui se personnifient tant de choses respectables, tant de braves gens, tant de croyances, tant d'intérêts essentiels, en est-elle tombée à avoir besoin de Boulanger pour remuer le pays, comment en est-elle réduite à se mettre à la remorque de Boulanger, à n'espérer qu'en Boulanger ?

Les hommes de la droite sont arrivés 210 au Parlement avec 3,500,000 voix ; la puissance formidable dont l'administration dispose en France avait réussi à grande peine à assurer

5000.000 voix de différence aux républicains logés dans toutes les places, multipliant de tous les moyens d'influence. Ces 210 députés ont commencé d'abord par se laisser décimer et ceux qui sont restés au nombre de 180 puis de 175 ont moins fait que les Cinq de l'Empire.

Ceci, un membre de la droite, mais un esprit sincère et loyal, l'a reconnu lui-même¹²⁷.

[318]

Les Cinq, sous l'Empire a écrit M. Jules Delafosse dans le *Matin*, nous ont appris ce que peuvent la résolution dans les desseins et la continuité dans l'action. Ils luttèrent dans les conditions les plus défavorables contre un gouvernement auquel ils avaient juré fidélité. Le gouvernement impérial était puissant et populaire, l'opposition sans crédit et sans cause. Et pourtant les Cinq combattirent avec une ténacité tellement implacable que leurs revendications inutiles firent brèche dans les défenses de

¹²⁷ Cornely a, lui aussi, eu le mérite d'avouer la lamentable déception qu'ont causée les députés de la droite à ceux qui les avaient nommés.

« En 1885, écrit-il, pour ne pas remonter au déluge, le suffrage universel s'est livré à une manifestation opposante formidable.

Il a envoyé à la Chambre 210 antirépublicains. Cette phalange a été décimée par les invalidations et réduite à 170 députés. Que devaient faire ces députés ?

De l'opposition.

En ont-ils fait ?

Non !

Faisaient-ils de l'opposition lorsqu'ils votaient les budgets, sous prétexte qu'il fallait bien que les fonctionnaires fussent payés, que les services fussent assurés ?

Faisaient-ils de l'opposition, lorsqu'ils s'amusaient à soutenir le ministère Rouvier et lorsqu'ils nous clouaient le bec, à nous autres, irréconciliables, en nous disant que nous n'avions pas le droit de faire la leçon à des députés, que les députés savaient des choses que nous ne savions pas, qu'ils avaient, pour agir, des raisons que nous ignorions.

On eût dit, à les entendre, tous, que Rouvier négociait avec les uns le retour du comte de Paris, et avec les autres le retour du prince Victor.

Il ne négociait rien du tout.

Ils n'ont rien obtenu. Ils n'ont sauvé ni un Frère ni une Soeur, et ils se sont laissés museler inutilement.

Faisaient-ils de l'opposition lorsqu'à la chute de M. Grévy ils s'amusaient à voter pour le général Saussier, l'un des rares généraux de l'armée française qui passent pour républicains ?

C'était là un vote républicain, c'est-à-dire un vote qui, émis par eux, n'avait ni rime ni raison, ni queue ni tête.

Non ! Non ! Nous devons à tout le monde cette justice de déclarer que si les républicains ont été incapables dans le gouvernement, les conservateurs ont été incapables dans l'opposition.

Depuis 1885, il n'y a eu qu'un homme qui a su faire réellement de l'opposition, et cet homme, c'est le général Boulanger. »

l'Empire, et qu'aux élections de 1869 plus de 3 millions de voix leur faisaient cortège. Nous avons, nous, pour cible aujourd'hui un régime malfaisant, misérable, déconsidéré, chargé des exécra-tions de tous les honnêtes gens, honni par les siens eux-mêmes, et, au lieu d'achever sa ruine, qui serait la délivrance pour tous, nous [319] nous employons à lui assurer la vie ! Les Cinq, en pa-reille situation, feraient une trouée si large, qu'aux élections pro-chaines le suffrage universel y passerait tout entier. Nous som-mes 175 qui, au lieu de marcher et de frapper ensemble, nous émiettons au point de devenir une sorte de mortier ministériel avec lequel on répare les brèches faites au gouvernement de la République par la République elle-même. Si c'est là tout le parti que nous savons tirer du présent, quel lendemain nous est réservé ?

Les députés de la droite n'ont su ni se rallier franchement à la République comme le leur demandait Raoul Duval, ni faire de l'opposition.

Un simple journaliste de province auquel, avec leur égoïsme habituel, les conservateurs s'étaient efforcés de fermer la porte du Parlement, M. Thiébaud, a fait plus que ces 180 députés, il a inspiré au général Boulanger l'idée du rôle qu'il y avait à jouer, il a vu les uns et les autres, il a remué toute la France, lui, le pauvre et l'obscur. Alors les membres de la droite se sont mis humblement derrière Boulanger, ils lui ont dépêché des ambassadeurs pour le sonder, pour savoir s'ils figureraient sur ces listes.

Que cela, à le regarder de près, est navrant et piteux !

Cette partie de notre livre est, assurément, la plus difficile à traiter, il nous faut l'essayer cependant.

En réalité, ce sont des gens médiocres que ces hommes de la droite. J'ai constaté déjà la pauvreté de ce qu'ils ont dit en ces quatre années remplies par tant d'événements faits pour inspirer l'éloquence humaine. Pas un éclair, pas une de ces paroles enflammées qui mettent le feu à tout, pas un de ces cris qui remuent une nation, pas un de ces outrages qui arrachent un hurlement de colère à un ministre prévaricateur, pas une évocation de la Patrie française d'autrefois devant cette France d'aujourd'hui, pillée, trahie, livrée aux juifs.

A part quelques discours de de Mun qui sont vraiment d'un beau souffle, tout a été pure rhétorique, verbiage, plaidoi-rie, ils ont parlé tous comme parlent les avocats à la barre, ils

[320] ont dit le contraire de ce que venait de dire celui qui avait oratoré avec eux, et puis voilà tout...¹²⁸.

La vérité, c'est que ces politiciens ne croient pas à ce qu'ils défendent.

Ils n'ont point le Verbe parce qu'ils n'ont pas la Pensée, il ne faut point leur demander cette inspection des choses face à face et cœur à cœur qui seule est la caractéristique de toute bonne pensée en tout temps, ils sont, comme dit Carlyle, « dans les insincères hypothèses, les plausibilités, les oui-dire ». Ils estiment que la religion vaut mieux que l'irréligion, mais leur âme n'est point pleine de l'idée de Dieu.

Dans ces conditions on ne fait rien qui vaille et on ne touche personne, même lorsqu'on s'exprime en termes bien choisis. Le grand homme n'est pas un homme, comblé de dons extraordinaires, c'est un homme ordinaire qui veut résolument accomplir tout ce que Dieu attend de lui, il sait qu'il y a une volonté divine, une idée de Dieu sur le monde et il s'efforce ingénument et simplement de correspondre à cette idée.

L'être qui a cette conception est fort, tous les Mackau de la Chambre ont beau le happer dans les couloirs et lui dire « Prenez bien garde ! » Et patati et patata... Il passe en répondant civilement : « Bonjour, Mackau ! Faites votre petite cuisine à votre aise... Moi, je vais remplir ma mission... »

[321]

Il convient de revenir sur ce point que nous avons déjà indiqué. Cette absence de toute action effective s'explique beaucoup par l'atmosphère spéciale créée par le journalisme.

Autrefois il fallait mériter la gloire, aujourd'hui il suffit de la payer. Il est entendu d'avance que tout journal subventionné

¹²⁸ Cornely avait suggéré aux hommes de la droite un moyen de se relever un peu et de clore par un acte viril cette législature qui a trompé tant d'espérances.

Le meilleur procédé, disait-il, pour obtenir cette dissolution que réclame tout le pays c'est de l'imposer. Que la droite démissionne tout entière !

Il eût été même à désirer que les députés de la droite donnent à cet acte ce caractère de grandeur qui saisit les âmes. J'aurais aimé voir les représentants traverser Paris en corps, revêtus, de leurs insignes, arriver ensemble au Palais Bourbon et faire lire par l'un d'eux une déclaration, non pas ampoulée, mais énergique et simple : « Cette Chambre est pourrie, elle n'est bonne qu'à voler et à trahir la Patrie, nous nous retirons.

A la sortie, les députés de la droite auraient été acclamés et les députés républicains accueillis par les cris : « A la chienlit ! » Ils auraient siégé deux ou trois jours, mais la pression de l'opinion publique aurait été trop forte et ils auraient été obligés de disparaître.

par un groupe de députés de département proclamera que ces députés sont tous énergiques, intrépides, héroïques. La presse conservatrice de Paris brode là-dessus et les gens s'endorment volontiers dans cette vapeur d'encens.

Ce sont les rois qui ont commencé, quand le journalisme n'existait pas encore, à vivre ou plutôt à mourir dans cette vapeur artificielle, aujourd'hui, ce sont les royalistes.

Le fait remonte loin du reste. A partir de Louis XIV, que le comte de Chambord appelait « le premier des Napoléons », l'apothéose impériale, la pompe latine se substitue aux rapports cordiaux et, parfois même, empreints d'une familiarité un peu vive que les Aryens germains avaient gardé dans leurs rapports avec leurs souverains, comme un souvenir de la libre vie dans les forêts d'autrefois.

Le roi jadis était un camarade pour ses compagnons d'armes. Qui ne connaît l'histoire de Crillon et de d'Aubigné couchés au pied du lit dans la chambre d'Henri IV et conversant sur leur maître.

— A-t-on jamais vu un roi aussi vilainement ladre que le nôtre ?

— Assurément non.

Le roi intervient alors et dit à d'Aubigné :

— Vous reprendrez votre conversation demain, mais, Ventre-saint-gris, je tombe de fatigue, laissez-moi dormir.

On ne se figure pas un entretien semblable dans la chambre du conte de Chambord.

C'est précisément ce côté humain qui faisait la force des rois d'autrefois et qui intéresse encore à eux, car le peuple n'aime rien tant que de trouver un homme semblable aux autres hommes dans un souverain qui a été grand.

[322]

C'est toujours charmant ce Diable à quatre qui mène la vie de partisan depuis l'âge de seize ans, qui a vécu au milieu des batailles et qui, dès que le canon commence à gronder, descend précipitamment de cheval ; il se met derrière un arbre, défait son haut-de-chausses à la hâte, et bientôt il remonte à cheval, et, comme à Fontaine-Française, déjà roi, il accomplit des actes de folle témérité, il s'élance avec 200 compagnons au milieu de toute l'armée espagnole. On voit bien cet homme : il éprouve une impression physique, il la surmonte parce qu'il est Français et il se conduit vaillamment.

Imaginez l'accueil que vous aurait fait le comte de Vanssay, le comte de Blacas, ou le marquis de la Ferté si vous leur eussiez dit vers 1872 :

– Je crois qu'au dernier moment le roi mouillera peut-être un peu sa culotte, mais je suis sûr qu'il marchera.

– Comment pouvez-vous proférer une parole semblable ! Notre roy avoir peur ! Quel blasphème !

Et en fait leur roy n'a jamais eu peur, il n'a jamais bougé, il n'a jamais pris le contact du danger...

Il est resté pour ses fidèles ce qu'il fut : une espèce de personnage, non pas surnaturel, mais extrahumain comme les images de Saints sans yeux, sans formes et sans signification que l'on vend rue Saint-Sulpice.

Pour nous évidemment les Saints sont tout différents. Ce sont des trahisseurs de leur maître comme saint Pierre, des passionnés de plaisir comme saint Augustin, d'impétueux et irascibles capitaines comme Loyola, qui, déjà converti et en route pour aller s'enfermer dans un couvent, eut tant de peine à s'empêcher de pourfendre un Maure qui avait mal parlé de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge.

Ils ont surmonté leur nature mauvaise, pusillanime ou violente et c'est précisément cette victoire remportée sur eux-mêmes qui fait leur grandeur à nos yeux.

Les chefs du parti conservateur ne voient pas comme cela ils ne se doutent pas de l'effort qu'il faut accomplir pour [323] agir, de la grandeur qu'il y a dans un homme comme Louis Napoléon arrivant deux fois, en pleine tranquillité, abordant les troupes, s'exposant aux balles et disant à Strasbourg et à Boulogne : « Je suis le neveu du grand Empereur et je viens occuper le trône de France. » Ils n'ont jamais réfléchi à la résolution qu'il faut à un Barbès, à un Blanqui, à un général Eudes même, attaquant brusquement un gouvernement et disant : « Je ne vous reconnais pas et je vais vous chasser. »

C'est à peine si, aujourd'hui, les conservateurs commencent à se douter que les Morny, les Persigny, les Maupas étaient d'autres hommes que les Broglie et les Fourtou.

Les conservateurs n'aiment pas ces analyses parce qu'il en appert que rien ne s'obtient que par le Sacrifice. Retournez la situation dans tous les sens, regardez à droite, regardez à gauche, il est évident que le seul homme qui puisse exercer une action quelconque est l'homme qui dit : « Mon sacrifice est fait. Je suis prêt à tout, j'ai regardé en face l'hypothèse suprême : la Mort, je l'accepte d'avance. »

Quand je parle de sacrifice, mes lecteurs devinent qu'une pensée me hante : la pensée de la Victime Sainte qui mourut pour le salut du genre humain, de l'Homme Dieu dont chaque jour le sacrifice de l'autel nous rappelle la volontaire immolation.

A ceci je ne m'arrêterai pas. Ce sont des méditations faites pour le sanctuaire et qui seraient déplacées clans ce livre trop humain. C'est à peine, si le front prosterné dans la poussière, le Vendredi Saint, lorsqu'on est bien uni par la prière à Celui qui a voulu endurer pour nous l'horrible supplice de la Croix, on peut sonder le mystère d'Amour que contient l'agonie du Golgotha.

Le protestant Carlyle lui-même a eu ce sentiment de respect : « Le plus grand de tous les héros, dit-il, c'en est Un. Un que nous ne nommerons pas ici. Qu'un silence sacré médite cette matière sacrée. »

Il est donc bien entendu que ce que je viens de penser [324] tout haut devant mes lecteurs n'a aucun rapport avec ce que je vais dire. C'est un ordre d'idées tout différent...

Dans l'ordre humain on n'agit que par la volonté, à la condition que cette volonté aille jusqu'à vouloir mourir, ce qui naturellement lui donne l'avantage sur la volonté des autres, qui veulent vivre.

Tout homme qui est décidé à mourir peut agir sur les événements. Derrière tous les événements il y a un homme qui a été décidé à mourir.

Sans doute, beaucoup de causes ont fait que l'Italie, puissance de troisième ordre il y a quelques années, soit plus influente maintenant dans les conseils de l'Europe que la France et puisse prodiguer les humiliations au pays qui l'a affranchie. Mais, parmi toutes ces causes, il y en a une qui n'est pas la moins importante de toutes. Il s'est trouvé un homme qui s'est entretenu un jour avec lui-même : il avait des bank-notes plein son portefeuille, il était de noble race, jeune encore, éloquent, aimé des femmes, un matin, à Londres, il s'est posé cette interrogation à lui-même : « Voyons, es-tu résolu à mourir ? » Il s'est répondu : « Oui. » Il a pris alors un cab et il est allé examiner la guillotine du Musée Tussaud pour savoir comment on mourait quand on mourait guillotiné, et là-dessus il est parti pour Paris. Cet homme s'appelait Félice Orsini...

Ce que pèse dans la balance du Destin une vie volontairement donnée pour une idée, nul ne le saurait exprimer. Les

individualités capables de s'arracher violemment du cœur l'amour de vivre deviennent rares.

L'enfant brave le péril parce qu'il ne sait pas, le vieillard prend d'innombrables précautions pour se conserver, à mesure que l'être a jeté de plus profondes racines dans l'humanité, il tient davantage à elle. Les, peuples jeunes, ainsi que nous le constatons dans un des premiers chapitres de ce livre, produisent des martyrs, des héros, des êtres sacrificiels, les peuples vieux en produisent peu.

C'est, qu'au fond, la détermination est dure à prendre et la [325] lutte très dramatique. L'homme a un objectif superbe, glorieux : défendre ses croyances, combattre pour ses convictions mais il a aussi un objectif terrible, un objectif de plomb qui le cloue au sol et l'empêche d'avancer. Comme le prisonnier du baron des Adrets, il s'avance sur le bord de la tour, il interroge l'espace du regard et il se rejette en arrière en murmurant : « Sapristi, quel saut ! »

La peur de mourir, voyez-vous, entrave singulièrement les mouvements humains. C'est la baguette d'arrêt du revolver : le revolver est tout chargé, il ne demande qu'à partir, mais la baguette d'arrêt empêche tout.

L'homme se tient alors des discours à lui-même et, certes, il y aurait une curieuse page de psychologie à écrire sur tout ce qu'un homme peut se raconter pour ne pas agir, pour doubler par une logique son instinct de conservation.

Les médecins ont donné une cause puérile à la mort du comte de Chambord, la vraie cause, je la distingue très bien, je devine comment l'estomac a fini par être usé par les trépidations intérieures, par la répercussion de l'éternel combat qui se livrait en haut dans ce cerveau ne pouvant arriver à donner un ordre au corps, à décider la bête à marcher.

Et, cependant, si la vie est précieuse, c'est une belle chose que l'héroïsme, la gloire des vaillants qui meurent pour leur cause, le coup de main hardi, et c'est bien dur de se dire : « Fini, tout cela ! »

Les contemporains qui ne veulent pas dire : « C'est fini ! » organisent autour d'un homme une espèce de légende, de fiction journalistique qui donne satisfaction à l'héroïsme velléitaire qui est encore, sinon dans les âmes, du moins dans les imaginations : ils créent une personnalité comme celle de Charette, un chef qui doit tout renverser, tout avaler, tout oser, et qui ne bouge pas...

Je me hâte de dire, qu'au jugement de tous ceux qui l'ont vu au feu, Charette est un des plus braves officiers qui soient et que je n'ai nullement l'intention d'attaquer un homme [326] digne de tout respect. Le côté que je veux peindre en lui, c'est le côté du faux insurgé, du révolté pacifique qui, depuis seize ans, est toujours sur le point de partir et qui ne part jamais.

C'est là, en effet, une figure bien moderne, bien parisienne, diraient les journaux boulevardiers, et tout le monde s'emploie, comme dans un innocent complot, à ne point la laisser dans l'ombre.

Pour Charette le rôle d'insurgé est une sorte de situation comme pour Anatole de la Forge le rôle d'arbitre de l'honneur. On lui ferait volontiers un service de première dans les théâtres, et le gouvernement lui assurerait facilement une place dans les cérémonies comme à un homme qui tient un emploi spécial, qui est le chef incontesté des insurgés vendéens. On est habitué à voir sur lui, à dates à peu près fixes, des articles qui varient peu. Il marie ses filles et l'on déploie à cette occasion la bannière de Patay, il joue chez lui, en famille, « la jolie saynète de Verconsin » : *A la porte*, il réunit ses zouaves à la Basse-Motte, ou bien il les promène, à travers les méandres de la Seine, sur un bateau à vapeur : le *Touriste*, ainsi que fit Marie Colombier pour fêter le succès de la *Plus belle femme de Paris*. La presse annonce la saynète, le banquet, la promenade avec un petit air de clairon — le clairon de la Penissière.

Tout le monde est content. Les zouaves pontificaux sont heureux d'avoir une allure un peu héroïque avec un chef qui est un homme très brave et, en même temps, ils savent gré à ce chef de ne pas forcer la note. Ils bedonnent tous plus ou moins, ils se sont, grâce aux recommandations du clergé, mariés presque tous assez avantageusement, ils feraient leur devoir à l'occasion, mais ils auraient éprouvé une surprise assez désagréable, si, après le déjeuner du *Touriste*, Charette leur avait dit doucement comme Napoléon III à ses amis, le 1^{er} décembre, à onze heures : « C'est pour demain ! »

Ce mot, il est probable, qu'à moins de circonstances impossibles à prévoir, Charette ne le prononcera jamais. Ajoutons qu'il lui faudrait maintenant une énergie surhumaine pour le dire, il a conquis, sans avoir rien risqué, une gloire que les plus téméraires oseurs n'ont pas eu de leur vivant. Il aurait mené vingt ans la vie du Cabacilla, conspiré comme Fiesque, supporté dix fois la torture sans rien avouer comme Carmagnola, entrepris des expéditions de folle audace comme Garibaldi,

passé trente-cinq ans dans les prisons après avoir été condamné cinq fois à mort comme Blanqui, attendu, le sourire aux lèvres, l'heure de son exécution comme Barbès qu'on ne parlerait pas de lui en termes plus enthousiastes. Il jouit de ces honneurs modestement et il mourra nonagénaire dans l'attitude menaçante d'un homme qui est sur le point de s'insurger, en disant comme Delobelle : « Je ne renonce pas ! »

Derrière le cercueil de cet homme paisible on entendra quelques zouaves pontificaux, très âgés, murmurer entre leurs dents l'appel farouche aux gars du Bocage:

Monsieur de Charette a dit à ceux de chez nous :
Levez-vous !
La chasse est ouverte contre les loups.
Monsieur de Charette a dit à ceux d'Ancenis :
Mes amis,
Le roy va ramener les fleurs de lys.

Il serait puéril de prétendre que, si Charette n'a pas agi, c'est qu'il n'était pas assuré du succès. C'est un raisonnement de notaire ou d'homme d'affaires, ce n'est pas un raisonnement d'insurgé. Le propre de l'insurgé, au contraire, est de se lancer dans l'inconnu, de forcer violemment la main à la Destinée et, par le seul fait de sa volonté, par l'extraordinaire puissance que lui donne le sacrifice qu'il fait d'avance de sa vie, de contraindre la Destinée à accoucher. Il est à la merci évidemment du hasard, mais il peut aussi être servi étrangement par ce hasard, il a des chances de renver[328]ser des gens pris à l'improviste et qui ne sont pas sur le même plan d'idées que lui ; il se heurte à des résistances imprévues, mais, très souvent aussi, il rencontre des défaillances incroyables, des affaissements inouïs, des facilités à passer sur lesquelles il n'aurait pas osé compter ; une porte de bronze derrière laquelle il devait y avoir des hommes prêts à se faire tuer jusqu'au dernier se trouve être une porte de carton et, quand on l'a enfoncée en pressant dessus, on aperçoit un vieux concierge débonnaire qui vous dit : « Donnez vous donc la peine d'entrer. »

L'insurgé, au fond, ne sait jamais ce qui arrivera à la suite de ce qu'il fait, mais ce qu'il sait, c'est qu'il arrivera quelque chose. Il a produit de l'action et cette action crée des mouvements, des courants, opère des déplacements de situations et des troubles d'êtres qui seraient restés à l'état latent sans cette secousse.

Imaginez Charette ayant fait une belle tentative, dans un moment favorable bien entendu, pendant une des crises que nous avons traversées. Il échoue. On le condamne à mort, mais on n'ose probablement pas le fusiller. La peine de mort est abolie en matière politique et toute la France se soulèverait d'indignation à la pensée qu'on va mener au polygone de Vincennes le soldat de Patay, tandis que tous les traîtres qui ont fait décimer nos troupes au Tonkin se partagent tranquillement le fruit de leur infamie.

On n'aurait pas fusillé Charette et il serait sorti de prison nommé par 25 départements, il aurait personnifié ce que représente le général Boulanger, la protestation d'un homme au cœur français contre l'ignoble gouvernement que nous subissons.

En admettant qu'il eût été fusillé, le Charette, tombé ainsi sous les balles, aurait laissé dans l'histoire une autre figure que celle du Charette qui joue du Verconsin à la Basse-Motte. Les mœurs, si amollies aujourd'hui, seraient devenues plus âpres, des âmes se seraient réveillées, des vengeurs auraient surgi, le gouvernement, ainsi traqué, aurait été obligé de se [329] rendre plus odieux encore qu'il ne l'est par des mesures qui n'auraient fait qu'irriter les esprits et, un beau jour, il se serait écroulé subitement devant un coup de main moins bien préparé que ne l'aurait été celui de Charette.

Il est bien entendu que personne n'est obligé de s'insurger. Que les conceptions de la vie sont différentes et combien sont haïssables les gens fanatiques et intolérants qui ne veulent pas laisser chacun organiser son existence à sa façon ! J'ai des amis qui vivent à Paris, comme on doit vivre au Japon, dans le petit jardin aux feuillages sombres où l'on attache le soir des lanternes de couleur, « près de l'étang bleu où sont les cormorans », Rien ne les agite, rien ne les trouble, ils laissent aller le monde comme il l'entend et je vous assure qu'avec eux je ne me dispute jamais.

Il en est tout autrement lorsqu'un homme passe pour incarner en lui l'insurgé blanc. J'ai le droit de l'étudier, de l'apprécier à ma façon et de le comparer aux insurgés rouges.

La comparaison, il faut l'avouer, n'est guère avantageuse pour les Blancs d'aujourd'hui.

Simple soldat ou sergent dans le parti conservateur, nous avons été tous plus ou moins injustes pour certains hommes, alors que nous écrivions au jour le jour, sans avoir le temps de penser.

Lorsque le loisir nous vient et que nous pouvons méditer une heure ou deux avant d'écrire une ligne, l'optique change et nous nous rendons bien compte de la pression que quelques Républicains énergiques ont exercée sur les événements.

Prenez Barbès le 12 mai 1839 au matin. Il est jeune, très riche lui aussi, très aimable, très aimé, et la vie doit lui sembler agréable. C'est un dimanche: la moitié de Paris est allé à la revue qui se passe au Champ de Mars et cependant Barbès, en descendant dans la rue, rencontre encore pas mal de Parisiens retardataires. C'est le monde de Paul de Kock, de bons bourgeois qui se dirigent vers les guinguettes de Romainville avec des paniers de provision sous le bras et [330] la progéniture qui suit le père et la mère. Barbès se dit peut-être : « Ce sont ces gens-là qui ont raison et qui sont des sages.

Peut-être Barbès, en regardant passer un étudiant et sa grisette, pense-t-il à une maîtresse qui l'attend lui aussi. Il songe peut-être aux pièces qu'il pourrait aller voir ce soir-là,

A l'Opéra-Comique, on donne la première représentation d'un petit acte : le *Panier fleuri*, d'un compositeur encore inconnu qui s'appelle Ambroise Thomas, et qui est joué par Chollet et M^{lle} Prévost.

Au théâtre de la Renaissance, M^{lle} Anna Thillon chantait, par extraordinaire : l'*Eau merveilleuse*, et M. Frédéric Lemaître jouait, pour une de ses dernières représentations, l'*Alchimiste* de M. Alexandre Dumas, tandis qu'au Gymnase on avait la *Belle-sœur* où, nous dit le Constitutionnel, « M^{me} Dorval est si parfaite, et un *Ange au sixième étage* par la piquante Nathalie ».

La semaine, d'ailleurs, était pleine d'attractions. A l'Académie royale de musique c'était Mario dans le *Comte Ory*, aux Français. M^{lle} Rachel qui continuait ses débuts dans Eryphile d'*Iphigénie en Aulide*. C'était, aux Français encore, le père d'un des amis de la *France juive*, Simon, de son nom de guerre Lockroy, qui, certes, ne devait pas plus amuser le public dans M^{lle} de Belle-Isle, dont la vingtième représentation était annoncée pour le 18, que le fils ne nous a amusés dans le rôle de grand maître de l'Université !...

Barbès, qui avait l'âme d'un artiste, dut avoir une minute d'attention pour toutes ces séductions de Paris, il vit, devant la porte du Palais de Justice, quelques hommes de garde et un officier qui se promenait de long en large, et il est probable qu'il eut la sensation qu'on éprouve devant une muraille énorme qu'on est résolu à escalader.

Que de choses, en effet, derrière cet officier : tous les soldats et tous les officiers de son régiment et tous les soldats et tous les officiers de tous les régiments de France, et tous les magistrats, tous les préfets, tous les commissaires de [331] police, tous les gendarmes, tous les gardes champêtres, et la Chambre des députés et la Chambre des pairs !...

L'heure s'avancait cependant. L'attaque était indiquée pour 3 heures et demie, et le rendez-vous donné pour 3 heures au n° 33 de la rue Quincampoix, chez une dame Roux, au domicile de laquelle étaient déposées des cartouches et des armes. Tout le monde était exact, Barbès disait : « En avant ! » et à 3 heures et demie une vive fusillade était dirigée sur le poste du Palais de Justice.

A 7 heures tout était fini.

Repoussé du Palais de Justice et de la Préfecture de Police, Barbès avait réussi à s'emparer de l'Hôtel de Ville, il en avait été délogé, et, après une lutte acharnée dans les petites rues Transnonain, Greneta et Simon Lefranc, il avait été blessé à la tête et fait prisonnier. Quelques mois après, cet homme qui aurait pu voir la première du Panier fleuri à l'Opéra-Comique, écrivait ses dernières pensées dans le cachot des condamnés à mort, en attendant son exécution...

Barbès fut sauvé, moins par les vers de Victor Hugo, que par la jeunesse des écoles, qui, à cette époque, réservait ses admirations pour d'autres que les Ferry et les Wilson, il n'en resta pas moins neuf ans en prison, dans la dure prison du Mont-Saint-Michel.

Neuf ans de prison, vous savez, c'est long ! Si Charette avait dit aux navigateurs du *Touriste* : « Barbès a fini par avoir la République, vous aurez aussi la Monarchie, mais il vous faudra rester neuf ans en prison, » que de zouaves pontificaux auraient demandé à faire escale de suite et à descendre au viaduc d'Auteuil !

La vérité, cependant, et il n'est pas inutile de le répéter, c'est qu'on ne réussit qu'en consentant à se sacrifier.

Sans doute Barbès a échoué le 12 mai 1839, mais les insurrections successives qui ont troublé le règne de Louis-Philippe ont formé peu à peu des hommes accoutumés à la guerre de rue. Au 24 février, ces hommes étaient là attendant, regardant... Quand le [332] fameux coup de pistolet fut tiré et qu'une émotion soudaine secoua la foule, ils virent, avec leur expérience des émeutes, que « ça y était », comme on dit, et ils poussèrent juste à l'instant favorable.

Il se produit, à un moment donné, dans ces batailles-là, comme dans les autres, une espèce de tournoiement, la Victoire, tirée à droite et à gauche, trébuche et semble ne plus savoir de quel côté aller. On ne peut pas créer ces mouvements-là à volonté, mais, lorsqu'ils se manifestent et que des hommes bien organisés sont prêts à en profiter, l'affaire est dans le sac.

C'est d'ailleurs là qu'est toute la supériorité des Blanquistes, qui, moins nombreux que les autres révolutionnaires, se tiennent les coudes et dans une circonstance favorable peuvent intervenir utilement.

C'est à l'intention des jeunes gens de la nouvelle génération qui m'ont écrit des lettres si pleines de tristesse, d'anxiété, de précoce découragement que je me suis étendu sur ce point.

Je n'ai pas qualité pour prescrire à personne une règle de vie, mais, après avoir pensé et médité, j'ai le droit d'indiquer à de plus jeunes que moi une méthode intellectuelle qui me semble propre à former un être viril.

Je dirai donc à ceux qui se trouveront peut-être en position de sauver leur pays, comme auraient pu le faire les hommes de l'Assemblée de 1871, s'ils n'avaient pas été si lamentablement inférieurs à leur tâche :

« Allez entendre de temps en temps un bon prédicateur pour vous fortifier dans la Doctrine, mais évitez avec soin l'éloquence de la chaire laïque, les prosopopées redondantes, les serments de mourir, l'appareil de ces phrases toutes faites qui ressemblent au matériel de Belloir, qui sert pour toutes les fêtes, aux écussons de carton, aux tentures d'Andrinople, qu'on transporte dans des voitures spéciales. Songez à l'immense ridicule dont s'est couvert le parti monarchique avec cet immense débalage de phrases de rhétorique qui a [333] commencé à la fin de 1871 : « Dieu le veut ! Nous reprendrons le glaive des anciens chevaliers, nous combattons avec l'épée flamboyante, nous tomberons s'il le faut comme les Macchabées. » Tout cela pour arriver à subir patiemment les actes les plus odieux, sans qu'il se soit trouvé un mâle pour flanquer cinq coups de revolver dans la tête d'un préfet ou d'un commissaire de police qui entrait dans les domiciles privés sans mandat.

« Appliquez à vos projets d'intervention dans les choses publiques l'admirable méthode de méditation des *Exercices* de saint Ignace. Figurez-vous, en esprit, dans une situation quelconque, comme saint Ignace, par exemple, nous recommande de nous transporter à la veille du Jugement dernier et deman-

dez-vous ce que vous éprouveriez. Déterminez bien à l'avance votre puissance de volonté. Ne vous remplissez pas le cerveau à vide avec des histoires de Chrétiens dans le Cirque que vous racontent des gens obèses, qui se croiraient perdus si leur côtelette n'était pas cuite à point et qui ne souriraient pas du tout s'ils étaient dans une arène au milieu de lions affamés. Comprenez bien l'admirable passage de Carlyle sur la Crainte et le Courage, la *valeur* est la seule chose qui ait de la valeur, qui vaille, *valour* is still *value*, mais ne mettez pas cela sur le mode trop lyrique, ne vous mentez pas à vous-même et ne vous imaginez pas que vous n'aurez jamais peur comme les d'Audiffret-Pasquier, les estradiers, les faiseurs de discours anniversaires qui jettent le gant à la République à 9 heures trois quarts, après avoir dit au cocher d'être exact avec le coupé à 10 heures moins cinq.

« Exagérez, majorez, au contraire, la peur que vous ressentiriez en face d'un danger réel, dites-vous qu'un flux de ventre ou un gros rhume enlèvent beaucoup de leurs moyens aux êtres les mieux trempés. Remémorez-vous à vous-même tous les motifs, si légitimes souvent, qui vous empêcheraient d'agir. Mais, le jour où vous aurez bien déterminé vis-à-vis de vous-même ce que vous vous croyez capable de faire, le point précis où vous jugez pouvoir aller, ne cherchez [334] pas des prétextes à ne pas agir dans les conseils décourageants des vieux politiciens conservateurs ; persuadez-vous bien que ce sont eux qui nous ont amenés où nous en sommes, non point parce qu'ils n'ont pas été héroïques, cela n'est pas donné à tout le monde mais parce qu'ils n'ont pas fait le minimum d'efforts qu'ils pouvaient faire sans se hausser à des proportions surhumaines, parce qu'ils ont été constamment dominés par leur amour du bien-être, par leur continuelle préoccupation de ne point déranger la commode installation de leur vie.

« Par-dessus tout, envoyez promener ceux qui, comme péroration à un discours grandiloquent, vous compareront à des martyrs.

« Il existe rue du Bac une maison où les apôtres qu'enflamme l'amour de Dieu se préparent au martyre, il y a là un pieux musée d'où l'on sort comme écrasé d'admiration pour le courage des serviteurs de Jésus-Christ, on voit là tous les instruments de supplice qu'a pu inventer la férocité humaine et qui n'ont jamais effrayé l'héroïsme des missionnaires. Nadar, mon aimable voisin de l'Ermitage de Sénart et qui est un mécréant fieffé, me racontait, avec des larmes dans les yeux, une cérémo-

nie d'adieu dont il avait été témoin un père et une mère assistant à la messe de départ dite pour leur fils. Le fils était désigné pour un poste d'où aucun prêtre n'était revenu vivant, où le missionnaire qui avait précédé celui qui allait s'embarquer avait été déchiqueté par le bourreau, haché en menus morceaux avec un canif, les parents le savaient et un enthousiasme céleste se peignait sur leur visage à la pensée du sacrifice qu'accomplissait leur enfant.

« J'ai eu un cousin, Cambier-Drumont, dont M^{gr} Perraud a écrit la vie glorieuse et brève, et qui, en quittant l'École normale, renonça à tout ce qui s'offrait à lui dans l'espoir d'obtenir la mort du martyr, brisé par les fatigues de l'apostolat, il expira au fond d'une jonque, sur un fleuve de Chine, en ne regrettant que de ne pas avoir pu souffrir davantage pour le Sauveur.

[337]

« Votre cas n'est pas du tout le même que celui de ces hommes directement appelés par Dieu, ne vous laissez jamais comparer à eux ! C'est une idée saugrenue, en effet, que de comparer à des martyrs des catholiques qui sont chez eux, qui souvent sont riches, qui ont la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté de l'affichage. Vous êtes chez vous, encore une fois, et une bande judéo-maçonnique outrage ce que vous respectez, outragez la bande, insultez ces hommes partout où vous les rencontrerez, coudoyez-les insolemment dans les salons et dans les cercles, divulguez les hontes de leur vie, publiez la liste des commerçants juifs, soulevez-vous, défendez-vous ! En admettant que vous receviez quelques horions en combattant, vous ne serez pas des martyrs pour cela, vous serez de vaillants soldats, de braves Français qui ont lutté pour leur indépendance, tandis qu'en subissant le joug ignominieux que vous subissez, vous êtes des mufles et des lâches. »

Veillot aurait haussé les épaules si on lui avait dit qu'il était un martyr.

Il tenait à être ce qu'il était : un vrai Français, réclamant ses droits sur la terre natale, riant de son rire immortel au nez de ceux qui racontaient des sornettes au peuple, jouant des coudes pour que les étrangers n'usurpassent pas la place des fils de la France, imprimant à des adversaires insolents ces corrections dont les Calvaudin, les Galapias et les Poivreau ont porté si longtemps les marques vengeresses...

Par malheur, il n'y a plus que les plébéiens à l'heure actuelle qui aient cette carrure et cette vaillance. C'est le débat

entre les gens de pied et les gens de cheval qui continue, mais en sens inverse.

Jadis et parfois même pour le malheur de nos armes les gentilshommes, au moment du combat, troublaient l'ordre de la bataille pour être les premiers à charger.

Aujourd'hui les fringants gentilshommes sont, pour la plupart, accointés avec tous les Mardochée et tous les Lévy de la création et laissent au petit monde le soin de défendre le Christ, l'Église et la France...

[336]

« Ne m'offusquez pas, je veux paraître ! » s'écriait François 1^{er} à Marignan, en écartant tout le monde devant lui. Depuis le comte d'Artois qui jouait au whist avec M^{me} de Polastron, pendant que les Chouans se faisaient tuer pour lui, jusqu'au comte de Paris qui tire avec persévérance des grousses en Ecosse, on n'aperçoit plus chez les Princes cet impérieux désir de paraître.

Une nouvelle génération aura-t-elle moins de pusillanimité ? Osera-t-elle porter à la tribune des questions que nul parmi nos députés n'ose aborder franchement ? Il faut l'espérer. Quant à nos représentants d'aujourd'hui, ils sont décidés à ne parler de rien...

Des membres de la droite font partie de cette inénarrable caravane d'Algérie dont la note exacte ne nous a jamais été présentée. On espère qu'ils vont profiter de ce voyage pour s'instruire et qu'ils dénonceront les effroyables exactions commises par les Juifs dans cette colonie pour laquelle la France a versé des flots de sang, à seule fin d'y constituer un fief sémitique.

C'est le phénomène contraire qui se produit. Il y a quelques années, on s'occupait encore un peu de l'Algérie à la Chambre, depuis que nos députés ont été étudier l'Algérie à nos dépens, personne n'a ouvert la bouche à ce sujet dans la discussion du budget: personne n'a parlé des menaçantes insurrections qui se préparent partout sur cette terre où indigènes et colons se débattent en vain sous les griffes du Juif.

Les hommes de la droite avaient là une excellente occasion de se rattacher aux traditions de la vieille Monarchie, aux traditions de cette France d'autrefois qui a conquis des nations entières sur les rives les plus lointaines, moins par la force que par l'honnêteté, l'esprit d'équité, la générosité de ses représentants.

Pas un député n'a eu l'énergie de traiter cette question à fond, de demander, soit qu'on abroge le décret Crémieux, soit qu'on accorde la naturalisation aux Arabes, ainsi que Raoul Duval avait l'intention de le proposer.

[337]

Pauvres Arabes ! Je ne sais rien d'impressionnant comme de causer avec quelques-uns de ces malheureux qui sont venus à Paris avec l'idée qu'on allait leur rendre justice.

Pour l'Oriental l'idée d'autorité et l'idée de justice sont inséparables, un homme très puissant pour eux est un homme qui peut rendre souverainement justice, ils se figurent qu'on voit un ministre ou un président de la République comme on voyait jadis face à face un pacha entouré de ses Arnauts,

.....vizir de nos guerriers sans nombre,
Ombre du padischah qui de Dieu même est l'ombre.

Ils arrivent à Paris et, dans les ministères, ils ne trouvent à parler qu'aux garçons de bureau qui les écoutent en mangeant leur saucisson sur un morceau de papier, ils se présentent à l'Elysée, car ils ont vu dans un journal, au moment de l'élection présidentielle, que Carnot était honnête, ils ignorent qu'il ne vaut pas mieux que les autres, puisque, huit jours après son élection, il n'a pas rougi lui, le petit-fils du patriote Carnot, d'appeler à la Cour des Comptes le Franc-Maçon Noiro, flétri par un tribunal pour avoir joué un rôle honteux au moment de l'invasion prussienne.

Quelques-uns viennent me voir parce qu'ils ont lu la *France juive*. Ils croient que je puis décider un député à intervenir en leur faveur et je ne sais comment leur expliquer que des Chrétiens soient assez débiles pour ne pas oser attaquer publiquement à la tribune ces Juifs qui couvrent nos prêtres d'outrages et qui écrivent sur la sainte Vierge des infamies que la plume se refuse à transcrire.

Un de ces Arabes me donnait *de visu* et *de auditu* des détails inouis sur le fameux voyage des ministres en Algérie.

Quand Berthelot entreprit son excursion en Kabylie 7 ou 800 Kabyles entourèrent tout à coup sa voiture et l'un d'eux lui montra un morceau de pain fait avec de la paille en lui disant :

— Voilà le pain que nous mangeons !

[338]

Savez vous ce que répondit Berthelot ?

— Nous en avons mangé d'aussi mauvais à Paris lorsque nous étions assiégés par les Prussiens.

— Monsieur le ministre, répondit le Kabyle qui parlait parfaitement le français, j'ignorais que vous fussiez des Prussiens...

L'Excellence républicaine eut un moment de honte et s'efforça de rattraper sa parole imbécile.

Les Kabyles, alors, firent entrer le ministre, presque de force, dans leurs pauvres demeures et lui montrèrent les quatre coins qui ont chacun leur destination dans une maison kabyle :

La planche à pain recouverte de poussière, les sacs d'orge pendant lamentables et flasques, les jarres à huile desséchées, l'emplacement pour le mouton vide: « Il n'y a plus rien, lui dirent-ils, les maisons, les moissons, les bijoux sont aux mains de vos protégés, les Juifs. L'impôt de capitation était autrefois de 12 francs par tête, il est maintenant de 100 francs. »

Le tableau est saisissant, n'est ce pas ? Vous voyez d'ici Berthelot. « Tout savant, a écrit Victor Hugo, est un peu cadavre. » Cet homme est un savant, mais un savant d'une espèce particulière ; il se complaît, comme Renan, aux folichonneries funéraires, il goûte, comme l'auteur de *l'Abbesse de Jouarre*, une jouissance monstrueuse et sénile à mêler l'image de la Volupté à l'idée de la Mort, c'est lui qui, dans le discours qu'il prononça, comme ministre de l'Instruction publique, sur le cercueil des victimes de l'Opéra-comique, s'amusa à entrebâiller de ses mains ridées de vieillard le tutu des danseuses et à évoquer les Amours rieurs devant ces chairs carbonisées et ces cadavres noircis...

Comme Renan, c'est un suiveur de Fortune. Ce fut la princesse Mathilde qui, à un moment où il était complètement inconnu, obtint de l'Empereur qu'on créât tout exprès pour Berthelot une chaire de chimie organique au Collège de France ; après la chute de l'Empire il n'a jamais remis les pieds chez la princesse. Devenu ministre à force de bassesse, [339] il représente le Progrès, la Civilisation, les Principes de 89. (Allez, la musique !) Et les Kabyles lui montrent ce qu'a fait cette Civilisation pour eux, elle les a livrés aux Juifs, elle a apporté la ruine et la famine à des peuples qui jadis vivaient libres et heureux.

Devant ce spectacle, cette leçon de choses donnée par des affamés, le cuistre aux discours faunesques n'éprouve nulle honte, il ne sent rien remuer dans sa conscience. Il va, le cœur tranquille, rejoindre ses collègues qui font la noce avec nos écus à l'heure où des argousins allemands saisissent sur notre terri-

toire un fonctionnaire français, Schoeneblé, cramponné en vain au poteau qui porte nos couleurs nationales.

Le dernier Arabe que j'ai vu était le plus émouvant de tous. Indigné des exactions commises par l'administration de l'Algérie, il avait refusé les propositions qu'on lui faisait pour se taire et il s'était embarqué brusquement, sans argent. A Marseille il avait télégraphié à des coreligionnaires qui lui avaient envoyé quelques subsides et il avait poussé jusqu'à Paris. Là, il était tombé malade, puis, une fois guéri, il avait commencé, à travers la boue et la neige de Paris, à pérégriner de ministère en ministère avec des documents que personne, bien entendu, ne voulait lire.

C'est le perpétuel recommencement de l'histoire dont nous parlions à propos de Mustapha : une vision d'un modernisme presque carnavalesque, ce fils du désert bien drapé dans son pittoresque costume, tirant tout à coup de son burnous un numéro de *l'Intransigeant* et vous parlant de l'interpellation de Paul de Cassagnac sur le général Boulanger et, en même temps, un souvenir de ces délégués de peuples conquis qui jadis se transportaient à Rome pour porter plainte contre un proconsul prévaricateur.

Sur ce point, d'ailleurs, il faut constater que nous sommes en arrière de la Rome impériale. Verrés, en effet, est un proconsul républicain, il n'est possible qu'avec un Sénat dont les membres, comme ceux de nos Assemblées, gardent le [340] silence à la condition qu'on leur fasse une part dans les exactions commises. Même sous les plus mauvais empereurs, au contraire, les provinces furent admirablement administrées.

« J'en appelle à César, » disait le Grec ou l'Ibère, et il accourait à Rome comme l'Arabe accourt à Paris. Il se trouvait parfois que l'Empereur était de bonne humeur, que la plume de paon l'avait convenablement chatouillé et qu'il était un peu débarrassé des lamproies ou des huîtres du lac Lucrin qui lui pesaient depuis la veille. Du haut de son tribunal il écoutait le plaignant et il lui faisait rendre justice. Claude, qui n'avait pas beaucoup d'agrément dans son intérieur avec Messaline, aimait à venir siéger ainsi et rendait des arrêts pleins de sagesse.

Aujourd'hui l'opprimé ne peut trouver un homme quelconque à qui parler, il ne sort pas d'une filière de paperasses et de règlements. Du haut en bas de l'échelle il est convenu que tout est parfait, tous les abus s'arc-boutent, toutes les iniquités se solidarisent. On regarde comme une sorte d'attentat, d'excen-

tricité, de folie, l'acte de celui qui se plaint. Une démarche de ce genre éveille toujours un mouvement de pitié jusqu'au jour où un énorme bloc de boue coagulée se détache subitement écrasant un Président de République, son gendre, deux généraux, couvrant de souillures un procureur général, éclaboussant les robes de magistrats...

On comprend l'espèce de désagrégation qui s'est opérée dans le parti conservateur. Ce qu'il faut plaindre, ce sont les êtres de candeur et de dévouement qui ont pris les appels à la croisade au sérieux, les vieilles gens qui ont vu s'écrouler tous leurs rêves, qui ont compris qu'ils avaient sacrifié leur existence inutilement. Les chefs, eux, n'ont rien perdu, ils ont conservé leur situation mondaine, ce sont les modestes, les magistrats démissionnaires, les curés sans traitement, les journalistes sans journaux qui ont porté tout le poids de la défaite.

[341]

Tout a craqué ou plutôt tout a fini comme une mauvaise farce. On a éteint le gaz subitement pendant que des spectateurs convaincus attendaient, bouche bée, le lever du rideau, et les naïfs des petites places ont dû chercher leur chemin à tâtons. Ceux qui avaient un chez eux sont rentrés dedans clopin-clopant et personne n'a songé aux *minus habentes* qui ne savaient où aller.

Le comte de Chambord n'a pas eu une pensée pour les écrivains qui depuis quarante ans défendaient sa cause dans d'obscurs journaux de province¹²⁹. La comtesse de Chambord, Madame, comme on l'appelait solennellement, n'a pas même laissé aux œuvres françaises ce que le peuple appellerait « un soupir de son cœur ». Cette princesse, qu'on nous représentait avec l'auréole, attentive aux misères des Français, a été moins onéreuse que M^{me} Boucicault. J'ai lu dans le *Matin* qu'un gros banquier juif allait louer la chasse du château de Chambord, si ce n'est déjà fait, cela se fera...

¹²⁹ Après avoir bouclé sa valise, le pauvre petit Prince impérial, qui n'avait rien, passa sa dernière nuit à Chilhurst à rédiger un testament pour préserver de la misère ceux de ses proches qu'il savait sans fortune. Le comte de Chambord, qu'on nous peignait comme toujours prêt à quelque acte décisif, n'a pas eu la tendre et virile prévoyance de cet enfant de vingt ans, il ne s'est pas recueilli une fois dans les dernières années de sa vie devant la pensée d'une catastrophe possible, il ne s'est pas dit: « Je veux que mon testament soit digne d'un roi de France et que tous ceux qui m'ont aimé et servi y trouvent leur nom. »

On me citait un vieux légitimiste qui comptait quarante-huit ans de journalisme et qui avait longtemps rédigé une des feuilles monarchistes les plus lues de province. Il en était réduit à ramasser des faits divers et à s'occuper des chiens écrasés dans un petit journal avec lequel il avait rompu jadis des lances pour le roy. Il paraît qu'on écrasait très peu de chiens dans cette ville, car le digne homme n'était pas heureux....

Tout s'est transformé, d'ailleurs, depuis quelques années. La terre de France a produit longtemps du bon monde et [342] c'étaient de belles âmes que les vieux légitimistes de province, chimériques, illusionnaires, mais le cœur sur la main, la main à la poche, vivant sans faste pour aider à la propagande sans intérêt personnel. L'orléaniste riche est plus coriace, il sait compter et, quand il subventionne un journal, il faut chauffer ferme la candidature. L'orléaniste qui n'a pas de candidature à soutenir ne s'abonne même pas, il vient voir de temps en temps le journal en épreuves dans le cabinet du rédacteur en chef, et il lui dit : « Mon cher, vous allez très bien, je vous lis au cercle. — Diable, dit le journaliste, si tout le monde me lisait au cercle, comme il n'y a que trois cercles dans la ville, je n'aurais plus qu'à tirer à 3 exemplaires. »

Au lieu d'utiliser le dévouement de jeunes gens qui, en province, s'indignent de leur inaction, qui ne demanderaient qu'à faire une guerre implacable à la République, les monarchistes emploient des gens comme Meyer qui, avant d'écrire une ligne, est obligé de lécher tout le monde à la ronde, d'entasser les « distingués, les sympathiques, les éminents confrères » pour qu'on ne lui jette pas à la face une injure trop facile.

Au fond les chefs des groupes conservateurs ne voient qu'eux : la satisfaction de leur vanité, la célébration de leurs vertus, la description de leur maison. C'est un très estimable homme, encore une fois, que le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, mais une tête d'oiseau, une de ces figures comme on en expose aux vitrines de coiffeurs. Il faut qu'il lise sans cesse dans le *Gaulois* le récit de tout ce qu'il fait et de tout ce qu'il ne fait pas... Il a restauré Bonnétable ; il y a soixante chevaux dans les écuries, le château contient cinquante chambres de maîtres destinées aux invités, ces chambres ne laissent rien à désirer au point de vue du confortable, on trouve dans chacune un lavabo et un savon...

On entend d'ici le duc interrogeant Meyer :

— C'est très bien ce que vous dites de moi, mais qu'est-ce que vous dites de la duchesse ?

[343]

— La duchesse ! Je dis simplement que c'est une sainte...

— C'est bien cela... C'est tout à fait cela.

Beaucoup de députés conservateurs sont des hommes de valeur. Très peu ont l'esprit vaste et généralisateur, mais quelques-uns sont très forts sur certains points, sur certaines questions. Ils sont les premiers à constater l'indigence intellectuelle de ceux qu'ils ont choisis pour chefs, ils s'effrayent de cette situation, en apercevant les éclairs sinistres qui sillonnent partout l'horizon, mais ils n'osent pas prendre d'initiative et, surtout, ils restent fidèles au plus indéracinable de leurs principes : celui de ne s'imposer aucun sacrifice pour leur cause...

L'absence de toute organisation, le désir dominant chez tous de ne pas se mettre en avant, de ne pas être compromis, livrent naturellement les Catholiques à la merci du premier forban auquel il convient de les attaquer. Un Juif n'a qu'à frapper dans ses mains et les Catholiques fuient éperdus, comme une volée de moineaux surpris sur un cerisier dans un jardin.

Sans doute des journaux comme l'*Univers*, qui sont toujours solides au poste, remettent peu à peu le calme dans les esprits et ramènent assez rapidement les fuyards, mais l'effet produit est déplorable, à la moindre alerte, vous ne rencontrez que des Catholiques décomposés poussant des gémissements, s'écriant :

« Ah ! Mon Dieu ! Est il possible ? » Ceci n'arriverait pas si les Catholiques avaient, en dehors des journaux religieux tenus à une réserve qui se comprend, une presse jeune, une presse d'avant-garde qui, dès que les Juifs commenceraient à organiser une campagne contre les Frères ou les Sœurs de charité, tomberait avec entrain sur la fripouille judéo-républicaine, raconterait les hontes intérieures des députés de la gauche, les mœurs de ces princesses de la Juiverie s'accouplant à des marchands de chevaux, mariant leurs filles avec leurs amants. Le journal, en effet, a une liberté d'allures que le livre n'a pas, il n'aurait, [344] pour être effroyable, qu'à noter les conversations que l'on tient dans les couloirs du Palais-Bourbon ou les propos qui circulent au grand air, du Rond-point des Champs Elysées au Pavillon chinois.

Les Catholiques ne songent pas même à répondre. Il suffit, pour épouvanter tous ces gens, qui représentent la France en ce qu'elle a de meilleur, d'un sale Juif de Cologne méprisé de tous, déshonoré, ignoble, qui monte une affaire de Citeaux

comme il lancerait une opération véreuse. Cet ami de Clemenceau qui, je crois, lui servit même de témoin dans une parodie de duel, a été convaincu de chantage en pleine Chambre, flétri par un tribunal, du temps où il y avait des juges, pour avoir menti sciemment en recommandant une entreprise qu'il savait être une filouterie ; il a envoyé à une cousine de Berlin des vers injurieux pour la France ; on les a reproduits ; il a donné sa parole d'honneur qu'il n'avait pas écrit ces vers, on lui a jeté la pièce autographe à la face.

C'est, en un mot, le patron des maîtres chanteurs qu'a célébré Jouy.

*Maîtres chanteurs, guidés sur les chemins,
Par la lueur de ma louche Lanterne,
Puisse sans peur, puisse à pleines mains,
Chez les gogos que mon journal consterne.
Gros financiers, chantez en chœur !*

Dans la *France juive*, j'ai esquissé, à grands traits, cette vie où la boue se mêle au sang et je ne m'explique pas que toutes les fois que ce youtre tudesque se permet d'insulter un prêtre français tous les journaux conservateurs ne s'entendent pas pour demander, enfin, au parquet l'inhumation de Rappaport.

Il est incroyable qu'aucune autopsie n'ait été faite et que ce malheureux Rappaport ait été emmené au cimetière clandestinement, accompagné seulement d'un rabbin.

Mayer, il est vrai, a affirmé constamment dans la *Lanterne* que Rappaport voulait vendre sa fille et qu'il l'avait assassinée parce qu'elle refusait de se laisser vendre, mais il faut remarquer que le directeur de la *Lanterne* avait beau jeu pour parler puisque Rappaport était mort.

Quand il ornait encore la terre de sa présence, Rappaport, qui fréquentait tous les cercles et toutes les maisons de jeu de Paris, racontait, au contraire, à tout venant, que c'était M^{me} Rappaport qui voulait exploiter sa fille et, quand on s'étonnait de le voir arriver avec cette enfant dans des endroits où les jeunes personnes ne vont généralement pas, il expliquait qu'il l'emmenait avec lui de peur qu'on ne l'enlevât en son absence.

Les tribunaux semblent avoir été de cet avis, puisque, contrairement à l'usage qui veut que la jeune fille reste avec la mère, ils avaient enlevé la garde de M^{lle} Rappaport à sa mère qui vivait dans le désordre, pour la confier à son père qui, sans être une fleur de vertu, semblait présenter plus de garanties morales.

Il est évident que le père ne s'est pas suicidé, comme on l'a dit, qu'il a été assassiné. Le dernier cri que poussa la jeune fille quand elle apparut échevelée à une fenêtre donnant sur la cour, dans la maison de la rue de Richelieu, fut: « Au secours ! On assassine mon père ! » Ce cri semble prouver que son père ne l'avait pas assassinée, elle-même a dû être prise à bras-le-corps par derrière, arrachée de force de la fenêtre et frappée par un malfaiteur qu'il serait aisé de retrouver : *Hic fecit cui prodest.*

En tous cas les Radicaux, qui ont un si vif souci de la morale publique, devraient bien se joindre à moi pour demander qu'on exhume Rappaport et sa fille, qu'on fasse venir des témoins et qu'on recommence sérieusement l'enquête qui a été si prestement bâclée jadis.

C'est l'homme mêlé à ces ignominies qui brise en quelques jours l'œuvre de saints religieux. Le comité boulangiste lui avait remis 113,000 francs pour payer ses articles en faveur du général, il trouva que ce n'était pas assez, avec le sans-gêne qui le caractérise, il met le général en solde, comme un [346] objet défraîchi, et le repasse à Arthur Meyer, qui s'écrie immédiatement : « Faisons la trouée ! » et qui déclare, au nom du parti monarchiste, que Boulanger était le seul espoir de la France.

Pour la rentrée au bercail d'Eugène Mayer les Radicaux voulurent naturellement tuer le veau gras et on lui demanda ce qu'il désirait : « Ma vente va baisser, répondit le youtre, laissez-moi organiser un scandale clérical. »

Tout le personnel de la Sûreté fut à la disposition du directeur de la *Lanterne* et vous devinez comment les choses durent se passer. Vous connaissez les hommes qui ont le manie-ment des fonds secrets.

L'un est un Hébreu sordide, inventeur du petit papier trouvé en wagon, et qui, d'après les républicains eux-mêmes, organise des expéditions de casseurs de portes en Angleterre, fait assommer par des *bravi* les écrivains qui le gênent, l'autre est un voleur de lettres... Vous imaginez les scrupules que peuvent éprouver de pareils gens.

Quant aux internés de la colonie pénitentiaire de Citeaux, vous n'ignorez pas ce que c'était : un ramassis de précoces malfaiteurs envoyés là, soit après un jugement, soit en vertu de la volonté paternelle, salis de bonne heure, pour la plupart, par toutes les débauches, initiés dès l'âge le plus tendre à tous les vices, échantillons de toutes les perversités, écume de toutes les corruptions de grande ville.

Vous jugez s'il était facile de trouver, parmi les plus gangrenés, des garnements tout heureux de nuire à leurs maîtres, mentant même pour le plaisir de mentir, enchantés d'avoir l'occasion de dire des saletés.

Le fleuve de boue emporta tout. Après Citeaux ce fut Briguais. Briguais était une colonie pénitentiaire qui faisait l'admiration de tous ceux qui la visitaient, « un palais pénitentiaire », dit l'inspecteur général Nivelles, qui avait vingt fois rendu hommage aux merveilles accomplies là par les religieux de Saint-Joseph.

Celui-là, du moins, eut le courage de ne pas rougir [347] d'avoir dit la vérité et il écrivit au ministre de l'Intérieur :

On vous dira peut-être, monsieur le ministre, qu'en vous citant Briguais et Citeaux comme des colonies modèles, je suis un clérical endurci.

Ce rapport peut être fait, nous comptons en France tant de gens qui acclament bien haut la République et qui ne sont que des défroqués, tant de gens faibles, peureux, petits, qui craignent de se compromettre en disant ce qu'ils pensent, que je n'ai pas lieu de m'étonner d'une insinuation qui, en définitive, est un signe de la platitude qui s'infiltré dans l'esprit français.

Quant à moi, je saisis le bien où je le trouve, car le bien est rare, bien rare. J'applaudis au bien, sans lui demander quelle est sa provenance.

J'ai toujours considéré comme la première prérogative d'un citoyen français celle de dire ce qu'il pense.

En usant largement avec vous, monsieur le ministre, de cette belle prérogative de l'homme libre, je fais doublement mon devoir. Vous venez de m'honorer de votre confiance, et je vous en remercie en vous disant la vérité, sans crainte de vous voir lui donner une interprétation qui lui soit défavorable.

Je défie d'ailleurs les insinuations perfides des minces et plates personnalités qui oseraient s'attaquer à moi, car un souffle de vérité les aurait vite dépouillées des oripeaux qui les couvrent pour les laisser apparaître telles qu'elles sont, ignorantes tout d'abord, et surtout incapables de servir la République.

Veuillez agréer.

Signé : l'inspecteur général en mission spéciale, NIVELLES.

N'importe ! Floquet a peur et il ordonne de supprimer la colonie.

Le samedi 14 juillet, il expédiait la dépêche suivante, de Paris, au préfet du Rhône :

« J'ai la main forcée par la commission de la Chambre, qui demande la suppression de la colonie de Brignais. Donnez-moi votre avis. »

La préfecture du Rhône répondit à Floquet par une [348] lettre élogieuse pour la colonie, contre laquelle on ne pouvait élever aucun grief.

La lettre partait le lundi matin, 16 juillet, et lundi, dans la soirée, Floquet télégraphiait au préfet de licencié quand même.

L'œuvre à laquelle le P. Bancillon avait consacré sa vie était détruite : les enfants de Brignais étaient transportés dans une prison de Lyon, ceux de Citeaux s'enfuyaient, couraient les routes.

Peu à peu, cependant, en se bouchant les narines, on se mit à regarder dans les ordures de la *Lanterne* et on se reconnut un peu au milieu des excréments juifs. Le *Nouvelliste* de Lyon fit, je n'ose dire une brillante campagne, car, à propos de ces choses infectes, le mot ne serait pas juste, mais une œuvre de salubrité publique à laquelle se joignirent quelques journaux parisiens.

On apprit qu'un des accusateurs des Frères de Citeaux était le neveu d'un député du Rhône dont le témoignage méritait créance à coup sûr.

Cet individu, nous apprend l'*Observateur français*, âgé de vingt-cinq ans, fut traduit à l'âge de quinze ans devant la Cour d'assises pour vol. Acquitté comme ayant agi sans discernement, l'autorité judiciaire décida de le placer dans une maison de correction jusqu'à sa vingtième année. Il entra donc à Citeaux le 31 décembre 1878.

A la colonie, il fut impossible de l'employer dans les ateliers, qu'il transformait en cabinet d'aisances.

En 1883, l'époque de sa libération, on ne put le rendre à sa famille dont on ne put découvrir le domicile, on finit par apprendre l'adresse de sa mère inscrite sur le registre de la police des mœurs.

Afin de le soustraire aux amis de sa mère, on le garda à Citeaux jusqu'en mai 1886.

Les prétendus actes de brutalité se bornaient à une correction méritée infligée à ce chenapan par un surveillant un jour que, malgré les observations de ses camarades, il persistait à satisfaire ses besoins dans l'atelier, on lui mit le museau dans sa fiente.

[349]

Tout le monde, d'ailleurs, se mit à visiter les latrines. Les juge de paix de Nuits, ville d'ailleurs indiquée pour un pareil travail, interrogea les enfants et voici comment un des gamins interrogés rendait compte à son père de l'interrogatoire :

Il y a à peu près huit jours, je fus mandé devant le juge de paix.

C'était pour un auxiliaire de Citeaux qui n'aurait jamais dû être soupçonné.

Après plusieurs questions sur les antécédents de ce brave homme, et après que je lui eus dit que je ne savais rien, il dit au greffier :

— Écrivez : « *Il ne sache pas* » (en se promenant dans la chambre). Il ne sache pas... ce n'est pas bien français: il ne sache pas...

Enfin, après cinq minutes, voyant que toutes ses recherches étaient inutiles, je lui dis : « Il ne sait pas ! »

— *Ah ? Oui, c'est cela, greffer, écrivez: il ne sait pas.*

.....

L'enfant poursuit :

Je dois vous dire que je suis à l'infirmerie depuis quelque temps pour un abcès. J'étais allé aux cabinets (Il y en a deux), un surveillant qui était dans celui d'à côté sort deux ou trois minutes avant moi. Je sors après. Le juge de paix, qui se promenait de long en large dans le corridor, m'appelle et me dit :

— Quel est cet homme qui vient de sortir des cabinets ? Ne l'ayant pas vu, je lui réponds que je n'en sais rien.

— Mais vous devez bien le savoir ?

— Comment le savoir ?

— Mais il était bien avec vous dans les cabinets ?

— Non, monsieur, d'ailleurs, si vous voulez bien vous approcher, vous verrez qu'il y a deux cabinets.

Il s'approche, regarde, et dit: C'est bien.

Le soir même, je fus encore mandé devant lui.

D'abord, il me demande comment est fait le vestiaire, je lui réponds, et il me demande encore :

— Quand vous changez d'habits, de pantalon, est-ce que vous changez devant la Sœur ?

— Non, monsieur, il y a une banquette et on se met derrière.

— Est-ce que la Sœur ne regarde pas pour voir ce que vous faites ?

— Non, monsieur. Comment pourrait-elle regarder, puis[350]que je vous dis qu'il y a une banquette et qu'on se met derrière, d'ailleurs, si vous voulez voir, je vous mènerai au vestiaire, et vous verrez ce que vous voulez savoir.

— Oh ! Non, ce n'est pas la peine, je me figure bien comme c'est... maintenant. N'avez-vous jamais été au dortoir des Sœurs ?

— J'ai été dans un dortoir qui était gardé par les Sœurs, lorsque j'étais à l'asile.

— Mais est-ce que vous n'avez jamais vu coucher les Sœurs dans leur dortoir ?

— Oh ! Non, monsieur, personne ne va voir où couchent les Sœurs.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

J'ai trouvé ces choses si révoltantes, ajoute l'enfant, que j'ai voulu te les écrire, etc., etc.

Ton fils, J. P...

« Nous avons cru utile, dit l'*Observateur français*, qui cite cette lettre, de ne rien changer à ce document, malgré certains détails révoltants. Mais il était nécessaire que l'opinion publique pût apprécier les actes des auxiliaires de M. le garde des sceaux Ferrouillat. »

Voilà un sentiment que je comprends. Ce n'est pas récréatif, croyez-le bien, d'écrire ce chapitre et, bien souvent, on laisse tomber la plume de dégoût et on va à la fenêtre regarder un peu de verdure, un bout d'horizon et de ciel bleu, mais il est indispensable que ce chapitre soit écrit quand même.

Cette note sale doit figurer dans un livre d'histoire contemporaine : je dois peindre cette République telle qu'elle est : excrémentielle. J'ai montré le roi du jour, Messire Luc, maître des librairies et chassant des gares les ouvrages honnêtes, je dois le montrer prenant possession de la tribune française en triomphateur, en attendant qu'il entre en vainqueur à l'Académie.

Pleraque, dit Tacite, corum quæ retuli quæque referam parva forsitan et levia memoratu videri, non nescius sum ; sed nemo Annales nostrum cum scriptura eorum contenderit qui veteres populi romani res composuere.

[351]

« Je n'ignore pas que la plupart des faits que j'ai racontés ou que je raconterai encore paraîtront bien petits, bien indignes de mémoire, mais personne ne s'aviserait de comparer les livres qui retracent l'histoire d'aujourd'hui avec ceux qui retracent les exploits du peuple romain d'autrefois. »

Nous sommes ainsi : nous aimerions mieux raconter quelque noble épisode de nos belles annales d'antan et ne pas avoir à montrer la page maculée de matière fécale que les Radicaux ont ajoutée à tant de pages glorieuses, mais, si cette page manquait, notre peinture du monde politique ne serait pas complète.

Que voulez-vous ? C'est la loi, paraît-il, les nations suivent la même évolution que les êtres et l'enfance sénile d'un peuple se souille comme la première enfance de l'homme.

Ces ordures, en effet, ne sont point demeurées enfouies dans les colonnes d'un immonde journal juif, la gauche radicale, afin de déshonorer un peu plus la France, a tenu à porter ce vase

au Parlement et nous avons eu ce qu'un diplomate étranger, qui me demandait des renseignements à ce sujet, appelait : « La séance des anus. »

Le 12 juillet 1888, la Montagne paraissait être agitée. On se demandait s'il allait jaillir de ces sommets, comme aux jours tragiques de 93, quelque insolente réponse aux provocations de l'Europe, quelque motion demandant une mesure suprême pour le salut de la Patrie.

De cette Montagne un député descendit. C'était l'homme que nous a montré un courageux journal: *la Bourgogne*: des yeux de chat sournois et gris, une voix éteinte et qu'on croirait sortir du tombeau, une espèce de ceinture de flanelle autour du cou, poitrinaire au dernier degré, à moitié crevé physiquement, absolument pourri moralement. Préfet à Auxerre, il passait sa vie à traîner le boulevard à Paris, député, il s'appuie sur un état-major de gens flétris, divorcés et plus ou moins banqueroutiers.

C'était ce législateur qui s'était chargé de réclamer « au [352] nom de « la morale publique » la suppression de toutes les congrégations à l'occasion des prétendus scandales de Cîteaux.

N'oubliez pas qu'on demandait à la Chambre d'attenter aux droits de 60,000 citoyens français à propos de faits dont on ne connaissait pas encore le premier mot, sur lesquels on n'avait que l'affirmation d'un Juif de Cologne convaincu publiquement de chantage.

Le seul point qui paraissait à peu près démontré, c'est qu'un ancien condamné pour vol, correspondant de Mayer et neveu d'un député, avait fait ses besoins dans un coin de l'atelier où il travaillait et qu'on l'avait corrigé à cause de ce sans-gêne.

J'imagine qu'on ne doit pas être bien bégueule dans la maison de Mayer, cependant, si quelqu'un posait culotte dans un angle de ce salon hébraïque, je crois qu'on trouverait qu'il va un peu loin...

M^{gr} Freppel fut très bien dans cette discussion, il réfuta le René Laffon haut la main, en lui prouvant par les statistiques que la criminalité était beaucoup plus considérable chez les instituteurs laïques que chez les congréganistes¹³⁰.

¹³⁰ Voici du reste les chiffres :

Années.	Laïques.	Congrég.
1867	23	2
1868	21	4
1869	19	6
1870	19	6

[353]

M. Paul de Cassagnac fut très applaudi en criant à Sabatier qui se pourléchait et s'étendait complaisamment sur ces ignominies : « Dépêchez-vous donc, il faut enfin sortir de toutes ces saletés-là ! »

M. Dugué de la Fauconnerie, qui, ce jour-là, était du bon côté, s'écria avec beaucoup de raison : « Quand on pense que le pays nous paye 25 francs par jour pour avoir de pareilles séances, vraiment le pays n'en a pas pour son argent¹³¹ »

1871	19	6
1872	16	4
1873	49	6
1874	18	5
1875	18	7
1876	26	5
1877	23	3
1878	26	11
1879	22	5
1880	121	8
1881	16	6
total	268	72

Sur 73,906 laïques, 268 condamnés forment une proportion de 33 sur 10,000 en treize ans.

Sur 19,745 congréganistes, 72 condamnés forment une proportion de 13 sur 10,000 en treize ans. Environ 1 par an sur 10,000.

Je prends, dit M^{gr} Freppel, le chiffre des professeurs et instituteurs soit laïques soit congréganistes, tel qu'il est fourni par les rapports du ministère de l'Instruction publique publiés au *Journal officiel* des 13 septembre et 19 décembre 1879.

¹³¹ Pour voir distinctement la situation actuelle, il faut regarder la contrepartie. Tous les journaux nous ont donné l'emploi du temps de l'Empereur Guillaume le jour même où la Chambre française discutait « l'interpellation des anus ».

A quatre heures et demie du matin, l'Empereur sortait du palais de Potsdam en petite tenue et, suivi de son aide de camp de service, il alla au galop à la caserne des hussards de la garde, fit sonner l'alarme et ordonna que le régiment tout entier, en tenue de campagne, eût à se diriger vers le champ de Borrifeldt. Un escadron était déjà parti pour l'exercice, ordre fut donné de le rappeler.

Pendant ce temps-là, l'Empereur allait, toujours au galop, à la caserne des chasseurs de la garde, à celle des carabins du corps, du bataillon d'infanterie d'instruction, et enfin au poste du château. Partout il donna l'ordre de se mettre en marche. Puis il continua sa route, alla réveiller le 1^{er} régiment de la garde et fit une scène formidable au corps de garde de la porte de Brandebourg, parce qu'il n'y avait pas de tambour !

« Le colonel fut mis aux arrêts. Quand il eut, toujours au galop, et devant les rares passants qui ne comprenaient rien à la promenade du souverain, fait sonner le boute-selle dans les casernes des uhlans, il alla se poster à

Il manqua à cette séance un gaillard, un ancien militaire mêlant la plaisanterie de caserne à ces pornographies parlementaires et montant à la tribune pour dire gravement :

« Cette question est des plus importantes effectivement et je comprends qu'elle ait retenu l'attention de la Chambre si longtemps, il faut à tout prix arriver à la vérité. Je demande que M. René Lafion et les signataires de sa proposition aillent mettre leur nez aux endroits suspects afin que nous puissions nous prononcer en connaissance de cause. »

[354]

C'est comme cela qu'il faut traiter ces gens-là. Autrement ils profitent de votre bonne éducation, du respect que vous avez pour les autres et pour vous-même pour déshonorer tout ce qui est honnête...

Que de jolies contre-interpellations à faire ! Pourquoi ne pas demander la suppression des lycées de filles où le seul exercice que l'on travaille à fond est le saut de Leucade immortalisé par Sapho ?

Que d'éléments pour un discours piquant dans cet article du *Clairon du Lot* qui n'a jamais été démenti et qui nous initie aux mœurs de l'Ecole supérieure de filles du Saint-Céré (Lot) !

1° Est il vrai [...]

2° Est-il vrai que les gendarmes ont été obligés, pendant plusieurs nuits, de monter la garde aux abords de l'Ecole supérieure de filles ? Etait-ce pour arrêter, comme en Algérie, une invasion de criquets qui menaçaient de dévorer ces tendres rejetons de l'éducation laïque et obligatoire ?

3° Est-il vrai que, certain soir, les jeunes pensionnaires ont allumé, dans le jardin de la susdite école, un immense feu de joie, autour duquel elles ont dansé une sarabande [355] effrénée en chantant cette ronde de circonstance, où l'aménité du fond n'a d'égale que l'élégance de la forme :

l'entrée du champ de Bornfeldt, pour attendre, montre en main, l'arrivée des troupes. Et pendant qu'il s'impatiait, les scènes les plus étonnantes se déroulaient dans la ville : les officiers qui n'avaient pas de service n'étaient pas chez eux, il y en avait beaucoup à Berlin, et l'on ne savait pas comment organiser les colonnes de marche. Enfin, vers 7 heures, les troupes se mirent tant bien que mal en mouvement et, deux heures et demie après le premier signal de marche, la garnison était réunie.

« Pendant ce temps-là on avait, par téléphone, donné ordre à la garnison de Spandau de se mettre en marche, et, jusqu'à 7 heures et demie du soir, les deux garnisons manœuvrèrent sous les ordres de Guillaume, qui est resté quatorze heures à cheval ! »

Avouez que c'est plus propre, et plus rassurant surtout pour une nation, que de discuter à perte de vue sur ce qui a pu se passer dans des cabinets d'aisance !

Oh ! Oh ! Oh !
Ces b...gresses
De sous-maîtresses
F....tons-les à l'eau.
Oh ! Oh ! Oh !... !

4° Est-il vrai que les mères de quelques adjointes, effrayées par ces menaces féroces et estimant que les jours de leurs filles couraient de sérieux dangers, sont venues — ô héroïsme de l'amour maternel ! — leur faire un rempart de leur corps, prêtes à mourir, s'il le fallait, avec leur chère progéniture ?

5° Est-il vrai que M. le juge de paix s'est vu contraint, par deux fois, de se transporter d'office dans les locaux scolaires pour essayer de calmer ces jeunes et bouillants esprits ? A-t-il été plus heureux que les inspecteurs dont nous parlions l'autre jour, et ne s'est-il pas, comme eux, retiré bredouille¹³².

6° Est-il vrai que ces demoiselles passent leurs récréation [356] à simuler des mariages plus ou moins... civils, où quelques-unes d'entre elles figurent revêtues de travestissements masculins ?

7° Est-il vrai que ces cérémonies carnavalesques sont accompagnées d'épouvantables charivaris, que les voisins n'ont pu faire cesser qu'en recourant aux bons offices de M. Bougié, notre valeureux et sympathique sergent de ville ?

8° Est-il vrai que pendant leurs promenades
Dans les prés fleuris
Qu'arrose la Bave,

¹³² Une lettre adressée au *Clairon du Lot* et reproduite par l'*Univers* à la date du 27 juillet 1888 nous donne également un croquis assez gai des jeunes étudiantes républicaines en voyage.

« Quelques mois auparavant, des aspirantes à la bourse de cette école se rendirent à Cahors pour subir leur examen. Il nous revient, des stations du chemin de fer qu'elles traversèrent, un écho des plus fidèles de l'éducation un peu trop libre dont ces bambines voulurent nous édifier.

« Au départ, chacune d'elles avait eu soin de se munir d'une blague bourrée de tabac, leur but bien naturel était de charmer leurs loisirs en roulant artistement des cigarettes qu'elles fumaient sans sourciller, on le voyait, elles n'étaient pas à leur coup d'essai et on eût dit que la cigarette entraînait pour quelque chose dans le programme de leur examen.

« A Cahors, elles se rendirent au café, la chambre d'un hôtel est bien froide, et qu'y faire d'ailleurs à moins d'y sommeiller ? Au café, les heures sont moins longues et les distractions plus variées. La blague eut tous les honneurs de la soirée, la fumée montait épaisse au plafond, on eût dit un estaminet où un régiment de troupiers eût eu libre entrée, et, sans un monsieur quelque peu haut placé, les boulevards eussent eu aussi les honneurs de la cigarette.

« On assure, peut-être à tort, qu'à la station de Vers, les jeunes étourdies ne voulurent pas rester en arrière d'une noce qui chantait à tue-tête. Leurs voix féminines se faisaient entendre, et les chansons légères rompirent la monotonie du voyage.

« Voilà votre œuvre, républicains ! »

ces pudiques jeunes filles esquissent, sous l'œil bienveillant de la directrice, les cabrioles les plus risquées montrant ainsi aux passants stupéfaits leur valeur d'équilibristes ?

9° Est-il vrai que, depuis trois semaines, les cours de l'École supérieure sont suspendus et remplacés par de sauvages symphonies, chantées en cœur par les élèves et composées de cris d'animaux, d'injures ignobles adressées aux sous-maîtresses, de grotesques publications de mariage, etc., etc.

10° Est-il vrai qu'à la suite de ces manifestations et de bagarres qui les avaient naturellement complétées, il est arrivé plusieurs fois aux adjointes de quitter leur classe coiffées en saules pleureurs et privées de cet élégant appendice qui s'étale, comme un furoncle colossal, sur l'arrière-train de nos dames ?

11° Est-il vrai que les parents, à la vue de pareils désordres, commencent à retirer leurs enfants d'une école où elles apprenaient... tant de choses ? Vingt élèves et plus seraient déjà parties, à cette heure, pour ne plus revenir, est ce vrai ?

On se demande véritablement dans quel ordre d'idées restent confinés les députés de la droite lorsqu'on les voit ne pas exercer de représailles contre les injures sans nom que la gauche prodigue à des religieux.

Nos députés n'auraient qu'à ouvrir un petit journal qui mériterait d'être plus connu : la *Réforme universitaire*, ils y trouveraient cinquante faits authentiques, tous plus odieux, plus grotesques les uns que les autres qui leur permettraient d'éclairer d'une instructive lumière ce qui se passe dans les collèges et les lycées de l'Etat.

Je vis, comme on sait, assez retiré, mais je n'en ai pas moins reçu les confidences les plus étonnantes là-dessus. Je [357] me rappelle deux jeunes gens charmants, aimant l'Université, travaillant courageusement pour l'agrégation et m'initiant à la vie intime d'un lycée de province. De tout ce qu'ils ont vu va sortir un beau livre qui s'imprime en ce moment *Un Lycée de province sous la troisième république* — une œuvre vivante, humaine qui ne dira pas tout, mais qui permettra de tout deviner.

Il y a un drame poignant dans le spectacle de ces jeunes gens, sinon chastes, du moins purs des souillures de la débauche, qui croient à leur mission d'éducateurs, qui espéraient dans la jeunesse pour relever la France et qui sont obligés d'entendre de leur chambre, sans intervenir, les scènes qui se passent dans le dortoir des grands.

Défense de punir sous quelque prétexte que ce soit ! Le proviseur est un type particulier, son existence est empoisonnée

par la crainte perpétuelle de voir ses derniers élèves disparaître et aller rejoindre les autres dans les établissements libres.

Pour retarder la catastrophe il subit tout, il se prête à tout, il fait des excuses aux élèves qui ont composé des chansons ordurières contre lui, pour éviter aux plus indociles et aux plus cancre d'être en retenue, il leur délivre des exemptions dans le genre de celle-ci, qui est textuelle : « Exemption à l'élève X... pour n'avoir pas eu la fièvre scarlatine. »

A ce proviseur joignez des professeurs comme celui qu'on ramassait ivre dans la rue ou comme le professeur de rhétorique qui lisait le *Demi-monde* à ses élèves et leur racontait sa nuit de noce, et vous aurez l'idée d'un milieu baroque et boueux absolument étonnant.

Vous m'accusez d'exagération ? Vous ne me croyez pas plus que vous ne m'auriez cru si, avant l'affaire Wilson, je vous avais montré l'intérieur de l'Elysée tel qu'il était ? Qu'importe ! Je sais ce que je dis et même ce que je ne dis pas¹³³.

¹³³ D'innombrables scandales analogues ont été révélés par la *Réforme universitaire*, sans que les ministres de l'instruction publique, les Berthelot et les Goblet s'en soient jamais inquiétés.

Les Républicains qui se sont occupés de Cîteaux auraient mieux fait de s'enquérir de ce qui se passe dans les asiles de sourds-muets.

« Nous avons narré, dit le *Salut public* au mois d'août 1888, les malpropres exploits du citoyen Mettenet, officier d'Académie, républicain de première marque, Franc-Maçon et directeur de l'établissement très laïque de sourds-muets de Navenne, près Vesoul.

« Le citoyen Mettenet, qui, malgré son âge, a conquis une célébrité pornographique, vient de passer en cour d'assises pour attentat à la pudeur.

« Nous ne voulons pas nous appesantir plus qu'il ne faut sur les détails de cette vilaine affaire, qui ont scandalisé les jurés eux-mêmes de la Haute-Saône.

« Disons seulement que le citoyen Mettenet était accusé d'avoir, à Navenne, dans le courant d'août et septembre 1887, en tout cas depuis moins de dix ans, commis un ou plusieurs attentats à la pudeur consommés ou tentés sans violence sur la personne d'une petite fille, âgée de moins de treize ans, avec la circonstance aggravante qu'à cette époque il était directeur de l'établissement où était placée cette enfant. Il avait donc à répondre du crime prévu par les articles 381, 333 du Code pénal.

« Les antécédents de ce satyre républicain sont pitoyables.

« Les témoins, un instituteur, une institutrice et la victime elle-même, viennent raconter les abominations commises par Mettenet.

« Ce dernier, reconnu coupable, est condamné à un an de prison, après lequel, sans doute, il pourra recommencer le cours de ses exploits, ou bien fabriquer de petits scandales anti-religieux qu'il se fera payer très cher par la *Lanterne* ou mieux figurer au rang d'honneur dans les conciliabules des FF.°. trois points. »

[358]

Ce qu'il faudrait faire, ce serait de prendre, un à un, les membres de la gauche qui ont voté l'urgence de la proposition René Laffon et de passer au crible les vertus de ces gens si difficiles pour les autres.

Cette étude allongerait démesurément les proportions de ce volume, je me contenterai de choisir un ou deux spécimens, au hasard.

Georges Laguerre vaut la peine de quelques coups de pinceau.

Vous connaissez le personnage : un être osseux, dégingandé, une figure en lame de couteau, toute plaquée de taches inquiétantes.

C'est le type de l'avocat Franc-Maçon et coureur de guille[359]dou, du bazochien en goguette qui marche constamment dans la vie un dossier sous un bras, une catin sous l'autre.

Jeune encore il a trahi déjà à peu près autant de partis que les vieux débris de tous les gouvernements qui, dans les fauteuils de la Chambre des Pairs ou du Sénat, se rappelaient entre eux, avec de grosses plaisanteries, qu'ils avaient servi quinze régimes. Celui que les télégrammes de Boulanger désignent sous le nom de « l'enfant de chœur » édifia d'abord les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul incapables de deviner la profonde hypocrisie du personnage, il fit chapelle, communia, jeûna. Plus tard il se convertit au Thiérisme et étonna par sa servilité le vieillard qu'il devait traiter « d'égorgeur de Paris ».

C'est Reinach qui, en quelques lignes réussies d'ailleurs, s'est chargé de nous montrer ce côté de l'intraitable radical.

Egorgeur de Paris, M. Thiers ! s'écrie Reinach dans la *République française* ! Voyons, Laguerre, avez-vous oublié que le 3 septembre 1878, au bout de l'an de M. Thiers, à Notre-Dame, vous étiez l'un « des commissaires de bonne volonté à qui M^{me} Thiers — je cite textuellement le compte rendu de la *République française* : — à qui M^{me} Thiers avait confié le soin de recevoir en son nom et de placer suivant leur rang les innombrables amis de son mari » ? Et la *République* ajoutait : « Nous croyons devoir donner ici les noms de ces jeunes gens, ce sont : MM. Ed. Teisserenc de Bort, Linol, Violet, Salomon Reinach, Liévin, Eychenne, Sarchi, Richtemberger, Laguerre, Grandjean... »

Et puis, Laguerre, avez-vous oublié, le 3 août 1879, l'inauguration de la statue du libérateur du territoire, à Nancy ? Vous y étiez encore, ce jour-là (j'y étais aussi), mais vous n'y étiez pas en simple et modeste admirateur du grand patriote, mais comme délégué, disiez-vous, de la jeunesse française des Écoles. — Et encore votre première conférence à Montmartre, l'avez-vous oubliée ? cette conférence où, sous la présidence de Cle-

menceau, vous fîtes un si bel éloge de Thiers que la salle devint houleuse et que Clemenceau, qui n'était déjà point démagogue à moitié, eut toutes les peines du monde à vous repêcher ? Voyons, Laguerre, vous qui flétrissez avec tant d'éloquence « les égorgeurs de Paris », comment avez-vous perdu ces souvenirs ?

[360]

On sait de quelles venimeuses calomnies le drôle, au moment de la persécution, a poursuivi cette Église dont il avait mendié la protection, alors qu'il la croyait influente et puissante.

Il n'y a rien là de ces blasphèmes de l'ouvrier qu'on sent trompé, égaré, mais de bonne foi, et qu'on plaint plus qu'on ne l'accuse. L'outrage aux consciences chrétiennes est ici un tremplin électoral.

Pour conquérir l'appui des Loges, qui se défiaient un peu de lui, Laguerre ne recule devant aucun moyen. C'est lui qui organise, avec Constans, cette honteuse exhibition qui eut lieu dans un restaurant du Bois de Boulogne le 27 juin 1885 et dans laquelle on déshonora jusqu'à l'enfance. De pauvres bambins, loués pour la circonstance, figuraient dans ces Saturnales recouverts de voiles de mousseline blanche portant en lettres jaunes (le jaune est la couleur juive) des inscriptions différentes. Sur l'un on lisait le mot : *Fanatisme*, sur l'autre : *Ignorance*, sur un troisième : *Misère*. Quand on avait suffisamment insulté l'Église dans les discours, on enlevait les voiles.

C'est Laguerre, encore, qui, associé aux Juifs de la *Lanterne*, lança contre l'abbé Roussel ces ignobles accusations qui ne reposaient sur rien, traîna dans la boue ce malheureux prêtre coupable seulement d'avoir été trop confiant et trop généreux envers une créature indigne de pitié.

On n'a pas oublié ces placards criés à travers Paris, ces immondes gravures devant lesquelles s'arrêtaient des fillettes de cinq ans, ce débordement véritablement extraordinaire de mensonges et de calomnies.

Dans le public, quelques personnes, même sans être foncièrement hostiles à l'Église, disaient : « Tout cela est bien excessif, mais que voulez-vous, le prêtre a été imprudent et un mari irréprochable comme Laguerre, un père de famille qui a le culte de son foyer, l'amour de ses enfants, le respect de sa femme, a le droit d'être sévère. »

L'étonnement fut donc grand lorsqu'on apprit que cet [361] Homme, si rigoureux pour autrui, était un simple polisson, un polisson de l'espèce la plus abjecte et la plus basse.

Époux, comme Clemenceau, d'une femme irréprochable, père de deux ravissantes petites filles, cet homme avait tout planté là pour aller vivre avec une ribaude.

La mère de cette comédienne peu farouche avait eu quelques années auparavant une quinzaine de jours de célébrité. Elle faisait la place pour une amie à laquelle le comte de Viel-Castel avait laissé ses Mémoires et c'est, accompagnée du fantôme de Viel-Castel, qu'elle se présentait en tous lieux, disant aux hommes en vue : « Tenez: j'ai l'opinion de la Postérité sur vous dans mon cabas et je ne doute point que vous ne vous imposiez quelques légers sacrifices pour que cette opinion ne vous soit pas défavorable. »

Un des grands écrivains de ce temps fut ainsi sollicité et se contenta de répondre : « J'ai beaucoup écrit et les hommes, sans doute, porteront sur mes œuvres des jugements divers, mais la Postérité, soyez-en certaine, ne regardera pas dans votre cabas de mère d'actrice. »

La désertion de la maison familiale pour cet intérieur interlope se produisit dans des conditions particulièrement viles. J'ai eu là-dessus les détails les plus précis et les plus circonstanciés : il y a là dedans un roman parisien tout fait.

Laguerre avait épousé sa cousine. La mère de notre député était une femme d'un haut mérite et d'un caractère très ferme, dès qu'elle sût qu'il était question de ce mariage, elle vint trouver M^{me} Marthe Laguerre et lui dit : « Mon enfant, je vous ai vue naître, je vous estime autant que je vous aime, une mère n'a pas le droit de dire du mal de son fils, mais, croyez-moi, je connais Georges, il vous rendra affreusement malheureuse, ne l'épousez pas ! »

A la place de Laguerre, un homme d'une moralité très ordinaire se serait dit : « Ma foi ! Ma mère a raison, j'aime le plaisir, je ne veux point gâcher une existence, ne songeons plus à ce mariage. »

[363]

Pour des motifs d'ordre plus élevé, beaucoup d'entre nous, artistes, écrivains, ont chassé comme un rêve un projet caressé une heure. Ils avaient eu de l'esprit un jour où ils étaient bien disposés, ils avaient été éloquents, une jeune fille les avait écoutés, ravie. « Le bonheur serait là ! » avait pensé l'artiste ou l'écrivain, puis il avait réfléchi : La lutte me tente, j'emplirai cette existence féminine de trouble, ne dérangeons personne, je me contenterai, ainsi que dans le sonnet d'Arvers, de saluer de loin, alors que celle qui aurait pu être ma compagne

Passera mère heureuse au bras d'un autre époux.

Vous ne connaissez pas les Francs-Maçons, il faut qu'ils salissent, qu'ils souillent, qu'ils bavent. Laguerre se piqua au jeu, se fit aimer de la jeune fille, l'épousa, et, quand il en eut deux enfants, l'abandonna pour la cabotine...

Rien ne manqua à l'odieux de cette séparation. Laguerre enleva, pour la transporter chez sa maîtresse, jusqu'à l'argenterie qui avait été donnée en cadeau de nocces aux nouveaux mariés...

Ceci dépasse les proportions d'un portrait individuel, c'est la peinture d'un type de la vie moderne. Ce cynisme complet, ce mépris de la femme, ce sans-gêne à s'affranchir de tout ce qui engage un homme sont propres aux politiciens bourgeois.

J'ai vu des intérieurs de jeunes ouvriers socialistes, le niveau est infiniment plus relevé. « Un Tel rend sa femme malheureuse, » cette accusation, quand elle est justifiée, suffit à faire exclure de certains groupes socialistes.

Je me souviens d'un intérieur de ce genre. C'était très touchant : en revenant de l'atelier, le jeune ouvrier passait une partie de ses nuits à s'instruire, à lire les maîtres, à écrire. La femme, une belle brune, à la taille élancée et svelte, travaillait près de lui, et, pêle-mêle, on apercevait des livres à côté du mannequin et des robes en train. Ils avaient, tous [363] les deux, été enchantés de la *France juive*, ils ont voulu, à toute force, que je partage leur modeste repas, et, ma foi, j'ai rarement vu dîner plus cordial et plus gai.

Je suis tout à fait à l'aise avec des Français et des Françaises comme ceux-là. On n'insulte pas mes opinions, je n'insulte pas celles d'autrui. Mon hôte m'a envoyé des notes sur le monde ouvrier que j'utiliserai dans un prochain volume, toujours si Dieu me prête vie: *Deo volente*, comme ne manquait jamais d'ajouter Victor Hugo.

J'ai demandé à un vieux révolutionnaire, qui aime beaucoup ce jeune homme, s'il ne serait pas possible d'offrir quelque rétribution pour ces notes, il m'a répondu : « Gardez-vous en bien, vous causeriez une peine réelle à mon ami. » Tout ce que j'ai osé faire, c'est d'adresser quelques belles fleurs à la gracieuse femme qui m'avait si gentiment accueilli.

C'est égal ! je n'ai pu ni empêcher, au moment du café, de dire à mon hôte : « Vous êtes des gens de cœur, vous avez des idées qui sont plus ou moins contestables, mais que vous défendez très bien, comment, diable, allez-vous choisir pour députés

des rebuts de la Bourgeoisie, des avocats ambitieux et corrompus, comme Ferry autrefois, comme Laguerre aujourd'hui, qui se servent de vous comme marchepieds et qui vous fusilleront gaiement quand l'occasion s'en présentera ? »

— Les manœuvres de la Maçonnerie, la toute-puissance de la Presse aux ordres de la Juiverie... Voilà toute la réponse que j'ai réussi à obtenir.

Retournons à notre Laguerre. Quand le procès en divorce dut se plaider, il y eut une certaine joie chez quelques-uns. Les journalistes conservateurs qui ont un peu de tempérament se dirent : « Voilà un monsieur qui, depuis dix ans, traîne dans la boue tout ce que nous respectons, nous allons enfin montrer ce qu'il est. » Ils songèrent au cri des chefs de la Vendée au moment de l'attaque : « Hardi, les gars égayez-vous ! »

[364]

Or, il advint ceci, c'est que pas un journal conservateur ne souffla mot de l'affaire Laguerre ! Lâche comme tous ses pareils, cet homme, si insolent envers les pauvres prêtres, fit les plus humiliantes démarches pour qu'on ne parlât pas de son procès, il se traîna aux pieds de M. Paul de Cassagnac qui, trop bon, pria le chroniqueur judiciaire de l'*Autorité* de garder le silence, il fatigua de ses supplications les rédacteurs chargés des comptes rendus judiciaires ; avec les uns il implorait, avec d'autres il osait presque menacer. « Si quelqu'un parle de mon procès, je le tuerai ! » s'écriait-il.

Tu le tueras ?

Je t'écoute.....

L'*Univers*, imperturbable, marche toujours quand personne ne bouge. Il annonça l'affaire et cita une des jolies pièces qui figurait au dossier, un billet doux de M^{lle} X... conviant son bel ami à souper et lui disant : « Surtout, amène Granet ! Il est si amusant ! »

Amusant, Granet pouvait l'être, si c'était le jour où il avait cru réussir l'affaire des téléphones avec Cornélius Herz ou le jour encore où il avait renouvelé pour six ans, de son autorité privée, sans avoir recours à aucune adjudication, un marché conclu avec une Société de fournitures militaires pour les effets d'habillement nécessaires à tous les facteurs et agents des pos-

tes et télégraphes de la France entière: 40,000 ou 50,000 hommes à vêtir et à entretenir¹³⁴.

Un homme, qui a renouvelé un marché comme celui-là le [365] matin, dans des conditions sur lesquelles Salis me permettra de ne pas insister, peut apporter, dans un souper d'actrices, la gaieté qu'on aimait à Rome :

Dans ces joyeux festins d'où s'exilait la gêne,
Où l'austère Sénèque, en louant Diogène,
Buvait le Falerne dans l'or.

Le lendemain du jour où il avait été question du procès Laguerre dans l'*Univers*, un rédacteur du journal recevait une lettre qui commençait ainsi :

« Mon cher ami, je vous en supplie, pas un mot sur l'affaire Laguerre dans l'*Univers*.

De qui était signée cette lettre ? Du comte Albert de Mun !...

Ceci vous permet de vous rendre compte à merveille de la situation et vous explique que nous soyons vaincus d'avance.

Le Franc-Maçon insulte nos prêtres, combat à coup sûr, il frappe les autres et il est sûr de n'être jamais frappé lui-même, il est au-dessus du pacte social.

Le pacte social, en échange de certaines garanties, impose certains devoirs ; l'homme lié par ce pacte s'abstient de tout ce qui pourrait blesser, contrister, scandaliser son prochain et, par une juste réciprocité, le prochain s'abstient également de tout ce qui pourrait blesser, contrister, scandaliser celui qui s'est gêné pour lui.

Le fait se reproduit chaque jour. Avant de raconter une mésaventure conjugale, nous regardons autour de nous s'il n'y a pas dans l'auditoire quelque mari récemment trompé dont ce récit pourrait raviver les amertumes. Avant de prononcer une

¹³⁴ D'après le traité conclu en 1881 le marché pouvait avoir une durée de six au douze ans. Six mois avant la fin de la première période de six années, c'est-à-dire en juin 1887, le ministre avait le droit de résilier le marché pour le 31 décembre 1887, il pouvait, il devait en tout cas, avant de renouveler à la muette, s'informer s'il ne trouverait pas des conditions plus favorables.

Voir dans le *Matin* du 2 juillet 1887 la lettre d'un fournisseur militaire à ce sujet.

Le général de Frescheville m'avait dit que la commission d'enquête devait s'occuper de cette question, mais je crois que cela est tombé dans l'eau.

simple phrase : « Avoir de l'esprit comme un bossu, » nous examinons si ce mot de bossu ne rappellerait pas douloureusement son infirmité à quelque voisin. Quand je dîne en ville, et qu'il y a douze ou quinze personnes à table, [366] j'ai toujours soin de demander très bas à la maîtresse de la maison : « Avez-vous des Sémites ici ? » Alors même qu'elle connaît depuis longtemps tous ses invités, la dame pousse le scrupule jusqu'à s'assurer encore, par un rapide coup d'œil, que personne ne pourrait être indirectement chagriné chez elle et ce n'est que lorsqu'elle est sûre de son fait qu'elle me dit : « Il n'y en a pas, vous pouvez aller ! »

C'est le pacte social, encore une fois.

L'Anarchiste, relativement honnête et sincère, dénonce franchement ce pacte, déclare qu'il ne l'admet plus et qu'il ne reconnaît que l'autonomie individuelle.

Chacun fera ce qu'il voudra...

Le Franc-Maçon, fourbe, rampant et cauteleux, agit autrement, il n'observe pas le pacte social pour les autres, mais il veut en bénéficier lorsqu'il s'agit de lui-même. Il vient dire aux conservateurs : « Mes amis et moi, nous avons roulé dans le ruisseau vos prêtres qui étaient absolument innocents, mais cela faisait plaisir à nos électeurs, nous avons profité de l'occasion pour corrompre les enfants en mettant sous leurs yeux des gravures obscènes. Aujourd'hui il m'arrive une aventure désagréable, j'ai abandonné ma femme pour une gourgandine ; je ne veux pas qu'on en parle et, comme vous êtes des gens bien élevés, je compte sur vous pour faire les démarches nécessaires afin que je n'aie pas le plus léger ennui. »

Les conservateurs lèvent leur chapeau et répondent :

— Parfaitement, mon cher Laguerre, comptez sur nous, nous allons imposer silence à nos journaux.

— Fort bien, dit le Franc-Maçon aux Catholiques. Je vous revaudrai cela à la prochaine occasion et je vous traiterai de Sodomites...

Faire campagne dans ces conditions est absolument insensé. Les soldats du Mahdi qui n'avaient que des bâtons ont exterminé les soldats anglais armés d'excellents Martini et n'ont laissé échapper que trois hommes pour raconter ce qui s'était passé. Le courage, la foi, la volonté de mourir [367] suppléent à tout, mais l'issue du combat aurait été différente si, au moment où ils allaient joindre leurs adversaires, le Mahdi avait dit à ses fidèles : « Ne bougez pas et laissez-vous tuer tranquillement. »

Vous avez vu un de ceux qui ont voté l'urgence de la proposition René Laffon « au nom de la moralité publique », vous voudriez encore en voir un autre...

O vous, dont l'œil étincelle
Pour entendre une histoire encor,
Approchez, je vous dirai celle
De dona Padilla del Flor.

Ici il est nécessaire de remuer un peu de terre, comme le recommandait Totleben, et de nous entourer de quelques gabions : je vous expliquerai tout à l'heure pourquoi.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si le pornographique co-votant de René Laffon venait me demander si c'est lui que j'ai voulu désigner, je m'empresserais de répondre : « C'est vous-même ! » Devant le jury j'agirai probablement de même, mais devant un président de tribunal correctionnel, je n'hésiterai pas à répondre : « Mon juge, je ne sais pas ce que vous voulez dire, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître, les travaux auxquels je me livre m'ont enlevé le peu d'intelligence que je possédais et je demande que vous me traitiez avec la même indulgence qu'Erlanger. »

Notre Radical est un étranger comme tout parfait Radical doit l'être, sans qu'il puisse même y avoir de doute sur cette origine étrangère qui est affirmée par des documents authentiques. Naturellement, c'est à lui que le gouvernement de la Défense nationale confia une des fonctions les plus importantes quand il fallut défendre une Patrie qui n'était pas la sienne, c'est lui qui eut entre les mains le secret de nos opérations depuis les plus importantes résolutions jusqu'aux plus insignifiants mouvements de troupe.

Les Français trouvent cela tout simple, on les traite [368] comme des chiens dans leur pays ; sur 38 millions de Français on prend un étranger pour lui donner un des postes les plus délicats au moment de l'invasion, ils opinent du bonnet et disent : « C'est parfait ! »

Notre homme vola considérablement et, dès qu'il fut question d'une enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, il jugea à propos de renoncer momentanément à la vie publique et de disparaître complètement.

Il alla plus loin que Saint-Sébastien et se réfugia dans les pays chauds, là il exerça toutes sortes de métiers, fut entrepreneur de cirque, directeur de théâtre, faiseur de cantates pour

souverains et servit même, de temps en temps, de blanchisseur littéraire à M^{me} Ratazzi.

A peu près complètement illettré lui-même, le représentant du peuple français d'aujourd'hui ne pouvait suffire personnellement à ces besognes multiples et il exploitait un pauvre diable, très honnête, très besogneux, très laborieux qu'il obligeait à travailler comme un nègre pour une mince redevance.

Un jour, cependant, le secrétaire se révolta et refusa de s'associer à l'entreprise honteuse que lui proposait le zélateur actuel de la morale publique.

Le membre de la gauche avait expliqué, sans circonlocutions quel était son projet¹³⁵ .

J'ai eu bien souvent l'occasion, écrivait-il, de remarquer dans ma vie de jeune homme avec quelle rage les lorettes richement entretenues et les hommes d'un certain monde recherchaient les livres obscènes dans le genre de la *Justine* du marquis de Sade et autres.

J'ai vu payer ces volumes jusqu'à 500 francs et je ne l'ai pas compris, vu la stupidité des détails et la nullité de l'intrigue et du style.

Néanmoins le goût existe et existera toujours. L'autre jour [369] ici un Brésilien a acheté pour sa maîtresse un bouquin dont je n'aurais pas donné 10 sous. Il l'a payé 400 francs.

J'avais déjà pensé, il y a quelque temps, à écrire l'*Histoire d'un hermaphrodite*, et cela sans la moindre chemise, tout ce qu'il y a de plus licencieux, mais néanmoins avec intrigue, style et esprit, faire au chef-d'œuvre du genre.

De plus s'attacher un peintre de talent qui ferait une vingtaine de sujets sur les chapitres les plus... curieux. On en ferait des chromolithographies pour chaque volume.

L'affaire commerciale consisterait à faire 1,000 exemplaires in-4° avec les grands dessins et 3,000 exemplaires en édition de poche diamant avec gravures fines.

L'in-4° se vendrait facilement 1,000 francs, ci.
1,000,000.

Le diamant 250 francs, ci.
750,000.

Je donne 20 p. 100 de commission aux différents individus qui placeront cela en France, Angleterre, Espagne.

Il restera donc une somme de 1,400,000 francs qui mettra peut-être deux ans à rentrer, mais qui rentrera pour sûr si l'ouvrage est bien fait, spirituel... et le reste.

Vous me direz que la difficulté est de trouver un imprimeur. La seule réponse à faire, c'est qu'il faut imprimer soi-même et avoir le moins de confidents possible.

¹³⁵ Copie d'une lettre de M. Z... à M. X... J'ai remis l'original à son auteur le 9 décembre 1885.

Signé: Veuve X...

Cela est difficile, mais non impossible.

Quelle est votre opinion ?

A Paris seulement on en placerait plus de la moitié ainsi qu'à Londres.

L'Hermaphrodite ne pourrait être fait que si nous étions l'un à côté de l'autre, par correspondance cela est tout à fait impossible.

L'homme de lettres mourut, comme meurent tant de pauvres Français qui travaillent pour l'étranger, désillusionné, presque sans ressources. Il laissait une veuve et un fils.

Toute la France a parlé du fils. Glorieux martyr de la science, il a sacrifié volontairement sa vie pour sauver celle des autres et le nom d'une rue de Paris donnée au jeune savant rappelle une des nobles actions de ce temps.

Le fils n'en était pas moins mort et la veuve restait toute seule, elle occupait jadis une fonction assez importante dans l'enseignement, mais on l'en chassa, comme on chasse peu à peu tout ce qui n'est pas d'origine allemande ou juive ; [370] malgré ses répugnances, elle s'adresse à notre vertueux républicain. Celui-ci promet de s'acquitter envers elle de tout ce qu'il devait au mari. « A propos, dit-il, est-ce que vous n'auriez pas une certaine lettre, remettez-moi-la donc. » La veuve remit la lettre, le député s'en saisit et consigna désormais la sollicitieuse à sa porte...

Ce fut en vain que M^{me} X... s'adressa à tout le monde, en vain qu'elle écrivit à Gragnon : « J'ai besoin de vivre, accordez-moi au moins l'autorisation d'installer une échoppe de marchande ambulante dans la rue qui porte le nom de mon fils. » A la Préfecture de Police on rit encore de cette lettre-là...

Je crois, pourtant, qu'un léger secours fut accordé après un article très éloquent et très émouvant paru dans le *Figaro* et dans lequel on rappelait dans quelles conditions le jeune savant était mort victime de son dévouement.

Vous vous rendez compte du terrain, maintenant, et vous comprenez pourquoi je vous disais qu'il était nécessaire cette fois de me garantir par quelques gabions.

Si notre homme avait le courage d'avouer la lettre, s'il déclarait que *Justine* doit faire désormais partie des livres scolaires, il serait porté en triomphe par les Républicains et tous les groupes de la gauche, réunis en assemblée plénière, l'acclameraient pour président.

Il est possible néanmoins qu'il n'ait pas cet estomac et qu'il nie la lettre, elle a été communiquée, en original, à une di-

zaine de personnes, mais tout le monde est lâche à notre époque, ces personnes auront peur, n'oseront pas témoigner.

Vous voyez d'ici devant un tribunal l'honnête femme en cheveux gris qui est venue si souvent me raconter ses douleurs. La vie a cruellement pesé sur elle et, pauvre vieille, asthmatique, à force peut-être d'avoir monté les escaliers de ministère, elle serait vite suffoquée à la première brutalité du président. Dans le procès Meyer, Barthelon n'a pu intimider des gens comme Albert Duruy et Alphonse Daudet, mais il a réussi quand même à les empêcher de parler, il leur a [371] dit : « Taisez vous ! » est ce que vous voulez répondre à cela ? Vous ne pouvez raisonnablement pas risquer deux ans de prison en vous obstinant à éclairer la conscience d'un magistrat, alors que vous savez à n'en pas douter, que ce magistrat ne sait pas même ce que c'est qu'une conscience...

Vous entendez d'ici Ranc, qui a été dans le gouvernement de la Défense nationale le collaborateur de l'admirateur de *Justine*, s'écrier : « Est il possible de calomnier l'entourage de Gambetta, d'attaquer un de ses fidèles auxiliaires, un homme aussi intègre, aussi pur de conduite, dont le coeur n'a jamais battu que pour la République dont il ne séparait pas le culte du culte même de la Patrie ! »

Avec mes gabions je suis dans une position exceptionnellement favorable. Je fais un pied de nez à Ranc auquel j'offre de dire, dans le tuyau de l'oreille, le nom de l'émule du divin marquis et je m'en tiens, devant mes juges, à mon premier système. J'ajouterai même : que depuis le 2 Décembre je ne vais pas bien ; j'avais sept ans à cette époque et cet événement m'a tellement troublé que ma croissance en a été retardée et qu'il ne serait que juste de m'accorder une pension de victime...

Quant à ceux qui me connaissent, qui savent avec quel soin je me renseigne, ils n'ont pas le moindre doute sur ce que j'écris¹³⁶ et ils jugeront que cette page de psychologie [379] ré-

¹³⁶ Voici, du reste, la lettre qui constate absolument la vérité de ce que je dis :

« Paris, le 15 septembre 1887.

« Monsieur,

« J'étais hier à la campagne et je n'ai pu vous adresser immédiatement la copie que vous me demandez, vous la trouverez ci-jointe.

« Je ne crois pas manquer à un devoir en communiquant la copie d'une lettre dont, malheureusement, j'ai remis l'original à son auteur.

« Cet homme s'est si mal conduit envers moi, il a été si ingrat, si oublieux des engagements réitérés souvent et en dernier lieu au lit de mort du

publicaine a son intérêt et qu'elle éclaire bien l'ignominie de ces Radicaux qui osent parler de moralité publique alors qu'ils sont eux-mêmes les plus parfaits spécimens de l'immoralité privée.

Les jeunes gens, qui ont commencé à penser par eux-mêmes, trouveront peut-être là davantage, ils trouveront une occasion de réfléchir, un jour ouvert sur ces *terrae incognitae* de l'histoire contemporaine que nous n'apercevons qu'à travers des fantasmagories et des verbiages, que nous soupçonnons plutôt, comme en mer on soupçonne les côtes d'après les formes du brouillard. C'est bien surprenant, tout de même, que nous n'ayons pu faire un mouvement pendant la guerre sans que l'ennemi en soit prévenu et, sans trop donner à la conjecture, il semble qu'on n'ait pas beaucoup à compter sur le sens moral, sur l'incorruptibilité de gens qui, en pleine force de l'âge, après avoir joué un rôle considérable, rédigent tranquillement le devis d'une publication ordurière...

J'ajoute, malgré les indignations du vociférant Salis, et du non moins vociférant Jamais, que ce n'est pas pousser trop loin la méthode inductive que de supposer que, dans la commission du budget, un homme qui a rêvé de se procurer des ressources avec une imitation de *Justine* ne doit pas se montrer bien récalcitrant devant une offre de cent mille francs faite par un fournisseur militaire.

Vous comprenez que je n'insiste pas. Le juge me condamnerait implacablement et peut-être aurais-je pour lui plus de pitié que de colère. « Pauvre homme ! Penserai-je, pour plaire à la Franc-Maçonnerie, tu traites cruellement l'écrivain [373] qui essaie d'éclairer son pays et, peut-être, ton fils, le fils que tu te réjouis de voir grandir et dont la vue seule détend un peu ton âme dure, tombera-t-il des premiers, frappé par derrière, dans une embuscade, à la suite des renseignements donnés par les Francs-Maçons que tu sers... »

Ma mission, en effet, se réduit à ceci : employer le modeste talent que Dieu m'a départi à avertir et à prévenir : ma responsabilité cesse où s'arrête mon pouvoir.

pauvre M. X..., qu'il me paraît de toute justice de le faire connaître et de montrer par quels hommes la République est servie.

« Tout ce que j'ai est à votre disposition et je vous rappellerai que la lettre des fantoches a bien son prix aussi.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance des sentiments reconnaissants que j'ai pour la bienveillance que vous m'avez témoignée.

« veuve X... »

S'il plait demain aux électeurs — ce qui paraît assez probable au train dont nous allons — de prendre un vendeur de cartes transparentes sous les arcades de la rue de Rivoli pour lui confier la vie de leurs enfants en temps de guerre — je n'y puis absolument rien.

Voilà ce qu'il faudrait jeter de temps en temps à la figure des Républicains et, pour le faire, il faudrait, je le répète, avoir une presse d'avant-garde qui sabrerait ces impudents dès qu'ils commenceraient à remuer des immondices comme René Lafon.

Pour la plupart d'entre eux, l'existence est charmante, ils nous couvrent de boue et ne recueillent que des salutations et des politesses de la part de la droite. Avouez que la plus élémentaire convenance aurait commandé à un Laguerre de dire à M. de Mun : « Mon cher, vous avez été vraiment gentil pour moi au moment de mon procès, vous voyez avec quel soin je me suis abstenu dans cette dégoûtante interpellation à propos de Citeaux, l'abstention m'était d'autant plus facile, d'ailleurs, qu'il m'était impossible de me prononcer sur des faits que personne ne connaît. »

On ne se gêne pas avec les Catholiques, car, après les avoir couverts de crachats, on est sûr de les retrouver le lendemain aussi avenants, aussi empressés, aussi caressants que la veille...

Ouvrez certains journaux conservateurs et vous y entendrez sans cesse parler d'un arbitre de l'honneur. Quel est donc cet arbitre de l'honneur ? C'est ce vieux pitre [374] d'Anatole de la Forge dont j'esquisserai le portrait à fond quelque jour. Il n'est pas une mesure odieuse contre nos prêtres et nos religieux que cet homme n'ait votée et, le jour même, ce misérable va mendier basement des réclames à ceux dont il outrage les croyances... et les journaux conservateurs lui font cette aumône. Il ne se déroule pas une affaire de duel en cours d'assises sans que ce grotesque ne parvienne à se faire mettre sur l'affiche, quoiqu'on n'ait jamais pu savoir ni avec qui ni à quelle époque il s'est battu.

Il est assez admissible, dans ces conditions, que le public se dise : « Voilà un homme que ses adversaires eux-mêmes reconnaissent comme l'arbitre de l'honneur ; s'il demande, sans autre forme de procès, l'expulsion des religieux et la confiscation de leurs biens, c'est que les successeurs de Lacordaire, de

Ravignan, du Père Olivaint, du Père Gratry, du Père Captier sont devenus de grands scélérats. »

La maladie des conservateurs, la tare du cerveau qui paralyse tous leurs mouvements et déséquilibre toutes leurs facultés, c'est une idée fixe, qui est entrée peu à peu dans la trame de leur système nerveux, l'idée fixe qu'ils sont nés pour être molestés et insultés.

La définition du Catholique pour eux est celle-ci : « CATHOLIQUE : citoyen français payant des impôts, accomplissant ses devoirs civiques comme tout le monde: *signe particulier*: est destiné par la nature à recevoir tous les jours l'égout collecteur sur la tête. »

Je l'ai expliqué déjà, je n'aime pas les monopoles et je ne veux pas plus du monopole de l'égout collecteur que des autres ; partageons fraternellement l'égout, ô Laguerre, ô Lockroy, et, toi-même, arbitre de l'honneur ! Vous nous avez tous entraînés dans le bran de la *Lanterne* à propos de l'affaire de Cîteaux, permets, ô ! Clemenceau, homme farouche et redouté de tes semblables pour ton habileté au pistolet, que nous ne soyons pas embrenés seuls et que je prenne un peu de ce bran pour en astiquer ta menaçante moustache [375] en guise de pommade hongroise. Cela te fera un succès ce soir à l'Opéra...

Quand vous trouverez que tout cela pue, vous vous direz peut-être que l'homme n'est pas parfait, que la nature humaine est fragile, que l'on peut punir un malheureux frère, qui a eu la gifle trop facile vis-à-vis d'enfants peu commodes à conduire, sans amener, du haut de la tribune, toute la canaille contre les Catholiques.

Ces réflexions vous amèneront à penser que tous les Français sont égaux, qu'ils ont les mêmes droits et que, devant l'ennemi qui nous guette, notre meilleure défense serait encore la concorde et l'union...

Les hommes de la droite pourraient hâter l'éclosion de ces salutaires réflexions. Beaucoup d'entre eux ont été élevés par ces religieux que René Laffon propose sans façon de chasser, sous prétexte qu'un petit réclusionnaire aura raconté une malpropreté sur un surveillant. Ils devraient attendre leurs collègues à l'entrée de la salle, au moment où les députés s'apprêtent à gagner lentement leurs places en s'entretenant, chemin faisant, du dernier pot-de-vin reçu — ils devraient mettre, en ricanant, ce volume sous le nez des Radicaux, leur dire : « Hein ! Mes gaillards, vous qui êtes si braves contre de pauvres

porteurs de soutanes, il paraît qu'on vous traite bien là-dedans ? »

Les coquins sans doute ébaucheraient un sourire faux, mais au fond ils se sentiraient mordus, atteints, punis. « Ma joue me cuit ! » dirait Clemenceau « J'ai mal au bas des reins ! » ajouterait Laguerre. « Je suis touché aussi ! » s'écrierait René Laffon.

M. de Mun me répondra sans doute que j'ai cent fois raison, mais que ses amis et lui sont trop bien élevés pour agir ainsi, qu'ils éprouvent d'insurmontables nausées à remuer le linge sale des Radicaux.

— Et moi donc ! Mon cher de Mun, vous ne pouvez pas vous douter de ce que ce chapitre m'a écœuré à écrire.

Quand la dernière ligne sur ces salauds de la gauche a [376] été jetée sur le papier, j'ai dégringolé mon escalier avec la joie des enfants qui entendent sonner la cloche de la récréation, et qui sautent quatre marches à la fois pour être plus tôt hors de l'étude.

J'ai été, d'un bond, au bout de mon jardin. Il y a là un petit coin que j'affectionne : un mur en ruines, très bas, donnant sur un chemin creux. Devant soi on aperçoit des champs, puis un ruban d'argent très mince en été, c'est la Seine, au fond, sur l'autre rive, des masses épaisses de verdure avec des trouées de lumière et des dentelures faites sur le bleu du firmament par des arbres qui, de leur panache entreprenant, dépassent un peu la tête de leurs camarades.

Le jour commence à décliner et l'ombre gagne peu à peu les arrière-plans, tandis, qu'au couchant, le soleil jette ses derniers feux sous un ciel calme, point dramatique, sans aucun de ces nuages à silhouettes changeantes et bizarres qui évoquent parfois à l'imagination l'idée de caravanes fantastiques traversant des cités à l'architecture fabuleuse.

Le sol est tout rasé et d'un jaune foncé, la moisson vient d'être terminée, et, dans le lointain, à mesure que les ténèbres prêtent à tout des formes plus confuses, les *plongeurs* font l'effet de tentes au milieu desquelles se dresserait une tente de général, une grosse meule qui domine les javelles voisines.

La sérénité d'une fin de journée enveloppe ce paysage apaisé qui vous communique comme une sensation de détente et de repos, devant cette splendeur des choses visibles : ce que Léonard de Vinci appelait la *Belleza del mundo*.

En m'enfonçant dans mes rêveries, je retrouvais une vision analogue, mais autrement vive, puissante et chaude. J'étais

avec les miens dans une carriole qui s'était arrêtée à une montée, sur un chemin du Forez. Derrière les bois de Vollar, les Bois noirs, le soleil se couchait dans un flamboie[377]ment, avec des teintes d'un rouge d'incendie. Les moissonneurs achevaient leur tâche eu entonnant une chanson du pays :

Mariez-vous, car il est temps,
Belle Rose,
Belle Rose,
Belle Rose du Printemps.

Le « Belle Rose », tantôt caressant comme une prière, tantôt pressant et presque impérieux comme un conseil, se prolongeait à l'infini à travers les vallons, se répercutait jusque dans la montagne, puis des voix viriles lançaient, comme à la volée, la phrase finale :

Belle Rose du Printemps,

Nous ne pouvions nous détacher de ce spectacle et nous décider à partir et, après six ans écoulés, je revois encore le même tableau.

Pourquoi certaines visions vous demeurent-elles aussi longtemps présentes, vous donnent-elles l'impression d'une heure de votre vie particulièrement heureuse, exempte de toute préoccupation même légère, d'une heure qui ne reviendra jamais pour vous, non plus jamais ?... Pourquoi éveillent-elles en vous le souvenir d'une sorte de dilatation, de complet épanouissement de vous-même, d'un harmonieux et vibrant accord de toutes vos facultés affectives et sensitives ? Ces choses-là ne s'expliquent pas et surtout ne se traduisent pas par des mots écrits...

Ce qui est certain, c'est que dans le même coin de terre et devant le même ciel, je ne me retrouverai plus le même... Quand j'ai de la peine à m'endormir, je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir la voiture arrêtée à la montée, ceux que j'aimais à la même place et pour entendre, dans son rythme pénétrant et doux, la chanson rustique, mêlant au cri de triomphe, de la Nature estivale dans toute sa magnifi[378]cience comme un avertissement que l'Automne n'est pas très loin.

Mariez-vous, car il est temps,
Belle Rose,
Belle Rose,
Belle Rose du Printemps...

LIVRE HUITIÈME

LES SIMULACRES

I

LA VIE MONDAINE

L'Eidolon. — Le fétiche auquel on ne croit plus. — Les agonies d'êtres et de choses. — Reporters et écrivains. — État d'esprit des hautes classes. — L'indulgence mondaine. — La fatalité économique. — L'impécuniosité. — Les expédients. — La Franc-Maçonnerie du plaisir. — Le baron Seillières et la princesse de Sagan. — Une soirée féerique. — Le comte de Chambord et l'Aristocratie. — Wolff et Mayer. — Un coin de Lesbos à Paris. — Couleuvres et crapauds qu'on avale. — Les ménagements mondains. — Décadents, sauvages et enfants. — Trucs et industries diverses. — Les influences ancestrales. — Paul Bourget et ses fausses idées. — Décadence morale et renaissance physique de l'Aristocratie. — Le secret du charme mondain. — Personnalistes et égoïstes. — Les victimes du monde. — Caro et le cousin Pons. — Ceux qui luttent et ceux qui sombrent. — Mauvaises manières et distinction. — La religion et les gens du monde. — Influence très relative des Jésuites. — Un dévouement inutile. — Les grands seigneurs de Roumanie. — Un souvenir de l'émigration. — Baisement de main ou pas de bal...

I

C'est un penseur d'une rare intensité que Carlyle. Il faut le lire à la campagne, à loisir, avoir le temps de défaire une à une les bandelettes, parfois bizarres, qui enveloppent l'être intime, de briser l'os qui contient cette moelle substantifique.

[380]

Il a écrit des choses exquises et profondes sur l'idolâtrie, *l'Eidolon*, chose vue, symbole, sensorielle manifestation d'une idée héroïque ou divine. « Les idoles, dit-il, ne sont idolâtriques que lorsqu'elles deviennent douteuses, vides pour le cœur de l'adorateur. C'est l'*insincérité* qui rend les idoles haïssables et les idolâtres odieux. L'homme sincère, honnête, plein de son fétiche, est touchant quand même. »

Si vous voulez bien juger cette fin de monde, c'est à ce point de vue qu'il vous faut placer.

Le caractère dominant de tout, c'est le mensonge, la vaine apparence des choses qui furent réellement grandes et qui se terminent en comédies et en grimaces.

Prenez-vous au sérieux tous ces acteurs en scène, ces magistrats qui prononcent gravement des jugements et qui psalmodient d'une voix sourde des kyrielles d'*attendus* solennels, ces héritiers de noms glorieux qui, vous dit-on, incarnent l'antique honneur en face des hontes du présent, ces représentants des principes monarchiques qui n'attendent qu'une occasion pour mourir pour leur cause ?

Alors vous souffrirez réellement, lorsqu'il vous sera démontré que ces magistrats vendent cyniquement leurs arrêts, que ces gentilshommes s'intéressent infiniment plus à une *garden party* qu'à tout ce qui se passe en Europe, que ces défenseurs de la Royauté, non seulement ne sacrifieraient pas leur vie, mais ne risqueraient pas un écu pour leur foi. Vous avez commencé en badaud et vous finirez en misanthrope et en hypocondriaque, vous serez écœuré de l'universelle imposture qui est le signe des jours présents.

La vérité, étant saine par elle-même, attriste moins celui qui s'accoutume à envisager la société contemporaine d'un regard indépendant et ferme. Ce que nous voyons en effet, ainsi que nous l'expliquions au début de ce livre, c'est la période ultime d'une phase sociale, des finissements de choses, des achèvements d'êtres. Les choses se finissent dans la forme où elles ont été, les êtres s'achèvent dans la modalité où ils ont vécu. Le corps dans lequel la flamme vitale est [381] en train de s'éteindre garde encore le contour général qu'il avait au moment où il était plein de force.

Sans doute il serait intéressant de montrer tout à fait dans le détail comment disparaissaient chacune de ces représentations du Passé et il est regrettable que l'écrivain, incessamment mêlé à la vie mondaine du XVIII^e siècle, soit tenu aujourd'hui à une certaine distance de l'intimité des gens du monde.

Henri Fougner, Paul Hervieu, Paul Bonnetain ont écrit des pages subtiles à ce sujet, mais n'ont point, selon moi, démêlé, le motif exact de cette espèce d'hésitation que le monde témoigne à s'ouvrir à l'écrivain, tandis qu'il se livre tout entier au premier reporter venu.

Le cas est différent.

On ne ment pas à un reporter, car il ne vous demande jamais que ce que vous voulez bien lui dire. Comme le tapissier, le fournisseur du buffet ou le jardinier fleuriste, il a son rôle dans l'organisation de la féerie mondaine, il vous fournit les épithètes : « Les chrétiennes incomparables, les chefs héroïques du parti monarchique, les descendants des preux. » Cela ne tire pas à conséquence...

Vis-à-vis d'un écrivain, les gens du monde seraient plus gênés, car, si la Société elle-même repose sur une imposture, les gens du monde sont moins hypocrites et moins fourbes qu'on ne le croit, pour l'excellente raison que l'hypocrisie suppose un travail, une fatigue et que les gens du monde sont incapables de cet effort, ils vivent sur une fiction, mais ne font rien personnellement pour tromper ceux qui sont en relations avec eux. Dès que vous êtes entrés chez eux, que vous vous êtes assis à la même table, que vous avez pris la tasse de thé en devisant, les vrais gens du monde se défont de la défroque dont les affublent les journaux distingués, ils en reviennent aux traditions de spirituelle et libre causerie du XVIII^e siècle et vous livrent ingénument le secret de leur âme: « Charette et ses zouaves pontificaux, la haine implacable à la République, les martyrs dans le Cirque, » tout cela, c'est bon [382] à mettre dans les papiers, et, encore, ne voient-ils pas très bien pourquoi on l'y met.

Le véritable état d'âme chez tous, c'est un profond dédain pour ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, un scepticisme immense, une bonté vague ou plutôt une absence complète de méchanceté, un désir unique, celui de s'amuser, et, pour résumer le tout, le mot du XVIII^e siècle : « Après nous le déluge ! »

C'est le XVIII^e siècle lui-même, mais un XVIII^e siècle où le blasphème qui salit, l'athéisme qui dessèche est remplacé par une poésie religieuse qui imprègne l'être tout entier, qui ajoute du charme à l'existence, mais qui n'a aucune action sur la conduite morale.

Tous, remarquez-le, trouvent tout simple que vous les attaquiez, ils vous disent: « Comme c'est vrai, ce que vous avez écrit ! » Quant aux sentiments qu'ils ont pour les Juifs, ce n'est pas, comme vous, de l'indignation pour les exactions commises, pour la ruine du pays organisée. C'est une sorte de mépris indéfinissable, indicible que vous n'éprouvez pas vous-même, car vous avez de l'admiration intellectuelle pour les facultés spéciales de cette race, ils vous racontent sur les Juifs mêlés au mouvement mondain des horreurs que vous ne voudriez pas écrire

et ajoutent qu'ils dînent chez Rothschild ou chez Hirsch le lendemain....

Une souriante et désarmante sincérité dans la frivolité, une conviction profonde que le rôle de l'Aristocratie est fini, tel est le fond des nobles qui jouent un rôle dans la haute vie de Paris.

Les meilleurs ont cette impression : je me souviens d'une conversation que j'eus avec M. de Pimodan, qui était venu m'apporter un volume de vers : *Soirs de Défaite*. C'est un homme d'une très réelle valeur, ancien officier il a su ne pas être un oisif et il a publié un volume plein de documents curieux : *La réunion de Toul à la France*.

En face du porteur d'un si beau nom, du fils du héros de [383] Castelfidardo, je fis ce que je fais avec tous ceux avec qui j'ai l'occasion de causer, j'essayai de voir si on ne pourrait pas compter sur lui dans un moment d'insurrection où quelques centaines de vrais Français de tous les partis s'empareraient facilement des banques juives. Je lui montrai combien la situation serait favorable pour préparer un mouvement. Il me tendit son volume et m'indiqua ces vers pleins de tristesse où s'affirment si mélancoliquement la désillusion, le sentiment que tout est inutile, qu'il n'y a plus rien à faire.

Nous sommes des vaincus, Français et Gentilshommes,
Deux fois vaincus ! La gloire a quitté nos drapeaux.
Le pouvoir a quitté nos mains pâles ; nous sommes,
Avec nos titres vains, de brillants oripeaux,

Des haillons d'hyacinthe et de pourpre que foule,
Le pied de l'ouvrier sifflant au gai matin,
Et qui, le soir venu, sous les pas de la foule
Ne garderont pas même un reflet de satin.

D'autres soleils ont lui pour nous. La vieille Terre,
Lasse de supporter le poids de nos autels,
Impatiente, attend le joug du prolétaire...
C'est fini ! N'accusons que les dieux immortels !

Encore une fois il serait à souhaiter qu'un écrivain nous léguât le tableau ressemblant de ce monde, qu'il le montrât tel qu'il est depuis quelques années, absolument démoralisé, si vous voulez, ou suprêmement indulgent si vous préférez.

L'indulgence, en effet, est la caractéristique de cette société. Tout passe. Au moment de quelque gros scandale, tous ces gens qui ont été élevés dans une sorte de religion de l'honneur ont un petit soubresaut, quelque chose comme le frissonnement

du mouton qui baisse la tête, lorsque la bise secoue trop sa toison, nais ils prennent vite leur parti. La fatalité économique domine tout, et c'est ainsi que le chapitre actuel forme la suite naturelle des chapitres consacrés à la question sociale.

Avec les proportions qu'a pris le luxe, donner une grande [384] fête, c'est accomplir vis-à-vis de ses semblables un acte de louable générosité.

Un témoin attentif de la vie mondaine, Gaston Jollivet, a indiqué le contraste qui existe entre les habitudes de faste insolent d'aujourd'hui et les mœurs d'une époque qui n'est pas cependant très loin de vous :

Vous avez ouï parler des fameux lundis de l'Impératrice. Ils ont dû être traités de sardanapalesques par certain républicain qui a donné en 1870, pour jeter bas l'Empire et ses lundis, une forte somme, celle qu'il dépense aujourd'hui pour offrir un bal. Eh bien ! interrogez les invités de ces petites fêtes des Tuileries d'alors. Ils vous diront que chez l'impératrice, aux lundis, il n'y avait pas de cadeaux de cotillon. Le marquis de Caux allait d'un pas allègre prendre une orange au buffet, une rose dans une corbeille, pour les offrir à sa danseuse. Et tout le monde trouvait cela très suffisant. Il y a encore dix ou quinze ans, ces traditions de cotillon modeste s'étaient maintenues à Paris. Dans beaucoup de maisons, même opulentes, il y avait nombre de « figures » où l'on ne donnait rien. Quant aux accessoires, ils restaient à la maison pour un autre bal, lorsqu'on ne les avait pas pris en location. Et c'étaient de simples brimborions, des marmittes en carton, des petits drapeaux, des cœurs dorés avec leur clef. Cela paraissait du luxe, quand on rapportait à Bébé des épingles à cheveux avec un papillon au bout, ou des fleurs multicolores en papier.

La cinquième avenue de New York a débarqué à Paris et changé tout cela. C'est une dame américaine qui a importé, pour un de ses cotillons, les premiers porte-bonheur en or. Cela date d'il y a dix ans environ. L'idée parut excentrique, mais on la passa à la dame. Puis d'autres maîtresses de maison suivirent. Il est si doux de faire mieux que la voisine ! Et le monde parisien s'habitua à ces largesses. Il y eut bien quelques regimbements paternels, le lendemain d'un bal, au déballage des objets rapportés : « Comment, mon enfant, alors on te paie comme danseuse ! » Mais ces protestations ont été vite étouffées par une main gentiment posée sur la bouche, et les pères ont amnistié.

Aujourd'hui, ça va bien. Un cotillon coûte très proprement de dix à vingt-cinq mille francs. Danseurs et danseuses rapportent des porte-cigares, des épingles de cravate, des éventails de gaze décorés de jolies peintures, des fleurs, des bougeoirs, des paniers dorés pleins de fleurs artificielles qu'on [383] peut remettre à un chapeau de femme, des bourses en or. A quand l'or dans la bourse ?

Aux mêmes lundis de l'impératrice dont je viens de parler, le souper qui suivait le bal, quand il y avait un souper, n'était qu'un simple ambigu froid qui se mangeait debout au buffet. Aujourd'hui, il y a beau temps qu'il est par terre, le souper debout. Chaque maîtresse de maison se croit obligée d'avoir des petites tables avec corbeille de fleurs et menus à vignettes. Et le souper est chaud, s'il vous plaît, ce qui met sur pied la maison entière toute la nuit. C'est beau, la fortune !

Le diable, c'est que les gens du monde et la Fortune commencent à être brouillés. On souffre dans les hautes sphères du mal que Mercier appelait l'impécuniosité. Les fermiers ne payent plus et les terres ne se vendent pas.

Avoir de l'argent est devenu un avantage de plus en plus considérable. Je crois ne pas manquer aux convenances en rappelant les difficultés qu'une dame, qui joint à beaucoup d'esprit un merveilleux talent de cantatrice, eut à se faire accepter dans les salons aristocratiques il y a quelques années. Elle avait beau être marquise par son mariage, elle n'en était pas moins fille d'un raffineur, et on le lui faisait sentir à chaque instant.

Il est vrai que la dame n'était pas embarrassée pour répondre et que plusieurs se mordirent les doigts de l'avoir attaquée.

Un jour elle tenait une tasse de thé lorsque M. de Choiseul Praslin lui dit ironiquement :

— Marquise, je crois que vous avez une tache de sucre sur votre robe...

— Cela n'est rien, répondit M^{me} de X.... Il n'y a que les taches de sang qui ne s'effacent pas...

Aujourd'hui la marquise, qui s'est remariée depuis et qui a même divorcé, n'est ni plus spirituelle, ni plus aimable qu'elle ne l'était jadis, mais elle est toujours très riche tandis que le monde s'est appauvri autour d'elle, elle a conquis dans la vie élégante une place à laquelle elle n'aurait pas [386] osé aspirer autrefois ; on cite son nom à chaque instant et elle fait du bruit comme quatre — ce qui est le rêve de toute femme à notre époque...

Pour soutenir leur train, quelques mondains sont obligés de recourir à des moyens qui, souvent, n'ont rien d'honorable, mais, lorsqu'un malheur leur arrive, ils sont sûrs que la Société française fermera complaisamment les yeux.

Le gentilhomme qui fut surpris, l'an dernier, trichant au jeu n'a pas été exécuté bruyamment et l'on a étouffé son affaire. C'était un ami du duc de la Rochefoucauld Doudeauville, un pur

au point de vue légitimiste et même, assure-t-on, un très brave homme. Il avait vingt mille livres de rentes, il en dépensait cent mille, il donnait des bals avec des soupers à petites tables : sa femme était une de nos élégantes. Comment voulez-vous qu'il fût ? Ce qu'il a fait était certainement moins honteux que de vivre dans le luxe, comme certains maris complaisants, aux dépens des amants de leur femme.

Ce dernier cas, cependant, est très fréquent et l'on vous cite les noms couramment. M^{me} Moraines, l'héroïne de Bourget, qui, outre son mari, a un vieux général pour entretenir le ménage et un poète pour satisfaire le besoin d'idéal, n'est pas une individualité isolée. Chacun sait qu'une grande mondaine dont le nom figure dans toutes les descriptions de fêtes a 6,000 livres de rentes.

D'autres *professional beauty* sont à peu près logées à la même enseigne : le nom de ceux qui leur permettent d'avoir un hôtel, des chevaux, de dépenser 100,000 francs par an pour leur toilette n'est un mystère pour personne.

D'après les idées que vous avez des salons d'autrefois, vous vous imaginez que les femmes, ne fût-ce que par jalousie ou par esprit de médisance, vont accabler leurs rivales. Le courant d'aujourd'hui est tout à fait différent. La prude Arsinoë serait honnie partout.

Le monde qui veut s'amuser, vivre au milieu des fêtes [387] forme une Franc-Maçonnerie où chacun est compatissant pour les défaillances du voisin. Les femmes riches savent au prix de quels sacrifices elles se maintiennent au premier rang, elles s'unissent de cœur avec celles qui luttent comme elles peuvent, elles excusent tout, elles ont, comme on dit, « le sentiment de la situation ». Une de ces fêtes éblouissantes, dont tous les journaux parlent, est un effort commun et l'on est reconnaissant à celles qui participent au plaisir général. M^{me} Moraines n'est pas une dépravée, c'est une femme dévouée qui, en prenant un vieil amant pour payer ses robes, se sacrifie pour la collectivité. C'est un peu le raisonnement des Anarchistes, car, au fond, toutes les classes, à une même époque, ont des conceptions morales à peu près identiques.

Pour l'Anarchiste, le compagnon qui commet un vol pour entretenir la caisse d'un groupe ou pour aider un journal est un frère courageux qui se dévoue pour la cause. Pour les gens du monde, ceux ou celles qui se procurent d'une façon plus ou

moins avouable de quoi contribuer à la gaieté générale sont dignes de toute sympathie.

La nécessité de s'amuser est une espèce de raison d'Etat qui prime tout, qui légitime tout...

Tout ce qu'on a pu écrire sur le bal des bêtes de la princesse de Sagan n'empêche pas la princesse d'être regardée comme une Providence mondaine, de ne pouvoir suffire aux invitations lorsqu'elle annonce une fête.

Ici je suis plus à mon aise que tout à l'heure, car rien n'est difficile comme de traiter certaines questions de psychologie sociale lorsqu'on veut décrire les mœurs de son temps sans recourir à des allusions transparentes, sans mettre le trait qui souligne trop clairement.

La princesse de Sagan est la fille du baron Seillières, et le baron Seillières s'est suicidé au moment où il allait passer en police correctionnelle pour avoir trompé l'Etat comme [388] fournisseur de l'armée en apposant de faux timbres sur des draps reconnus de mauvaise qualité¹³⁷.

Le fait est de notoriété publique. Les journaux judiciaires ont donné tout au long le compte rendu du procès, dans le *National* un homme de beaucoup d'esprit, qui n'est autre, je crois, que M. Aurélien Scholl, a publié sur cette famille une page d'histoire sociale plus hardie que tout ce que j'ai jamais écrit et il a donné sur l'affaire des draps les détails les plus complets. Chirac a fait figurer l'affaire dans ses *Rois de la République (Histoire des Juiveries)* :

Environ neuf années après, dit-il, un autre scandale s'élève ; cette fois c'est plus grave : il y a encore des Juifs dans l'affaire, notamment un nommé Louis-Isaac Cahen, dit Lyon. Il s'agissait naturellement de fournitures pour l'armée et aussi de la manufacture de Pierrepont.

Seillières avait été déclaré adjudicataire en 1868 de la fourniture des draps et autres étoffes accessoires nécessaires à l'habillement de la gendarmerie, de la garde de Paris.

Des fraudes nombreuses avant été relevées, des poursuites durent être commencées dès les premiers mois de 1869.

¹³⁷ L'emploi frauduleux des timbres vrais fait honneur à l'inventeur. On procède par voie de décalque en réappliquant le timbre de la commission encore frais d'un vêtement reçu sur un autre vêtement défectueux.

Un colonel déposa que les constatations faites dans chaque régiment établissaient que le drap était si mauvais qu'on ne pouvait le réparer, l'étoffe ne résistait pas à l'aiguille, le fil n'y tenait pas et le drap prenait l'eau comme une éponge.

En 1870 un juge d'instruction instrumentait. La guerre interrompit son œuvre, puis ensuite la Commune et, circonstance aussi extraordinaire que triste pour le mémoire du baron adjudicataire, le dossier et les pièces à conviction relatifs à la poursuite furent consumés dans l'incendie du Palais de Justice pendant la semaine sanglante.

La justice, néanmoins, ne crut pas devoir oublier des exactions qui avaient causé à l'État un préjudice considérable, et, le 22 juillet 1873, elle les évoquait devant le tribunal correctionnel de la Seine, à la de Chambre, présidée par M. Garin.

Seulement, pendant l'instruction qui durait depuis 1872, M. le baron Seillières était *décédé*.

[389]

Dans un livre d'étude sociale, à la veille d'une guerre, alors que tout ce qui touche à l'armée devrait attirer l'attention du public, j'ai parfaitement le droit de constater qu'il y a des fournisseurs de l'armée qui ont volé l'Etat.

Sans doute on peut parfaitement me condamner pour avoir exercé mon droit d'écrivain, mais les juges qui me condamneront commettront une iniquité, puisqu'il est incontestable que tout ce que je dis est de la plus rigoureuse exactitude.

Tous les gens qui franchissent le seuil du somptueux hôtel de la rue Saint Dominique savent donc que l'argent qui sert à les recevoir est de l'argent volé sur les vêtements de nos pauvres soldats.

Regardez maintenant la liste des invités de la fête du mois de juin dernier à l'hôtel de Sagan, vous trouverez là, sauf peut-être quelques noms équivoques, tous les représentants de la belle histoire de France, des noms mêlés à toutes nos annales, associés à tous nos grands faits de guerre.

Parmi les invités, dit le *Gaulois*, qui ont pris place à cette table : duchesse de Doudeauville, comte de Saint-Priest, comtesse de Gouy, baron de la Redorte, prince Louis de Ligne, comtesse de Montgomery, marquis d'Espeuilles.

Les autres convives étaient : duc et duchesse de Mouchy, prince et princesse de Wagram, princesse Louise de Ligne, marquise de Galliffet, vicomte et vicomtesse de Chavagnac, comte et comtesse de Montesquiou, comte et comtesse de Mortemart, comte et comtesse de Vogüé, comte et comtesse de Kersaint, duc et duchesse de Gramont, M. et M^{me} O'Connor, prince et princesse Charles de Ligne.

Marquise de Saint-Sauveur, comte et comtesse Aimery de La Rochefoucauld, comte et comtesse François de Gontaut, marquis et marquise de Jaucourt, vicomte et vicomtesse des Garets, comte et comtesse de Salignac-Fénelon, comte et comtesse d'Espeuilles, comte de Mensdorff, vicomte et vicomtesse de La Rochefoucauld, comte et comtesse M. d'Amilly, M. et M^{me} Ga-

briel Hocher, M. et M^{me} Bethmann, M. et M^{me} de Stuers, baron et baronne de Boutray.

Comte et comtesse Georges de Gontaut-Biron, vicomte et vicomtesse Costa de Beauregard, marquise d'Espeuilles, M. et M^{me} d'Hanoncelles, M. Heath, comte Jean de Beaumont, [390] comte de Crisenoy, comte Berthier, duchesse de Richelieu, comte et comtesse de Lambertye, M. Stafford, M. de Montbrison, marquis d'Hautpoul, baron de l'Espée, M. de Escandon, prince de Poix, M. Albert Abeille, comte Costa de Beauregard, comte et comtesse E. de Lambertye, baron et baronne de Vaufreland, comte et comtesse de Chevigné, comte et comtesse Tyszkiewicz, comte et comtesse de Kergorlay, comte et comtesse de Talbouet-Roy, prince de Broglie, comte du Lau-d'Allemans, vicomte de Trédern, marquis de Nédonchel, comte de Boisgelin.

C'est le duc de Lorges, nous apprend encore le *Gaulois*, qui avait organisé, avec quelques amis, le *lawn tennis* de 4 à 5 heures et nul nom n'est plus brillant dans nos fastes militaires. Le premier duc de Lorges, Louis de Durfort Duras, frère du duc de Randan, eut une part importante dans les victoires de Dettingen et de Fontenoy.

Le duc actuel, m'a-t-on dit, est lui-même un gentilhomme plein d'excellentes qualités. Il n'en est pas moins vrai qu'il va se réjouir et manger dans une maison où c'est le Vol qui met la nappe et que cela n'est pas très gentilhomme. Si je causais avec lui, il est probable qu'il me dirait que j'ai parfaitement raison, mais que la fête n'en était pas moins ravissante...

Je le crois volontiers et je m'en rapporte à Étincelle, qui a écrit à ce sujet une page descriptive exquise. C'est vraiment une jolie vision de plaisir dans un décor rare, un parc en plein Paris :

Dans ce parc, l'autre soir, c'était plein de petits poèmes en jupes, d'idylles et d'églogues vivantes. On leur répondait par des madrigaux.

Les petits poèmes en jupes n'avaient rien de monotone, les uns étaient de Florian, d'autres de Boufflers. Quelques-uns plus modernes, de Musset, ou même de Sully Prudhomme et de Coppée.

Mais toute cette verdoyante magie baignée des blanches lueurs de l'électricité s'enveloppait d'une couleur Régence.

Quoi de plus Louis XV, par exemple, que le « hangar » dans lequel on entrait après avoir franchi le perron entre les deux vastes serres, ce « hangar » entièrement voilé de [391] plantes grimpantes, ayant pour plafond un treillage couvert de fleurs ! Suspendus sur la tête des danseurs, des lustres aux cordages de roses.

Eparpillées sur les pelouses des pâquerettes de lumière, comme des étoiles tombées d'un feu d'artifice. Sous les al-

lées de tilleuls, entrecroisant leurs arceaux verts, des lustres multicolores. Partout des cordons fulgurants soulignant les lignes élégantes des parterres à la française et, sur la masse presque noire des arbres du fond, une Diane rayonnante sous les reflets électriques, prête à s'élancer au son des trompes que sonnent des hommes en sévère costume noir, avec la culotte blanche et les grandes bottes.

Le style des toilettes, d'une exquise fantaisie. L'imagination du passé ajoutée aux raffinements du présent.

M^{me} de Sagan, en ajustement à la Polignac, avec un chapeau de paille relevé sur le côté par une énorme touffe d'épis de blé mûrissants, distribuait, avec une grâce souveraine, les accessoires du cotillon : cages dorées contenant un colibri, épingles de perles fines, etc.

Sans doute, le père mort dans les conditions déshonorantes que l'on sait, le frère séquestré après des scandales qui ont indigné tout Paris, bien des choses encore forment un fond un peu sombre pour cette fête éblouissante, mais ce spectacle n'en est pas moins féérique. Lorsqu'on aura crevé le nuage sinistre qui menace l'Europe, que la tempête se sera déchaînée et que le Peuple, qu'on brave par ces fêtes insolentes, occupera la Capitale en maître et peut-être aura installé sa marmaille en guenilles dans ces hôtels superbes, la page sera intéressante à retrouver.

On songe, en la lisant, à ces dernières heures de 1792, où, après le 10 Août, et même les massacres de Septembre, on jouait encore la comédie de société et les pièces de Florian dans quelque château blotti dans la verdure, on était bien, entre soi, on voulait fermer l'oreille aux rumeurs tragiques qui venaient de Paris et quelques cavaliers marivaudaient encore avec de belles dames, en se promenant à travers les grandes allées jonchées déjà par les feuilles d'automne...

Les classes sociales ne se convertissent point, c'est là l'évi[392]dence que le sociologue doit reconnaître, elles meurent, dans la logique de leur développement. « Une aristocratie, a dit Châteaubriand, passe par trois phases : celle des services, celle des privilèges, celle des vanités. » Les classes supérieures se retrouvent en 1889 où elles en étaient en 1789, c'est la phase des vanités qui finit comme finissait en 1789 la phase des privilèges.

La décadence s'est précipitée surtout depuis quelques années et rien n'est curieux à observer comme la rapidité avec laquelle s'est produit un changement que nul, d'ailleurs, ne conteste.

Tant que le comte de Chambord a vécu, l'Aristocratie a gardé une certaine tenue. Tout s'écrit à la longue et on écrira un de ces jours un livre vrai sur le comte de Chambord. On sera débarrassé de la légende boulevardière : « A cheval, messieurs ! Montjoie et Saint-Denis ! Le roi vient ! Il est accompagné de 3,000 zouaves pontificaux farouches, implacables, qui sont bien déterminés à ne pas rentrer vivants chez eux ! » On verra apparaître aussi un des côtés grands de ce prince : l'action morale que, du fond de l'exil, il exerça sur les hautes classes en France.

Un saint-simonien quelconque avait dressé tout un plan de réconciliation générale en faisant épouser toutes les dynasties entre elles.

— Et le comte de Chambord ? qu'en faites-vous ? lui demandait-on.

— Le comte de Chambord ! je le fais pape !

Et, au vrai, le comte de Chambord fut une espèce de pape, *Pa a*, un père. Il envoyait de temps en temps des lettres qui ressemblaient à des encycliques, et cela faisait du bien. Pendant les années qui suivirent la guerre, il maintint vraiment les classes dirigeantes à une certaine hauteur et, plus que toutes les turlutaines des journaux, cela affirme la puissance d'un principe quand il est personnifié par un honnête homme.

La persécution religieuse est venue par surcroît et les [393] Décrets ont obligé les gens du monde à garder, pendant quelque temps, une certaine attitude de victimes de Dioclétien. Ils ont subi, extérieurement du moins, l'influence de tant de pages éloquentes sur les devoirs des classes privilégiées. Aujourd'hui ils sont tout à fait lâchés, ils disent avec le sourire gai, qui va mieux à ces jolies femmes et à ces jeunes hommes élégants que la mine désolée qu'ils affectaient autrefois : « Assez de vos tirades sur le relèvement de la France et sur nos devoirs sociaux ! Le comte de Chambord est mort, on l'a enterré, le comte de Paris ne nous intéresse en aucune façon, nous ne lui souhaitons ni bien, ni mal. S'il y a une Commune, nous tâcherons de nous enfuir à temps, de rassembler nos quelques fonds et d'emporter nos diamants. Ce que nous voulons, c'est nous amuser, c'est jouer la *Visite de Noces* devant nos filles, nous habiller, danser et aimer. »

Ceci, on le dit d'une légère et spirituelle façon, mais on ne l'écrit pas, et, comme Wolff a le sentiment de tout ce qu'il faut éviter de faire, il arrive là comme l'intempestif, et il se réjouit et il rit d'un gros rire de Behramaglia ou de Kislar-Agha, gardien de la porte de la Félicité, et se dilatant la rate en pensant aux

fredaines des sultanes. L'Empereur d'Allemagne ne rêve que batailles, la guerre imminente depuis tant d'années approche, la France est outragée partout: à Florence, à Buda-Pesth, à Damas, elle subit à sa frontière des humiliations que, selon l'expression de Jules Simon, la principauté de Monaco n'aurait pas endurées, aussi le Juif tudesque est-il plein d'enthousiasme, il crie : « Allez-y ! Amusez vous donc ! Trémoussez-vous donc ! Vive la joie et les pommes de terre frites ! »

Cette semaine des courses, inouïe de vie, de mouvement, de luxe et de gaieté, rappelle le Paris des meilleurs jours. Je ne me souviens pas de l'avoir vu plus beau, les fêtes éclataient partout, dans toutes les classes de la société. Là où il demeure de bon ton de boudier le régime actuel, on ne s'apercevait guère qu'on pleurait quelque chose ou quelqu'un. Je ne conteste pas que la fidélité des souvenirs et des cœurs n'ait survécu aux époques disparues, pas assez toute[394]fois pour condamner ce qu'on appelle le monde à un deuil éternel. La nature a si bien arrangé les choses, que le besoin de vivre prend toujours le dessus, celles qui furent de petites filles aux derniers jours de l'Empire ont grandi et sont à présent de jeunes femmes qui réclament leur part de la vie. Si honnie que soit la République dans ce milieu, je n'ai pas encore entendu dire qu'elle eût empêché un cotillon dans le monde. Ce ne sont sur toute la ligne que des bals, des réceptions, des garden-parties, de la musique dans tous les châteaux, des lanternes dans tous les parcs, de délicieuses toilettes partout, une volonté commune de combattre les points noirs par les fusées de feux d'artifice et la lumière électrique.

C'est ce qu'on appelle une fausse note.

Cela fait grincer la haute société qui répond: « Je sais bien que je n'ai ni cœur, ni patriotisme, ni dignité, mais je n'aime pas qu'on m'en félicite comme cela. »

Jamais Meyer n'écrit une ligne de ce genre. Aussi les chefs des droites consultent-ils Meyer sur les moyens de sauver la Patrie, tandis qu'ils ne consultent pas Wolff.

C'est la fin du XVIII^e siècle, je le répète, avec une susceptibilité moins grande ou, pour mieux dire, tout à fait émoussée pour tout ce qui blesse la délicatesse.

L'indulgence que nous constatons pour des faits touchant plus ou moins à l'honneur, s'applique aux mœurs privées. Pour tous les siens la Société française est d'une mansuétude infinie et ne proscriit jamais personne. Les plus honnêtes gens vous racontent des histoires étonnantes sur des couples qu'ils reçoivent, ils trouvent tout cela très drôle et rient à gorge déployée en vous citant le mot d'un Tricoche et Cacolet à un époux qui voulait faire surprendre sa femme en flagrant délit afin

d'épouser sa maîtresse à lui : « Avec lequel monsieur veut-il que je fasse prendre cette dame : ils sont sept ? »

Les névroses juives, le dégoût aussi qui s'est éveillé chez certaines femmes trompées par l'amour, corrompues par l'homme qui s'est joué de leurs généreux sentiments, de leur ardente tendresse et qui n'a vu en elles qu'un instrument [393] de plaisir, ont développé des goûts que Lesbos jadis honorait seule. Le monde n'en est pas autrement choqué, on donne des surnoms à certaines inséparables, on les appelle: « La Gousse d'ail et la Gousse de vanille ». On vous murmure à l'oreille, à propos de certaines femmes qui ne se quittent pas, la fable *express* :

L'une était brune et l'autre blonde.
Elles s'aimaient éperdument.
On ne leur connut point d'amant.

MORALITÉ,

La fin du monde.

L'amie d'une modiste qui eut quelques démêlés avec les tribunaux, la pauvre créature hystérique qui suspendait autour de la Diane de Falguières des bouquets de géraniums et de tubéreuses, continua très longtemps à être reçue partout après ses plus extravagantes fantaisies.

Une autre grande dame, qui eût été digne de figurer parmi les joyeuses soupeuses de la régence, défraya pendant ces derniers mois la conversation de Paris ; après avoir été la maîtresse d'un Juif dont la femme lui jeta un seau d'eau sur la tête, elle se décida un jour, pressée par ses créanciers, à partir pour le Caire, sous l'escorte d'un gommeux, afin d'y rejoindre un des jeunes princes d'Orléans, elle apportait, dit la légende, 100,000 francs de billets tout préparés auxquels il ne manquait plus que la signature. Le père du jeune prince, qui, paraît-il, avait des raisons pour trouver cette conduite doublement blâmable, intervint brutalement et la pauvre dame dut revenir en France, elle a recueilli dans la retraite momentanée, où elle s'est réfugiée, toutes les sympathies de ses amies et reprendra très facilement sa place dans le monde.

Sans doute ces mœurs faciles ne sont point celles de tous les représentants des classes élevées à Paris ; elles sont celles du grand monde, du *high life*, de la société qui fait parler [336] d'elle et qui tient le haut du pavé. Les familles qui veulent

conserver le respect de leur intérieur, ne point subir de promiscuités compromettantes, vivent chez elles très retirées, très sévères sur leurs fréquentations, évitant avec un soin infini de se mêler au tourbillon élégant ; autrement, elles sont perdues, vite dissoutes, emportées dans une sorte de torrent vertigineux.

Evidemment, même dans le grand monde, beaucoup de grands seigneurs et de vraies grandes dames s'étonnent eux-mêmes des milieux dans lesquels ils sont entraînés, des relations, au moins courtoises, qu'ils sont amenés à avoir avec des individus tarés, des financiers véreux, des aventuriers et des aventurières de toute nature, mais le dilemme pour eux est absolu : on peut vivre, sans doute, très honnêtement chez soi avec des amis sûrs, d'une vie encore confortable et bonne, à la condition que cette vie soit discrète ; mais, si l'on veut appartenir au Tout-Paris, au Paris *selected*, comme on dit, avoir son rôle dans cette bruyante figuration, voir les épithètes de « charmeresse, de magicienne, de fée et même de sainte » accordées à sa femme, il faut accepter ce Tout-Paris tel qu'il est composé : c'est à prendre on à laisser...

Ce Tout-Paris mondain forme, eu effet, moins une Société qu'une manière de syndicat, de consortium où les participants sont admis, non pour leur valeur intellectuelle et morale, mais pour ce qu'ils représentent d'argent et, par conséquent, pour ce qu'ils apportent de distractions à la masse.

Les financiers étant riches uniquement parce qu'ils ont beaucoup volé, il est clair que si vous avez des scrupules et si vous éliminez les voleurs, vous enlevez à la vie mondaine beaucoup de son éclat.

Les financiers donnant des dîners, ayant des chasses, payant leurs invités argent comptant quand il le faut, trouveront d'autres porteurs de beaux noms moins rébarbatifs, c'est-à-dire plus gênés que ceux qui ont fait les difficiles, ils constitueront une autre Société que les journaux appelle[397]ront Tout-Paris, il faut donc mieux s'entendre, n'éplucher personne et se divertir tous ensemble.

L'homme qui contribue, d'une manière ou d'une autre, à faire tenir debout ce Paris mondain pour lequel la lutte est si rude peut tout se permettre. A une des fêtes, qui ont laissé le plus brillant souvenir, était convié un Américain fort riche et qui joue un certain rôle dans la vie parisienne ; on ne lui reproche que d'aimer trop à lever le coude, et, ce jour-là, il l'avait levé plus encore que d'habitude. Un peu troublé par ses visites au buffet, notre homme soulève un des grands rideaux du salon, il

ne distingue pas très bien où il est, et bientôt l'aristocratique assistance s'aperçoit, avec étonnement, qu'un fleuve, qui semble prendre sa source derrière le rideau commence à couler à travers le salon.

La maîtresse de la maison accourut, constata et ne dit rien... Pour elle-même, elle n'avait pas besoin de l'Américain, mais des amies à elle, celles qui lui font escorte, avaient eu recours à lui, il avait donné à l'une un chèque de 100,000 francs, à l'autre un chèque de 150,000 ; il était un des bienfaiteurs de cette Société.

L'argent ! Le Yankee aurait pu dire plus que personne ce qu'on peut faire avec ce levier dans le Paris actuel. A la fin d'un dîner, à Vienne, il avait parlé d'une de nos élégantes.

— Vous la connaissez aussi intimement que cela ? lui avait-on demandé avec un air de doute.

— Si je la connais ! Voulez-vous qu'elle soit ici dans trois jours ?

On avait parié et, moyennant 100,000 francs promis par le télégraphe, la dame arrivait, toute heureuse de cette aubaine, car, encore une fois, la fatalité économique domine tout. De même qu'il est impossible à une fille du peuple qui gagne trente sous par jour de vivre sans prendre un amant, il est impossible à une grande dame qui a 20 ou 25,000 francs de rente d'en dépenser 100,000 sans être obligée de recourir à la bourse d'autrui.

Cette nécessité où se trouve la société de garder certains [398] hommes qui ont leur rôle dans l'organisation du plaisir vous explique ce qui s'est passé pour Arthur Meyer. Saisir l'épée de son adversaire pour le frapper à son aise, c'était un peu roide pour tous ces gens qui se piquent de gentilhommérie, qui comptent des vaillants parmi leurs ancêtres, qui ont des fils à Saint-Cyr, dans l'armée, dans la marine. Cela a passé tout de même....

Quelqu'un qui dînait quelque temps après au château de Boursault me racontait qu'Arthur Meyer était là en pleine apothéose. On célébrait je ne sais quelle fête de famille et c'était Meyer qui était chargé de porter les toasts et de pousser le premier les *hip ! hip ! hurrah !* que les 30 personnes qui étaient à table répétaient trois fois après lui.

La pauvre M^{lle} Simonne d'Uzès, écœurée, vint trouver celui qui me donnait ces détails et lui dit : « Venez jouer avec moi au billard pour que ce Meyer ne revienne pas près de moi ; je n'aime pas cet homme-là. »

C'est à propos, du reste, de cette gracieuse et charmante jeune fille que Meyer eut un jour avec le comte de T. une conversation épique qui montre l'impudent aplomb du personnage.

Notre Sémite croise le comte de T. au bois de Boulogne.

— Bonjour, mon cher, dit le Juif. Comment va ? Je viens de rencontrer Simonne.

— Simonne ?... Qui Simonne ?

— Simonne d'Uzès, parbleu !

— Mlle Simonne est ma cousine, mais je dis toujours en parlant d'elle : Mademoiselle d'Uzès.

Sur le moment les gens du monde, encore une fois, sont un peu suffoqués de tout ce qu'on leur fait avaler.

J'imagine que le duc de Mortemart, qui passe pour être à cheval sur les convenances, doit esquisser une légère grimace en rencontrant familièrement installé chez sa parente, la duchesse d'Uzès, le bon Youddi, qui pratique avec tant de sans-gêne une escrime inconnue des gentilshommes d'autrefois.

Je vois d'ici la tête du duc de La Rochefoucauld et du [399] comte de Mun en recevant la lettre dans laquelle l'ancien Mercure de Blanche d'Antigny leur annonce qu'il est satisfait d'eux et leur envoie 100 francs pour la formation de la Ligue de Consultation Nationale parce qu'il voit qu'avec eux « les consciences royalistes peuvent être absolument tranquilles ».

Quand il leur tombe des averses de ce genre, les gens du monde sont légèrement estomaqués. Sur l'instant il leur monte un dégoût aux lèvres, ils apparaissent grotesques à leurs propres yeux, ils ont la sensation de jouer dans une farce piteuse et ridicule, mais le gros encens qu'on leur brûle sous le nez leur paraît si bon qu'ils n'ont pas le courage d'y renoncer, d'être eux-mêmes, de tomber, au moins, noblement, dans leurs traditions, dans leur dignité, sans s'afficher comme des acteurs en vedette dans la comédie mondaine...

Ne croyez pas, cependant, qu'on entre facilement dans ce monde, de façon, du moins, à y être tout à fait en pied. Il y faut une manière de diplomatie, une longue série souvent de négociations. Les scrupules de moralité, encore une fois, comptent peu. Le directeur d'un grand établissement de crédit a pour maîtresse une *professional beauty*, elle demande à son amant de la présenter à la duchesse de X... Rien de plus simple. La dame, dont le mari a peut-être 12,000 francs de revenu, envoie 30,000 francs pour un établissement de charité auquel s'inté-

resse la duchesse, et voilà la chose faite. La donatrice, élégante et aimable, est tout à fait admise dans ce milieu-là et personne ne songera à s'occuper de ce qu'elle fait ou de ce qu'elle ne fait pas.

De bonnes bourgeoises d'une irréprochable conduite n'entreront jamais dans des maisons où des femmes interlopes sont fort bien reçues. Tout cela tient à des arrangements que concluent entre eux ceux qui ont pris, en quelque manière, en régie le soin d'assurer des fêtes à ce monde, ceux qui sont, en quelque sorte, les administrateurs délégués du syndicat mondain.

On sait bien qu'ils ont leur bénéfice dans [400] ces introductions, dans ces présentations, ces négociations, mais on s'en rapporte à eux parce que, encore une fois, ils sont précieux pour la Société et qu'aussi ils ont le tact pour arranger tout, le sentiment du dosage, qu'ils savent faire valoir ce qu'ils accordent.

Cet état de choses est connu de tous, et d'Andlau, dans sa conversation avec un reporter, avait quelque raison de s'étonner qu'on fût si sévère pour ses trafics à lui alors qu'on est si indulgent pour les trafics des autres, il s'en expliquait, avec une espèce de naïveté dans le cynisme qui a son prix. « Tout se paye par des commissions, disait ce Diogène du Jockey-Club, et je pourrais vous citer un général et plusieurs civils, appartenant à la plus haute société, qui se font de jolies rentes, en amenant d'augustes personnages chez des parvenus qui n'ont qu'une situation sociale insuffisante. »

Ce serait une erreur, en effet, de supposer que la Société aristocratique, ayant absolument renoncé à lutter contre la Révolution, s'est démocratisée : elle forme plus que jamais une caste à part, elle a tout renié de ce qui était l'essence d'elle-même, le culte ombrageux de l'honneur, le mépris de ce qui touche à l'argent, mais elle a veillé soigneusement sur tout ce qui était l'étiquette, la nuance sociale, elle a paré son *Simulacre* parce que ce *Simulacre* lui assurait un avantage, obligeait les roturiers, désireux de se frotter à elle, de tenir compte de ce qu'elle avait encore.

Pour un dîner, la question des titres, des situations nobiliaires est l'objet de longues discussions préalables, il y a une hiérarchie, des usages. Les duchesses sont un corps constitué, une duchesse, par exemple, ne rend pas de cartes de visite. Cela n'empêche pas le gendre d'une duchesse de monter en lapin à côté d'Ephrussi, ou, comme me le racontait un de mes amis, un Juif quelconque de dire à un Gramont qui ne suivait pas assez

bien la chasse à son gré : « Qu'est~ce que vous avez donc, Gramont ? Vous êtes bien molasse aujourd'hui. »

Pour le monde, néanmoins, toutes ces distinctions, très [401] ténues et très fines, ont une importance que nous ne soupçonnons pas.

C'est en vain qu'on chercherait le pourquoi de beaucoup des lois de ce code élégant où les préjugés les plus surannés ont leur place à côté de la reconnaissance, de l'adoration la plus servile du roi moderne : l'Argent.

Tout travail est considéré par la haute société française, sinon comme avilissant, du moins comme disqualifiant celui qui l'exerce, le mettant hors de la *Gentry*, en faisant comme un demi-paria.

Vous ne trouverez pas de grands négociants ni de grands industriels sur la liste du Jockey-Club. M.M. Hennessy sont bien marchands d'eau-de-vie, mais leur nom seul est dans la maison, et ils ne s'occupent de rien eux-mêmes. M. Gustier est également marchand de vins à Bordeaux, mais il a consacré beaucoup d'argent au sport du midi, et c'est comme homme de cheval qu'il a été reçu, car le Club est parfois obligé de se rappeler qu'il est la société d'encouragement.

Un fabricant de sucres, comme Sommier, aurait grande peine à être reçu, on l'appellerait Sommier élastique, en revanche, vous trouvez là des banquiers : Rothschild banquier, Hottinguer banquier, Mallet banquier.

Le banquier, qui n'est qu'un parasite, prélevant son gain sur le travail d'autrui, est le seul travailleur que la haute Société accepte, choie, accueille.

Pour élucider tout cela, il faudrait pénétrer dans le vif de ces êtres à la fois frivoles et compliqués. On a vu en eux des raffinés, des produits de longues générations de civilisés, des manifestations décadentes d'une culture quintessenciée, ce sont surtout des natures d'enfants incapables de résister à un désir, à une envie, à l'attraction de ce qui brille ou de ce qui fait du bruit.

Ils ont de l'enfant à la fois les naïvetés et les roueries, les timidités et les cachotteries, ils n'oseraient pas s'établir franchement marchands, mais ils ont bien envie de gagner de l'argent tout de même et ils *truquent*, ils cherchent des [402] combinaisons. Les hommes se font lanceurs, organisent un jour *selected*, déclarent qu'il est tout à fait à la mode d'occuper telle place, tel jour, à un Eden quelconque.

C'est alors que se dessine le rôle social de Meyer. Il annonce que le théâtre a été envahi à la *Fille de M^{me} Angot*. Sans doute il y avait une raison à cela.

L'envahissement du public provenait, à coup sûr, du désir de revoir la jolie pièce de Clairville, Siraudin et Victor Koning, et de réentendre l'adorable partition de Charles Lecocq. *Mais il avait pour motif plus sérieux encore la grande attraction, le grand clou, le spectacle imprévu* fourni par le plus ingénieux des directeurs à la *plus haletante des foules* : la *réunion sur la même scène d'Anna Judic et de Jeanne Granier*.

Les gommeux de province sont affriolés, ils se croiraient déshonorés s'ils n'étaient pas là au jour indiqué, mais toutes les places ont été retenues d'avance pour le jour chic par le *lanceur* grand seigneur qui les fait revendre très cher.

D'autres cherchent une autre martingale, espèrent dans les courses pour se refaire, fondent de petits commerces clandestins.

Une famille qui a compté plusieurs grands aumôniers de France subventionne un magasin où l'on vend des pastèques, des bananes et des vins d'Algérie. Quelques-uns opèrent sur les bibelots et généralement finissent toujours par être mis dedans.

C'est par la sincérité même dans la complexité des sentiments que les gens du monde échappent à l'analyse des romanciers ; il y a de tout en eux, une indifférence implacable pour tout ce qui ne les touche pas, une impuissance qui semble inguérissable à comprendre certaines choses très compréhensibles cependant, un manque absolu de largeur dans les vues, un entêtement sot dans certaines préventions et, en même temps, chez les mêmes, quand la passion enfantine est en jeu, une malléabilité incroyable, une tolérance qui touche au cynisme, une facilité à accepter tout, à [403] passer sur tout avec un grand air souriant, une aisance devant certaines situations malpropres que n'aurait pas la Bourgeoisie.

Des influences ancestrales de dix siècles sont là. Songez à ce que fut cette ancienne noblesse qui fit la France, qui pendant des centaines d'années, réclama, comme le premier de ses privilèges, le droit de verser son sang pour le pays et qui le versa à profusion. Songez à la grandeur de cette gentilhommerie de province si respectable dans sa fière pauvreté, où l'on ne concevait pas d'autre idéal que de se dévouer pour le service du roi. Ces gens-là venaient à peine une fois à la Cour, après trente ans de services ils recevaient la croix de Saint-Louis et retournaient

dans un coin de province, tandis que leurs fils allaient les remplacer à l'armée.

De ceci il reste d'impérissables traces dans l'âme des descendants et, en certaines occasions, ils se retrouvent dignes de leurs ancêtres. Les autres influences permanent également. Il y a chez eux beaucoup de l'homme de Cour irréprochable dans les manières, mais étranger à tout sens moral, comme étaient les grands seigneurs qui s'employaient à donner des maîtresses au roi.

Il y a aussi, pourquoi ne pas le dire, des ressouvenirs des mœurs du XVIII^e siècle, où l'on citait par centaines les femmes que Voltaire appelait des *Valétudinaires*, les amoureuses de valets. Plus d'une aïeule pourrait répéter, en voyant ses petits-fils aux genoux de Rothschild, le mot d'une grande dame du passé gémissant sur la bassesse de son fils : « Je me serai probablement endormie dans une antichambre. »

Le livre à écrire là-dessus est encore à faire. Paul Bourget aurait pu l'entreprendre, mais il ne le fera pas et j'ai dit pourquoi déjà. L'écrivain qu'on a appelé « un romancier pour baronnes israélites » a confondu ce monde juif, dont il est le favori, avec la Société véritable qui ne ressemble pas complètement au monde juif, quoiqu'elle subisse le mot d'ordre des Juifs.

[404]

Une autre erreur de l'auteur de *Mensonges* a été d'attacher trop d'importance à des détails extérieurs, à des accessoires, à des bibelots, à des dessous de soie noire qui sont plus usités, d'ailleurs, chez certaines dames du faubourg Montmartre que chez les femmes du faubourg Saint-Germain et de conclure que tout ce monde-là était moderne.

La note exacte est tout autre. Les représentants de l'Aristocratie sont dans le train comme on dit, mais aussi dans la diligence, ils sont dans la diligence la plus arriérée pour les idées et dans le train le plus éclair pour l'affranchissement de toute règle gênante, les outrances, les modes ridicules, les excentricités de mauvais goût. Les vices de ce monde sont des vices qui existaient dans les sociétés les plus anciennes, et les idées ne se rattachent en rien au mouvement moderne, je ne dis pas au point de vue des sophismes mis en circulation par la presse Franc-maçonnique et juive, mais au point de vue d'une compréhension plus étendue des choses, d'une certaine ouverture sur l'univers agrandi.

Le point à noter, loin de là, serait, je crois, une sorte de retour en arrière vers les types d'autrefois.

C'est une imagination de jeunes étudiants vivant dans les souvenirs du romantisme, que de se figurer la femme du vrai monde comme une créature ossianesque, vaporeuse, impalpable, diaphane, rêvant d'amours mystiques et de plaisirs éthérés, ressemblant à cette douce Pauline de Beaumont, que Bonald définissait : « Une âme qui a trouvé un corps par hasard. » Sans doute les enfants nés en pleine Terreur, dans les tristesses de la proscription, purent garder l'empreinte des jours sombres qui avaient vu leur naissance, mais le sang était si riche, si chaud, qu'il s'est vite refait.

Le règne de Louis-Philippe, pendant lequel toute l'aristocratie bouda, fut pour elle un bienfait matériel et moral ; elle se retrempa dans la vie de province, s'y reconstitua physiquement et pécuniairement. Sous l'Empire même, le nombre des cocodettes était limité, car, par un phénomène singulier, ce ne fut que lorsque la République eut jonché le [405] pays de ruines et que la France fut définitivement perdue, que la noblesse parisienne, renfermée longtemps dans ses vieux hôtels, s'abandonna complètement à la joie...

Au rebours de la race ouvrière, qui s'est usée à faire la fortune de la Bourgeoisie, et de la race bourgeoise que l'ambition, le désir de s'enrichir, la vie intellectuelle ont commencé déjà à épuiser, la race aristocratique n'offre pas les signes de débilité qu'on se plaît à indiquer chez elle.

Ce sont de belles femmes que les femmes du monde, dirait Boireau, et Boireau aurait raison...

Sans doute l'origine patricienne apparaît toujours dans les fines attaches, dans les lignes élégantes, mais la santé, la vitalité, l'amour de vivre éclatent partout dans ces êtres qui ont des muscles, de la chair, du sang, qui sont de nobles spécimens de l'espèce humaine parvenue, grâce à un concours de circonstances favorables, à son maximum de force et de distinction.

Les jeunes hommes, quand ils restent oisifs à Paris sont vite tués par les voluptés basses et les raffinements de la ville maudite, ils sont idiots et épuisés avant l'âge et, les moelles vidées, le cerveau atrophié et le cœur pourri, ils babouinent de bonne heure dans les entrelacements malsains de la grande Prostituée cosmopolite.

Ceux qui appartiennent à l'armée, au contraire, sont des gens bien râblés et bons à voir. Tous ces hardis cavaliers, chasseurs bleus, hussards alertes, officiers de cuirassiers bien campés sur leurs lourds chevaux, font plaisir à contempler. La vie militaire ne leur pèse pas, riches presque tous, ils n'ont pas les

ennuis des officiers d'infanterie, ils sont plus aimés qu'eux de leurs hommes.

Etudiez des fantassins apercevant de loin un officier dans la rue : beaucoup se détourneront, feront semblant de regarder aux vitrines pour ne pas saluer.

Examinez un groupe de cavaliers assis sur un banc à quelques pas du quartier : tous les hommes, à la vue de leur officier, se lèveront pour saluer

[406]

La différence se comprend aisément. L'officier d'infanterie sa débat souvent contre des difficultés de plus d'un genre, et ses subordonnés se ressentent de son humeur ; l'officier de cavalerie, né généralement dans un rang où l'on est habitué à être servi, a une autre allure dans le commandement, il justifie à l'armée le mot de Goncourt : « C'est à la façon dont un homme commande à ceux qui sont sous ses ordres que l'on reconnaît qu'il est bien né, l'homme de naissance commune commande à ses serviteurs, seul l'homme bien élevé leur parle. » Les officiers de cavalerie parlent presque toujours très poliment à leurs hommes et en sont toujours très facilement obéis.

Quelle qu'en soit la raison, le fait est indiscutable.

Dans un régiment d'infanterie, l'officier riche est mal vu, jaloué, dans la cavalerie, les soldats se réjouissent du luxe que peut déployer un de leurs officiers : il leur en revient toujours quelque chose et ils trouvent que cela honore le régiment.

Ce qu'on appelait l'esprit de corps n'existe plus guère que dans la cavalerie. Voyez ce qui s'est passé à Lunéville. Le colonel du 7^e dragons, lâchement insulté par deux voyous de la ville, qui furent acquittés d'enthousiasme par le tribunal, fut plus lâchement encore abandonné par Ferron, le ministre de la guerre.

Dans certains régiments d'infanterie, les soldats se seraient réjouis de l'événement, ils auraient colporté dans les chambrées les journaux juifs qui insultaient le colonel. Les sous-officiers et soldats du 7^e dragons se passionnèrent, au contraire, pour leur chef indignement outragé et allèrent, pendant la nuit, casser les cordons de sonnettes des bourgeois républicains de Lunéville...

Naturellement, les républicains vendus à l'Allemagne se firent ce raisonnement très simple : « Du moment où les soldats témoignent ainsi leur sympathie à leur commandant en temps de paix, ils seraient prêts à se battre admirablement sous ses ordres en temps de guerre, éloignons donc de [407] l'armée cet homme dangereux pour la Prusse ! Ferron, que la presse

conservatrice couvrait d'éloges, fut assez vil pour obéir à ces injonctions et, après avoir frappé le brave colonel Bouchy de trente jours d'arrêt, il le mit en non-activité¹³⁸...

Les classes élevées, qui n'ont qu'un médiocre souci de leurs intérêts moraux, ont un certain instinct de leur conservation physique. Les mariages entre jeunes filles du monde et jeunes officiers, très rares autrefois, se multiplient de plus en plus depuis quelques années et ils apporteront certainement aux vieilles familles françaises un élément de santé et de force.

Certes, oui, il y aurait une piquante peinture à faire de ce monde aristocratique, qui tient encore tant de place dans une société qui se prétend démocratique, et je comprends que les écrivains psychologues de notre temps soient tout à la fois tentés par le sujet et désolés de ne le pouvoir traiter comme ils voudraient. Le charme, très réel, qu'exercent les vrais gens du monde est, en effet, indéfinissable. Ces gens d'un égoïsme féroce, et qui ne s'intéressent absolument qu'à eux, sont les seuls qui vous fassent comprendre vraiment ce qu'est la sociabilité et l'attrait que purent avoir les salons d'autrefois. Ils se montrent toujours libres de tout souci, avenants d'accueil, parfaitement à l'aise, leur être tout entier exprime une seule pensée : la satisfaction de recevoir ceux qui sont chez eux.

[408]

Jamais les gens intelligents n'auront cela, ils pourront être aimables, empressés, séduisants, mais ils n'arriveront jamais à cette sorte d'abandon tranquille, de sérénité bienfaisante, qui change, pour quelques heures, le rythme même de la vie contemporaine.

Je verrai là, volontiers, comme une lutte entre le Personnalisme et l'Egoïsme. Le Personnalisme de tous les modernes, politiques, écrivains ou artistes, est une préoccupation du moi,

¹³⁸ La cavalerie devant être engagée la première dans la prochaine guerre, on s'efforce d'enlever leur commandement aux officiers qui ont leurs régiments dans la main. C'est ainsi que fut frappé tout récemment le colonel Bremond d'Ars, commandant le 8^e régiment de cuirassiers à Senlis, que l'on mit à la retraite d'office.

En présentant le régiment au nouveau colonel, le général Charreyron ne put s'empêcher de rendre justice au colonel Bremond d'Ars : « Je vous remets, dit-il, un beau et bon régiment qui est en bien meilleur état que l'année dernière. »

Freycinet refusa obstinément d'écouter les explications du colonel et le frappa sans daigner même l'entendre. La Maçonnerie avait jugé que ce brave officier pouvait être utile à la France, elle exigeait qu'il fût renvoyé de l'armée et Freycinet-la-Peur obéissait...

sans doute, mais dans les rapports de ce moi avec le mouvement général, inquiétude de l'écho qu'auront vos œuvres ou vos idées, vibration aussi, dans votre esprit, de tous les événements intéressant la France ou l'Europe, d'un discours de Bismarck, d'une injustice, d'un fait quelconque qui nous émeut. L'Egoïsme des gens du monde est une indifférence souriante à tous, une plénitude de satisfaction de leur *moi*, tel qu'il est, pris en lui-même.

On est ravi en quittant ces hôtes, ils ne vous ont pas flagorné grossièrement, ils ne vous ont pas discuté amèrement, ils n'ont pas laissé échapper une seule bêtise à propos de questions qui leur sont totalement étrangères, il vous a semblé, à les écouter, qu'ils vivaient absolument dans le même ordre d'idées que vos camarades, seulement, ils y sont plus à leur aise et vous n'éprouvez pas l'espèce de fatigue que vous éprouvez en sortant d'un milieu exclusivement intellectuel.

Quelques-uns comme Caro trouvent cela délicieux et reviennent, comme l'ours vers l'arbre où il a recueilli du miel, ils s'habituent à cette atmosphère, ils y respirent voluptueusement, ils se disent : « Je suis du monde ! Comme on le calomnie ce monde ! »

Ils apportent des trésors à ce monde pour le payer de la petite place qu'il daigne leur faire, comme le pauvre cousin Pons qui apportait des éventails sans pris, des éventails de reine à la présidente Camuzot de Marville, en échange d'une invitation à dîner. Puis, un beau jour, ils entendent les dures et insolentes paroles qu'entendit Pons derrière une porte. Penchée sur la rampe, au haut de son [409] escalier, en bas duquel attend la livrée, une grande dame leur crie comme à Caro : « Bonsoir ! vieille bête ! » Ils s'en retournent, avec ce mot dans l'oreille, dans leur logis de la rue Gay-Lussac et, malgré tous les soins d'amis véritables, ils meurent, comme Pons et comme Caro, de leur désillusion, sentant que quelque chose leur manque, rêvant à ce monde qui les a brisés, murmurant : « C'était si gentil tout de même ! »

On peut dire des gens du monde ce que disait un dompteur d'un de ses tigres : « Il y a vingt ans que je vis avec cet animal-là et il ne s'est pas encore habitué à moi. » Le véritable mondain sera aussi aimable pour vous la première fois qu'il vous recevra que s'il vous fréquentait depuis vingt ans, et, au bout de vingt ans, vous lui serez aussi indifférent que s'il vous voyait pour la première fois.

Ne croyez pas qu'il s'agisse d'une question de caste ou de naissance : le monde est aussi impitoyablement égoïste pour les

Siens. Tant que la Société voit quelqu'un qui nage, qui se soutient sur l'eau, tout va bien, dès qu'on a fait le plongeon, c'est fini... Ainsi que je vous l'ai expliqué, on ne regarde en aucune façon aux expédients qu'un ménage *high-life* peut employer pour conserver son train de maison, ses domestiques, ses voitures ; on met à son service tous les moyens d'action de la collectivité mondaine, si le ménage fait comprendre, à demi-mot, que cela peut lui être utile, on invitera dans un salon difficile le plus méprisable des voleurs juifs, un négrier, un ancien teneur de maison publique à l'étranger qui aura réalisé une grosse fortune.

Dès que le ménage est vaincu, on ne le connaît plus, on ne le reçoit même plus. L'homme et la femme deviennent des êtres funestes, évoquent de malencontreuses images de tristesse et de ruine. La première femme du baron d'Erlanger, après avoir été une des triomphantes de Paris, en avait été réduite à se faire quelque chose comme marchande à la toilette et, quoiqu'elle fût apparentée à de grandes mondaines, elle ne pouvait même plus arriver à voir ses anciennes amies le matin.

[410]

Cet égoïsme, d'ailleurs, est une nécessité même d'existence pour tous ceux qui ont une place importante dans la haute société.

Songez qu'il y a des femmes qui tiennent le sceptre de l'élégance depuis le commencement du second Empire et figurez-vous à quel point vous seriez fatigués si vous teniez le sceptre de l'élégance depuis si longtemps.

Imaginez ce que ces femmes, quelques-unes sans grande fortune, ont dû déployer de diplomatie, d'habileté, d'attention à la conduite de leur barque aux voiles de soie, ce qu'elles ont vu, ce qu'elles ont traversé, ce qu'elles ont accepté. Des êtres qui, au milieu des fatigues et des corvées de la représentation mondaine, subiraient le contrecoup de tous les événements et de toutes les préoccupations actuelles, auraient du patriotisme, de la foi, de la dignité, de la sensibilité, des dégoûts, des indignations, des dévouements, ne vivraient pas dix ans de cette vie. Les mondains véritables appartiennent à une classe spéciale comme les politiques, rien ne les touche, rien ne les passionne. Tout pour eux est simple spectacle, un spectacle qu'ils regardent, mais dans lequel ils ne s'intéressent qu'à eux-mêmes...

Cette équanimité dans l'égoïsme, qui repose par le contraste les fiévreux et les inquiets, est, je crois, la seule expli-

cation du charme très vif, encore une fois, qu'offre le commerce momentané des gens du monde, c'est le seul trait qui les distingue des autres, car, à part cela, ils n'ont rien de particulier, ils sont assez distingués d'ordinaire, mais ils sont loin d'avoir de bonnes manières. Ils ont vis-à-vis des femmes de leur monde un ton de familiarité, une allure sans-gêne qui est de très mauvais goût, ils ne saluent respectueusement que les baronnes juives, quand ils comptent emprunter de l'argent au mari.

Dire ceci, c'est exciter l'indignation des journaux du *high life*, mais c'est l'exacte vérité.

Evoquez un seigneur de la cour de Louis XIV, prenez-le [411] pour juge, priez-le de regarder comment Joseph Prud'homme et un gentleman d'aujourd'hui parlent à une femme, et vous verrez son avis.

— Madame la comtesse, dira Prud'homme, j'ai l'honneur de vous présenter mes hommages, j'espère que votre santé est bonne !

— Bonjour, dira le gentleman d'un air dégagé, parfois avec un petit geste de la main, comment va ?

An fond, c'est ce pauvre Prud'homme qui représente les grandes traditions.

Il faut ajouter aussi que l'absence de toute morgue, toujours chez les gens du monde authentiques et non dans le monde juif, est le bon côté de ce genre un peu débraillé. A part quelques imbéciles qui singent les Anglais, les hommes sont ronds, simples et volontiers joviaux, les femmes les plus titrées ne sont ni pimbêches, ni sottement collet montées, ils sont tous restés d'allures très françaises.

Il n'est qu'une chose qu'il faille éviter avec soin dans le monde, et je le dis pour les jeunes gens qui seraient désireux de se pousser dans les salons. Vous tremperiez votre pain dans la sauce du plat qu'à la rigueur on vous le pardonnerait, il vaut mieux s'abstenir, mais enfin on dirait : « C'est un homme qui aime beaucoup la sauce. » En revanche, ne vous avisez jamais de parler des « devoirs sociaux des classes dirigeantes ». A ce mot vous verriez tous les dos esquisser un mouvement de protestation muette. Tous les convives penseraient à la fois la même chose : « Voilà un monsieur qu'il faut éviter avec soin » ; sans s'ouvrir, les bouches mimeraient toutes la même monosyllabe : *Zut* !

Ce sujet-là est peut-être le seul qui porte réellement sur les nerfs des gens du monde.

Les sentiments religieux sont réels, je l'ai dit, dans l'Aristocratie, mais ces sentiments, eux aussi, sont d'un ordre particulier. Sans doute la clarté de l'Église n'est pas encore pour les classes supérieures de France ce qu'est l'Église anglicane, [412] d'après Carlyle, pour les protestants d'Angleterre: « Un luminaire ecclésiastique qui surplombe suspendu à ses vieilles attaches vacillantes, prétendant être une lune ou un soleil quoique visiblement ce ne soit plus qu'une lanterne chinoise composée surtout de papier avec un bout de chandelle, qui meurt malproprement dans son trou. »

Cette clarté, malgré tout, éclaire peu ces intelligences et réchauffe médiocrement ces âmes indifférentes à tout ce qui n'est pas le plaisir immédiat.

Les gens du monde sont plutôt pratiquants que véritablement pieux. Le côté cultuel, l'observance, le respect des rites tiennent la place principale dans leur religion. Des gens qui vivent ostensiblement en dehors de toutes les lois de l'Église continuent à en observer toutes les prescriptions. Je sais bien qu'au fond ils sont dans le vrai jusqu'à un certain point. C'est le raisonnement de l'Italien qui vous dira « J'ai tort d'être adultère et je gémis de ma faiblesse, mais je ne vois nulle nécessité, parce que je commets un péché en prenant la femme de mon prochain, d'en commettre un second en mangeant gras le vendredi. »

Au fond, le christianisme français, fait de droiture et de logique en même temps que de foi, a de la peine à se plier à ces compromis de conscience. Il semble tout naturel qu'un homme emporté par une violente passion s'éloigne tout à fait de l'Église. A certaines heures de trouble et de colère on n'a point l'idée de prier, à d'autres moments, au contraire, dans une église comme en pleine campagne, au milieu du Paris tumultueux, l'âme contente d'elle-même semble s'envoler vers l'infini, goûter une indicible joie à s'unir avec son Créateur, à sentir qu'elle est en communication avec lui. C'est là une impression erratique : tous les théologiens vous diront que la prière, même lorsqu'elle n'est qu'un acte machinal et que le cœur ne peut s'y associer, est salutaire et féconde quand même.

Au vrai le monde est plein de déférence pour l'Église, mais à la condition que l'Église ne gêne pas ce plaisir qui [413] prime tout, qui passe avant tout. « L'illustre archevêque, le vénérable pasteur... »

Mais si le pasteur s'avise de condamner les exhibitions indécentes de certaines fêtes de Charité, personne ne fera attention à ce qu'il dit et les brebis en liesse danseront comme de petites folles autour de leur pasteur.

Remarquez que ces gens ne protesteront jamais, ne discuteront jamais, ils suivent leur petite idée, voilà tout. Le journal qui fait autorité pour les catholiques patriciens, ce n'est pas l'*Univers*, qui s'est élevé tant de fois contre certains scandales qui s'abritent derrière une prétendue Charité, c'est le journal de Meyer, c'est le *Gaulois*.

Je m'étonne même qu'au prix de tant d'efforts, en mettant au service de leur œuvre, en même temps qu'une si héroïque abnégation, une si merveilleuse intelligence, les Jésuites n'aient pu obtenir davantage des jeunes générations qui ont passé par leurs mains.

Ces pensées me hantaient souvent en cheminant sur les routes du Kent, lorsque j'habitais Canterbury. Ces petites routes anglaises, entretenues comme des allées de parc, ont un pittoresque particulier et l'on s'arrête parfois rêveur devant ces cottages dont les fenêtres à carreaux minuscules sont ornées de l'inévitable pot de géranium.

Je vois encore à la place où il était un indigène dont je n'ai jamais aperçu la figure. Le dos tourné à la route, appuyé, les bras croisés, à la barrière de bois qui fermait son jardin, il était là, en contemplation devant son cottage, je l'ai toujours trouvé à la même place et dans la même position. J'ai imaginé que c'était quelque voyageur qui avait fait cinq ou six fois le tour du monde et qui se reposait enfin...

Nul pays, d'ailleurs, n'est plus propre au repos, et à certaines heures cette atmosphère anglaise, qu'on dit désagréable et maussade, a je ne sais quoi de pénétrant, d'alanguissant qui n'est pas sans attrait. Le paysage semble plus romantique qu'en France. Lorsqu'on a longuement admiré ces tours de la cathédrale de Saint-Thomas Becket, qui se [414] détachent, imposantes, sur l'horizon, on aperçoit, en se tournant d'un autre côté, un coin de pays d'une physionomie toute différente, des habitations bien propres, tout à fait modernes, et, à quelques pas, une lande près d'un pont qui, sous les clartés de la lune naissante ou par un ciel d'automne, citronneux et aigre de ton, comme on en trouve souvent là-bas, prend un aspect fantastique.

Je songeais aux maîtres de ce collège de l'exil, à ces hommes d'élite qui ont renoncé à tout pour se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Il y a là des individualités vraiment sur-

prenantes pour nous, des hommes de trente ans, en pleine éclosion d'une intelligence remarquable, qui se privent même du plaisir de lire des livres qui les intéresseraient, de s'occuper de questions qui les attirent, pour servir de pions à des enfants, qui couchent avec eux dans les mêmes dortoirs, qui, nés riches, s'assujettissent aux tâches les plus arides, les plus rebutantes, les plus sèches.

A quoi cela sert-il ? est-on tenté de dire. En dehors des officiers qui feront honneur à leurs maîtres, les jeunes gens, qui auront coûté tant de peine à élever, conduiront le cotillon dans les bals donnés par quelque Juif enrichi avec des spéculations véreuses et des coups de Bourse éhontés.

A ceci le Jésuite ne peut rien et, au fond, l'état social tel qu'il est ne lui paraît peut-être pas aussi odieux qu'à nous-mêmes. Chaque ordre a une effigie particulière en même temps qu'une mission distincte. Les Jésuites sont arrivés quand le Moyen Age était fini et n'ont point connu l'admirable ordre chrétien sur lequel reposait la société du Passé, ils ont été les hommes d'un état social nouveau, ils ont modelé et formé à leur image ce grand XVII^e siècle qui fut leur siècle à eux, toutes leurs idées se rattachent encore à cette époque. Leur conception de la vie générale est un accommodement mutuel où tout s'arrangerait grâce à leur dévouement à eux, à leur connaissance du cœur humain, à un liant réciproque. Ils ne voient pas très nettement la nécessité d'institutions sociales garantissant le travail contre l'exploitation [415] du Capital, s'ils avaient l'influence, tout irait bien, comme tout allait au Paraguay dont ils avaient fait un Paradis terrestre sans une organisation fixe, sans un système arrêté, uniquement parce qu'étant de braves gens ils conciliaient tout dès qu'ils pouvaient agir à leur guise.

Les Juifs détestent les Jésuites parce qu'ils sont par leur organisation le plus sûr rempart de l'Église, mais les Jésuites n'ont pas pour les Juifs l'aversion qu'éprouvent des ordres qui ont été mêlés à la vie du Moyen Age. D'ailleurs, et c'est là la dominante de leur type, ces Jésuites si rudes pour eux-mêmes, si indifférents aux joies humaines sont essentiellement sociables, ils tiennent compte de tout ce qui a un rang dans la Société, sans s'occuper trop de la façon dont ce rang a été acquis ; sûrs d'eux-mêmes, ils ont l'optimisme un peu dédaigneux des êtres de haute vertu et ne demandent point l'impossible.

Sans doute un homme qui a le caractère assez fortement trempé pour devenir un Jésuite n'aurait pas épousé, même s'il fût resté dans le monde, la fille d'un usurier juif, mais il ne

trouve pas mauvais qu'un élève des Jésuites fasse un tel mariage. Cet élève, le Jésuite le connaît à fond, il sait la futilité de ces natures, leur besoin de luxe, il comprend que le pauvre petit homme, dès qu'il aura mangé son patrimoine, n'est pas de taille à se faire une place dans la vie, et il se dit : « Une fois redevenu riche, il tiendra son rang dans le monde, il aura un beau train de maison, il fera du bien après tout, c'est autant de repris sur l'ennemi ! Car si l'on compte sur les gouvernants modernes pour faire rendre gorge à Israël, on pourrait compter sans son hôte. »

Ceci vous explique que l'introduction du Juif dans la Société française n'ait pas rencontré d'obstacles bien sérieux de la part du Jésuite dont l'action est cependant grande sur la haute Aristocratie.

Les Jésuites avec leur influence, les écrivains chrétiens avec leur éloquence, les écrivains radicaux avec leur insolence ne peuvent rien contre l'irrésistible force qui pousse les classes privilégiées à se détruire elles-mêmes.

L'Aristocratie, dépaysée, déracinée par la Révolution, n'a pu reprendre pied dans le sol de France, elle est restée une plante de serre. Au moment de la Révolution même, elle n'eut aucun sentiment de ses intérêts véritables : au lieu de se cramponner à la motte de terre française, elle crut à une sorte de Franc-Maçonnerie du sang bleu, elle se fia à l'Aristocratie européenne qui la berna, la railla, la trompa. Aujourd'hui encore, elle agit de même, elle est victime d'un aveuglement semblable : elle espère pour la protéger dans une sorte de Franc-maçonnerie des intérêts, des plaisirs, de l'argent, elle ne songe point à imiter les nobles Roumains, les Gerghel, les Cortazzi, les Butculeseo, qui se mettent à la tête d'un mouvement national contre les Juifs, qui dépensent des sommes énormes pour exciter encore les paysans contre eux.

Tout au contraire, au lieu de faire cause commune avec les petits propriétaires ruinés, les petits fabricants retombés à l'état de salariés et qui constitueront bientôt le plus redoutable bataillon de l'armée socialiste, l'Aristocratie s'identifie de plus en plus avec la Juiverie, la Haute Banque, les gros exploiters ; elle s'éloigne de plus en plus des travailleurs, des Français autochtones dont un fond d'idées de même origine, une même conception d'un certain idéal dans la vie devraient la rapprocher, sous prétexte que tous les écus sont frères, elle se solidarise avec les ennemis du pays. Pendant la Révolution le cœur de l'aristocratie n'était pas avec les paysans héroïques qui luttèrent

en Vendée, il était avec Coblenz, aujourd'hui il est avec Francfort... Francfort, ne lui réussira pas mieux que Coblenz.

Forneron, dans son *Histoire des émigrés*, raconte une anecdote bien caractéristique.

Traquées partout, épuisées, sans ressources, les plus grandes dames de France vinrent s'échouer dans une minuscule principauté d'Allemagne.

[417]

La margrave de l'endroit, apprenant la présence de ces émigrées, manifesta l'intention de donner un bal en leur honneur.

Un bal ! quelle surprise et quelle joie ! Et rapiécant leurs pauvres toilettes, les fugitives de Versailles s'apprêtèrent gaïement à se rendre chez la margrave...

Le chambellan de l'Altesse en miniature vint gravement s'entendre avec les invités et les invitées afin de leur indiquer l'étiquette. Les dames devaient, en entrant, baiser la main de la Sérénissime.

Baiser la main d'une margrave ridicule qui régnait sur quelques lieues de pays ! Pour comprendre la stupeur qu'excita cette proposition saugrenue, il faut se reporter aux années qui précédèrent la Révolution, songer à l'opinion qu'avait d'elle-même cette aristocratie qui se croyait, et non sans raison, la première de l'Europe. A Versailles on ne baisait pas la main de la reine de France : au moment où, après les trois révérences, la dame présentée se penchait pour baiser la main, la reine relevait gracieusement la dame inclinée et faisait une révérence à son tour...

Les pourparlers furent rompus et l'on décida unanimement que cette grosse main rougeaude de margrave ne serait pas baisée par la fleur des pois de Trianon.

La margrave, quant à elle, avait logé cette idée dans sa tête tudesque, et l'on sait que lorsqu'une idée est dans de semblables têtes, elle n'en sort point aisément. « Soit ! dit-elle, point de baisement de main, point de bal ! » Et le chambellan s'en vint, avec sa clef dans le dos, signifier cet ultimatum.

Au bout de huit jours la noblesse de France capitulait et, pour avoir le bal, baisait la main de la margrave.

Cette histoire d'hier sera celle de demain. Proscrits, nos grands seigneurs et nos grandes dames baiseron la main de quelque Juif enrichi qui aura la plique, la gale et la rogue ; que dis-je, ils la baisent déjà, ici, alors qu'ils sont encore sur la terre de France...

II

LE PAUVRE ET SON RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Ce que le Juif a tiré du Pauvre.— Grégoire VII et Léon XIII. — Une réorganisation des œuvres de Charité. — Une pièce à faire — Le Pauvre, le Capucin et le Républicain. — Goldschmidt ou le bon riche. — La fille d'un soldat. — Un trait de générosité des Rothschild. — Un argent qui n'arrive jamais à destination.— Un souvenir de la loterie des Arts décoratifs. — Meyer Avenel. — Un Heilbuth qu'on ne retrouve plus. — Les bons de la Presse. — Un vaincu de la vie.— Soixante-quinze ans et pas de pain.— Jourde se montre. — Crouzet et l'association des journalistes.— Loelsroy ou le président prévoyant. — Goirand ou le parfait avoué conseil.— Les gens qui disposent du budget.— Le testament de Victor Hugo. — Les 50,000 francs aux pauvres de Paris.— L'Ydolatrado sur les quais. — La haine du Pauvre. — Mission moralisatrice accomplie par le Pauvre. — Le Pauvre dans la société d'autrefois.— Jésus-Christ s'habille en pauvre. — Le faux ordre. — La fin d'une journée de Paris. — Ce qu'on ne peut pas dire.

Qui relie entre eux les éléments incohérents de cette société ?

C'est le Pauvre.

L'historien de l'Avenir qui voudra étudier à fond cette société bizarre devra fixer tout spécialement son attention sur le Pauvre.

La civilisation juive s'est surpassée elle-même dans la façon dont elle a utilisé le Pauvre, elle s'était fait un instrument d'exploitation de tout ce qui était grand dans l'humanité, elle s'était servie de la guerre pour organiser des emprunts, elle avait monopolisé la parole imprimée destinée [419] à porter partout la vérité pour tromper le public et ruiner les naïfs par des réclames mensongères, du duel farouche d'autrefois, elle avait fait un prétexte à procès-verbaux après une blessure au tissu épidermique de la paume de la main, d'après la méthode de Jacob : l'utilisation du Pauvre a été son chef-d'œuvre

Le Pauvre, qu'à l'exemple du Sauveur, tous les saints ont traité comme un frère, est devenu entre les mains de l'interlopie juive un champ de rapport, une colonne à prospectus, une marmotte que l'on fait danser pour se rendre intéressant, un

prétexte, une excuse à toutes les compromissions, à toutes les capitulations de conscience.

Léon XIII, au commencement de son pontificat, avait eu des projets de réorganisation très élevés et souhaitait de donner une impulsion commune aux diverses missions de l'Église ; il aurait voulu que les œuvres de charité, les œuvres d'enseignement et les œuvres d'apostolat par la parole puissent, sinon se fondre entre elles, du moins agir avec ensemble sous une direction supérieure. Il recula devant l'impossibilité d'arracher les œuvres de charité à ceux qui en font des entreprises particulières...

Quand Grégoire VII intervint dans cette question des prêtres mariés à propos de laquelle Michelet a écrit une page d'une si étrange puissance et qu'il rappela, de la plus énergique façon, les lois de l'Église sur le célibat, il y eut dans certains pays comme une explosion de fureur. L'archevêque de Mayence lut la bulle en tremblant, et quand il eut fini, tous les seigneurs ecclésiastiques des bords du Rhin, comtes et princes en même temps qu'évêques, grands chasseurs, intrépides videurs des larges harnaps où fumait le Roemer, s'élancèrent sur le malencontreux lecteur, à demi fous de colère et de luxure, et faillirent le tuer...

Soutenu par le peuple, Grégoire VII tint bon et sauva l'Église que déshonorait le concubinat des prêtres devenu, en quelque sorte, un mariage reconnu. Tout le monde obéit et ce ne fut que trois cents ans après que la Réforme sortit des [420] culottes orageuses d'un mauvais moine auquel son vœu de chasteté pesait trop.

Léon XIII n'aurait pu réussir s'il avait voulu quand même réaliser son plan de réorganisation des œuvres de charité. Les mondaines auraient été plus difficiles à soumettre que les Burgraves épiscopaux du Moyen Age.

Le groupe des heureux et des riches, en effet, se désagrégerait vite s'il n'y avait pas le Pauvre, pour le Paris élégant une grève de Pauvres serait un véritable désastre. Si cet événement se produisait, beaucoup de femmes charmantes mourraient d'ennui ; d'autres mourraient de faim parmi celles qui passent pour payer une partie de leur luxe sur des fêtes de charité organisées à grand fracas.

C'est grâce au Pauvre que des femmes, qui ont outrageusement rôti le balai, peuvent frayer avec des mères de famille irréprochables. C'est au nom du Pauvre que les clients de la Rattazzi abordaient avec d'Andlau la question de la décoration : « Je sais que vous êtes très charitable, mon général, voici

20,000 francs pour vos pauvres. » C'est derrière le Pauvre qu'Arthur Meyer fait sa rentrée et vient s'asseoir, après ses malheurs, à la même table que des hommes comme Cassagnac, qui se sont loyalement et bravement battus quinze ou vingt fois. C'est avec l'argent destiné à venir en aide aux journalistes pauvres que Grouzet fait la noce en compagnie d'horizontales, et ce sont les pauvres cholériques qui permettent aux organisateurs de la fête des Tuileries de festoyer joyeusement au Continental et aux aéronautes de s'acheter des complets....

J'avais tracé jadis le canevas d'une pièce en 5 actes qui aurait eu pour sujet : le *Pauvre*.

On ne voit pas ce Pauvre dans ma pièce, mais il est sans cesse question de lui. C'est en son nom que s'opèrent les rapprochements les plus extraordinaires et que s'étalent les promiscuités les plus révoltantes. Des gens sans tache fraternisent avec des chevaliers d'industrie, des maris ouvrent [421] eux-mêmes leur gynécée à l'amant de leur femme, des insulteurs de la religion sont accablés d'égards par de sincères chrétiens. Tout cela, « c'est pour le Pauvre ! »

Au V^e acte seulement, au moment où la fête de bienfaisance, annoncée par toute la presse, est dans tout son éclat, quand sous le feu des lustres, au bruit des orchestres en joie, les danseuses se pâment à demi dans les bras de leurs cavaliers, le Pauvre apparaît... Il arrive sombre, navrant à regarder, les traits creusés par la souffrance, les haillons qu'il porte ruissellent de pluie. Un cri sort de toutes les poitrines : « Un gardien de la paix ! Qu'on arrête cet homme et qu'on le mette au poste ! »

Le Pauvre s'enfuit sous cette huée et dans la rue il rencontre un Capucin qui vient de consoler un moribond... Le Capucin reconnaît un de ceux que Notre Seigneur Jésus-Christ aimait tant, et il dit au Pauvre, « Je n'ai qu'une soupe à l'eau, mais venez avec moi, et nous la partagerons. »

A ce moment des républicains, des Clemenceau, des Gragnet, des Lockroy, des Laguerre, des Anatole de la Forge, des boursiers, des organisateurs de syndicats sortent de la fête où ils ont trouvé d'honnêtes gens assez faibles pour leur serrer la main, ils sont déjà ivres de champagne, et, avant d'aller terminer la nuit chez les filles, ils s'entretiennent des bonnes affaires en préparation. Ils aperçoivent tout à coup le Capucin qui s'éloigne dans le lointain avec le Pauvre, ils l'insultent de leur voix avinée : « Eh ! va donc, calotin ! Va donc, *Vobiscum* ! Nous monterons demain à la tribune pour te dénoncer au Peuple ! »

Le propre du Pauvre moderne, effectivement, ce qui aurait été le côté lamentablement comique de ma pièce, c'est que tout Paris se met sens dessus dessous pour lui et qu'on l'arrête dès qu'il se montre...

Sous ce rapport rien n'est plus instructif que la douloureuse aventure d'une dame digne de toutes les sympathies, M^{me} Micheline de Gradowitz de Nowicka, qui comparaisait, [422] au mois de juin dernier, devant la police correctionnelle.

M^{me} de Gradovitz de Nowicka, se trouvant dans un dénuement extrême, avait mis en loterie un grand manteau impérial chinois en satin richement brodé. Ce manteau provenait de l'Exposition universelle de 1867.

La lettre suivante, adressée par M^{me} de Gradowitz au procureur de la République, expose dans quelles circonstances la malheureuse femme a été déncée au parquet:

... En ma qualité d'étrangère, j'ignorais complètement que la loi française défendît la loterie privée. Je me trouvais avec ma fille à Paris, dans une position assez difficile, depuis la perte de la fortune de mon mari, qui, à la suite de chagrins, est tombé malade. Il est aujourd'hui atteint de paralysie.

Ayant à élever et à soigner ma fille, qui a douze ans, née à Paris, et qui ne peut supporter le climat de la Russie, je suis obligée, autant pour sa santé que pour son éducation, d'habiter Paris. Ma fillette étant très délicate est presque continuellement malade, ce qui fait qu'elle m'occasionne de très grandes dépenses.

Malgré la pension que je reçois de ma famille pour vivre, surtout à cause de la perte qu'il faut subir sur le change des roubles, je me trouve souvent dans de grands embarras d'argent.

Désirant un peu soulager ma situation, et ignorant qu'il faut avoir une autorisation pour une loterie privée, j'ai mis en loterie un manteau de valeur qui date de l'Exposition de 1867. J'ai organisé cette loterie pour me faciliter d'élever ma fille. Cette loterie durait depuis deux ans. Elle était sur le point d'être close. Par malheur, quelqu'un m'a parlé d'aller chez une Juive, M^{me} oGoldschmidt. On me disait que cette dame était très charitable et qu'elle me prendrait quelques billets à cinq francs. Ayant justement ma fille au lit avec une fièvre qui la dévorait, et manquant d'argent pour acheter des médicaments que le pharmacien refusait de me livrer à crédit, je suis allée chez cette dame. M. Goldschmidt m'a fait arrêter, au parc Monceau, comme je sortais de chez lui. On m'a conduite, plus morte que vivante, chez le commissaire de police, qui m'a confisqué le registre, les billets et le manteau qui avait été déposé chez M^{me} Sisson.

De grâce, monsieur, au nom de mon défunt père qui a servi la France sur les champs de bataille et qui a été décoré [423] de la Légion d'honneur, au nom de ma pauvre enfant ma-

lade, je vous en conjure, veuillez être indulgent, et pardonnez mon ignorance de la loi !... J'ai quelques amis dont je me permets de citer les noms qui peuvent témoigner de mon honorabilité. Ce sont : MM. Berger, directeur de la Banque ottomane, Ferry d'Esclands, M. le comte de Lespinasse, etc., etc.

Micheline

DE GRADOWITZ.

C'est là un document précieux pour la vie présente : le Polonais qui sert la France, la gravure de Poniatowski dans l'El-sler dans le fond, le Juif qui s'installe pendant qu'on se bat, qui finit par occuper un palais rue de Monceau et sort en pantoufles pour faire saisir par des gardiens de la paix une malheureuse femme éperdue...

Là-dessus le chœur de la Presse : « Discuter l'origine des fortunes sémitiques ! Mais, existât-il une ombre sur ces fortunes, ne sont-elles pas ennoblies par cette charité infatigable, par cette charité incessante qui fait du nom d'Israël le synonyme de bonté. Si M^{me} de Rothschild, comme dit Wolff, est la mère des pauvres, M. Goldschmidt est leur oncle. »

Le tort de cette pauvre dame a été de ne pas lire la *France juive*, elle aurait su que tout cela était pur saltimbanquisme. Ce sont des boniments d'emprunts du Honduras, ce n'est pas vrai...

Les Juifs ne donnent aux Chrétiens que lorsqu'ils sont sûrs de récupérer au centuple.

Au mois de février 1871, le 1^{er} ou le 2, le comte Louis de Mérode, qui avait pris à Bruxelles l'initiative d'une souscription en faveur des victimes de la guerre, annonçait, tout joyeux, à l'un de nos amis, qu'il venait de recevoir 9,000 francs envoyés par les Français d'Amérique et il ajoutait : « Croyez-vous que les Rothschild, qui ont servi d'intermédiaire, ont eu le cynisme de retenir là-dessus 2 % de commission, environ 2,000 francs ? »

Quelques jours après la maison Rothschild souscrivait pour quelques centaines de francs et toute la presse libérale [421] belge, vendue aux juifs comme ici, se tordait d'enthousiasme.

Je l'ai dit déjà, cet or demandé par la Réclame à la Vanité ne peut jamais arriver à destination. Ce sont les syndics qui, paraît-il, se sont emparés de l'argent destiné à relever Ischia de ses ruines, et les Italiens nous accusent réception de cet envoi, en donnant des coups de couteau dans le dos à tous les Français qu'ils peuvent rencontrer. « Si l'on avait planté une croix dans notre pays pour chaque assassinat commis par un Italien, le Dauphiné ressemblerait à un immense cimetière. » Ainsi s'ex-

primait, dans un procès récent, un avocat de l'Isère qui avait, sans doute, souscrit pour Ischia...

Les doublons de Murcie ne sont guère plus heureux et sont interceptés par des alcades.

Ces exemples ayant porté leurs fruits, on prend de minutieuses précautions pour la souscription ouverte par la Presse en faveur des Inondés du Midi.

Tous nos confrères conservateurs affirment qu'ils veilleront au grain, mais quand le guignon s'en mêle, voyez-vous, il n'y a rien à faire. Un préfet, plus subtil encore que les Parisiens, parvient à saisir le magot et, malgré les protestations du *Soleil du Midi*, il distribue les fonds, au nom du gouvernement, aux républicains qui, sans avoir été inondés, lui semblent plus intéressants que les sinistrés réactionnaires.

En ce qui concerne les loteries, le procès qui s'est plaidé au mois de décembre 1887 devant le tribunal correctionnel de Corbeil à propos de la Loterie des arts décoratifs nous a édifiés sur les tripotages qui se commettaient là dedans.

Ce procès, je dois l'ajouter, m'a rempli d'une douce joie, car l'événement donnait raison à ma perspicacité. En voyant les procédés qu'employait Avenel, le directeur de cette Loterie, j'avais comme une conviction que cet Avenel devait s'appeler Meyer ou Lévy.

— Tu es excessif, me disaient mes amis, pourquoi veux-tu [435] que cet homme qui est connu sous le nom d'Avenel s'appelle Mayer ou Levy ?

Quelques jours après, mes amis m'envoyaient une lettre de faire part d'un mariage à la synagogue et me disaient « Tu as raison, tu as un don pour deviner le Juif, cet Avenel s'appelle effectivement Meyer-Avenel. »

Quant au procès lui-même, il révéla qu'un des hommes de confiance d'Antonin Proust, l'organisateur de la Loterie, était un repris de justice. Avait-il l'intention d'encourager les arts décoratifs, je l'ignore, ce qui est certain, c'est qu'il s'était fait bâtir, sur les bénéfices de la Loterie, un château à Sucy-Bonneuil et qu'il l'avait orné magnifiquement. On apprit, en outre, qu'on trafiquait des billets gagnants et qu'on s'appropriait des lots comme on voulait.

C'est ainsi qu'Avenel, toujours sans doute pour encourager les arts, mit la main sur un Heilbuth qu'on ne revit plus jamais, quoiqu'à plusieurs reprises Aurélien Scholl en ait demandé des nouvelles.

Quant à Antonin Proust, Lockroy, émerveillé de son savoir-faire, le nomma commissaire spécial pour les Beaux-arts à l'Exposition Universelle !

Il en est de même partout. La presse républicaine, toujours prête à se vendre moyennant un peu d'argent, obtient, en échange de quelques réclames pour Goblet, ce qu'on n'avait jamais autorisé pour aucun corps d'état : un emprunt de 10 millions représentés par 500,000 bons de 20 francs.

Il semble, qu'avec une pareille encaisse, les associations devaient pouvoir soulager bien des misères. Or, jamais les associations, où régnait jadis l'esprit de cordialité et de fraternité, n'ont été plus impitoyables pour leurs membres pauvres.

On a commencé par rayer les membres qui étaient en retard pour leur cotisation, ce qui ne s'était jamais fait dans une réunion d'artistes et d'écrivains. A quel moment, en effet, un artiste a-t-il besoin de la sympathie de ses camarades ? Est-ce quand il a une situation fixe et généralement [426] bien rétribuée ? Non, c'est lorsqu'il passe par une de ces crises comme nous en avons tous connu, que le journal auquel il appartenait s'est effondré, qu'il cherche en vain un poste nouveau...

Quant aux vaincus de la vie, l'association des journalistes républicains est implacable pour eux. J'ai reçu la visite d'un malheureux dont la vue éveillait vraiment de longues pensées. D'excellente famille, parent même d'un grand poète, il avait été officier de marine, puis avait donné sa démission pour défendre ses idées dans la presse républicaine, il avait occupé des places importantes dans plusieurs grands journaux de Paris et de la province, et, à soixante-quinze ans, il se trouvait absolument sans ressources.

De-ci de-là, il faisait quelques articles à 3 centimes la ligne pour des journaux de commerce ou des réclames pour quelques industriels, et frappait un peu à toutes les portes, la semaine il s'en tirait encore, mais quand, par hasard, il se trouvait deux jours de fête de suite, que personne n'était visible, il s'allongeait dans son taudis et souffrait de la faim, il resta ainsi une fois soixante heures sans manger !

« Il y a quelque chose là-dessous, » me direz-vous. Non, j'ai eu la même idée, j'ai fait prendre des renseignements : ils étaient excellents. C'était un très honnête homme, d'une sobriété exemplaire, les vêtements usés toujours admirablement brossés. On rencontre de ces existences comme cela, que voulez-vous, de ces fins de vie qui serrent le cœur d'une douloureuse

angoisse. Tant que l'homme a l'avenir devant lui, il peut compter sur la revanche, espérer qu'il aura son jour, les fils de soie succéderont peut-être aux fils de chanvre grossier sur la quenouille que dévide la Destinée, mais ici on voit le bois de la quenouille et le reste de l'écheveau. Le nombre des cartes qui restent au talon est bien mince et les atouts ne s'y trouveront plus.

Que supposez vous que fit devant une telle misère l'association de ces journalistes républicains qui ont toujours le mot d'humanité à la bouche ? Rien. Jourde donna personnellement 5 francs au pauvre diable et ne s'en cacha pas. Il le fit venir avec lui, à deux heures, devant le guichet du journal, où se pressaient des gens pour s'abonner, pour réclamer, pour changer leurs bandes d'adresses, et lui dit : « Mon cher, soyez tranquille, je vais vous faire donner 5 francs. » Qui fut dit fut fait, et Jourde cria au caissier : « Donnez, je vous prie, 5 francs à ce brave confrère qui est dans la gêne. » Comme l'autre ne disait rien, Jourde ajouta : « Mais c'est tout naturel, vous êtes dans l'embarras, je vous fais donner 5 francs à la caisse ; au Siècle nous avons toujours 5 francs à la disposition d'un camarade. » Sur ce, il rentra majestueusement dans son cabinet au milieu d'une haie d'abonnés frappés d'admiration...

Hébrard seul se montra convenable, il remit 20 francs au vieillard sans rien dire et écrivit au ministère de la Marine, qui lui accorda 40 francs.

Il est convenu que l'argent destiné en apparence à soulager de touchantes infortunes doit être mangé en orgies.

Rien n'est curieux sous ce rapport comme l'affaire Crouzet. Evidemment les chefs du parti républicain ont le cerveau autrement fait que nous. La gestion des moindres fonds pour une souscription, la responsabilité la plus légère vis-à-vis de confrères suffit à nous causer du tracass, ces gens-là laissent voler 484,000 francs à leurs camarades sans avoir jamais demandé une pièce de comptabilité, sans s'être inquiétés des dépenses que faisait Crouzet.

Vous croyez que Lockroy, président de l'Association des journalistes républicains, va se montrer désolé après la catastrophe, qu'il va dire : « C'est de ma faute ! Comme président j'avais la responsabilité tout entière, je suis riche, je rembourserai au moins une cinquantaine de mille francs. » Vous ne connaissez pas le personnage ! Il arrive insolent et s'écrie avec son accent faubourien : « Eh bien, de quoi ? de quoi ? On a volé ! Et après ! »

La lâcheté est si générale, qu'on renomme cet étonnant [428] président et que ceux qui l'ont renommé par servilité vous disent : « J'espère que vous n'oublierez pas Lockroy à propos de l'affaire Crouzet. Le coquin ! il savait tout ! »

Il y a encore un avoué bien bizarre là dedans, Goirand, l'avoué conseil de l'association des journalistes. Il devrait pourtant connaître le prix de l'argent, car ses parents furent longtemps pauvres. La grand'mère, fort digne femme du reste, était cuisinière dans une famille catholique des Deux Sèvres, et c'est à la bienveillance de cette famille que Goirand dut d'être placé au lycée de Niort. Le père était bourrelier et, après avoir essayé diverses entreprises sans succès, il vint à Paris et pendant la guerre il eut la chance, comme tant d'autres, de faire fortune dans les fournitures militaires.

Voilà des gens qui disposent d'un budget de plus de trois milliards et qui sont incapables de cet effort de conscience qui consiste à remplir les fonctions qu'on a sollicitées par vanité, incapables de vérifier les comptes d'une caisse de camarades !

A cette heure où la France se débat désespérément contre la concurrence étrangère, c'est ce Lockroy, hors d'état de remplir son devoir comme président d'une petite association, qu'on avait choisi comme ministre du Commerce.

Notez qu'il y a parmi les commerçants et les industriels parisiens des hommes d'une exceptionnelle valeur, des hommes qui se sont faits eux-mêmes par d'incroyables efforts de volonté et de courage. Certains que je connais allaient, une fois leur journée finie, alors qu'ils étaient apprentis, suivre les cours du soir au Conservatoire et ne rentraient manger la soupe à la maison qu'à dix heures. Ils sont arrivés, comme on dit, à la force du poignet, et c'est à un pierrot comme Lockroy que la République, qu'ils aiment on plutôt qu'ils aimaient, confie le soin de défendre leurs intérêts !

Remarquez que c'est à peine si la presse a dit quelques mots du rôle joué par Lockroy dans toute cette affaire. Autrefois on aurait organisé un véritable charivari, on aurait hué le monsieur à la Chambre lorsqu'il aurait voulu parler [429] de questions sérieuses. Aujourd'hui il y a tant de connivences inavouées, opposants et gouvernants sont au fond unis par tant de liens, que personne n'a rien dit. Tout passe !

Si elle est exacte, l'histoire des 50,000 francs de Victor Hugo serait le plus étonnant exemple du puffisme charitable.

« Je laisse 50,000 francs aux pauvres de Paris, » avait écrit le poète, et les pauvres bénirent cette générosité dernière.

Or, à l'heure actuelle ces 50,000 francs n'auraient pas encore été distribués, quoique le poète soit mort depuis déjà un certain temps. M. Albert Rogat a affirmé le fait dans un article de l'Autorité du 5 avril 1887 et Lockroy n'a pas démenti cette assertion.

A l'Assistance publique et au Conseil municipal, où j'ai fait faire des recherches, on m'a affirmé qu'il resterait trace de la délivrance de ce legs et qu'on n'en avait aucune connaissance. Il me paraît peu probable, cependant, que cet argent ait été remis discrètement, de la main à la main, à des œuvres religieuses.

Le grand vieillard, dont la mémoire nous est chère quand même et qui dort maintenant, dans la solitude et l'oubli, son sommeil d'idole délaissée au fond du Panthéon sans prières, au milieu de couronnes desséchées dont le foin s'échappe, est bien innocent de cet escamotage. Avouez néanmoins que si l'aventure est vraie, et tous nos renseignements la confirment, ce lapin philanthropique et posthume posé aux indigents par les héritiers du poète immortel serait un document amusant, une contribution précieuse, comme on dit aujourd'hui, sur la façon dont les radicaux comprennent le respect de la volonté des morts.

Georges Hugo aura à cœur, je l'espère, de faire la vérité sur ce point. Beaucoup dont il ne sait plus les noms se souviennent de l'avoir vu tout jeune, un peu pâle, gracieux et frêle, tendre son front aux invités du grand aïeul. Ceux-là suivent dans la vie celui qu'ils ont connu enfant et se disent, qu'après tout, certains noms sont difficiles à porter. Dans les héritiers d'Empereurs intellectuels, il y a de la mélancolique destinée du fils de l'Homme, du pensif archiduc autrichien que Coppée nous montre poussant son cheval à travers la campagne de Vienne et trouvant à chaque village des souvenirs de victoires françaises.

Vous êtes à Wagram, mon petit officier...

C'est égal, si les 50,000 francs ont été réellement subtilisés aux affamés de la capitale, Georges Hugo ferait bien de les réclamer à Lockroy et surtout de ne pas les confier à Crouzet...

Que le petit-fils du grand poète me permette aussi de lui faire observer qu'il aurait mieux agi en ne laissant pas vendre sur les quais les livres qu'on envoyait à son grand-père de tous les coins du monde avec des dédicaces flamboyantes où l'adulation variait ses formules à l'infini. Il me dira qu'on a coupé les dédicaces, mais on ne les a pas coupées toutes et on a laissé les

lettres dans les volumes. C'est ainsi que j'ai acheté, entre autres ouvrages, dans la boîte à cinq sols, près du pont des Saints-pères, le livre d'un enthousiaste hidalgo, Francisco Vinader y Domenech, dont la lettre d'envoi débutait sur ce ton lyrique : « M. Victor Hugo. Paris. *Ydolatrado señor, una persona como vos debe ser immortal.* »

Ydolatrado señor ! Vous revoyez d'ici le cortège , 100,000 hommes défilant, un fleuve humain, une forêt de fleurs en mouvement, Anatole de la Forge, le vieux cabotin voyant là une occasion de se faire remarquer et attrapant une insolation en s'obstinant à rester tête nue lorsque tout le monde était couvert, à sept heures du soir, le dernier peloton de cavaliers harassés, à cheval depuis huit heures du matin, fermant la marche derrière les Beni-Bouffe-Toujours et les voitures-réclames et semblant dire : « Quand arriverons-nous ? », cette pompe grandiose par certains côtés, burlesque par d'autres,... et puis, le lendemain, on prend les livres de poètes, de philosophes, d'historiens adressés à l'Ydolatrado et on les dépose sur le parapet...

[431]

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Pauvre n'a jamais beaucoup de chance avec le Juif, le Philanthrope et le Franc-Maçon.

Aussitôt qu'un préfet de police s'installe à la caserne de la Cité, son premier soin est de prendre des arrêtés contre les mendiants. Lozé n'a pas manqué à l'usage et je me souviens qu'à cette occasion, le protestant Monod, dont nous avons eu l'occasion de nous occuper, communiqua une sorte de statistique à des gens qui s'étaient réunis à l'Assistance publique. J'avais ce document sur ma table dans mon jardin, mais mon chat me l'a déchiré en s'amusant et, ma foi, cela m'a paru si peu intéressant, que je ne l'ai pas fait rechercher.

Il en résultait, d'après mes souvenirs, qu'en huit mois un philanthrope avait pris 727 mendiants valides et qu'il leur avait offert une lettre pour entrer dans un atelier. 415 ne vinrent pas prendre la lettre, les autres vinrent, se rendirent un jour à l'atelier, ne revinrent pas le lendemain, bref, à la fin de la semaine, il n'y avait plus que la moitié d'un pauvre qui travaillât.

Qu'est-ce que cela prouve ? C'est que ces gens-là avaient la vocation d'être mendiants, comme Gragnon, le prédécesseur de Lozé, avait la vocation de voler des pièces dans le dossier des accusés.

Sans doute, on peut me répondre que le travail est imposé à l'homme par la loi de Dieu, je le reconnais, mais combien,

parmi eux-mêmes que le travail n'effraye pas, voudraient rester des heures entières, l'hiver, sous une porte cochère, à jouer de l'accordéon avec un caniche entre les jambes ?

On prétend que tous ceux qui font ce métier ont cinquante mille livres de rente et des maisons dans tous les quartiers de Paris. Je crois qu'il y a là quelque exagération et le fait qu'ils sont sous une porte cochère n'en est pas moins établi. Dans tous les cas la situation est bien simple, ou ils sont pauvres et ils sont intéressants, ou ils sont riches et, en s'imposant une existence aussi rude, ils prouvent qu'ils obéissent à une conception de la vie qui leur est particulière et qui répond à une certaine fonction sociale.

Si ces fêtes de charité mondaines si justement flétries par l'Église et dans lesquelles le Pauvre ne reçoit jamais rien, n'est là que pour servir d'enseigne, sont profondément immorales, la vue du Pauvre, au contraire, est toujours saine. Sous une porte cochère ou sur un pont, qu'il joue de la clarinette ou de l'accordéon, ou qu'il se contente de dire : « Un petit sou, s'il vous plait ! » le mendiant évangélise, il offre aux gens une occasion de commencer à se sanctifier.

L'homme qui lutte contre la Pauvreté se dit en passant devant cet infirme : « Je pourrais être comme cela ! » et il est plus juste envers son Créateur. L'homme dur s'attendrit parfois malgré lui, il brave le froid, il fait un effort pour tirer deux sous de sa poche, et c'est peut-être cet effort, ce sont peut-être ces deux sous qui sauveront son âme...

La société du Passé comprenait ce rôle du Pauvre et elle le montrait lui-même, elle le montrait aux prises avec le Mauvais Riche et se plaisait, dans les poésies populaires, à nous représenter de bons mouvements succédant chez les heureux de la terre à une première pensée cruelle.

Les Pauvres, dans la vieille chanson picarde, sont d'abord fort mal reçus lorsqu'ils demandent une petite place au foyer.

Jésus-Christ s'habille en pauvre,
Faites-moi la charité !
Des miettes de votre table
Férons bien notre dîner !
L'Égoïsme brutal parle le premier :
Les miettes de notre table,
Les chiens les mangeront bien,
Ils nous rapportent des lièvres,
Et vous ne rapportez rien.

La Femme, dans ce temps là, ne s'exhibait pas comme aujourd'hui, elle n'intervenait que pour exercer une action [433] bienfaisante et douce : la châtelaine a prêté l'oreille au débat, elle entrouvre la petite fenêtre en ogive de son réduit et elle dit aux Pauvres :

Allez ! Montez, montez, bons pauvres

.....

Comme ils montaient les degrés,
Trois beaux anges les éclairèrent.

Les Pauvres rassurent leur hôtesse, un peu troublée par cette apparition :

-Ah ! Ne craignez rien, madame,
C'est la lune qui paraît.

Vous concevez parfaitement, d'après ce naïf récit, comment les choses se sont passées. Vous comprenez que les Pauvres se sont assis et qu'ils ont mangé. Dans les manifestations de la Philanthropie moderne, vous ne voyez jamais un homme qui vous dira : « Monsieur, j'ai été réellement victime et j'ai été réellement secouru. » En revanche, vous voyez tous les Crouzet, tous les lanceurs de fêtes ou de souscriptions, qui ne travaillent jamais, qui n'ont d'autre métier que d'organiser ces affaires, installés dans des cabarets à la mode avec les filles le plus haut cotées.

Parfois, quand le scandale est trop grand, comme pour la fête des Cholériques, dont j'ai parlé dans la France juive, la Préfecture de Police intervient, mais c'est pour réclamer sa part et déclarer, quand elle a été satisfaite, que tout a été régulier.

La préoccupation de cacher le vrai Pauvre, le Pauvre en chair et en os, est, d'ailleurs, un sentiment commun aux sociétés protestantes comme aux sociétés juives. Saint Labre en Angleterre eût été mis dans un workhouse. L'Église, au contraire, a voulu que l'être de renoncement qui, en ce temps de paganisme et de sensualisme, avait recherché la pauvreté volontaire en ce qu'elle a de plus rebutant, fût honoré sur les autels, elle a célébré, au milieu de toutes les [434] pompes, dans l'éclat des lumières et des fleurs, la canonisation de celui qui avait vécu des débris jetés à la borne...

Les Gragnon et les Lozé vous diront qu'en empêchant les pauvres de circuler dans Paris et en persécutant les chiens qui ne deviennent jamais enragés que lorsqu'on les attache, puisqu'à Constantinople, où ils errent en liberté, la rage est inconnue, ils sont préoccupés de maintenir l'ordre. Cette allégation

est mensongère, puisque ces prétendus défenseurs de l'ordre laissent la ville livrée à toutes les prostituées, à tous les souteneurs, à tous les malandrins. Dans beaucoup de quartiers il est impossible de passer à certaines heures. C'est sur ce point qu'il faudrait faire de l'ordre, mais les préfets de police s'en gardent bien.

Ce qu'il y a au fond de cet ordre apparent, certains livres comme ceux de Biacé, comme le dernier volume notamment : *Gibier de Saint-Lazare* vous le révèlent de temps en temps. On voit là ce qu'est cette ville, ce que sont ces représentants des classes dirigeantes, ces fonctionnaires, ces sénateurs, ces députés républicains dont on devine les noms, malgré les réserves de l'auteur, et que l'on retrouve à chaque instant mêlés aux plus sales aventures.

Encore Macé n'a-t-il pas tout dit. La Préfecture de Police n'est point « une administration paternelle », selon l'expression d'un chef de cabinet, mais elle est une administration bourgeoise et veille, à sa façon, à la conservation de ce monde qui craque de toutes parts, elle empêche, autant qu'elle le peut, que les secrets de cette société pourrie jusqu'aux moelles n'arrivent au Peuple.

En dépit de la publicité, que de hontes, que de drames étouffés entre les murailles d'un cabinet de préfet de police !

Vers 2 heures du matin seulement, Paris a fini sa journée, alors, comme à la marée pleine, une dernière vague arrive, une vague de boue, cette fois : la soirée apporte son dernier scandale.

[435]

Un grand personnage, un homme influent, un gentleman de haute mine demande à être conduit directement devant le préfet ou son chef de cabinet. C'est un secrétaire d'ambassade, comme celui qu'on avait surpris habillé en femme dans une voiture avec de petits garçons... On déchire le procès-verbal et le malheureux se tire un coup de revolver sur le seuil même du cabinet du préfet...

Voici qu'accourt un commissaire éperdu, auquel on avait prescrit de faire une descente dans une maison où se passaient d'ignobles orgies et qui a trouvé, au milieu des Bacchantes, la femme même d'un des gonfaloniers de la République...

Après lui c'est le tour des amis de ce grand manieur d'argent d'Israël dont Macé nous a raconté l'histoire à mots couverts. Il avait un petit boudoir, à lui réservé, dans l'hôtel d'une célèbre proxénète et il était là en tête à tête avec un diplomate

étranger, lorsqu'il expira affublé d'un corset en satin cerise et d'un jupon blanc. Il fallait nécessairement le sortir de là pour que la Presse pût, le surlendemain, manifester son chagrin d'une mort causée par l'excès du travail et consacrer au défunt le tribut de ses hommages.

Parfois c'est un grand seigneur qui fait réveiller le préfet et qui l'apostrophe, d'une façon hautaine : « En vérité, monsieur, il se passe de singulières choses dans ce pays ! Croyez-vous qu'on a eu l'audace de m'arrêter sur un banc, moi ! Passe encore pour cette fois, mais que cela ne se renouvelle plus ! »

Le préfet s'incline et reconduit jusqu'à la porte celui qui vient de lui parler ainsi, en exprimant ses profonds regrets...

Qu'auriez-vous fait ? Celui qui le prenait de si haut était le représentant d'une nation qui se dit vertueuse entre toutes. L'homme arrêté sur un banc portait la paix ou la guerre dans les plis de son veston, un peu fripé par la main des agents...

Les lampes commencent à pâlir. Les employés de la permanence vont se coucher. Les ivrognes boivent leur dernier [436] verre dans les cabarets restés ouverts. Les souteneurs se disputent avec leur *marmite* à propos de la recette du soir. Le lendemain tout le monde reprendra le grand air de bravoure sur la Morale et la Vertu.

On ne peut pas tout dire encore une fois. Aucun des observateurs attentifs de la vie présente, aucun des peintres du Paris contemporain, ni Maxime du Camp, ni Macé, ni Daudet, ni Goncourt, ni Ignotus, n'ont tout dit. Votre curiosité est éveillée sur un point ; vous allez à ceux qui savent tout de cette affaire, ils vous disent : « Ceci vous intéresse, je sais qui vous êtes, je suis sûr que vous ne me nommerez pas, voici les détails les plus complets, mais vous ne pourrez pas vous en servir. »

« L'Art est un sacerdoce » n'est point une phrase ridicule, cela est absolument vrai. L'Art impose certains devoirs, il comporte une sorte d'eurythmie, de mesure qu'on ne peut dépasser sous peine d'être hors de l'Art...

J'ai rêvé parfois d'être poursuivi par 25 personnes à la fois, d'avoir des procès dans toutes les Chambres, d'être obligé de me retirer en Suisse, et, au lieu de m'en tenir au document banal, à ce qui est dans le débat public ou la conversation courante, d'écrire avec mes notes, avec ce que racontent sur les Juifs ceux qui vivent avec eux, un livre absolument vrai.

C'est très difficile sans sortir de l'Art. C'est la besogne de ceux qui font des mémoires secrets sur ce temps-ci, tout en étant bien avec tout le monde, et Dieu sait s'il y a des gens qui

s'emploient à ce travail en ce moment et qui se disent : « J'aurai vécu toute ma vie dans la convention et dans le mensonge, mais je parlerai après ma mort. »

III

LE SURSUM CORDA ACADÉMIQUE

La foi des Simples.— La prière de l'enfant.— Le petit Bidouze.— L'amour de Dieu.— M^{lle} Obligatoire boycottée.— M. Obligatoire accablé d'honneurs. — Gréard à l'Académie française.— Les jeux scéniques.— L'enterrement de Gréard.— Ce qu'on pense dans un cercueil.— Jules Simon et la gantière.— Le rire de Daudet.— Le vrai *Sursum Corda*.

Au milieu de cette Société fondée sur l'imposture, la sincérité se retrouve dans l'âme des Simples. Ceux-là ne sont pas dans le mensonge, mais réellement, et d'un cœur ingénu et véridique croient, aiment, souffrent, ils sont convaincus vraiment que le Christ est mort pour les hommes et sacrifient quelque chose au désir d'être réunis à lui dans le ciel.

La lutte des femmes indigentes qu'on tourmente pour mettre leurs enfants aux laïques est toujours émouvante. Le *Soleil du Midi* nous a montré une de ces mères courageuses à laquelle on offrait, non seulement les fournitures scolaires pour son fils, mais encore un tricot.

La plébéienne, sans doute, fut tentée par ce tricot, elle pensa peut-être toute une journée que son fils aurait bien chaud avec ce tricot et aussi à la joie d'avoir un tricot donné par l'Etat, mais elle refusa. Cela est intéressant, d'un intérêt considérable, pour l'histoire de ce temps.

Parmi les chefs du parti conservateur, je n'en vois pas beaucoup qui seraient capables d'un effort équivalent à celui accompli par cette femme, qui s'exposeraient à une gêne mondaine, à un désagrément proportionnel au sacrifice de cette ouvrière.

[438]

Qu'il est touchant aussi le petit Bidouze, de Gastes, canton de Parentis en Borse (Landes) !

Il ne connaît ni Ferry, ni Paul Bert, ni tous les réformateurs de l'enseignement, cet enfantelet, seulement il sait que l'enfant doit prier et élever son cœur vers celui qui a créé le monde et, en enfant honnête, il fait sa prière.

Alors apparaît l'instituteur inepte et pervers, l'Homais, célébré par Renan, qui dit à cet enfant : « Il n'y a plus de bon Dieu ! »

L'enfant semble avoir eu pour cet être plus de mépris que de révolte, il comprend que cet homme est un imbécile et il lui répond doucement : « Si, il y a Dieu et il faut le prier. »

Sur ce, l'instituteur écrit au père :

Monsieur Bidouze,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai exclu de l'école, pour une durée de trois jours, votre enfant, Bidouze (Jean).

Cette décision est motivée par la conduite de cet élève, qui voulait faire la prière, quoique j'aie formellement interdit cet acte religieux dans l'école.

Je vous prie de venir me trouver demain matin. J'ai l'honneur de vous saluer.

L'instituteur,
CHATAIGNÉ.

« Trois jours après, dit l'*Univers*¹³⁹, le jeune Bidouze se présentait à l'école accompagné de son père, et l'instituteur lui en refusait net l'entrée sans que la commission scolaire eût été consultée. Depuis que ce fait s'est produit, le sieur Chataigné n'a été ni révoqué, ni déplacé, ni même réprimandé. On lui donnera sans doute de l'avancement ! »

Bismarck proclame en plein Reichstag le néant du génie humain devant la puissance de Dieu. Que va donc dire à son peuple ce jeune Empereur qu'acclament ses régiments fidèles, ce souverain de 50 millions d'hommes, ce chef d'Etat qu'escortent des rois vassaux ? Sa première parole publique est [439] de protester devant tous de son obéissance à la volonté du Très-Haut, de son humilité « devant le Roi de tous les Rois ».

Les fonctionnaires universitaires, dans les Landes comme partout, n'ont point ces sentiments, ils s'honorent de penser comme Chataigné et n'admettent pas Dieu.

Quelle jolie manifestation à faire pour ces grandes dames du Faubourg qui se livrent le matin à des momeries dans les églises, posent en Orantes des Catacombes et, le soir, vont flirter avec de jeunes Juifs qui puent d'une façon désordonnée !

« Humble enfant, tu as eu le courage d'affirmer ta foi, tandis que tant d'hommes, indépendants et riches, n'osent la confesser publiquement. Nous t'envoyons en souvenir une belle

¹³⁹ *Univers*, 26 janvier 1888.

montre ornée de brillants afin que tous les petits enfants de France sachent qu'il est bien de faire sa prière. »

Ce monde n'a pas d'inspiration de ce genre, il ne pense que lorsque les Juifs lui suggèrent une idée.

Partout, vous en trouverez de ces cœurs naïfs que le Christ appelle à lui d'une voix irrésistible. J'ai vu dans mon quartier un enfant faire sa première communion malgré toutes les résistances. C'était son idée encore à celui-là. Son maître d'école lui dit : « C'est du temps perdu. » Il lui répondit « Eh bien ! et vous, est-ce que vous ne l'avez pas faite, votre première communion ? »

Cette âme pure aspirait après Dieu, et, à chacun il faisait part de son ardent et profond désir et parfois murmurait avec inquiétude : « Croyez-vous que j'aurai cette joie ? »

Lorsque le grand jour fut venu, peu d'êtres, j'en suis convaincu, s'approchèrent de la Sainte Table avec plus de ferveur et de foi.

Quand cet honnête enfant vint m'annoncer son bonheur, je lui donnai une petite montre d'argent avec la chaîne et j'y fis graver la date inoubliable. Le tout me coûta 60 francs.

« C'est peu ! » diront les Sémites. Que voulez-vous, je n'ai pas fait l'emprunt du Honduras et, à ce moment-là, j'avais à mes trousses tous les porteurs d'exploits de M. Marcel Deprez.

[440]

Rien que pour articuler mon offre de preuves, que le tribunal, du reste, se refusa obstinément à admettre, j'eus une note de 669 francs chez M^e Gillet, huissier, rue du Sentier. Il y avait là-dedans des témoignages français, anglais, allemands, italiens, le tout proprement couché sur du papier timbré comme il convient pour ces messieurs de la Justice,— ce qui n'empêcha pas un avocat général, du nom de Jacomy, de prétendre que mes affirmations étaient téméraires et ne reposaient sur une aucune base.

Sincères chez les Simples, qui ne parlent pas et qui souffrent en silence, les protestations contre la persécution religieuse ne sont trop souvent chez les autres que des déclamations, des jeux de scène.

Contre le faible, l'instrument inconscient, on sera terrible. Toute la presse conservatrice, y compris même le *Soleil* qui est pourtant très modéré, s'est égayée aux dépens de M^{lle} Obligatoire.

M^{lle} Obligatoire était une pauvre institutrice de Vendée qu'on boycotta. Quand elle arriva pour prendre possession de son poste elle ne put trouver, dans tout le pays, ni un boulanger, ni un boucher qui consentît à lui fournir du pain ou de la viande.

Tous les journaux rirent beaucoup de l'aventure. Pour moi, je l'avoue, je ne jugeai pas la plaisanterie très drôle. Qu'il est dur parfois le sort de ces pauvres institutrices primaires, obligées pour vivre de cacher leurs sentiments religieux, errant de résidence en résidence avec une méchante robe de mérinos sur le dos, livrées à toutes les fantaisies des supérieurs ! Si elles se tournent vers le curé pour chercher quelque consolation morale, elles sont dénoncées rue de Grenelle, si elles s'adressent à l'inspecteur, c'est encore pis. Ce fonctionnaire, d'ordinaire, a les mœurs des nouvelles couches, il se monte en adressant aux jeunes filles, au moment des examens, des questions obscènes comme celles dont on nous cite chaque jour des exemples, et la malheureuse [441] institutrice qui réclame une faveur est obligée de passer par ce que veut le dispensateur de l'avancement.

Je pensais, en tout cas, qu'au moment où M. Obligatoire lui-même se présenterait à l'Institut, toute la presse conservatrice allait lui donner une aubade amusante. M. Obligatoire, en effet, n'avait aucun titre aux honneurs académiques, il n'a jamais publié qu'un livre : *La Morale de Plutarque* que personne n'a voulu lire. Il représente purement et simplement la Réforme universitaire actuelle, c'est-à-dire l'Ecole sans Dieu, le Catéchisme proscrit, le Crucifix jeté dans le tombereau à ordures.

Buisson, qui fut mêlé de près à ces oeuvres néfastes, n'eut garde de n'en pas féliciter l'auteur des *Rapports sur l'Enseignement primaire à Paris*, l'auteur des *Mémoires au préfet de la Seine* et des *Notes au Conseil municipal*, il précisa bien nettement le caractère de cette élection¹⁴⁰ :

L'entrée de M. Gréard à l'Académie contribuera à mettre en lumière cette saine, sage et virile éducation dont il a parlé mieux que personne et dont il avait plus que personne le droit de parler.

Son élection au premier tour et malgré une opposition qui ne s'adressait en rien à sa personne, n'est pas seulement un succès de plus pour lui, c'en est un pour la cause dont il est le plus illustre champion. L'Académie ouvrant ses portes à l'enseignement laïque et universitaire dans ce qu'il a de plus pur, de plus élevé à tous égards, cela aussi est un signe des temps, cela

¹⁴⁰ *Revue pédagogique*, 15 décembre 1886.

aussi donne la mesure du chemin que nous avons fait. Et si nous ajoutons que c'est le fauteuil de l'auteur de la loi du 15 mars 1830 que va occuper M. Gréard au lendemain du vote de la loi du 31 octobre 1886, la signification est plus claire encore, il semble que l'Académie ait voulu s'associer au mouvement qui pousse la France dans les voies du progrès.

Du moment que l'Académie approuvait l'Enseignement sans Dieu, j'aurais préféré qu'elle prît Buisson. Celui-là, du moins, a le courage de son opinion et estime sans doute comme il l'écrivait jadis : « Que la livrée du prêtre est aussi déshonorante que celle du soldat. »

[442]

Il eût semblé naturel, tout au moins, que ceux qui pensent à l'Académie qu'une nation qui professe ouvertement l'athéisme est d'avance condamnée à périr, s'abstinssent de figurer à la réception de Gréard, lui fissent comprendre par la poignée de main refusée, par le dos tourné, le dédain du regard, en quel mépris ils tenaient cette loi du 31 octobre 1886, qui est l'œuvre propre de M. Gréard. Il n'en a rien été, les Catholiques ont été charmants pour M. Gréard, le duc de Broglie a fait de lui un pompeux éloge.

Les imbéciles sont ceux qui se sont échinés le tempérament à combattre cette loi maçonnique qui a fait tomber la France au-dessous des peuplades barbares où l'on a du moins la notion d'un Être suprême. Ils n'arriveront jamais à rien ; ils auront beau entasser cinquante volumes supérieurs à la *Morale de Plutarque*, ils ne seront jamais de l'Académie, ils n'ont pas compris que tout cela était comédie, tirade convenue, attitude scénique et qu'il ne fallait prendre ces feintises que pour ce qu'elles valent.

C'est la vie du théâtre. Accoudés à un portant les deux premiers rôles causent ensemble.

— Tu viens souper ?

— Non, pas ce soir !

— Je t'en prie.

— Voyons, en scène ! leur dit le régisseur, vous allez manquer votre entrée.

Vous entendez, tout à coup, venir de la salle ce bruit d'applaudissements qui produit un effet particulier quand on ne voit pas ceux qui applaudissent, le tonnerre de ces bravos qui vous arrive en bloc comme une salve de balles tirées en même temps.

Le premier rôle a foudroyé la femme de son mépris : « A genoux, misérable créature, je vais vous tuer ! »

Le rideau tombe et le couple revient bras dessus, bras dessous...

C'est la même chose sur le théâtre politique et sur le théâtre académique.

[443]

— Soyez maudits, vous qui nous avez tout enlevé, qui nous avez pris l'âme même de nos enfants...

C'est le final. L'orateur va se rafraîchir et son adversaire le congratule pendant qu'il s'éponge.

— Vous avez été vraiment trop bien...

— Vous trouvez... Je vous assure cependant que je n'étais pas en train.

— On ne s'en serait pas douté à vous entendre.

— Vous êtes trop aimable.

Gréard sera enterré encore plus brillamment que le Loissillon de l'*Immortel*, qui, du moins, lui, n'a jamais fait de mal à personne, vivant, il aura été brodé, palmé, cravaté de rouge, habillé de vert, mort, il aura comme Franc-M à la députation maçonnique et en même temps les pompes de l'Église.

Sans doute il y a bien l'au-delà et ce doit être un vilain moment que celui où l'homme ballotté par les croquemorts à chapeau ciré se retrouve seul dans le cercueil rempli de la poudre blanche appelée le « conservateur », et se voit face à face avec cette pensée : « J'ai consacré toute mon intelligence à préparer une loi qui prive les enfants de tout idéal divin et qui est destinée, dans un bref délai, à faire de la France un peuple de désespérés, de souteneurs et de récidivistes. »

Ce qui est évident, au point de vue humain, c'est que tous ceux qui ont pris part à la guerre faite aux croyances de la majorité des Français n'en ont jamais éprouvé le plus léger dommage en tout ce qui touchait à leurs commodités terrestres. Ils ont tiré de leur servilité envers la Maçonnerie triomphante d'innombrables avantages matériels et ceux qu'ils persécutaient ne se sont même pas permis de leur battre froid ou de leur faire grise mine un seul jour, ils ont détruit la vieille France, et ceux qui représentaient la vieille France n'ont jamais eu que des sourires pour les destructeurs.

Il n'y a pas là, notez ceci, la manifestation d'une indifférence intellectuelle absolue qui aurait un caractère assez intéressant, la proclamation, par exemple, du retour pur et simple aux mœurs païennes, le culte rendu uniquement à tout ce qui est beau plastiquement, l'adoration du Plaisir sous toutes

ses formes, la glorification bravement déclarée de la Chair et de la Matière.

Tous ces académiciens font semblant d'avoir des principes, et ils disent : *Sursum corda*. Après avoir pressé sur leur cœur un des pères de la Belle Hélène et du général Boum, un des millionnaires enrichis par des cascades, des polissonneries, des obscénités, des grivoiseries, des outrages à tout ce qui est pur et généreux, ils s'interrogent entre eux : « Ils étaient deux, n'est-ce pas, pour accomplir cette œuvre d'une haute moralité sociale, il faut aller chercher l'autre. »

C'est Jules Simon lui-même, l'auteur du *Devoir*, qui va recevoir Henri Meilhac en chantant les couplets de la gantière :

Hier à midi la gantière
Voit arriver un Brésilien.

.....
Et voilà comment la gantière
Sauva les jours du Brésilien.

Cette gantière, on la connaît, elle se tient dans un petit magasin, on entre, on tire un louis.

On vous demande « Faut-il rendre la monnaie ? » Si on répond non, on passe dans l'arrière-boutique...

Si on disait à Jules Simon: « Ma foi, je viens d'aller chez une gantière pour y libérer mes instincts, » il se draperait dans sa dignité de vieux philosophe et prendrait sa tête de moraliste en murmurant : « Epargnez-moi ces détails. » Il louera cependant celui qui a chanté cette gantière se livrant à la prostitution clandestine, et toute la presse le louera et un officier fera porter les armes à ses soldats, quand le récipiendaire passera escorté des hommes les plus solennels et les plus graves de la France.

Toujours dignes et majestueux, les académiciens finiront [445] par humer l'odeur des vents de Zola ; ils feront bien mine de résister un peu d'abord, puis la campagne de presse déjà commencée s'accentuera et un Cherbulier quelconque, ou quelque professeur au Collège de France, excessivement peu follichon dans la vie ordinaire, viendra, avec des citations latines, développer ses idées esthétiques sur ce que la Mouquette a montré.

C'est le mensonge et la majesté vaine de toutes ces choses que Daudet excelle à mettre en lumière. Ce jour, tout à coup ouvert sur des êtres qui ne vivent que dans l'artifice et le convenu, explique la souffrance aiguë, l'exacerbation que des livres comme *l'Immortel* excitent chez beaucoup. Au premier moment

on ne sent rien, mais, un peu plus tard, certains se tordent comme sous l'action d'un breuvage à effet lointain : cette goutte de vérité les remue plus que ne ferait une coupe de fiel. Le mot que Lamboire, l'académicien, jette tout à coup dans une discussion : « Tous les corps constitués sont lâches » semble à ceux qui ont nommé Léon Say et Gréard un mot dit la veille et ils se demandent si ce n'est pas eux qui ont prononcé ce mot sur eux-mêmes.

Voilà ce qui constitue la force du terrible et doux ironiste : il a pour le Vrai humain une sorte de passion « intrépide », pour employer l'expression très exacte de Pontmartin.

Quand l'œil de l'observateur, cet œil d'une si étrange acuité et aussi d'une si poignante tristesse, a vu, quand il a saisi l'insincère d'une chose, l'imposture d'un être, la plume ne peut s'empêcher d'écrire.

En dehors d'une fraternelle amitié personnelle, c'est cet amour de la vérité qui nous a rapprochés intellectuellement malgré tant de motifs de désaccord, nous avons eu seulement un point de départ différent.

Daudet est né avec l'irrespect dans le corps, le besoin d'ouvrir les petites boîtes pour voir ce qu'il y a dedans, moi, je suis resté longtemps étonnamment naïf, gobeur et peu curieux, aimant la contemplation plus que l'investigation.

[446]

J'ai toujours trouvé admirable ce mot de saint Thomas d'Aquin. Il était à son travail, lorsqu'un jeune frère vint lui dire : « Regardez donc ! Voilà un bœuf qui vole en l'air ! » Le saint se met à sa fenêtre, et l'autre éclate de rire : « Comment avez-vous pu croire cela ? »

— Il me semblait bien plus naturel d'admettre qu'un bœuf volât en l'air que de supposer qu'un religieux pût mentir.

C'est là un sentiment très parisien. Le Parisien est d'essence crédule, il se livre à tout, il croit tout, mais il sait se reprendre. Quand il a mis l'objet en mains et qu'il comprend qu'on l'a bafoué, il n'est point endormi pour railler ceux qui l'ont mystifié. « Ce sont des farceurs, pense-t-il, faut le leur dire. »

Le bon *Sursum corda* n'est point celui des Académies et des discours de bâtonnat, le *Sursum Corda*, où des bouffons comme Halévy alternent avec des Pharisiens comme Grévy, le vrai *Sursum corda*, c'est encore celui de l'Église, il est le même dans la cathédrale et dans la chapelle du hameau, sous les voû-

tes de Saint Pierre de Rome et dans la cahute couverte de paille de riz où de petits Annamites, comme me le racontait un soldat, servent la messe à quelque missionnaire barbu, à deux pas de l'endroit où les Chrétiens fidèles à la France ont été égorgés avec l'approbation de Paul Bert.

Au Moyen Age, c'était la multitude tout entière assemblée dans l'église qui répondait la messe et le Saint Sacrifice devait ainsi remuer plus profondément les âmes. C'est très beau du reste ce *Sursum corda*.

— *Sursum corda*, dit le prêtre, pour recommander le recueillement absolu, et le peuple répond : *Habemus ad Dominum*, nos cœurs sont tournés vers Dieu et nos dispositions sont pures et saintes.

Gratias agamus Domino Deo nostro, ajoute le prêtre.

Et le peuple des fidèles intervient vraiment dans l'acte que va accomplir le prêtre, il s'y associe et lui donne l'adhésion de son intelligence et de son cœur, il dit : « Nous vous [447] approuvons, nous ratifions ce que vous faites, cela est digne d'hommes comme vous et nous ; cela est convenable et juste, *dignum et justum est...*

IV

L'HONNEUR ET LA LÉGION D'HONNEUR

Le sacrifice humain.— Pourquoi Wilson n'a pas parlé.— Le trafic des croix.— Ce que Lockroy pensa du marchand de cirage et ce qu'il en advint.— Les scrupules de Dautresme.— Le conseil de la Légion d'honneur.— Le cas d'Erlanger et de Gragnon.— Ceux qu'on décore et ceux qu'on ne décore pas.— Le nommé Chourier.

L'*Eidolon*, l'Idole mensongère, est partout. Parfois, cependant, le Simulacre apparaît à tous, si usé, si mangé par les vers, si plein de vétusté, si creux, qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à le jeter au feu. Alors tous ceux à qui l'Idole sert emploient les grands moyens, on se décide à un sacrifice humain...

C'est ainsi qu'on sacrifia un Anglais du nom de Daniel Wilson. Cet Anglais trafiquait de la croix d'honneur, absolument comme tous les hommes politiques d'aujourd'hui, mais il faisait plus d'affaires qu'eux, et ce succès s'expliquait facilement. En dehors de l'emplacement particulièrement favorable qu'occupait son magasin, Wilson apportait à son commerce les qualités qui distinguent sa race : l'ordre, le sérieux, la régularité dans les livraisons. En faut-il plus pour faire comprendre que sa boutique fut mieux achalandée que celle de ses petits camarades ? Il était nécessaire que l'opinion publique parût indignée et qu'un exemple fût fait. Wilson dut se résigner.

C'est là un épisode très intéressant, et, somme toute, très obscur. Pourquoi cet homme ne s'est-il pas défendu ? Il avait dans ses 22,000 dossiers le secret de toutes les [449] turpitudes contemporaines ; il n'a pas répondu une seule fois ; il a été attaqué par des gens qu'il aurait pu perdre d'un mot et il ne l'a pas fait. Un de mes amis arrive un jour chez une femme qui joue dans le monde politique le rôle de l'héroïne de *Bel Ami*, il la trouve en larmes : « Ah ! Quel malheur ! X... est perdu. Wilson va parler ! »

Wilson n'a jamais parlé. Quelques personnes qui le connaissent attribuent ce mutisme à une sorte de sentiment du devoir professionnel qui existe chez les entremetteuses. Certaines de ces créatures passent en jugement devant des magistrats

qui étaient chez elles quelques jours auparavant ; elles se laissent traiter comme des misérables et ne protestent pas. Une seule, dans une ville de province, manqua de discrétion et fut blâmée par ses collègues...

Le président avait pris son organe des grands jours pour dire à l'accusée :

— Femme X..., la Justice a besoin de quelques détails pour reconstituer, dans leur triste vérité, les scènes de honteuse débauche qui se sont passées chez vous. Il paraît que la pièce principale était au premier étage ; où était le lit ?

— Voyons, Emile, s'écria la malheureuse, tu sais bien qu'il est à droite...

Wilson aurait obéi à un sentiment analogue, il a dit à quelqu'un qui avait entr'ouvert, par hasard, un des 22,000 dossiers et qui lui demandait pourquoi il ne se servait pas des documents qu'il possédait : « Ma foi non ! Ces gens-là ont eu confiance en moi, je ne veux pas qu'ils aient à s'en repentir. »

Peut-être aussi, en échange de la réserve promise par Wilson, a-t-on gardé le silence sur des actes beaucoup plus graves et a-t-il été convenu qu'on n'insisterait que sur certains faits et qu'on garantissait l'acquittement.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la vie présente apparaîtra aux historiens de l'Avenir sous un aspect absolument différent de celui qu'elle a aujourd'hui. Cette vie qui semble, grâce aux journaux et aux Chambres, se passer sur la place [450] publique, est en réalité mystérieuse comme la vie de la Venise d'autrefois.

Tandis qu'on arrête des passants à onze heures du soir, rue Sainte-Anne, à deux pas du boulevard, un directeur de la Sûreté emploie tranquillement les fonds secrets à organiser en Angleterre une expédition de casseurs de portes pour se saisir de documents qui l'intéressent, il soudoie des *bravi* pour essayer d'assassiner un journaliste qui possède certains papiers.

Une autre fois c'est le baron Seillière qu'on séquestre à l'improviste. Tous les médecins déclarent qu'il appartient à la classe des fous dangereux et qu'aussitôt en liberté il commettra un crime, on le délivre sans qu'on sache pourquoi, comme, d'ailleurs, on l'a enfermé sans aucun motif, et il s'en va tranquillement.

Ajoutons que celui-là semble avoir jugé l'administration française avec une intelligence qu'on n'aurait pas supposé chez un homme aussi complètement aliéné, sitôt libre il a disparu sans demander son reste, selon une expression populaire, en

ayant l'air de dire : « Il fera chaud quand je reviendrai dans un pays pareil ! »

Quelques mois après, une bande se prépare à envahir le château de la Boissière, où le commandant Herriot est séquestré à son tour, l'attaque échoue et le commandant est plus sévèrement claquemuré que jamais, sans qu'aucune explication ne soit donnée sur tous ces faits étranges.

Quelque temps avant, le fils d'un fonctionnaire de la Chambre des députés s'était mis à dévaliser les appartements. Il s'introduit ainsi, en fracturant les portes, chez le vicomte Favières, chez le comte de Lambelle, chez la vicomtesse de Ballu et il fait main basse sur l'argenterie et les bijoux. Tout le monde sait le nom de celui qui commet ces méfaits. Le journal le *XIX^e Siècle* le désigne très clairement.

Depuis six mois, dit le *XIX^e Siècle*, de nombreux vols ont été commis avec une audace extraordinaire dans différents hôtels particuliers des Champs-Élysées, du faubourg Saint [451] Germain, des quartiers de la Madeleine, de l'Europe et de la Plaine Monceaux.

Or, il paraît certain que l'auteur de ces vols porte le même nom et est le proche parent du chef du cabinet de M. le ministre de l'Intérieur, lequel chef de cabinet est l'intime ami et le protecteur de M. Levailant, directeur de la Sûreté générale¹⁴¹.

Le chef du cabinet ne poursuit pas le journal qui l'accuse ainsi d'entraver l'action de la justice, le dévaliseur d'appartements n'est pas arrêté davantage, il continue à se montrer avec des filles dans les cafés du boulevard, et tout finit par s'arranger....

Vols de lettres, attentats à main armée accomplis soit par des fonctionnaires, soit par des particuliers, détentions arbitraires, ce sont les mœurs de la fin du XVI^e siècle, mais toujours avec des messieurs solennels, qui se tiennent dans le fond du décor et qui déclarent que l'arbitraire de jadis a fait place à des institutions tutélaires...

¹⁴¹ On écrirait un volume sur la Sûreté et les fonds secrets du temps d'Isaïas, rien qu'en reproduisant ce que vous racontent les Républicains eux-mêmes. Non content d'avoir fait nommer un de ses parents condamné deux fois pour vol à un emploi de dix mille francs au Tonkin, Isaïas avait pour homme de confiance un ancien repris de justice qui vivait avec une sage-femme et qui était chargé spécialement d'espionner la police officielle : les commissaires de police et les officiers de paix.

Le comble c'est l'ineptie de certains députés conservateurs qui votent imperturbablement le maintien des fonds secrets qu'on emploie ainsi.

L'affaire Wilson semble avoir été une machination de ce genre. La foule badaude n'y a vu que du feu, elle a vu les journaux partir tout à coup en guerre contre Grévy et elle s'est dit : « Les journaux sont-ils honnêtes ! » de même qu'en voyant tous les journaux déclarer qu'il faut à tout prix voter pour le Panama, elle se dit : « Les journaux sont-ils patriotes ! »

La vérité est que les tripotages de Grévy et de Wilson étaient connus de tous depuis de longues années. Il y a [452] quatre ans notre confrère Simon Boubée fut condamné à trois mois de prison pour avoir flétri ces scandales et l'avocat général Bernard profita de l'occasion pour appeler l'écrivain « coupe-jarret littéraire ».

La presse républicaine ne bougeait pas alors. La levée en masse, au nom de la Vertu outragée, fut organisée avec les procédés qu'on emploie pour lancer une affaire financière. Il y eut là un complot ourdi par Ferry et Bismarck. La femme d'un employé supérieur de la marine qui, grâce à un concours de circonstances bizarres, fut chargée d'une mission à Berlin et vit le prince de Bismarck, m'a donné des détails très curieux là-dessus. Bismarck, à ce moment, voulait à tout prix avoir Ferry à la Présidence.

Le trafic de croix, encore une fois, est habituel aux Républicains sans acception de parti.

Un électeur même de M. Clemenceau, quel que puisse être son état de dépression intellectuelle et morale, ne me soutiendrait pas sérieusement que M. de Freycinet se soit dit un beau matin : « Il existe un Juif bavarois nommé Cornélius Herz, qui, il y a cinq ans, est arrivé sans le sou de Chicago, où il avait fait de mauvaises affaires, le mérite de ce monsieur est tellement éclatant que je m'en vais le nommer grand officier de la Légion d'honneur. »

Cette croix a été payée et j'ai montré précédemment en échange de quels services d'argent elle a été accordée¹⁴².

D'ailleurs, quand les Radicaux ont voulu écraser les Opportunistes sous le poids de leurs crimes, les Opportunistes ont répondu : « Votre indignation, ô Radicaux ! Est généreuse et vous honore, mais enfin, *suum cuique*, nous avons nos décorés, mais vous avez les vôtres : que chacun garde ses décorés ! »

C'est ainsi que le ciragiste fut restitué à Lockroy.

¹⁴² Voir Livre VII^e, les détails sur la décoration de Cornelius Herz. Voir Livre VII^e, les détails sur la décoration de Cornelius Herz.

Croyant que le ciragiste avait été décoré par Dautresme, les Radicaux avaient pris feu. « Nouveau scandale ! Le ruban glorieux ! » [453] « Où allons-nous ? »

— Halte là ! leur répliqua Dautresme, ce n'est pas moi qui ai décoré l'homme au cirage, c'est Simon dit Lockroy. Pour ce qui est de moi, je me suis obstinément refusé à signer sa nomination.

La vérité se fit jour alors. La vertu du nouveau chevalier reluisait moins que son cirage.

Il avait été condamné d'abord à 1200 francs d'amende pour contrefaçon, puis à trente amendes pour infraction à la loi sur le travail des enfants dans les manufactures.

En présence de pareils titres de recommandation, le favori de Lockroy semblait avoir plus besoin d'une lessive que d'une récompense honorifique et Bobèche aurait dû comprendre que ce qu'il fallait à son protégé, ce n'était pas la Légion d'honneur, mais le Bain...

Bobèche ne pensa pas ainsi. Il avait fait sa carrière en s'introduisant dans la famille de Victor Hugo, qui a célébré les enfants dans des vers toujours paternels et émus, il trouva très comique de placer l'étoile de l'honneur sur la poitrine de l'homme qui avait exploité l'enfance pauvre. Grâce à notre Tur-lupin, le ciragier devint chevalier de la Légion d'honneur comme s'il eût combattu aux côtés de Courbet et de Négrier.

Cette révélation refroidit l'ardeur des Radicaux, qui, après avoir réclamé une cellule à Mazas pour Wilson, coupable d'avoir trafiqué des décorations, n'en réclamèrent pas une pour Lockroy....

Le *XIX^e Siècle* se garda même de publier *in extenso* la lettre du ciragiste qui constatait qu'il avait été décoré non par Dautresme, mais par Lockroy....

Ajoutons que ce Dautresme, si sévère pour le chevalier du cirage, avait été lui-même condamné à un mois de prison pour coups et blessures dans de fort vilaines conditions.

Voyez-vous ce ministre porteur d'un casier judiciaire et faisant le renchéri à propos des antécédents de ce fabricant d'un produit, d'ailleurs utile, qui n'en est encore qu'à l'amende. L'impudence de ces gens là est énorme.

[454]

Ce qui est émouvant là-dedans, c'est la fin de ce Simulacre qui fut adoré sérieusement jadis par des cœurs si nobles et si vaillants.

Il s'était donné tout entier au pays, ce grenadier de Napoléon ; il n'avait connu ni la joie d'avoir un foyer à lui, des enfants, ni le bonheur même de revoir son champ, son village, d'embrasser ses vieux parents, les jambes brisées par quelque boulet, il était près d'expirer au fond d'une région inconnue, à Eylau ou à Smolensk. Soudain, l'Empereur arrivait, attachait la croix sur l'uniforme noir de poudre, le soldat criait « Vive l'Empereur ! » et mourait dans une extase, en regardant la croix...

Les drôles qui nous gouvernent ont trouvé moyen de faire de cela une marchandise... et c'est fini. C'est une poésie morte, une Idole tombée dans la boue et qu'on ne parviendra pas à remettre sur pieds.

Je regrette que parmi les membres de la droite, dont beaucoup ont noblement gagné leur croix, il ne s'en soit pas trouvé un seul pour agrandir le débat, pour dire de belles choses que le pays sentait devoir être dites et qu'il aurait voulu entendre¹⁴³.

Quelle plus magnifique occasion, cependant, de donner un pendant au fameux discours du général Foy sur la Légion d'honneur, que de demander au ministre de la guerre, qui a le grand chancelier sous ses ordres, ce qu'il entend par l'honneur !

¹⁴³ Ce n'est que beaucoup plus tard, dans la séance du 10 mars 1888, au moment de la discussion du budget, que M. le Provost de Launay, avec beaucoup de ménagements encore, a fait allusion à la tribune à la nomination scandaleuse de Cornélius Herz.

Ces croix, accordées aux étrangers, a-t-il dit, sont souvent données d'une manière bien fâcheuse. Je ne citerai pas de nom. Je me contenterai de donner les étapes fournies par un haut dignitaire étranger de la Légion d'honneur.

Il s'agit d'un étranger qui n'a rendu aucun service à notre pays. C'est un banquier, et il est venu en France s'occuper d'affaires. Il a reçu, en 1878, d'abord les palmes d'officier d'Académie, puis il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1879, officier en 1881, commandeur en 1883, grand officier en 1888. (Exclamations et interruptions.)

M. LE COLONEL BARON DE PLAZANET. Où s'arrêtera-t-il ?

A droite. -Dites son nom !

A gauche. -Nommez-le

M. PAUL DE CASSAGNAC. C'est M. Cornélius Herz.

Beaucoup de journaux n'ont même pas mentionné cet incident, la plupart n'ont pas cité le nom de Cornélius Herz. Rapprochez ce silence, gardé à propos d'un juif, de l'espèce de fureur avec laquelle tous les journaux reproduisaient les détails les plus insignifiants relatifs aux décorations de Wilson, et vous comprendrez de plus en plus que la Presse est conduite par des forces invisibles. Vous ne voyez que le mouvement extérieur et les causes déterminantes vous échappent.

C'est par le sentiment qu'elle a de l'honneur, qu'on peut [455] voir où en est une nation. L'honneur n'est plus la simple et stricte honnêteté, c'est quelque chose de plus, c'est le superflu, le raffinement, en quelque sorte, de la vertu civique et militaire, la fleur brillante du Devoir.

Que pense sur ces questions ce Conseil de la Légion d'honneur, dont le rôle a été si effacé au milieu de récents incidents ?

A côté d'un renégat comme Renan, qui ne doit pas être bien chatouilleux sur le point d'honneur, on voit là des généraux : le général Frébault, le général Lecointe, le général Lallemand.

Ce Conseil a un pouvoir disciplinaire, il retire le droit de porter les insignes de l'ordre, pendant un temps plus ou moins long, à des légionnaires qui n'ont pas été frappés par la loi, ce qui implique qu'il attache un certain prix à la dignité personnelle de celui qui reçoit la croix.

Dans quelle circonstance retire-t-on le droit de porter la croix ? Pour un scandale par exemple : un vieux brave se sera piqué le nez, il aura été compromis dans une rixe, on trouvera qu'il déshonore le ruban.

Voici maintenant M. Erlanger. Il a été acquitté, mais il n'a pu échapper à des considérants qui équivalent à une condamnation morale, le tribunal a dû reconnaître qu'il avait employé les plus blâmables procédés pour dérober l'argent du prochain.

[456]

Les généraux qui font partie du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur trouvent-ils que ce forban financier soit digne de porter cette rosette d'officier, qui est la récompense suprême de tant de vaillants soldats ?

On aimerait à avoir là-dessus l'avis des chefs de l'armée.

Le général Lallemand, il est vrai, a laissé deviner ce qu'il éprouvait devant toutes ces hontes, écoeuré, il a donné sa démission, il est parti, mais le général Charreyron est entré et tous ceux qui estiment le général Charreyron seraient heureux de savoir ce que le général pense du cas d'Erlanger et du cas de Gragnon.

Le cas de Gragnon ne prête à aucune équivoque. L'arrêt de non-lieu dit, en toutes lettres, à l'ancien préfet de police qu'il est convaincu lui, fonctionnaire public, d'avoir détourné un dépôt confié à son honneur, « d'avoir arbitrairement disposé de

lettres saisies et cherché à dissimuler la disparition de ces lettres en y substituant des lettres nouvelles ».

Ce détournement particulier a été révélé grâce à un concours de circonstances exceptionnelles, mais d'innombrables actes de ce genre se sont passés depuis que nous vivons sous le régime actuel¹⁴⁴.

[457]

Il faut avoir eu, comme moi, l'occasion de suivre les audiences pour savoir l'accueil qui serait fait par le président à un accusé ordinaire qui essaierait de se plaindre d'un attentat de ce genre.

— Accusé, n'aggravez pas votre situation par ce système de défense invraisemblable.

-Mais, monsieur le président, je vous assure...

— Assez... respectez les fonctionnaires choisis par le gouvernement. Ce que vous dites est inadmissible.

Je ne sais pas où ces hommes de robe trouvent les intonations qu'ils prennent pour prononcer ces mots-là. C'est rauque et dur avec un je ne sais quoi d'ironique et de basement gouailleur. J'ai essayé d'imiter cela, une fois rentré à la maison, pour distraire mes amis, je n'ai jamais pu y réussir.

L'homme qui a été convaincu de tels actes a pu échapper à un châtiment effectif, grâce à des influences que chacun connaît, il n'en est pas moins noté d'infamie, il est hors l'honneur....

Il ne trouverait personne pour se battre en duel avec lui, il ne trouverait même pas de témoins, à moins de choisir, dans son ancien personnel, des hommes qui, lorsqu'on leur deman-

¹⁴⁴ J'ai cité dans la *France Juive*, avec preuves à l'appui, le tour imaginé par un commissaire de police pour perdre un prêtre dont la haute vertu gênait les Francs-Maçons : il interrogeait les témoins, les laissait déposer librement, puis les faisait signer au bas d'une feuille blanche sur laquelle il mettait tout le contraire de ce qu'ils avaient dit.

Dans l'affaire montée contre un autre prêtre, l'abbé Mulot, Anquetil, alors procureur de la République à Amiens, avait fait disparaître du dossier le procès-verbal du juge de paix qui innocentait absolument l'accusé. Ce fut par hasard, grâce à la déposition d'un témoin, qu'on apprit qu'il y avait un procès-verbal. L'auditoire indigné protesta contre la conduite du procureur de la République et le président, très honnêtement, ordonna que l'enquête fût produite: on y trouva la preuve qu'une des plus perfides insinuations dirigées contre l'abbé Mulot n'avait pas le moindre fondement.

« Peu de temps après, ajoute le *Soleil*, la loi d'épuration permettait de révoquer M. Delepouve, l'honnête président du tribunal d'Amiens. Par contre, M. Anquetil recevait de l'avancement: on le comma juge à Paris. »

derait leur carte pour les annoncer, feraient passer des cartes d'agents des mœurs.

Comprend-on, dans de pareilles conditions, qu'au lendemain même de l'arrêt flétrissant, les généraux qui font partie du Conseil de l'ordre n'aient pas prononcé par acclamation la radiation de Gragnon des cadres de la Légion d'honneur.

Du moment où la croix n'est plus un signe de l'honneur, du moment où elle peut s'étaler sur la poitrine d'un homme qui a manifestement failli à l'honneur, elle n'a plus de raison d'être et la décoration elle-même que portent le général Lecointe, le général Charreyron et les autres membres du Conseil de l'ordre n'est plus qu'une inutile et vaine ferblanterie, puisque ces messieurs admettent qu'elle peut être portée par des gens qu'un arrêt public a déclaré être des coquins.

[458]

Ah oui ! il y aurait eu un émouvant discours à faire sur la Légion d'honneur et sur l'étrange manière dont fonctionne ce Conseil qui ne conseille jamais.

Quel contraste saisissant à établir entre ceux qu'on décore et ceux qu'on ne décore pas !

Avez-vous lu dans le *Figaro*¹⁴⁵ un article de Grison sur le nommé Chourier ?

Ce Louis Chourier, un fils de paysan, attaché au service des postes, accomplit pendant la guerre de véritables actes d'héroïsme attestés par les chefs de corps qui en ont été témoins.

Il est à ma connaissance, écrit le général Pajol, et je me plais à lui en rendre justice, que le nommé Louis Chourier, employé des postes et détaché au quartier impérial, a rendu pendant les premiers jours de la campagne les plus signalés services, s'exposant à plusieurs reprises à être fait prisonnier.

Chargé de porter des dépêches au commandant du 5^e corps, à Beaumont, il le fit au péril de ses jours, ce corps étant alors très compromis.

De même à Sedan, il aida à sauver le trésor du 1^{er} corps, abandonné dans le chemin creux de Givonne et, aidé de quelques chasseurs, il le rapporta à la sous-préfecture.

Le 1^{er} septembre, au plus fort de l'action, et obligé de traverser les lignes ennemies, il porta des dépêches au général Vinoy, qui lui prescrivait de prendre les précautions nécessaires pour ne pas se laisser envelopper.

Le nommé Chourier ne s'est pas acquitté de ces diverses missions sans exposer sa vie.

Aussi je lui donne ce certificat, indiquant quel a été son courage et son dévouement à remplir ses devoirs.

¹⁴⁵ *Figaro*, 13 juillet 1887.

« L'aide de camp de service le jour de
la bataille de Sedan,
« Général V. Padol.

De retour à Paris avec le corps de Vinoy, Chourier se dévoue encore ; il tente une opération jugée impossible : la traversée des lignes prussiennes, et il y réussit quatre fois. [459] Pour cela il lui faut passer cinq fois la Seine et deux fois la Marne à la nage, en plein hiver, sous le feu des sentinelles, dont il n'évite les balles qu'en restant presque constamment sous l'eau glacée.

Tous ces faits sont certifiés de la façon la plus authentique. Le général Schmitz déclare « que Chourier a été employé aux missions les plus périlleuses pour porter des dépêches et renseignements au dehors et qu'il n'a reçu pour cela aucune gratification en argent ».

Le général Cholleton, qui était à Gennevilliers, déclare que Chourier « l'a très exactement renseigné sur ce que faisaient les prussiens à Houilles, à Bezons, Colombes, Chatou, etc. Grâce à lui on a évité bien des surprises ».

Chourier, en effet, dit le Figaro, lorsqu'il revenait de province à travers les lignes allemandes, ne se bornait pas à apporter les dépêches dont il était chargé. Il examinait, écoutait et venait exposer au gouvernement de la Défense nationale le fruit de ses observations.

Cela ne se faisait pas sans danger. Des lettres du maire de Houilles, du maire de Triel, de conseillers municipaux de Carrières Saint-Denis, de Poissy, etc., nous apprennent qu'il a été fait trois fois prisonnier par les Allemands et condamné à mort comme espion. Il n'a dû son salut qu'au dévouement de quelques patriotes qui, après avoir acheté ou grisé ses gardiens, le déguisaient, lui coupaient les cheveux ou la barbe, le maquillaient, en un mot, et réussissaient à lui faire prendre la fuite. Le maire d'une commune des environs de Paris a été décoré pour avoir fait évader Chourier, dont les dépêches avaient une importance exceptionnelle.

Pour tous ces services, le malheureux Chourier n'a absolument reçu aucune récompense. Non seulement il n'a pas été décoré, mais il n'a pas obtenu le plus modeste emploi. Les pièces qu'il avait envoyées sont restées sept ans à la Chancellerie sans que personne daignât les examiner. Comme cela fait bien comprendre l'incurie, l'indifférence de tout ce monde ! Pas un officier n'a pris la peine de feuilleter le dossier ; nul n'est venu dire au ministre, au moment où l'on a décoré Herz.

[460]

— Voyons, mon général, voilà un brave Français qui mérite cent fois plus la croix que ce Juif allemand américanisé. Décorez Chourier !

Chourier ne sera jamais décoré¹⁴⁶, Erlanger sera nommé commandeur, on continuera à donner des palmes d'officiers d'Académie à des maîtresses d'hommes politiques qui étaient jadis cotées à dix louis sur les tableaux des matrones de Paris.

Puis, de temps en temps, quand les journaux auront été syndiqués dans un intérêt quelconque, vous verrez éclater ce qu'on appelle « un mouvement d'indignation » : la croix des braves, l'honneur, mon honneur, son honneur, leur honneur...

¹⁴⁶ On a pris en tout deux drapeaux prussiens dans la dernière guerre ; l'un a été pris par le lieutenant Chebal, de l'armée de Metz, l'autre a été pris le 23 janvier au combat de Pouilly, à la porte de Dijon, par un héroïque ouvrier qui, après avoir servi dans les zouaves pontificaux, s'était engagé dans les francs-tireurs au moment de la guerre. Cet homme de cœur s'appelle Victor Curtaz, il n'a pas été décoré.

V

LE MONDE JUDICIAIRE

Au Palais de Justice.— Quelques lignes de M. Zadoc-Khan.— Le Talmud et le Code.— Les victimes résignées.— Le Juriste romain.— En bas et en haut.— Garde des sceaux et galope-chopine.— La Jurisprudence est changée pour moi.— Un arrêt de Loëw.— L'avocat général Loubers.— Férocity et corruption de la magistrature.— Les déblayements d'audience.— Physionomies de juges et notes d'audience.— Les langueurs de souliers.— Les magistrats gais.— Pas de noms, n'est-ce-pas ?— Un jeune prodigue.— Les magistrats qui chantent.— La *Polisseuse de pipes*.— Les dessous de la Justice.— Le procureur général Leblond et ses bâtards.— La Sainte-Chapelle.— Le saint roy Loys.— La justice dans l'ancienne France.— Le Code et la Coutume.— Le Justiza d'Aragon.— L'élection des juges et la magistrature.

C'est au Palais de Justice qu'il faut aller si l'on veut voir les sacrifices humains offerts chaque jour à l'idole mensongère à laquelle nul ne croit plus...

C'est là que triomphe le Simulacre, sans qu'il soit même permis de sourire du culte solennel que lui rendent des gens qui ont pour la Justice actuelle plus de mépris que je n'en puis avoir moi-même...

Là seulement on éprouve bien la sensation de ce que peut être la fin d'une Société qui n'a plus aucun principe, aucune attache de conscience, aucune corrélation avec le Divin qui est dans toute la nature, aucun rapport avec cet idéal qui était dans tous les hommes autrefois, qui ne vit plus que sur des formules que modifient, selon l'argent versé, les faux prêtres chargés d'appliquer ces formules arides et vaines.

Le Juif, d'un mot prononcé dans un endroit, qu'il suppose [462] sans écho, dit à chaque instant la vérité sur ce qui est présentement. M. Zadoc Khan dans une brochure : *l'Esclavage selon la Bible et le Talmud* a expliqué ce qu'était la Justice présente:

« Cet admirable Code civil romain, écrit-il, qui a inspiré tant de législateurs modernes, devait plaire à l'esprit fin et pénétrant des auteurs du Talmud. »

Et de fait, Byzance et Jérusalem fraternisent maintenant au Palais, sous les auspices de la Maçonnerie : ces deux villes mortes ont pris Paris tout vivant. Le Pharisien et le Juriste du Bas-Empire, qui étaient faits pour se comprendre, se sont retrouvés après des siècles et travaillent de compagnie. La ruse grossière du Juif se complète de l'astuce du Grec. Les subtilités du Talmud se sont greffées sur les arguties des rhéteurs byzantins. Le traité *Baba Kamina* ou le traité *Ha Gozel* s'est enté sur le Digeste. Les gloses savantes, dans lesquelles les enfants d'Israël apprenaient à tromper le Goy, se sont ajoutées aux commentaires fallacieux, aux artificieuses distinctions des scribes du Prétoire qui ont épilogué sur les Pandectes. R. Higa le Grand, bar Kippara ou bar Bethera sont des autorités égales à celles de Tribonien. Les Tosaphistes du Ghetto opèrent à côté des Sophistes de la Rome impériale. La toge et le taleth se sont accouplés et la simarre du conseiller laisse voir le Miszonophet du Cohen-Hagadol.

Tous ces gens-là s'entendent à merveille : ils vont le matin à la même synagogue, l'après-midi au même tribunal et le soir au même lupanar...

Le Code apparaît maintenant, non plus sous l'aspect d'un livre qu'un magistrat des temps anciens ouvrait pour y trouver un texte précis, mais sous la forme plutôt d'un immense rouleau de Thora qui se déploierait à perte de vue, d'un gigantesque papyrus funéraire comme on en découvre dans les mausolées d'Egypte. [463] Des hommes à mine patibulaire déroulent ces palimpsestes qui sentent la pourriture et l'humidité glaciale du tombeau et, d'une voix chevrotante et cassée, ânonnent les fragments du rouleau qui leur paraissent s'appliquer plus ou moins bien avec le cas dont il s'agit. Ils appellent cela des *attendus*, des *considérents* et des *vus* : j'ignore pourquoi, car ces jugements sont généralement inattendus ; quant aux juges, ils ne sont pas considérés par eux-mêmes, ils n'ont rien considéré dans l'affaire et ils n'y ont absolument rien vu...

Il résulte de cette collaboration entre Hérode et Justilien, entre les Caïphes de Bullier et les Pilates de la conférence Molé, je ne sais quoi d'horrible, de scélérat et de convenable en même temps. Les gens reçoivent ces arrêts-là sans crier. J'ai suivi des couples, le mari et la femme, têtes de braves gens tous les deux, qui, frappés dans leur honneur et dans leurs biens, descendaient l'escalier côte à côte, sans parler. Ce n'est qu'une fois dehors, une fois le dernier municipal franchi, devant la

grille, qu'ils se soulageaient, qu'ils disaient ensemble : « Quelles canailles ! Où sommes-nous ? »

D'instinct, ils donnaient la note exacte sur la situation : Nous ne sommes plus dans l'ancien Droit français ; vaincus, nous sommes soumis à la loi du vainqueur.

J'ai indiqué déjà le rôle qu'avait joué dans la destruction de la vieille France ce Juriste romain, qui, aux dernières heures du Moyen Age, parvint à se glisser pour le corrompre dans ce monde droit et croyant, qui, pendant des siècles, s'était si bien passé de lui¹⁴⁷.

Aujourd'hui il triomphe, comme il triomphera toujours dans les sociétés qui agonisent. Il n'a point changé depuis Rome et Byzance. C'est le suiveur de fortune, l'affranchi de Tibère, de Claude et de Néron, le rédacteur à souple échine qui se charge de convertir en arrêts pompeux les fantaisies de Théodora, l'indispensable outil de tout bas impérialat.

A Rome, comme dans le Paris d'aujourd'hui, ces êtres instrumentaires survivaient à toutes les révolutions de palais [464] et ils passaient au nouveau maître avec les meubles des appartements.

Pourquoi le despote les aurait-il chassés ? Où donc aurait-il trouvé des confidents plus commodes et des complices plus serviles ? Abascentus, qui volait les dépêches des particuliers, servit cinq maîtres. Claudius Etruscus entassa des infamies légales sous le règne de dix Césars et mourut à quatre-vingts ans sous Domitien. Paul, l'affranchi de Constance, excellait comme un Laferrière, un Cazot ou un Loëw à embrouiller, au dernier moment, par un artifice de procédure, les causes qu'on aurait cru les plus simples ; on l'avait surnommé la Chaîne... *In complicandis negotiis*, dit Ammien Marcellin, *artifex dirus, unde et Catenae indictum est cognomen*.

Le type est identique en haut comme en bas de l'échelle, seulement, selon la position, il inspire des sentiments dissemblables. Odieux, quand il est environné d'honneurs, il émeut presque quand il se débat dans la fange. Qui n'a rencontré, un jour ou l'autre, dans une justice de paix, le déclassé que le peuple désigne sous le nom de *Galope-chopine*. Le pauvre hère attend que la cause dont il est chargé soit appelée en buvant une absinthe au café d'en face et, parfois, on le voit passer la tête par la porte entr'ouverte et (faute de montre), regarder l'heure

¹⁴⁷ *La France juive devant l'Opinion*.

exacte, au cadran de la mairie. Les Parisiens ne s'y trompent pas et connaissent cette figure, quelquefois marquée des stigmates de tous les vices, souvent aussi empreinte de la douloureuse tristesse des victimes de la Destinée...

Mettez la simarre de garde des sceaux ou bien la toge bordée d'hermine et la toque au liseré d'or sur ce malheureux, et vous aurez un légiste qui vaudra tous les légistes officiels.

Cazot, qu'on prit ainsi, avait 3,000 textes à sa disposition comme président du tribunal des conflits, lorsqu'il s'agissait d'écraser les faibles et de faire triompher la Violence et la Fraude. Il aurait revendu des textes à Cambacérès qui, du reste, avait commencé par tuer son roi, avant de défendre l'ordre social.

[465]

Sans doute, la magistrature a perdu depuis longtemps l'esprit de véritable justice, mais tant que l'élément français domina, elle resta, du moins, fidèle à la lettre de la loi « C'est le texte de la loi, » disaient les hommes noirs, et ils appliquaient le texte. Israël a vite eu raison de ces préjugés surannés. Quand la loi formelle gêne les Juifs ou les Francs-Maçons, on la viole cyniquement.

Je vous ai montré dans la *France juive devant l'Opinion*, en plaçant les deux arrêts en regard, le même article de loi servant à condamner Bontoux et à acquitter Savary. Pour m'empêcher de faire la preuve dans mon affaire avec Marcel Deprez, la Cour de Cassation, sur l'ordre de Rothschild, créa une jurisprudence absolument nouvelle qui arracha de véritables cris de stupeur aux vieux praticiens du Palais.

Je sais qu'il convient d'être très circonspect sur ce point : « Ne parlez pas de votre procès, me disent tous mes amis, on vous a infligé, pour avoir discuté la paternité d'un piston, la même amende qu'à Meyer, qui avait voulu vous assassiner, la même amende qu'à cette hideuse Juive, la Roussen, l'ogresse de Porquerolles, qui avait martyrisé de malheureux petits enfants, faites semblant de trouver cela très bien, autrement on vous poursuivrait pour compte rendu d'un procès en diffamation et on vous condamnerait encore¹⁴⁸. »

¹⁴⁸ J'ai toutes mes notes sur ce procès qui montre très curieusement où en est l'Académie des sciences, les moyens qu'on emploie pour lancer certains hommes, la façon dont on comprend la discussion scientifique. Si un éditeur de Belgique veut publier cela, je suis à sa disposition. On introduisait les *Châtiments* en France dans des bustes de Napoléon III, l'éditeur n'a qu'à

Je fais semblant de trouver cela très bien et je me borne à constater un point de droit, comme le constaterait un continuateur du recueil de jurisprudence de Dalloz.

Chacun sait, depuis le plus modeste tabellion de province jusqu'aux maîtres du barreau, que l'opposition à un jugement par défaut annule ce qui a été fait, remet les choses en l'état premier.

[466]

Si la voie de l'opposition, en effet, est ouverte au condamné par défaut, c'est que la loi présume qu'il a pu ne pas être suffisamment interpellé, convié à se défendre, que la citation, quoique régulièrement donnée, a pu le trouver dans des conditions où il était hors d'état de comparaître utilement devant le tribunal.

C'est un axiome de jurisprudence, un principe de droit commun et, dans des cas analogues au mien, il a été reconnu par tous les tribunaux.

Le 5 novembre 1881, dans une affaire Minot, la Cour de Paris proclamait ce droit à nouveau en affirmant que la récente loi sur la presse n'avait rien changé sous ce rapport à ce qui avait toujours été admis¹⁴⁹.

L'arrêt débutait ainsi : *Considérant qu'il est de principe dans la législation que l'opposition à un arrêt par défaut remet les parties dans l'état où elles se trouvaient lors de la citation originale, qu'en matière pénale toute dérogation au droit commun doit être expresse... etc.*

L'arrêt rendu le 8 mai 1880 dans l'affaire du président Bastien affirmait : « *qu'il est de principe que l'opposition rend à la partie condamnée la situation juridique que lui faisait l'assignation et qu'un défaut ne peut par lui-même entraîner la déchéance.* »

Le 5 janvier 1888 la Cour de Cassation rendait un arrêt absolument contraire.

mettre sur la couverture : *M. de Rothschild, bienfaiteur de l'Humanité*, la brochure entrera en France aussi bien qu'un ouvrage obscène.

¹⁴⁹ Consultez Fabreguettes, ancien procureur général à Lyon et maintenant premier président à la Cour d'appel de Toulouse : *Traité des infractions de la parole et de la presse*, t. 11, no 2,037.

Il y a, d'ailleurs, de nombreux arrêts et des autorités de tout genre conformes à cette jurisprudence. Outre l'arrêt dans l'affaire Pinot, voir un arrêt de la cour d'assises du Cher du 22 février 1883 et Barbier : *Code explicatif de la Presse*, t. 11, n° 925.

Savez-vous quel était le président de la Cour d'appel qui avait déclaré dans l'affaire Bastien que l'opposition remettait les parties dans l'état premier ? C'était Loëw.....

Savez-vous quel était le président de la chambre criminelle [467] de la Cour de Cassation qui a déclaré, à propos de moi, que l'opposition ne remettait pas les parties dans l'état premier ?

C'était Loëw...

Il est vrai que Loëw, qui avait sur le cœur les pages vengeresses dans lesquelles j'avais flétri le rôle honteux joué par lui dans la catastrophe de l'Union générale et qui était un peu gêné dans ses entournures par son arrêt Bastien, s'était abstenu de siéger ce jour-là : il avait dicté à un avocat général du nom de Loubers les conclusions qu'il devait soutenir.

Au moment où la Restauration monarchique avait des chances, ce Loubers, qui sert maintenant les desseins d'Israël et enlève aux citoyens les garanties que leur laisse la loi, ne sortait pas de Saint-Sulpice, il arrivait avant le bedeau et il aidait à éteindre les derniers cierges.

Il n'était pas gai comme sont, d'ordinaire, les vrais Chrétiens, tout heureux de servir un bon maître comme Jésus-Christ, mais il était, au contraire, rigide, maussade et renfrogné, aussi le bruit s'était-il accrédité qu'il était Janséniste.

On annonça qu'il allait descendre de son siège au moment des décrets avec tant de magistrats éminents, mais ce n'était pas sur ce livre d'or que le disciple de Jansénius voulait être inscrit ; au moment de l'épuration, il se sauva d'une culbute par une pirouette et maintenant il fait la fête, dans l'exercice de ses fonctions, avec la magistrature épurée.

Je n'en veux pas outre mesure à ce Loubers, non plus qu'au rapporteur Chambareaud. On m'a écrit de la Dordogne, où ce Chambareaud se présenta comme député et fut sifflé avec entrain, qu'il avait la tête faible et que, pour ne pas déménager, il avait besoin de ménagements.

Je sais, d'ailleurs, que ce n'est pas le dernier mot de ces messieurs. Si le général Boulanger est proclamé *imperator*, je ne lui demande pas de me confier son image sacrée, je lui demande simplement un poil de sa barbe. Avec cela, j'irai trouver les membres de la Cour de Cassation, qui penseraient, sans nul doute, qu'un homme qui approche ainsi du prince n'est pas un personnage à dédaigner, je leur dirai : [468] « Je voudrais que vous me fassiez un arrêt dans le genre de l'arrêt Bastien, du Loëw première manière. N'épargnez pas les considérants et vi-

sez des textes de choix. Si vous voulez ajouter dans l'arrêt que j'écris avec élégance et que je suis bien de ma personne, je vous promets de dire un mot de vous au barbier du général et cela vous sera utile près de César. »

Tous ces hommes rouges, j'en suis sûr, seront excessivement gentils.

Cette magistrature, qui pétrit les textes de la loi à son gré, comme on fait d'une cire molle, pour les modeler sur les intérêts d'Israël, qui dit blanc et noir, oui ou non, selon la consigne qui vient de la rue Saint-Florentin, qui condamne ou absout au doigt et à l'œil, est restée, elle aussi, très ancien régime, dans le mauvais sens du terme, très contemporaine de Montesquieu, qui allait assister à une séance de torture¹⁵⁰ avant d'aller écrire une page du *Temple de Gnide*, elle est absolument fermée à nos compréhensions plus humaines de l'existence, de la fatalité des milieux, de l'irresponsabilité relative de certains maléficiés de la vie, incapable des nobles anxiétés qui nous prennent devant certains actes, criminels certes, mais si naturels dans certaines conditions ! — très étrangère, en un mot, aux sentiments propres aux modernes.

Avant le plat de résistance, l'affaire importante, en guise de hors-d'œuvre, les juges de la correctionnelle abattent chaque jour une douzaine de victimes dont on n'écoute même pas une seconde les explications.

Ces déblayements d'audience, dont Goncourt et Daudet ont tous les deux noté le caractère à la fois grotesque et sinistre, sont la grande émotion du penseur qui entre au Palais dit de Justice. Il semble qu'une machine ferait la même besogne que ces trois hommes et qu'elle aurait le même bruit impitoyable, régulier et sourd. « Vlan ! Vlan ! Vlan ! » Un coup de doigt sur la balance à faux poids de Thémis ! Enlevez ! c'est pesé !

Il faut, pour rester dans l'impartialité, ajouter que, même avec d'honnêtes gens, il serait difficile de procéder autrement avec l'organisation actuelle.

¹⁵⁰ La torture n'a jamais existé dans le Moyen Age chrétien, elle était inconnue chez les Germains et chez les Francs. Ce sont les légistes qui ont ressuscité et introduit partout ces affreuses coutumes qui faisaient partie du Code romain qu'ils s'efforçaient d'imposer à la race germane et franque qui en avait horreur.

Ignotus a parlé de la puissance affreuse qu'aurait le Juge unique qu'on voudrait créer pour certains délits. Ce Juge unique existe dans la plupart des cas, c'est le commissaire de police ou plutôt c'est l'agent.

Pour toutes les affaires de coups et blessures, de bagarre, d'injures, l'agent fait seul autorité. Il a été attaqué, insulté, il a arrêté quelqu'un au hasard, il éprouve le besoin assez explicable d'être vengé, et il dit de celui qu'il a attrapé « C'est celui-là. » Le tribunal est bien forcé de s'en rapporter à ce témoin qu'il a beaucoup de raisons de regarder comme un brave homme et qui l'est presque toujours. Il en est de même pour tout ce qui concerne les petits vols, les affaires de peu d'importance, le jugement est rendu d'avance et les accusés ne sont ni défendus ni même interrogés sérieusement.

Rien n'est douloureux comme le contraste de ce tribunal qui pense absolument à autre chose et l'espèce de frémissement de ces pauvres êtres, qui croient encore à la Justice, qui s'imaginent qu'un débat va s'établir, qui ont préparé dans les couloirs ce qu'ils allaient dire.

Je vois encore toute une rangée d'avortons de quinze à vingt ans arrêtés pour avoir pris part, je crois, à une manifestation contre les bureaux de placement. Evidemment, pour eux ce substitut, qui occupait un comptoir à part, un boxe particulier, devait jouer un rôle prépondérant dans leur affaire. Quand il se leva, toutes ces têtes alignées sur le même banc firent un mouvement identique, un mouvement automatique comme à l'exercice, tous les prévenus avancèrent la bouche et tendirent les lèvres, plus que les oreilles, comme pour boire ce que cet homme allait dire. Il est inutile d'ajouter, je pense, que le substitut hocha une ineptie [470] quelconque et que le président psalmodia quelques attendus qu'il avait préparés d'avance sans s'occuper en aucune façon de ce que raconterait le substitut.

Parfois, on, amène quelque misérable, quelque demi sauvage, à tête de primate, broussailleux, poilu, sombre, regardant autour de lui avec des yeux de bête tombée dans un piège ; il s'agite comme s'il avait quelque chose à dire, mais, dans ce cerveau rudimentaire, le travail de coordination entre la parole et la pensée ne peut s'accomplir, il vomit une injure et lance son vieux soulier tout crevé à la tête des juges.

C'est toujours la même injure et toujours le même geste dans toute la France. Ces hommes, qui ne peuvent parler, parlent avec leur soulier ...

On condamne les délinquants séance tenante à deux ans de prison et on les emmène, pendant que le greffier vient ramasser le soulier, avec une pantomime qui exprime à la fois l'indignation pour l'outrage fait au tribunal et la surprise qu'on puisse avoir des chaussures en si mauvais état

Une fois la première condamnation prononcée, les autres viennent toutes seules. Les juges ne regardent même plus les nouvelles affaires, ils condamnent de confiance.

Certains présidents disent, avec un organe caverneux comme devait être celui de Rhadamanthe :

— Accusé, vos antécédents sont déplorables !

D'autres Grippe-Minaud aiment comme le chat à jouer avec la souris, ils interpellent l'accusé d'un air insouciant.

— Vous n'avez pas encore subi de condamnations, n'est-ce pas ?

Le ciel s'ouvre alors pour le malheureux, il se dit : « Ils n'ont pas trouvé mon dossier, je suis sauvé, » et il répond avec conviction :

— Oh ! non, monsieur le président.

Le président se penche alors vers ses acolytes et leur montre la liste avec un geste qui signifie : « Voyez, messieurs, jusqu'où peut aller la perversité humaine ! »

[471]

A côté du président lugubre, il y a le président gai.

Barthelon est volontiers facétieux. Un jour, un de mes amis siégeait à côté de lui, par hasard, un juge se trouvant absent. Barthelon se tourne vers lui, après s'être concerté avec son voisin de droite, et dit : « Trois mois de prison, n'est-ce pas, messieurs ? » puis il se penche vers l'avocat et lui dit gracieusement : « Maître X..., vous avez la parole. »

Facétieux et discret Barthelon ! Dans l'affaire d'une modiste poursuivie pour banqueroute, il eut un mouvement superbe en disant à l'avocat de cette malheureuse, M^e Deroste : « Surtout, pas de noms, n'est-ce pas ? »

Cette pauvre femme était relativement très intéressante, elle s'était ruinée à la fois pour prêter à une grande dame de quoi étouffer une affaire monstrueuse sur laquelle il convient, je crois, de ne pas insister et pour suffire aux folles dépenses d'un haut fonctionnaire de la République.

Ce fonctionnaire, qui fut longtemps tout-puissant au ministère de l'intérieur, était dépositaire des fonds secrets et en profita pour s'approprier 300,000 francs. Ce fut lui, dit-on, qui

remit au préfet Barrême les 30,000 francs qu'on ne retrouva pas sur son cadavre ; tous les trois mois on annonce qu'une instruction est ouverte contre cet ancien fonctionnaire, tantôt pour escroquerie, tantôt pour détournement de deniers publics, mais ce sont de ces instructions qui n'aboutissent jamais¹⁵¹.

[472]

En tous cas, ce fonctionnaire mystérieux ne peut se plaindre de la façon dont on s'exprime sur son compte à l'audience. On se sert constamment, en parlant de lui, de cet euphémisme aimable : « Un jeune prodigue, » tandis qu'on nomme en toutes lettres, et qu'on condamne par-dessus le marché, la femme du peuple devenue courtisane, qui a travaillé de son corps pour fournir de l'argent à tous ces gens-là.

Le type du magistrat gai, c'est Onfroy de Brésille, il a mené le procès de Pranzini avec une verve digne des premiers sujets du Palais Royal ; jamais on n'a fait couper une tête avec un pareil brio.

C'est lui qui disait à un des vieux amants de Marie Regnault : « Vous étiez le doyen, n'est-ce pas ? » Mais c'est l'apostrophe directe à Pranzini qui l'inspirait le plus heureusement. Qui ne se rappelle la phrase fameuse : « Vous avez agi comme tout galant homme doit le faire, vous avez laissé un louis sur la cheminée , » et cette interpellation folâtre après une déposition accablante, au moment où l'accusé commençait à avoir la vision de la place de la Roquette « Eh bien ! mon gentilhomme, qu'en dites-vous ? »

M. Francis Magnard a flétri ce qu'avaient d'odieux ces plaisanteries qui sont vraiment macabres en pareille circonstance et il a eu cent fois raison.

La fonction du président des assises, écrivait M. Alagnard très justement, est auguste comme toutes celles où l'on ac-

¹⁵¹ Il paraît, disait au mois de décembre 1887, la *Gazette des Tribunaux*, toujours fort circonspecte, on le sait, dans ses affirmations que l'instruction relative à l'assassinat de M. Barrême, préfet de l'Eure, se poursuit toujours ; on croit avoir des renseignements assez probants pour établir la culpabilité d'un ancien fonctionnaire du ministère, personnage fort connu et qui est déjà sous le coup d'un mandat d'amener pour escroquerie.

« Cet employé aurait été chargé par le ministère de remettre à M. Barrême le jour même où ce dernier quittait Paris, une somme de 30,000 francs, et, ainsi que nous l'avons dit, au moment où fut découvert le crime, on n'avait trouvé que la somme de 6,000 francs sur le cadavre du préfet de l'Eure.

« L'employé dont il est question serait considéré, sinon comme l'auteur, du moins comme l'instigateur du crime. »

cepte la responsabilité de trancher, s'il le faut, des existences humaines ; il ne faut jamais, selon moi, la rendre plaisante ; une hache gaie est un contresens.

Déjà, au nom de l'équité, on a supprimé le résumé du président, nous demandons, au nom du bon goût, que les présidents n'aient plus tant d'esprit au Palais de Justice.

Nous avons aussi le magistrat qui chante la chansonnette, mais l'espèce est plus fréquente en province qu'à Paris. Le procureur général Bouchez, il est vrai, entonne volontiers dans les repas de corps la *Complainte de Fenayrou*, musique de Serpette, ou bien : *Gamahut ! Écoutez moi donc !* Mais [473] c'est dans les départements que le flonflon grivois agite de préférence ses grelots.

A la soirée donnée à Saint-Claude par Spuller le Badois, pour l'inauguration de la statue de Voltaire, le plat courtisan du roi de Prusse, le président du tribunal civil, M. Theuriet, fut félicité pour une œuvre de sa composition que l'*Indépendant* de Montbéliard apprécie fort : La *Polisseuse de pipes* :

Foin du vicaire et du curé,
Des chanoines et de l'évêque !
J'ai l'œil noir et le teint cuivré,
Avec le profil d'une Grecque.
Si quelqu'un, d'un ton aigre-doux,
M'ose dire: Tu t'émancipes !
Je réponds : Qu'est que ça vous f... ?
Je suis polisseuse de pipes !

Quant à Fabreguettes, il a un faible pour les productions libres de Béranger. A une conférence donnée au profit de l'œuvre maçonnique des *Femmes de France*, le premier président de la cour d'appel de Toulouse fredonna les *Deux sœurs de Charité*.

Vierge défunte, une sueur grise
Aux portes des cieux rencontra
Une beauté leste et bien mise
Qu'on regrettait à l'Opéra.

Puis il commenta la chose, il montra à son aimable auditoire que la nymphe d'Opéra avait du bon et il engagea les dames de la magistrature, en particulier, à imiter les bonnes sueurs maçonniques qui ne se font pas prier, même en temps de paix, pour soulager l'humanité souffrante.

Depuis ce temps les magistrats du ressort, sentant sourdre sous leurs toques des végétations inconnues, se demandent si l'on a commencé par eux le reboisement des montagnes.

Ils voient arriver leurs femmes à des heures indues, l'œil brillant et les cheveux ébouriffés.

— D'où viens tu ?

[474]

— Je viens de sauver la Vertu. Ne te rappelles tu pas l'exemple que nous proposait notre premier président.

Moi, dit l'autre, par la détresse
Voyant l'honnête homme abattu,
Avec le prix d'une caresse
Cent fois j'ai sauvé la Vertu.

Fidèle à ma méthode, je prends toujours des choses qui sont du domaine commun.

Si on allait plus loin, si on écrivait ce que tout le monde connaît, répète, ce qui est dans la conversation courante, quelle lumière on projetterait sur l'état réel de la société actuelle !

Un financier me racontait que la maîtresse d'un magistrat, que chacun devine, lui avait expédié une amie pour lui offrir une ordonnance de non-lieu immédiate, moyennant 60,000 francs. Il m'a certifié le fait dix fois, il a cinq témoins de cette proposition. Quelques personnes déjeunaient ce jour-là chez lui, à côté du cabinet où avait lieu l'entretien ; il vint les rejoindre et leur dit : « Vous avez entendu ? Voilà ce qu'on me propose. Cela me paraît trop cher. »

Le financier s'en tint à quelques sacrifices qu'il avait consentis déjà en faveur d'un agent d'affaires, condamné jadis à deux ans de prison pour vol, et qui était l'inséparable d'un garde des sceaux. Ce garde des sceaux, qui avait abandonné sa femme, vivait avec une maîtresse et l'agent d'affaires dans les environs de la place Clichy.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'après son refus, le financier fut poursuivi à outrance et condamné, quoique ses opérations ne tombassent en aucune façon sous le coup de la loi. Néanmoins, en sa qualité de financier, il finit par s'en tirer à peu près et il a toujours sa voiture et son hôtel.

Celui qui resta sur le carreau fut un aspirant greffier besogneux, accusé, à tort ou à raison, d'avoir emprunté quelques pièces de cent sous à un plaideur et que la Justice humaine frappa impitoyablement avec le glaive qu'elle porte dans toutes les statues.

[475]

Toute cette histoire sortira un matin, comme sont sorties d'autres histoires, et j'aime mieux attendre les journaux. N'avons-nous pas assez, nous autres sociologues, de ce que la polémique, l'actualité, le compte rendu banal d'un procès nous jette comme documents, ainsi qu'un fleuve en roulant jette des épaves sur la rive ?

Où pourriez-vous trouver de plus piquants éléments pour le portrait d'un magistrat à la fin du XIX^e siècle, que dans le compte rendu publié par les journaux d'un procès intenté par les héritiers de Leblond¹⁵² ?

Ce Leblond était un personnage considérable. Il avait protesté, avec l'indignation d'un Caton, contre les corruptions de la cour impériale, il s'était signalé au Sénat pour une interpellation contre les menées ultramontaines, il avait été tout ce que peut être un républicain aussi vertueux : sénateur d'abord, puis procureur général, et enfin conseiller à la Cour de Cassation.

Un jour, en essayant de souiller une dernière fois une créature jeune et belle du souffle impur de ses baisers de vieux, ce représentant de la haute magistrature française acheva dans un rite d'agonie le spasme suprême de son douloureux plaisir.

Prévenus aussitôt, les corps constitués se réunirent : les sénateurs prirent leurs insignes, les magistrats revêtirent leurs robes et l'on conduisit le défunt au cimetière après avoir manifesté, par des discours bien sentis, le regret que la Mort cruelle n'eût pas épargné un républicain si austère...

A la lueur révélatrice du procès civil, cette vie apparut telle qu'elle était : honteuse. Jules Favre, un Thraséas comme Leblond était un Caton, et qui n'était pas indulgent non plus pour les faiblesses des tyrans, avait eu du moins la précaution de commettre des faux pour faire entrer ses enfants naturels dans le Code. C'est peut-être pour cela que l'Académie française l'avait chargé du rapport sur les prix [476] de Vertu. Leblond, lui, avait semé un peu partout des bâtards plus ou moins adultérins et incestueux sans leur donner le moindre état civil.

Les enfants des Niam-Niam et des peuplades des îles Fidji ont encore une espèce de famille ; une des filles de ce grand prêtre du Droit, de ce procureur général, de ce conseiller à la Cour de Cassation, Marie Madeleine, se trouvait dans cette situation extraordinaire de n'avoir même pas d'acte de nais-

¹⁵² *Figaro* et *Matin* du 19 juillet, *Petit Journal* du 20 juillet 1888.

sance ; elle n'aurait pas pu en avoir un sans qu'il ouvrît un motif à poursuites.

Tous les détails sont précieux là-dedans. Quand le vieux jurisconsulte, qui voulait, au mépris des lois qu'il appliquait implacablement à d'autres, tester en faveur d'enfants adultérins, se présenta chez le notaire, M^e Mégret, l'officier ministériel recula épouvanté, en se trouvant en présence d'un gaga que les dernières débauches avait mis dans cet état d'imbécillité sénile qui rend l'homme incapable d'accomplir un acte quelconque, fût-il notarié.

Voilà le joli maintenant, et c'est dans la plaidoirie d'un des avocats que nous le recueillons :

La veille du jour où Leblond avait affligé ainsi un notaire du spectacle de sa caducité, il siégeait à la Cour de cassation et c'est sur son rapport que l'on rendait un de ces arrêts qui font jurisprudence, comme on dit, qui fixent à jamais un point de droit dans l'intérêt supérieur de la Société et de la Morale.

Vous vous figurez d'ici la visite du matin chez les vieux magistrats paillards. La *meretrix* a fourni le tendron à la partie menacée ; elle sait ce qu'il faut en pareille circonstance. La fillette, câline, tapote les joues parcheminées du turpide qui s'est effondré sur le canapé devant les bustes de Démosthène et de Cicéron, en face de la bibliothèque de Droit qui renferme 3 millions de textes.

— Tu as bien compris, sapajou de mon cœur, n'est-ce pas ? Ne va pas confondre, acquitter l'innocent et condamner le coupable ? C'est le contraire qu'il faut...

[477]

— Mais oui, petite folle, c'est compris. Adieu, mon amour, à bientôt...

— Veux-tu demain ?

— C'est un peu tôt...

— Ne te trompes pas surtout, dit la gamine, sur le seuil de la porte, avec un gentil baiser de la main, ne manque pas l'innocent ! Cela retomberait sur moi car Madame a dit qu'on ne m'enverrait plus chez les gens sérieux.

Oh ! Les dessous de la Justice ! Je n'oublierai jamais l'accent avec lequel de Pène disait à Daudet, sur le palier, au moment où les débats de l'affaire Meyer allaient commencer :

— Mon cher, vous êtes trop au courant de la vie parisienne pour ne pas savoir que le jugement est rendu d'avance.

C'est un endroit qui éveille des pensées que ce Palais de Justice. En face de toutes ces Chambres, de tous ces antres où pas un mot de vérité ne s'entend jamais, où s'entassent toutes ces paperasses, ces fraudes avec timbre légal, cette poussière mortuaire dans laquelle le monde actuel s'enfonce peu à peu, la Sainte-Chapelle se dresse, toujours rayonnante de jeunesse et de poésie.

On ne voit plus dans la miraculeuse chapelle, incomparable chef-d'oeuvre d'architecture, construit en cinq ans dans ce Moyen Age que les Lockroy et les Proust appellent une époque de barbarie, la statue de la Vierge qui tenait d'abord la tête droite et qui la pencha en 1304, pour donner une marque d'approbation à un discours de Jean Scott sur l'Immaculée Conception.

Mais les arcs en ogive décorés de fines colonnettes, les pointes de clochetons où la couronne d'épines dominait la couronne de France, élèvent insensiblement l'esprit vers le ciel, vers l'azur, éveillent une impression de lumière, de saison claire, de jour qui naît.

Esté faisait bel et seri,
Doux et vers, et cler et joli,
Délectable en chans d'oisillons,
En haut bos près de fontenelle
Courant sur menue gravelle.

[418]

Ainsi chante un ménestrel contemporain de saint Louis, Adam de la Halle, et l'on se plaît à rêver devant tous ces hommes au visage obscur, à la mine basse, à l'œil libidineux, qui passent avec de gros dossiers, en échangeant des plaisanteries boulevardières, au saint roi Loys qui rendait la justice sous son chêne.

Le chêne lui aussi a disparu. S'il avait résisté au temps, il eût été coupé dans l'immense abatage auquel se livrèrent, dans la forêt de Vincennes les Isaac et les Gabriel Lévy, qui, avec la complicité d'Alphand, firent pour 300,000 francs de dégâts dans le bois pour leur vaste escroquerie du Centenaire des chemins de fer.

Un être au cœur pur écoutant les plaideurs eux-mêmes, en plein air quand il fait beau temps, dans une salle du Palais ouvert à tous quand il pleut, n'est-ce pas le symbole de la Justice telle que la comprenait la vieille France ?

Cette Justice primitive et honnête se maintint en beaucoup d'endroits jusqu'en 1789, jusqu'au jour où le jurisconsulte

romain, l'avocat, le robin triompha définitivement, mit la main sur la France, où la Basoche enfanta, comme une mère Gigogne engrossée, au fond d'un couloir, sur un sac de procédure, par un Chicaneau monstrueux, l'armée de 200,000 légistes que nous possédons aujourd'hui.

Dans la province, qui avait pu soustraire à l'influence déjà délétère de Paris, les jurés de chaque corps d'état, les tribunaux de corporations, les tribunaux de famille, les tribunaux locaux composés des anciens de chaque village, rappelaient ce qu'avait été l'admirable organisation du Moyen Age. Même sous Louis XIV, Racine pouvait écrire à Boileau du fond du Languedoc : « C'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard, avec la robe rouge comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande. »

En Espagne, des milliers d'hommes se firent tuer pour défendre leur droit d'être jugés par des juges élus par eux, [479] pour ne pas laisser toucher aux privilèges de leurs juges, de leur *Justiza*.

Quoi de plus beau que la lutte ainsi soutenue par l'Aragon contre le fils de Charles-Quint, le tout puissant Philippe II ! Antonio Perez, l'ancien confident du roi d'Espagne, parvient à s'échapper de sa prison ; quoique brisé par la torture, il se hisse sur un cheval et court, bride abattue, vers les frontières de l'Aragon, on se met à sa poursuite, le fugitif enfonce les éperons dans le flanc de son cheval, il arrive à la tombée du jour au premier village d'Aragon et demande le *Justiza*.

En France, si on demandait à parler à l'improviste à un magistrat, on vous dirait : « Il est chez la veuve Frétille en train d'assister aux Puces ou aux Jeux icariens. »

« Le *Justiza* est aux champs, il se fait tard, il va sans doute rentrer, » répond-on à Perez. Et voici que le *Justiza*, un brave paysan couvert d'une peau de bique, apparaît à l'entrée du chemin. Perez court se mettre sous sa protection, il se déclare *manifeslado* aux *fueros* d'Aragon en touchant le vêtement du Juge. A ce moment des cavaliers pénètrent au galop dans le village. Ce sont les estafiers du roi d'Espagne qui se précipitent pour ressaisir le prisonnier...

En vain on évoque devant ce paysan toute la grandeur du roi d'Espagne et de l'empereur des Indes, on lui dit, comme dans *Ruy Blas* :

Il est dans Aranjuez ou dans l'Escurial,
Sous un dais surmonté du globe impérial.
Un homme . . .

Devant qui se couvrir est un honneur insigne
Qui peut faire tomber nos deux têtes d'un signe...

Le Justiza répond : « Cela est fort bien, mais ce fugitif est sur la terre d'Aragon ; il se réclame de la justice d'Aragon ; il sera jugé par Aragon. »

Philippe II fit la guerre, multiplia les supplices, livra le Justiza au bourreau, mais Perez ne fut jamais livré et mourut tranquillement à Paris...

[480]

Si les conservateurs avaient été intelligents, il ne tenait qu'à eux de détruire une des créations les plus funestes de la Révolution, de briser cette magistrature qui est un si effroyable instrument de corruption, d'oppression et de démoralisation, ils n'avaient qu'à mettre les Radicaux au pied du mur et à les forcer de voter avec eux l'élection des juges que l'extrême gauche avait fait figurer dans son programme, sans avoir, bien entendu, l'intention de l'accorder.

Tout n'est pas d'essence aussi révolutionnaire qu'on le croit dans les programmes que l'opinion publique impose aux députés avancés. Quand un chien est malade, il va chercher tout naturellement l'herbe qui le guérira ; quand un homme étouffe, il ouvre la fenêtre ; quand un noyé sent qu'il coule à fond, il tente un dernier effort pour remonter à la surface. Les peuples ont ainsi des revendications en quelque sorte instinctives. Les classes ouvrières ont dû nécessairement et fatalement revenir, par les associations, les chambres syndicales, à ces corporations dont la destruction avait été, au dire des libéraux bourgeois, le plus glorieux exploit des hommes de 89. L'élection des juges est une aspiration du même ordre, un besoin de retourner, non seulement au delà de la Révolution, mais au delà des usurpations de la Monarchie absolue, vers les institutions populaires de nos pères.

Certains pays où l'élément chrétien est resté dominant deviendraient de véritables paradis avec des juges élus ; la rénovation sociale s'y produirait peu à peu d'elle-même. Dans beaucoup de pays rouges même, on nommerait pour juges d'honnêtes gens. Quand il s'agira d'une telle fonction, quand leurs plus chers intérêts seront en cause, les paysans se tourneront vers les hommes dont les familles sont connues, dont la vie est probe, vers les hommes qui ont une conscience, ils procéderont toujours de même quand ils se trouveront directement en face de questions qui les touchent, qu'ils peuvent comprendre ; ils l'ont

fait en 1871 et ce n'est pas leur faute si les représentants qu'ils avaient choisis se sont laissés enjôler et jobarder par les intriguants parlementaires.

[481]

Les conservateurs ont la vue trop courte pour comprendre cela, pas plus qu'ils n'ont compris en 1871, quand ils étaient les maîtres, qu'en adoptant pour l'armée le système régional, en donnant toute l'autorité aux conseils généraux et en réduisant le préfet à n'être qu'un personnage inutile et sans autorité, ils auraient préparé, au moment d'une crise, un foyer de résistance sérieuse à la tyrannie de Paris.

Pour les conservateurs, le magistrat, qu'on l'ait pris dans un estaminet ou dans une loge maçonnique, qu'il s'appelle Loëw ou Canel, est toujours un monsieur qu'il faut respecter parce qu'il est assis sur une espèce d'estrade, qu'il est habillé d'une certaine façon, qu'il a un jupon noir, qu'il est coiffé d'une toque et qu'il porte à cette toque le ruban doré que les courtisanes de jadis portaient à leur ceinture.

Leur pensée de derrière la tête à tous, je l'ai expliqué déjà dans la *France juive devant l'Opinion*, c'est qu'il serait bien avantageux d'être au pouvoir parce que les infamies que les fonctionnaires judiciaires, rompus et dressés à la servilité par l'éducation des légistes, commettent contre les conservateurs aujourd'hui, ils les commettraient demain contre les républicains, si les conservateurs étaient les maîtres...

VI

ERLANGER, SES JUGES, SES DÉFENSEURS ET SES VICTIMES

Un livre à faire.— La physiologie d'une escroquerie financière.— 100 volumes in-folio de procédure.— Habileté extrême mise au service de filouteries de l'ordre le plus bas.— Les moyens employés.— L'inégalité de la lutte.— Tous les maîtres du barreau du côté d'Erlanger.— Une affaire prise au hasard.— Les Réassurances générales.— La *contractatio fraudulosa*.— Les souscripteurs fictifs.— Des gens qui souscrivent pour 2 millions et dont on ne peut pas retrouver le domicile.— Toujours prête à absoudre les grands coupables, parce qu'elle est vénale, la magistrature républicaine est implacable pour les petits.— Exemples à l'appui de cette affirmation.— Un jury trié sur le voleur.— Erlanger et ses entreprises.— Stercoraire et caïman.— Encore un curriculum vitæ de financier moderne.— Les ténors du barreau.— M. Barboux et la lettre de Chauvron.— La conscience des avocats.— Toujours les jeux scéniques.— Le silence de la Presse.— Un compte rendu de la Justice.— La grand'messe à Deauville.—

Avec une magistrature pareille des arrêts comme ceux qui furent rendus dans l'affaire Erlanger n'ont rien qui puisse nous surprendre.

Je m'étonne qu'un homme de la nature de M. Rosny, par exemple, n'ait pas eu l'idée de s'emparer d'une affaire comme l'affaire Erlanger et d'écrire avec cela une page d'histoire sociale, que les générations futures auraient consultée avidement.

Je cite le nom de M. Rosny, parce qu'il avait tout ce qu'il faut pour remplir une telle tâche. Indifférent au succès vulgaire, travailleur infatigable, analyste d'une précision rigoureuse, dominé par le besoin d'apprendre, de comprendre, [483] d'expliquer, de ratiociner, de donner vingt-cinq raisons pour une,— ce qui en fait comme causeur un être insupportable à entendre,— il applique toutes les facultés d'un cerveau solide à écrire, avec des recherches de style incroyables, des romans comme le *Bilatéral* qui sont à peu près intelligibles pour une cinquantaine de personnes au plus : il a beaucoup des qualités de l'historien social, il n'a absolument aucun des dons charmants qui font un romancier : la poésie, l'imagination ailée, la légèreté du récit qui séduisent et conquièrent le lecteur.

Il y a là un chef-d'œuvre à faire pour quelqu'un qui aurait le temps et la force d'attention, la lucidité d'esprit nécessaire

pour s'assimiler ce volumineux dossier, pour dégager ce que contiennent de vivant, d'instructif, d'amusant, de palpitant même, ces innombrables pièces de procédure, ces mémoires, ces plaidoiries, pour démonter, boulon par boulon, ce gigantesque échafaudage de chicane et pour dire : « Tenez ! Voilà la civilisation moderne et ce qu'elle donne à l'analyse. »

Œuvre intéressante, certes, mais rude labeur ! Songez que les documents relatifs aux affaires d'Erlanger rempliraient 100 volumes *in-folio*, que, pour le débat en première instance seulement, il existe 425 actes de procédure...

Personne n'a pu suivre cette affaire depuis le commencement jusqu'à la fin. Un des avoués a eu, au bout de quelque temps, un accès de fièvre chaude ; un des avocats qui ne s'était occupé que d'une partie de ce procès, mais avec beaucoup d'application, il est vrai, a dû se reposer pendant trois mois, renoncer absolument à tout travail.

Ce que nous venons de dire ouvre, de suite, devant vous des horizons de spéculations formidables, d'entreprises compliquées, de vastes projets. Il n'en est rien. C'est précisément ici que commence le côté saisissant, dramatique, dirai-je volontiers, au point de vue social.

La base de toutes ces affaires est toujours la plus plate, la plus vulgaire, la plus ignoble escroquerie, de ces escroqueries comme en commettent, au sortir de Mazas, des agents d'affaires véreux qui n'ont pas le temps de combiner un plan.

On ne s'inquiète même pas de donner une apparence de vraisemblance aux entreprises que l'on lance, on annonce des mines qui n'ont jamais contenu une parcelle de minerai, on affirme aux actionnaires qu'on a payé 500,000 francs une petite feuille de chou financière, l'*Argent* qui avait deux numéros en tout.

Vous vous imaginez qu'on va, au début, corrompre des gens dans une certaine situation, ayant une surface quelconque, et leur dire : « Faites semblant d'être souscripteurs ! » Nullement. Au moment de la constitution d'une Société on prend des noms de pauvres diables d'employés qui sont censés souscrire pour 1 ou 2 millions ; parfois même on inscrit, au hasard, des noms de gens qui n'existent pas, habitant des rues qui n'existent pas davantage.

Cela vous paraît fabuleux, mais si vous avez la patience de me suivre dans cette étude, vous verrez que je me tiens même en deçà de la vérité.

La Société une fois constituée, on appelle le public à souscrire et l'on organise une bruyante campagne de presse. Le public souscrit, et, quand on s'est débarrassé de toutes les actions, la Société tombe à zéro et les actionnaires s'adressent aux tribunaux.

C'est ainsi. Le cerveau du Juif est très peu créateur¹⁵³. [485] Erlanger obéit simplement à l'impulsion irrésistible du

¹⁵³ Allmayer est de cette école. En elles-mêmes, les escroqueries commises par lui sont peu originales mais quelle habileté déployée par ce pittoresque voleur pour déjouer les recherches, quel art dans les transformations, quel aplomb ! Quel grand financier aurait fait cet homme s'il n'avait pas obéi à une sorte de dilettantisme, s'il n'avait pas voulu, comme on dit, jouer la difficulté !

Il convient, ajoutons-le, de ne pas regarder cela en coockney, de bien se rendre compte des complicités latentes, des appuis secrets, de la tendresse que les Juifs ont, au fond, pour ce chevalier d'industrie qui est remarquable, qui honore la race à sa façon, qui fait parler de lui...

Toute cette floraison d'aventuriers sémitiques lâchés dans une société désorganisée est très curieuse à étudier, on rencontre à chaque instant des types extraordinaires, comme ce d'Acosta dont les *Faits divers*, toujours ces bons *Faits divers*, si précieux pour l'histoire sociale contemporaine, nous racontent la vie étrange.

« D'Acosta, ou plutôt Nathan Ganz, dit le *Figaro* du 17 mars 1888, car tel est le véritable nom de cet aventurier, n'a pas encore été transféré à Bruxelles. Il est à Mazas, à la disposition de M. le juge d'instruction Levasseur, chargé de relever les nombreuses escroqueries commises à Paris par le directeur du journal *Les Deux Mondes*.

« D'Acosta est, en outre, très demandé en Europe. La Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre, notamment, ont avisé le parquet de la Seine qu'ayant, dans ces trois pays, fait de nombreuses dupes, il y aurait lieu de le mettre, tour à tour, à la disposition de chacun de ces gouvernements. Il aura, en outre, à donner des explications sur le rôle politique qu'il a joué en Europe en se donnant comme membre actif de certaines Sociétés socialistes.

« Un exemple entre cent. Au congrès tenu à Londres en 1881, il s'était fait accepter comme délégué des socialistes mexicains, ailleurs, il se donnait comme allié aux nihilistes, et, à Paris, il s'était faufilé parmi les socialistes les plus exaltés, représentant, disait-il, avec preuves à l'appui, l'opinion avancée de tel ou tel pays.

« En réalité, le seul but qu'il poursuivait était de pénétrer les secrets des sociétés dans lesquelles il se faisait admettre, afin de pouvoir se livrer sans danger à son métier d'espion.

« Au cours d'une perquisition faite au siège de son journal, 50, rue de Douai, M. Levasseur, assisté de M. Goron, a découvert, dans un grenier, une énorme caisse en fer, pleine de documents ne laissant aucun doute sur le rôle que jouait, en France, ce misérable. On croit qu'il a des complices, la police espère les découvrir.

« — Mais enfin, lui disait hier M. Levasseur, qui savait déjà à quoi s'en tenir, dites-nous donc quels sont votre véritable nom et votre origine !

voleur, à l'âpre désir de prendre qui le tient, il est l'homme de la tribu, le Bédouin allant dérober une bourse dans la tente voisine, détachant le cheval ou enlevant le mouton qui excite sa convoitise.

Dès que le procès est commencé, la scène change. Cet être, qui a agi jusqu'ici comme un filou de bas étage, comme un coquin tout à fait subalterne, devient tout à coup un politique extraordinaire.

Le Juif donne sa mesure tout entière. Derrière le Bédouin ou le petit chapardeur au nez crochu qui vous fait votre mouchoir, comme on me l'a fait dans le ghetto de Presbourg, apparaît le baron israélite qui occupe une situation considérable à Paris et qui joue merveilleusement de tous les ressorts de la vie moderne.

Tous les moyens que le génie de l'intrigue peut suggérer à l'esprit le plus retors et le plus ingénieux, toutes les ressources que peut offrir la procédure, Erlanger les emploiera : il achètera les magistrats, les hommes d'État ; il [486] enverra de l'argent aux uns, des femmes aux autres ; il fera de son affaire une affaire internationale ; consul de Grèce, ce qui donne, par parenthèse, une singulière idée du sens moral du roi des Hellènes, il invoquera les immunités diplomatiques ; il se servira du prince de Hohenlohe auquel il a fait sa part dans ses malpropres entreprises ; il enrichira Dauphin, il soudoiera les républicains et il finira par garder l'argent. Ceci, il l'a déclaré d'avance à un avocat : « J'ai 10 millions à sacrifier, j'aime mieux les donner à ceux qui me défendent que de les rendre à mes actionnaires. »

Remarquez que, dès le commencement de la lutte, l'avantage du terrain est pour le voleur : il a l'argent et ses actionnaires sont ruinés, il a en mains les pièces, les preuves qui démontreraient sa culpabilité et laisse venir...

Que voulez-vous que fassent les malheureux dépouillés ? Avant même d'engager le débat, il faut qu'il payent. Rien qu'en frais d'expertises et de vérification de comptes, les divers procès

« — Ma foi, Monsieur, répondit le reptile, d'un ton gouailleur, je me suis, pendant le cours de mon existence, affublé de tant de noms divers que j'ai oublié celui que m'ont légué mes parents qui, cependant, je crois, étaient de nationalité hongroise et de race israélite. »

Figurez-vous des agents de cette trempe dans une insurrection, à une époque de bouleversement social complet, et vous comprendrez que d'ardents révolutionnaires, qui causent avec vous à cœur ouvert, qui n'ont rien à redouter maintenant, vous déclarent qu'une partie des événements de la Commune demeurent pour eux absolument inexplicables.

relatifs aux affaires d'Erlanger ont coûté au moins 300,000 francs. Si le Parquet dépensait une pareille somme pour faire rendre justice à des actionnaires mis sur [487] la paille, il serait énergiquement blâmé par le ministre de la Justice. Ceux qui ont porté la première plainte ont dû commencer par déboursier 12,000 francs.

Pour plaider de tels procès il faut des hommes spécialement organisés et surtout des hommes qui aient, comme on dit, l'oreille du tribunal, qui puissent se faire écouter.

Grâce à l'argent, Erlanger a tous les maîtres de la barre, et ce qui indique bien la démoralisation du barreau actuel, c'est, qu'à part M^e Falateuf, pas un seul membre du Conseil de l'ordre n'a plaidé contre le financier prussien.

Quand Erlanger redoute qu'un homme en vue ne soit sollicité de plaider contre lui, il va le trouver, lui demande une consultation sur un point accessoire et la paye 10,000 francs. Le voudût-il, l'autre ne peut plus plaider contre un homme qui, si peu que ce soit, a été son client.

Je n'ai pas l'intention, bien entendu, d'entrer dans les détails des multiples procès concernant le Crédit général français. Il est nécessaire, cependant, si je veux que les historiens de l'Avenir sachent ce qu'était la magistrature française sous la troisième République, la notion qu'elle avait du Bien et du Mal, de faire figurer, dans ce livre, un résumé d'une affaire suivie à travers toutes ses phases.

Je vois d'ici mon lecteur qui fait la grimace et qui se prépare à sauter ces pages : il a tort, cela l'instruirait et lui serait utile matériellement.

C'est toujours la même plaisanterie, d'ailleurs.

Quand vous résumez, en quelques lignes, une question qui vous a coûté beaucoup de recherches, on répond : « C'est un pamphlétaire, où sont les preuves de tout ce qu'il affirme ? » Quand vous entrez dans la discussion approfondie d'un débat, le lecteur file à l'anglaise en disant : « C'est un écrivain assommant. »

En tous cas, je crois nécessaire de prendre une affaire comme type et je vais vous expliquer l'affaire des Réassurances générales.

[488]

Le 20 Juin 1879, MM. Emile d'Erlanger et Berthier frères, s'associent avec le Crédit général français pour attraper aux gogos 8,750,000 francs.

A cette fin, ils inventèrent un truc perfectionné qu'ils dénommèrent :

COMPAGNIE DE RÉASSURANCES GÉNÉRALES
SOCIÉTÉ ANONYME
Au CAPITAL DE 35 MILLIONS DE FRANCS
DIVISÉ EN 10,000 ACTIONS DE 500 FRANCS
Libérées de 125 francs.

Ces 70,000 actions devaient être mises en vente par le Crédit général français, avant la fin de juillet suivant, avec une prime de 125 francs, destinée à constituer les 8,750,000 francs convoités par les exploiters.

Les 125 francs *dits libérés par les actions* devaient être fournis par les acheteurs pour former le quart du capital de la future Société, exigé par la loi, pour établir une Société anonyme.

Ce capital de 8,750,000 francs devait être mis entre les mains d'un conseil d'administration chargé de l'engloutir le plus promptement possible dans un océan d'opérations aventureuses ou fictives, dans lequel il ferait sombrer l'entreprise afin de faire disparaître le corps du délit d'escroquerie.

Pour se dérober aux responsabilités que la loi impose aux fondateurs de Sociétés anonymes, nos gens mandèrent un employé de l'agence de MM. Berthier frères à Reims qui bâcla *tout seul* leur simulacre de Société avec une liste de souscripteurs fictifs et sans aucun versement de fonds.

Le 26 juin, cet homme de paille, nommé M. Léopold Martin, comparut devant le notaire maître Mégret, non pas dans l'étude dudit notaire, mais dans le domicile de M. le baron d'Erlanger, rue Taitbout, n° 20, à Paris.

Là, pour se rendre introuvable, il se dit M. Léon Léopold Martin, chevalier de la Légion d'honneur, *rentier*, demeurant [489] à Paris, rue du Quatre Septembre, n° 15, et, agissant au nom et comme *seul fondateur* de la Société anonyme, dite Compagnie de Réassurances générales, il affirma au notaire :

1° Que le Capital social fixé à 35 millions de francs était souscrit en totalité,

2° Que chaque souscripteur avait versé le quart du Capital par lui souscrit,

3° Que les fonds étaient déposés dans les caisses de la Société du Crédit mobilier, place Vendôme, n° 15, à Paris.

A l'appui de ces fausses déclarations, il déposa entre les mains du notaire une liste de 173 souscripteurs indiquant les sommes souscrites et celles versées par chacun d'eux, et il signa cette liste, après l'avoir certifiée sincère et véritable.

Pourtant, il y était inscrit lui-même pour 1,330 actions, sous le nom de Léopold Martin, demeurant à Paris, rue Thiers, n° 443. *Le faux était donc manifeste.*

Le même jour, 26 juin 1879, à 3 heures un quart après midi, quarante de ces prétendus souscripteurs, y compris ce Léopold Martin, se trouvèrent réunis dans la salle Lemardelay, n° 100, rue Richelieu, en Assemblée générale constitutive.

M. Alfred Blanche fut nommé Président, MM. d'Erlanger et Richard Wallace furent Scrutateurs¹⁵⁴.

Là, les absents, même les fictifs, étaient représentés par des procurations.

A l'unanimité, ils affirmèrent que les déclarations faites par M. Martin, fondateur de la Société, étaient exactes.

Il nommèrent le Conseil d'administration, pour six ans, avec 50,000 francs annuels de jetons de présence et allouèrent 1,500 francs à chaque commissaire censeur.

[490]

Enfin, M. Alfred Blanche, Président, eut le courage de proclamer majestueusement :

« Que toutes les prescriptions de la loi ont été remplies régulièrement, et qu'ainsi la Société anonyme, dite Compagnie de Réassurances générales, était définitivement constituée. »

Six jours après cette comédie, le *Moniteur des Tirages financiers*, organe et propriété du Crédit général français, annonçait en tête de ses colonnes :

*La vente de 55,000 actions de 500 francs
de la*

COMPAGNIE DE RÉASSURANCES GÉNÉRALES

Libérées de 125 francs.

Ces 55,000 actions, disait le *Journal Financier*, proviennent du groupe des fondateurs et sont mises en vente au prix de 625 francs, soit 250 francs net à payer. La vente aura lieu le 14 et le 15 juillet, aux guichets du Crédit général français, rue Le pelletier, n° 16, à Paris.

¹⁵⁴ Ce Wallace, que l'on prétendait faussement parent du célèbre philanthrope, était un banquier qui disparut avec sa banque. On n'en a plus jamais entendu parler depuis. L'extravagante fantaisie qui préside à tout cela est la note jolie de ces choses. Voilà ce qu'on peut faire dans cette société si admirablement organisée où la ménagère qui secoue un tapis par la fenêtre, après six heures du matin, reçoit immédiatement du papier timbré.

La cote officielle sera demandée.

Cependant, il n'existait ni Société, ni actions de Réassurances générales.

Cette annonce mensongère fut répétée le 6 et le 10 juillet, avec accompagnement d'un prospectus faisant miroiter aux yeux du public une grande plus-value et un dividende de 20 francs, au moins, par action dès les premiers exercices.

Une publicité organisée, à grands frais, dans tous les journaux, se chargea d'annoncer à la foule tous ces avantages.

Le 24 juillet, le même *Moniteur* annonçait que sur les 55,000 actions mises en vente, il en avait été demandé et placé 51,700, et que le nombre des acheteurs était de 6,864.

La perfidie du Crédit général français avait donc fait 6,864 victimes en deux jours.

Il avait vendu une chose n'existant pas, puisque, le 21 août suivant, il disait dans son journal

On nous demande quand nous délivrerons les titres.

[491]

Nous devons faire observer qu'il y a 70,000 titres à confectionner et à transférer, et qu'il faut pour ce double travail un temps matériel assez long.

Nous pressons ce travail autant qu'il dépend de nous et nous espérons pouvoir commencer les livraisons la semaine prochaine.

Les actions mises en vente comme provenant du groupe des fondateurs n'existaient donc pas quand elles ont été vendues les 14 et 15 juillet. *Elles n'ont jamais existé.*

Quoi qu'il en soit, le public en avait assez. Le Crédit général français fut obligé d'attendre l'année suivante pour se débarrasser des actions qui restaient à vendre.

Pendant tout le cours de 1880, il employa toutes les supercheries imaginables pour capter la bonne foi de sa clientèle et du public par le moyen de son journal, le *Moniteur des Tirages financiers*.

Malgré toutes ses roueries, il lui restait encore 62 actions au 31 décembre 1880.

Le Conseil d'administration s'était si bien acquitté de sa mission, qu'à la fin de la quatrième année, tout le Capital versé se trouva dissipé et qu'il vota un appel de fonds de 77 fr. 50 par action représentant 5,450,000 francs. C'était donc 22,450,000 francs perdus pour les acheteurs de ces fausses actions.

Afin de soustraire ses comptes aux investigations des victimes, il se concerta avec l'agent des exploiters et il fit prononcer, par le Tribunal de Commerce, la dissolution de la Société dont il fit confier la liquidation à deux hommes à son entière dévotion.

Néanmoins, le 13 juillet 1885, ce même tribunal prononça la nullité de la prétendue Société pour les motifs qui suivent :

1° Défaut de souscription de la totalité du Capital social,

2° Défaut de versement par chaque actionnaire du quart du Capital par lui souscrit,

3° Fausses indications de la personnalité et du domicile du prétendu fondateur qui, de son propre aveu, n'a été que le prête-nom des fondateurs véritables,

4° Défaut d'indication des qualités des souscripteurs.

« Et, ajouta-t-il, attendu qu'il appert encore des débats et des pièces produites

« Que bien loin de se préoccuper du sort de la Société, celle-ci n'était pour les *Fondateurs, Administrateurs et Souscripteurs* qu'un instrument propre à leur faire atteindre le but de spéculation et d'agiotage qu'ils poursuivaient uniquement.....

« Le Tribunal déclare nulle la Société anonyme dite Compagnie de Réassurances générales,

« Déclare le présent jugement commun aux liquidateurs judiciaires,

« Condamne, etc...

Le 2 décembre 1886, la Cour d'appel de Paris, présidée par M. Périvier, confirma ce lumineux jugement dont elle adopta tous les motifs, auxquels elle ajouta ceux qui suivent :

« Considérant qu'il ne suffit pas de dire, avec les premiers juges, que chaque souscripteur n'a point versé le quart du Capital par lui souscrit, qu'il faut encore ajouter que le quart du Capital, considéré en lui-même, ne peut être réputé légalement avoir été versé avant la constitution de la Société. »

«

« Considérant que tous les souscripteurs ont assisté ou ont été représentés à l'Assemblée du 26 juin, qu'il est d'ailleurs établi qu'un certain nombre, ainsi que l'ont constaté les premiers juges, n'y ont été représentés qu'en vertu de procurations ne portant pas la signature des souscripteurs auxquels elles ont été frauduleusement attribuées,

« Considérant que tous les défendeurs originaires, ayant fait partie du Conseil d'administration, ont participé aux infractions graves retenues par la Cour comme entachant de nullité la Société de Réassurances générales. Qu'ils doivent, dès lors, être considérés comme Coauteurs au moins de quasi-délits à raison desquels leur responsabilité est solidairement engagée ,

« Qu'ils doivent, par suite, être condamnés solidairement aux dépens de première instance et d'appel ,

[493]

« Par ces motifs :

« La Cour, confirme le jugement, condamne les appelants : Alfred Blanche, de Broves, Léon Chevreau, Clermont-Tonnerre, Albert Nivert, Pascal, Thoinet de la Thurme, Hère, Joumet, d'Erlanger et Martin solidairement en tous dépens. »

Il était donc souverainement jugé que Martin, le *seul* fondateur de la prétendue Société de Réassurances générales, était un *faux fondateur*.

Qui s'était donné de faux domiciles,

Qui avait pris la fausse qualité de rentier,

Qui avait fait de fausses déclarations de souscriptions et de versements de fonds.

Tous ces faux avaient été commis dans un acte public passé dans le domicile même du baron Emile d'Erlanger, qui s'était servi de cet acte.

Il était donc souverainement jugé que les meneurs de l'exploitation avaient fait emploi de fausses procurations et que la prétendue Société n'avait été qu'un *instrument de spéculation et d'agiotage*,

Que les fondateurs et administrateurs ont été condamnés solidairement aux dépens comme coauteurs de quasi-délits à raison desquels *leur responsabilisé est solidairement engagée...*

On lit encore dans cet arrêt: « *Que les fondateurs doivent être garants des conditions de la constitution de la Société vis-à-vis des actionnaires et des tiers.*

Enfin, il était définitivement jugé que cette Société était nulle et de nul effet à l'égard des intéressés et à l'égard du *liquidateur*.

Le même arrêt dit encore : « *Que la nullité est encourue le jour même de la constitution irrégulière, » c'est-à-dire le 26 juin 1879.*

Par conséquent cette Société nulle n'avait donc pas pu créer des actions, *puisque'elle n'avait pas été constituée* et n'avait pas d'existence légale.

[494]

Ceux à qui ces fausses actions avaient été vendues frauduleusement avaient donc le droit incontestable de réclamer aux vendeurs de ces faux titres la réparation du préjudice qu'ils avaient souffert.

Le liquidateur, à l'égard duquel cette Société avait été déclarée nulle, n'avait donc aucune action à exercer envers ces victimes du dol et de la fraude des exploiters.

Eh bien ! Ces mêmes juges, oubliant la loi, oubliant leurs propres jugements, oubliant la justice, ont eu le courage de repousser impitoyablement les justes demandes des victimes de cette vaste escroquerie.

Bien plus, ils les ont encore condamnés à payer entre les mains de ce même liquidateur, à l'égard duquel la Société a été déclarée nulle, tous les appels de fonds qu'il lui plaira de faire, jusqu'à concurrence de 500 francs, montant intégral de ces fausses actions qui leur ont été vendues contre la défense de la loi.

Et tout cela, avec dépens, sans que les malheureux gogos puissent avoir *aucun recours* contre les auteurs du dol et de la fraude reconnus par la Cour dans son arrêt du 2 décembre 1886.

Pourtant il est écrit dans le jugement du 13 juillet 1886 et dans l'arrêt du 2 décembre 1886

« Que les fondateurs doivent être garants des conditions de la constitution de la Société vis-à-vis des actionnaires et des tiers. »

L'arrêt a ajouté que, « tous les défenseurs originaires doivent être considérés comme coauteurs au moins de quasi-délits à raison desquels leur responsabilité est solidairement engagée ;

Qu'ils doivent, par suite, être condamnés à tous les dépens. »

En conséquence, ils ont été condamnés aux dépens, ils devaient donc être encore condamnés pour le principal.

Pour exécuter ce chef-d'œuvre, les juges ne se sont pas contentés de sacrifier les droits des 7,000 victimes de cette [495] escroquerie, ils ont encore frustré l'Etat des droits dus au Trésor pour l'enregistrement du traité sur lequel ils se sont appuyés pour condamner les acheteurs de ces faux titres à payer les appels de fonds réclamés par le liquidateur.

Ce traité, signé illégalement en juillet 1884 par le Conseil d'administration, avait cédé à la Société *Paris* tout l'actif et le

passif de la Compagnie des Réassurances Générales avec promesse de lui payer encore la somme de 5,450,000 francs.

C'est en vue de cette somme que le liquidateur poursuivait les appels de fonds.

Ce traité a été visé dans le jugement du Tribunal de Commerce, en date du 22 mars 1886, et dans l'arrêt du 28 avril 1887, mais sans qu'il y eût mention de l'enregistrement qu'on avait omis de faire parce qu'il fallait payer 119,900 francs, à raison de 2 p. 100.

A l'époque où les sentences ont été rendues il fallait payer le double droit, c'est-à-dire 239,800 francs.

Ce défaut d'enregistrement avait été signalé à l'audience, mais le président avait répondu

— *Qu'est-ce que cela fait ?*

Ce que cela fait, le voici écrit dans la loi du 22 Frimaire an VII, dont l'article 47 est ainsi conçu :

« Il est défendu aux juges de rendre aucun jugement en faveur des particuliers sur des actes non enregistrés, à peine d'être personnellement responsables des droits. »

Si vous avez fait le léger effort de me suivre jusqu'au bout, vous avez vu que le résultat de l'arrêt rendu était de condamner des actionnaires, qui avaient tout perdu, à compléter encore leur versement pour une Société que le tribunal avait déclarée nulle.

Quant aux conditions absolument frauduleuses dans lesquelles cette affaire avait été lancée, les éléments de la *contractatio fraudulosa*, comme on dit au Palais, croyez bien que je n'ai nullement exagéré.

Le fondateur Léopold Martin, employé de MM. Berthier [496] frères, était domicilié 43, rue de la Gare, à Reims, alors qu'il indiquait comme domicile tantôt la rue Thiers, qui n'existe pas, à Paris, tantôt la maison portant le n° 15 de la rue du Quatre Septembre, maison appartenant aux frères Berthier et dans laquelle il n'a jamais habité. Il souscrit modestement pour 2,035,000 francs.

Le plus étonnant de tous peut-être est un nommé Benoît Vidal, 15, rue Perrin-Soliers, à Paris ; introuvable à Paris, où la rue Perrin-Soliers n'existe pas, on le cherche à Marseille, où le propriétaire de la maison rue Perrin-Soliers, 15, maison qu'il a fait bâtir en 1846, déclare n'avoir jamais eu pour locataire ou copropriétaire aucune personne de ce nom.

Erlanger met tous les Tricoches et tous les Cacolets en route pour trouver un Vidal qui puisse s'adapter à peu près à la circonstance, et il déclare que le souscripteur indiqué demeure 7, rue Lesdiguières. On se transporte rue Lesdiguières, et on y trouve bien un Vidal, mais il s'appelle Théophile et non Benoît. C'est un vieillard de quatre-vingt-huit ans qui habite dans la misère, chez son gendre, M. Auguste Tremailie, un logement de 400 francs dont tout le mobilier ne vaut pas 100 francs.

C'est ce vieillard qui aurait souscrit pour 1 million et avait versé 250,000 francs !

Chappuis (Adolphe), qui aurait souscrit pour 2 millions, est amusant à observer également. Devant le juge rapporteur Levy, M^e Landier presse un peu d'Erlanger qui se trouve un moment fort embarrassé et M^e Landier, frappant sur l'épaule du baron, lui dit tout à coup :

— Voyons, monsieur d'Erlanger, dites-nous au moins où demeure ce Chappuis qu'il nous est impossible de trouver.

— Il est à Bruxelles, rue Neuve, n^o 10, répondit d'Erlanger.

Un actionnaire se transporta à Bruxelles, où il découvrit que ce Chappuis avait rempli l'emploi de trial au théâtre de la Monnaie, et que son engagement n'ayant pas été renouvelé, cet artiste avait été chercher une meilleure fortune à Londres¹⁵⁵.

¹⁵⁵ Tous ces faits, de quelque invraisemblable extravagance qu'ils soient marqués, sont tous de la plus rigoureuse exactitude, ils ont tous été reconnus vrais par le Tribunal de Commerce.

« Attendu, dit l'arrêt du 13 juillet 1885, en ce qui concerne Vidal, que le domicile de ce prétendu souscripteur est indiqué rue Perrin-Soliers, 15, à Paris,

« Attendu qu'aucune rue de Paris n'a jamais porté ce nom,

« Que si les défenseurs soutiennent qu'on serait en présence d'une erreur matérielle et que Benoît Vidal aurait habité 15, rue Perrin-Soliers, à Marseille, ils n'apportent aucune justification à cet égard.

« Qu'il appert, au contraire, des débats et des pièces produites qu'aucun locataire du nom de Vidal n'a jamais habité ladite maison,

« Attendu qu'il est, d'autre part, établi par les documents soumis au tribunal, que le versement de 250,000 francs qui incombait à Vidal a été fait par d'Erlanger lui-même.

« Attendu que si Chappuis avait fait réellement et personnellement un versement de 500,000 francs, que si l'avance de 250,000 francs, soi-disant consentie par d'Erlanger à Vidal, avait un caractère sérieux, on ne saurait comprendre l'impossibilité dans laquelle se trouvent les défendeurs d'établir l'existence de deux individus sur lesquels ils ne manqueraient pas d'avoir des renseignements précis :

Un an après, d'Erlanger, ne se souvenant plus d'avoir dit au commissaire de police que Chappuis n'était pas de son groupe, faisait produire par M^e Barboux, devant la Cour de Paris, un papier fabriqué *ad hoc* et conçu en ces termes :

« Reçu de M. le baron d'Erlanger, pour solde des sommes à me revenir pour participation au syndicat de la compagnie des Réassurances générales, la somme de 250,000 francs.

« Paris, le 20 septembre 1879.

« *Signé* : CHAPPUIS. »

Quant au nommé de Chauvron, nous verrons tout à l'heure à quel incident il donna lieu lors de la plaidoirie de M^e Barboux.

Ce que j'ai tenu à bien mettre en relief, en évitant de me [498] perdre dans les détails, c'est le caractère absolument frauduleux, le caractère d'escroquerie de ces opérations. Il n'est pas un de mes lecteurs, je l'espère, qui ne se dise : « Si un pauvre diable avait employé des procédés analogues pour se procurer quelques sous, il aurait été impitoyablement condamné. » Il n'en est pas un, j'en ai la conviction, qui n'arrive à la même conclusion que moi : « Les juges qui ont acquitté Erlanger sont des misérables, la magistrature est vénale. »

Ce n'est pas là une injure, une violence inutile contre cette magistrature que Scholl a appelée « la canaille inamovible ».

Je suis à l'âge où l'on sait la valeur de ce que l'on écrit, et c'est en sociologue qui a étudié avant de parler, qui a eu même à sa disposition des documents qu'il ne peut pas publier, que je lègue à l'avenir cette affirmation : « La magistrature française est une prostituée. »

Ne croyez pas à une sorte d'indifférence, de laisser-aller de sceptique : ces gens là sont implacables.

Ils ont besoin de frapper, car frapper est leur raison d'être, leur seule façon de faire admettre qu'ils servent un grand intérêt social, ils ont besoin de frapper aussi pour se donner une satisfaction, une jouissance personnelle. Une joie mauvaise se lit sur leurs figures ricanieuses et blafardes quand ils ont frappé, quand ils ont sacrifié une victime de plus à cette Idole de justice à cette Idole morte dans laquelle ils n'ont plus foi.

« Attendu que cette impossibilité même démontre entièrement le caractère fictif de ces deux souscripteurs.... »

Dans cette France où l'on acquitte Erlanger, on condamne à six jours de prison (novembre 1887) un enfant qui a volé un gâteau d'un sou. Un pauvre diable, qui n'avait pas mangé depuis deux jours, enlève un potiron dans un champ, le fait cuire à la hâte sur un feu de broussailles, il est surpris au moment où, pressé par la faim, il le dévore à moitié cuit, il est condamné à huit jours de prison (septembre 1887). Un autre affamé qui avait dîné, sans pouvoir payer, dans un restaurant à vingt-quatre sous, est puni d'un mois de prison (juin 1888).

[499]

Voulez-vous savoir comment on traite ceux qui abusent de la confiance de leurs contemporains. Lisez ceci : c'est un simple compte rendu de tribunaux, coupé dans le *Parti national* (10 juin 1888). Qu'importe ! Est-ce qu'un fait divers n'éveille pas chez l'homme qui sait penser autant d'idées que la page la plus brillante d'un écrivain ?

Il s'agit de deux malheureux camelots poursuivis pour avoir trompé le public en annonçant un événement qui n'existait pas ou, du moins qui n'existait pas tel qu'ils l'annonçaient : c'est ce qu'on appelle dans le Code : « Faire croire à un événement chimérique. »

M. le président (au premier). Vous reconnaissez avoir crié : « Demandez l'affaire mystérieuse du boulevard Malesherbes, arrestation d'un valet de chambre ? »

Le prévenu.— Oui, mon président.

M. le président.— Eh bien., vous saviez qu'il n'y avait pas un mot de cela dans le journal.

Le prévenu.— Je sais à peine lire, c'est Bons qui m'a dit de crier cela : j'ai crié ce qu'il m'a dit.

M. le président (à Bons).— C'est vrai ?

Bons.— Oui, mon président.

M. le président.— Vous avez déjà été condamné plusieurs fois pour pareille chose, vous êtes coutumier du fait.

Bons.— Oui, monsieur, c'est moi que je suis coutumier du fait, personnellement.

M. le président.— Il n'y avait pas un seul mot de l'affaire que vous criiez, vous et votre camarade.

Bons.— Faites excuse, mon président, c'est aux nouvelles, vous pouvez voir.

(M. le président parcourt le journal.)

Bons.— La première, aux faits divers.

M. le président (lisant) : « Les cambrioleurs, est-ce cela ?

Bons.— Oui, mon président.

M. le président (lisant). « La nuit dernière, des malfaiteurs, profitant de l'absence de M^{lle} X..., fille d'un ancien conseiller à la Cour de Cassation, ont pénétré dans son apparte-

ment, sis au quatrième étage du numéro 31, boulevard Malesherbes. »

M. le président (après avoir achevé l'article à voix basse). — Eh bien, c'est un vol... Où est l'affaire mystérieuse là dedans ?

[500]

Bons. — Comme on ne sait pas qui a fait le coup... naturellement... c'est un mystère.

M. le président. — Et l'arrestation du valet de chambre ?... Où avez vous vu ça ?

Bons. — J'ai pensé que ça ne pouvait être que lui.

M. le président. — Mais on ne l'a pas arrêté.

Bons. — C'était une supposition assez naturelle.

Le tribunal condamne Bons à *deux mois* de prison et Salmon à six jours.

Un camelot famélique, pour gagner peut-être dix sous en s'épuisant à crier sa marchandise à travers les rues, trompe les passants dans les conditions que vous voyez. Le baron d'Erlanger rafle 20 ou 25 millions, dans une seule affaire, avec un acte qui est un véritable faux en, écriture, avec un acte dans lequel figurent comme ayant souscrit pour des millions des gens qui n'ont pas de domicile, des gens qu'on ne peut même pas retrouver, et non seulement il est acquitté, mais il reste officier de la Légion d'honneur !

Vous ne trouveriez ni dans la droite, ni dans la gauche, depuis M. de Mun jusqu'à Brialou, un député capable de demander qu'on enlève au moins à cet homme manifestement déshonoré cette rosette que le colonel Noirtin lui arracha un jour publiquement¹⁵⁶...

Voilà les juges actuels ! Et ces gens vous prennent des attitudes, posent pour la Vertu ! Ils se carrent, insolents et raides, sur des fauteuils que Cambyse aurait fait recouvrir avec leur peau. Jamais pays n'est tombé plus bas et c'est venger la conscience publique que de fouailler ces magistrats vendus, que de les outrager, comme je le fais, dans l'exercice de leurs [501] fonctions... Oh ! Dans l'exercice de leurs fonctions toujours ! Ce délit mène devant la cour d'assises, et, avec quelque soin qu'on choisisse les jurés, il pourrait s'y trouver des braves gens, des

¹⁵⁶ M. Daumas, conseiller municipal, avait annoncé son intention de demander qu'on retire au moins l'inscription de rue d'Erlanger à la rue qui porte ce nom, il n'a pas donné suite à ce projet, il est probable d'ailleurs qu'il n'aurait pas réussi. Le Conseil municipal trouve très simple de débaptiser une rue destinée à honorer la mémoire d'un instituteur des pauvres comme le frère Philippe, et de respecter la plaque qui est un hommage à Erlanger.

Francs-Maçons même, dont je ne comprends pas la présence dans les Loges, comme M. Hubner, comme M. Taillebois, qui dénonça le premier, avec preuves à l'appui, les infamies commises, au ministère de l'Intérieur à propos des indemnités aux victimes du 2 Décembre. Ceux-là ne me condamneraient pas. Pour m'envoyer en prison tandis qu'on renvoie Erlanger indemne, il ne suffirait pas d'avoir un jury trié sur le volé, il faudrait encore un jury trié sur le voleur...

En admettant même que les gens qui nous gouvernent aient cette audace, un peu de prison ne me déplairait pas... J'y ferai, sans être dérangé, ce livre que Rosny aurait dû faire, j'essaierai, en appliquant la méthode que cet étonnant Balzac, qui savait tout, appliquait aux choses judiciaires, de montrer avec quelle facilité on se rend maître des mille rouages de cette organisation sociale qui ne fonctionne que contre le faible,— ce que pèse, quand on la regarde de près, cette Société qui, avec toute sa complication et toute sa solennité, est une apparence, une ombre, un fantôme.

Quel beau portrait à faire que celui de cet Erlanger que j'abandonne à regret ! Essayez de trouver quelques centaines de mille francs pour une entreprise longuement méditée, sérieuse, vous n'y arriverez pas. Cet homme attire à lui les millions comme il veut, et, pas une seule fois, il n'a l'idée d'essayer quelque chose qui repose sur une base quelconque, sur une idée plus ou moins juste. C'est un simple pick-pocket....

Cette vie est une accumulation de malpropretés et de ruines, et toujours le Juif prussien se tire d'affaires avec la protection du Kahal. Au début, il se charge de négocier l'emprunt des Confédérés au moment de la guerre d'Amérique, garde pour lui le montant des sommes reçues, épouse [502] la fille d'un des négociateurs de l'emprunt et propose tranquillement à ses victimes d'aller soumettre le litige qui les divise aux Etats-Unis, où l'on condamne à mort ceux qui se sont mêlés de procurer des armes et des subsides aux Séparatistes...

L'affaire de l'Exposition d'Auteuil met le financier en mauvais cas ; l'Impératrice le sauve. Devienne est le Bresselles de la chose, il se débat un peu plus, voilà tout ; honteux de son rôle, il remet le jugement dix fois. On avait encore des scrupules dans ce temps-là... Quelques habitués du Palais se souviennent encore de l'accent avec lequel Oscar de Vallée, rappelant l'affaire d'un paysan normand rendu responsable quelque temps auparavant d'un malheur dont il était bien innocent, disait au tribunal : « Rappelez-vous ce pauvre diable ! Il était moins coupable,

à coup sûr, que celui que l'on vous demande d'innocenter aujourd'hui. »

Pendant la guerre Erlanger ravitaille l'armée allemande, mandé à Versailles pour donner son avis sur l'indemnité de guerre, il déclare à Bismarck, qui hésite, que nous sommes parfaitement en état de payer 5 milliards. Naturellement notre aristocratie, que le patriotisme n'étouffe pas, comme on sait, ouvre ses salons devant M^{me} d'Erlanger, qui devient une des triomphantes de Deauville. Sous la République actuelle Erlanger est tout à fait à son aise. Dauphin, réduit alors aux expédients, se constitue son homme lige, en s'installant comme procureur général, il ordonne qu'on lui remette en mains propres toutes les plaintes qui arriveront sur d'Erlanger, et il les jette tranquillement au panier.

Ce sont des types curieux encore une fois. Il y a dans cet homme du stercoraire et du caïman. Il est mélomane ; tous les Juifs le sont. Les deux jeunes gens qu'on ait jugés seuls dignes de se disputer cette année le prix de Rome pour la musique étaient deux Juifs : Erlanger et Dukas. Erlanger eut le premier prix, Dukas eut le second, les Chrétiens se brossèrent le ventre. Erlanger, le banquier, se crocodilise lui-même, entre deux procès il prend son violon et se charme.

[503]

Pour cet homme qui sait que tout est à vendre, l'éloquence des grands virtuoses du barreau semble n'être qu'un plaisir de dilettante comme un autre, la musique de Chambre correctionnelle le change de la musique de chambre ; le ténor chante pour lui à la barre au lieu de venir chanter dans son hôtel, voilà tout....

Ici nous touchons encore au mensonge qui fait le fond de cette Société.

M^e Barboux, qui s'écriait un jour : « Je n'accepte jamais de causes que je ne crois pas fondées, » savait parfaitement que des malheureux dont on ne peut arriver à retrouver le logis n'ont jamais souscrit pour des millions. Il s'indigne, cependant, à la seule idée qu'on se permette de discuter cette question, puis, tout à coup, il relève ses manches pagodes, il s'emporte à la pensée qu'on ose prétendre que de Chauvron soit un souscripteur fictif. Je n'ai point le texte exact de ses paroles sous les yeux, mais j'imagine qu'il a dû être très éloquent. « Chauvron, souscripteur fictif, a-t-il dû s'écrier. Ah ! Messieurs. Dès qu'il a été informé de cette calomnie, Chauvron lui-même s'est empressé d'écrire de Londres où il est en ce moment... Tenez, mes-

sieurs, voilà la lettre de cet homme, la lettre qui va confondre nos adversaires... »

— Vous voyez d'ici le mouvement pathétique, l'espèce de transport factice qui saisit tous ces rhéteurs en ces occasions et qui est noté d'avance comme un effet de scène.

Voyons la suite.

— Messieurs, dit l'avocat général Manuel, je m'étonne que M^e Barboux, en vous lisant la lettre de Chauvron, n'ait pas lu la note épinglée à cette lettre.

La note épinglée, oubliée dans le dossier, était la note d'une agence d'affaires. Chauvron, disait cette note, consent bien à déclarer qu'il a réellement souscrit 2,000 actions. mais il ne veut faire cette déclaration que moyennant une somme de 20,000 francs comptant et 30,000 francs si le procès est gagné.

M^e Barboux n'avait pas communiqué toutes ses pièces à [504] ses adversaires, mais, par inadvertance, et, au grand désespoir de l'avoué M. de Biéville, il avait remis le dossier complet à l'avocat général, et celui-ci avait trouvé la note...

Voilà sur quelles pièces des maîtres du barreau, des bâtonniers de l'ordre, s'appuient pour prendre Dieu et les hommes à témoin de la justice de leur cause¹⁵⁷.

Dans les discours de bâtonnat ces exercices s'appellent « L'honneur dans l'honneur même, la fleur de l'intégrité... *'vir probus dicendi peritus*. »

C'est le Simulacre encore une fois, le Pharisaïsme, l'Hypocrisie, la Grimace, c'est Grévy, en un mot, le *vir bonus dicendi peritus* par excellence, le bâtonnier modèle qui, après toute une vie d'impostures et de vilenies décentes, s'enfuit couvert de tous les opprobres, accablé de tous les mépris, après avoir transformé l'Elysée en une agence véreuse que le balai de la Limouzin put seul nettoyer.

Ce que j'ai dit, en effet, de l'affaire Erlanger, c'est le canevas du livre, mais le canevas seulement. Il manque là le portrait de tous les hommes qui ont figuré dans cette comédie judiciaire et dont quelques-uns sont étonnants, il manque le tableau de toutes les négociations, de tous les marchandages, de tous les

¹⁵⁷ Le public finit par prendre toutes ces attitudes au sérieux. Moi-même j'avais cru que M^e Barboux était un avocat d'un caractère très élevé, très difficile sur les causes qu'il plaidait et j'avais cité dans la *France juive* quelques lignes d'un de ses plaidoyers. Il en était de même de Rousse que tout le monde s'imaginait être un homme de bronze jusqu'au jour où, en pleine Académie, il glorifie Léon Say qui avait fait avec Rothschild et Bleichroeder le coup de l'Union générale.

trafics, qui ont eu lieu pendant toute la durée du procès, les transactions souterraines, les compromis louches, les mille fils mis en mouvement, les démarches faites par Dauphin à la dernière heure encore où Bresselles enleva de l'arrêt jusqu'au nom d'Erlanger et se contenta de l'appeler : « L'un d'eux¹⁵⁸ ».

[505]

Est-ce assez trouvé cette expression *l'un d'eux*, un *quidam*, *vir aliquis* ? Cette magistrature qui, une heure avant, aura appliqué si durement à quelque meurt-de-faim l'article 405 ou l'article 408 du Code pénal et qui n'ose même pas flétrir nominativement Erlanger¹⁵⁹ !

Voici le texte de l'article 403 :

« Quiconque, soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique, se sera fait remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, billets, promesses, quittances ou décharges, et aura, par un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et d'une amende de 50 francs au moins et 5,000 francs au plus. »

Il est impossible de contester que ces articles n'aillent comme un gant aux opérations d'Erlanger et des Berthier.

C'est l'évidence de ce que j'écris qui fait la portée de mes livres. Ceux-là même, pour lesquels il est douloureux de penser que des magistrats français puissent se vendre, pèsent les [506] preuves que j'apporte, jugent les conclusions que j'en tire et se disent : « Cet écrivain a raison. »

¹⁵⁸ La Cour considérant :

Que, si l'examen, approfondi des faits révèle chez les prévenus « des habitudes de spéculation sans scrupule, et plus particulièrement chez l'un d'eux un esprit de lucre habile à disposer toutes choses en vue de son intérêt personnel en laissant peser sur d'autres la responsabilité des entreprises qu'il a, en réalité, conçues et dirigées, il est constant qu'il n'a point commis les manœuvres constitutives de l'escroquerie. »

¹⁵⁹ Jusqu'à la Cour de Cassation l'influence juive s'exerça. Bédarrides, président de la Chambre des requêtes, ne craignit pas d'aller trouver M. Taillandiers, rapporteur du pourvoi formé par quelques victimes de la Société des Réassurances générales, et de lui demander communication de son rapport. Pendant une heure il lui démontra les motifs qui devaient l'empêcher d'admettre ce pourvoi et la nécessité de changer son rapport. Ce Taillandier était un honnête homme, il dit à Bédarrides : « Très bien ! je ferai un second rapport. » Il en fit un et, dans ce nouveau rapport, il réfuta toutes les objections que lui avait présentées Bédarrides.

De tout ceci la Presse n'a pas dit un mot.

Les journalistes, qui étaient censés avoir souscrit, étaient dispensés de verser le montant de leur souscription en signant un engagement dont les frères Berthier leur accusaient réception en ces termes :

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Service de la publicité

Monsieur,

Nous venons vous confirmer par la présente que nous sommes d'accord avec les termes de l'engagement que vous avez pris envers nous et qui est ainsi conçu :

Je soussigné... journaliste m'engage par la présente à donner mon concours personnel pour toute publicité pour les affaires directement patronnées par le Crédit général français ou qui me seront indiquées par lui jusqu'au 31 décembre de la présente année (1882), moyennant la somme de cent mille francs, à forfait, payables comme suit. (Énumération de trois échéances.)

Agréez l'expression de notre parfaite considération.

L'administrateur délégué,

Signé : Jules Berthier.

Ces sommes étaient en dehors, bien entendu, des 6 millions que les frères Berthier déclarent avoir donné à la Presse pour acheter son silence.

Les plus silencieux, naturellement, furent les journaux républicains.

Pour le premier procès des frères Berthier chez lesquels, nous apprend Chirac, M. Clemenceau dînait tous les vendredis¹⁶⁰, le directeur de la *Justice* n'a pas dû se ruiner en frais de compte rendu judiciaire.

La *Justice* du 5 août 1886 contenait simplement ceci :

[507]

La huitième chambre du tribunal civil de la Seine, a rendu hier son jugement dans l'affaire du Crédit général français. M. Erlanger a été renvoyé des fins de la plainte, les autres prévenus, retenus pour infraction à la loi de 1867. Les délits d'escroquerie et d'abus de confiance ont été écartés.

Notez qu'il s'agit d'un procès exceptionnellement intéressant au point de vue social et que ce journal s'appelle : la *Justice* !

Pendant ce temps le bon électeur en mangeant son ordinaire à Montmartre se dit : « Nous pouvons être tranquilles ! Notre député est un pur, celui-là ! »

¹⁶⁰ *L'Agiotage sous la troisième République.*

Ce qu'il faut ajouter, pour demeurer dans l'exactitude de l'étude sociale, c'est que le niveau moral est le même partout. Les représentants des classes élevées, qui sont si sévères pour les républicains, ont la même indulgence qu'eux pour le Vol triomphant.

Lisez ces quelques lignes du *Gaulois*, et remarquez bien la date, 20 août 1888, à propos de la fameuse semaine de Deauville qui réunit toute l'aristocratie de France. Vous ne trouverez rien de plus complet au point de vue de la décomposition de conscience du grand monde, de la façon tout à fait cabotine dont il envisage une cérémonie religieuse, du mépris absolu qu'il a pour le Saint Sacrifice de la Messe. L'idée de voir un Juif prussien, sorti déshonoré de la police correctionnelle, jouer dans une église un air de violon après l'Elévation, ne choque pas une seconde ce Chrétien, il y a là des femmes qui sont des habituées des retraites *selected* où l'on n'admettrait pas une ouvrière en bonnet et, pour lesquelles il faut demander des cartes trois mois à l'avance, des hommes qui ont été élevés par les Pères, tout cela est pure comédie, simagrée, formule, vaine apparence.

Voici, du reste, la note du toujours surprenant Meyer :

« Dans la matinée, la grand messe, à la paroisse de Deauville, avait réuni tout le *high-life*,— terme consacré.— Le baron [508] d'Erlanger a joué sur le violon deux superbes « *andante* », avec accompagnement d'orgue, pendant l'office, M^{lle} d'Erlanger a fait pour les pauvres une quête des plus fructueuses ».

Quelle page d'étude sociale à écrire, sous une forme à demi fantastique avec ce titre : *Les deux violons* : le violon d'Offenbach et le violon d'Erlanger : ces deux joueurs de pochette emmenant tout derrière eux, comme le preneur de rats de Harlem, les gens suivant avec leur or, leurs images sacrées, leurs symboles jadis respectés ! Dans cette station de Deauville fondée par lui, le duc de Morny, le frère de l'Empereur, réclame l'honneur d'être le parrain du fils du Juif de Cologne qui a tourné en ridicule tout ce qui constitue une nation. Vingt ans après, toutes ces prieuses de Sainte-Clotilde, qui veillent à ce que leurs domestiques observent les Quatre-temps, ferment leur missel et, les yeux mi-clos, écoutent ce Juif voleur qui leur racle quelque chose sur le violon pour célébrer N.S. Jésus-Christ...

LIVRE NEUVIÈME

EN FORÊT

Impression générale.— Le *leit motive* du drame social.— Les imperfections de ce livre.— L'influence alanguissante de la campagne.— Où l'on voit Bob tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts.— Les Juifs au Bois.— Le discours que se tint l'auteur.— La première sortie de Bob.— La haine de Daudet pour la race chevaline.— Le vrai caractère du cheval.— Au bord de la Seine.— Grandeur et décadence des Syrènes.— Goûts classiques du cheval en littérature.— Dans la forêt de Sénart.— Les fils de fer de Cahen d'Anvers.— Tout est aux Juifs.— Les arbres du Domaine et les diamants de la Couronne.— *Super illumina Babylonis*.— Le collier de 67 perles.— Les arbres bleus de Wattcau. Un bonjour aux amis morts.— Albert Duruy et Raoul Duval.— Ceux qui sont partis sont heureux.— Le lis flétri.

Si j'ai réussi à me faire comprendre de mes lecteurs je pense, qu'à la fin de ce volume, ils aperçoivent la situation sous le même angle visuel que moi.

Les sentiments mauvais ont existé à toutes les époques, mais autrefois les bons sentiments, qui s'affirmaient à côté des mauvais, étaient sincères et énergiques, allaient jusqu'à l'action. Le Bien avait sa logique comme le Mal, l'Amour était aussi passionné que la haine. Dans quelque camp qu'ils fussent les hommes de partis opposés luttèrent sérieusement, ils regardaient comme un devoir de faire tout ce qu'il était humainement possible de faire pour frapper ceux qui les attaquaient, qui attendaient à leurs droits, qui conspiraient contre la Patrie.

Le Mensonge, l'écart entre la Réalité et l'Apparence, entre ce que les gens disent, font semblant de croire, de vouloir, [510] d'espérer et l'état vrai de leur cœur et de leur esprit, une fictivité générale telle est, au contraire, la caractéristique du temps présent, tel est le *leit motive* de la pièce bruyante qui se joue devant nous.

C'est une trouvaille de philosophe attentif et de psychologue profond que ce *leit motive* wagnérien qui, au milieu des complexités du drame, rappelle le type de chaque personnage et, en même temps, évoque une idée qui a déjà traversé les âmes, une impression déjà à demi effacée. Le *leit motive* apparaît ainsi, comme nous apparaissent à chaque instant des rémi-

niscences, déjà très lointaines, qui tout à coup, reconstituent l'intégralité de notre moi, relie l'être que nous étions au premier acte de la vie à l'être qui s'agite aujourd'hui, entraîné par des événements multiples et jeté dans des péripéties imprévues.

L'*insincère* de tout ce que nous voyons et entendons est le *leit motive* de ce livre, qui s'adresse moins à la foule qu'au petit groupe de Français de choix, âmes anxieuses, intelligences déjà réveillées, qui voudraient se ressaisir plus complètement, discerner clairement où nous en sommes.

Ce livre est un Essai encore, comme la *France juive*, car l'heure de l'histoire définitive n'est pas encore venue. Si cet Essai est aussi imparfait, la faute en est à moi sans doute, à ma paresse, et aussi aux champs qui exercent sur l'écrivain une influence alanguissante, endormante et berçante. La faute en est un peu également à Bob qui m'a fait perdre beaucoup de temps...

J'aime beaucoup Bob et je suis heureux de le présenter à ceux qui m'aiment.

C'est le sentiment de la discipline, de la hiérarchie, d'un ordre social où chacun serait à sa place qui m'a amené à m'attacher Bob.

Je n'ai jamais rien vu qui m'ait autant indigné que le spectacle de malheureux ouvriers français, couverts d'un bourgeron luisant et rapiécé, les pieds sortant de chaussures [511] percées, les traits creusés par la faim et qui regardaient passer, sur le chemin du Bois, les Youtres d'outre-Rhin à cheval allant faire un temps de trot pour gagner un peu d'appétit avant le déjeuner.

On aperçoit là des figures invraisemblables, comme l'illustrateur du *Jeiteles teutonicus* et les caricaturistes allemands s'amusent à en croquer des têtes difformes et blafardes avec leurs yeux chassieux et leur mine abjecte, des personnages baroques avec de grands nez,— tout étonnés d'être là sur ces bêtes de race, saluant d'autres grands nez et, dans une mimique rapide, ayant l'air de dire, en présence de tous ces grands nez accourus de tous les points du monde : « Décidément nous sommes tous là ! »

Sur l'horizon il semble qu'on entrevoit, comme dans le dessin de Regamey, le Génie du Sémitisme accroupi, avec sa longue barbe et son air triomphant et lugubre, sur l'arc de l'Étoile et regardant le défilé de Paris en murmurant : « Tout cela est à moi ! »

J'aperçois encore, à l'entrée de l'avenue, sous le premier soleil d'avril, les deux filles d'un financier arrivé sans un sou à Paris et qui nous a volé 60 millions. Elles s'en revenaient, au petit galop, avec cette jolie teinte rosée que met aux joues la promenade matinale, lorsque, tout à coup, le cheval de l'une d'elles fit un brusque écart.... Devant les jeunes amazones se dressait une malheureuse femme couverte d'un caraco troué et d'un méchant jupon, pas vieille et qui aurait été charmante si cette physionomie angoissée n'avait porté la trace de toutes les souffrances ; elle traînait après elle cinq enfants en loques et elle regardait vaguement, attendant pour passer...

De la bouche gracieuse des deux sportswomen sortirent quelques paroles violentes en hébréo-germain qui ne devaient pas être des noms de fleurs, puis, l'une des cavalières toisant le groupe minable qui entourait cette maternité douloureuse, dit, en français cette fois, à sa compagne : « Ah ! Crois-tu, ma chère, quelle ventrée ! »

[512]

Et je pensais :

« Si les ouvriers n'étaient pas lâches, si le matérialisme qu'on enseigne dans les écoles ne tuait pas d'avance en eux tout héroïsme, tout désir de sacrifier sa vie, nous reviendrions au temps où c'étaient les plus vaillants qui étaient les plus honorés. C'est nous, nous qui habitons depuis mille ans en terre de France, c'est nous dont les pères ont fait la France qui devrions être à cheval et non ces échappés de ghetto, bons tout au plus, dans une société bien organisée, à nous attacher nos éperons, tandis qu'avec notre cravache nous tambourinerions un petit air de marche sur leur dos respectueusement courbé devant nous....

Ne pouvant reconstituer la société sur ses bases véritables, je voulus faire ce qu'il m'était possible de faire, et je me tins ce discours : « Tu n'as peut-être pas très longtemps à vivre, qu'il ne soit pas dit, au moins, que tu aies traversé la vie à pied tandis que tous les sales usuriers de Francfort, de Hambourg et d'Odessa ont eu des chevaux fringants entre les jambes. »

C'est ainsi que je m'attachais Bob, en me disant que c'était toujours autant de reconquis sur le butin fait à nos dépens par l'envahisseur étranger....

« Il a sept ans, c'est le commencement de la sagesse pour les chevaux comme pour les hommes, il est très doux, mais un peu gai, » m'avait-on expliqué. La première fois que je sortis avec lui, ce bon Bob fut probablement offusqué par la vue de

quelqu'un qui lui déplaisait sur un tramway, il se mit à sauter comme un cabri et voulut se dresser tout debout dans l'avenue de l'Alma. Je me dis : « Décidément, on ne m'a pas trompé, il est un peu gai. »

Heureusement, j'avais pris les conseils d'un vieil homme de cheval, d'un honnête écuyer dont je ferai le portrait un jour, il m'avait résumé l'expérience de toute sa vie en ces termes : « Il n'y a jamais de danger avec un cheval qui n'est pas vicieux, vous n'avez qu'à le laisser faire, à serrer vos genoux comme si vous teniez la selle dans un étau et à [513] vous asseoir vigoureusement dans vos fesses. » Je serrai mes genoux, je m'assis vigoureusement dans mes fesses, et Bob reprit son allure. Il est resté le même : fantaisiste, un peu bizarre, mais sans méchanceté...

Par lui-même, le cheval est un animal curieux. Daudet l'abomine, le couvre d'injures, le traite de bête de l'Apocalypse et de créature imbécile, il prétend que son idée fixe est de jeter son cavalier par terre.

J'ajoute qu'il a contre Bob un grief personnel parce que le pauvre animal, le jour où je le présentais à Champrosay, pour faire admirer sa douceur, se mit à ruer comme un perdu en apercevant le monocle de Daudet, et à vouloir saccager les orangers de la cour en dansant entre les caisses. Tout ce que je pus faire, c'est de sortir précipitamment, en regrettant d'avoir conduit dans le monde un animal aussi impressionnable.

Daudet, cependant, a d'autant plus tort de soutenir ces paradoxes endiablés contre la race chevaline, que la seule faiblesse du cheval est d'être un nerveux comme nous tous, il a des inquiétudes soudaines qui l'effarent, des conceptions erratiques qui l'agitent violemment.

On ne peut imaginer promenade plus ravissante que de suivre les bords de la Seine de Ris Orangis à Corbeil, à l'heure chantée par le poète.

A l'heure mélodieuse, odorante et vermeille.

Pour un animal qui raisonnerait, même d'après son instinct, cette route semblerait inquiétante. Le chemin de fer est à droite, la Seine est à gauche ; le train passe avec un vacarme infernal dans cette vallée à l'écho retentissant, et de temps en temps le rauque sifflement de la syrène des toueurs déchire pair...

Vous rappelez-vous, par parenthèse, la rencontre de Virgile et des Syrènes dans l'Enfer du Dante ? Ces dangereuses en-

chanteresses des premiers âges du monde qui, la chevelure au vent, dressaient sur les eaux naissantes leurs beaux [514] corps provoquants, se sont changées en des vieilles hideuses, aux dents gâtées, à l'odeur infecte....

Voici, qu'à son tour, le chant mélodieux qui troublait les voyageurs est devenu ce bruit bizarre, ce gémissement strident et sinistre, grinçant et prolongé qui, dans les nuits tranquilles, produit un effet si singulier.

Un cheval serait excusable de s'effaroucher devant toutes ces manifestations diverses. Pas du tout. Bob est content ; il est, comme moi, dans l'émerveillement de cette vision radieuse qu'on aperçoit, en certains jours d'été très clairs, dans le lointain, du côté de Corbeil. Tandis qu'un rideau de peupliers cache un peu l'horizon à gauche, on entrevoit devant soi de l'eau qui scintille, des îles verdoyantes, des arbres qui semblent être dans la rivière, des maisons blanches à peine indiquées et qui ont l'air d'être dans les arbres,— tout cela, avec des lignes très indéci- ses — flottant dans de la lumière dorée.

Voici Bob maintenant sur une grande route paisible, sans nul bruit, il aperçoit sur le sol une branche d'arbre, une feuille, un rayon blanc qui forme arabesque sur une surface noire, il éprouve, évidemment, une commotion dont il n'est pas le maître, il lève les oreilles, il se dresse tout debout ou il part à fond de train et je suis obligé pour l'arrêter de lui crier : « Bob ! je t'en supplie, sois raisonnable : j'ai encore deux chapitres à faire ! »

Ces bêtes-là ont incontestablement une compréhension particulière des choses. Bob a le sentiment des situations, comme on dit dans le monde. Mettez-le au milieu d'un troupeau de moutons, dans un sentier étroit où courent des vaches affolées traînant leur corde arrachée à la main de l'enfant qui les garde et qui crie après elles, dans un embarras de charrettes entrelacées, il ne bougera pas, je n'ai qu'à le presser un peu entre les deux jambes, il sait que cela veut dire « Soyons sérieux, ce n'est pas le moment de faire des bêtises. » Il longera un talus sans faire l'écart d'un centimètre qui pourrait le précipiter dans une vallée, il comprend [515] la plus légère indication qui lui est transmise par un imperceptible mouvement de la bride ou du filet, avec la délicatesse d'un être aimant qui devine, dans l'obscurité même, à un tressaillement de votre bras, le sentiment que vous venez d'éprouver.

Les seules explications difficiles ont toujours eu lieu dans des endroits isolés, à la vue, par exemple, d'un certain poteau

blanc qui occupe le milieu d'un carrefour et qui miroite sous le soleil. Quoique je n'aime pas à frapper les bêtes, je donnai des coups d'éperon, des coups de cravache. L'animal résistait, soulevait sa croupe, tapait du pied, sans doute il finissait par passer, mais il avait réellement souffert... Alors qu'il n'a pas un poil de mouillé après une promenade de trois heures, il apparaissait tout à coup couvert de sueur.

J'ai réfléchi et j'ai supposé que les animaux ont certains moyens de connaissance que nous n'avons pas et que cette antipathie pour ce poteau pouvait tenir à un motif quelconque. La forêt de Sénart a été jadis aussi mal fréquentée que la forêt de Bondy et un homme a pu être assassiné là et être enterré sans prières...

Je me souviens encore d'avoir vu, au bord d'une route du Forez, une vieille mesure qu'on disait hantée, ouverte à tout vent, les carreaux brisés, le toit crevé, elle était à vendre depuis cinquante ans, et personne n'en voulait ; quand ils passaient là, les chevaux frissonnaient, refusaient d'avancer ou s'emballaient brusquement.

Un jour, un régiment traversa le village, les paysans racontèrent la légende, quelques soldats se mirent à rire, proposèrent de passer la nuit dans la mesure, on leur apporta de la paille et ils se couchèrent joyeusement. A minuit ils se précipitaient dehors, épouvantés, claquant des dents, et ils s'étendaient sur le revers du chemin pour y dormir tranquilles...

Quoi qu'il en soit, j'ai changé de système avec Bob. Dès que j'aperçois quelque objet de nature à le préoccuper, je lui chante une poétique chanson d'autrefois, comme le cantique [516] qu'entonnaient aux Pardons les marins d'Arzon sur cette émouvante mélodie bretonne, fière et calme :

Nous étions deux cents gars d'Arzon
Marins durs à la peine,
Sur un vaisseau de vingt canons
Avec monsieur Duquesnes.
.....
Les Arzonais ne tremblent pas,
Sainte Anne est leur patronne !

Quand Bob a assez de chansons, je lui récite des vers et il ne prête plus attention à ce qui le troublait jadis.

Le cheval est classique, il est impossible de le dissimuler, soit qu'il ait été flatté d'avoir été si souvent appelé « coursier » par les poètes d'autrefois, soit que le rythme régulier des vers de

l'ancienne école le berce agréablement ; il ne va pas plus loin que les *Orientales* et les *Odes et Ballades*, qui sont, d'ailleurs, trop méconnues maintenant et qui contiennent des pièces bien supérieures à tout l'amphigouri de l'*Ane* et de la *Pitié suprême*. Bob témoigne de sa satisfaction quand je lui récite la *Douleur du pacha*, où les vers si colorés sont pourtant d'un balancement si égal :

Qu'a donc le doux sultan ? Murmuraient les sultanes.
A-t-il, avec son fils, surpris, sous les platanes,
La brune favorite aux lèvres de corail ?
A-t-on souillé son bain d'une essence grossière ?
Dans le sac du fellah vidé sur la poussière,
Manque-t-il quelque tête attendue au sérail ?

Il se remue déjà un peu quand je lui déclame un sonnet de José-Marie de Hérédia (celui qui n'est pas député et qui par conséquent n'a fondé aucune société financière). Le dernier sonnet cependant est vigoureusement ciselé :

Le choc avait été très rude, les tribuns
Et les centurions, ralliant leurs cohortes,
Humaient dans l'air du soir, qu'emplissaient leurs
voix fortes,
La chaleur du carnage et ses âpres parfums.

[517]

Ces vers, d'une sonorité déjà plus âpre, ne vont qu'à demi à Bob, et il ne remet ses oreilles en place que lorsque j'attaque le *Vallon*, de Lamartine, il goûte aussi beaucoup Brizeux.

N'importe, j'ai passé d'heureux moments à rêver, à penser, à réciter des vers, à galoper sur Bob dans cette merveilleuse forêt de Sénart.

Rien de bizarre comme cette forêt quand j'y entrai pour la première fois.

Le regard était, tout d'abord, surpris par la vue d'une incroyable quantité de fils de fer. La forêt était comme enveloppée dans un immense réseau aux mailles plus serrées que celui que Vulcain jeta sur Vénus et sur Mars.

— Pourquoi tous ces fils de fer ? demandai-je à un garde.
A qui sont tous ces fils de fer ?

— Ces fils de fer, me dit le garde, sont à M. Cahen d'Anvers.

J'avoue qu'en rencontrant encore un Sémite possesseur souverain de ce bois, je ne pus me défendre d'un rire bruyant qui fit envoler, d'un vol pesant et lourd, cinq ou six gros faisans.

— Faut-il que votre maître nous en ait pris de ce bon argent pour pouvoir acheter tant de fil de fer que ça ! dis-je au garde en continuant mon chemin.

Ces fils de fer, d'ailleurs, ne manquent point d'éloquence dans leur symbolisme. C'est bien là l'œuvre juive, le réseau qui, peu à peu, s'étend sur tout et qui, à un moment donné, empêche les hommes, comme les idées, de passer. Le Juif est partout le même ; sa première pensée est de confisquer le domaine.

Après les fils de fer, ce qu'il y a de plus dans la forêt, ce sont des écriteaux. A chaque carrefour, au carrefour Charmant comme au carrefour de la Grange, des pancartes que la pluie d'hiver a noircies, se balancent en l'air pour défendre quelque chose : *Défense de s'asseoir ; il y a des pièges à loups ; défense d'entrer dans les taillis*. Les chiens eux-mêmes sont [518] dûment avertis de ne point circuler. On aurait pu croire que le Juif, qu'on pendait jadis entre deux chiens, aurait conservé un souvenir attendri de son compagnon d'infortune. Il n'en est rien. Hirsch faisait abattre par ses gardes les chiens des officiers d'artillerie de Versailles. Cahen interdit aux chiens de Champrosay et de Soisy-sous-Etiolles de se promener dans le royaume qu'il s'est adjugé.

Je dois dire que, depuis un an, s'il y a toujours autant d'écriteaux il y a beaucoup moins de fils de fer et je ne saurais trop insister près du garde général chargé de l'inspection de la forêt pour qu'il veille avec soin à ce qu'on n'empiète pas sur le domaine public.

Comme celles qui se sont produites à Meudon et dans les bois de Rocquencourt, ces usurpations sont absolument illégales¹⁶¹.

¹⁶¹ Au moment où je corrige les dernières épreuves de ce livre, la Ligue des Bois de Paris, organisée par Yves Guyot, vient d'obtenir un éclatant triomphe. Moyennant une redevance annuelle ridiculement minime, 7,900 francs, Bamberger avait confisqué, à son profit, tous les bois de Clamart, de Meudon, de Sèvres, de Châville et de Velizy. Sur l'appel d'Yves Guyot et de M. Léon Angevin, conseiller municipal de Meudon, les Parisiens sont venus manifester et le ministre Viette s'est hâté de résilier le bail avec Bamberger.

Cela n'a pas pesé lourd. Il en sera de même de tous les privilèges féodaux que les financiers juifs ont usurpés. On a repris les bois de Meudon, on reprendra, un autre jour, les bois envahis par Hirsch, et je ne désespère pas de voir, un matin, Guyot venir délivrer la forêt de Sénart. Il y a un train de 9 heures 44, gare de Lyon, qui est très commode pour les excursionnistes. On arrive à Ris à 10 heures 37 et à 11 heures, on peut être attablé devant une omelette au lard sous les tonnelles de l'Ermitage. Une autre fois, je l'espère bien, les Parisiens pousseront jusqu'à Ferrières.

[519]

La forêt appartient à tous et M. Cahen, concessionnaire du droit de chasse, n'a, en aucune façon, le droit de supprimer, pour son usage particulier, une route forestière classée, la route, par exemple, qui va du Chêne d'Antin à Champrosay. Le poteau sur lequel on lit cette indication est prisonnier maintenant entre les fameux fils de fer, mais il n'en atteste pas moins qu'il y avait là un chemin public dont M. Cahen s'est permis à tort de faire un chemin privé.

Malgré tout, du côté de Mainville où est le château des Bergeries, qui ressemble à un hôtel de Suisse, cette forêt, devenue un fief sémitique, ne manque pas d'originalité ; elle est machinée comme une forêt de théâtre : le télégraphe et le téléphone y fonctionnent et quand, dans le silence des bois, un faisan a caressé sa faisanne, Cahen en est immédiatement informé à la Bourse ou chez lui...

Tout est à eux. Nos beaux arbres nés en terre française sont à eux et ils nous défendront bientôt de nous reposer à leur ombre ; à eux les diamants de la Couronne de France mis aux enchères sur la proposition de Lockroy, vendus par des Juifs, Vanderheyem et Bloche, achetés par des Juifs...

Ils ont pris jusqu'à Babylone. La Babylone du *super flumina Babylonis* est à eux.

Le sol, nous disent les *Archives israélites* du 5 juillet 1888, le sol où s'élevait la contrée qui a été le théâtre de ce merveilleux développement de la dynastie babylonienne et qui s'appelle aujourd'hui Hilleh, tout ce pays enfin est aujourd'hui la propriété de deux Israélites : Menachem Suleiman Daniel (effendi) et Menachem Salah Daniel, deux cousins qui se sont donné le luxe d'acquérir ce grand lot de terrain.

Quel horizon de pensées ces simples lignes vous ouvrent On revoit par l'imagination ces captifs que nous montrent les bas-reliefs d'Assur-nazir-habal à Nimroud ou ceux d'Assur-bani-pal à Koyoundjik. Les Hébreux sont représentés là appor-

Grâce à cette initiative intelligente, voilà Yves Guyot sûr d'être réélu député de Paris, et, ma foi, j'aime autant que ce soit lui qu'un autre. Il est triste, cependant, de constater que jamais les conservateurs ne se mettent à la tête de ces campagnes d'indépendance et de bon sens. Toute usurpation est sacrée pour eux dès que l'usurpateur est riche. Franchement, après la *France juive* qui avait dénoncé les brutalités commises par Hirsch sur des officiers français dans des bois qui appartiennent à l'Etat, un de nos 175 députés de la droite aurait parfaitement pu porter cette question à la tribune et les Parisiens lui en auraient été reconnaissants...

tant à genoux la corbeille des offrandes ou poussés sur [520] les chemins, comme un vil bétail, par les Argyraspides qui précèdent le monarque.

Assur-nazir-habal et Assur-banipal, les conquérants terribles, dorment dans la poussière et, sur les ruines de ces civilisations écroulées, le Juif est debout. Les Daniel Menachem ont remplacé Assur-bani-pal dans les jardins de Babylone comme Hirsch a remplacé le Roi-Soleil dans les tirés de Versailles...

C'est une race funeste, assurément, mais bien intéressante à étudier...

Tandis que Cahen chasse dans les bois qui virent les élégantes cavalcades du XVIII^e siècle, M^{me} Cahen étale sur elle, avec le mauvais goût des parvenues, les bijoux qui ont appartenu aux reines et aux princesses d'autrefois.

Ce fut une brillante entrée que celle que fit la comtesse Cahen, un dimanche de mai, à la réception de la princesse Mathilde. Chargée de bijoux d'ordinaire, la Juive n'avait ce jour-là qu'un collier : le collier de 67 perles acquis par elle la veille, pour mieux narguer celle qui la recevait la comtesse avait choisi une parure impériale, le collier acheté par Napoléon en 1810.

La chose causa quelque scandale dans le groupe intelligent qui est resté fidèle à celle qui fut accueillante aux artistes pendant les jours fortunés.

La pauvre princesse, elle, sentit à peine l'outrage, elle s'était rappelée qu'elle était de la famille de César pour témoigner son mécontentement à un vieil ami de la maison comme Taine, qui avait usé de sa liberté d'écrivain pour juger Napoléon 1^{er} : elle ne protesta pas contre la grossière insolence d'une banquière plus riche qu'elle.

D'ailleurs, ce salon de la rue de Berry qui faisait souvenir des petites cours italiennes d'autrefois est devenu un ghetto en réduction. On y a d'abord laissé entrer un Camondo et un Strauss, tous les remisiers ont suivi et, au dire des intimes, il ne subsiste plus qu'une ombre de ce salon qui fut jadis un rendez-vous d'esprit et d'art.

[521]

Que voulez vous ? Les Juifs ont la presse et l'on redoute la dénonciation de chaque jour, la campagne de délation et de calomnie. « Accueillez-nous ou l'on vous attaque ! Si l'on vous attaque on vous expulse. »

C'est si facile ! « Est-il vrai que de mystérieux conciliabules se tiennent rue de Berry ? que les bonapartistes militants se

donnent tous rendez-vous là ? Nous savons que le gouvernement est informé de ces menées. Pourquoi les tolère-t-il ? »

Il n'en faut pas plus à un Freycinet quelconque pour expulser tout ce qu'on voudra.

La princesse aime Paris, la France, ses amis, et pour éviter cet exil dont elle a une peur effroyable elle recevrait les douze tribus si elles pouvaient tenir dans son salon...¹⁶².

Le reste de la forêt est demeuré propice aux longues rêveries, aux bonnes prières, aux méditations graves qui naissent d'elles-mêmes dans ces avenues profondes où l'on s'enfonce peu à peu, dans la solitude que rien ne trouble, dans [422] le silence que rien n'interrompt. A certains jours, après la pluie, les arbres ont bien la coloration bleuâtre des arbres de Watteau et l'on comprend combien fut vrai ce peintre sincère des spectacles de son temps, qu'on nous représente comme un fantaisiste, un historiographe complaisant d'un monde artificiel et factice.

C'est bien une vapeur bleue qui flotte l'été au bout de ces longues allées et les arbres, enveloppés de cette brume, sont véritablement bleus.

La note sombre ne vient que plus tard, et très tard dans l'automne, quand les arbres ont pris la couleur d'or bruni des feuilles que balayera bientôt le vent d'hiver. Jusqu'à la fin la forêt reste jeune, pensive sans être triste, comme certains êtres

¹⁶² Rien de plus instructif, sous ce rapport, que ce qui s'est passé à Bruxelles au commencement de cette année.

En Belgique quelques grandes familles ont conservé le respect d'elles-mêmes. A la fin de janvier dernier la duchesse d'Arenberg, une femme à l'esprit très large, très élevé, étranger à tout sentiment mesquin, avait donné un grand bal à Bruxelles et invité, en même temps que les représentants des plus illustres familles, des artistes, des savants, des écrivains qu'une œuvre quelconque avait mis en lumière ; elle refusa obstinément de recevoir les agioteurs, les parasites qui vivent aux dépens du travail d'autrui et notamment les Lambert-Rothschild et les Baller qui ont trouvé moyen déjà de s'introduire partout. Le Lambert, qui avait tenté les plus humiliantes démarches pour être reçu, fut naturellement furieux, mais cette leçon donnée à la juiverie tripoteuse produisit une profonde sensation à Bruxelles et la duchesse fut félicitée de tous les côtés. Le vrai peuple qui, en Belgique, souffre presque aussi cruellement que le peuple de Paris des exactions d'Israël, fut tout heureux de voir que la maison d'Arenberg savait garder sa dignité.

Que firent les Juifs ? Ils soudoyèrent des émissaires de loges maçonniques, des étudiants gouapeurs et sans scrupules qu'il suffit d'abreuver de faro pour mettre en mouvement, des habitués de mauvais lieux, et, au moment de la célébration du mariage de M^{lle} d'Arenberg, ils organisèrent une manifestation honteuse contre laquelle les honnêtes gens protestèrent en vain.

qui, vivant loin des agitations de la foule, se sont conservés vigoureux, puissants et calmes.

Rien n'est doux comme d'évoquer, sous ces voûtes verdoyantes, qui ont des solennités de cathédrales, les années écoulées, les amis disparus. Je cause là avec mon pauvre Albert Duruy, avec mon cher Raoul Duval et je me souviens de leur joie quand ils ont vu que la *France juive* prenait, était lue, trouvait un public enthousiaste. J'étais convaincu qu'on découvrirait un joint, un expédient, un prétexte pour saisir l'ouvrage et j'en avais mis, à tout hasard, 25 exemplaires chez Duval, pour qu'il les couvrît de son écharpe de représentant.

Aujourd'hui, ces morts déjà à demi oubliés par les hommes, me disent : « Parlez un peu de nous, rappelez notre mémoire aux bons Français qui vous lisent, que l'Avenir voie, à côté de tous les traîtres et de tous les tripoteurs que vous démasquez, des figures de braves gens qui ont passionnément aimé la France... »

C'étaient de braves gens en effet. Quelle vie fut plus simplement belle que celle d'Albert Duruy qui se sacrifia toujours aux causes vaincues ! Quelle originale physionomie que celle de ce don Quichotte, aux allures d'homme du monde, qui cachait sous des dehors de froideur l'ardent [523] foyer qui brûlait en lui pour tout ce qui était la justice, qui haïssait d'une haine si âpre les cosmopolites et les mercantis qui vendent notre pays ! Ce fut un homme, c'est-à-dire un bon aimeur, pour employer le mot de Montaigne, et un bon hâisseur, *good hater*, disent les Anglais.

De celui-là je puis parler, car nul, ne le connut mieux que moi. Nous étions sur les mêmes bancs à Charlemagne et je venais canoter avec lui et déjeuner gaiement, à deux pas d'ici, dans cette maison de Villeneuve Saint-Georges où je l'ai retrouvé agonisant.

Quand il revint de la captivité d'Allemagne, après sa brillante conduite pendant la guerre, il n'eût tenu qu'à lui d'être avec les vainqueurs. Il avait dîné avec Gambetta, chez Laurier, la veille de son départ pour l'armée et Gambetta, très au courant, lui avait annoncé tout ce qui allait arriver : il n'est pas d'offre qu'il ne lui fit au retour pour le décider à marcher avec les Républicains à l'assaut du pouvoir. Duruy se donna à celui que toute la France continuait encore à appeler, avec un accent de naïve affection, le petit Prince impérial, alors même que l'adolescent était devenu un homme ; il se dévoua corps et âme à ce régime pour lequel il n'avait ressenti qu'un médiocre enthousiasme.

siasme quand il était debout et qu'il défendait de toute son énergie, maintenant que tout le monde l'attaquait.

Il fut le confident des pensées les plus intimes du Prince, il aurait été le premier à ses côtés au jour de l'action, il tenta, sans y réussir, d'accompagner le jeune héros au Zouloulound. Puis, au mois de juillet, c'était, je m'en souviens, sur le pont Sol-férino, je rencontrai mon Duruy, vieilli, frappé au coeur... C'était fini ! Celui qui peut-être aurait sauvé la France, qui, au moins, aurait certainement réhabilité les rois en risquant quelque entreprise audacieuse, était tombé sous la sagaie des sauvages, au fond d'une clairière d'Afrique...

L'Impératrice, du reste, ne fut pas ingrate envers le fidèle ami de son fils. Quand Duruy la revit, quelque temps après à Arenenberg, dans cette demeure pleine des reliques de [524] l'Empire, elle lui dit « Je sais quelle affection Louis avait pour vous : je tiens à ce que vous ayez un souvenir de lui. » Et elle lui offrit une de ces photographies qu'on tirait par millions d'exemplaires pour la propagande et qu'on envoyait, par ballots, aux gendarmes et aux gardes champêtres...

Lorsque Duruy me raconta cet épisode, j'avoue que j'eus encore un moment de bon rire.

— Que veux-tu, mon vieux, lui dis-je, il paraît que nous avons des têtes à ça. Encore, on t'a donné une photographie... Quant à moi, il est possible que mon livre réussisse et que les Républicains m'épargnent, mais je t'affirme que si les conservateurs arrivent jamais au pouvoir, ils ne me manqueront pas et me mettront prestement en prison.

Cette âme chevaleresque avait la vocation du dévouement. Nul n'a oublié avec quel talent Duruy prit la défense des religieux que la Maçonnerie juive jetait hors de leurs cellules, et l'impression que produisirent ces articles signés d'un tel nom.

J'aperçois encore mon ami m'attendant sur le dur pavé de la rue des Postes, un matin où je devais le présenter aux Pères que, d'ailleurs, j'avais vus pour la première fois la veille. Considérez si les légendes sont tenaces ! Duruy éprouvait une sorte d'appréhension à l'idée de franchir le seuil d'une maison de Jésuites. — Comment entres-tu là dedans, toi ? me demandait-il — Mais, mon ami, par la porte.... Il entra et subit, comme, tant d'autres, la séduction de la vertu souriante du Père Du Lac. Il était venu pour défendre un droit odieusement violé, en se plaçant uniquement au point de vue humain, et, sans s'en douter, il avait fait le premier pas vers la Vérité divine...

Une après-midi d'août, j'étais de nouveau devant cette maison de Villeneuve où je n'étais pas retourné depuis le collège. Une existence d'homme s'achevait là.

Adieu le beau livre, élaboré avec tant d'amour ! Adieu les espérances, les amitiés sûres, les ambitions permises ! Tout avait trompé [525] celui à qui tout semblait devoir réussir : la maladie avait terrassé ce corps d'athlète, les rêves politiques s'étaient écroulés, les projets littéraires étaient brisés à jamais... Dieu seul ne manqua pas à cet être de générosité et de droiture qui était fait pour le connaître...

L'admirable compagne d'Albert Duruy savait quelle était la pensée secrète de cette âme. Quand le P. Du Lac, qui avait tout quitté pour accourir au chevet de celui qui l'avait défendu, arriva, d'Angleterre, il trouva ouverte la porte de la petite chambre du premier étage.

Notre pauvre ami était là, assis dans un grand fauteuil, ayant devant lui les épreuves d'un dernier article que le mourant avait tenu à corriger lui-même, et où tout parlait encore de la France et de l'armée, il tendit au visiteur une main amaigrie et lui dit : « Je vous attendais. »

Sans doute, la mélancolie vous étreint devant cette destinée si brève, mais ces souvenirs douloureux ont leur douceur.

C'est une digne fin après une vie qui est un exemple.

Duruy avait été estimé de tous pendant sa vie, il s'en alla pleuré de tous, accompagné des représentants les plus qualifiés du parti qu'il avait servi.

Le dimanche des obsèques, je m'en souviens encore, le train du matin s'allongeait à perte de vue dans la gare de Lyon. On ne voyait que d'anciens ministres, des grands dignitaires, des sénateurs, des magistrats de jadis. On entendait : « la princesse » par ci, « madame la maréchale » par là, « madame la présidente » ailleurs. Tout ce monde d'officiers et de commandeurs de la Légion d'honneur avait encore la mine haute, l'attitude officielle du personnel de l'Empire, mais dix-huit ans avaient passé sur lui ; les tailles étaient voûtées, les traits tirés, le regard atone ; il semblait, qu'en menant le deuil d'un des siens, ce monde, appartenant désormais au Passé et dont toutes les espérances avaient été déjouées par la Fatalité, fit comme la répétition de ses funérailles à lui, assistât d'avance à son propre enterrement...

[526]

Quand tout fut terminé, on monta, sous un soleil éclatant, derrière le vieillard illustre que tant de douleurs avaient

déjà touché sans l'abattre, la route qui conduit au cimetière, entre une double haie de fleurs et d'arbustes embaumés, puis on redescendit vers le village.

Le plus prochain train ne partait qu'à 3 heures, et les dignitaires d'autrefois, la maréchale et la princesse, les excellences, les ministres plénipotentiaires, entrèrent chez un traiteur où les couples joyeux, les canotiers et les canetières, les calicots et les demoiselles de magasin viennent, le dimanche, manger de la friture.

Beaucoup, parmi ces personnages considérables, mangèrent de la friture, et j'en mangeai aussi à côté d'une grosse dondon aux appâts robustes, toute à la joie de sa villégiature dominicale et qui regardait, curieusement, ces hommes et ces femmes aux manières distinguées qui formaient un saisissant contraste avec son compagnon et avec elle-même.

Je laissai partir le train et je restai longtemps, dans ce restaurant de banlieue, à méditer sur ce que c'est que de nous, à refaire en imagination le chemin que nous avons parcouru côte à côte avec Duruy, à me rappeler les confidences, les amours, les plans de livres, les discussions sur les chances qu'aurait un coup d'État de réussir, les généraux qu'on croyait prêts à marcher, les plaisanteries qui nous faisaient rire et qui n'auraient peut-être pas semblé drôles à d'autres, le charme profond de pouvoir penser tout haut, devant un ami.

Je levai le siège en m'apercevant que les larmes commençaient à se mêler à la cendre de mon troisième cigare tombant dans ma tasse de café — pendant que, perdu dans un passé à jamais disparu, j'évoquais tous ces souvenirs où les gaietés de notre jeunesse traversaient les événements tragiques de notre temps, pendant que je songeais à toutes ces choses d'autrefois, à toutes ces choses maintenant enfermées dans un tombeau sur la colline qui domine Villeneuve...

[527]

Ce fut un vaincu encore que Raoul Duval. Sans doute il eut de plus que Duruy la joie des triomphes oratoires, mais au fond, quelle désillusion chez ce patriote en songeant que toutes les forces qu'il portait en lui n'avaient pu être employées au service de la Patrie !

Il était monté à la tribune douze fois dans une seule séance : il avait décidé le succès du 24 Mai, et les conservateurs qui avaient sous la main, à l'heure de son entier développement, cette mâle individualité, cet être plein de résolution, de tempé-

rament, de santé physique, allèrent prendre Beulé pour ministre de l'Intérieur !

Ce Beulé avait découvert quelques plâtras dans un coin, il avait fini par faire croire aux badauds que c'étaient les ruines de l'Acropole, et le duc de Broglie déclarait que ces titres étaient suffisants pour être ministre de l'Intérieur, pour tenir tête à la conspiration maçonnique. Quelle misère ! Ce qu'il faut se dire, c'est que ce sera toujours la même histoire. Les conservateurs n'auraient pas pris Beulé qu'ils auraient pris Astier-Réhu, ils prendraient demain un autre académicien momifié. Ce qui les caractérise, c'est la haine de tout ce qui a une valeur, une nature, une effigie précise et distincte.

Gambetta fit aussi tout ce qu'il put pour s'attacher Raoul Duval, mais ce protestant, fort tiède même dans sa foi protestante, refusa de s'associer aux persécutions.

Blasphémer contre l'Église qui avait fait la France, c'était blasphémer contre la France pour laquelle il avait un immense amour. Il resta en dehors de toute action effective, souffrant au fond de son inutilité, sachant combien il était supérieur à tous les Polichinelles qui se succédaient au pouvoir, apercevant aussi plus clairement que d'autres, avec ses qualités d'homme pratique, le gouffre financier dans lequel nous roulions.

Celui-là aurait-il eu sa revanche ? Je n'en sais rien. Le guignon est sur nous : tout ce qui représente un mérite exceptionnel, une conscience, une honnêteté, est condamné d'avance...

[528]

Raoul Duval avait bien l'intuition de cette situation et une ombre de découragement voilait souvent cette physionomie ouverte et loyale. Quand il était seul à Paris, avec son fils qui terminait ses études au lycée Bonaparte, il venait me prendre parfois, au sortir de la Chambre, au moment où j'allais dîner.

— Marie, j'emmène votre maître, criait-il du bas de l'escalier, de sa bonne voix cordiale et bien timbrée qu'il me semble entendre toujours.

— Mais, monsieur, la soupe est sur la table.

— Cela ne fait rien...

— Pourquoi ne restez-vous pas plutôt à dîner ?

— Mon fils revient du collège à six heures et nous attend à la maison.

Et nous partions, faisant le grand tour pour aller avenue de l'Alma sous ces vieux arbres qui donnaient au quai d'Orsay, de ce côté, quelque ressemblance avec un cours de ville de pro-

vince, avant que tous les exploiters de tour Eiffel n'aient installé là leurs bâtiments en charpente pour cette Exposition ridicule à laquelle tous les peuples refusent d'assister avec une unanimité touchante.

Nous causions gentiment, moi plus gaiement que lui, qui, sans rien en dire à ceux qui l'entouraient, sentait la mort prochaine, me rappelait que sa mère était morte toute jeune de la même maladie de cœur que lui.

Quelle tendresse et quelle virile franchise dans cet homme bâti en Hercule, à la moustache fière, au clair regard qui toujours fixait l'interlocuteur en face, un guerrier gaulois, a-t-on dit, et c'était vrai !

Autour du Vaudreuil chacun l'adorait. Quand les paysans étaient embarrassés pour manier une nouvelle machine, comme la sarceuse aux pommes de terre, il soulevait lui-même la sarceuse et leur apprenait la manière de s'en servir. Il arrangeait les affaires de chacun, donnait à tous le conseil utile, et tout cela aisément, simplement, en revenant de prononcer quelque superbe discours à la Chambre. C'était un homme, encore, celui-là...

[529]

Ne croyez point que je sois triste quand je cause avec tous ces amis disparus dans les allées mystérieuses de la forêt. Au fond je les trouve très heureux d'être partis. Ils ne verront pas ce que nous verrons : l'état de plus en plus misérable où tombera cette France qui fut si grande.

Chère France ! Avoir monté si haut parmi les nations et tomber si bas, recevoir tous les outrages et ne pouvoir répondre, perdre chaque jour quelque fleuron de son étincelante couronne, quelque débris de sa gloire passée et écouter encore, d'un air déjà bien morne et bien désabusé, il faut le reconnaître, les paroles des rhéteurs qui nous tromperont jusqu'à la dernière heure !

Pourquoi cette chute ? Quelle cause dominante assignera l'Histoire à cette fin ? Une déviation du sens de l'Idéal — un faux chemin pris en 89, un chemin au bout duquel on croyait trouver Salente et dans lequel on s'est obstiné, après n'y avoir rencontré que des désillusions, des catastrophes et des hontes...

Par-dessus tout, la France fut la nation éprise d'idéal, de Justice, de Progrès. Bonald a écrit quelques lignes émues sur le choix des symboles qui figuraient dans les enseignes de chaque peuple. Les uns prirent l'aigle, d'autres le léopard, et ce fut derrière des images de bêtes, et de bêtes de proie, que marchèrent

les hommes. La France choisit une fleur, la fleur mystique et suave par excellence, le lis sans tache, et lui prêta encore une forme à elle, en fit une fleur qui ne ressemblait à rien, une chimérique qui paraissait éclore dans un rêve...

Tant que le lis éblouissant eut ses racines dans la forte terre des traditions et des croyances, il s'éleva majestueux et poétique sous le ciel, aujourd'hui le sol est aride et le lis déjà flétri sous les exhalaisons impures des envahisseurs, se penche, prend les teintes jaunâtres de ce qui va mourir.

Bientôt le passant verra jeté sur le pavé, décoloré et flétri, le beau lis d'autrefois, le beau lis dont la tige était droite comme une lance guerrière. Et le passant dira ce que [530] disent tous les étrangers : « Quelle noble fleur ! Quel pays magnifique ! Quel peuple comblé des dons de Dieu ! Quel dommage de finir ainsi ! Seigneur ! Épargnez-nous un tel sort ! Préservez-nous des Sophistes, des Francs-Maçons et des Juifs. *Miserere mei, Domine !...* »

FIN